



**HAL**  
open science

## Jeu de données sur les chansons de la Fronde (1648-1653)

Karine Abiven

► **To cite this version:**

| Karine Abiven. Jeu de données sur les chansons de la Fronde (1648-1653). 2023. hal-04240050

**HAL Id: hal-04240050**

**<https://hal.science/hal-04240050v1>**

Preprint submitted on 12 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Karine Abiven

*Un genre de la communication politique :  
les chansons d'actualité sur la Fronde  
(1648-1661)*

**Édition critique des textes**

[CC-by-nc-nd \(Attribution / Pas d'Utilisation Commerciale / Pas de Modification\)](#)



## Sommaire

<b><i>Les Chansons d'actualité sur la Fronde (1648-1661) : Édition des textes</i></b>	<b>1</b>
<b>Note sur l'édition</b>	<b>3</b>
<b>Note sur l'encodage métrique</b>	<b>3</b>
<b>Références et abréviations</b>	<b>4</b>
Dictionnaires et lexiques	4
Airs notés et répertoire de timbres	4
Editions modernes	4
Institutions patrimoniales de conservation :	5
Identifiants bibliographiques de mazarinades	5
Références numériques	5
<b>Section 1. Les chansons imprimées pendant la Fronde</b>	<b>6</b>
A. Bibliographie des chansons imprimées en France pendant la Fronde	7
B. Édition des chansons imprimées (placards, libelles, <i>Œuvres</i> )	13
<b>Section 2. Copies manuscrites du XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>307</b>
<b>Section 3. Attestations dans les grands chansonniers manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>326</b>
3.1 Chansonnier « Clairambault », tome consacré au baron de Blot (Bnf Ms f. fr. 12726, t. E)	326
3.2 Les « tubes » des chansonniers tardifs sur la Fronde : choix de couplets récurrents dans les sources manuscrites fin XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle	343
<b>Table des illustrations</b>	<b>370</b>
<b>Glossaire des noms de personnes et d'évènements</b>	<b>371</b>
<b>Table des matières</b>	<b>377</b>

## Note sur l'édition

La graphie et l'orthographe des sources ont été respectées, sauf dissimilation des lettres ramistes u/v, et i/j, développement du tilde pour les voyelles nasalisées (ō> on), substitution du « s » moderne pour « f » (s long) et « ß » (eszett = « ss »).

Je maintiens sans remarques (qui auraient pu être du type : [sic]) toutes les formes typographiques qu'on peut juger fautives : leur présence peut être analysée en tant que telle (que ce soit dans l'imprimé de grande diffusion ou dans les copies manuscrites). Je supplée simplement les lacunes manifestes en indiquant certains mots ou signes entre crochets.

Les différentes leçons ou « variantes<sup>1</sup> », nombreuses entre toutes les versions manuscrites consultées, ne sont restituées qu'en partie, en note, quand jugées significatives (pour les 48 recueils manuscrits qui ont été dépouillés systématiquement ou consultés). Toutefois l'idée même de variantes d'un écrit à l'autre étant centrale dans la question de la chanson à timbres, la section 3 *infra* propose une sélection de quelques couplets ayant été copiés dans de nombreux manuscrits, souvent dans des leçons différentes.

Je note indifféremment par « \*\*\* » tout ornement (fleurons, frises).

## Note sur l'encodage métrique

Pour chaque chanson seront indiquées les *coupes*, c'est-à-dire les schémas métriques associés aux airs (en note quand il s'agit de recueils, en en-têtes sinon). Peu d'airs sont isoformels dans ce corpus (contrairement aux recueils de chansons de goguette du XIX<sup>e</sup> siècle par exemple<sup>2</sup>), sans doute parce qu'il est très resserré dans le temps. Dès lors, les relations entre la forme métrique et l'air sont la plupart du temps bijectives : repérer une forme métrique, c'est souvent connaître l'air<sup>3</sup>.

J'adopte les principes adoptés dans la ressource numérique (en cours de développement) *Trésor des Chansons du 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles*, qui suivent globalement ceux adoptés par A. Tacaille<sup>4</sup>. À terme l'idéal serait de reverser les chansons de la Fronde dans cette base de données pour espérer retracer la vie de certains airs (grâce à leur coupe et non leurs noms de timbre, très volatiles).

Le premier chiffre encode le nombre de vers par strophes, les suivants les mètres successifs, en distinguant les terminaisons féminines et masculines par les lettres f (puis g, h, i, etc.) et M (puis N, O, P, etc.). Par exemple, la formule : 8\*8fMfMggNN encode cinq huitains d'octosyllabes à rimes alternant en genre, d'abord croisées puis suivies.

Les refrains sont délimités par la barre verticale (tube ou « pipe » en anglais : « | ») ; pour les refrains, les rimes sont notées par x/X, y/Y (la majuscule indiquant le genre de la rime).

---

<sup>1</sup> L'idée de « version originale » ou de « vraie leçon » employées par Hubert Carrier n'ont pas de sens dans ce type de corpus (Mazarine Ms 4678-1, fiche Blot 2 : « Lachèvre a retenu une autre variante incontestablement moins bonne et qui n'a guère de chances d'être le texte original »). Carrier s'appuie sur des sondages dans Mazarine Ms 2244, « Maurepas », « Clairambault » et BnF f. NAF 10789, « qui parfois complètent une chanson ou donnent la vraie leçon ». Fort de ces comparaisons, il revendique de garder toute sa « liberté quant au choix de la bonne leçon » (*ibid.*).

<sup>2</sup> Dans sa célèbre *Clé du Caveau*, Pierre Capelle rassemble des dizaines de timbres qui correspondent à une même coupe (notamment les huitains d'octosyllabes, n° 5 et 6 : Pierre Capelle, *La Clé du caveau, à l'usage de tous les chansonniers français, des amateurs, auteurs, acteurs du vaudeville et de tous les amis de la chanson, par C\*\*\*, du Caveau moderne*, Paris, Capelle et Renard, 1811, p. 74-82.

<sup>3</sup> A priori un seul cas fait exception, les airs « Réveillez vous belle endormie » et « Or écoutez peuple de France », tous deux sur la coupe 4\*8fMfM.

<sup>4</sup> *L'Air et la chanson. Les paroliers sans musique au temps de François I<sup>er</sup>*, Paris, mémoire d'hdr, 2015, 2 t. La base de données *Trésor des Chansons 16-17* est en cours de développement, Sorbonne Université, dir. Alice Tacaille et Tatiana Debbagi-Baranova.

Cette notation a ses limites :

- Je n'ai pas encodé le nombre de strophes (contrairement aux normes du projet *Trésor des chansons 16-17*), car l'intérêt principal de l'encodage se situe à mon avis au niveau intrastrophique, notamment pour repérer les récurrences et les associations entre un air et des paroles. La notation du nombre de strophes est très variable d'une copie à l'autre, et fait perdre de vue la forme métrique. J'indique le nombre de strophes dans le chapeau précédant chaque chanson.
- La notation choisie ici est également inspirée de celle de la somme de Patrice Coirault sur le répertoire de chansons de tradition orale<sup>5</sup>. Elle n'a aucune finesse intramétrique (ce n'était pas non plus le but de Coirault qui visait des concordances plus globales au niveau de la strophe). Elle ne permet pas de renseigner la quantité syllabique des hémistiches. Les quantités syllabiques pourront être précisées au cas par cas si elles semblent interprétables.

## Références et abréviations

### Dictionnaires et lexiques

- Oudin 1640 : OUDIN, Antoine, *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de Proverbes et Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de Livres*, Sommaille, 1640.
- DAF 1694 : *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, V<sup>ve</sup> Jean-Baptiste Coignard, 1694, 1<sup>e</sup> éd.
- Furetière 1690 : FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes [...]*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1690.
- Richelet 1680 : RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680.

### Airs notés et répertoire de timbres

- Coirault 2020 : COIRAULT, Patrice, *Mélodies en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Répertoire des timbres de Patrice Coirault*, révisé, organisé et complété par Marlène Belly et Georges Delarue, Paris, BnF Éditions, 2020.
- Laforte 1983 : LAFORTE, Conrad avec Edith Champagne, *Le Catalogue de la chanson française*, t. VI, *Chansons sur des timbres*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, collection « Les Archives de folklore », 1983.

### Éditions modernes

- Sautreau 1793 : SAUTREAU DE MARSY, Claude-Sixte, *Nouveau Siècle de Louis XIV, ou poésies-anecdotes du règne et de la cour de ce prince ; avec des notes historiques et des éclaircissements*, Paris, F. Buisson, 1793.
- Moreau 1853 : MOREAU, Célestin, *Choix de Mazarinades*, Paris, Jules Renouard, 1853, 2 vol.
- Lachèvre 1919 : LACHÈVRE, Frédéric (éd.), *Les chansons libertines de Claude de Chouigny, baron de Blot l'Eglise (1605-1655) Précédées D'une Notice Et Suivies De Couplets De Ses Amis : Ch. de Besançon, Condé, Cyrano De Bergerac, Hotman, Carpentier De Marigny, Patris, Le Chevalier De Rivière*, Paris, coll. « Le libertinage au XVII<sup>e</sup> siècle », s. 1., 1919.
- Tallemant 673 : TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon, *Le Manuscrit 673*, éd. V. Maigne, Paris, Klincksieck, 1994. Si cité d'après le manuscrit original, est citée la cote du manuscrit : BM de La Rochelle, Ms 673.

---

<sup>5</sup> *Mélodies en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Répertoire des timbres de Patrice Coirault*, révisé, organisé et complété par Marlène Belly et Georges Delarue, Paris, BnF Éditions, 2020. Désormais Coirault 2020.

Institutions patrimoniales de conservation :

Ars. : fonds de l’Arsenal, Bibliothèque Nationale de France

BnF : Bibliothèque Nationale de France

Mazarine : Bibliothèque Mazarine

Kansas : University of Kansas Archives, MSS, Rare Books, Kenneth Spencer Research Library, Lawrence

### Identifiants bibliographiques de mazarinades

- *M* + *numéro* : identifiant dans la bibliographie des mazarinades de Célestin Moreau : MOREAU, Célestin, *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, Jules Renouard, 1850-1851, 3 t.  
MOREAU, Célestin, “Supplément à la Bibliographie des mazarinades”, In *le Bulletin du Bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, Techener, 1862, p. 786–829.  
MOREAU, Célestin, “Supplément à la Bibliographie des mazarinades”, In *le Bulletin du Bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, Techener, 1869, p. 61–81.

- *BM* : identifiant pérenne de la nouvelle bibliographie en ligne des mazarinades de la Bibliothèque Mazarine : <https://mazarinades.bibliotheque-mazarine.fr/>

- *Antonomaz* + *numéro* : les identifiants ajoutés par mon projet sur les mazarinades, pour les pièces non repérées par la tradition.

### Références numériques

- *Antonomaz* : site de mon projet sur les mazarinades : <https://antonomaz-huma.num.fr/>. Les identifiants Moreau et BM, précisés pour chaque chanson, y sont directement requêtables, ce qui permet d’accéder au fac-similé de la chanson quand il est disponible (majorité des cas). Notons que toutes les ressources disponibles sur Google Books ont été transformées et exposées (via le protocole IIIF<sup>6</sup>).

- *Bibnum* : Bibliothèques numériques de l’institut de France (incluant celle de la Mazarine) <https://bibnum.institutdefrance.fr/>

- *Gallica* : Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France : <https://gallica.bnf.fr>

---

<sup>6</sup> *International Image Interoperability Framework*. Il s’agit d’un format d’interopérabilité pour les images patrimoniales, assurant leur citabilité, leur exploitation numérique (comme l’annotation et la comparaison de documents).

## Section 1. Les chansons imprimées pendant la Fronde

Quoiqu'ils soient souvent passés inaperçus, de très nombreux couplets ont été imprimés pendant la Fronde. Leurs intitulés ne sont pas explicites pour la plupart, mais la concordance avec des sources manuscrites et les coupes des airs fréquents à l'époque permet de retracer sûrement le statut générique et multimodal qui fut celui de ces écrits.

Je les classe autant que faire se peut dans l'ordre chronologique de leur impression, même si la datation par mois voire par jour, qui serait idéale en l'espèce, est difficile. En tout état de cause, ce sont des pièces imprimées entre 1649 et 1653, dates ordinairement retenues pour décrire le phénomène éditorial des « mazarinades<sup>7</sup> ». Rien ne prouve que ces couplets aient toujours été chantés : toutefois sont-ils proposés à la performance chantée. Cette section est donc consacrée aux mazarinades chantables.

Après avoir donné la liste la plus complète possible des imprimés chantables ou incluant des chansons (1.1), j'en édite un échantillon (1.2) de 43 libelles. Le genre des « triolets » y est surreprésenté (29 pièces imprimées, sans compter les rééditions dans les divers paroliers). Il ne s'agit pas seulement de chansons contestataires ou subversives : le chant était utilisé dans le rituel et la célébration (de la paix, des naissances, des entrées royales etc.), ce dont la sélection suivante tâche de rendre compte (voir *infra*, texte n° 21).

Rappelons que la pratique de la chanson était (en principe) encadrée et que les chansons dites diffamatoires étaient punies, au même titre que les libelles<sup>8</sup>. L'écrit imprimé ne donne donc qu'une image partielle de cette pratique. Les annexes suivantes, principalement consacrées aux copies manuscrites, visent à compléter cette partie immergée de l'iceberg. Toutefois la justice et la police du royaume peinaient à faire appliquer ses règlements de libraire, de sorte que l'imprimé contient aussi des textes qui n'auraient pas passé la censure des pouvoirs. C'est en partie pour cette raison que ces écrits ne se donnent pas tous explicitement comme chansons sur leur page de titre et qu'il m'a semblé utile d'en publier la plus grande partie pour révéler leur statut chantable.

Pour compléter cet échantillon, la majeure partie des chansons imprimées qui se trouvent en ligne sont documentées sur le site du projet numérique que j'ai conduit sur les mazarinades : <https://antonomaz.huma-num.fr>. Cette ressource permet de voir la matérialité des documents qui y sont en fac-similés numériques, et de les replonger dans leur contexte de librairie, au milieu des quelque 3000 documents collectés sur ce site.

Enfin, je propose des enregistrements de ces chansons ici : <https://tinyurl.com/ChantsFronde> (voir le volume 3 pour les choix éditoriaux et interprétatifs concernant la musique).

---

<sup>7</sup> Pour une mise en perspective de ce terme et de ce phénomène, voir *supra*, volume 1, introduction et chapitre 2, 3, a.

<sup>8</sup> Voir *supra*, volume 1, chapitre 1, D, 2, a.

## A. Bibliographie des chansons imprimées en France pendant la Fronde

Les titres précédés de ronds (°) font l'objet d'une édition en annexe 1.2 (deux ronds si le libelle est publié *in extenso*, un seul s'il a fallu couper les extraits où figurent les chansons ou bien si le texte est déjà consultable dans une réédition moderne).

Les chansons reprises en recueil ne sont éditées qu'une fois ci-dessous : les rééditions étant signalées, le texte peut être lu, avec les variantes éventuelles des rééditions, dans la partie éditoriale en 1. 2 (il s'agit essentiellement des reprises dans les paroliers intitulés *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, n° 7, 33, 40 et 41).

Le lieu de conservation n'est précisé que pour les exemplaires uniques. Sinon sont indiqués les identifiants (Moreau, BM pour Bibliothèque Mazarine, Antonomaz pour les identifiants des pièces que j'ai retrouvées).

J'inclus les imprimés où la chanson est insérée parmi d'autres séquences de textes ou d'autres genres (ces couplets sont édités dans leur contexte en 1.2).

Je mets le titre de la chanson entre guillemets quand il s'agit d'un extrait d'imprimé et en italiques si c'est le titre du placard ou du libelle.

### a) Placards

- °° *Chanson nouvelle, à la loüange de Monsieur de Broussel, conseiller du roy en sa Cour de Parlement de Paris : Sur le chant Thoinon la belle Jardiniere, &c.* [1649], placard ; in-4. (Antonomaz2). *Infra* n° 3.
- °° *Chanson nouvelle, sur la complainte du prince de Condé, sur le chant « Cloris aymable de qui les beaux yeux, etc. et L'ornement des Chansons de ce temps : pour ce qui ce passe à la cour : sur le chant, De la Fronde, &c., s. l. n. d.* [Rouen ?] [février 1650], placard ; in-4. (Antonomaz3). *Infra* n° 27.
- *Le vray portraict de monsieur le Duc de Beaufort general de l'Armée du Roy, & du Parlement, contenant la « Chanson nouvelle, à la loüange de monsieur le Duc de Beaufort,* [1649 ?], placard ; in-4. Bibliothèque nationale centrale de Florence, BID : CFIE030532. (Antonomaz6)
- °° *Chanson nouvelle à la louange de nos chefs*, s. l. n. d. [vers 1649]. Placard illustré ; in-fol. plano. Chanson sous la gravure du placard. (BM02002). *Infra* n° 1.
- ° *Recit de ce qui s'est fait et passé a la marche mazarine, depuis sa sortie de Paris jusques à Sedan*, s. l. n. d. [1651], placard illustré ; in-folio. Chanson sous la gravure du placard : « La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courier de Bruxelles de ce qui ce passe en France sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, Sur le chant, Dites-moy compagnon Lance ». (BM01481). *Infra* n° 34.
- °° *La Chasse donnée à Mazarin par les généreux Frondeurs*, s. l. n. d. [1651], placard illustré ; in-folio. Chanson sous la gravure du placard : « chanson nouvelle sur la chasse donnée à Mazarin par les généreux Frondeurs ». (Antonomaz5). *Infra* n° 32.
- ° *Recit véritable du duel arrivé entre deux sœurs proche de Bordeaux, l'une pour avoir pris le party & deffendu la Fronde & l'autre l'Espée, dont l'avantage a esté remporté par la belle frondeuse*, s. l. n. d. [Bordeaux] [juillet 1650], placard illustré ; in-folio. Chanson sous la gravure du placard : « Chanson sur la victoire de la belle Frondeuse ». (Labadie299, BM011484). *Infra* n° 28.



## b) Libelles

Tous les libelles ci-dessous sont au format in-4.

- °° *L'Adieu des escrivains. Triolets*, Paris, chez Denys Pelé, 1650, 4 p. (Moreau42, BM00597). *Infra* n° 29.
- ° *L'Adieu de Mazarin à la France et la confession qu'il fait de toutes ses [ff]ourberies aupar[av]ant son départ*, s. l., 1649, contenant la « Chanson Nouvelle, sur l'exil du Cardinal Mazarin hors de France ». [Sächsische Landesbibliothek-Staats- und Universitätsbibliothek Dresden ; paroles copiées dans BnF Ms. Fr. 12617, p. 137 (« sur l'air de Pourquoi cher Céladon »).] Réimprimé dans les « recueils généraux de chansons mazarinistes » de 1649 et 1651. Voir *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes*, s. l., 1649, chanson XV, p. 13, *Infra* n° 7.
- °° *Air de cour*, dans une brochure de quatre chansons, chez le Gaillard Boiteux, 1651, 2 p. 4<sup>e</sup> chanson : « Dans le Parlement la Fronde se réveille ». *Infra* n° 37.
- *L'Apparition du Mazarin au paysant gascon apres le naufrage : luy racontant ses adventures de l'autre monde. Avec l'imprudence de son grand Camarade Bernard, & d'harri Nanon*, s. l., 1651 [chanson en gascon p. 12 : « Chanson nouvelle de Bernat, & de la Nanon. Sur l'air, Vas-y voir toy-mesme, &c. »]. (Labadie12).
- *Ballade*, 1649, éd. augmentée [1 couplet de triolet p. 6]. (Moreau561).
- ° *Le Babillard du temps, en vers burlesques, racontant tout ce qui s'est fait et passé entre les armées mazarines et celles de messieurs les princes, avec des triolets sur le mesme sujet*, Paris, Jacob Chevalier, 1652, 8 p. [Chanson p. 7-8 : *Triolets de Maistre Julles composez par le Babillard, pour servir d'entretien aux Interessez de ce temps* ; réimprimée dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, 1652, p. 35. *Infra*, n° 41). (Moreau 1<sup>e</sup> Supplément50, BM0137).
- [Scarron, Paul ?], *Le Caresme de Mazarin, ou la Suite des triolets. Sur la copie imprimée à Anvers*, s. l., 1651. Attribution possible à Scarron selon Carrier (*Un vent de Fronde s'est levé ce matin*, Champion, 2012, p. 102-105).
- *Chanson bachique à l'honneur du Seigneur Mardy-Gras*. Sur l'air, Mets l'y toy-mesme, s. l. n. d. (Strasbourg-B.N.U.S. cote CD.115.194,54)
- *Chansons mazarines*, s. l. n. d. [1650-1651] (Moreau681). Non identifié (peut-être recueil *Chansons nouvelles*, conservé à Manchester, *item* suivan).
- *Chansons nouvelles*, s. l. n. d. [1651], 12 p. (conservé à la Bibliothèque de l'Université de Manchester, n° OCLC 644366759). Contient : « Chanson recreative sur la fuite de Mazarin », « Chanson nouvelle, pour boire à la santé du roy & du duc de Beaufort, & Messieurs les princes de Condé, de Conty & de Longueuille », « Le tres-humble remonstrance de Monsieur le premier president faites au roy & a la reyne dans le palais royal, pour la liberté de Messieurs les princes », « La honteuse fuite de Mazarin hors la ville de Paris ». (Correspond peut-être à Moreau681).
- ° *Cinquiesme partie et conclusion de l'agreable conference de deux paysans de S. Oüen & de Montmorency sur les affaires du temps, par le mesme Auteur*, Paris, 1649 [1 couplet de triolet]. (BM00639). *Infra* n° 23.
- °° *Le Coup de Fronde ou l'écho du Bois de Vincenne*, Paris, Jacques Canabot, 1650. (Moreau805, BM01519). *Infra* n° 26.
- *Les Divertissements du carnaval, ou Ode bachique sur l'éloignement du cardinal Mazarin et le prochain retour des princes*, Paris, 1651 (Moreau 1162). [signé C. C. : Claude Chouigny, baron de Blot (selon Carrier<sup>9</sup>) ou Célestin Carneau (hypothèse de l'annotateur

---

<sup>9</sup> H. Carrier, *Les Muses Guerrières*, op. cit., p. 182.

tardif d'un exemplaire de l'autre édition du texte : *Ode Bacchique sur l'éloignement du Cardinal mazarin et le prochain retour des Princes*, Paris, 1651, Moreau2578. Exemplaire Mazarine, cote 10221).

- °° *L'Expression de joye publique de la ville d'Agen. Et les magnificences de la Cour Présidiale d'Agenois pour la nomination de Monseigneur le Prince de Condé au Gouvernement de la Province de Guyenne. Ensemble le récit du balet dansé publiquement dans ladite ville le premier jour de juin, avec les Stances et explications des Figures et Emblemes*, à Agen, par Jean Fumaderes Imprimeur ordinaire du Roy, de la Ville, et Pays d'Agenois, 1651, 16 p. + 7 p. (Labadie183). *Infra* n° 39.
- ° *La Farce des courtisans de Pluton, et leur pèlerinage en son royaume*, s. l., 1649, 28 p. [« Courante de la princesse », p. 17-18] (Moreau137). *Infra* n° 5.
- ° *La Gazette de la place Maubert, ou Suite de la Gazette des halles, touchant les affaires du temps. Second nouvelle*, Paris, Michel Mettayer, 1649 [couplets p. 10-12] (Moreau1469). *Infra* n° 6.
- *Le Grand ballet ou le Branle de sortie dansé sur le théâtre de la France par le cardinal Mazarin et par toute la suite des cardinalistes et mazarinistes. De l'impression de Bâle, en la boutique de maître Personne, à la rue Partout, à l'enseigne de la Vérité toute nue en hyver*, Bâle [ie Paris, jeu de mot avec le verbe baller], 1651 (Moreau1204, BM01204).
- *L'Interprétation du Feu d'Artifice fait par Messieurs les très Illustres, très Magnanimes et très-Victorieux Officiers de Bordeaux, suivie de la Chanson des braves Frondeurs pour boire à la santé du Roy & de nos Princes, sur l'air de Quolintampon. Le tout dédié à leur générosité triomphante*, jouxte la copie imprimée à Bordeaux par Pierre du Coq, et à Paris, chez Jean Brunet, 1651, 7 p. (Moreau1720). [1 chanson, p. 6-7].
- ° *La Juliade, ou Discours de l'Europe à monseigneur le duc d'Orléans sur l'éloignement du cardinal Mazarin et le retour des princes*, s. l., 1651, 47 p. (couplets de triolet : « Il s'en va ce grand cardinal », p. 19 ; « Vive Marguerite et gaston », p. 47 ; 2 vers d'une « vieille chanson », p. 30 ; chanson sur l'air du « Pour et le contre », p. 39) (Moreau1778). *Infra* n° 38.
- ° *Lettre de Belle-Roze à l'abbé de la Rivière*, Paris, Claude Boudeville, 1649, 8 p. [1 chanson du Savoyard, p. 8]. (Moreau1902). *Infra* n° 15.
- °°[*Mazarin aux pieds du Parlement*, s. l., 1649. (Moreau2430)]. *Infra* n° 9.
- °° *Les Merveilles de la Fronde du grand Herc[u]les de Paris*, Anvers [i. e.Paris], 1649. (Moreau2558). *Infra* n° 24.
- ° *La Mort funeste du cardinal Mazarin, avec son épitaphe, dédiée à monseigneur le duc de Beaufort, duc et pair de France, et protecteur du peuple* [chanson p. 8 : « La Mazarinade composée à quatre parties lorsque le Mazarin assiegeoit la Ville de Bordeaux », s. l., 1651. (Moreau2497, BM00591). *Infra* n° 35. Réémis sous le titre : *L'avant-coureur de la fin tragique du cardinal Mazarin*, s. l., 1651 (BM00592).
- ° *La My-Caresme de Mazarin, ensemble les Tricotets envoyés à ses niepces*, Paris, jouxte la copie imprimée à Bordeaux, 1652, in-4, 7 p. Moreau 2° Supplément145. [chanson p. 6-7 : « Les tricotets de Mazarin », réimprimée dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, Marignon Jacquet, 1652, p. 26 : *infra* n° 41]
- °° *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes, et plusieurs qui n'ont point estéés chantées depuis la sortie de messieurs les princes, avec les tricotets et triolets de Mazarin depuis sa sortie*, Paris, Marignon Jacquet, 1652, in-4, 35 p. *Infra* n° 41.
- ° *Nouveaux triolets frondeurs, ou les Triomphes de la Fronde*, s. l., 1650, in-4, 7 p. ; réimprimé dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, Paris, Marignon Jacquet, 1652, p. 23-24 (*Infra*, n° 41) (Moreau2541).
- °° *La Nouvelle courante. À la Reine*, Rouen, s. l., 1649 (Moreau2542). *Infra* n° 8.

- ° *Oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin, avec quelques autres pièces du temps, contre lui*, Paris, s. l., 1649 [4 chansons, p. 10-12]. Moreau2638. *Infra* n° 4.
- *La Perle des Triolets ou L'Antiquité renouvelée avec les noms & surnoms des plus Genereux Frondeurs, de la Ville & des Faux-bourgs de Paris*, Paris, François Noël, 1650. Moreau2747.
- *Le Portrait de Mazarin* [janvier 1649] (Moreau2821). Non retrouvé. Contiendrait les II<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> chansons du *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes*, s. l., 1649 : « La Menace du très-fidèle peuple de Paris faite à Mazarin » et « L'arrivée de Monsieur de Beaufort, dans la ville de Paris ».
- °° *Le Pour et le Contre de la Cour, ensemble le Pasquin sur les affaires du temps, mis en François*, s. l., 1649, in-4, 8 p. (Moreau2833). *Infra* n° 17.
- *La réconciliation des bonnets rouges avec les bonnets bleux ou le récit véritable de ce qui se passa de véritable sur les fossés de la maison de la ville le 29 may 1651 sur l'heureux succès des bons frondeurs bordelais, avec la chanson bachique des Garçons Marchands de Bourdeaux, sur la réunion de la Fronde*, s. l. n. d, 8 p. [chanson p. 8, citée par Jouhaud 2009, p. 149-150]. (Labadie300).
- *Recueil curieux des chansons et airs de cour de ce temps. Dédié aux enfans de la jubilation*, A Paris, de l'imprimerie de Jacques Rebuffé, [1650] 24 p. ; in-12 [BnF, RES VM COIRAUT-139. Datation Coirault]
- °° *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes, et avec plusieurs qui n'ont point été chantées*, Paris, 1649, 27 p. (Moreau3055, BM01237). *Infra* n° 7.
- ° *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes, et avec plusieurs qui n'ont point été chantées*, Paris, 1649 [ie 1651], 32 p. (BM01238) *Infra* n° 33.
- ° *Recueil general de toutes les chansons Mazarinistes qui ont esté faites tant durant la premiere Guerre de Paris que jusques au temps present*, s. l., 1651, 17 p. University of Kansas Archives, MSS, Rare Books, Kenneth Spencer Research Library, cote 3874751 (seul exemplaire repéré au monde). *Infra* n° 40.
- ° *Le Salut des Partisans et autres pièces du temps*, 1649. (Moreau 3577). Réimprimé dans le *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* (s. l., 1649), dans les deux éditions augmentées de 1651 (s. l.) et dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, Paris, Marignon Jacquet, 1652 : *Infra* n° 7, 33, 40, 41.
- °° [Scarron, Paul], *Sur la conférence de Ruel en mars. Vers burlesques du sieur S.*, s. l., 1649, 4 p. (Moreau3734). *Infra* n° 12.
- ° *Le second babillard du temps. Racontant tout ce qui s'est fait & passé, entre les armées mazarines & celles de messieurs les Princes. En vers burlesques. Ensemble les triolets de la ville de Miradoux, renduë à l'obeïssance de monsieur le prince de Condé*, Paris, Marignon Jacquet, 1652 (BM01391). La chanson finale est réimprimée sous le titre « Triolets nouveaux sur la prise de la ville de Miradoux, par Monsieur le Prince de Condé », dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, Paris, Marignon Jacquet, 1652, p. 27. *Infra* n° 41.
- ° *Les trahisons descouvertes et le Peuple vendu dediez à Monseigneur le duc de Beaufort*, 1649 (édition augmentée de 12 p., 1 chanson p. 11-12). (Moreau3794). *Infra* n° 10.
- Triolet « Je ne veux Rubans ny Bijous », à la suite de *Lettre ou Cartel du mois de may à madame \*\*\**, sous le nom de Flore, par Florent Fleury, en vers burlesques ou non, Paris, Denys Langlois, 1649, 11 p. (chanson en dernière page, repaginée en « p. 3 » : la chanson est donc autonome au plan de la bibliographie matérielle). (Moreau2248)
- ° *Triolets à faire le Tacet sur le temps présent, suivis des Triolets de Maistre Jules composez par le Babillard, pour servir d'entretien aux Interessez de ce temps*, Paris, Simon le Porteur, 1652 (Moreau3846). La deuxième chanson est imprimée dans : *Le Babillard du temps, en vers burlesques, racontant tout ce qui s'est fait et passé entre les armées mazarines et celles*

- de messieurs les princes, avec des triolets sur le mesme sujet*, Paris, Jacob Chevalier, 1652, p. 8 et dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, 1652, Paris, Marignon Jacquet, p. 35. *Infra* n° 41.
- °° *Triolets à la Mode sur la Paix faits dans la pomme de Pin pour l'heureux retour du Roy à Paris*, Paris, Denys Langlois, 1649 (Moreau3847). *Infra* n° 20.
  - *Les Triolets d'Apollon et des neuf Muses*, Paris, s. l., 1650. (Moreau3848)
  - *Triolets de Bourdeaux*, s. l., 1649. (Moreau3849)
  - *Triolets de joye chantez par Paris pour chasse la melancolie*, premiere partie, Paris, Denys Langlois, 1649. (Moreau3850)
  - °° *Les Triolets de la cour*, Paris, Nicolas Bessin, 1649. (Moreau3851) *Infra* n° 14.
  - ° *Les Triolets de la cour, A l'arrivée de Mazarin*, 1652, in-4, 7 p. Réimprimé dans le *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes*, Paris, Marignon Jacquet, 1652, p. 25-26 (Moreau3852). *Infra* n° 41.
  - °° [Scarron, Paul ?], *Les Triolets de Mazarin, Sur le sujet de sa fuite*, sur la copie imprimée à Anvers, 1651 (Moreau3853). Attribution possible à Scarron selon Carrier (*Un vent de Fronde s'est levé ce matin*, Champion, 2012, p. 85-101). *Infra* n° 36.
  - *Triolets de Paris*, s. l., 1649. (Moreau3854)
  - °° *Triolets de Saint Germain*, s. l., 1649. (Moreau3855)
  - *Les Triolets du grand combat, Savoyard et Champagne*, Paris, 1649. (Moreau3656)
  - *Triolets du Palais Royal envoyez au palais d'Orléans, avec la response du Palais d'Orléans au Palais Royal*, s. l., 1649. (Moreau3857)
  - *Triolets du prince de Condé*, Paris, s. l., 1649. (Moreau3858)
  - °° *Triolets du temps selon les visions d'un petit fils du grand Nostradamus. Faits pour la consolation des bons françois. Et dédiés au Parlement*, Paris, Denys Langlois, 1649. (Moreau3859). *Infra* n° 11.
  - *Triolets nouveaux sur la paix, faits dans la Pomme de Pin, pour l'heureux retour du roy*, Paris, Denys Langlois, 1649. (Moreau3860)
  - °° *Triolets pour le temps présent*, Paris, Claude Boudeville, 1650. (Moreau3861). *Infra* n° 25.
  - *Triolets prophétiques sur la naissance du Prince Duc de Valois*, Paris, Pierre Du Pont, 1650. (Moreau3862)
  - *Triolets royaux du roi, de la reine, du duc d'Anjou, sur le bon succès de leur voyage (en Normandie)*, Paris, David Beauplet, 1650. (Moreau3863)
  - *Triolets sur l'arrivée du Roy en sa bonne ville de Paris*, Paris, David Beauplet, 1650. (Moreau 2<sup>e</sup> supplément203)
  - *Triolets sur Cambrai*, s. l., 1649. (Moreau3865)
  - *Triolets sur la conférence tenue à Ruel*, s. l., 1649. (Moreau3866)
  - *Triolets sur la France métamorphosée*, s. l., 1649. (Moreau3867)
  - *Triolets sur la jonction des princes pour la déroutte des Mazarins*, Paris, Nouel Le Poutier, 1652, 7 p. (Moreau3868)
  - *Triolets sur la mode de la paille qui court*, Paris, Nicolas Lerrein, 1652. (Moreau3869)
  - *Triolets sur le désir que les Parisiens ont de revoir le roi*, s. l., 1649. (Moreau3870)
  - *Triolets sur le tombeau de la galanterie et sur la réforme générale*, s.l., 1649. (Moreau3871)
  - *Triolets sur le ton royal pour la conférence de Ruel*, Paris, Jacques Guillery, 1649. (Moreau3872)
  - °° *Le Vin emetique, l'unique antidote & le dernier remede, Pour les maux dont la France est menacée par son plus grand Enemy le Cardinal Mazarin. Revelé A un bon François : & Proposé A tous les Amateurs du bien public*, 1652. (Moreau4028). *Infra* n° 43.

c) Imprimés avec privilège ou permission

- Chancy, François de, *Livre des chansons du Sieur de Chancy, maistre de la musique de la Chambre du Roy*, Paris, Robert Ballard, livre III, 1649, avec Privilège de sa Majesté, in-8 ; 43-[1] feuillets.
- Chancy, François de, *Livre des chansons du Sieur de Chancy, maistre de la musique de la Chambre du Roy*, Paris, Robert Ballard, livre IV, 1651, avec Privilège de sa Majesté, in-8 ; 43-[1] feuillets.
- *Chansons spirituelles et autres poésies, dédiées à la Naissance de Jesus-Christ, et à sa gloire. Par le plus indigne de ses serviteurs*, Lyon, Antoine Molin, 1653, avec Approbation & Permission, 40 p.
- ° *Diverses pièces sur les colonnes et piliers des maltôtiers, et les vingt rimes sur leur patriarche*, Jacques Guillery, 1649, Avec Permission [?], in-4, 8 p. [1 chanson, p. 8 : « Ami pendant les barricades »] (Moreau1161). *Infra* n° 2.
- *L'Interprète des écrits du temps, tant en proses qu'en rimes, et son sentiment burlesque sur iceux*, Paris, 1649, Avec Permission [?], in-4, 8 p. [« Sur les barricades », chanson de 2 couplets p. 8] Moreau1721. *Infra* n° 19.
- Lamarre, sieur de, *Les chansons pour danser et pour boire... [à 1 & 2 v.]*, avec Privilège de sa majesté, Paris, Ballard, 1650, 43 f.
- *XVI<sup>e</sup> Livre de chansons pour danser et pour boire*, Paris, Robert Ballard, 1652.
- Rosiers, André de, *Livre des Libertez d'André de Rosiers sieur de Beaulieu*, Paris, Robert Ballard, t. II-VIII, 1649, avec Privilège de sa Majesté.
- Rosiers, André de, *Livre des Libertez d'André de Rosiers sieur de Beaulieu*, Paris, Robert Ballard, t.III, 1651, avec Privilège de sa Majesté, In-8°, 43 ff. et table.
- °°Saint-Amant, Marc Antoine Girard de, *Les Œuvres du Sieur de Saint-Amant*, 3<sup>e</sup> partie, 1649, [« Les Nobles Triolets », p. 80-115. *Infra* n° 16].
- ° Scarron, Paul, « Chanson sur le chant de l'Italienne » ; « Chanson à boire », dans *Les Œuvres burlesques de M<sup>r</sup> Scarron. III<sup>e</sup> partie*, Paris, T. Quinet, 1651, achevé d'imprimé le 12 septembre 1650, p. 36-37 ; p. 40-41. *Infra* n° 22.
- *La seconde suite des triolets royaux sur tout ce qui s'est passé Paris de plus remarquable, depuis la Feste de saint Louys ; Particulièrement les magnificences du Feu Royal fait devant l'Hostel de Ville, en commemoration du jour de la Naissance du Roy*, Paris, Alexandre Lesselin, 1649, Avec Permission.
- *Suite des triolets royaux, sur ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le retour de leurs Maiestez à Paris, tant le jour de la Feste de S. Louys qu'autres jours*, Paris, Alexandre Lesselin, 1649, Avec Permission.
- °°*Les Triolets royaux présentés à Leurs Majestés sur leur retour à Paris*, Alexandre Lesselin, 1649, Avec Permission. (Moreau3864). *Infra*, n° 21.
- ° Voiture, Vincent, « Chansons », dans *Poésies de Monsieur de Voiture dans Les Œuvres de Monsieur de Voiture*, seconde édition revuë, corrigée & augmentée, Paris, Augustin Courbé, 1650, avec Privilege du Roi, p. 57-100 (\*« Autre sur l'air des lanturlu », p. 98-100). *Infra* n° 31].

## B. Édition des chansons imprimées (placards, libelles, *Œuvres*)

### 1. Chanson Nouvelle à la louange de nos chefs (janvier-février 1649)

 <p><b>CHANSON NOUVELLE A LA LOUVANGE DE NOS CHEFS.</b></p> <p>Sur le chant, <i>Voilà qui vendra la Doctrine.</i></p> <p>Paris regarde ses Nautes, Qui flote au gré d'un doux Zéphire, Et que l'on voit faire le port, En voyant rancier l'effigie, Une remorque qui la morit, Quand il veut se faire au piége, Grand Prince qui saurist, Taillé ce fidèle entrepris, Se va couronner de Lianures, Un de la cité Royale, Il conduit à nos Casernes, Contre une troupe de Loyales, Grand Elbeuf qui le trompe, Fait que sa Vierge se feroit, Sont traités la veuve des yeux, Samaison prend par sa gloire, Et se va couronner de Lianures, Mazarin ramène à la doctrine, C'est de l'homme de la France, Menaça à nosse souverain, Et nous ramenera la Paix, Sa valeur qui se va fustiger, Non sera vos parecs effigie, Qu'on nous rendra Loux Auguste, Mazillac ce cœur magnanime, Avec fides de son nom, Qui son fust de sa valeur, Les ennemis malgré leur rage, Toujours nous ont leur mal-bein, Dont les marques de son courage.</p> <p>Ce Bonheur general d'Armée, Rebelle à tous les foyes, Tous les de fers du Cardinal, Su qu'on de vint allégo, Les gens de bien de la France, Un est par sa foy qui se pardonne, A ceux qui sont voutés moines, Sont ceux par sa foy de son courage, Et vint de sa foy de son courage, Ces qui se voutent son mal foye, N'ont rien de grand Capitaine, Par sa foy de son courage, Vint de sa foy de son courage, Avec sa foy de son courage, Mazillac ce cœur magnanime, Avec sa foy de son courage, C'est de l'homme de la France, Menaça à nosse souverain, Et nous ramenera la Paix, Sa valeur qui se va fustiger, Non sera vos parecs effigie, Qu'on nous rendra Loux Auguste, Mazillac ce cœur magnanime, Avec fides de son nom, Qui son fust de sa valeur, Les ennemis malgré leur rage, Toujours nous ont leur mal-bein, Dont les marques de son courage.</p> <p>Ces gens de bien de la France, Un est par sa foy qui se pardonne, A ceux qui sont voutés moines, Sont ceux par sa foy de son courage, Et vint de sa foy de son courage, Ces qui se voutent son mal foye, N'ont rien de grand Capitaine, Par sa foy de son courage, Vint de sa foy de son courage, Avec sa foy de son courage, Mazillac ce cœur magnanime, Avec sa foy de son courage, C'est de l'homme de la France, Menaça à nosse souverain, Et nous ramenera la Paix, Sa valeur qui se va fustiger, Non sera vos parecs effigie, Qu'on nous rendra Loux Auguste, Mazillac ce cœur magnanime, Avec fides de son nom, Qui son fust de sa valeur, Les ennemis malgré leur rage, Toujours nous ont leur mal-bein, Dont les marques de son courage.</p> <p>FIN.</p>	 <p><b>LE SALVT DE LA FRANCE, DANS LES ARMES DE LA VILLE DE PARIS.</b></p> <p>A Le bon Gouvt de la France, conduit par le Marquis de la Fayette Royale. B Son Altesse le Prince de Conti, Generalissime de l'armée du Roy, versant le drapeau de l'Union, accompagné des Ducs d'Elbeuf, de Beaufort, Generaux de l'armée, et du Prince de Marillac, Lieutenant general de l'armée. C Les Ducs de Bouillon et de la Motte-Houdancour, Generaux, accompagnés du Marquis de Vignerot, Lieutenant general de l'armée. D Le Corps du Parlement, accompagné de Messieurs de Ville. E Le Marquis, accompagné de ses Monopoleurs, s'efforçant de reconstruire la Barque d'Argos, par des vents contraires à sa profperité. F Le Marquis d'Acres se voyant, en ascham de couler le Vaisseau à fond, faisant signe au Marquis de luy preser la main dans sa premiere entrepris.</p> <p>A fable resolution de l'Empereur des Troies semblable nous rendre le caducée de son mal-heur, ainsi que cette Ville retient encore le nom d'un de ses derniers Princes, si dans la consultation publique de cette malheureuse generale de l'Etat, Paris, le chef de ce grand corps de la Monarchie Française, si redoublé à tous les ennemis, &amp; qui ne peut estre autre que par le propre peuplier. Si Paris ne vult en premier lieu pour la defense de cette Couronne, &amp; la conservation de son autorité: les armes de Paris, cette Nef plus renommée que celle d'Argos, fust la conduite d'un autre Isidon, digne sang de nos Roy, allié des Polus &amp; des Celles, autres illustres Argonauteres, dont l'esperance &amp; la valeur nous promettent de va parer à leurs ennemis à déjouer les vagues. Inuicibles Heros, que l'orgueil du port ne peut arrester, vous n'auez à combattre en cette celebre conque que un Dragon, gardien de tous les rivages de la France, une harpe orgueilleuse des dieux, &amp; des richesses de ce florissant Royaume, un serpent qui se remplit depuis tant d'années du sang des peuples, &amp; que nostre foiblesse laisse lâchement fier sur tous les bords à son insatiable conuulsiue, à la honte de l'Etat, au desauantage de nostre igne Monarchie, &amp; au mepris des Loix &amp; de la Justice, &amp; qui apertent tant de fages Neurons, s'efforçant de faire resourire aux chespes de leurs propres vices de tous leurs biens. Mais le mal est si grand &amp; si present, que l'effet du remede consiste à la diligence. Portons donc nos armes vers ce ennemy commun de tous les Estats, &amp; ainsi que nostre Poëte a allégué de son Gorge parer les bons vices du Ciel comme un autre Moïse, combattons en vray Isidor, de nos armes de foy que de fer, croyons nostre victoire certaine, &amp; que Paris merita de porter en tout le nom de defendeur de L'ESTAT &amp; de la Ville de la FRANCE.</p>
<p><i>Chanson Nouvelle à la louange de nos chefs</i></p> <p>Bibliothèque nationale centrale de Florence,          BID: CFIE030529 (Gbooks)</p> <p>Illustration 21a</p>	<p><i>Le Salut de la France dans les armes de la ville de Paris</i></p> <p>Bibliothèque Mazarine, cote M 15159          (Bibnum.fr)</p> <p>Illustration 21b</p>

Cet imprimé recycle, en y ajoutant une chanson inédite, l'illustration du plus célèbre placard de la Fronde : *Le Salut de la France dans les armes de la ville de Paris* paru pendant le blocus de Paris, en janvier 1649. Il est vraisemblable que le texte de la chanson ait été ajouté peu après, en lieu et place du commentaire de l'image. Le premier placard associait image et texte : le récit d'un *exemplum* (tiré de l'analogie avec la guerre de Troie), surmonté d'une gravure qui représente un navire battu par les flots, emblème de Paris. Le navire figure Paris menacée par Mazarin, avec une légende qui explicitait les noms des personnages représentés : dans l'ordre, le roi, les meneurs de l'armée frondeuse (les généraux de l'armée frondeuse, avec Conti, Elbeuf, Beaufort et Marillac à leur tête), le Parlement, puis Mazarin et son *analogon* Concini. Ces individus sont ceux-là même qui sont évoqués dans le présent placard, par chacun des couplets, dans le même ordre que celui de la légende qu'ils remplacent : tout se passe comme si la chanson commentait l'image, ici beaucoup plus que dans le placard suivant (« Chanson sur la belle frondeuse »). Il s'agit d'une chanson épique, comme l'indique son titre.

Selon la notice de la BnF, reprise par la Bibliothèque nationale centrale de Florence, ce nouveau placard daterait de 1651, probablement en raison de la note manuscrite qui inscrit cette date en bas du placard<sup>10</sup>. Il faudrait alors penser que « ce grand Prince » dans la strophe 2 désigne Condé, dont la réputation redevient glorieuse dans les libelles de cette année-là. Mais les couplets suivants renvoient clairement aux participants à la contre-offensive du siège de Paris, c'est-à-dire aux opposants à Condé : il n'est pas cohérent que tous ces individus soient loués ensemble en 1651. La Mothe Houdancourt, évoqué dans le 7<sup>e</sup> couplet, n'a plus de régiments à partir du 22 février 1649, ce qui rend invraisemblable la louange de sa bravoure deux ans plus tard. Enfin, la mention de « nos chefs » dans le titre de la chanson renvoie à une union qui ne se trouve guère que pendant la résistance parisienne de janvier à mars 1649. Une autre version du placard conservé à la Bibliothèque de Florence reprend la chanson en remplaçant l'image du bateau parisien par un portrait de Beaufort : « Le vray portraict de monsieur le Duc de Beaufort general de l'Armée du Roy, & du Parlement<sup>11</sup> ».

Ces 14 couplets se chantent sur un air à boire, « Vante qui voudra la Doctrine », qu'on attribue à Phillipot le Savoyard<sup>12</sup>. L'air est manifestement très connu et circule, parfois sous un autre titre mais en restant associé aux paroles de l'air à boire de Phillipot, dans des recueils ultérieurs y compris hors de France<sup>13</sup>. Sa forme métrique permet aussi de chanter ces couplets sur l'air de la petite Fronde. Une hypothèse possible serait que l'air dit « de la petite Fronde » soit celui de la chanson à boire de Phillipot « Vante qui voudra la doctrine » (non noté) : d'une part les formes métriques servant à plusieurs mélodies semblent rares dans ce corpus, d'autre part les airs du Savoyard, bien répandus dans les années 1640, ont probablement servi de répertoire mélodique pendant la Fronde.

#### **Références et concordance**

Édition : *Chanson nouvelle à la louange de nos chefs*, s. l. [Paris] [1649 ?], placard, illustré, in-4°.

Identifiants : BM02002

Cote de l'exemplaire : BnF, Réserve, RES G-Z-344 (9) In-fol. plano.

Autre exemplaire connu : Bibliothèque nationale centrale de Florence, BID: CFIE030529

Forme métrique : 6\*8ffMgMg

Air : Petite Fronde, n° 13 (?)

CHANSON NOUVELLE A LA  
LOUANGE DE NOS CHEFS  
Sur le chant, Vante qui voudra la Doctrine.

Paris regarde ton Navire,  
Qui flotte au gré d'un doux Zéphire

<sup>10</sup> Si tel est le cas, le placard ne date pas exactement du 6 février 1651, comme indiqué sur Gallica, mais d'entre le 16 février et le 3 avril, c'est-à-dire entre le retour des Princes à Paris et les premiers signes de dissensions entre eux et les frondeurs. La date de 1649 est plus probable.

<sup>11</sup> Cote CFIE030532 : <https://opac.bncf.firenze.sbn.it/Record/CFIE030532>.

<sup>12</sup> Il est en tout cas utilisé par ce chansonnier (*Recueil de chansons du Savoyard*, 1665 [réimpression à Paris, Jules Gay, 1862,] p. 35-36). Pour des hypothèses d'attribution de la composition de l'air, voir John Romey, « Singing the Fronde : Placards, Street Songs, and Performed Politics », *Early modern French studies*, "Soundscapes : A special issue for Early Modern French Studies", éd. Tom Hamilton and Nicholas Hammond, 2019-01-02, Vol. 41 (1), p. 52-73 ; ici p. 67.

<sup>13</sup> « Chanson a boire. *Sur le chant, Amour fit entrer dans ma chambre. Vante qui voudra la doctrine/ Je me ris des discours de Pline, [...]* », *Clios Cytter, slaande aardige gezangen, nieuwe wyzen, geestighe steekdichjes en brandende minnekusjes. Baltus Boekholt*, Amsterdam, 1669, p. 180.

Et gagne heureusement le port,  
En vain ton ennemy t'assiege,  
Il ne rencontre que la mort,  
Quand il veut te surprendre au piege.

Ce grand Prince qui favorise<sup>14</sup>,  
Ta juste & fidelle entreprise,  
Se va couronner de Lauriers,  
Issu de la tige royalle,  
Il conduira tous tes Guerriers,  
Contre une troupe desloyale.

Ce grand Elbeuf\* qui le seconde,  
Fait que ta Nef marche sur l'onde,  
Sans craindre la rigueur des vents,  
Sa maison prend part à sa gloire,  
Et ses magnanimes enfans<sup>15</sup>,  
N'aspirent rien qu'à la victoire.

Ce Beaufort\* l'honneur de la France,  
Mettra fin à nostre souffrance,  
Et nous ramenera la Paix,  
Sa valeur qui le rend si juste,  
Nous fera voir par ces effects,  
Qu'on nous rendra Louys Auguste.

Marsillac\* ce cœur magnanime,  
Accroistra de beaucoup d'estime,  
Que l'on faisoit de sa valeur,  
Les ennemis malgré leur rage,  
Trouveront bien-tost leur mal-heur,  
Dans les marques de son courage.

Ce Bouïllon\* general d'Armée,  
Reduira bien-tost en fumee,  
Tous les desseins du Cardinal,  
Sa goutte devient allegee.  
Et l'on connoist qui n'a du mal,  
Que pour voir la France affligée.

Ce genereux Duc de Cardonne<sup>16</sup>,  
Il n'est pas raison qu'il pardonne,  
A ceux qui l'ont voulu noircir,  
Son cœur paroistra dans l'orage,  
Et remplira de repentir,  
Ceux qui desiroient son naufrage,

Noirmontier\* ce grand Capitaine,  
Par une preuve très certaine,  
Fera connaitre son ardeur,  
Il fera reflourir la France,

---

<sup>14</sup> Le prince de Conti\*.

<sup>15</sup> Charles III de Lorraine d'Elbeuf, François Marie de Lorraine d'Elbeuf, François Louis de Lorraine d'Elbeuf, comte d'Harcourt. Ces trois enfans du duc d'Elbeuf sont satirisés dans de nombreuses chansons de la fin du blocus, pour avoir négocié de trop grands avantages en échange de leur soutien à la première Fronde. La qualification de « magnanimes » semblent ici être, au premier degré, louangeuse.

<sup>16</sup> La Mothe Houdancourt\*.



Avec sa première splendeur,  
Malgré l'envie & l'insolence.  
Ces Sénateurs prudents & sages<sup>17</sup>,  
Feront éclater leurs courages,  
Dans la force de leurs avis,  
Ils signaleront leur prudence,  
Et malgré tous les favoris,  
Nous mettrons tous dans l'abondance.

Ces sages Officiers de ville,  
Feront voir leur prudence utile,  
Au bien de tous les habitants,  
Ils ont bien évité la ruine,  
Et ont fait amas pour long-temps,  
De l'ennemi de la famine.

Cependant voyons que l'Eglise,  
Benit nostre juste entreprise,  
Cet auguste Coadjuteur\*,  
Arme pour nous des gens de guerre,  
Aussi l'on benit sa ferveur,  
Jusques aux deux bouts de la terre.

En vain donc Mazarin s'efforce,  
Il n'aura pas assez de force,  
Pour réussir dans ses desseins,  
Nous avons de bons Capitaines,  
Nous avons de bons magasins,  
Et l'église benit nos peines.

Avant de plus mouïller l'Ancre  
S'il prenoit garde au marquis d'Ancre\*<sup>18</sup>  
Il songeroit à ce qu'il fait,  
Dieu lassé de ses injustices,  
Punira bien-tost son forfait,  
Et chastira ses artifices,

Ainsi grand Roy qu'un bon Genie,  
Par la Providence infinie,  
Amene en sa fidelle Nef,  
Venez voir nostre chere bande,  
Vous serez leur unique Chef,  
Puisque c'est vous seul qu'on demande.

FIN.

---

<sup>17</sup> Les parlementaires.

<sup>18</sup> L'image représente en effet Concini (marquis d'Ancre) qui aide Mazarin à faire couler le bateau de Paris. Sur la gravure, il a une ancre marine à la main, qui fait figure d'emblème allégorique du titre de noblesse que s'était acheté ce favori de Marie de Médicis.

## 2. « Sur les barricades » (1648-1649)

Cette chanson de deux couplets figure à la fin d'une brochure de deux cahiers rassemblant des poésies diverses relatives au début de la Fronde : *Diverses pièces sur les colonnes et piliers des maltôtiers, et les vingt rimes sur leur patriarche*. Ce micro-recueil imprimé ferait allusion par le titre au chancelier Séguier (patriarche, ou chef des maltôtiers, c'est-à-dire les partisans jugés responsables de la hausse des impôts) ; c'est du moins le cas du premier poème de 20 vers, un monorime en *-üe*. Les poésies suivantes (sonnet parodiant Malherbe : « Orgueilleux bâtiments où l'injuste abondance [...] », quatrains, rondeaux, anagrammes), fustigent Mazarin et Particelly d'Emery, l'impopulaire surintendant des finances. La mention de ces trois individus, très puissants depuis la mort de Richelieu, invitent à dater les poésies de la fin de 1648, même si l'impression date de 1649. Le cas d'impression de poésies qui courent depuis plusieurs mois est alors fréquent, en raison de l'explosion de l'imprimé non censuré pendant l'exil de la cour hors de Paris, entre janvier et mars 1649.

Les couplets qui closent l'imprimé ont la forme de chanson à boire, et évoque les barricades des 26-28 août 1648. Conformément aux codes de la chanson bachique, toute activité autre que la boisson est déclarée secondaire et le locuteur chantant se montre spectateur des troubles, attentiste voire indifférent. Quelques mois après un événement rapidement devenu iconique du début de la Fronde, c'est toutefois l'occasion de rappeler les camps en présence et l'implication de la population parisienne (« Des gens-d'armes ou des Bourgeois ») et sa victoire sur la cour lors des barricades.

La chanson figure en dernière page du dernier feuillet, ce qui pouvait lui donner une certaine visibilité (comparable à celle d'une quatrième de couverture) et autoriser une appropriation autonome.

### Références et concordances

Édition : *Diverses pièces sur les colonnes et piliers des maltôtiers, et les vingt rimes sur leur patriarche*, Jacques Guillery, 1649, in-4, 8 p.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée à ce jour.

Identifiants : Moreau1161.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-2593

Forme métrique : 6\*8ffMggM

Air : non identifié

DIVERSES PIECES  
SUR LES  
COLOMNES ET PILLIERS<sup>19</sup>  
DES MALTOTIERS  
Et les vingt Rimes sur leur Patriarche.

\*\*\*

A PARIS  
Chez JACQUES GUILLERY, ruë des Sept-  
Voyes, devant le College de Fortet,  
proche Mont-Aigu.  
M. DC. XLIX.  
AVEC PERMISSION.

<sup>19</sup> Au sens métaphorique. À l'article *pilier* Furetière écrit : « se dit figurément en Morale, de ce qui soutient un corps métaphorique. Ce Prelat est un des fermes *piliers* de l'Eglise, de la Foy. Ce Ministre est un *pilier* de l'Estat. On dit au contraire en mauvaise part, C'est un *pilier* de cabaret, de jeu de paume, etc. ».

[p. 8]

Sur les Barricades.

AMIS, pendant les Barricades  
Où l'on entend les mousquetades,  
Beuvons icy tous à la fois,  
Et regardons avec le verre  
Qui emportera la Victoire  
Des Gens-d'armes, ou des Bourgeois.

L'on n'entend que clyquetis d'armes  
Par tout on crie : Aux armes, aux armes :  
Mais mocquons nous de leurs débats,  
Ne songeons qu'à prendre le verre  
Et laissons leur faire la guerre  
Tandis que nous vidons les plats.  
FIN

### 3. Chanson nouvelle à la louange de M. de Broussel (début 1649)

La chanson est un éloge de Pierre Broussel, parlementaire très populaire au moins depuis les barricades d'août 1648. Pendant cet épisode qui constitue un des premiers mouvements de la Fronde<sup>20</sup>, la population parisienne s'était soulevée pour sa libération. La chanson est ultérieure, car elle évoque le blocus de Paris et appelle de ses vœux la paix (qui sera signée le 1<sup>er</sup> avril 1649). Imprimé sans page de titre, sur une seule page grâce à la disposition en double colonne, il s'agit d'une feuille volante, typiquement distribuable par le colportage ou la diffusion urbaine informelle. La Bnf la qualifie de placard.

Elle est recomposée et réimprimée dans les trois éditions du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, en 1649 et 1651 (*infra*, n° 7 et 33, 40).

#### **Références et concordance**

Édition : *Chanson nouvelle a la louange de Monsieur de Brousel, conseiller du roy, en sa cour de Parlement de Paris : Sur le chant, Thoinon la belle Jardinière, &c.*, [1649], placard, in-4, pièce cartonnée.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : BnF Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 7 (copie d'après l'imprimé : en marge : « imprimée en une feuille volante »)

Identifiants : Antonomaz2

Rééditions : *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, 1649, p. 24 (chanson XXIV).

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-2238

Forme métrique : 8\*6\*8fMfMgg

Air : Graveline (n° 16)

CHANSON NOUVELLE A LA LOUANGE DE MONSIEUR DE BROUSEL, CONSEILLER DU ROY, en sa Cour de Parlement de Paris : Sur le chant, Thoinon la belle Jardiniere, &c<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Après les soulèvements de la rue Saint-Denis en janvier 1648.

<sup>21</sup> Air « Graveline » (timbre n° 16).

Ne faut point passer sous silence,  
Les faits de Monsieur de Broussel\*,  
Car par sa grande vigilance  
Et par son soing continuel  
Rendra la France Florissante  
Qui ne sera plus languissante.  
\*\*\*

François il nous faut crier vive,  
Louys nostre Roy Tres-Chrestien,  
Aussi que tout bon-heur arrive  
A de Broussel homme de bien,  
La France luy est redevable  
Par son conseil tres-admirable.  
\*\*\*

Heureux le jour de la Naissance  
A de Broussel homme estimé,  
Dans Paris & par tout la France,  
Il est de tout chacun aymé  
A ce vertueux personnage  
Tout Paris à rendu hommage.  
\*\*\*

Cette belle langue faconde  
Et son parler du tout divin  
N'avoit-il pas ravy le monde ?  
Comme fit autre-fois Servin<sup>22</sup>,  
De Broussel en a fait de mesme  
Ce qui fait que tout chacun l'ayme.  
\*\*\*

Faut avoir dans nostre memoire  
Desormais Monsieur de Broussel,  
Car il nous ayme il le faut croire  
D'un amour qui est paternel  
Qui fait que par tout on l'admire,  
Et que tout bien on luy desire.  
\*\*\*

Prions Dieu benir ses années,  
Et qui les vueilles prolonger  
Et que la paix nous soit donnée  
Afin de nos maux soulager  
Et nous oster de l'indigence  
Et nous renvoyer l'abondance.  
\*\*\*

La France sera réjoüie  
Aussi ses pauvres Habitans,  
Qui pourront mieux gagner leur vie,  
Et desormais vivre contans  
Nous faut donc réprendre esperance  
De bien-tost sortir de souffrance.

---

<sup>22</sup> Louis Servin, avocat général au parlement de Paris, mourut en 1626, après avoir prononcé un discours contre de nouveaux édits décrétant des impôts.

\*\*\*

Mais quel bon-heur pour sa lignée  
Que ses parens furent joyeux  
Quand liberté luy fut donnée  
Et qui le revirent auprès d'eux  
Grand joye en eut la populace,  
Qui à Dieu en a rendu grase,<sup>23</sup>  
FIN.

4. « Grand Cardinal que la fortune » et « Qu'en Direz-vous », dans *L'Oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin* (début février 1649)

*L'oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin* est un petit recueil (3 cahiers, 12 pages) de huit pièces de poésies : trois sonnets, un rondeau, deux chansons et deux autres pièces. Elles ont probablement été conçues en 1648, mais imprimées en 1649 pendant le blocus de Paris\*. Les deux dernières pièces poétiques (p. 12), quintils d'octosyllabes, pourraient être des couplets (ils pourraient être annoncés par l'intertitre « Autres airs », qui n'englobe sinon qu'une chanson, p. 11), mais rien ne le prouve : leurs titres sont thématiques et non rhématiques et l'air n'est pas connu. Elles sont reproduites *infra*, avec les deux pièces dont on est sûre qu'elles sont des chansons puisqu'on connaît leurs timbres (« Grand Cardinal que la fortune » et « Qu'en Direz-vous »).

L'ensemble de ce libelle recueille des pièces à charge contre Mazarin, qui véhiculent des griefs qu'on retrouve fréquemment : concussion, richesse abusive, malignité, bêtise, etc. En témoigne en particulier un des sonnets, intitulé *Sur les Escuries de Mazarin* (p. 5) : « Orgueilleux bastiment où l'Injuste abondance », pastiche du fameux sonnet de Malherbe et satire en vers contre un des bâtiments emblèmes du luxe ostentatoire du principal ministre<sup>24</sup>. Le sonnet *L'oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin* renvoie à l'arrêt du 13 mai 1648 prononcé par les chambres assemblées affirmant leur volonté d'exercer leur contrepouvoir. Le jeu de mots par paronomase du titre renvoie à ce texte, appelé l'« arrêt d'union », que Mazarin aurait prononcé *d'oygnon*, d'après une rumeur glottophobe, qui caricature son accent italien. Cette poésie affiche la fidélité du concepteur du recueil au Parlement (il est d'ailleurs republié dans le recueil titré *Ode a nosseigneurs de Parlement de Paris, sur l'arrest l'union*, Moreau 2576).

Moreau date la publication du présent volume autour du 3 février 1649, au moment de la « Déclaration du roi par laquelle six jours sont donnés aux habitants de Paris pour rentrer dans le devoir ». Sautreau de Marsy l'attribue à Marigny (il recopie probablement l'attribution depuis un manuscrit tardif)<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Le chant se clôt en bas de page par une virgule, soit négligence de l'ouvrier imprimeur, soit que d'autres couplets prévus n'aient finalement pas été ajoutés.

<sup>24</sup> La dénonciation des écuries est généralement associée à celle de la bibliothèque : voir la trentaine de mazarinades qui exploitent ce motif dans Yann Sordet, « Mazarine et mazarinades : la plus grande bibliothèque d'Europe dans la tourmente de la Fronde », *Dix-septième siècle*, 2019/3 (n° 284), p. 459-482, en particulier p. 465-471.

<sup>25</sup> Sautreau 1793, t. I, p. 83-84.

### Références et concordance

Édition : *L'Oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin, avec quelques autres pièces du temps contre lui*, Paris, in-4, 12 p.

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Première chanson copiée (sans doute d'après l'imprimé) dans le chansonnier dit « de Maurepas » (vol. 2), BnF Ms. Fr. 12617, p. 21.

Cinq premiers couplets de la deuxième chanson (sans doute d'après l'imprimé) dans le chansonnier dit « de Maurepas » (vol. 2), BnF Ms. Fr. 12617, p. 27.

Identifiants : Moreau2638

Rééditions : non repéré.

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine, cote M10523.

Forme métrique : 8\*8fMMf|XyXX ; 6\*10fX4fX10X|4X

Air : « Les Enfarinés », n° 9, puis « Qu'en dira-t-on », n° 36.

[p. 10]

Jules adverty de ce qu'il doit craindre par les Enfarinez<sup>26</sup>

AIR NOUVEAU

GRand Cardinal que la fortune  
Qui t'esleve en un si haut rang,  
Ne te fasse oublier ton sang  
Et que tu es de la commune<sup>27</sup> :  
Car l'on sçait fort bien dans ces lieux  
Quelle peut estre ta famille,  
Car l'on sçait fort bien dans ces lieux  
Quel est ton pere, & tes ayeulx.

Fais en sorte qu'il te souviene  
Qu'un Italien comme toy<sup>28</sup>  
Dans la minorite d'un Roy  
Après avoir bien fait des siennes,  
Fut enfin par revers du sort,  
Quoy que Favory de la Reyne,  
Fut enfin par revers du sort  
Justement puny de la mort.

Quoy que favory de la Reyne  
Autant que tu l'es aujourd'huy  
Enfin il a esté puny  
Pour avoir faict tant de fredeines  
Prends garde que les mescontens  
Ne t'en fassent bien-tost de mesme,  
Prends garde que les mescontens  
Ne t'en fassent bien-tost autant.

Autres Airs du temps.

QUelle pitié de voir en nostre France

<sup>26</sup> *Bouffons ou farceurs* (qui se poudrent de farine), comme Jodelet ou Gilles le Niais.

<sup>27</sup> « Du commun », « du peuple ».

<sup>28</sup> Concino Concini\*.

Tant de voleurs & de secrets filoux.  
Qui sans licence  
Comme des Loups  
Succent le sang des peuples les plus doux,  
Qu'en direz-vous ?

[p. 11]

Ce grand sceleur & bourlier<sup>29</sup> de France  
Fait un amas de testons<sup>30</sup> & de souls  
Pour bien-seance  
L'or le plus dous,  
Passe les monts conduit par des hibous :  
Qu'en dites-vous ?

Ce gros Pourceau qu'on nomme Particelle\*,  
A tant donné d'argent pour quelques coups  
A sa donzelle,  
Qu'il nous faict tous  
Mourir Francois & manger par les pous.  
Qu'en dites vous ?

Ce bon Boucher instrument de maltoste  
Ne passera jamais au rang des fous.  
Sans cesse il oste  
Pistoles & souls :  
Si ces voleurs s'entendent ainsi tous  
Qu'en dites-vous ?

Vous les voiez, il vous faut satisfaire  
Et approuver ce que vous voulez tous  
Et pour desplaire  
A ces cagous<sup>31</sup>.  
Mon Parlement prononcera pour vous :  
Qu'en dites-vous ?

Naples\*, Courtray\*, Beaufort\*, & la Paulette<sup>32</sup>  
Et de la paix la publication  
Troublent la teste  
De ce Coyon  
S'il faut laisser l'estat à l'abandon :  
Qu'en dira-on ?

Quand Guenegaud\* avec grande huée  
Fut par les cleres chassé comme un poltron,  
Si l'assemblée,  
Oltre l'affront  
Eust dechargé quelques coups de baston,  
Qu'en diroit-on ?

---

<sup>29</sup> Jeu de mot entre *scelleur* (celui qui appose le sceau : *le scelleur du Châtelet, de la Chancellerie*) et *sellier* qui met la selle aux chevaux, par association avec *bourrelier* (ici « bourlier »), qui travaille la bourre et le cuir pour fabriquer les attelages, et parfois aussi les selles. Probable allusion à Séguier\*.

<sup>30</sup> Ancienne monnaie (environ dix sous), qui eut cours de François I<sup>er</sup> à Louis XIII.

<sup>31</sup> « gueux ».

<sup>32</sup> Liste des échecs de politique extérieure (Naples, Courtray) et des méfaits dans le Royaume (emprisonnement du duc de Beaufort de 1643 à 1648 ; taxe jugé injuste pour les officiers : la Paulette).

[p. 12]

Sur la comparaison de Mazarin avec le Cardinal  
de Richelieu.

L'On dit que la comparaison  
Du grand Armand avec Jules  
Seroit bien aussi ridicule  
Que d'un Aigle avec un oyson,  
Ou d'un barbe avec une mule<sup>33</sup>.

L'Humeur de Jules Mazarin  
ON dit, & on ne dit pas mal  
Que nostre belle armée de Flandre  
Rend tout, & ne sçauroit rien prendre :  
Au contraire du Cardinal,  
Qu'il prend tout, & ne sçait rien rendre.  
FIN

5. « Courante de la princesse » dans *La Farce des courtisans de Pluton, et leur pèlerinage en son royaume* (fin janvier 1649)

Ce libelle a probablement été écrit au moment de l'arrestation du sieur de la Rallièrre\*, emblème du partisan\* enrichi, le 26 janvier 1649. Mazarin (sous l'anagramme transparent de *Nizaram*) s'entretient avec ses « courtisans » chez Pluton (dont les noms sont aussi des anagrammes strictes, qui inversent le sens de la lecture : Yremed est D'Emery *Dracip* est Picard, *Teruobat* est Tabouret, et *Telbuod* Doublet). Chacun de ces partisans lui déclare avoir embrassé une carrière de marchand, suite à leur faillite comme partisans. *Telbuod* (Doublet) devient ainsi vendeur de chansons : « Qui suis-je ? Mon nom est la besace, / Normand de Nation, mon mestier maquereau : / Mais voyant que chez moi je n'avois rien de beau / Qu'on ne frequentoit plus mon honneste maison, / J'ay pris aussi l'estat de Vendeur de Chanson ».

N'est reproduite ici que la chanson publiée au milieu du libelle.

**Références et concordance**

Édition : *La Farce des courtisans de Pluton, et leur pèlerinage en son royaume*, s. 1., 1649, 28 p. (ici p. 17-18).

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Identifiants : Moreau1372

Rééditions : non repérée.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département Littérature et Arts, cote YE-3298

Forme métrique : 7\*8M12M8M4f10f4N10N

Air : non identifié

LA FARCE  
DES  
COURTISANS  
DE PLUTON,  
ET LEUR

<sup>33</sup> Cf le célèbre couplet « Veut-on savoir la différence », *infra* n° 94.



PELERINAGE  
EN SON ROYAUME  
M. C. XLIX

[...]

[p. 17]

Scène Sixiesme

NIRAZAM, YREMED, DRACIP,  
TERUOBAT, SIOBSED, TELBUOD.

Telbuod entre, chantant

Courante nommee la Princesse.

CROYEZ vous galands malheureux      *C'est la chanson du temps*  
Par des yeux languissans, des respects, & des vœux  
Tesmoigner l'ardeur de vos feux  
Par ma farine,  
Je suis aymé de ma belle voisine,  
D'un peu de lard  
Je mets un pucelage en grand hazard.

Philis qu'un Amant est peu fin  
De vous offrir des vœux quand vous mourez de faim  
Et que vous n'avez pas de pain,  
Chere Maistresse :  
Je vous en aporte un gros de Gonesse  
Et pour l'avoir,  
Je ne demande rien qu'un peu d'espoir.  
Chassez le coquet affamé  
Qui croit par un sonnet ou par un bout rimé  
Se rendre digne d'estre aymé,

[p. 18]

Dans la famine,  
Il faut des poix, du lard, de la farine  
Pour tout avoir,  
Je ne demande rien qu'un peu d'espoir.  
Adieu les bijoux du Palais,  
Les chansons, les Romans, les beaux mots, les Poulets,  
Adieu la danse & les balets  
Pour estre aymable,  
Il ne faut plus que tenir bonne table  
Un vray galand  
Ne se doit point trouver sans pain chaland.

[...]

6. *La Gazette de la place Maubert, ou Suite de la Gazette des halles, touchant les affaires du temps. Second nouvelle, Paris, Michel Mettayer, 1649 [chanson p. 10-12]. (fin février 1649)*

Publiée selon Moreau à l'occasion de la réception de l'envoyé de l'archiduc Léopold\* au parlement, le 19 février 1649, cette *Gazette de la place Maubert* fait suite à une première *Gazette des halles*, parue aussi chez Michel Mettayer probablement peu avant. Ces libelles font partie à la fois de la floraison des mazarinades prenant la forme de périodiques<sup>34</sup> et des quelques textes qui empruntent au patois francilien, comme les célèbres *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* qui connut six livraisons de 1649 à 1651 (voir *infra*, n° 23). De même que dans les *Agréables conférences*, on remarque que la *Gazette de la place Maubert* représente ses locuteurs populaires chantant : ici c'est Dame Denise qui résume l'actualité du blocus\* de Paris en reprenant des couplets sur l'air du « Qu'en dira-t-on », sur des paroles qu'elle a soi-disant entendues dans un cabaret : les premiers couplets sont sur le mode du discours rapporté direct : « Tient l'autre jour boivant chopaine / Jentendy dire sa chanson / Sur le beau chan quandira-ton » (p. 10). La chanson est une diatribe contre Mazarin, mais aussi Condé qui se fourvoie en le soutenant.

À la réaction de son interlocutrice, Dame Barbe, qui dit qu'elle n'y comprend rien, le contenu se simplifie au fur et à mesure, avant de se réduire à la pure disqualification : « [Du Mazarin & de la Mazarinaille / Quandiroiton que dieble en diroiton, / Sons des cannaille / Quandiroiton / Quandiroiton par ma foy rien de bon / Quandiroiton » (p. 12).

La chanson est qualifiée de « belle sarabande ».

Si le libelle n'a pas été réédité à ma connaissance, sa forme a pu être connue par la transmission via les collections de mazarinades, comme en témoigne cette série périodique de pamphlets de la Révolution : *La Gazette des Halles, dialogue mêlé de chansons pour ceux qui les aiment* (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1789).

J'édite des extraits du libelle, et les couplets sont séparés par des crochets pour plus de clarté.

#### **Références et concordance**

Édition : *La Gazette de la place Maubert, ou Suite de la Gazette des halles, touchant les affaires du temps. Second nouvelle*, Paris, Michel Mettayer, 1649, 14 p., in-4. [couplets p. 10-12].

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée.

Identifiants : Moreau1469

Rééditions : non repérée.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-4513

Forme métrique : 6\*10fX4fX10X|4X.

Air : « Qu'en dira-t-on », n° 36.

SUITE DE LA  
GAZETTE  
DE LA PLACE  
MAUBERT  
par l'Authent de la  
DE LA GAZETTE DE HALLES ;  
touchant les affaires du temps.  
\*\*\*

<sup>34</sup> Le phénomène de la mise en série de textes d'actualité se faisant suite, même s'ils sont parfois éphémères et sans beaucoup de suite ou qu'il relève nettement d'une écriture littéraire comme ici, a été identifié comme une innovation de la Fronde, fondamentale pour l'émergence de la presse périodique en France. Voir J.-D. Mellot et P. Drouhin, « Les mazarinades périodiques : floraison sans lendemain ou tournant dans l'histoire de la presse française ? », dans Haffemayer S. *et al.* 2016, « Mazarinades, nouvelles approches », *Histoire et civilisation du livre. XIII*, Genève, Droz, 2016, p. 125-160.

A PARIS,  
Chez MICHEL METTAYER,  
Imprimeur ordi-  
naire du Roy, demurant en l'Isle Nostre Dame  
sur le Pont Marie, au Cigne.  
M DC. XLIX.

[p. 3]  
\*\*\*

DAME BARBE SE PLAIGNANT  
à sa petite fille, du long temps qu'elle n'a veu  
Dame Denise pour leur conferance.

#### TROISIÈSME GAZETTE

[...]

[p. 9]

D. Barbe

Perguieu<sup>35</sup> y leur est bien force  
Ce Cardinal ce mestre Josse<sup>36</sup>  
Se voit au bout de son roulet<sup>37</sup>  
Car tu voit tout chacun le hait  
Les No[r]mans & toute l'Espagne  
Les Lorains & tout la Bertagne  
Enfin tant aux villes qu'aux champs  
Chacun le cognois si méchant  
Qu'on ne cherche que sa ruaine.

D. Denise

Ma foy jon bien eu de la pain<sup>38</sup>,  
Et b[o<sup>39</sup>] Prince de Condé  
En est tousjours possédé  
Aussi bien que tout sa caballe  
Si je le tenien dans la halle<sup>40</sup>  
Il varroit que set destre hais<sup>41</sup>

[p. 10]

Principalement à Paris  
Ce n'est pas qu'on luy voulu faire  
Aucune chose temeraire  
Quand ce ne seroit que son nom  
Appellé Louis de Bourbon<sup>42</sup>,  
Mais je luy chanterien sa game

---

<sup>35</sup> « Par Dieu ».

<sup>36</sup> « maitre Josse » : ce faquin, ce bouffon.

<sup>37</sup> « Être au bout de son rôlet » : « ne savoir plus que dire ni que faire » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694)

<sup>38</sup> *Ruaine* et *pain* riment si on comprend : « ruine » et « peine » riment (/ryɛnə / et /pɛnə /).

<sup>39</sup> Dans l'imprimé, la lettre « o » est déportée en fin de vers, juste après Condé.

<sup>40</sup> « Si je le tenais ».

<sup>41</sup> « Il verroit ce que c'est que d'être haï ».

<sup>42</sup> Condé\*.

Luy remontrant qu'il est infame  
De prendre un si mauvais party  
Qui l'en sera bien repanty  
Un Cardina un Emainance  
Qui na plus rien de bon en France  
Y la tout pris tout mis dehors  
Y ne luy reste que son corps  
Dont cela bien fort le chagraigne  
Tient l'autre jour boivant chopaine  
Jentendy dire sa<sup>43</sup> chanson  
Sur le beau chan quandira-ton<sup>44</sup>.

Dame Barbe.

Haula dis don que je tantande  
Cet une belle sarabande.

Dame Denise.

[Sus bons François secourez vostre France.  
Secourez moy<sup>45</sup> dans mon oppression.

Vostre naissance

Porte le nom

De ne souffrir aucune trayson<sup>46</sup>.

Vangé moy don]

[Braves guerriers songez que je vous donne,  
Avec le jour un cœur comme un Lion

[p. 11]

Cy ma couronne

Par un demon

Devant vos yeux est prise sur mon fron,

Quandiroiton.]

[Grand Parlement vous estes trop auguste

Pour nen vouloir tirer vostre raison,

La cause est juste

Et de saison

En vous vengeant vostre Roy & mon non,

Quandiroiton]

Dame Barbe.

Je nentan rien à ton jargon

Ny fin ny moin qu'au bas berton<sup>47</sup>

Dame Denise.

Ma foy veu tu que je le dise

Aussi fait bien Dame Denise

Mais j'en ay fait sans me vanté

Une que je te vas chanté,

---

<sup>43</sup> Cette (?).

<sup>44</sup> Annonce de l'air des « Qu'en dira-t-on », n° 36.

<sup>45</sup> Prosopopée de la France.

<sup>46</sup> Le nom des *françois*, venant de *franc* (libre), implique qu'on n'est pas censé les trahir (contrairement à ce que fait Mazarin).

<sup>47</sup> « bas berton » pour « bas breton » : langue bretonne. Même métathèse que plus haut au 6<sup>e</sup> vers transcrit : « Les Lorains & tout la Bertagne ».

Sa couste la bien<sup>48</sup> je te prie  
Si tu la trouve plus jollie.  
    Dame Denise.  
[Je voudrois bien tenir dedans ma chambre  
Ce Mascarin<sup>49</sup> qui nous fait enragé  
Son plus biau membre  
L'ayant hâgé<sup>50</sup>.  
A tout nos chiens je le ferois mangé  
Quandiroiton.]  
    Dame Barbe.  
O ma foy faut que je la praine<sup>51</sup>.

[p. 12]  
J'ayme mieux te payer chopaine<sup>52</sup>  
A vaut plus sans comparaison  
Un escu que l'autre un teston<sup>53</sup>.  
    Dame Denise.  
Jen savon bien encor une  
Et qui n'est pas des plus commune  
Puis que j'en somme sur le train  
De ce dieble de Mascarin  
Par ma foy faut que je la dise  
A cousté à parle sans fintise<sup>54</sup>.  
[Du Mazarin & de la Mazarinaille  
Quandiroiton que dieble en diroiton,  
Sons des cannaille  
Quandiroiton  
Quandiroiton par ma foy rien de bon  
Quandiroiton<sup>55</sup>]  
[...]

### 7. *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* (fin février 1649)

C'est le premier des quatre recueils de chansons édités pendant la Fronde dont le titre complet est *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*. Recueil de 27 chants en 27 pages, sans musique notée, c'est ce qu'on peut appeler un « parolier sans musique<sup>56</sup> ». Le texte est imprimé sur deux colonnes, présentation qui dénote un certain archaïsme et évoque les brochures occasionnelles et les paroliers du siècle précédent ; cette composition a aussi pu être adoptée pour utiliser moins de papier et réduire les coûts de production. Le libelle est de facture peu soignée : l'orthographe et la versification sont erratiques, l'impression de mauvaise qualité. La page de titre comporte une

---

<sup>48</sup> « Écoute la bien ».

<sup>49</sup> Surnom burlesque et polémique fréquent de Mazarin, réutilisé plus bas, 9 vers avant la fin de l'extrait.

<sup>50</sup> « ayant hâché » (le sexe de Mazarin).

<sup>51</sup> « Il faut que je l'apprenne ».

<sup>52</sup> « chopine ».

<sup>53</sup> Ancienne monnaie (environ dix sous), qui eut cours de François I<sup>er</sup> à Louis XIII.

<sup>54</sup> « Ecoute, elle parle sans feintise » (franchement)

<sup>55</sup> 4<sup>e</sup> couplet.

<sup>56</sup> Alice Tacaile, *L'Air et la chanson. Les paroliers sans musique au temps de François I<sup>er</sup>*, mémoire inédit pour l'Hdr, Sorbonne Université, 2015. Disponible en ligne sur Hal.

petite gravure (Illustration n° 22) rectangulaire représentant un bras sortant de la nuée, muni d'un glaive visant un heptagramme (étoile à sept branches, qui pourrait symboliser le Mal). Sept visages d'hommes (sans corps) et diverses armes parsèment le ciel nuageux. Il ne s'agit pas d'une marque d'imprimerie, mais, par un procédé fréquent dans l'occasionnel, d'un bois gravé qui a pu servir ailleurs, symbolisant ici la discorde civile.

Il s'agit du recueil de chansons de la Fronde le plus fréquent dans les collections de mazarinades (vingt-cinq exemplaires dans les seules collections françaises en France selon le Ccfr et le catalogue de la BnF). Il est réédité et augmenté en 1651, et imité en 1652 (voir *infra* textes n° 33, 40 et 41). On aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait plus de recueils de chansons pendant cette période, car c'était un vecteur éditorial courant des couplets politiques, pendant les guerres de Religion par exemple. La répression peut expliquer cette rareté<sup>57</sup>. L'autre étonnement vient de ce que les chansons rassemblées ne recoupent pas majoritairement celles que copient les recueils manuscrits ultérieurs. Cette spécificité du répertoire imprimé et colporté accrédirait l'idée selon laquelle deux cultures chantées parallèles se dessinent, l'une pour l'imprimé vendu à bon marché dans la rue, l'autre pour la circulation orale, manuscrite, et peut-être plus lettrée. De même, si j'ai pu retracer plusieurs timbres grâce à la métrique, ils ne portent pas le nom qu'ils ont le plus fréquemment par la suite<sup>58</sup>. Parfois, un air porte un nom au début du recueil, puis est renommé selon l'incipit de cette première occurrence, quelques pages plus loin. La titration des timbres est ici saisie dans ce qu'elle a de plus volatile et éphémère. On remarque que les trois premiers cahiers (A, B, C) contiennent des airs qui sont presque tous encore connus (sauf chansons IV et V), et les suivants (D et E) presque seulement des airs non connus, ou des reprises d'airs du début du recueil (la chanson XXIV reprend le timbre du chant II, la chanson XXVI reprend le timbre de la chanson III). Ainsi les deux derniers cahiers n'introduisent qu'un air encore connu (n° 20, chanson XX).

En tout, treize timbres demeurent inconnus (non notés et sans coupe attestée dans les notations mélodiques ultérieures), et ils sont donc surtout en fin de recueil.

Deux éléments du titre posent question : le mot *mazarinistes* d'abord, d'ordinaire toujours utilisé au sens de « partisans de Mazarin ». *Mazariniste* serait ici un adjectif relationnel (« au sujet de Mazarin ») pris dans un sens inhabituel, peut-être pour intriguer et attirer le chaland (qui était au demeurant coutumier des titres trompeurs dans les libelles). Ensuite, l'expression *et plusieurs qui n'ont pas été chantées* : on a pu voir une incitation à l'action politique par le chant, une proposition de nouveaux textes séditieux à interpréter<sup>59</sup>. Toutefois il faut aussi rappeler que l'affichage de chansons inédites ou « nouvelles » est quasiment systématique dans le recueil de chansons de l'époque. Il s'agit d'un argument commercial mais aussi du principe même du vaudeville qui repose sur la nouveauté des contenus textuels, contrastant avec la permanence des airs connus (en substance : « voici de nouvelles paroles sur vos airs favoris »). De fait le recueil propose quelques chansons connues par ailleurs par l'imprimé et le manuscrit, et d'autres qui sont inédites en imprimé (qu'elles aient ou non connu de performances orales précédant l'imprimé, ou des canaux de diffusion écrite non retrouvés).

---

<sup>57</sup> Voir *supra*, volume 1, chapitre 1, D, 2, a.

<sup>58</sup> Le mémoire de Nathan Dougherty, qui prend soin d'éditer et de traduire le recueil en anglais, donne quelques indications d'airs, en lien notamment avec les danses de l'époque. S'appuyant sur les recueils d'airs notés ultérieurement (comme *La Clé des chansonniers* éditée chez Ballard en 1717), il identifie 13 airs (pas tout à fait les mêmes que ceux signalés *infra*) sur les 27 chansons (*Mazarin, Author of Woe : The Lyrics and Melodies of the Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, Early Music Performance Master of Arts, University of Southern California, 2016) : je discuterai certaines de ces identifications.

<sup>59</sup> Dinah Ribard, « Guerre et chansons », *Les Dossiers du Grihl* [Online], 2017-01, § 3. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6588>.



Illustration 22. Gravure en page de titre du *Recueil general de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, 1649.

**Références et concordance**

Édition : *Recueil general de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, 1649, 27-[1 bl.] p. ; in-4

Identifiants : Moreau3055 ; BM01237.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : Copie intégrale d'après cette édition imprimée dans le chansonnier dit « de Maurepas » (vol. 2), BnF Ms. Fr. 12617, p. 93-196.

Réédition : réédition partielle augmentée en 1649 et 1651 (voir *infra* n° 33 et 40)

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-4117

Forme métrique : en note pour chaque chanson

Air : en note, quand disponible

RECUEIL  
GENERAL,  
DE toutes les Chansons Mazarinistes.  
ET AVEC PLUSIEURS QUI N'ONT  
point estéés chantées.  
A PARIS,  
M. DC. XLIX

[cahier A, p. 3]

[I] Arrest de la Cour de Parlement,  
donné contre Jules Mazarin<sup>60</sup> :  
*Sur le chant, Le Roy d'Hongrie & l'Empereur, &c.*<sup>61</sup>

Enfin tous les Parisiens,  
Seront hors de souffrance,  
Puisque tous les Italiens,  
Sortiront hors de France,  
Le Bonnet Rouge est tout confus

<sup>60</sup> 8 janvier 1649.

<sup>61</sup> Air de Jean de Vert (n° 18). Voir le couplet qui a donné ce nom de timbre : « Vous eussiez vû nos generaux/Venir en grand colere/Montez dessus leurs grands chevaux/Au dessein de déffaire/*Le Roy d'hongrie et l'empereur*/Gallas et le duc Charles ont peur/Et Jean de vert & [Jean de Vert et Jean de vert, et jean devert]. » (Mazarine Ms 2244, f. 214r ; je souligne).

Ses Benefices sont perdus  
Ce Cardinal, ce Cardinal,  
Ne nous fera plus tant de mal.

Il a tiré l'or & l'argent,  
Par des notables sommes  
Pour se rendre riche & puissant  
Dans la ville de Rome,  
Y faisant bastir des Palais,  
S'est enrichy pour tout jamais,  
Ce Cardinal, &c.

Il a fait patir en tous lieux,  
Le peuple de la France,  
Comme un meschant pernicieux  
Les mettant en souffrance  
Ne le pouvant plus supporter  
Le Diable le puisse emporter,  
Le Cardinal, &c.

Il a contre Dieu & la Loy,  
D'une mauvaise sorte  
La nuict enlevé nostre Roy\*<sup>62</sup>,  
Pour luy servir d'escorte  
Paris à voulu affamer,  
Mais il luy faut se retirer,  
Ce Cardinal, &c.

Enfin Messieurs du Parlement,  
Ont dressé sa Sentence,  
Qu'il falloit dans huict jours de temps  
Qu'il sortit hors de France,  
Où qu'il seroit assassiné,  
Ainsi comme il a merité<sup>63</sup>  
Le Cardinal, &c.

Les Partisans sont hors d'espoir,  
Et ont tous pris la fuitte  
Le Cardinal au desespoir,  
S'en ira à leur suite,  
Les Monopoleurs sont à cu,  
Eussent-ils tous le col rompu,  
Le Cardinal, &c.

Si dans Paris on le tenoit,  
On luy feroit grand Feste,  
Chacun son corps deschireroit  
Et les autres sa teste,  
Le Marquis d'Ancre\* n'eust esté,  
Jamais si-bien que luy traité  
Ce Cardinal, &c.

Prions Dieu pour le Roy Louys,  
Et les Princes de France,  
Qu'ils le rameine dans Paris,

---

<sup>62</sup> Le 5-6 janvier 1649. Voir le glossaire à *Enlèvement du roi\**.

<sup>63</sup> Arrêt du 8 janvier 1649.



En grande réjouïssance,  
Et pour Messieurs du Parlement,  
Qui ont dressé le Jugement,  
Au Cardinal, au Cardinal,  
Qui nous avoit fait tant de mal. FIN.

[II] LA MENACE DU TRES-  
fidelle peuple de Paris, faites à  
Mazarin : *Sur le chant*, Thoinon  
la belle Jardiniere, &c.<sup>64</sup>

JE croy que ta couleur est pasle,  
Et que ton cœur est bien chagrin,  
Car à present tout chacun parle,

[p. 4]

Contre toy Jules Mazarin,  
Meschant deloyal & perfide  
Faut que de la France tu vide.  
    Retourne t'en en Italie,  
Mal-heureux d'où tu est venu,  
Car de mal ton ame est remplie  
Mais ton dessein est reconnu,  
Si jamais dans Paris tu rentre  
On te fera comme au Marquis d'Ancre\*.

    Tu pensois bien ruyner la France,  
Afin de nous faire perir  
Mais on te dresse ta Sentence,  
Pour toy mesme faire mourir :  
Si jamais dans Paris tu rentre &c<sup>65</sup>.

    Tu estois bien tenté du Diable,  
De nous faire tant endurer  
Mais faut que le malheur t'accable,  
Croit que tu peux bien esperer,  
Que si dedans Paris tu entre, &c.

    La populace est si esmeuë,  
Contre toy mauvais Cardinal,  
Si on te voyoit dans les ruës  
On te feroit beaucoup de mal,  
Si jamais, &c.

    Tous chacun jure ta ruyne,

---

<sup>64</sup> Air : « Gravelines », n° 16. C'est un air qu'on trouve chez Le Savoyard, dans une version dont l'incipit donne un de ses noms au timbre : « Le jardinage d'amour » : « Thoinon la belle Jardiniere / N'arrousoit jamais son jardin, / De cette belle eau coutumiere, / Dont on se sert pour Jasmin, / Ny mesme de celle de Rose, &c [mais de l'eau de toute autre chose] » (*Recueil général des chansons du capitaine savoyard, faictes & composées par les meilleurs auteurs de ce temps, Par luy seul chantées dans Paris*, Paris, Jean Promé, 1645, p. 33). Le dernier vers fait l'objet d'une ellipse dans le livret de colportage du Savoyard (car suffisamment connu), mais il est cité ailleurs, par exemple par Boileau dans son dialogue *Les Héros de roman*, *Œuvres de Mr Boileau Despreaux avec des éclaircissemens historiques, donnez par lui-même*, Genève, Fabri et Barillot, 1716, vol. 2, p. 210.

<sup>65</sup> Le refrain dont il est fait l'ellipse ici est : « Si jamais dans Paris tu rentres/On te fera comme au Marquis d'Ancre ».

Et le peuple Parisien,  
Ensemble se fasche & mutine  
Contre toy pauvre Italien,  
Si jamais, &c.

Il faut que tu retourne à Rome,  
Peur que tu ne trouve ta fin,  
Mais prend garde qu'on ne t'assomme  
Si on te rencontre en chemin,  
Si jamais, &c.

Il faut que tu change ta vie,  
Songe donc à estre meilleur  
Crainte qu'elle ne soit suivie  
De quelque sinistre mal-heur,  
Car tu nous a trop fait la nique,  
Par ton conseil tres tirannique. FIN.

[III] LES QU'EN DIRA-T'ON  
des Monopoleurs, &c.<sup>66</sup>

Vous Partisans engance trop maudite,  
Chacun vous hait comme peste & poison,  
Vous estes en fuite  
Mais nous dirons  
Que si on vous pend comme des Larons<sup>67</sup>  
Qu'en dira-t'on ?

Que fussiez tous au profond des abismes  
Pour servir de Compagnie à Pluton,  
Et pour vos crimes  
Nous esperons,  
Dedans ces lieux servirez de tisons  
Qu'en dira-t'on ?

Car Lucifer & sa troupe damnée,  
Vous fera fort-belle reception,  
Bien ordonnée,  
De Marmitons,  
Pour vous traiter à grands coups de bastons,  
Qu'en dira-t'on ?

Allez, allez dedans ces fosses noires  
Vous meritez cette punition,  
Il nous faut croire  
Que tout de bon,  
Que vous serez noire comme charbon  
Qu'en dira-t'on ?

Judas, Caïn, Barabas & Pilate,  
Cay[p]he<sup>68</sup> avecque l'Empereur Neron,

---

<sup>66</sup> Coupe : 6\*10fM4fM10M|4X. Air des « Qu'en dira-t-on », n° 36. Furetière définit ainsi les « monopoleurs » : « Celuy qui est seul à faire le commerce de quelque chose, particulièrement de ce qui est nécessaire à la vie. Le peuple a rendu encor ce nom plus odieux. Car il l'estend à ceux qui sont exacteurs des impôts et des maletostes. »

<sup>67</sup> Var. Edition de 1651 (Kansas) : « Que si on vous prend cōme des Larōs ».

<sup>68</sup> « Caïphe » ? En supposant une coquille, on peut y voir le nom du souverain devant lequel Jésus-Christ est présenté après son arrestation.

Viendront en haste,  
D'affection  
Vous recevoir comme leurs Compagnons ;  
Qu'en dira-t'on ?  
    Vous ne ferez jamais de Monopoles  
Traistres remplis d'abomination,  
Car nos pistoles,  
Et nos Doublons :  
Vous nous avez enlevé à foison  
Qu'en dira-t'on ?  
    Monopoleurs le Diable vous entraisne,  
Car de bon cœur tous nous le souhaitons,  
Que dans la Seyne,  
Fussiez au fond  
Et noyez tous comme fut Pharaon :

[cahier B, p. 5]  
Qu'en dira-t'on ?  
La pauvre France sera delivrée,  
Et ne sera plus dans l'opression  
Tiranisée,  
Par ces Desmons,  
Qui seront tous mis en destruction,  
Qu'en dira-t'on ?   FIN.

[IV] CHANSON D'UN BON  
garçon, qui boy de réjoüyssance sur  
la fuite des Monopoleurs : Sur un chant  
qui coure, &c.<sup>69</sup>

JE dépité, je dépité,  
Qu'aucun boive plus que moy,  
Les Maltotiers sont en fuite,  
J'en suis joyeux & j'en boy.  
    Tous les Diabes, tous les Diabes,  
Prennent les Monopoleurs,  
Car ces traistres miserables  
Nous cause de grands mal-heur.  
    Crions vive, crions vive,  
Le Roy, & le Parlement,  
A celle-fin qu'ils nous prive  
De nostre peyne & tourment.  
    Cousin Gilles, Cousin Gilles,  
Donne à boire au voisin Luc,  
Car je voy qu'il est débille,  
Et me semble tout caduc.  
    Quoy qu'on die, quoy qu'on die,  
De tout ce bruit là qui court

---

<sup>69</sup> Coupe : 4\*7fMfM. Selon Nathan Dougherty, la forme de la poésie conviendrait bien à un air de branle de Bourgogne (*Mazarin, Author of Woe, op. cit.*, p. 61).

Je feray pourtant la vie,  
 A ces bruits faisant le sourd.  
 J'ay en hayne, j'ay en hayne,  
 Ces Coquins de Maltotiers  
 Fussent-ils tous à la Gesne,  
 Je le voudrois volontiers.  
 On travaille, on travaille,  
 A nos maux diminuër  
 C'est pourquoy je fais gogaille  
 Et j'y veux continuër.  
 Du Commerce, du Commerce,  
 Je ne veux point me mesler  
 Quand un tonneau est en perce,  
 J'ayme bien mieux grenoüiller.  
 Quoy qu'on fasse, quoy qu'on fasse  
 Il me faut donner du vin,  
 Après je fais une Farce,  
 Quand ce seroit Tabarin.  
 Il faut boire, il faut boire,  
 A la santé de Broussel\*,  
 Et l'avoir dans sa memoire,  
 Car il est beny du Ciel.  
 FIN.

[V] L'arrivée de Monsieur de Beaufort\*,  
 dans la ville de Paris, *Sur le chant*,  
 Adieu donc belle Aminte, &c.<sup>70</sup>

Beaufort\* courage martial,  
 Est venu pour finir nos peynes  
 Il est hors du bois de Vincenne<sup>71</sup>  
 Tout en dépit du Cardinal,  
 Ce Prince magnanime,  
 Ce grand cœur de Beaufort,  
 Les Parisiens estime,  
 Qui sera leur support.  
 Mazarin sera fugitif,  
 Car par sa grande outrecuidance  
 Il a tant fait souffrir la France,  
 Et tenu ce Prince captif,  
 Ce Prince magnanime, &c.  
 Chacun se doit bien réjoüir,  
 Esperant sortir de misere,

<sup>70</sup> L'épisode relaté date du 24 janvier 1649. Air non identifié. Coupe : 8MffM|6xYxY. Si la mélodie n'est plus connue, on sait toutefois que c'est un air utilisé par le Savoyard (*Recueil de chansons du Savoyard*, 1665 [réimpression à Paris, Jules Gay, 1862,] p. 100-101). Selon Nathan Daugherty, l'air correspondrait à « Adieu donc dame Française » (*La Clé du caveau*, Cappelle [1811], 1848, n° 7), mais le schéma métrique, en heptasyllabes, ne correspond pas. Pierre Barbier et Vernillat ne recensent pas ce dernier air avant leur volume sur la Révolution (*L'Histoire de France par les chansons*, Paris, Gallimard, 1956, t. 4, 1957, p. 119).

<sup>71</sup> Allusion à son incarcération de 5 ans suite à la Cabale des Importants (1643).

Ce vaillant Duc se delibere,  
Dans le bon-heur nous restablir,  
Ce Prince magnanime, &c.

Paris l'avoit bien souhaitté,  
Mais à present qu'il le possede,  
Il croit rencontrer le remede,  
Et trouver sa felicité,  
Ce Prince magnanime, &c.

Voyant ses genereux exploits,  
Sa valeur & sa hardiesse,  
On cria avecque allegresse,  
Vive ce grand Seigneur François,  
Ce Prince magnanime, &c.

Chacun est contant & joyeux,  
A cause de sa délivrance,  
Car il nous donne esperance,  
Qu'on le verra victorieux,

[p. 6]

Ce Prince magnanime, &c.

Il est hardy plain de valeur,  
Et plus vaillant que son espée  
Heureuse soit son arrivée,  
Qui sera pour nostre bon-heur  
Ce Prince magnanime,  
Ce grand cœur de Beaufort,  
Les Parisiens estime,  
Qu'il sera leur support. FIN.

[VI] Le Salut des Partisans, & autres  
pieces du Temps.

Chantons tout haut, Gaudeamus<sup>72</sup>,  
Le Parlement à le dessus,  
Et nous remet en nos estats, Alleluya,  
Alleluya, Alleluya, Alleluya.

Nous jöuyssons par la bonté  
De cette ancienne liberté,  
Plus d'Impost l'on ne souffrira,  
Alleluya, &c.

---

<sup>72</sup> Air du « O Filii », n° 27. Forme métrique : 4\*8\*MMN|4N12N.

Cette chanson et la suivante (VII, « Air du temps. Sur l'air *Laissez paistre vos bestes* »), ainsi que les « autres pièces » non chantées qui suivent ces deux chansons (l'anagramme et le quatrain) ont connu une impression autonome auparavant (voir Moreau3577 et bibliographie ci-dessus en 1, A, b). L'imprimé qui recueille ces quatre pièces s'intitule *le Salut des Partisans* et la présente chanson « Souhais des bons François ». À part ce titre qui ne réapparaît pas dans les rééditions, l'imprimé Moreau3577 est repris à l'identique dans tous les paroliers anthologiques de la Fronde, y compris les pièces non chantées. Le texte de cette chanson est copié dans Bnf Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 11-13 (sans doute à partir d'un de ces imprimés, puisque c'est une section où le chansonnier Maurepas suit les paroliers imprimés). Note en marge dans la copie manuscrite : « Sur la conference de St Germain en Laye qui fut suivi de l'Edit du 28 octobre 1648. favorable au peuple par la suppression de plusieurs Droits ».

Tous les Maltotiers sont camus,  
Ces mal-heureux n'en peuvent plus,  
Retournent en leurs premiers estats,  
Alleluya, &c.

Charles Picard<sup>73</sup> tout le premier<sup>74</sup>,  
Reprend l'estat de Cordonnier,  
Que jadis l'on exerça  
Alleluya, &c.

Tabouret<sup>75</sup> veut aussi rentrer,  
Dedans l'honorable Mestier,  
De Frippier tant il s'y ayma,  
Alleluya, &c.

Doublet<sup>76</sup> malgré tous ses supposts,  
Reprend aujourd'huy les sabots,  
Que dans Paris il apporta,  
Alleluya, &c.

Pour le Fèvre chacun soustien,  
Que puis qu'il est venu de rien,  
En l'air ces jours il finira<sup>77</sup>,  
Alleluya, &c.

Mesme l'on void que Guenegaud<sup>78</sup>,  
Qui vivoit jadis à gaugaud,  
A grand'peyne il s'en souvera<sup>79</sup>,  
Alleluya, &c.

Quoy qu'on ait veu Monsieur Larcher<sup>80</sup>,  
Avec grand train tousjours marcher  
Au Village on le trouvera,  
Alleluya, &c.

Sans rechercher l'extraction  
De Catelan, ny sa maison  
D'abord on croit qu'on le pendra,  
Alleluya, &c.

Et pour le regard d'Emery :  
Chacun soustient dedans Paris,  
Que le Diable l'emportera,  
Alleluya, &c.

Or-sus il nous faut réjoüyr,  
Et ne plus jamais se servir

---

<sup>73</sup> Note du Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 11 : « Tresorier des parties casuelles et de l'Extraordinaire qui avoit achepté le Marquisas de Dampierre ».

<sup>74</sup> Détournement polémique d'un type de chanson à listes (ici de métiers) : pour un exemple de liste des métiers comme matrice de couplets, voir la chanson III des *Chansons folastres et prologues, tant superlifiques que Drolatiques des Comediens François*, revues & augmentées de nouveau, Par le Sieur de Bellone, Rouen, Jean Petit, 1612, n. p.

<sup>75</sup> « Père de la Comtesse de Chemeraut » (note Ms. Fr. 12617 [« Maurepas », vol. 2], p. 11).

<sup>76</sup> « Auteur des Doublets de chez M. le Duc d'Orleans, des Doublets de Crouy et de Persan » (note Ms. Fr. 12617 [« Maurepas », vol. 2], p. 12).

<sup>77</sup> « il finira pendu ».

<sup>78</sup> Henri Duplessis-Guénégaud, du parti de la Cour, impopulaire pendant la Fronde. « Petit fils d'un Indendant du Cardinal de Joyeuse » (note Ms. Fr. 12617 [« Maurepas », vol. 2], p. 12).

<sup>79</sup> Sauvera.

<sup>80</sup> « Oncle de Colbert » (note Ms. Fr. 12617 [« Maurepas », vol. 2], p. 12).

De ces Diables incarnez là,  
Alleluya, &c.  
Et ce Sorcier de Mazarin,  
Qui a soustenu tout le train,  
C'estoit pour troubler tout l'Estat,  
Alleluya, &c. FIN.

[VII] AIR DU TEMPS :  
*Sur le chant, Laissez paistre vos bestes.*<sup>81</sup>

LE Cardinal cét animal,  
Qui est cause de nostre mal,  
Et son Mulet & son Cheval,  
Il ruyne tout le peuple,  
Cét hypocrite & endiablé  
Cependant cét infame  
Fait encherir nos bleds,  
Quoy que ne soyez bestes,  
Pauvres Laboureurs & Marchands,  
L'on vous veut faire paistre  
L'herbe parmy les Champs.  
Il a ravy tous nos Louys,  
Pour envoyer en son pays,  
Car les Jules en sont banis<sup>82</sup> ;  
Mais s'il ne les rapporte  
Il se verra bien-tost puny,  
Le grand Diable l'emporte,  
S'il ne les va querir,  
Quoy que ne soyez bestes, &c<sup>83</sup>.  
Et ce pourceau de Chancelier,

[p. 7]  
Qui de nos bouës à tant mangé,  
Qu'en puisse-il estre crevé.  
Dedans l'Hostel de Luynes,  
S'il ne s'y fut bien-tost sauvé,  
L'on l'eut mis dans la Seine,  
Pour l'apprendre à nager<sup>84</sup>,  
Quoy que ne soyez bestes, &c.  
La Melleraye\* s'en est meslé,

---

<sup>81</sup> Air « Laissez paistre ces bestes », n° 19.

<sup>82</sup> Jeux de mots sur le nom de la monnaie (le louis en France, le jules en Italie).

<sup>83</sup> « &c. » est mis pour le refrain : « Quoy que ne soyez bestes,/Pauvres Laboureurs & Marchands, / L'on vous veut faire paistre/L'herbe parmy les Champs ».

<sup>84</sup> Allusion aux journées des barricades d'août 1648, où la population parisienne s'était soulevée devant l'arrestation de trois parlementaires en vue (notamment Pierre Broussel\*), considérés comme des meneurs radicaux de la contestation parlementaire. Le deuxième jour de l'épisode, le chancelier Séguier sur son chemin vers le Parlement où il devait porter la parole de la cour, est injurié et lapidé. Il doit se cacher à l'hôtel de Luynes, d'où il est libéré par le maréchal de La Meilleraye, évoqué dans le couplet suivant. L'allusion aux « boues » renvoie à la taxe sur l'enlèvement des boues que devaient payer les propriétaires pour le nettoyage des rues, qui avait été établie en 1648.

Qui a esté bien estrillé  
 Et par les Mariniers gaulé ;  
 Les grands Crocs de la Grève :  
 L'on fait promptement retirer,  
 Et eut des coups de pierre ;  
 Par dessus le marché<sup>85</sup>,  
 Quoy que ne soyez bestes, &c.  
     Particele, ce gros Dragon<sup>86</sup>,  
 Il eut esté pendu dans Lyon,  
 Ce qui luy fit changer son nom,  
 S'enfuya de la ville  
 Pour se souver<sup>87</sup> en Avignon,  
 Les Juifs le retirèrent  
 Comme leur Compagnon,  
 Quoy que ne soyez bestes, &c.  
     Où estoient ces Monopoleurs,  
 Tous ces Partisans & Volleurs,  
 Et de la France les Mineurs :  
 A lors des Barricades,  
 Si l'on les eust peu attrapper  
 Nostre brave Brigade  
 Les eust fait escorcher,  
 Quoy que ne soyez, &c.  
     Mais Nosseigneurs de Parlement,  
 Donneront bien-tost Jugement :  
 Contre ces traistres insolents  
 Pour mettre à la potence,  
 Et puis de là à Mont-faucon<sup>88</sup>,  
 Cette maudite engeance  
 Helas ! qu'en dira-t'on ?  
 Quoy que ne soyez, &c.  
     Grand Parlement à cette-fois,  
 A ces Volleurs faites les Loix,  
 Que le bon-temps fassiez revoir  
 Parmy toute la France,  
 Comme autres-fois il a esté,  
 Par vostre prevoyance,  
 Et grande charité :  
 Quoy que ne soyez, &c.  
     Et vous Bourgeois, prudents Soldats :

---

<sup>85</sup> Le Maréchal de La Meilleraye\*, grand-maître de l'artillerie, fut le bras armé, avec le maréchal de l'Hôpital, qui fit arrêter Broussel mettant le feu aux poudres des barricade, dont il fut une des cibles. L'allusion au rôle actif des « marinières » se retrouve chez Omer Talon (*Mémoires de Omer Talon, continués par Denis Talon son fils*, éd. Jacques-Joseph Champollion-Figeac et Aimé Champollion-Figeac fils, Paris, Éd. du commentaire analytique du Code civil, 1839, p. 263). Comme le couplet précédent évoquant Séguier, l'épisode est un motif courant dans les mazarinades, formant une sorte de vulgate versifiée sur cet événement.

<sup>86</sup> Michel Particelle d'Hémery (ou Particelli d'Émery\*) est un Lyonnais d'origine italienne (d'où la mention du changement de nom) ; l'allusion finale à Avignon (le comtat Venaissin accueillait une forte communauté juive) active l'invective antisémite, fréquente dans les mazarinades.

<sup>87</sup> « sauver ».

<sup>88</sup> Le plus grand gibet de France.



Qui vous disposez aux Combats,  
Pour un sujet si juste, hélas !  
Qu'un Paris dans la France,  
Ne respire que pour son Roy,  
Pour estre en assurance  
Et vivre sous sa Loy,  
    Quoy que ne soyez bestes,  
Pauvres Laboureurs & Marchands :  
L'on veut vous faire paistre  
L'herbe parmy les Champs.

#### AUTRES PIECES.

##### ANAGR[A]MME.

Voyez de Mazarin la plaisante Anagramme.  
Il y a Sazarin mettant s pour m.

Voyez un peu quelle manie,  
Luy vient de saisir le cerveau,  
N'est-pas le traiter de grand cérémonie,  
Quand un Prince du Sang luy oste son Chapeau. FIN.<sup>89</sup>

[VIII] Air de Cour nouveau, sur la plainte de l'Amour, contre la Guerre Parisienne : *sur le chant*, De la Courante de la Reyne, &c.<sup>90</sup>

Que vous nous causé de tourment<sup>91</sup>  
Fascheux Parlement,  
Que vos Arrests,  
Sont ennemis de tous nos interrests,  
Le Carnaval<sup>92</sup> à perdu tous ces charmes [*sic*]  
Tout est en armes,

---

<sup>89</sup> Ces deux pièces (l'anagramme et le quatrain) ne sont pas des chansons (d'où la mention « Autres pièces »).

<sup>90</sup> Timbre de « La courante de la reine », n° 7. Paroles transcrites dans : Arsenal Ms 3288, f. 59r (air noté) ; Mazarine Ms 16045 ; BnF Ms 12637 (Maurepas, vol. 22), p. 109 et p. 127 ; BnF Ms vol. 12617 (Maurepas, vol. 2, p. 43) ; BnF Ms fr 12656 (Maurepas, p. 31), air noté ; Mazarine Ms 2244, f. 227r ; Ms *Vaudevilles* (coll. privée), f. 170 r-171r. Tallemant Ms 673, éd. Maigne, p. 217-218. Rééditée par Célestin Moreau, *Choix de mazarinades*, Paris, Renouard, t. I, 1853, p. 141-142 ; Sautreau 1793, p. 182-183 ; Lachèvre 1919, p. 61 ; Carrier *Muses Guerrières*, 1996, p. 180-181. Je ne retiens pas l'attribution à Blot de cette chanson, qui provient de Sautreau de Marsy repris par Moreau, qui ont probablement pris pour argent comptant une annotation manuscrite tardive du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucune chanson de Blot n'a été aussi largement diffusée par l'imprimé ; alors que Blot épouse les vues de Gaston d'Orléans, qui est du côté de la cour à cette date, l'orientation du texte est plutôt satirique envers la cour. On doit plutôt entendre ces paroles comme une prosopopée satirique de la reine qui déplore que la guerre civile ôte du plaisir et soit contraire aux « intérêts » de la cour. Pour une preuve matérielle (outre la vraisemblance interprétative) que cette chanson fonctionne comme une ventriloquie satirique de la reine, voir le manuscrit Mazarine Ms 16045 (n. f.) qui inscrit « La reine » comme une didascalie avant le texte :

« La Royne.  
Courante. »

Pour des sources manuscrites de cette chanson : Maurepas t. I, p. 58-60. Maurepas 12637, p. 127. Ms fr 12661, p. 530-531 ; BnF F. fr. 12666, p. 144-146.

<sup>91</sup> Note du BnF F. fr. 12666, p. 146 : « On fait parler ici les galands de Paris & de la cour ».

<sup>92</sup> La chanson évoque la guerre de Paris (janvier-mars 1649), pendant le Carnaval. C. Moreau substitue étrangement « cardinal » à « carnaval », peut-être suivant une leçon manuscrite – il semble méconnaître cette source imprimée qu'il décrit comme comportant deux couplets au lieu des sept effectifs (*Choix de Mazarinades*, *op. cit.*, p. 142).

Et les Amours,  
Sont effrayez par le bruit des Tambours.

[p. 8]

La Guerre va chassé l'Amour,  
Ainsi que la Cour,  
Est [et] de Paris,  
La peur banit & les jeux & les ris,  
Adieu le Bal, Adieu les prom[en]ades,  
Les Senerades,  
Car les Amours,  
Sont effrayez par les bruits des Tambours.

Mars est un fort mauvais Galand,  
Il est insolent,  
Et la beauté,  
Perd tous ces droits auprès de la Ferté<sup>93</sup>  
On ne peut pas acordez les Trompettes,  
Et les Fleurettes,  
Car les Amours,  
Sont effroyez par les bruits des Tambours.

Mars oste tous les revenus,  
A Dame Venus :  
Les cheres sœurs,  
N'ont à present ny argent ny douceur  
On seduiroit pour un sac de Farine,  
Les plus Divines,  
Car les Amours,  
Sont effrayez par les bruits des Tambours.

Place Royale autant d'Amants,  
Monstroient leurs tourments  
Où leurs destins,  
Estoit tousjours flatté par Constantin  
On n'entend plus au lieu de tant d'Aubades :  
Que mousquetades,  
Et les Amours,  
Pour tousjours n'ont plus que son des Tambours.

Que de plaisirs fait le Blocus\*,  
A tant de Cocus,  
Car desormais,  
Ils n'auront plus chez eux tant de plumets,  
Les cajolleurs  
Ces diseurs de sornettes,  
Font leurs retraites  
Et les Amours,  
Sont deserte par les bruits des Tambours.

On ne void plus d'esprits censé,  
Tout est renversé  
Se Senateur,

---

<sup>93</sup> Les sources manuscrites subsituent ici « fierté », mais il s'agit bien d'Henri de la Ferté-Senneterre (voir Senneterre\*), lieutenant général fidèle à la couronne pendant la Fronde (il sera fait maréchal en 1651).

Trenche à present du bon gladiateurs  
Les Eschevins<sup>94</sup>,  
Ont quitté la Police,  
Pour la Milice,  
Et les Bourgeois,  
Croient avoir droit de reformer les Loix<sup>95</sup>.  
FIN.

[IX] La Chanson des Barricades de Paris,  
composée par six Harangeres, *sur*  
*le chant*, Lere-lenre, &c.<sup>96</sup>

SIX vendeuses de poison, bis.  
Ont composée la Chanson, bis.  
Des Barricades dernieres,  
Lere-la, lere-lenlere,  
Lere-la, lere-lenla.  
Comme ensembles elles beuvoient bis.  
L'une à l'autre se disoient, bis.  
Parlons un peu des affaires,  
Lere-la, &c.  
Une vendeuse de sel, bis,  
Dit que Monsieur de Broussel\*, bis.  
Nous estoit fort necessaire,  
Lere-la, &c.  
Pour le peuple supporter,  
Fut en prison arresté  
Mais il n'y demeura guere,  
Lere-la, &c.  
Pour afin de le r'avoir, bis.  
Chacun se mit en devoir bis  
Monstrant se qu'ils sçavoient faire  
Lere-la, &c.  
Car les Bourgeois animez, bis.  
Aussi-tost se sont armez bis.  
Par une façon guerriere,  
Lere-la, &c.

---

<sup>94</sup> Var. Arsenal Ms 3288, f. 59v. : « Les ~~eserivains~~ échevins ».

<sup>95</sup> Ce dernier couplet a été commenté : « évidemment » il n'appartiendrait « pas à la chanson », selon Moreau (*Choix de mazarinades, op. cit.*, p. 141) : le refrain en est différent en effet, mais c'est bien le principe du vaudeville, qui repose sur la variation. La prosopopée de la reine peut tout à fait contenir ces couplets contre les parlementaires et les bourgeois, mobilisés pendant la première Fronde. Les leçons manuscrites (sauf Mazarine Ms 2244, qui ne comprend que deux couplets) donnent toujours ce couplet (voir en particulier la copie du XVII<sup>e</sup> siècle Mazarine Ms 16045). Parfois d'autres couplets s'ajoutent après celui-ci (comme un couplet sur les deux amants de Mlle de Guerchy : Arsenal Ms 3288, f. 59v ; Ms *Vaudevilles*, p. 171). Pour des exemples d'interpolation de couplets, qui ne s'accordent pas avec l'énonciation générale du poème, voir par exemple le Ms BnF f. fr. 12617 (Maurepas, vol. 1, p. 45) ; cet autre couplet est intercalé entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> strophe : « Malheureux Jules Mazarin / Tu meurs de chagrin, / Et dès demain, / Tu voudrais bien partir de St. Germain, / Que tu maudis l'heure que tu fis gille / De cette ville / T'ayant pris mal, / D'avoir quitté le Palais Cardinal. »

<sup>96</sup> Air « Lere-lenlere », n° 22. Sur l'image des harengères et des vendeuses de rue en général dans la transmission des chansons et l'agitation politique, voir volume 1, chapitre 1, D, 2, b.

[cahier C, p. 9 ]

Toutes les Chaisnes on tendit, bis.  
Et les Barricades on fit, bis.  
Toimoignant nostre collere,  
Lere-la, lere l'en lere,  
Lere-la, lere l'en la.

Les Soldats espouventez bis.  
De ce voir si-bien traitez bis.  
Tournoient le cul en erriere,  
Lere-la, lere l'en lere,  
Lere-la, lere l'en la.

Aussi les Colin Tampon<sup>97</sup>, bis.  
Estoient froient<sup>98</sup> comme glaçons bis.  
Car il ne croyoient plus boire  
Lere-la, &c.

Ils estoient bien estonnez, bis.  
De voir qu'a coups de pavez, bis.  
On cassoit leur cermoniere,  
Lere-la, &c.

Et dessus la Melleraye<sup>99\*</sup>, bis.  
On faisoit voller les grez, bis.  
Les bastons aussi les pierres,  
Lere-la, &c.

Et aussi le Chancelier<sup>\*100</sup>, bis.  
En eut eu plus d'un millier, bis.  
Mais il passa la riviere,  
Lere-la, lere l'en lere,

---

<sup>97</sup> Soldats suisses. On sait que les Suisses prirent le contrôle de la porte Saint-Honoré le 26 août 1648 au soir (voir Robert Descimon, « Les barricades de la Fronde parisienne. Une lecture sociologique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 45<sup>e</sup> année, n° 2, 1990, p. 397-422 ; ici p. 400).

<sup>98</sup> « froids ».

<sup>99</sup> Le maréchal de la Meilleraye\*, grand-maître de l'artillerie, fut celui qui réprima les barricades d'août 1648, lors desquelles il fut attaqué à coups de pierres (« les grez ») par les émeutiers. La Meilleraye sortit deux fois dans les rues pour ramener le calme : la première fois à la tête d'une centaine de cavaliers ; la seconde avec une troupe plus considérable. Le maréchal ne disposait pas plus de 10 à 12 000 hommes de la Maison du roi pour apaiser une ville de 400 000 habitants. Au sujet de cet épisode, Omer Talon note : « M. le maréchal de La Meilleraye y arrive : mais il n'en eut pas contentement ; et craignant les pierres des fenêtres, il releva les gardes, et se retira » (*Mémoires de Omer Talon, continués par Denis Talon son fils, op. cit.*, p. 263). Voir les études de Roland Mousnier (« Quelques raisons de la Fronde. Les causes des journées révolutionnaires parisiennes de 1648 », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 2-3, 1949, p. 33-78) et de Robert Descimon (« Les barricades de la Fronde parisienne. Une lecture sociologique », art. cit.). Voir *supra*, chanson VII.

<sup>100</sup> Le 27 août au matin, le chancelier Séguier (peut-être contraint par Mazarin) prend le chemin du Parlement pour y déclarer les intentions du roi. Son carrosse ne peut passer le quai des Orfèvres, fermé par une barricade. Il franchit donc le Pont-neuf, mais ne peut passer le pont Saint-Michel, lui aussi barré. Il tente de poursuivre son chemin à pied, mais il est reconnu, injurié et lapidé. La compagnie doit se cacher à l'hôtel de Luynes, à l'angle du quai des Augustins et de la rue Gît-le-Cœur, d'où il est libéré par le maréchal de La Meilleraye : « Le chancelier Séguier avoit envoyé au Palais-Royal demander du secours ; et dès qu'on sut le péril où il étoit, on envoya commander aux gendarmes et aux cheveau-légers d'y aller. Le maréchal de La Meilleraye s'achemina pour l'aller querir avec deux compagnies de Suisses ; et cet illustre prisonnier fut tiré de ce péril par la venue du grand-maître. Il le fit prendre sous les bras pour l'amener à pied au Palais-Royal ; car dans cet embarras on ne put trouver son carrosse, et toutes choses étoient bonnes, hormis d'être exposé à la furie du peuple » (Mme de Motteville, *Mémoires*, éd. Claude-Bernard Petitot, Paris, Foucault, 1824, t. XXXVIII, p. 16). Voir Yannick Nexon, *Le Chancelier Séguier (1588-1672) : ministre, dévot et mécène au Grand Siècle*, Paris, Champ Vallon, 2015, p. 99. Voir le glossaire à Séguier.

Lere-la, lere l'en la.

Mais ils ont pour se venger, bis.

Voulu premier assieger, bis.

Mais il n'y gagnerons guere,

Lere-la, &c.

Bien voir qu'au commencement, bis.

Nous ayons quelque tourment, bis.

Nous sortirons de misere,

Lere-la, &c.

Crions tous de vive foy, bis.

Vive Louis nostre Roy, bis.

Aussi Monseigneur son Frere<sup>101</sup>,

Lere-la, &c.

Puis crions pareillement, bis.

Vive Nostre Parlement, bis.

Qui sont nos Nosseigneurs & Peres,

Lere-la, lere l'en lere,

Lere-la, lere l'en la.

FIN.

[X] La chasse donnée à Mazarin, par les  
Païsans des Bourgs & des Villages,  
sur le Tocsain : *Sur le chant de*  
Monceaux.<sup>102</sup>

Bourgs, Villes & Villages,  
Le Tocsain, il faut sonner,  
Rompez tous les passages  
Qu'il vouloit ordonner,  
Il faut sonner le Tocsain,  
Din, din, pour prendre Mazarin.

Nuitamment ce perfide,  
A enlevé le Roy<sup>103</sup>

Le cruel merite

Estre mis aux abois,

Faut sonner le Tocsain, &c.

Ce meschant plein d'outrage

A ruiné sans deffaut,

Vous tous gens de Village,

Vous donnant des impôts,

Faut sonner le tocsain, &c.

Mettez-vous sur vos gardes

Chargez bien vos Mousquets<sup>104</sup>,

Armez vous de halbardes,

---

<sup>101</sup> Philippe d'Orléans (« Petit Monsieur »).

<sup>102</sup> Air « Faut sonner le tocsin », n° 10.

<sup>103</sup> Le 5-6 janvier 1649. Voir le glossaire à *Enlèvement du roi*.

<sup>104</sup> On imprime à ce moment là des manuels pour savoir manier le mousquet : *Instruction prompte et facile aux Parisiens pour bien apprendre l'exercice du mousquet et de la pique, et les rendre parfaits en l'art militaire*, Paris, Cardin Besogne, 1649.

De picques & corcelets,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Vertu-bleu se dit Pierre,  
Je n'y veut pas manqué  
Car j'ay vendu mes terres  
Pour les Tailles payer,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Foin de cette bataille  
Chez-moy il n'y a plus  
Que les quatre muraille  
Tout mon bien est perdu,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Pour payer les Subsites<sup>105</sup>  
J'ay vendu mon godet,  
Ma poëslé & ma marmite  
Jusques à mon soufflet,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Moy pour payer les Tailles,  
J'ay vendu mes moutons,  
Je couche sur la paille

[p. 10]

Je n'ay pas le teston<sup>106</sup>,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Taistigué dit Eustache,  
J'ay vendu mes Chevaux,  
Ma charuë & mes vaches  
Pour payer les impôts,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Moy j'ay chose certaine,  
Vendu mon gros pourceau,  
Mes chevres & mes gelines<sup>107</sup>,  
Pour payer les impôts,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Coulas prit son espée  
Et des piarres en sa main,  
Dit faut à la pipée  
Prendre cét inhumain,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Guillaume prit sa fourche,  
Et trouça son chapeau,  
Il dit faut que je chouche<sup>108</sup>  
Mazarin au tombeau,  
Faut sonner le tocsain, &c.

Nostre France est ruinée,

---

<sup>105</sup> « subsides ».

<sup>106</sup> Ancienne monnaie (environ dix sous), qui eut cours de François Ier à Louis XIII. L'expression est figée : « ne pas avoir un sou vaillant ».

<sup>107</sup> « poules ».

<sup>108</sup> « couche ».

Faut de ce Cardinal,  
Abreger les années,  
Il est autheur du mal,  
Faut sonner le tocsain,  
Din, din, pour prendre Mazarin.

[XI] LE LIBERA DE JULES  
Mazarin, ce meschant perfide  
Ministre d'Etat : *Sur le chant*,  
des Enfarinez<sup>109</sup>.

Mazarin instrument du Diable,  
Tu nous fais souffrir par tes darts  
Te volia [voilà] pris comme un renard  
De tous costez chacun t'acable,  
Mazarin il te faut chanté  
D'une voix bien triste & tremblante,  
Mazarin il te faut chanté  
Ton Libera me Domine<sup>110</sup>.

Meschant perfide sanguinaire  
Monseigneur le Duc de Beaufort\*  
A promis de mettre ton corps,  
Tout en cendre & en poussiere,  
Mazarin il te faut chanté, &c<sup>111</sup>.

L'on sçait toute ta Genealogie,  
Tu és le fils d'un simple Marchant :  
Tu t'es par ton esprit meschant,  
Eslevé par ta tyrannie,  
Mazarin il te faut chanté, &c.

Tu nous as fait prendre les armes,  
Nous te mettrons dans le tombeau,  
Le Duc de Beaufort bien dispos,  
Te mettra sous la froide lame,  
Mazarin il te faut chanté, &c.

Le Cardinal Sainte Cecile<sup>112</sup>  
Ayant nos Louys d'or enlevé  
Ne fut-il pas empoisonné  
Comme une chose tres-utile,  
Mazarin il te faut chanté, &c.

Meschant remply de tyrannie  
Ne merite-tu pas la mort,  
Il faut que ton infame corps,  
Il soit trainé à la voirie,  
Mazarin il te faut chanté, &c.

Tu as fait enlever hors de France

---

<sup>109</sup> Air « des Enfarinez », n° 9.

<sup>110</sup> Le « libera me domine » est une des prières prononcés par les mourants.

<sup>111</sup> « &c » est mis pour : « Mazarin il te faut chanté/D'une voix bien triste & tremblante, /Mazarin il te faut chanté/Ton *Libera me Domine* ».

<sup>112</sup> Michel Mazarin, le frère de Mazarin.

Nos Pistoles & nos Escus d'or,  
 Nos Quadruples & nos Louys d'or  
 Ton corps patira pour l'offense,  
 Mazarin il [te] faut chanté, &c.  
 Tu és l'inventeurs des Subsistances<sup>113</sup>,  
 Le chef des Monopoleurs,  
 Sur toy nous sommes les vainqueurs,  
 Te voilà mis en decadance,  
 Mazarin il te faut chanté, &c.  
 Fus-tu déjà à tous les Diables,  
 Toy & tous les Monopoleurs,  
 Vous ne portez que du mal-heur  
 Par vos esprits abominables,  
 Mazarin il te faut chanté, &c.  
 Tous les diables ont pris les armes  
 Afin de te bien recevoir  
 Mais que tu sois dans les Enfers  
 Proserpine tu auras pour femme,  
 Mazarin il te faut chanté, &c.  
 Tu trouveras tes Camarades  
 Dans ces lieux sombres & tenebreux

[p. 11]

Tu pourras joüer avec eux  
 Comme estant grand joüeur de cartes,  
 Mazarin il te faut chanté, &c,  
 Tu as fait languir par tes souffrances  
 Les Laboureurs & Vignerons,  
 Ainsi qu'un perfide larron,  
 N'as-tu pas ruiné nostre France,  
 Mazarin il te faut chanté, &c.  
 Tu seras mis dans la fausse<sup>114</sup> noire  
 Avec tous les Monopoleurs,  
 Tu ne causera plus de malheurs  
 Ny de cruauté sanguinaire,  
 Mazarin il te faut chanté,  
 D'une voix bien triste & tremblante,  
 Mazarin il te faut chanté  
 Ton Libera me Domine.

[XII] CHANSON NOUVELLE,  
 de Jules Mazarin, dit Je suis l'Ar-  
 man<sup>115</sup> : *Sur le chant*, Ha ! la voila,  
 ha la voicy, celle qui charme mon  
 soucy<sup>116</sup>.

<sup>113</sup> L'impôt des *subsistances* est « établi sous prétexte de la subsistance des troupes » (Furetière 1690).

<sup>114</sup> « fosse ».

<sup>115</sup> « Je suis l'Arman » est l'anagramme de « Jules Masarin », manière efficace de dire l'oppression continuée de Richelieu (*Armand* du Plessis) et Mazarin.

<sup>116</sup> Air du « confiteor », n° 6.



Preparons sans craindre rien<sup>117</sup>  
Suivons le Duc de Longueville  
Il faut amatté Mazarin<sup>118</sup>  
Ce Tyran natif de Cycile,  
Haro, haro dessus ce Cardinal<sup>119</sup>  
Qui ne nous fasse plus mal.

Brisons la teste à ce Desmon  
Ce nous est un signe effroyable  
De voir au lettre<sup>120</sup> de son nom  
Je suis Larman si redoutable,  
Haro, haro dessus ce Cardinal  
Qui ne nous fasse plus de mal.

Dans quel regne hélas sommes nous  
N'y a-t'il qu'un Beaufort\* en France  
Duc d'Orleans\* que faites vous,  
Monstré un peu vostre puissance,  
Haro, haro dessus, &c.

Vous estes Princes de bonté  
Vous estes Seigneur débonnaire  
Protegeant nostre liberté  
Ferez ce que vous devez faire,  
Haro, haro dessus ce Cardinal

Qui ne nous fasse plus de mal.  
Halas Prince\*<sup>121</sup> que faites vous  
Un Cardinal vous fait la guerre  
Et vous tenez aupres de nous  
Un autre Arman d'estrange terre<sup>122</sup>,  
Haro, haro dessus, &c.

Grand Duc monstrez-vous sans pareil\*<sup>123</sup>  
Premier Protecteur de la France  
Chassant ce Desmon du Conseil  
Vous allegerez nostre souffrance,  
Haro, haro dessus, &c.

Et si l'on en parle par fois  
Ce n'est que de sa tyrannie  
Chassons du nombre des François  
Cét Arman natif d'Italie,

---

<sup>117</sup> Le timbre requis est structuré sur des octosyllabes. Plusieurs vers non octosyllabes sont ainsi à adapter : le premier de cette strophe, heptasyllabe, peut être exécuté avec un mélisme ou avec l'insertion de « nous » (« Préparons nous »). Le distique final (refrain) est le suivant : « Haro dessus ce Cardinal/ Qui ne nous fasse plus de mal ».

<sup>118</sup> Pour « mater », au sens de « dompter, humilier » ?

<sup>119</sup> « Faire le haro » est une locution en usage dans le coutumier normand (ici prononcée par des locuteurs suivants le duc de Normandie, le duc de Longueville), au sens de « cri que l'on fait sur une personne, sur son cheval &c. pour l'empescher de faire quelque chose, & l'obliger de venir devant le Juge » (*Dictionnaire de l'académie française*, 1694).

<sup>120</sup> Pluriel graphié au singulier, et non pas masculin singulier.

<sup>121</sup> Voir le glossaire à *Conti*.

<sup>122</sup> Il est question dans ce couplet du Prince de Conti, lui aussi « Armand », mais non pas « d'étrange terre », comme l'est Mazarin – nouveau Richelieu (« Arman »), de terre étrangère.

<sup>123</sup> Le duc de Longueville\*.

Haro, haro dessus, &c.

Disant qu'on veut l'assasiner  
On luy veut donner deux cens gardes  
Il ne faut que pour nous ruïner  
Qu'un pareil nombre de hallebarde,  
Haro, haro dessus, &c.

Gaston\* le peuple aux abois  
Remet en vous son esperance  
Et tous d'une plaintive voix  
Vous demandons quelque allegeance,  
Haro, haro dessus, &c.

Gaston\* chasse ce Cardinal  
C'est luy qui ruyne nos Provinces :  
Il est autheur de tout le mal  
Et le discord d'entre les Princes,  
Haro, haro dessus, &c.

Quatre-vingt mulets chargez d'or  
Ont déjà gagné sa Province  
Ce meschant veut ruiner encor  
L'autorité de nostre Prince,  
Haro, haro dessus, &c.

Assasiner ce Cardinal  
C'est gagner plénier indulgence  
Ou bien il fera plus de mal  
Qu'un Büillon n'a fait en France<sup>124</sup>,  
Haro, haro dessus, &c.

Sus persons<sup>125</sup> de coups, Parisiens,  
Les tripes de cette Eminence  
Il nous les faut jeter aux chiens  
Qu'il n'aye des tombeaux en France

[cahier D, p. 11 *ie* 12]

Haro, haro dessus ce Cardinal  
Qui nous fasse plus de mal.

Sur tout conservons nostre Roy  
Innocent du mal qu'on nous donne,  
Et que tous fasse comme moy  
Pour luy conserver sa Couronne,  
Haro, haro dessus, &c.

Crions vive les fleurs de Lys  
Vive nostre Roy débonnaire  
Faut graver nos faits inoüis  
Dedans le Temple de memoire  
Haro, haro dessus ce Cardinal,  
Qui ne nous fasse plus de mal.

[XIII] SUPPLICATION A MON-

---

<sup>124</sup> Claude Bullion, surintendant des Finances de Louis XIII et soutien de Richelieu, à l'origine de la réforme monétaire à l'origine du louis d'or.

<sup>125</sup> « Perçons ».

SIEUR le Prince, de quitter le party  
Mazariniste : *sur le chant*, Bachus  
est l'Amour ce Vollages<sup>126</sup>.

Prince gardez que vostre haine  
Ne vous fasse beaucoup de peine,  
Sans fruict & satisfaction,  
Si vous joüez de vostre reste  
Dieu qui sçait vostre intention  
Vous là rendra toute funeste.

Quel abus a séduit cette ames,  
Qu'on void jadis dans les alarmes  
Cueillirs tant d'ilustres l'Auriers<sup>127</sup>  
Faut-il que pour une s'ensuë<sup>128</sup>  
Le plus vaillant de nos guerriers  
En voulant nous tuër ce tuë<sup>129</sup>.

Quittez la cause Mazarine  
Prince de peur que sa ruyne  
Ne vous fasse tomber aussi,  
Venez vous joindre à vostre frere  
Le sang du Grand Montmorancy<sup>130</sup>  
Fait que tout Paris vous revere.

La pauvre France est désolée  
De voir ces filles violées  
Les Temples mesmes prophanez,  
Si jusque au cœur vos traits la blessent  
Mourant des coups que vous donnez  
Qu'elle doit estre sa tristesse.

Vostre païs vous fait ces plaintes,  
Le Païsant fremit de craintes  
Le Laboureur au desespoir  
Abandonne ces meteries<sup>131</sup>  
Et celà ne peut esmouvoir  
Vostre cœur remply de furie  
Si vous vous détruisez vous mesme

Vostre mal n'est pas moins extremes  
Que celui du pauvre indigent  
Conservez le peu qui demeure,  
Il ne vous passera pas l'an  
Si vous le mengez a cette heure.

Ces Lys qui font ces dignes marques  
De la candeur<sup>132</sup> de nos Monarques

---

<sup>126</sup> Coupe : 8ffMgMg. Ce texte peut être chanté sur l'air de la « petite Fronde » (n° 13), mais sans autre preuve que la coupe, j'estime le timbre non connu.

<sup>127</sup> « Lauriers ».

<sup>128</sup> « Sangsue ».

<sup>129</sup> « Se tue ».

<sup>130</sup> Le père de Condé (et de Conti), Henri II de Bourbon, est duc de Montmorency. Il se peut que l'allusion renvoie à l'ancêtre Anne de Montmorency, puissant connétable au temps de François I<sup>er</sup>.

<sup>131</sup> « Métairies ».

<sup>132</sup> « Franchise, sincérité ».

Flestrissent au sang des innocens,  
Louis Prince plein de sagesse  
Les soutient de son bras puissant  
Et le vostre aujourd'huy les blessent.

Ce monstre issue de l'Italie  
Le matin de l'Espiphanie\*<sup>133</sup>,  
A la rigueur de la saison  
Il exposa cette victime,  
Sur l'Autel de la trahison  
Pour nous mieux paslier son crime.

Pour mieux destruire nos Provinces  
Pour esblouir les yeux des Princes,  
Tu faits un Rapt digne de toy,  
Pour rendre un innocent rebelle  
Tu nous enleve nostre Roy  
En nous faisant une querelle.

Vous Reyne pour qui nos sufrages  
Ont rendu tant de tesmoignages  
De l'amour qu'on avoit pour vous  
Vous eustent un Roy par nos prieres  
Si Dieu ne l'a donné qu'à nous  
Pourquoy l'oster de la maniere.

Gaston faut-il qu'un peuple voye  
Que vous courez apres la proye,  
Et protegez le ravisseur  
Vostre ame si chere à la France  
Partageant le gain du voleur,  
Partagera la recompence<sup>134</sup>.  
Si Louis Prince débonnaire<sup>135</sup>  
Estoit encor dessus la terre,  
Et ce tigre chez les Romains,

[p. 13]

La Rivierre seroit tairie<sup>136</sup>,  
Ils n'auroient pas emplis leurs mains  
Pour les vuider en Italie.

[XIV] CHANSON NOUVELLE  
sur la genereuse resolution d'une  
Fille, qui veut mourir pour le ser-  
vice du Roy & sa patrie, & com-  
me elle prend les Armes à se su-  
jet : *Sur le chant*, Elle est revenuë Denise<sup>137</sup>.

---

<sup>133</sup> Le jeune roi fut emmené à Saint-Germain la nuit du 5-6 janvier 1649, jour de l'Épiphanie. Voir *Elèvement du roi* dans le glossaire.

<sup>134</sup> Gaston d'Orléans\* était du parti de la Cour au début de la Fronde, d'où la menace ici prononcée contre lui.

<sup>135</sup> Louis XIII\*.

<sup>136</sup> L'abbé de la Rivière\*, puissant et impopulaire favori de Gaston d'Orléans.

<sup>137</sup> Air « Elle est revenue Dame Anne », n° 8. Chanson type, dans la tradition orale, de la fille-soldat (Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, t. II : *La vie sociale et militaire*, Paris, éd. BnF, 2000, p. 349-358).

Une fille d'aupres de la Tournelle  
S'est voulu enrouler,  
Se promettent<sup>138</sup> de faire des merveilles,  
Faisant d'elle parler,  
A pris party pour aller a l'Armée,  
Elle s'en est en allez Jeanne,  
Elle s'en est allee.

Elle a juré devant beaucoup de monde,  
Et aussi ses parens,  
Qu'elle vouloit estre une vraye seconde,  
Pucelle d'Orleans,  
Aussi bien qu'elle elle manira l'espee,  
Elle s'en est en allee, &c.

Elle a juré par l'espée qu'elle porte  
Que s'estoit son dessein,  
Qu'elle accommoderoit de bonne sorte,  
Le Cardinal Nazin<sup>139</sup>,  
Car contre luy elle est sort animée  
Elle s'en est allée, &c.

Pour mon bon Roy & ma chere patrie,  
Je m'en vais batailler,  
Je perdray cent fois plutost la vie,  
Qu'on me voye reculer,  
Car au combat je suis bien preparée,  
Elle s'en est, &c.

Elle faisoit dix mille caracolles  
Montée sur son Cheval,  
Disant je feray faire des cabriolles  
Aux gens du Cardinal,  
D'un bon Fuzil elle sera équipée  
Elle s'en est allée, &c.

Marchant sous la genereuse conduite  
Du Grand Duc de Beaufort\*,  
Aux ennemis feray prendre la fuite,  
Où les mettray<sup>140</sup> à mort.  
Et fuiront comme brebis esgaree,  
Elle s'en est, &c.

Je ne seray jamais une poltronne  
Je le feray bien voir,  
Car jour & nuict faut que je me sçavonne<sup>141</sup>,  
J'en ay bien le vouloir,  
De l'ennemy je seray redoutée  
Elle s'en est, &c.

---

<sup>138</sup> « Se promettant ».

<sup>139</sup> Sobriquet dépréciatif de Mazarin. Voir la parole prêtée au ministre dans *Le roman des esprits revenus a S. Germain. Burlesque & serieux*, 1649, p. 14 : « L'un m'appelle Nazin, l'autre Masquarin, & d'autres Tabarin ».

<sup>140</sup> « mettrai ».

<sup>141</sup> L'allusion au savonnage est rare et obscure ; elle est probablement sexuelle, comme la description des atours féminins de la strophe suivante le confirme.

Les Pistolets a l'arçon de la Seelle  
Les bottes & les esprons,  
Le juste au corps plumme belle d'entelle  
Avec les gros boutons,  
De beaux galans elle est bien ajustee  
Elle s'en est, &c.

Jamais Roger, Olyvier de Castile,  
Roland Richard sans peur<sup>142</sup>,  
Ne fera mieux que fera cette Fille,  
Car elle a trop de cœur,  
La saint Balmond ne sera plus estimée<sup>143</sup>  
Elle s'en est, &c.

Car elle veut que d'elle chacun parle.  
Et le sont ses souhaits,  
Qu'elle soit mises dedans les Analles  
Parlant de ses hauts faits,  
Que la France luy sera obligée,  
Elle s'en est en allée Jeanne  
Tout droit à l'Armée.

[XV] L'ADIEU DE MAZARIN  
à la France, & la Confession qu'il  
a fait de toute ses fourberies, au-  
paravant son départ : *Sur le chant*,  
Pourquoy cher Celadon, &c.<sup>144</sup>

Adieu braves François,  
Si Noble & si courtois,  
Il faut que je vous quitte

[p. 41 *ie* 14]

Je me vais retirer,  
Mais mon esprit est triste  
De vous abandonner.

Devant que de partir,  
Je vous veux advertir,  
De tous les volleries,  
Que j'ay fait en ce lieu,  
Voulant par tyrannies  
Par tout mettre le feu.

N'ay-je pas un grand tort,  
Ravir vostre support,  
Louys le Roy de France,

---

<sup>142</sup> Allusion à des héros masculins exemplaires : Roger, Roland (*Orlando Furioso* de l'Arioste), Olivier de Castille (roman de chevalerie), et Richard-sans-peur, duc de Normandie.

<sup>143</sup> Madame (ou Dame) de Saint-Baslemont, surnommée l'Amazone chrétienne, est connue pour avoir combattu, déguisée en homme, pendant la guerre de Trente Ans en Lorraine.

<sup>144</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*6MMfNfN. La prosopopée satirique (ventriloquie) à des fins de blâme ou d'accusation est un procédé majeur des mazarinades.

Et de nuict l'enlevé<sup>145</sup>,  
De ma grande arrogance,  
Je ne m'en puis sauvé.

De plus à Charenton\*,  
De ce Grand Chastillon\*,  
De sa mort je suis cause,  
Voulant par trahison,  
Faire bien autre chose,  
En ruynant les Maisons.

L'on cognois mon sçavoir,  
Car c'est tout mon vouloir  
De guaster tout la France,  
Mais l'on c'est apperceu  
De mon intelligence,  
Dont m'en voilà déçeu.

Plusieurs ay fait languir,  
Et des armées perir,  
Par ma folle entreprises,  
J'ay le Grand Gassion<sup>146</sup>,  
Sans nulle autre remises  
Fait tuer en trahison.

J'ay dedans & dehors,  
Ravy tous les thresors  
De cette pauvre France,  
Et les Parisiens  
Reduit en decadence,  
Rauissant leur moyens.

Les pauvres villageois,  
Ay réduit aux abbois,  
Et dedans la misere,  
Où ils sont maintenant,  
Dans leur douleur amere,  
Il me vont maudisant.

J'ay voulu affamer,  
Affin de ruyner  
Paris la bonne ville,  
Mon dessein desloyal  
C'est trouvé inutile,  
En exentant ce mal<sup>147</sup>.

Je ne sçay où tourné,  
Car je suis condamné  
Que si quelqu'un m'avise  
Il me feront mourir,  
En faisant à leur guise,  
Me faut ainsi perir.

N'ayant nul reconfort.  
N'y point de passeport,

---

<sup>145</sup> Enlèvement du roi la nuit du 5-6 janvier 1649\*.

<sup>146</sup> Jean de Gassion, surnommé « La Guerre » par Richelieu, meurt en 1647 au siège de Lens.

<sup>147</sup> exemptant.

Je ne sçay où pretendre,  
De me pouvoir sauver.  
Enfin me faut attendre,  
De me desesperer.

J'espere dans l'Enfer,  
Avec que Lucifer,  
Y faire mon entree,  
Et tous les Diablotins,  
A ma belle arrivée  
Y feront des festins.

Vous faut les armes en main  
Tuër ce Mazarin,  
Ce monstre detestable  
Sus courage François,  
D'un cœur tres-aymable  
Mettons l'ay<sup>148</sup> aux abbois,  
Paravant mon départ :  
Me faudra tost où tart,  
Mourir de mort estrange,  
Car je suis destiné  
D'estre mis dans les fanges  
Pour y estre traisné.

[XVI] La vie & la mort de Monsieur de  
Clanleu, Gouverneur de Chara[n]ton,  
lequel fut tué dans la Bataile,  
au grand regret des Parisiens :  
*Sur le chant, Pauvres Pescheurs*  
resveillez-vous, &c. <sup>149</sup>

Pleurons honorables François,  
Nostre bon General,

[p. 11 *ie* 15]

Qu'estoit de Clanleu\* si courtois,  
Nostre amy & loyal,  
Qui fut tué à Charanton\*,  
Aussi-bien que Monsieur de Chastillon\*.

Il a servy le Roy Louys,  
Dedans les Pays-bas,  
Montrant à tous nos ennemis,  
La valeur de son bras,

---

<sup>148</sup> Mis pour *le(s)* ? Cette strophe parait une interpolation, qui rompt l'unité énonciative des faux adieux de Mazarin : ici on incite les « François » à « tüer ce Mazarin ».

<sup>149</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8M6N8M6N8O10O. Le marquis de Clanleu ou Clenleu\* (du côté de la Fronde) et le duc de Châtillon\* (du côté de la cour) furent deux victimes du siège de Paris\*, très souvent célébrées en martyrs dans les libelles. Cet éloge funèbre de Clanleu reprend la trame de plusieurs libelles, par exemple *Les attaques et prise de Charenton, la mort de M. de Clanleu, la blessure mortelle de M. de Châtillon, les plaintes et regrets qu'en fait M. le prince, et la réponse généreuse de M. de Châtillon à M. le prince avant mourir*, Paris, Robert Feugé, 1649 ou *Louange de feu monsieur le marquis de Clanleu, tué à Charenton en combattant pour le service du roi et du Parlement, avec cette épigraphe: Dulce et decorum est pro patriâ mori*, Paris, Claude Huot, 1649.



A Courtray<sup>150</sup> & mesme allieur,  
 Il a montre son insigne valeur.  
 A Bergue & Ipre mesmement  
 Il fit de beaux exploits,  
 Faisant bien voir à ces Flamands,  
 Et à ces Dunkerquois,  
 Que pour son bon Roy sans tarder  
 Sa vie dans ces lieux vouloit hazarder.  
 A Furnes, & au Fort Mardik,  
 Ce vaillant Conducteur,  
 Sur la mer parut fort hardy,  
 Faisant de la terreur,  
 Aux Vaisseaux qui vouloient entrer  
 Dedans la place pour la seconder.  
 Monseigneur le Duc d'Orleans\*,  
 Voyant qu'il avoit fait,  
 En homme sage & bien prudent,  
 Luy donna cét endroit,  
 Pour en estre le Gouverneur,  
 L'appuy & aussi le vray deffenseur.  
 A Dunkerque pareillement,  
 Ce Genereux Seigneur :  
 Se battoit tousjours vaillamment  
 Dedans les lieux d'honneur,  
 Mais falloit-il qu'à Charanton,  
 Estre tué par un meschant poltron.  
 A Diximud il y a deux ans,  
 Qui le prit pour certain,  
 Devant Léopold & ses gens,  
 Un Jeudy au matin,  
 Et dont il en fut Gouverneur  
 Pour son courage & aussi son grand cœur.  
 Et au bout de huit jours apres  
 Léopold vint Camper,  
 Devant la Ville tout exprés,  
 Afin de l'assieger,  
 Où alors Monsieur de Clanleu\*,  
 Faisoit des furieuses sortis sur eux.  
 Ce Guerrier soustint dix-huict jours,  
 Comme un vaillant Soldat,  
 D'un fort beau zele & plein d'Amour  
 Donnant force combats,  
 Dedans l'Armée & dans leurs Camp  
 Taillant en piece d'aucun Regiment.  
 Il luy falut au mesme temps  
 Bien-tost capituler  
 Voyant qui n'y avoit nullement  
 Quasiment de quartier,

---

<sup>150</sup> Bataille de la guerre de Trente Ans, en 1648, de même que plus bas : Bergues, Furnes, Fort-Mardyck, Dunkerque et Diximud.

Car pour les Soldats qu'il avoit  
Furent tous prisonniers dans cét endroit.

Après celà il s'en-alla  
Trouvé lors Gassion<sup>151</sup>,  
Le supplier qui l'envoya,  
A Louys de Bourbon<sup>152</sup>,  
Lettre escripte de sa main  
Que la ville estoit renduë pour certain.

Gassion escript promptement  
Une lettre au Roy,  
Qui s'estoit battu vaillamment  
Ayant par plusieurs-fois,  
Fait des sortys sur l'ennemy  
En montrant qui n'estoit pas endormy.

Mais tout celà n'empescha-pas  
Le mal-heureux dessein  
De ce perfide & ce Judas,  
Qu'on nomme Mazarin,  
Car il le fit mettre en prison  
Par une noire & mauvaise intention.

Dedans Amiens il fut un an,  
Retenu prisonnier  
Mais les barricades arrivant  
Si-tost fit supplier  
Tous nos Seigneurs de Parlement  
Pour leur montrer qu'il estoit innocent.

[p. 16]

Le Parlement ayant connu  
Point de mal à son fait  
Aussi-tost il s'est resolu  
Qu'il falloit en effet  
Que le Cardinal Mazarin,  
Contre luy eut quelque mauvais dedain.

Il le fit sorty de prison  
Comme estant innocent  
Et luy d'une bonne action,  
Vint salüer humblement  
Le Parlement dedans Paris,  
Durant que le siege y estoit donc mis.

Lors Charanton estant à nous  
Ces Messieurs luy ont dit  
Nous desiront que ce soit vous  
Qui nous serve d'appuy  
Et mesmement de Gouverneur  
Car nous sçavons qu'avez un tres-grand cœur.

Et cét honneste homme emmena  
Les Regiments levez

---

<sup>151</sup> Militaire très célèbre de la guerre de Trente Ans, mort au siège de Lens en 1647.

<sup>152</sup> Louis XIV.

Et dans le Bourg il ordonna,  
Comme ils furent arrivez  
Les postes qui devoient tenir  
Afin de voir les ennemis venir.

Il fut environ quinze jours,  
Sans qui l'aperceut rien  
Mais une nuict tout à l'entour  
Le Prince estoit soudain,  
Et le matin estant venu  
Clanleu\* & ses gens les ont reconnus.

Le Prince advança le premier  
Et ce grand Chastillon\*,  
Mais voicy douze Fuziliers,  
Qui tiroient tout de bon  
Sur eux & aussi sur leurs gens  
Dont ce Seigneur fut mis au monument.

De Condé\* voyant ce mal-heur  
S'en-vint sort rudement  
De tous costez donnant terreur,  
A tous les Habitans  
Car l'un s'enfuyoit dessus l'eau  
Et les autres dans des petits bateaux.

Clanleu estant dessus le pont  
Il se vid entourer  
De plusieurs coquins & poltronds  
Qui vouloient l'attraper  
Mais luy à coups de pistolets  
Tüa six Mazarins & six Polonois.

Un Sergent traistre & pervers  
Luy donna dans les rains  
Un coup qui le mit à l'envers  
Et tomba pour certain  
Lors il s'écria ô mon Dieu,  
Pardon je vous demande dans ce lieu.

A Jesus-Christ recommanda,  
Son ame & son esprit  
Priant la Vierge à son trespas  
Avec un cœur contrit  
De luy vouloir faire ce don  
De ses pechez avoir remission.

[XVII] Les Regrets de Madame de Chatillon, sur la mort de son cher Espoux : *sur le chant*, Que de tristesse & de deuïl, &c.<sup>153</sup>

---

<sup>153</sup> Air non identifié. Coupe : 4\*7MfMf. Faisant suite à la chanson sur Clanleu, les trois chansons successives sur Châtillon reprennent l'association de ces deux individus qui est courante dans les libelles : voir *La rencontre des esprits du duc de Châtillon et du baron (marquis) de Clanleu après leur mort, arrivée à Charenton*, Henry Sara, 1649. Ici l'épouse du duc de Châtillon se repent de l'engagement de celui-ci auprès de Mazarin, ce qui permet d'accuser le ministre en disculpant l'époux. L'air n'a pas été retrouvé, mais le nom du timbre est l'incipit d'une

O ! Quelle grande pitié,  
Je reçois dedans mon ame.  
De voir ma chere moitié,  
Reduit sous la froide lame.

C'est ce grand de Chatillon,  
Qui a tant fait de vaillance,  
En plusieurs occasions  
Servant bien le Roy de France.

Il estoit le grand mignon<sup>154</sup>,  
De Condé chose assurée  
Mais pour luy à Charanton\*,  
Fut tüé dans la meslée.

Faloit-il qu'il entreprit,  
Une Guerre illegitime,  
Contre ces meilleurs amis,  
Qui en ont tant fait destime.

Qu'est la cause de sa mort  
C'est ce mal-heureux infame :  
Qui a fait par-tout grand tort,  
Dont tout le monde le blasme.

[cahier E, p. 17]

Ce traistre de Cardinal,  
Commanda d'aller reprendre,  
Comme un Desmon infernal  
Charanton sans plus attendre.

A lors mon cher Espoux dit  
D'une parole agreable,  
Faut-il que je me soit mis  
Du costé d'un miserable.

En proferant ce discours,  
Il falut à l'heure mesme,  
Quitter là toute la Cour,  
Avec un regret extremesme.

Estant au Bourg arrivé,  
On commença à ce battre,  
Où plusieurs furent tüés  
Dedans ce furieux desastre.

En combattant il disoit  
O ! mon Dieu qu'elle querelle ?  
Voir François, contre François,  
Que cette Guerre est cruelle.

Au mesme temps il receut  
Un coup dans le petit ventre,  
Et tomba toute estendu,

---

chanson d'un recueil de colportage de 1647 (sur le chant *Si je porte le deuil*) : *La Caribarye des artisans, ou Recueil nouveau des plus agreables chansons, vieilles & nouvelles, propres pour les gens de métier et autres*, Paris, Nicolas Boisset, imprim. & libraire, place Maubert, à l'image Saint Estienne [ca 1647], p. 138.

<sup>154</sup> Insinuation d'une relation de favoritisme (voire une liaison sexuelle) entre Condé et le duc de Châtillon ?

Ne se pouvant plus deffendre.

Puis après on le porta,  
Dedans le Bois de Vincenne,  
Où la Vierge il reclama  
Qu'elle eut esgard à sa peyne.

En mourant il regrettoit  
La faute par luy commise  
Mais qui n'avoit pû jamais,  
Refusé cette entreprise.

Il dit encore une fois,  
Faloit-il faire la Guerre,  
Contre les pauvres François,  
Qui souffre tant de misere.

Il faloit mieux s'en-allé  
La faire dans l'Angleterre,  
Pour la sainte Foy planté,  
Que n'on-pas contre nos freres.

Il demanda humblement,  
Pardon de sa grande offence  
Faites à ce grand Parlement,  
Qui est le premier de France,

Voilà comme il trespasa  
En prononçant ces paroles,  
Ce bas monde il delaisa  
A-Dieu son ame s'envole.

Aussi son propre Cousin,  
Fut tué dans cette attaque,  
Dés le Lundy au matin,  
Et plusieurs de grand remarque.

Et moy Dame de renom,  
On m'apporta la nouvelle  
De la mort de Chastillon,  
Mon cher Espoux tres-fidelle.

C'est ce meschant Cardinal  
Qui a cette mort causée  
Que mon bon mary loyal,  
Ma ainsi tost delaissée.

Je prie Dieu de le placer,  
Dedans la gloire Eternelle  
Et vouloir recompenser  
Mon bien aymé mon fidelle.

[XVIII] Les Adieux qu'à fait Monsieur  
de Chastillon avant que de mourir,  
à sa Mere & à sa Femme : *Sur le  
chant*, O ! mort, tres-rigoureuse  
mort, &c<sup>155</sup>.

---

<sup>155</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8MfMfNN (Schéma n° 28 chez Capelle). Air non identifié. La complainte reprend le même argumentaire que la précédente : la mort de Châtillon est exemplarisée comme mort chrétienne et montrée

A Dieu, ma chere mere adieu,  
A dieu donc ma bien aymée femme,  
Il me faut quitter ce bas lieu,  
Pour à Dieu rendre ma pauvre ame,  
Si en mourant j'ay un regret  
J'en ay un tres-juste sujet.

Ce n'est pas que je crains la mort,  
Car je sçay qu'il faut que je meure,  
Mais c'est que j'ay un grand remort,  
Que l'on m'en a advencée l'heure,  
Dans un Combat où j'ay esté  
N'en n'ayant pas la volonté.

Helas ! ce fut à Charanton,  
Où on donna une Bataille,  
Qu'à cette injuste occasion,  
Que j'ay trouvé mes funerailles,

[p. 18]

Mais de mon funeste trepas,  
Ha ! coupable je ne suis pas.

Car le seul sujet principal,  
De la Bataille mal-heureuse,  
Ce fut le meschant Cardinal,  
Dont l'ame trop ambitieuse,  
Commanda sans nul raison  
Qu'on alla prendre Charanton.

C'estoit le Prince de Condé\*,  
Qui estoit Chef de l'entreprise,  
A moy il me viens commandé  
De me trouver à cette prise,  
Dieu sçayt que mon intention  
N'estoit point à cette action.

Car en mon cœur je connoissois,  
Que c'estoit une grande follie,  
De faire la guerre aux François  
Estans tous de mesme patrie,  
Ce Combat je ne pouvois fuir  
Car il me falloit obeir.

Adieu donc puissant Roy Louys  
Adieu Monarque débonnaire,  
Dieu vueille un jour en Paradis  
Je vous voye aussi vostre Frere,  
Si j'ay un regret de mourir  
C'est ne vous pouvant plus servir.

Si mon trespas j'eus rencontré  
Dedans une occasion bonne,  
Je prendrois la mort plus à gré

---

comme injustement causée par l'attaque inique de Charenton, commandée par Mazarin. Le texte est copié dans BnF Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 155-157, sans air transcrit dans les volumes consacrés aux airs.

Que pour une prise poltronne,  
Que le Cardinal Mazarin,  
Vouloit avoir à perte ou gain.

Ma grande consolation,  
Quittant cette vie terrienne,  
C'est que j'ay la Religion  
Qui est la meilleur & certaine,  
Où on peut son salut trouver  
Et avec elle se sauver.

Je ne serois plus prolonger  
Car il faut que mon ame expire,  
Je prie Dieu me vouloir loger  
Là haut dans son Celeste Empire  
Je meurs bien resout & contant,  
De tous mes pechez repentant.

Je vous presente mes adieux,  
Ma Femme & Mere bien aymée  
Dieu vueille qu'un jour dans les Cieux,  
Que nos trois ames soient placés,  
Pour le loüer incessamment  
Plein d'un parfaict contentement.

[XIX] L'aparision de l'esprit de Monsieur  
le Duc de Chatillon, au Prince de  
de Condé : *sur le chant*, je fuis  
vostre beauté, &c<sup>156</sup>.

Avant que l'œil du Jour  
Eut commencé son tour,  
Et que la nuit, qui nous livre au sommeil,  
Nous eut remis dans les bras du resveil,  
On rendoit au repos,  
Ce que nature avoit mis en despost,  
Mais dans l'estat de ce silance  
L'esprit bat les corps  
De differans remords.

Le Duc de Chastillon\*,  
Qui fut à Charanton\*,  
Pour l'interrest, d'un Ministre odieux  
Blessé à mort d'un coup injurieux  
Sortis de son Tombeau,  
Demy couvert de son triste l'embeau<sup>157</sup>,  
Pour remontrer à un grand Prince :  
Le comble d'orreur,  
Où monte sa fureur.

Prince dis cette esprit,  
D'un accent tres-hardy,  
Vous cognoissez, que pour vous avoir creu,

---

<sup>156</sup> Air non identifié. Coupe : 7\*9\*6MM10NN6O10O8f5P6P.

<sup>157</sup> « Lambeau ».

Chastillon à des morts le nombre acreu  
Voyez à quoy me sert,  
Le vain support que vous m'aviez offert.  
Puis que la mort par sa puissance  
Oste les Lauriers,

[p. 19]

Des Illustres Guerriers.

J'estois bien abusé,  
De n'avoir mesprisé,  
Tous vos presens, comme un apas fatal,  
D'où d'escrivoit la source de mon mal  
Helas ! si j'eusse creu,  
N'en remporter que ce que j'ay reçu  
Vous n'auriez pas par artifices  
Contre la raison  
Fait armer Chastillon.

Dans le sang des François,  
Contre-venez les Loix,  
Vous flestrissez, ces Lauriers plains d'effroy  
Que vous cueillaste à Lens\* & a Rocroy\*,  
Vous tachez vostre Nom,  
Et faites tort à celuy de Bourbon,  
Montmorancy aura la honte,  
De voir ses nepveux  
Prendre un party honteux<sup>158</sup>.

Mais encor n'estre rien,  
Pour un Prince Chrestien,  
Que de songer, a dresser des Autels  
Aux faux honneurs que cherchent les mortels,  
Craignez un Souverain  
Plus grand que vous, & redoutez sa main,  
Si a punir elle est trop lente  
Son bras tout puissant  
N'en est pas moins pesant.

Pouvez-vous bien sans peur,  
Sans crainte & sans frayeur,  
Paroistre un jour, devant un Dieu Puissant,  
Avec un bras rougy de vostre sang  
Grand Prince où fuyrez-vous,  
De quelle sorte esviter son couroux  
Estant dessus, de toute asile,  
Il n'est point de lieu  
Contre l'Ire d'un Dieu.

FIN.

[XX] Les trahysons de Mazarin descou-

---

<sup>158</sup> L'accusation de Condé passe ici par le rappel qu'il est Prince du sang.



verte ; Avec le Salvé Regina, & l'*In-manus*<sup>159</sup>, qu'il doit chanter à la mort :  
*sur le chant, De Lampon, &c.*<sup>160</sup>

Faudra pour punitions, bis.  
De toutes mes trahysons, bis.  
Qu'en tres-belle Compagnie  
Salvé Regina je die,  
De plus de plus,  
Et aussi mon *Inmanus*,  
Je suis pauvre Cardinal, bis.  
On veut que je fasse un bal, bis.  
Dont la pitoyable dence,  
Se fera a la potence,  
De plus de plus  
En disant mon *Inmanus*.

Qui fait que je suis hay, bis.  
C'est que j'ay par trop trahy, bis.  
Car j'ay causé que la France,  
Est en une grande souffrance,  
Faudra, faudra,  
Chanter Salvé Regina.

J'ay enlevé tout l'argent, bis.  
Qui rend le peuple indigent, bis.  
J'ay tant fait de Monopoles,  
Et tant vollé de pistoles  
Qui faudra, qui faudra  
Chanter Salvé Regina.

N'avois-je pas un grand tort, bis  
Tenir Monsieur de Beaufort : bis.  
Dedans le Bois de Vincenne,  
Mais j'en porteray la peine,  
Me faudra, me faudra,  
Chanter Salvé Regina.

Puis j'ay tint dans une tour, bis.  
Monsieur la Mothe Haudancourt\*, bis.  
Faisant mourir je le nomme,  
Monsieur Barillon brave homme<sup>161</sup>,  
Trahysant, trahysant :  
A Courtray semblablement<sup>162</sup>.

---

<sup>159</sup> L'*In manus* (*In manus Tuas, Domine, commendo spiritum meum*) est une prière utilisée en particulier lors de l'extrême onction, et souvent associée à Mazarin quand on veut souhaiter sa mort.

<sup>160</sup> Air de « Lampons », n° 20. Forme métrique : 6\*7MMff|4X6X.

<sup>161</sup> Jean-Jacques de Barillon (1601-1645) est un magistrat (président aux Enquêtes) qui s'opposa plusieurs fois à Richelieu (qui l'exile à Amboise) puis à Mazarin et à la Régente, notamment en s'opposant à l'Edit du Toisé en 1645. Il est alors enfermé à Pignerol, où il meurt la même année.

<sup>162</sup> Mazarin avait nommé, comme gouverneur de Courtrai\*, Palluau et non pas le duc de Châtillon soutenu par Condé, ce qui selon le Prince causa la défaite de la France à Courtrai devant l'archiduc Léopold, à l'été 1648, juste avant le triomphe de Condé à Lens\* (Christian Kühner, « Le prince et le cardinal. Amitiés et rivalités politiques dans la France du Grand siècle au prisme d'une lettre de Condé à Mazarin », dans *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2016/3, n° HS 11, p. 167-172 ; ici p. 169).

[p. 20]

J'ay trahy pareillement, bis.  
À Naples tres-meschamment, bis.  
Et suis cause de la prise  
De ce grand Seigneur de Guyse<sup>163</sup>,  
Me faudra, me faudra  
Chanter Salvé Regina.

N'estois-je pas bien cruel, bis.  
Envers Monsieur de Broussel\*, bis.  
Voulant par ma tyrannie,  
Qu'en prison finit sa vie,  
Mais aussi, mais aussi<sup>164</sup>,  
Je n'ay pas bien reüssi.

Paris j'ay fait affamer, bis.  
Et contre la Ville armer, bis.  
Et ruyner bien des Villages,  
Qui ont senty mes outrages  
Mais faudra, mais faudra,  
Chanter Salué Regina<sup>165</sup>.

Mais aussi la nuit des Roys, bis\*<sup>166</sup>.  
Impertinant que j'estois, bis.  
J'ay en heure inopinée  
Sa Majesté enlevée,  
Tellement, tellement  
Qui m'en cuira rudement.

Après tous ces maux commis, bis.  
Il faudra que je sois mis, bis.  
Sus un eschaffaut infame  
Et là y rendre mon ame :  
Chantant chantant  
Un *Salvé* bien hautement.

#### [XXI] LE GRAND COURRIER

General, rapportant toute les  
Nouvelles qui ce passe dans la  
France : *sur le chant*, Dites-moy  
Roy d'Espagne, &c.<sup>167</sup>

---

<sup>163</sup> L'insurrection du Royaume de Naples de 1647-1648 (connue par la fameuse figure de Masaniello, pêcheur devenu capitaine général) est soutenue par le duc Henri II de Guise, qui entend prendre la tête de la « République royale de Naples ». Mazarin, qui y appuie pourtant les coups d'Etat contre l'Espagne pour négocier des conditions favorables à la France, ne soutient pas le duc de Guise, n'entendant pas laisser du pouvoir à cette puissante maison, ni en particulier à Henri II, qui avait participé à la cabale des Importants contre lui en 1643. Le duc de Guise est emprisonné en Espagne jusqu'en 1652. Voir Alain Huguon, *Naples insurgée : 1647-1648 – De l'événement à la mémoire*, Rennes, PUR, 2011, p. 191-223.

<sup>164</sup> « Mais aussi » est ici expressif : « *Aussi*. sert encore quelquefois à marquer plus fortement la reprehension ou le blâme » (DAF1694).

<sup>165</sup> Siège de Paris (janvier-mars 1649).

<sup>166</sup> Nuit du 5 au 6 janvier 1649. Voir le glossaire à *Enlèvement du roi\**.

<sup>167</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*6fMfMgNgN.

Le Gentil-homme.  
JE te supplie arreste,  
Messager de Paris,  
Fais un peu de retraite  
Viens-t'en en mon Logis,  
D'entendre les affaires,  
Seroit tout mon vouloir,  
Et te prie ne point taire  
Ce que je veux sçavoir.

Le Courrier.

Je veux de bonne grace,  
Dire la verité,  
Faut que je satisfasse  
Vostre curiosité,  
Il faut que je commence  
Parler du Cardinal,  
Qui veut ruyner la France,  
Par conseil infernal.

Le Gentil-homme.

Quoy il nous veut donc faire  
Cruellement pastir,  
Aussi ce temeraire,  
S'en pourroit repentir  
Ne donne point de tresve,  
Encore à tes discours,  
je te supplie acheve,  
Que j'entende le cours.

Le Courrier.

Il nous vouloit reduire  
A telle extremité,  
Et aussi nous destruire  
Par la necessité,  
Faisant lever du monde,  
De folle intention,  
Mais tout celà redonde  
A sa confusion.

Le Gentil-homme.

C'estoit donc son envie,  
De nous ruyner en tout,  
Mais de sa tyrannie,  
En viendra-il à bout,  
Avez-vous un grand nombre

[Cahier F, p. 21]

De braves Generaux :  
Qui pourront aller fondre  
Dessus tous ces Marauts.

Le Courier.

Pour Generalissime,  
C'est Monsieur de Conty\*,  
Qui au Combat s'anime,  
Prenant nostre party,  
Puis de Beaufort\* ensuite,  
Et la Mothe Haudancour\*,  
Qui vont à leur poursuite  
Et la nuict & le jour.

Le Gentil-homme.

Manquez-vous point de vivres,  
Tout n'est-il pas bien chair [cher],  
Que peut valoir la livre  
De pain aussi de chair,  
Avez-vous pas disette,  
A Paris mesmement,  
Je croy que l'on achepte  
Le tout bien chairement.

Le Courier.

Ne faut point que je mente,  
Tout est en grand'cherté.  
Le peuple se l'amente,  
De telle pauvreté,  
Mais on a esperence  
Qu'après tout ce tourment  
On aura abondence,  
Des biens suffisamment.

Le Gentil-homme.

Avez-vous d'avantage,  
De Genereux François,  
Qui montre leur courage  
Pour vous à cette fois,  
L'Armée est-telle grande  
Estes-vous bien puissant,  
Affin qu'on se deffende  
Contre ces insolens.

Le Courrier.

Nous avons grosse Armée,  
Contre nos ennemis,  
Belle & bien ordonnée  
Et gens tous bien conduits,  
Le Marquis la Boulaye<sup>168</sup>,  
D'Elbœuf\* & de Bouillon\*,  
Et Noirmoutier\* s'employe  
Pour cette occasion.

Le Gentil-homme.

Les Parlements de France  
Se sont joint & unis,  
Faisant correspondance  
A celuy de Paris,  
Les armes ont voulu prendre  
Et se bien soustenir,  
Afin de ce deffendre  
De ce qui peut venir.

Le Courrier.

Ce vaillant de la Mothe\*,  
Ce hardy de Beaufort\*,  
Ils font si bien en sorte  
Par un puissant effort,  
Par une force agile,  
Et genereux exploits,  
Tous les jours dans la ville,  
Font entrer des Convoys<sup>169</sup>.

Le Gentil-homme.

Euste-vous bien du pire  
En perdant Charanton\*,  
Pour moy j'ay oüy dire  
Qu'on tua Chastillon\*,  
Clanleu\* dans la chamaille

[p. 22]

Comme un brave Guerrier,  
Mourut à la Bataille  
Et reffusa quartier.

---

<sup>168</sup> Le marquis de la Boulaye, « ce grand gallion de convoi », comme il est appelé dans la *Lettre au cardinal burlesque* de Laffemas, car il a permis à la ville de Paris de se ravitailler pendant le blocus de Paris\*.

<sup>169</sup> Le ravitaillement de Paris fin février 1649, permis par la protection du maréchal La Mothe Houdancourt\*, est célébré dans de nombreuses chansons et libelles.

Le Courrier.

Par une bien vaillance  
L'Archiduc Léopold\*,  
A envoyé en France,  
Pour y faire un accord  
Ces Courriers de vitesse  
Sont venus au Palais :  
Au nom de son Altesse  
Pour demander la Paix.

Le Gentil-homme.

Il a mandé par Lettre  
A Nostre Parlement,  
Qu'avec eux se veut mettre  
En accommodement,  
Que s'estoit son envie  
De les vouloir servir,  
Qu'au peril de sa vie,  
Nous viendrait secourir.

[XXII] LE COURRIER DE LA  
Cour, rapportant toute les Nouvelles  
qui ce passe à present dans Paris, &  
dans la Campagne, *Sur le chant*,  
De Praslin à pris Rose, &c<sup>170</sup>.

JE vous prie de m'entendre,  
Vous Messieurs de Paris,  
Ce que je viens d'apprendre  
Dans un fameux Logis,  
Que ce grand Longueville\*,  
Se montre fort habille  
Et se bat tous les jours,  
Contre Monsieur d'Harcour\*.

J'ay encore oüy dire,  
Qu'il en avoit deffait,  
Qui venoient pour reduite  
A mort des Villageois :  
Et ruyner leur Villages,  
D'un cœur plein de carnage,  
Mais Dieu n'a-pas permy,  
Ce grand massacre icy.

C'a parlons je vous prie,  
De ce grand Léopold\*,  
Qu'est dans la Picardie,  
Qui viens d'un bon accord

---

<sup>170</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*6fMfMggNN.

Pour le Roy & nos Princes,  
Et pour nostre Province,  
Et pour faire la Paix,  
Avec les bons François.

Il a pour compagnie  
Monsieur de Noirmoutier\*,  
Qui jure & certifie  
Ne point donné quartier,  
A ces traistes [traîtres] rebelles  
Qui font chose cruelle,  
Aux pauvres Paysans,  
Et aussi aux Marchans.

Il faut parlé ensuite  
Du Prince de Conty\*,  
Qui va à la poursuite,  
De nos fiers ennemis,  
Et Monsieur de la Mothe\*<sup>171</sup>,  
Y va de mesme sorte,  
Et le Duc de Beaufort\*,  
Qu'on estime si fort.

Ne faut pas qu'on oublie  
D'Elbeuf & de Bouillon\*,  
Car ils ont bien envie  
De battre ces poltrons,  
Et le sieur la Boulaye<sup>172</sup>,  
Qui tous les jours s'employe  
Faire comme à Grancé<sup>173</sup>,  
Qu'il a si mal traité.

Parlons de la Trimouille<sup>174</sup>,  
Et de ces Poictevins,  
Qui feront la dépouille  
Du corps à Mazarin,  
Et dedans la Tourenne<sup>175</sup>,  
La chose est tres-certaine  
Que si on le tenoit  
Mourir on le feroit.

[p. 23]

A Bordeaux & Toulouse,  
Ont prit nostre party,  
Voyant la juste cause  
Qu'on avoit dans Paris,  
Et mesmement dans Guyenne

---

<sup>171</sup> La Mothe Houdancourt\*.

<sup>172</sup> Le marquis de la Boulaye combat aux côtés de la Fronde et fait ravitailler pendant le blocus de Paris\*.

<sup>173</sup> Jacques Rouxel de Méday, comte de Grancey (1603-1680) est fait maréchal de France en 1651. Il combat dans l'armée royale, donc contre Elbeuf, Bouillon et La Boulaye cités dans cette strophe. Il prend notamment le contrôle de la route de la Brie le 26 février 1649 (voir Michel Pernot, *La Fronde*, Tallandier, 1994, p. 122).

<sup>174</sup> Voir Noirmoutier\*.

<sup>175</sup> Ralliement des provinces à Paris.

Et aussi dedans Vienne,  
Ont bien fait reculé  
Schombert sans plus tardé<sup>176</sup>.

Il vint beaucoup de vivres,  
Tant par terre que par eau,  
Et les chemins sont livre<sup>177</sup>  
A present de nouveau,  
Et mesme le Commerce,  
Est restably sans cesse,  
Comme à l'accoustumé  
Le Roy l'a ordonné.

Nostre Evesque merite  
Que l'on parle de luy,  
Car il [a] à sa suite,  
Des Soldats tres-hardy :  
Et Monsieur de Vandosme\*,  
A bien défait des hommes  
Qui venoient secondé  
Le Prince de Condé\*.

De Conty\* tres-civille,  
Et nos bons Generaux,  
Avecque Longueville\*,  
Veulent que ce Maraut,  
Pour punir ces offenses  
Sois mis à la potence  
Pour y estre pendu  
Ayant trop mal vescu.

Voilà ce que rapporte,  
Le Courier de la Cour,  
Qui est venu en poste,  
Tant la nuict que le jour,  
Pour dire les Nouvelles  
Du Peuple tres-fidelle,  
Qui se sont joints tretous  
Voulant mourir pour nous.  
FIN.

[XXIII] Chanson nouvelle, Sur la Declara-  
tion de nos Princes & Generaux,  
& de tout le peuple de Paris, sur  
le refus de Mazarin, & ne veulent  
point qu'il revienne jamais, *Sur le  
chant*, J'entend la trompette, &c<sup>178</sup>.

NOs Princes déposes,

---

<sup>176</sup> Charles de Schomberg (1601-1656) est présent au siège de la Rochelle, puis fait maréchal de France suite à ses victoires contre les Espagnols en 1637. Il reste fidèle à la couronne pendant la Fronde.

<sup>177</sup> « livres ».

<sup>178</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*5fMfM6NgNg. Le titre fait allusion à une déclaration faite fin février, qui faisait du renvoi de Mazarin un préalable à la paix civile (la Conférence de Rueil suspend cette clause début mars).



Contre Mazarin,  
Et tous se propose,  
Punir ce Cocquin,  
Car il ne veulent plus  
Qu'à Paris il revienne,  
Ils y sont resolués,  
Parce qu'il nous maintienne.

Tous chacun fulmine,  
Vers luy cette-fois,  
Car il est la ruyne,  
De tous les François,  
Ha ! traistre Mazarin,  
Au Diable on te donne,  
Fussent-tu dans le Rhin,  
Où au fond de la Saune.

Ne faut pas qu'il oze,  
Venir à Paris,  
Car tous se dispose,  
Et grands & petits,  
De le bien chastier,  
Si jamais il y rentre.  
De grace ny quartier,  
Il ne doit pas pretendre.

Il pille la France,  
Prenant son butin,  
Faut avoir vangeance,  
Contre ce mastin,  
Ha ! traistre Mazarin, &c.

Faut que l'on assomme,  
Ce faux Cardinal,  
Et que l'on le nomme,  
Démon infernal,  
Ha ! traistre Mazarin, &c,

Toutes nos furies,  
Il pourra sentir,  
De ses volleries,

[p. 24]

Aussi repentir,  
Ha ! traistre Mazarin, &c.

Par ses Monopolles,  
Il nous avoit pris  
Toutes nos pistolles,  
Et nos beaux Louys,  
Ha ! traistre Mazarin, &c.

Monsieur la Trimouille\*  
A des Poictevins,  
Qui feront dépouille  
De ce Mazarin,  
Aussi pareillement,

Le Duc de Longueville\*,  
A beaucoup de Normands,  
Qui sont Guerriers habille.  
    Tout chacun conspire,  
Sa perdition,  
Et le peuple aspire,  
Sa destruction,  
Ha ! traistre Mazarin, &c.

[XXIV] CHANSON NOUVELLE,  
Sur la delivrance de Monsieur de  
Brousel\*, Conseiller du Roy en sa  
Cour de Parlement de Paris : *sur*  
*le chant*, Thoinon la belle Jardiniere, &c.<sup>179</sup>

NE faut point passer sous silence,  
Les faits de Monsieur de Brousel,  
Car par sa grande vigilence  
Et par son soing continuel,  
Rendra la France Florissante  
Qui ne sera plus languissante.

    François il nous faut crier vive,  
Louys nostre Roy Tres-Chrestien,  
Aussi que tout bon-heur arrive  
A de Brousel homme de bien,  
La France luy est redevable  
Par son conseil tres-admirable.

    Heureux le jour de la Naissance  
A de Broussel homme estimé,  
Dans Paris & par tout la France,  
Il est de tout chacun aymé,  
A ce vertueux personnage,  
Tout Paris à rendu hommage.

    Cette belle langue faconde  
Et son parler tout divin,  
N'avoit-il pas ravy le monde ?  
Comme fit autre-fois Servin<sup>180</sup>,  
De Broussel en a fait de mesme  
Ce qui fait que tout chacun l'ayme.

    Faut avoir dans nostre memoire  
Desormais Monsieur de Brousel,  
Car il nous ayme il le faut croire  
D'un amour qui est paternel,  
Qui fait que par tout on l'admire,  
Et que tout bien on luy desire.

    Prions Dieu benir ses années,  
Et qui les vueilles prolonger,

---

<sup>179</sup> De « Graveline », n° 16, déjà utilisé pour la chanson II, *supra*. Réédition du placard édité *supra* en a).

<sup>180</sup> Louis Servin, avocat général au parlement de Paris, mourut en 1626, après avoir prononcé un discours contre de nouveaux édits décrétant des impôts.

Et que la paix nous soit donnée  
Affin de nos maux soulager,  
Et nous oster de l'indigence  
Et nous renvoyer l'abondance.

La France sera réjoüye,  
Aussi ses pauvres Habitans,  
Qui pourront mieux gagner leur vie,  
Et desormais vivre contans,  
Nous faut donc reprendre esperance  
De bien-tost sortir de souffrance.

Mais quel bon-heur pour sa lignée  
Que ses parens furent joyeux,  
Quand liberté luy fut donnée  
Et qui le revirent auprès d'eux,  
Grand joye en eut la populace,  
Qui à Dieu en a rendu grace.

[XXV] LA HARANGUE  
du Peuple aux Generaux, pour  
reduire au Tombeau Mazarin, &  
la menace de tous les Bourgeois  
de la France pour le mal traité :  
Sur le chant, *Helas Prince débon-*  
*naire, &c.*<sup>181</sup>

LE Cardinal Mazarin,  
Est un faquin, Est un faquin,

[p. 25]

Et un traistre sanguinaire,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis.  
Mettez l'ay à bas<sup>182</sup>.

Il a fait beaucoup de mal,  
Ce deloyal, ce deloyal,  
Et tant causé de miseres  
Helas ! Generaux de Guerre bis &c.

C'est un grand Monopolleur,  
Et grand Volleur, Et grand Volleur  
Qui ayt eu jamais sur terre,  
Helas ! Genereux de Guerre, bis. &c.

Et vous Monsieur de Conty\*,  
Et de Vitry, & de Vitry,  
Tous deux jetté l'ay par terre,  
Helas ! Princes débonnaire, bis.  
Ne le manquez-pas  
Longueville\* pour certain,

---

<sup>181</sup> Des copies manuscrites font connaitre d'autres paroles sur ce timbre, mais il demeure non identifié à ce jour. Voir *infra*, texte n° 48) de la feuille volante insérée dans le recueil factice Arsenal 8-h-7756 (« Le Cardinal dit au Roy/Sire baisez moi »). Coupe : 5\*7M10M7ff5M.

<sup>182</sup> « Mettez les à bas » (le sens exigerait : « mettez le à bas »).

Veut Mazarin, veut Mazarin,  
Pour le faire estre Forçaire,  
Helas Generaux de Guerre ! bis, &c.

D'Elbœuf avec de Bouillon\*,  
Bons Champions, bons Champions,  
Luy payeront ces salaires  
Helas ! ces Foudres de Guerre, bis  
Le mettront à bas.

Et vous Monsieur de Beaufort\*,  
Nostre support, nostre support,  
Tüé-donc ce temeraire,  
Helas ! Prince débonnaire,  
Ne le manquez-pas.

Et vous ce grand Haudancour\* :  
Dans une Tour, dans une Tour  
Vous teint quatre années entiere<sup>183</sup>  
Helas ! Seigneur débonnaire, bis.  
Mettez l'ay à bas.

La Boulaye<sup>184</sup> pareillement  
Homme vaillant, homme vaillant  
Le mettra dedans la biere, Helas, &c.

Et le sieur de Noirmontier\*,  
Vaillant Guerrier, vaillant Guerrier,  
Luy taillera des croupieres,  
Helas ! grand Foudre de Guerre, bis  
Ne le manquez-pas.

Pour Léopold\* & ses gens,  
Sont maintenant, sont maintenant,  
Qui l'atende en grand colere,  
Helas ! Generaux de Guerre ; bis.  
Ne le manquez-pas.

Il a fait empoisonné  
Cét enragé, cét enragé,  
Monseigneur de Bassompierre,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis. &c.

Et pour Monsieur de Gassion\*,  
Par trahyson, par trahyson,  
Le fit tüé par derriere,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis. &c.

Si il revient dans Paris,  
Comme l'on dit, comme l'on dit  
On luy fera bonne chere,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis, &c.

Et les Bourgeois de Roüen,  
Sont tres-contants, sont tres-contants  
Qu'on le jette à la riviere :

---

<sup>183</sup> La Mothe Houdancourt\*. Son emprisonnement à la prison de Pierre-Ancise à Lyon est évoqué dans plusieurs chansons de cette année-là.

<sup>184</sup> Le sieur de la Boulaye, « ce grand gallion de convoi », comme il est appelé dans la *Lettre au cardinal burlesque* de Laffemas, car il a permis à la ville de Paris de se ravitailler pendant le blocus de Paris\*.

Helas ! Generaux de Guerre, bis, &c.

Dans Marseille, & dans Bordeaux,  
On des Vaisseaux, ont des Vaisseaux,  
Pour l'envoyer au Gallere,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis  
Ne le manquez-pas.

Dedans Rheims, & dans Chaalon,  
C'est tout de bon, c'est tout de bon,  
Qui coupprons ses genitoires  
Helas ! ces Faudres de Guerre,  
Ne le menquez-pas.

Dans Renne tous les Bretons,  
Bons Compagnons, bons Compagnons  
Le tuëront à coups de pierres  
Helas ! Generaux de Guerre, bis.  
Tué-donc ce Judas.

Et pour ceux-là de Lyon,  
Et de Dijon, & de Dijon,  
Le reduiront en poussiere,  
Helas ! &c.

Messieurs vous avez grand cœur  
Et grand honneur, & grand honneur  
Pour le mettre dans la biere,  
Helas ! Generaux de Guerre, bis.  
Mettez l'ay à bas.

FIN.

[p. 26]

[XXVI] Le preparatif de Lucifer, de Pluton,  
& de Caron, pour recevoir Maza-  
rin, dans ses Enfers : Sur le chant,  
Des Qu'en-dira-t'on ? &c.<sup>185</sup>

Toy Mazarin qui veut troubler la France,  
Par ton esprit diabolique & meschant,  
Pour ton offence  
Le Parlement,  
On a preedit de te faire mourir,  
Pour te punir.

Lucifer en attendant ta venuë  
A fait ballier pour te recevoir  
Toutes les ruës,  
Car ton sçavoir,  
Sera du sien estant son favory,  
Tu és tout en luy.

Afin de recevoir ton Eminence,  
Les Diables se sont armez jusqu'aux dents.  
Car ta presence,

---

<sup>185</sup> Air des « Qu'en dira-t-on », n° 36. Coupe 6\*10fM4fM10N4N (ici sans refrain). L'air est déjà utilisé, avec refrain, à la chanson n° III, *supra* (p. 4 de l'imprimé).

Les rend contants  
En ce voyant seront tous resjoüis  
Tes grands amis.

Les Diablotins t'attendent à la pipée  
Portant picques, corcelets, & mousquets,  
Avec espée,  
Et pistolets,  
Tambour battant veulent pour ton sçavoir,  
Te recevoir.

Tu as autre-fois esté Courier de Rome,  
Tu seras postillon de Lucifer,  
Comme un brave homme  
Dans les Enfers,  
Peu à peu tu mettra tes Compagnons  
Prés de Büillon.

Caron te viens donner pour recompence,  
Proserpine pour ta chere moitié  
Ton Eminence,  
Sans en ralié,  
Merite bien de posséder son cœur,  
Et sa grandeur.

Caron t'attend avec impatience,  
Pour te traiter selon ta qualité,  
Pour assurance,  
Tu es assuré,  
Que tu entreras dans ce lieu tenebreux  
Trop mal-heureux.

Pernicieux vipere abominable,  
Qui nous cause en France tant de mal-heur,  
Trop miserable,  
Le Createur,  
Te fera tresbucher avec Lucifer,  
Dans les Enfers.

FIN.

[XXVII] Histoire veritable d'un malheureux  
Monopoleur, lequel a esté empor-  
té par les Diables, prés la ville de  
Lyon : *Sur le chant*, De Bois-  
Vignon, &c<sup>186</sup>.

Mon Dieu permetté par vostre Clemence,  
Que je recite à l'honneste assistance,  
La punition aussi le grand mal-heur,  
Arrivé à un grand Monopoleur.

Ce malheureux par trop remply de rage,  
Ruynoît tous les pauvres gens de Vilages,  
Par son esprit diabolique & meschant,

---

<sup>186</sup> Air non identifié. Coupe : 4\*10ffMM.

A luy a tiré tout l'or & l'argent.  
Pour attirer à luy tous nos pistoles  
Il inventoit cent mile Monopoles,  
Faisoit souffrir les pauvres Laboueurs,  
Pour faire venir ses parens grands Seigneurs.  
Il commettoit encore bien d'autre offence.

[p. 27]

Il ne servoit pas la Toute puissance  
Jamais il ne vouloit dedans l'Eglise entrer,  
Encor moins les Confesseurs aborder.

Voulant faire payer quelque subsiste<sup>187</sup>  
Au Paysant qui n'estoit pas licite,  
A mesme instant mirent les armes en main,  
Furent trouver ce perfide inhumain.

Ce meschant Monopoleur prit la fuite,  
Tous les Paysans furent à la pousuite  
Il receut plusieurs coups sur son corps  
Si bien qu'il fut blessé jusques à la mort.

Prest à mourir ce traistre abominable,  
A tous momens il se donnoit au Diable,  
Ne voulant point recevoir confession  
Qui est la cause de sa damnation.

Estant au dernier soupir de sa vie,  
Sans regretter sa miserable vie,  
Il blasphemoit le nom du Createur,  
Comme un meschant traistre persecuteur.

Tous ses parens pour couvrir sa malice,  
Luy firent faire un assez beau Service,  
Mais il avoit à l'article de la mort,  
Au Diable donné son ame & son corps.

Ayant mis en terre ce miserable,  
Diverse fois une voix effroyable,  
S'escriant pour moy ne faut pas prié  
Je suis damné pour une eternité.

Dans les Enfers an tang des infidelles :  
Me faut brusler dans les flames eternelle.  
Pour avoir fait languit les innocens,  
Je suis privé du Sauveur tout-puissant.

Aussi-tost fut deterré par les Diabes,  
Ayant pouvoir sur cet abominable,  
Ils dechirerent son corps par morceaux,  
Ne laissant point de chair dessus les os.

A ses parens sujet bien memorable,  
L'ombre s'aparut chose veritable,  
Et leur dit servé bien le Souverain ;  
Ne vous damné pour l'argent qui n'est rien.

Voilà la vie & la fin miserable,

---

<sup>187</sup> « Subside ».

De ce meschant vipere trop miserable,  
Seruiteur Domestique à Lucifer,  
Pour sa recompence il est aux Enfers.

Dans nos corps ne fessent point l'avarice,  
Au doux Jesus rendons humble service :  
On n'entre point au Ciel par les grandeurs,  
Mais bien par la bassesse & la douceur.

Prions Jesus & la Vierge sa Mere,  
Qu'il leur plaise estre à nos heure derniere,  
Afin qu'un jour dedant le Firmament  
Nous nous puissions voir tous ensemblement.

FIN.

#### 8. *Nouvelle courante. A la reine* (février-mars 1649)

Cette chanson sur l'air de danse de la courante est une réponse à la « Courante de la Reine », chanson qui dut être célèbre en son temps, puisqu'on en trouve des copies manuscrites séparées<sup>188</sup>, et qu'elle est réimprimée dans le *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes* de 1649, bien diffusé (voir *supra*, texte n° 7, chanson 8, p. 7-8). Si la première « Courante de la reine » devait sûrement être entendue comme une prosopopée satirique de la reine (au sens de « Courante dite par la reine »), la présente mazarinade est aussi un discours adressé, une réponse faite « à la reine ».

#### **Références et concordance**

Édition : *La Nouvelle courante. A la Reine*, Rouen 1649, 4 p., in-4.

Identifiants : Moreau2542.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : D'après l'imprimé dans le chansonnier dit de Maurepas (vol. 2) : BnF Ms. Fr. 12617, p. 79-82.

Réédition : non repérée.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-3705 (pièce cartonnée)

Forme métrique : 8M5M4N10N10f4f4O10O

Air : « Courante de la reine », n° 7.

[p. 3]

LA NOUVELLE

COURANTE

A LA REINE

\*\*\*

La Reine avec trop d'amour,  
Souffre dans la Cour,  
Cet estranger,  
De qui la France enfin veut se vanger,  
Et si le Prince embrasse sa deffence.  
C'est par enfance,  
Car on scait bien,

---

<sup>188</sup> Mazarine M 16045.



Que tout le monde haït cet Italien,  
\*\*\*

Il a trop fait voir sa rigueur,  
Dans notre langueur,  
Et ce voleur,  
Ne respiroit que le commun mal-heur;  
Mais si la Reine appuye sa malice,  
C'est injustice,  
Car l'on scait bien,  
Que le pendart ne vallut jamais rien.

[p. 4]  
\*\*\*

En vain il cherche la faveur,  
De ce grand vainqueur<sup>189</sup>,  
Il n'aura pas,  
Tant de bon-heur que dans d'autres combats,  
Puisque le Ciel qui prend nostre deffence,  
Enfin s'offence,  
Et l'on scait bien,  
Qu'on ne doit plus voir cet Italien.  
\*\*\*

En vain Orleans\* est pour luy.  
C'est un foible appuy,  
Car qui ne scait,  
Que ce grand Prince a tousjours peu d'effet,  
Quoy que l'Abbé\*<sup>190</sup> soit tousjours de sa Ligue,  
En vain il brigue,  
Car l'on scait bien,  
Que s'il promet il change en moins de rien<sup>191</sup>,  
\*\*\*

Ainsi que ce tison d'Enfer,  
Qui croit triompher,  
N'espere pas,  
En ces Guerriers qui lui prestant le bras,  
L'un est enfant, l'autre n'est qu'un volage<sup>192</sup>,  
Pour tout potage,  
Et tous les deux,  
Avec la Reine ont peu de gens pour eux,  
FIN

#### 9. *Mazarin aux pieds du Parlement* (avant fin mars 1649)

Cette mazarinade n'est pas signalée comme chanson, et aucun timbre n'est indiqué. Mais de nombreuses allusions sont faites à des « airs » dans le texte lui-même, faisant de la réalisation

---

<sup>189</sup> Condé\*.

<sup>190</sup> L'abbé de La Rivière\*, favori de Gaston.

<sup>191</sup> Allusion à la réputation de faiblesse morale et de caractère indécis, changeant et timoré de Gaston d'Orléans.

<sup>192</sup> Allusion à Conti\*, le petit frère, et Condé\*, supposé séducteur.

chantée un horizon très vraisemblable de cet écrit. Par ailleurs, elle peut facilement être chantée sur deux timbres alors très en vogue (en vertu de sa coupe 4\*8fMfM).

Sa place dans les recueils accrédite aussi sa chantabilité : dans le recueil d'éditeur intitulé *Recueil de plusieurs pièces curieuses imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du roy le 6 janvier 1649 jusques à la paix qui fut publiée le 2 jour d'avril de la mesme année*, 1649, Moreau3042), c'est la pièce n° 70, juste après les chansons qui closent *L'Oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin*, pièce n° 69 (ces chansons sont éditées *supra* en d)<sup>193</sup>.

Enfin, autre argument pour une possible identification et diffusion en chanson de cette pièce, on en trouve un exemplaire dans un recueil factice de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, dans la collection de Victor Cousin<sup>194</sup> : il s'agit d'un ensemble de mazarinades relatives à la prison des Princes en 1650, notamment de nombreuses chansons alors parues (nombreux triolets, *L'écho de Vincennes*, etc.). Comme cet imprimé ne date pas de cette période de la Fronde, mais bien de 1649, il se peut que l'assemblage ait été fait par genres.

Il s'agit d'une confession parodique de Mazarin, sous la forme de la prosopopée satirique très répandue dans les libelles, depuis la Ligue.

#### **Références et concordance**

Édition : *Mazarin aux pieds du Parlement*, s. 1. [1649].

Identifiants : Moreau2430

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée.

Réédition : non repérée.

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque municipale de Lyon, 318078

Forme métrique : 4\*8fMfM

Air : « Or écoutez peuple de France », n° 29 (ou « Reveillez-vous belle endormie », n° 37)

MAZARIN  
AUX PIEDS  
DU  
PARLEMENT

[p.3]  
MAZARIN  
AUX PIEDS  
DU PARLEMENT

Grand Parlement je viens me rendre,  
Presentement à vos genoux,  
Pour vous prier de ne me pendre,  
Mais apaiser vostre courroux.

\*\*\*

Il est bien vrai je le Confesse,  
J'ay dérobé l'argent du Roy,  
Et je merite dessus mes fesses  
D'avoir fort rudement le foy<sup>195</sup>.

<sup>193</sup> Voir par exemple l'exemplaire de la Mazarine cote M 17640.

<sup>194</sup> Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, VCM 4 = 12961 pièce 30.

<sup>195</sup> « fouet ».

\*\*\*

Mais appeisez vostre colere,  
Et vostre courroux tres amer,

[p. 4]

Car vous me contraindrez de braire,  
Si vous me voulez condamner.

\*\*\*

Monstrez vous plustost debonnaire,  
Faites paroître vostre pitié,  
Non pas pour un concussionnaire,  
Mais pour un pauvre condamné.

\*\*\*

Messieurs soyez- moy secourables  
Puisque je crains pendre en haut  
Affin qu'en pauvre miserable,  
Ne soit point la proye des Corbeaux.

\*\*\*

Puis que cét air m'est si contraire<sup>196</sup>,  
Je vous supplie à jointes mains,  
De le prier de ne malfaire,  
Car c'est luy seul que je crains.

\*\*\*

Si vous ne me rendez malade,  
Et que je sois pour tousjours sain,  
Je vous donneray des Aubades,  
Et seray un autre Tabarin<sup>197</sup>.

\*\*\*

[p. 5]

Je feray le Berlic-Berlocques<sup>198</sup>,  
Pour contenter vostre desir,  
Car il ny à rien qui me choque,  
Si je vous donne du plaisir.

\*\*\*

Mais je voy bien à vostre mine  
Qu'il n'y à point lieu de pardon,  
Vous me voulez traitter en crime,  
Et m'envoyer à Montfaucon<sup>199</sup>.

\*\*\*

Hé ! que fera la Populace,  
Au lieu de Deprofundis,

---

<sup>196</sup> Les chansons satiriques et diffamatoires (« L'air contraire » qu'on prie « de ne malfaire ») sont montrées comme causes de la condamnation de Mazarin, et objet de crainte.

<sup>197</sup> Bateleur du Pont-Neuf et de la Foire. Mazarin lui est souvent assimilé, à la faveur de la rime et de la disqualification comme bouffon.

<sup>198</sup> « Quand le peuple dit : il bat la berlocque, cela signifie *il tremble, il a la fièvre, il déraisonne* » (F. Genin, *Récréations philologiques*, Paris, Chameroth, 1858, t. I, p. 278).

<sup>199</sup> Gibet.

Elle criera haut dedans les Place,  
Qu'il soit tousjours inprofundis.  
\*\*\*

Si vous me voyez dans la Gréve,  
Quel contentement aurez vous,  
Car je supplieray que tous creve,  
Que tout soit sans dessus dessous.  
\*\*\*

On dit qu'il faut que j'aye la corde,  
Et sois le manger des Oyseaux,

[p. 6]  
Car j'ay allumé la discorde,  
Et fait à tous beaucoup de maux.  
\*\*\*

L'un dit il excite les guerres,  
Les combats & les differens,  
Il veut estre Roy de la terre,  
Il faut qu'il souffre des tourmens.  
\*\*\*

L'autre il est bien besoin qu'il meure,  
Car encore qu'il soit Cardinal,  
Il ravit l'Argent à toute heure,  
Pour faire jouër quelque bal.  
\*\*\*

Faut-il que pour quelque pillage,  
Encore que je sache bien danser,  
On m'apprenne sur mon vieil aage,  
A faire des sauts nouveaux en l'air<sup>200</sup>.  
\*\*\*

Pour avoir faict quelque Carnage,  
Et mis les gens dans des travaux,  
On veut que d'un triste langage,  
Je chante des airs bien nouveaux<sup>201</sup>.  
\*\*\*

[p. 7]  
O Cruel sort, ô ma fortune,  
Me falloit il monter si haut,  
Pour m'estre apres fort importune,  
Moy mourant sur un Eschafaut.  
\*\*\*

Faites miserables debauches,  
Est-ce ainsi que je seray pris,  
Estant apres sur une roche,  
Pour estre de tous le mespris.

---

<sup>200</sup> Être « en l'air » : métonymie courante pour « être pendu ». Utilisée dans d'autres chansons, comme dans le *Salut des Partisans et autres pièces du temps*, s. l., 1649 (réédité dans le *Recueil de toutes les chansons mazarinistes*, *infra*, texte n° 7).

<sup>201</sup> Nouvelle allusion qu'on fait chanter à Mazarin par la présente prosopopée.

\*\*\*

Vous obscurcirez vostre gloire,  
Me faisant mourir devant tous,  
Non, non je ne sçaurois croire,  
Mais chasserez votre couroux.  
FIN

10. « Pendons l'épée au crocq » ou « Monsieur Parlement » dans *Les Trahisons découvertes, ou le Peuple vendu*. (février-mars 1649)

Cette chanson apparaît à la fin de certaines éditions du libelle intitulé *Les Trahisons découvertes, ou le Peuple vendu, dédiéz à Monseigneur le duc de Beaufort*. Le chansonnier de Maurepas (Bnf F. Fr. 12617, p. 89) signale cette origine imprimée, qui lui a servi de source, mais ne connaît plus l'air. Chose rarissime, un exemplaire de la bibliothèque Mazarine a conservé une notation manuscrite de la mélodie par un utilisateur de l'imprimé, très certainement contemporain de la parution. Les conservateurs du XIX<sup>e</sup> siècle avaient repéré cette rareté, puisque cette mazarinade est isolée et reliée dans un type de reliure qui la met en série avec des feuilles volantes manuscrites contenant des paroles de chansons (éditées plus bas en 1.3<sup>202</sup>).

En elle-même, cette édition du libelle contenant la chanson n'est pas rare et a même sans doute circulé largement, notamment grâce au recueil d'éditeur qui la reprend : le *Recueil de plusieurs pièces curieuses imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du roy le 6 janvier 1649 jusques à la paix qui fut publiée le 2 jour d'avril de la mesme année*, 1649, Moreau3042<sup>203</sup>).

Le libelle qui précède la chanson peut être daté du début de mars 1649 : ce sont des stances violentes attaquant Anne d'Autriche, Condé mais aussi les généraux frondeurs (surtout Conti, Longueville et d'Elbeuf) qu'on soupçonnait alors de tirer profit de la guerre de Paris. La chanson dénonce aussi les demandes excessives des généraux frondeurs devant le Parlement, lors des tractations pour la paix de Saint-Germain (en mars 1649).

**Références et concordance**

Édition : *Les trahisons découvertes et le Peuple vendu dédiéz à Monseigneur le duc de Beaufort*, 1649, 12 p., in-4.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : Maurepas, Bnf F. Fr. 12617, p. 89-90 (copie sur l'imprimé, d'après la note en marge : « Imprimée dans les pièces de 1649 à la fin des *Trahisons découvertes et le peuple vendu*. *Dediez a Monsieur le Duc de Beaufort* »).

Identifiants : Moreau3794 (éditions multiples, la chanson figure dans une édition augmentée).

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine, M. 15256

Forme métrique : 6\*6MfMf|XX

Air : [Monsieur Parlement], n° 25.

[p. 11]

\*\*\*

CHANSON

<sup>202</sup> Reliés dans la même série que les manuscrits cotés à la Mazarine M. 15256, 16027, 16033, 16034, notamment.

<sup>203</sup> Voir par exemple l'exemplaire de la Mazarine, cote M17640, chanson p. 324.

Pendons l'espée au crocq  
Nostre guerre est finie,  
Il faut faire l'escroq  
Quand la bourse est tarie,  
Nous n'aurons plus d'argent,  
De Monsieur Parlement.

Grand Prince de Conty\*,  
Vous n'estes guere habile,  
D'etre si tost sorty,  
De la maison de Ville,  
Où vous mangiez l'argent  
De Monsieur Parlement.

Que j'avois cet abord,  
Quand dame populace,  
Crioit vive Beaufort\*,  
Avec sa blonde face,  
Il n'a point pris d'argent,  
De Monsieur Parlement.

Pendant ces differents,

[p. 12]

Longueville\* fut sage  
Sa femme & ses enfans,  
Feignant mettre en ostage  
Pour attraper de l'argent,  
De Monsieur Parlement.

Enfans du grand Delbeuf\*,  
Je plains vostre misere,  
Faut retourner au Bœuf,  
Ainsi que vostre Père,  
Vous n'aurez plus d'argent  
De Monsieur Parlement<sup>204</sup>.

De tous les Generaux  
Boüillon\* est sans recourse  
En finissant les maux  
Il n'emplit pas sa bouche,  
Il est tres-mal content,  
De Monsieur Parlement

Mareschal a tout pris<sup>205</sup>,  
Qui est a qui peu donne,  
Il a pillé Paris,  
Comme il a fait Cardonne<sup>206</sup>,  
Il emporte l'argent,  
De Monsieur Parlement.

---

<sup>204</sup> La satire de « Monsieur d'Elbeuf et ses enfants » est fréquente dans les chansons de cette période. Voir *supra*, n° 9 (*Triolets du temps*).

<sup>205</sup> Philippe de La Mothe-Houdancourt\*.

<sup>206</sup> La Mothe-Houdancourt\* est fait duc de Cardone en juin 1642. Ce maréchal de France est en conflit avec la cour depuis le début de l'engagement français dans la guerre de Trente Ans, ce qui l'incite à s'engager du côté des frondeurs au début 1649.

Et vous pauvres Badaux,  
Ne criez plus Qui vive,  
Allez voir les travaux  
Du Bourg de Ville-Juifve,  
Prenez vostre argent,  
Ce peu d'esbatement.

FIN.

11. *Les Triolets du temps selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus. Faits pour la consolation des bons François et dédiés au Parlement (4 mars 1649)*

Les couplets sont des huitains d'octosyllabes, sur la forme métrique de l'air très connu des « triolets », iconique du blocus de Paris\* (voir la notice sur cet air dans le volume 3, au n° 42). Selon H. Carrier et C. Moreau, l'impression de cette chanson date du début de mars 1649, le 4 selon Moreau<sup>207</sup>. Il faut sans doute entendre cette chanson comme polyphonique (au sens linguistique du terme) ou dialogique, à plusieurs égards.

D'abord, les couplets se concevaient souvent en question/réponse, à plusieurs voix. Il très vraisemblable que plusieurs auteurs soient à l'origine des différents textes de couplets. Certains sont de Marigny, la tradition a aussi proposé Jean Duval<sup>208</sup> ou Cyrano de Bergerac, sans d'autres preuves que le fait que ces auteurs se soient vus attribuer d'autres écrits dans une même veine corrosive. S'agissant de Marigny, c'est le passage des *Mémoires* du cardinal de Retz qui accrédite l'attribution. Retz explique qu'il commande à Marigny des couplets pour discréditer son ennemi du moment, le duc d'Elbeuf\* : « Je mis Marigny en œuvre, entre dix et onze, et il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets : *Monsieur d'Elbeuf et ses enfants*, que vous avez tant ouï chanter à Caumartin<sup>209</sup> » (couplet repris p. 9 du présent imprimé). Dans la représentation que fait Retz de sa propre action politique, les chansons de Marigny apparaissent comme une arme efficace, entonnée puis imitée par d'autres. L'imprimé dans son ensemble épouse globalement le positionnement politique de Gondi, futur cardinal de Retz, et au Parlement : à son éloge (« Illustre Pasteur », p. 3) succède celui des généraux et nobles ayant combattu pour la Fronde et réputés les plus fidèles au Parlement, La Boulaye, Beaufort\*, La Mothe d'Haudancourt\* (contrairement à ceux qui sont flétris pour leur compromission avec la cour dans les *Triolets de Saint-Germain*, La Meilleraye\*, Elbeuf, Noirmoutier\* : voir *infra*, texte n° 13).

Mais l'écrit est en fait assez composite : les thèmes sont topiques des écrits sur le blocus (la misère dans Paris, le Carnaval empêché, l'appel à l'insurrection des Français à qui on promet l'abondance) à quoi se mélange l'éloge de ceux qui apportent du pain (La Boulaye) ou la sécurité (Beaufort\*, La Mothe d'Haudancourt\*), avant quelques couplets pseudo-prophétiques, et finalement l'appel au retour du roi dans Paris. Ce tout un peu disparate est malgré tout cohérent dans sa défense de la première Fronde parlementaire. Clos par les acclamations « Vive vive le Parlement » et un sizain dédicatoire au Parlement (p. 10-11), cet imprimé défend globalement la ligne politique de cette institution. L'imprimeur Denis Langlois a imprimé plusieurs pièces émanant du Parlement ou de ses soutiens<sup>210</sup>.

Ensuite, la chanson est dialogique parce qu'on peut déceler des allusions à au moins trois autres chansons du blocus : les « Qu'en dira-t-on » (air n° 36, p. 5), les « Enfarinés » (air n° 9,

<sup>207</sup> Papiers Carrier : Mazarine Ms 4682-5, f. 345v°. Moreau, *Choix de mazarinades*, t. I, p. 416.

<sup>208</sup> Moreau n° 3859.

<sup>209</sup> Cardinal de Retz, *Mémoires*, éd. Michel Pernot, Folio classiques, 2003, p. 209.

<sup>210</sup> *La France prosternée aux pieds de messieurs du Parlement pour leur demander justice*, Paris, Denis Langlois, 1649 (Moreau1436) ; *Journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la cour de Parlement de Paris*, Paris, Denis Langlois, 1649 (Moreau1741).

p. 7), les « Lampons » (air n° 20, p. 10). La chanson se fait ainsi réflexive et citationnelle des succès de la chanson depuis janvier 1649.

Le texte est imprimé en doubles colonnes, ce qui est une manière plutôt archaïque pour les presses de cette époque. Les couplets sont alignés verticalement mais aussi horizontalement et ne chevauchent jamais la frontière de la page : il devait être possible de les lire ou de les séquencer horizontalement ou dans le désordre. Cet imprimé pouvait être perçu comme un occasionnel, de grande diffusion. Les couplets ont aussi pu circuler à l'oral par morceaux, avant d'être captés par l'imprimeur.

#### **Références et concordance**

Édition : *Les Triolets du temps, selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus. Faits pour la consolation des bons François et dédiés au Parlement*, Paris, Denys Langlois, 1649.

Attestation dans des chansonniers manuscrits (sélection) : Couplet « Vrayment, nos yeux sont éblouis », Vma Ms7, BnF, p. 73 ; couplet « Monsieur d'Elbeuf et ses enfants » : Mazarine Ms 2165, p. 29 ; Vma Ms7, BnF, p. 76 ; BM Ms 2244, f. 198v couplet « Admirons Monsieur de Boüillon » : Vma Ms7, BnF, p. 78.

Identifiants : Moreau3859, BM00672.

Rééditions : Édouard Fournier, *Variétés Historiques et Littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, t. V, Paris, P. Jannet, 1856, p. 1-5.

Sautereau de Marty, dans son *Nouveau siècle de Louis XIV*, t. 1, p. 153.

C. Moreau, *Choix de Mazarinades*, t. 1, p. 416 (25 couplets)

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département littérature et arts, cote YE-4673.

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

LES  
TRIOLETS  
DU  
TEMPS  
SELON LES VISIONS D'UN PETIT FILS  
DU GRAND  
NOSTRADAMUS.  
FAITS POUR LA CONSOLATION  
DES BONS FRANÇOIS.  
ET DEDIÉS AU PARLEMENT.

A PARIS,  
Chez DENYS LANGLOIS, au mont S. Hilaire  
à l'enseigne du Pelican.  
M. DC. XLIX

[p. 3]  
LES TRIOLETS  
DU TEMPS,  
Suivant les visions d'un petit fils du grand  
Nostradamus.



Quoy donc ! Paris est investy<sup>211</sup> ?  
O cieux ! qui l'eût jamais pu croire.  
Le Roy mesmes en est sorty.  
Quoy donc ! Paris est investy ?  
Il me faut donc prendre party  
Pour sauver mes biens et ma gloire.  
Quoy donc ! Paris est investy ?  
O cieux ! qui l'eût jamais pu croire.

Parisiens, ne resvez pas tant,  
La defense est tousjours permise,  
En ce malheureux accident,  
Parisiens, ne resvez pas tant.  
Çà ! ça ! viste, il faut de l'argent :  
Donnons tous jusqu'à la chemise.  
Parisiens, ne resvez pas tant,  
La defense est tousjours permise.

Il faut estre icy liberaux  
Pour sauver la Ville alarmée,  
Choisissons de bons Generaux,  
Il faut estre icy liberaux :  
Pour nous garantir de tous maux,  
Faisons une puissante armée ;  
Il faut estre icy liberaux  
Pour sauver la Ville alarmée.

Qu'on taxe, maison par maison,  
Les petites & grandes portes<sup>212</sup>,  
N'importe qu'il en couste bon,  
Qu'on taxe maison par maison.  
Il est besoin pour la saison  
Que nos troupes soient les plus fortes ;  
Qu'on taxe, maison par maison,  
Les petites & grandes portes.

En cette juste occasion,  
Employons nos corps & nos ames ;  
Travaillons avec passion  
En cette juste occasion ;  
Il faut tout mettre en faction,  
Enfans, vieillards, hommes & femmes,  
En cette juste occasion,  
Employons nos corps & nos ames.

Suivons nostre Illustre Pasteur\*<sup>213</sup>  
On ne peut après luy mal faire,  
C'est un maistre Predicateur,

---

<sup>211</sup> *Investir* a son sens militaire : « Commencer le siege d'une place, camper une armée tout autour pour en occuper les advenueës, et empêcher que rien n'y entre, ni n'en sorte. C'est la cavalerie qui commence à *investir* une place. » (Furetière 1690).

<sup>212</sup> Chaque maison doit fournir un soldat, et les grandes portes (les portes cochères) doivent armer un cavalier, depuis un arrêt de 1636, renouvelé en 1649. Voir la note d'E. Fournier, *Variétés littéraires, Variétés Historiques et Littéraires*, Paris, P. Jannet, 1883, t.V, p. 2.

<sup>213</sup> Gondj\*, coadjuteur de Paris, cardinal de Retz à partir du 19 février 1652. Quatre vers plus bas : « cet illustre Paul » renvoie au prénom du coadjuteur : Jean-François Paul de Gondy.

Suivons nostre Illustre Pasteur,  
Cét autre Paul, ce grand Docteur,  
Que toute l'Eglise Revere.  
Suivons nostre Illustre Pasteur  
On ne peut après luy mal faire

[p. 4]

François venez tous prendre employ,  
Montrez icy vostre vaillance,  
Vous aurez au moins bien de quoy ;  
François, venez tous prendre employ,  
C'est pour le service du Roy  
Et pour le salut de la France ;  
François venez tous prendre employ,  
Monstrez icy vostre vaillance.

Je veux moy-mesme aller aux coups,  
Moy qui ne suis qu'homme d'estude<sup>214</sup>,  
Pour donner bon exemple à tous,  
Je veux moy-mesme aller aux coups ;  
S'il faut mourir je m'y résous,  
Encor que la mort soit bien rude ;  
Je veux moy-mesme aller aux coups,  
Moy qui ne suis qu'homme d'estude.

Dieu sera de nostre costé,  
Puis que nous avons la Justice,  
Qu'on ne soit pas épouvanté,  
Dieu sera de nostre costé :  
Le Parlement nous est resté,  
Pour travailler à la police ;  
Dieu sera de nostre costé,  
Puis que nous avons la Justice.

S'ils ont la pieté dans l'ame,  
Ce saint devoir leur est permis,  
Qu'ils prient bien, nos Ennemis,  
Saint Germain, saint Cloud, saint Denys<sup>215</sup> ;  
Nous avons pour nous Nostre-Dame.  
Qu'ils prient bien, nos Ennemis,  
S'ils ont la pieté dans l'ame.

Ces cruels nous serrent en vain  
Tout à l'entour de nos murailles,  
Nous ne sçaurions mourir de faim,  
Ces cruels nous serrent en vain.  
Tout chacun trouvera du pain  
Pour rassasier ses entrailles ;  
Ces cruels nous serrent en vain  
Tout à l'entour de nos murailles.

---

<sup>214</sup> Figuration de l'auteur ou du chanteur comme lettré ou étudiant, ou clerc (homme d'étude au sens de *cabinet*).

<sup>215</sup> Villes (ou bourgs) prises par le camp royal.

Nos Greniers sont remplis de blé<sup>216</sup>,  
Qu'on en fasse de la farine,  
Le peuple a tort d'estre troublé,  
Nos Greniers sont remplis de blé,  
On ne sçauroit estre accablé  
D'un an entier de la famine ;  
Nos Greniers sont remplis de blé,  
Qu'on en fasse de la farine.

L'un s'est pourveu pour six bons mois,  
En fait-il besoin davantage ?  
L'un pour quatre, l'autre pour trois,  
L'un s'est pourveu pour six bons mois.  
On a des fèves & des pois,  
Du lard, du beurre et du fromage ;  
L'un s'est pourveu pour six bons mois,  
En fait-il besoin davantage ?

On a de tous les bons morceaux :  
Lièvres, lapins, perdrix, becaces ;  
On a quantité de pourceaux,  
On a de tous les bons morceaux ;  
On a moutons, bœufs, vaches, veaux,  
On en vend dans toutes les places ;  
On a de tous les bons morceaux :  
Lièvres, lapins, perdrix, becaces.

Les vivres ne manqueront pas,  
On peut tousjours faire ripaille,  
Qu'on n'épargne point un Repas,  
Les vivres ne manqueront pas,  
On a dindons & chapons gras,  
Et les chevaux ont foin & paille ;  
Les vivres ne manqueront pas,  
On peut toujours faire ripaille.

Les Cabarets sont tous ouverts,  
Chacun y boit, chacun y mange ;  
On y trouve des vins divers,  
Les Cabarets sont tous ouverts ;  
Et c'est là que j'ay fait ces vers,  
Qui sentent la saulce à l'orange ;  
Les Cabarets sont tous ouverts,  
Chacun y boit, chacun y mange.

[p. 5]

Corbeil sera bien-tost repris,  
Et tout viendra par la riviere ;  
Qu'on ne craigne point dans Paris,  
Corbeil sera bien tost repris ;  
On aura de tout à bon prix,  
Et nous ferons tous chere entiere ;

---

<sup>216</sup> Les strophes suivantes évoquent les convois de nourriture qui approvisionnèrent Paris depuis sa proche banlieue fin février 1649. Ils ont été rendus possibles par la protection des généraux frondeurs.

Corbeil sera bien-tost repris,  
Et tout viendra par la riviere.<sup>217</sup>  
Il faut remettre Charenton<sup>218</sup>  
Pour y refaire le passage,  
Car autrement qu'en droit-on<sup>219</sup> ?  
Il faut remettre Charenton,  
Qu'on y travaille tout de bon  
Sans crainte d'un second carnage ;  
Il faut remettre Charenton  
Pour y refaire le passage.

Fourbisseurs, ne vous laissez pas ;  
Armuriers, travaillez sans cesse :  
C'est pour armer tous nos soldats.  
Fourbisseurs, ne vous laissez pas ;  
Il faut couper jambes et bras  
A ceux qui nous tiennent Gonesse<sup>220</sup>  
Fourbisseurs, ne vous laissez pas ;  
Armuriers, travaillez sans cesse.

Mon Dieu, l'admirable bon-heur  
En ces dissensions nouvelles !  
L'eusses-tu pu penser, mon cœur ?  
Mon Dieu, l'admirable bonheur !  
La Bastille a pour gouverneur  
Le fameux monsieur de Bruxelles\*<sup>221</sup>  
Mon Dieu, l'admirable bon-heur  
En ces dissensions nouvelles !

Parisiens, nous serons des fous  
Si nos Cœurs ne se font connestre,  
Et si nous n'agissons bien tous,  
Parisiens, nous serons des fous ;  
Puisque l'Arcenac<sup>222</sup> est à nous,  
Il n'est pas besoin de Grand-Maistre\*<sup>223</sup>  
Parisiens, nous serons des fous  
Si nos Cœurs ne se font connestre.

Puisque c'est à nous les Canons,  
Avec les boulets et la poudre,  
Bourgeois, si mes conseils sont bons,  
Puisque c'est à nous les Canons,  
Pour immortaliser vos noms,  
Allez partout porter la foudre,  
Puisque c'est à nous les Canons  
Avec les boulets et la poudre.

Il faut chasser le Mazarin,

---

<sup>217</sup> « Beaucoup de denrées venoient de Corbeil par la Seine. La prise de cette ville par l'armée royale étoit donc très préjudiciable aux Parisiens » (E. Fournier, *Variétés littéraires, op. cit.*, p. 3, note 8).

<sup>218</sup> Charenton avait été reprise par l'armée royale dirigée par Condé, dans un combat fameux le 8 février 1649.

<sup>219</sup> Probable allusion au timbre du « Qu'en droit-on » ou « Qu'en dira-t-on » (n° 36).

<sup>220</sup> Ville qui emblématise le ravitaillement de Paris en pain.

<sup>221</sup> Pierre Broussel\*.

<sup>222</sup> L'Arsenal, dépôt de munitions et d'armes.

<sup>223</sup> La Meilleraye\* était grand maitre de l'artillerie.

Qui vole tout l'or de la France ;  
Fût-il plus fort, fût-il plus fin,  
Il faut chasser le Mazarin ;  
Qu'il retourne de là Thurin<sup>224</sup>  
Pour estre plus en assurance :  
Il faut chasser le Mazarin  
Qui vole tout l'or de la France.

Vrayment, nos yeux sont éblouis  
Par un charme bien ridicule :  
Il a des tresors inouis,  
Vrayment, nos yeux sont eblouis ;  
Donnerons-nous tous nos Louïs  
A Rome pour un pauvre Jule<sup>225</sup> ?  
Vrayment nos yeux sont éblouis  
Par un charme bien ridicule.

Cordonniers, Tailleurs & Marchans,  
N'allez pas fermer vos boutiques,  
Quoy que le tambour batte aux champs :  
Cordonniers, Tailleurs & Marchans,  
Vous aurez assez de chalans  
Pour occuper vos domestiques ;  
Cordonniers, Tailleurs & Marchans,  
N'allez pas fermer vos boutiques.

Boulangers, travaillez tousjours ;  
Serrez les escus qu'on vous offre,  
Ne regardez pas s'ils sont courts ;  
Boulangers, travaillez tousjours :  
Tant plus vous remplirez vos fours,  
Tant plus vous remplirez le coffre ;  
Boulangers, travaillez tousjours,  
Serrez les escus qu'on vous offre.

Je ne plains que les Villageois<sup>226</sup>,  
Leurs maisons sont abandonnées,  
On leur pille tout à la fois ;  
Je ne plains que les villageois :  
Ils vont perdre plus en un mois  
Qu'ils n'ont gagné dans dix années ;  
Je ne plains que les villageois :  
Leurs maisons sont abandonnées.

Bonnes gens, prenez garde à vous,  
Les Ennemis vont au pillage ;  
Ils sont tous gueux & tous filous :  
Bonnes gens, prenez garde à vous ;

---

<sup>224</sup> Ville frontalière de l'Italie, où séjourna Mazarin en 1630 (il contribua à rapprocher le duché de Milan du royaume de France. C'est à cette époque qu'il rencontra Richelieu, qui l'associa aux affaires de la France, notamment après son rôle dans la paix de Cazals (voir Pierre Goubert, *Mazarin*, Fayard, 2010, p. 34-36).

<sup>225</sup> Jeu de mot sur le prénom de Mazarin (Jules) et une monnaie italienne de peu de valeur (le jule). L'équivoque est fréquente dans les mazarinades, en particulier celles en vers burlesques.

<sup>226</sup> Les deux strophes suivantes évoquent les campagnes désolées par la Guerre de Trente Ans et les attaques espagnoles.

Affamez comme de gros loups,  
Ils cherchent à faire carnage.  
Bonnes gens, prenez garde à vous !  
Les Ennemis vont au pillage.

Aux armes ils sont aux Faux-bours.  
Laquais, mon pot<sup>227</sup> & ma cuirace ;  
Qu'on fasse battre les tambours,  
Aux armes, ils sont aux Faux-bourgs.  
Allons avec un prompt secours  
Contre cette meschante race ;  
Aux armes, ils sont aux Faux-bourgs.  
Laquais, mon pot & ma cuirace.

Ne vous précipitez pas tant,  
Cavalier de portes cochères<sup>228</sup> !  
Vostre Cheval est bien pesant,  
Ne vous précipitez pas tant ;  
Gardez d'un mauvais accident  
Qui pourroit gaster nos affaires ;  
Ne vous précipitez pas tant,  
Cavalier de portes cochères.

Allons, puisque j'ay pris mon pot,  
Allons, qu'on s'avance et qu'on tue ;  
Allons avec ordre au grand trot,  
Allons, puisque j'ay pris mon pot,  
Allons frapper sans dire mot ;  
Allons la visière abatue,  
Allons, puisque j'ay pris mon pot,  
Allons, qu'on s'avance et qu'on tue.

Helas ! que de mal-heureux corps  
Dont la rage a fait un parterre !  
Que de blessez et que de morts !  
Helas ! que de mal-heureux corps !  
Les foibles ont souffert des forts.  
Voilà les beaux fruits de la guerre !  
Helas ! que de mal-heureux corps  
Dont la rage a fait un parterre !

François qui combattez dehors,  
Pourquoy causer tant de misères ?  
Songez, en faisant vos efforts,  
Français qui combattez dehors,  
Que vous avez dans ce grand Corps  
Vos femmes, filles, sœurs et mères<sup>229</sup>.  
Français qui combattez dehors,  
Pourquoy causer tant de misères ?

Si vous avez vos mesmes cœurs  
En cette funeste aventure,  
Français, cruels persecuteurs,

---

<sup>227</sup> Casque de fantassin, aussi appelé *morion*.

<sup>228</sup> Voir note 194 *supra*.

<sup>229</sup> Plainte sur la guerre fratricide, avec l'analogie classique du royaume de France comme corps et comme famille.

Si vous avez vos mesmes cœurs,  
Gardez-y parmy vos rigueurs  
Un sentiment pour la Nature,  
Si vous avez vos mesmes cœurs  
En cette funeste aventure.

Des François contre des François !  
O cieux ! l'abominable rage !  
L'Espagnol rit bien cette fois.  
Des François contre des François !  
Voilà de barbares emplois,  
Qui menacent d'un grand orage.  
Des François contre des François !  
O cieux ! l'abominable rage !

Comediens, c'est un mauvais temps :  
Prenez les armes sans vergogne,  
Gardez-vous d'estre faineans.  
Comediens, c'est un mauvais temps :  
La tragedie est par les champs  
Bien plus qu'à l'hostel de Bourgogne.  
Comediens, c'est un mauvais temps,  
Prenez les armes sans vergogne.

Violons, on ne fait plus de bal  
Pour cultiver les amourettes,  
Encor qu'on soit en Carnaval<sup>230</sup> ;  
Violons, on ne fait plus de bal,  
On aime mieux un bon Cheval,  
Des pistolets et des trompettes ;  
Violons, on ne fait plus de bal  
Pour cultiver les amourettes.

Tous vos Galans sont empeschez,  
Attendez un accord Coquetes<sup>231</sup>,  
Pleurez cependant vos pechez ;  
Tous vos galans sont empeschez,  
C'est en vain que vous les cherchez  
Pour entendre d'eux des fleuretes ;  
Tous vos galans sont empeschez,  
Attendez un accord Coquetes.

Mes Cheres<sup>232</sup>, resvez nuit et jour,  
Sans mettre ny rubans ny mouches :  
On ne fait plus icy l'amour.  
Mes Cheres, resvez nuit et jour :  
Si l'on ne void bientôt la cour,  
Vous allez devenir des souches ;  
Mes Cheres, resvez nuit et jour

---

<sup>230</sup> Reprise du thème de l'annulation des festivités du Carnaval à cause de la guerre.

<sup>231</sup> L'idée que la guerre civile a mis un coup d'arrêt aux amours, plus ou moins légitimes, est fréquemment utilisée dans les libelles du blocus\*. Il est aussi courant de dire que les deux partis en présence devraient s'entendre pour faire cesser le siège de Paris (c'est pourquoi les « coquettes » attendent ici un « accord »).

<sup>232</sup> Allusion aux Précieuses : voir Somaize, *Le Dictionnaire des précieuses : Le grand dictionnaire des précieuses, ou La clef de la langue des ruelles*, Paris, P. Jannet 1856, t. I, p. LXIII, s.v. beau.

Sans mettre ny rubans ny mouches.

Adieu la Foire saint-Germain !  
Consolez-vous, filles et femmes,  
Point de Bijous, il faut du pain,  
Adieu la Foire saint-Germain !  
Vrayment, ce temps est inhumain :  
On ne donne plus rien aux Dames ;  
Adieu la Foire saint-Germain !  
Consolez-vous, filles et femmes.

On ne veut point d'Enfarinez<sup>233</sup>,  
Tandis qu'il faut mettre le casque.  
Mignons, vous serez condamnez,  
On ne veut point d'Enfarinez ;  
Mais n'en soyez pas estonnez,  
Laissez passer cette bourrasque.  
On ne veut point d'Enfarinez,  
Tandis qu'il faut prendre le casque.

L'Orvietan<sup>234</sup>, retirez-vous,  
Jetez le Theatre par terre,  
Vous n'attirerez plus de fous ;  
L'Orvietan, retirez-vous :  
On ne sçauroit donner vingt sous  
D'un pot d'onguent en temps de guerre.  
L'Orvietan, retirez-vous,  
Jetez le Theatre par terre.

Plaideurs, mettez vos sacs au croc<sup>235</sup>  
Et songez à prendre les armes,  
Il est temps de faire ce troc ;  
Plaideurs, mettez vos sacs au croc ;  
Point d'Arrests, cela vous est Hoc<sup>236</sup>,  
Sinon pour calmer ces vacarmes.  
Plaideurs, mettez les sacs au croc,  
Et songez à prendre les armes.

Huissiers, Procureurs, Advocats,  
Laissez un peu moisir vos Causes<sup>237</sup> :

---

<sup>233</sup> *Bouffons ou farceurs* (qui se poudrent de farine), comme Jodelet ou Gilles le Niais. Le mot se dit aussi « en raillerie » « de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leur teste pour paroistre plus blonds et plus galands » (Furetière, sv *enfariné*). Le mot semble viser, à partir des années 1640, les hommes à la mode, symétriquement aux précieuses. C'est en sens que le mot est employé dans l'air dits des « Enfarinés » : voir la chanson du Savoyard sur ce timbre : « Houspillons de modes nouvelles, / Singes des galants de la cour / Venez farcer à votre tour, / Car le théâtre vous appelle. / Si vous n'êtes enfrainés, / Adieu l'amour de la coquette, / Si vous n'êtes enfarinés / Vous rien qu'un pied de nez » (*Recueil général des chansons du capitaine savoyard, faictes & composées par les meilleurs auteurs de ce temps, Par luy seul chantées dans Paris*, Paris Jean Promé, 1645). Furetière cite ce vaudeville (« La mode a esté long-temps de s'enfariner, de poudrer beaucoup ses cheveux, et même son manteau : d'où est venu ce Vaudeville »), qui pourrait avoir donné ce sens et cette connotation au mot.

<sup>234</sup> Nom d'un médecin empirique du Pont-Neuf, natif d'Orvieto (Christoforo Contugi), arrivé en France en 1647 et vendeur d'un faux antidote appelé par métonymie : *orviétan*. Par péjoration : *charlatan*.

<sup>235</sup> « Cessez vos procès ». « Mettre au croc » est une locution récurrente dans les chansons pour évoquer le fait de s'engager ou non dans la guerre (voir la chanson « pendons l'épée au croc », *infra* ; « Ne posent pas les Armes au croc », dans le *Recueil de toutes les chansons mazarinistes* de 1649).

<sup>236</sup> « On dit fig. *Cela m'est hoc*, pour dire, Cela m'est assuré » (DAF 1694).

<sup>237</sup> Au sens de « procès ».



Vous ne sçauriez gagner grand cas ;  
Huissiers, Procureurs, Advocats,  
La guerre ne le permet pas,  
Le desordre est en toutes choses.  
Huissiers, Procureurs, Advocats,  
Laissez un peu moisir vos Causes.

Medecins, soyez bien contens,  
Les Maltotiers\* ont tous la fièvre,  
S'ils ont volé depuis vingt ans,  
Medecins soyez bien contens.  
On leur fait tout rendre en ce temps,  
Chacun d'eux tremble comme un Lièvre.

Medecins, soyez bien contens,  
Les Maltotiers ont tous la fièvre.

Pendant ces funestes malheurs,  
Tenez-vous prests Apothicaires ;  
Si l'on veut reformer les mœurs  
Pendant ces funestes malheurs,  
Il faut bien purger des humeurs  
Et reiterer des clistères.

Pendant ces funestes malheurs,  
Tenez-vous prests Apothicaires.

Fraters<sup>238</sup> faites bien des onguens,  
Et qu'on sorte de la boutique,  
Les blessez sont par tous les chams,  
Fraters, faites bien des onguens.  
Il faudra bien quitter vos gans  
Pour mettre les mains en pratique ;  
Fraters, faites bien des onguens,  
Et qu'on sorte de la boutique.

Voleurs, songez à bien voler,  
La saison en est fort commode.  
Craignez-vous de mourir en l'air<sup>239</sup> ?  
Voleurs, songez à bien voler.  
D'ailleurs, à franchement parler,  
Partout c'est aujourd'huy la mode<sup>240</sup>.  
Voleurs, songez à bien voler,  
La saison en est fort commode.

Pillez tousjours plus hardiment,  
Il est temps de faire fortune,  
Un chacun pille impunément,  
Pillez tousjours plus hardiment,  
De nuit on peut adroitement  
Prendre le Soleil à la Lune ;  
Pillez tousjours plus hardiment,  
Il est temps de faire fortune.

---

<sup>238</sup> Nom donné, souvent ironiquement, aux chirurgiens et parfois aux apotiquaires et aux barbiers.

<sup>239</sup> C'est-à-dire *pendus*. Jeu de mot avec la polysémie de *voler* (« en l'air », ou comme un « voleur »).

<sup>240</sup> Puisque les agents du fisc (partisans) sont suspectés d'être des voleurs.

Ah Dieu ! qu'est-ce que j'apperçoy  
Avecque mes grandes lunettes<sup>241</sup> ?  
C'est un Hydre en l'air, que je croy ;  
Ah Dieu ! qu'est-ce que j'apperçoy ?  
C'est un Monstre, un je ne sçay quoy :  
Mais voyons un peu les Planetes.  
Ah Dieu ! qu'est-ce que j'apperçoy  
Avecque mes grandes lunettes ?

Sur Paris je voy Jupiter,  
Qui nous fait assez bon visage ;  
Mercure est prest de nous quitter ;  
Sur Paris je voy Jupiter,  
Et Mars va se precipiter  
Dans l'Occident : c'est bon presage.  
Sur Paris je voy Jupiter,  
Qui nous fait assez bon visage.

Courage l'accord s'en va fait<sup>242</sup>,  
Je viens de l'apprendre des Astres,  
François tout nous vient à souhait,  
Courage l'accord s'en va fait.  
Vous en verrez bientost l'effet  
Par la fin de tous nos desastres ;  
Courage l'accord s'en va fait,  
Je viens de l'apprendre des Astres.

Il n'aura pas ce qu'il pretend,  
L'Espagnol\*<sup>243</sup> qui cherche ses villes ;  
C'est en vain qu'il est si content,  
Il n'aura pas ce qu'il pretend.  
Qu'il ne se chatouille pas tant  
Pendant nos discordes civiles :  
Il n'aura pas ce qu'il pretend,  
L'Espagnol qui cherche ses villes.

Il s'en va, ce grand Cardinal,  
Qui n'a ny vertu ny science ;  
Paris tu n'auras plus de mal,  
Il s'en va ce grand Cardinal ;  
Un vaisseau luy sert de Cheval.  
Ne crain pas qu'il revienne en France.  
Il s'en va ce grand Cardinal,  
Qui n'a ny vertu ny science.

Qu'il aille vers le Maraignon<sup>244</sup>,

---

<sup>241</sup> Lunettes astronomiques (le locuteur est censé descendre de Nostradamus, célèbre pour ses prédictions). L'astronomie comme source de savoir est ici traitée sur un mode léger, par des conclusions à l'emporte-pièces. Cette science s'était vulgarisée au XVII<sup>e</sup> siècle et pouvait être assimilée à la superstition (voir Hervé Drévilion, *Lire et écrire l'avenir : l'astrologie dans la France du Grand siècle, 1610-1715*, Seyssel, France, Champ Vallon, 1996). Les genres prophétiques sont fréquents dans les libelles, de la Ligue aux mazarinades.

<sup>242</sup> L'accord de paix signé à Rueil le 11 mars 1649.

<sup>243</sup> L'Archiduc Léopold\*.

<sup>244</sup> Nom parfois donné au Pérou, par métonymie du nom de la rivière qui y coulait. Le pays, connu pour ses mines d'argent, faisait déjà figure d'Eldorado dans des expressions métaphoriques. Voir une mazarinade datant des mêmes semaines que cette chanson, fin février-début mars : « Notre Fronde [a exhumé] plusieurs trésors, & en

S'il aime tant le fruit des Mines :  
L'or y croist comme icy l'oignon<sup>245</sup>.  
Qu'il aille vers le Maraignon :  
Il aura du fin & du bon  
Pour en faire des Mazarines ;  
Qu'il aille vers le Maraignon,  
S'il aime tant le fruit des Mines.

Les Nieces\* sont au desespoir  
Du malheur de son Eminence :  
La cour ne les ira plus voir.  
Les Nieces sont au desespoir,  
Elles vont perdre leur pouvoir  
Avec leur trop haute esperance.  
Les nièces sont au desespoir  
Du malheur de Son Eminence.

[p. 9]

Monsieur le Prince de Condé\*  
A bien moderé sa colere ;  
Il se void si mal secondé,  
Monsieur le prince de Condé,  
Qu'il est prest de quitter le dé  
A son illustrissime frère\*<sup>246</sup>.  
Monsieur le prince de Condé  
A bien moderé sa colere.

Le Parlement a le dessus,  
Il faut qu'on luy donne des palmes ;  
Ses ennemis n'en peuvent plus.  
Le Parlement a le dessus,  
Et, malgré le temps si confus,  
Toutes choses vont estre calmes.  
Le Parlement a le dessus,  
Il faut qu'on luy donne des palmes.

Le Roy sera bien-tost icy :  
Que chacun en saute de joye ;  
Ne nous mettons plus en soucy,  
Le Roy sera bien-tost icy ;  
Il va revenir Dieu mercy,  
C'est le Ciel qui nous le renvoye ;  
Le Roy sera bien-tost icy,  
Que chacun en saute de joye.

Monsieur le Prince de Conty\*,  
Avec son zele & sa prudence,  
A bien soustenu son party,  
Monsieur le Prince de Conty,  
L'Univers doit estre adverty,

---

telle sorte qu'il sembloit que le Perou fut dans Paris », *La Fronde du Parlement fatale au Mazarin*, Paris, Pierre Sevestre, 1649, p 7).

<sup>245</sup> Voir *L'Oignon, ou L'union qui fait mal à Mazarin*, 1649, Moreau2638 : voir *supra*, n° 4/

<sup>246</sup> Conti\*.

Qu'il a sauvé la pauvre France ;  
Monsieur le Prince de Conty,  
Avec son zele & sa prudence.

Il le faut loüer hautement,  
Ce vaillant duc de Longueville\* ;  
Bourgeois, Messieurs du Parlement,  
Il le faut loüer hautement :  
Il a travaillé puissamment  
Au bien de la cause civile ;  
Il le faut loüer hautement,  
Ce vaillant Duc de Longueville.

Ce genereux Duc de Beaufort\*  
Sera bien avant dans l'Histoire ;  
Dieu l'a tiré d'un cruel Fort,  
Ce genereux duc de Beaufort,  
Pour servir icy de renfort  
Et pour relever nostre gloire ;  
Ce genereux duc de Beaufort  
Sera bien avant dans l'Histoire.

Monsieur d'Elbeuf\* et ses Enfans<sup>247</sup>  
Ont fait tous quatre des merveilles.  
Qu'ils sont pompeux et triomphans,  
Monsieur d'Elbeuf et ses Enfans !  
On dira jusqu'à deux mille ans,  
Comme des choses nompareilles :  
Monsieur d'Elbeuf et ses Enfans  
Ont fait tous quatre des merveilles.

Admirons Monsieur de Bouillon\*<sup>248</sup> :  
C'est un Mars, quoy qu'il ait la goutte,  
Son Conseil s'est trouvé fort bon.  
Admirons Monsieur de Bouillon :  
Il est plus sage qu'un Caton,  
On fait bien alors qu'on l'écoute.  
Admirons monsieur de Bouillon :  
C'est un Mars, quoy qu'il ait la goute<sup>249</sup>.

---

<sup>247</sup> Ce couplet est de Marigny selon Retz (repris par Sautreau I, 139 et Lachèvre 1919, p. 75). Le couplet est ironique puisque le duc Charles II de Lorraine d'Elbeuf\* et ses trois fils d'une vingtaine d'années (Charles III de Lorraine d'Elbeuf, François Marie de Lorraine d'Elbeuf, François Louis de Lorraine d'Elbeuf, comte d'Harcourt) étaient soupçonnés d'avoir mis les Parisiens à contribution en prétendant les défendre. Cette pique est en fait ordonnée par Gondi (le futur Retz) pour discréditer d'Elbeuf, son ennemi du moment. Le couplet figure aussi à la fin des *Triolets de la cour*, 1649, p. 10 (voir *infra*).

<sup>248</sup> Ce couplet est de Marigny selon Sautreau (I, 148, suivi par Lachèvre 1919, p. 77) Il est probablement ironique, puisqu'être malade de goutte n'est pas vraiment un attribut de Mars, allégorie de la guerre (même si « quoi qu'il ait la goutte » est une concession, cette proposition mentionne un fait qu'il aurait été plus élogieux de passer sous silence). Une note (tardive) d'un manuscrit de la Mazarine indique qu'il pourrait s'agir d'une maladie diplomatique, masque de la lâcheté : « Le Duc de Bouillon avoit pris le party de la Ville croyant se faire faire raisonner la Principauté de Sedan esperant jouer un principal personnage par rapport a la Consideration de Mr. le Vicomte de Turenne qui commandoit l'armée en Allemagne et dont il etoit frere, mais voyant ses esperances trompés il feignit d'avoir la goutte toutes les fois que l'on avoit besoin de luy ». (Mazarine Ms 2165, p. 31).

<sup>249</sup> Les variantes manuscrites sont plus évidemment satiriques ou obscènes : Var. Mazarine Ms 2165, p. 31 : « Est incommodé de la goutte, / Il est hardy comme un lion / Le brave Monsieur de Bouillon, / Mais s'il faut rompre un

Cet Invincible Maréchal\*<sup>250</sup>  
Qu'on a tenu dans Pierre Ancise<sup>251</sup>,  
Après qu'il fut franc de ce mal,  
Cet invincible marechal,  
Il presta son bras martial  
Pour mettre Paris en franchise,  
Cet invincible marechal,  
Qu'on a tenu dans Pierre Ancise.

Je ne puis taire ce grand Cœur<sup>252</sup>,  
Que tout Paris vante & caresse :  
C'est ce Marquis tousjours vainqueur.  
Je ne puis taire ce grand cœur :  
C'est le capitaine sans peur,  
Qui travaille & combat sans cesse ;  
Je ne puis taire ce grand Cœur,  
Que tout Paris vante et caresse.

[p. 10]

Qu'on prepare de beaux Lauriers,  
Pour leur en faire des Couronnes  
A tous nos illustres Guerriers ;  
Qu'on prepare de beaux Lauriers,  
Puis qu'en ces mouvemens derniers  
Ils ont signalé leurs personnes ;  
Qu'on prepare de beaux Lauriers,  
Pour leur en faire des Couronnes.

Tost après la Paix de Paris  
Sera la Paix Universelle ;  
Chacun reprendra ses Esprits  
Tost après la Paix de Paris ;  
On n'entendra plaintes ny cris,  
On ne verra plus de querelle ;  
Tost après la Paix de Paris  
Sera la Paix Universelle.

Chacun vivra dans le repos,  
Sans craindre siège ny bataille ;  
On ne parlera plus d'impôts,  
Chacun vivra dans le repos ;  
Gare les verres et les pots,  
Quand on aura baissé la Taille ;

---

bataillon / Ou mettre le Prince en déroute / Le brave Monsieur de Bouillon / Est incommodé de la goutte ». Var. BnF Vma Ms7, p. 78 : « Admir[é]s Monsieur de Bouillon / C'est un Mars quoy qu'il ait la goutte / Son Conseil est toujours fort bon / Admirés Monsieur de Bouillon / Il est sage comme un Caton / Bien qu'il boive bien et qu'il foute / Admir[é]s Monsieur de Bouillon / C'est un Mars quoy qu'il ait la goutte ».

<sup>250</sup> Voir le glossaire à *La Mothe-Houdancourt*.

<sup>251</sup> L'emprisonnement du Maréchal La Mothe-Houdancourt\*, soupçonné de trahison envers la couronne notamment après la défaite de Lérida en 1644, à la prison de Pierre Encise à Lyon est évoqué dans d'autres chansons (voir *supra et infra, Recueil général*, textes 7 et 33, chanson XX : « Les trahysons de Mazarin découverte ; Avec le *Salvé Regina*, & *l'In-manus*, qu'il doit chanter à la mort : *sur le chant*, De Lampon, &c.).

<sup>252</sup> Le marquis de la Boulaye, loué pour avoir ravitaillé Paris en mars 1649 (voir la *Lettre joviale à Monsieur le marquis de La Boulaye*, Paris, Sébastien Martin, 1649).

Chacun vivra dans le repos,  
Sans craindre siège ny bataille.  
Ces Partisans\* si gros et gras,  
Qui mettoient tout le monde en peine,  
Seront eux-mesmes mis à bas ;  
Ces Partisans si gros et gras.  
Ils sont asseurez du trepas,  
Ou de leur ruine prochaine,  
Ces Partisans si gros et gras,  
Qui mettoient tout le monde en peine.

Ce gros ventru qui s'est sauvé  
N'en est pas mieux pour estre en fuite :  
Car, si jamais il est trouvé,  
Ce gros ventru qui s'est sauvé,  
Il peut bien dire son *Salvé*,  
Et son *In manus* tout en suite<sup>253</sup>.  
Ce gros Ventru qui s'est sauvé,  
N'en est pas mieux pour estre en fuite.

Vive Vive le Parlement,  
Qui va mettre la Paix en France ;  
Qu'on chante solennellement :  
Vive, vive le Parlement ;  
Il oste tout dereglement,  
Pour nous oster toute souffrance.  
Vive Vive le Parlement,  
Qui va mettre la paix en France.

FIN.  
\*\*\*

[p. 11]  
\*\*\*

AU PARLEMENT.  
François comme je suis, serois-je pas coupable  
Si je n'offrois ces Vers  
A qui regle la France, et que je tiens capable  
De regler l'Univers ?  
Ouy, de bon cœur je vous les donne,  
Avec mes vœux & ma personne.  
\*\*\*

12. Scarron, Paul, *Sur la conférence de Ruel en mars. Vers burlesques du sieur S.* (entre le 4 et le 11 mars 1649)

---

<sup>253</sup> Le *Salve* (*Salve Regina*) et l'*In manus* (*In manus Tuas, Domine, commendo spiritum meum*) sont des prières, la dernière utilisée en particulier lors de l'extrême onction, et dès lors associée à Mazarin quand on veut souhaiter sa mort. Allusion à la chanson sur l'air des Lampons qu'on trouve par exemple au n° XX du *Recueil général des chansons mazarinistes* : « Les trahyson de Mazarin descouverte ; Avec le *Salvé Regina*, & l'*Inmanus*, qu'il doit chanter à la mort : *sur le chant*, De Lampon, &c. » (voir *supra*).

Ces couplets en sizains d’octosyllabes se chantent sur l’air de la petite Fronde (selon le moule métrique, et les copies manuscrites qui indiquent ce timbre). Cette chanson a été publiée dans les *Œuvres* de Scarron à partir de 1651, juste avant un « Triollet contre les Frondeurs » (« Il faut désormais filer doux », voir *infra* n° 30). Cette chanson porte également un discours anti-frondeur : déplorant la disette, fustigeant la prodigalité des parlementaires et la violence de Condé, elle attaque aussi les atermoiements lors de la conférence\* de Rueil (du 25 février au 11 mars), qui n’aboutirent à la paix de Saint-Germain que le 1<sup>er</sup> avril 1649.

Sur ce texte, voir volume 1, chapitre 3, B, 3.

### Références et concordance

Édition : *Sur la conférence de Ruel en mars. En vers burlesques du sieur S.*, 1649.

Attestation dans des chansonniers manuscrits (sélection) :

BnF Ms fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 197-198 (d’après l’imprimé).

Tallemant Ms 673, f. 35.

BnF Ms fr. 12686 (Clairambault, vol. 1), p. 110-111 (six derniers couplets, parmi d’autres).

Arsenal Ms 3288, f. 21.

BnF f. fr. 12661, p. 583-584 (sans la première strophe).

Mazarine 2195, f. 6v-7r, sans la première strophe (« Chanson de Scarron sur la guerre civile »).

Identifiants : Moreau3734.

Rééditions :

*Les Œuvres burlesques de M<sup>r</sup> Scarron. III<sup>e</sup> partie*, Paris, T. Quinet, 1651, p. 54.

Paul Scarron, « Chanson sur le blocus de Paris », dans *Œuvres de M. Scarron*, Guillaume de Luyne, 1654, p. 169-170. Rééditées en 1659 (p. 177), 1661 (p. 165), 1663 (p. 173).

Sautreau de Marsy, *Nouveau siècle de Louis XIV*, 1793, t. I, p. 186-187, sous le titre de « Disette », attribué à Scarron.

Célestin Moreau (éd.), *Choix de Mazarinades*, 1853, t. I, p. 423-424. (En note : « je ne vois pas de difficulté à ce que le sieur S. soit Scarron »).

*Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Didier, 1947, t. I, p. 435.

Cote de l’exemplaire édité : BnF, Littérature et Arts, cote YE-4939

Forme métrique : 6\*8FFMGMG

Air : Petite Fronde, n°13.

SUR LA CONFERENCE

DE RUEL

EN MARS.

En Vers Burlesques

du sieur S.

M.DC.XLIX

[p. 3]

MA foy nous en avons dans l’aile<sup>254</sup>,

Les frondeurs nous la baillent belle<sup>255</sup>,

Malepeste de l’Union<sup>256</sup> :

<sup>254</sup> *En avoir dans l’aile* : avoir reçu du dommage, avoir été atteint d’un mal, avoir été frappé (Oudin 1640, p. 7).

<sup>255</sup> Vulgaire selon Oudin 1640 (p. 26), la locution signifie ici « persuader de ce qui n’est pas », « chercher à faire croire ». L’expression est courante dans les libelles et chansons : voir la chanson des « Baille-libelle de Mazarin », qui joue sur cette locution, *infra*, chanson XXIV, n° 33.

<sup>256</sup> Il s’agit très vraisemblablement de l’Union des cours souveraines à la chambre de Saint-Louis le 13 mai 1648, (qui avait été rendue célèbre par plusieurs libelles, par exemple : *L’Oignon, ou L’union qui fait mal à Mazarin*,

Le Bled ne vient plus qu'en charette,  
Confession, Communion,  
Nous allons mourir de disette.

\*\*\*

Qu'en dites vous, troupe Frondeuse,  
Moitié chauve, moitié morveuse,  
Où sont donc tous vos gens de main ?  
Avec vos quatre cens mille hommes<sup>257</sup>,  
A peine trouvons nous du pain,  
Pauvres affamez que nous sommes.

\*\*\*

Dans toute la France on s'estonne,  
Que vostre intention si bonne  
Vous succede<sup>258</sup> si pauvrement :  
On y trouve beaucoup à mordre ;  
Six semaines de Reglement  
Font pis que vingt ans de desordre<sup>259</sup>.

\*\*\*

Dés les premieres Baricades,  
Sans recommencer les Frondades<sup>260</sup>,

[p. 4]

Il falloit mieux prendre son temps,  
Et non pas comme des jocrisses<sup>261</sup>,  
En soudrilles & Capitans,  
Dispenser toutes vos espices<sup>262</sup>.

\*\*\*

Tandis que le Prince\*<sup>263</sup> nous bloque,  
Et prend bicoque sur bicoque,  
Et la Riviere haut & bas<sup>264</sup>,  
Nous ne nous occupons qu'à faire,  
Au lieu de sieges & combats,

---

1649, Moreau<sup>2638</sup> : voir *supra*, n° 4). La note de Sautreau de Marsy évoque d'autres unions, moins célèbres : la tentative de ralliement du Parlement de Paris auprès de celui de Rouen ; ou encore « l'acte d'union que le coadjuteur fit signer aux généraux et aux officiels de la Fronde, le 18 janvier » 1649.

<sup>257</sup> Var. *Les Œuvres burlesques de M<sup>r</sup> Scarron*, 1651 : « Avec six ou sept cens mille hommes ».

<sup>258</sup> « Que votre intention [...] ait si peu de succès, se réalise si mal ».

<sup>259</sup> Une des critiques fréquemment adressées à la première Fronde était d'avoir fait trop de compromissions avec la cour lors de la conférence de paix de Rueil. Strophe éditée comme dernier couplet dans toutes les versions imprimées suivantes.

<sup>260</sup> Néologisme pour « Agitations frondeuses ». Le suffixe *-ade* est typique des mots utilisés en vers burlesques dans les mazarinades.

<sup>261</sup> « Terme injurieux & populaire, qui se dit en cette phrase proverbiale, *C'est un Jocrisse qui mene les poules pisser*, en se moquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins du ménage, qui est foible & avare » (Furetière).

<sup>262</sup> « Taxe que les Juges prennent pour le jugement d'un procès par escrit » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694). Les parlementaires sont donc soupçonnés de dilapider les revenus qu'ils reçoivent (voir aussi *supra*, chanson n° 10).

<sup>263</sup> Le Prince de Condé\* dirige le blocus\* de Paris de janvier à mars 1649, avec des armées venues des Flandres et de Pologne. Var. Ms Clairambault : « Tandis que les premiers nous bloque ».

<sup>264</sup> Jeu de mots probable sur le nom commun *rivière* (par allusion à la crue de la Seine en février 1649) et l'abbé de La Rivière\*, favori de Gaston d'Orléans.



Des chansons sur lere lanlere<sup>265</sup>.

\*\*\*

Nos Chefs & nos braves Cohortes  
N'ont pas plutost passé les portes,  
Qu'ils les repassent vistement,  
Nous mettons nos gens en bataille,  
Le Polonois<sup>266</sup>, & l'Allemand  
Croquent cependant la volaille.

\*\*\*

Usons bien de la Conference,  
Remettons la Paix dans la France  
Où tout est, vous m'entendés bien :  
Finissons la guerre Civile,  
Et que le pain quotidien  
Revienne à Paris la grand Ville.  
FIN.

### 13. Triolets de Saint-Germain (fin mars-avril 1649, ou automne 1649)

Ce libelle compile trente-et-un couplets de triolets, dont certains ont été attribués à Scarron, Marigny, Bautru ou Condé lui-même (ces attributions hypothétiques sont chaque fois précisées en notes). Au début, le texte est violemment hostile à la paix « fourrée » du Parlement avec le gouvernement de Mazarin fin mars 1649. Cette position est celle du parti de Gondi (Retz), dont Scarron et Marigny sont à la solde à cette date. Mais on trouve aussi des couplets qui lui sont hostiles (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, p. 5-6, dont les incipits sont : « Corinthiens, c'est trop de chaleur », et « Monseigneur le Coadjuteur / Veut avoir part au ministère »).

Si la majeure partie des couplets font allusion à des épisodes du blocus, il se pourrait que l'imprimé date de l'automne. La dernière page (p. 8) comprend en effet un couplet qui fait allusion au remplacement de La Meilleraye au poste de surintendant des finances, qui advient en novembre 1649. L'imprimé a un caractère anthologique, et sera en tout cas copié ainsi dans la tradition manuscrite, qui reprend souvent ce noyaude couplets en lui adjoignant de nombreux autres textes (voir par exemple les 125 couplets notés dans le recueil Mazarine Ms 2156, *Recueil de chansons historiques du temps* [XVII<sup>e</sup> s.], t. I, f. 24r-33r).

#### Références et concordance

Édition : *Triolets de Saint Germain*, s. l., 1649.

Attestation dans des chansonniers manuscrits (sélection) : Mazarine Ms 2165, p. 29.

Tallemant Ms 673, f. 30r

Identifiants : Moreau3855

Rééditions : *Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Paris, Didier, 1947, t. I, p. 441 (1<sup>er</sup> couplet seulement).

Sautreau 1793

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-4669

Forme métrique : : 8\*8XyXXXyXy (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : Triolets, n° 42.

<sup>265</sup> Allusion à un timbre fréquemment associé à la révolte urbaine (air n° 22). Var. Ms 2195, f. 7r : « sur l'air de Lanlere », barré pour être remplacé par « sur lere lan lere ».

<sup>266</sup> Mazarin employa des troupes polonaises pour prêter main forte aux armées royales lors du blocus de Paris\*.

TRIOLETS  
DE  
SAINCT GERMAIN  
M. DC. XLIX.

[p. 3, ie 2]  
TRIOLETS DE SAINCT  
Germain.  
-----

LE pauvre Monseigneur d'Elbœuf<sup>267</sup>,  
Qui n'avoit aucune ressource,  
Et qui ne mange que du bœuf :  
Le pauvre Monseigneur d'Elbœuf,  
A maintenant un habit neuf,  
Et quelque juste<sup>268</sup> dans la bourse,  
Le pauvre Monseigneur d'Elbœuf  
Qui n'avoit aucune ressource.

Mareschal quatre ans de prison<sup>269</sup> ;  
Te devroient bien avoir fait sage,  
Tu veux vanger dans ta saison  
Mareschal quatre ans de prison ;  
On te dit avecque raison,  
Si l'on te peut remettre en cage  
Mareschal quatre ans de prison,  
Te devoient bien avoir rendu sage.

Parlement prenez garde à vous,  
J'apprehende pour vous la corde,  
Nostre Reyne est en grand courroux,  
Parlement prenez garde à vous :  
Car si bien tost à deux genoux,  
Vous ne criez misericorde,  
Parlement prenez garde à vous ;  
J'apprehende pour vous la corde.

Buffle à manche de velours noir ;

---

<sup>267</sup> Maurice Cauchy attribue ce couplet à Scarron, Sautreau de Marsy et Lachèvre à Marigny (Sautreau de Marsy 1793 : p. 139 ; Lachèvre 1919 : p. 74-75). Il s'appuie probablement sur Retz qui raconte comment il « mi[t] Marigny en œuvre », qui fit « l'original de tous les triolets » (Retz, *Mémoires*, dans *Œuvres*, éd. M.-T. Hipp et M. Pernot, Paris, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1984, p. 281). Selon Tallemant une autre chanson avait précédé le triolet : « Tout le bœuf dont fait la guerre à Monsieur d'Elbeuf dans les triolets est fondé sur ce couplet de chanson : “Auprès de la Bastille, / Monsieur d'Elbeuf / Dans sa pauvre famille / Mange du bœuf / Tandis que Guégueno / Est à gogo” » (Ms 673, f. 30r, Maigne 1994 : p. 212). Ce couplet est édité *infra* au n° 101 et au volume 3, air n° 1.

<sup>268</sup> Var. Ms 673, f. 30r : « Et quelque peu d'argent en bourse ». Selon Cauchie, le nom *juste* est un nom de monnaie, également utilisé par Loret en 1653, mais qui ne figure dans aucun dictionnaire de l'époque (*Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Didier, 1947, t. I, p. 68, note 2). Scarron l'utilise aussi dans une épître de son *Recueil de quelques vers burlesques*, en 1643 (*Poésies diverses*, éd. M. Cauchie, t. I, p. 68). Est-ce que par métonymie, l'expression signifie qu'il a « de quoi s'acheter à boire » ? Une juste (nom féminin) est en effet le « nom d'une mesure des choses liquides, [...] ; cette mesure contenoit à peu près ce qu'un homme peut boire ». (Furetière, *Dictionnaire universel* [...], augmenté par Basnage de Beauval et Brutel de La Rivière, La Haye, Husson *et al.*, 1727, vol. 3, de E à K, s. v. *juste*).

<sup>269</sup> La Mothe-Houdancourt\*.

Porte le grand Comte de Maure<sup>270</sup>,  
Sur ce Guerrier il fait beau voir  
Buffle à manche de velours noir :  
Condé r'entre dans son devoir,  
Si tu ne veux qu'il te devore,  
Buffle à manche de velours noir  
Porte le grand Comte de Maure.

[p. 3]

Je suis d'avis de batailler,  
Adieu le grand Comte de Maure<sup>271</sup>,  
Il n'est plus saison de railler  
Je suis d'avis de batailler,  
Il les faut en places tailler,  
& les traiter de Turc à Maure,  
Je suis d'avis de batailler,  
Adieu le grand Comte de Maure.

C'est un Tigre affamé de sang<sup>272</sup>,  
Que ce brave Comte de Maure  
Quand il combat au premier rang  
C'est un Tigre affamé de sang,  
Il ne s'y trouve pas souvent,  
C'est pourquoy Condé vit encore,  
C'est un Tigre affamé de sang,  
Que ce brave Comte de Maure.

Le Maure consent à la Paix<sup>273</sup>,  
Il la va signer toute à l'heure,  
Pourveu qu'il aye quelque brevet,  
Le Maure consent à la Paix  
Qu'on supprime les Triolets,  
Sy que son buffle luy demeure,  
Le Maure consent à la Paix:  
Il la va signer toute à l'heure.

---

<sup>270</sup> Louis de Rochechouart, comte de Maure. Dans ses *Historiettes*, Tallemant attribue ce couplet à Bachaumont. Il s'agit de railler le comte de Maure, peu connu pour ses qualités guerrières, et qui avait voulu « donner bataille le jour que M. le Prince prit Charenton ». (*Historiettes*, *op. cit.*, t. I, p. 125).

<sup>271</sup> Var. *Historiettes (ibid.)* : « Je suis d'avis de batailler / Dit le brave comte de Maure ». Cette version est plus concordante avec le motif de la satire (l'absence de vertu guerrière du personnage). Tallemant attribue ce couplet à Bachaumont.

<sup>272</sup> Selon Tallemant, il s'agit d'une réponse due à Condé (*Historiettes*, *op. cit.*, t. I, p. 526), peut-être en écho à *Cinna* (Acte I, scène 3, v. 168). Le couplet est antiphastique. L'incipit de ce couplet sert de patron à la fabrication de couplets jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme ici dans une version galante : « C'est un tygre affamé de cœurs / Que ce beau Monsieur de la Salle [M<sup>e</sup> des Requestes], / On se plaint fort de ses rigueurs / C'est un tygre affamé de cœurs, / Maintes dames en sont aux pleurs / Elles ont le visage paslé, / C'est un tygre affamé de cœurs / Que ce Monsieur de la Salle. » (Mazarine Ms 2156, *Recueil de chansons historiques du temps* [XVII<sup>e</sup> s.], f. 24r).

<sup>273</sup> Tallement attribue ce couplet à Bautru (*Historiettes*, t. I, p. 526). L'annotateur du Ms f. fr. 865 (f. 113v) l'attribue à Blot, dont le nom est barré par un autre annotateur qui écrit « Marigny ». Quoi qu'il en soit, il s'agit de dénoncer le ralliement d'une certaine frange de la noblesse qui avait pris parti pour la Fronde lors du blocus de Paris, et qui se rallia à la cour en échange de privilèges ou d'offices (ici un brevet, c'est-à-dire une preuve de noblesse). Voir les *Demandes de messieurs les généraux et des personnes qui se sont unies avec eux*, s. l., s. n., s. d. (paru autour de la conférence de Rueil, le 16 mars 1649). Tallemant écrit ainsi que le couplet est écrit « après les demandes des généraux et des autres chefs de parti ». (*Historiettes*, *op. cit.*, t. I, p. 526).

Tous les gens de biens sont perdus,  
Après une Paix si mal faite,  
Le Mazarin a le dessus,  
Tous les gens de biens sont perdus :  
Les pauvres frondeurs sont perdus,  
Et la canaille est satisfaite,  
Tous les gens de biens sont perdus  
Après une Paix si mal faite.

Alors que Paris fut bloqué  
Par pietons & gendarmeries,  
Nous croyons Mazarin croqué  
Alors que Paris fut bloqué  
Mais vous l'avez excroqué  
Princes Frondeurs de Fronderies

[p. 4]

Alors que Paris fut bloqué  
Par pietons & gendarmeries.

Sçavez-vous la comparaison,  
Du brave de Beaufort\* & de Guiche\*,  
Qu'on nomme Mareschal de Lampon,  
Sçavez-vous la comparaison :  
L'un est raillant comme un Lyon,  
L'autre poltron comme une Biche,  
Sçavez vous la comparaison  
Du brave de Beaufort & de Guiche.

Il faut chasser le Mazarin,  
Qui fit la Paix, qui fait la guerre,  
Dit le Bourgeois dans son chagrin,  
Il faut chasser le Mazarin,  
De crainte qu'un peuple mutin,  
Ne fasse comme en Angleterre<sup>274</sup>.  
Il faut chasser le Mazarin,  
Qui fait la Paix, qui fait la Guerre.

Seigneur Dieu, que l'on a menty,  
De punir ceste belle équipée,  
Et pour Condé\* & pour Conty\*,  
Seigneur Dieu que l'on a menty :  
Chascun soustenoit son parti,  
Plus par fourbe que par l'espée,  
Seigneur Dieu que l'on a menti,  
Depuis ceste belle équipée.

Dieu benisse nos Generaux,  
Leur forteresse & leur milice,  
Ils nous ont fait de beaux cadeaux,  
Dieu benisse nos Generaux :  
Nous n'avons plus de bons morceaux,

---

<sup>274</sup> Charles I<sup>er</sup> a été guillotiné le 30 janvier 1649 au cours de la guerre civile anglaise.

Ils ont fricacé nos épisse<sup>275</sup>,  
Dieu benisse nos Generaux,  
Leur forteresse & leur milice.

    Qui fait beau voir nos Generaux  
Dans l'enceinte de nos murailles,  
Monter dessus leurs grands Chevaux,  
Qu'il fait beau voir nos Generaux :

[p. 5]

Dieu les preserve de tous maux,  
De combats & de Batailles,  
Qu'il fait beau voir nos Generaux,  
Dans l'enceinte de nos murailles.

    Il a tout mangé, le glouton,  
Et beu ce qu'il avoit de rente,  
Il n'a pas vaillant un teston<sup>276</sup>,  
Il a tout mangé, le glouton,  
Son pourpoint n'a pas un bouton,  
Et son nez en a plus de trente,  
Il a tout mangé, le glouton,  
Et beu ce qu'il avoit de rente,

    S'il falloit estre vieux barbon,  
Pour paroistre prudent & sage,  
J'aurois de long poil au manton,  
S'il falloit estre vieux barbon :  
Mais jadis ce jeune caton,  
Eust passé pour sot en son aage,  
S'il falloit estre vieux barbon,  
Pour paroistre prudent & sage

    Ce brave Mareschal Lampon<sup>277</sup>,  
Avec la Mazarine troupe,  
Venu à nous d'un pas de gascon,  
Ce brave Mareschal Lampon :  
Mais lors que ce fut tout de bon  
Bravement il trouve la croupe,  
Ce brave Mareschal Lampon,  
Avec sa Mazarine troupe.

    Le brave, je dis le Charton<sup>278</sup>,  
Proceditaire de nostre guerre,  
Eust bien secouru Charenton,  
Le brave, je dis le Charton,

---

<sup>275</sup> Les « épices » peuvent désigner les confitures ou les dragées, mais aussi les subsides versés aux juges lors de procès. *Fricasser* peut vouloir dire « Dissiper en depense pour la bouche ». L'accusation vise les généraux frondeurs, soupçonnés d'avoir mésusé des subsides du Parlement pendant le siège de Paris\*.

<sup>276</sup> Ancienne monnaie (environ dix sous), qui eut cours de François I<sup>er</sup> à Louis XIII. L'expression est figée : « ne pas avoir un sou vaillant ».

<sup>277</sup> Le Maréchal de Grammont\*.

<sup>278</sup> Louis Charton, président d'une chambre des Enquêtes au Parlement de Paris. Il avait été arrêté avec Broussel en aout 1648, sur ordre de la reine, ce qui provoqua les barricades de Paris. Son nom propre fait jeu de mot avec *charton*, au sens de « cocher ». Pour confirmer la référence à cet individu, voir le couplet édité par Sautreau de Marsy, qui commence par : « Le brave président Charton, / Provéditeur de cette guerre » (Sautreau 1793, p. 180).

Si son Cheval sentu<sup>279</sup> l'esperon,  
N'eut jetté mon vilain par terre,  
Le brave, je dis le Charton,  
Ce grand foudre de guerre.  
Corinthiens, c'est trop de chaleur<sup>280</sup>,  
Vous avez l'esprit trop à lerte<sup>281</sup>

[p. 6]

Pour chapeau de rouge couleur,  
Corinthiens, c'est trop de chaleur :  
Quand vous ne seriez point pasteur,  
Il vous le faut de couleur verte,  
Corinthiens, c'est trop de chaleur,  
Vous avez l'esprit trop alerte.

Monseigneur le Coadjuteur<sup>282</sup>  
Veut avoir part au ministère,  
On dit qu'il est fourbe & manteur  
Monseigneur le Coadjuteur :  
Le petit frere avec la sœur<sup>283</sup>,  
Seront fourbez, c'est chose claire,  
Monseigneur le Coadjuteur,  
Veut avoir part au ministere.

Ne vous emancipez pas tant,  
Cavaliers apporté la chere,  
Quoy que vous seriez fort vaillans,  
Ne vous emancipez pas tant,  
Car aussi bien dans peu de temps,  
On vous taillera des croupieres<sup>284</sup>,  
Ne vous emancipez pas tant,  
Cavaliers apporte la chere.

Vous violiez dedans les champs,  
Et nous baisons dedans la ville.  
Vous des filles de paysans,  
Vous violiez dedans les champs,  
Nous des filles de Partisans  
En baisons tous les jours plus de mille  
Vous violiez dedans les champs,  
Et nous baisons dedans la ville.

---

<sup>279</sup> « sentit ».

<sup>280</sup> Contrairement aux strophes du début du libelle, les deux strophes qui suivent sont contre le coadjuteur. Les Corinthiens désignent les partisans de Gondi\* (qui a le titre d'évêque de Corinthe *in partibus*). Le chapeau rouge est une métonymie pour la dignité de cardinal que brigue Gondi (qui deviendra cardinal de Retz en février 1652). Le bonnet vert mentionné en-dessous renvoie à la barrette (bonnet rigide) portée par les docteurs des universités pontificale en droit canonique. Ce couplet est attribué à Marigny par Sautreau (I, 136, suivi par Lachèvre 1919, p. 74).

<sup>281</sup> « Alerte ».

<sup>282</sup> Gondi\*.

<sup>283</sup> Conti\* et Mme de Longueville\*. Le texte insinue ici que Gondi pourrait se retourner contre eux pour s'allier avec la cour.

<sup>284</sup> « On dit prov[erbialement] *Tailler des croupieres à quelqu'un*, pour dire, Poursuivre vivement quelqu'un, luy donner bien des affaires » (DAF 1694).

Bon Dieu, le bon temps que c'estoit  
A Paris durant la famine,  
Tout le monde s'entrebaïsoit,  
A Paris durant la famine :  
La plus belle se contentoit  
D'un simple boisseau de farine,  
Bon Dieu, le bontemps que c'estoit  
A Paris durant la famine.

[p. 7]

Ce Duc qui n'est point endormy<sup>285</sup>,  
Alors qu'il s'agist de combattre,  
A un redoutable ennemy,  
Ce Duc qui n'est point endormy :  
A vaillant, vaillant & demy,  
Ce Duc qui n'est point endormy,  
Je crains qu'il ne se fasse battre,  
Ce Duc qui n'est point endormy  
Alors qu'il s'agist de combattre.

Dix-huict Pollonois<sup>286</sup>, sans railler,  
Vous ont baisé à la Royalle,  
Il vous a fallu endurer  
Dix-huict Pollonois sans railler :  
Il ne faut s'en émerveiller  
Des postes estant la generale,  
Dix-huict Pollonois, sans railler,  
Vous ont baisé à la Royalle.

Contre l'Arrest nostre Prelat<sup>287</sup>,  
N'a pas laissé d'aller en masque,  
Portant dentelle à son rabat,  
Contre l'Arrest nostre Prêlat :  
Après<sup>288</sup> l'habit d'un soldat,  
Et retourne se mettre en casque,  
Contre l'Arrest nostre Prelat,  
N'a pas laissé d'aller en masque.

Monsieur le Prince de Conty,  
A fait un trait de jeunesse,  
D'estre d'aupres du Roy sorty,  
Monsieur le Prince de Conty,  
Dans l'un & dans l'autre party,  
Chascun sautement<sup>289</sup> le confesse,  
Monsieur le Prince de Conty,  
A fait un trait de jeunesse.

---

<sup>285</sup> Le duc d'Orléans\*. Sur cette réputation du duc d'Orléans, voir le libelle *La France parlant à monsieur le duc d'Orléans endormi*, s. l., 1649.

<sup>286</sup> Mazarin employa des troupes polonaises pour prêter main forte lors du blocus de Paris\*.

<sup>287</sup> Gondi\*. « L'arrest » désigne probablement le compromis signé à la paix de Rueil, que désapprouve Gondi.

<sup>288</sup> « a pris ».

<sup>289</sup> « hautement ». Le prince de Conti est constamment vu comme le « petit » frère de Condé pendant le blocus\* dans les chansons. Ici le fait qu'il soit du parti des frondeurs est réduit à un enfantillage (« traits de jeunesse »).

Il n'est donc plus Sur-intendant,  
Ce grand Maistre d'Artillerie<sup>290</sup>,  
Pour avoir esté trop fendant,  
Il n'est donc plus Sur-intendant,  
Encore qu'il eust esté tres-ardent,

[p. 8]

Et qu'il aymast la pillerie,  
Il n'est donc plus Sur-intendant,  
Ce grand Maistre d'Artillerie.  
La Reyne luy donne congé,  
Sans avoir peine à s'y resoudre,  
Lorsque le peuple il eust rongé,  
La Reyne luy donne congé,  
Mais apres quelle a bien songé,  
Qui prenoit mieux que fine poudre<sup>291</sup>,  
La Reyne luy donna congé  
Sans avoir peine à s'y resoudre.

On vous en pourroit faire autant,  
Vous à qui la charge est promise<sup>292</sup>,  
De grace ne rien parlant,  
On vous en pourroit faire autant ;  
Il ne faut qu'un mauvais traitant,  
Se plaindre de quelque remise,  
On vous en pourroit faire autant,  
Vous à qui la charge est promise.

Dépeschez Monsieur le Tellier\*<sup>293</sup>,  
A Dame Aubry son escabelle<sup>294</sup>,

---

<sup>290</sup> La Meilleraye\*. Parcilli d'Émery le remplace en effet à la Surintendance des finances en novembre 1649.

<sup>291</sup> Peut-être allusion au couplet qui raille les origines sociales de La Meilleraye\* : « Petit-fils de notaire / Mine à quatre deniers / Je ne scaurois me taire / De te voir canonier / Toy qui n'est que de poudre / Tu gouverne la foudre / Petit Lameilleraye / Va te pendre au Marais ». (Mazarine Ms 219, p. 29).

<sup>292</sup> Particelli d'Émery\*.

<sup>293</sup> Michel Le Tellier\*, secrétaire d'état de la guerre, et chargé de négocier la paix de Ruel, et donc d'accorder leur demande aux grands seigneurs ayant combattus contre la cour pendant le blocus de Paris\* pour obtenir leur ralliement. Quoique non nommé explicitement, la cible est ici Louis II de La Trémoille, marquis de Noirmoutier\*, pour lequel Conti demande le duché-pairie à cette occasion (voir *Demandes de messieurs les généraux et des personnes qui se sont unies avec eux*, op. cit., p. 4). Il avait épousé Renée Aubery (fille de Jean Aubery seigneur de Tilleport, conseiller d'État), appelée aussi « M<sup>me</sup> Aubry » par Tallemant (*Historiettes*, op. cit., t. I, p. 458-459. Pour une mise au point généalogique sur ce personnage, voir la note d'A. Adam, p. 1098-1909]).

<sup>294</sup> Ou « tabouret » : allusion à l'obtention du tabouret pour les femmes à la cour de la reine, honneur convoité par la haute noblesse et objet de tractations au moment de la paix de Rueil (voir plusieurs articles des *Demandes de messieurs les généraux et des personnes qui se sont unies avec eux*, op. cit.) puis pendant l'automne 1649. Le 10 octobre 1649, le roi révoque par brevet tous les brevets par lesquels avaient été accordés tabourets et entrées aux logis royaux ; au cours des mois d'octobre et novembre de la même année, des brevets successifs accordent cette faveur à plusieurs dames de la cour. Une petite série de mazarinades s'en font l'écho : *De la guerre des tabourets. Livre premier. Sommaire des sections*, 1649 ; *De la guerre des tabourets. Livre second*, 1649 ; *Lettre à Mademoiselle de V. estant à la campagne En suite de la Guerre des Tabourets*, Paris, 1649 ; *L'Élégie sur la Jalousie des culs de la cour*, 1649. Sur cette « valse des tabourets à l'automne 1649 », voir Fanny Cosandey, *Le Rang : préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, op. cit., p. 384 ; et eadem, « Les préséances à la cour des reines de France », dans Isabelle Poutrin & Marie-Karine Schaub (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Éditions Bréal, 2007, p. 267-278, note 5. Voir aussi Sophie Vergnes, *Les Frondeuses. Une révolte au féminin (1643-1661)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 367-371.



Pour un aussi noble fessier,  
Dépêchez Monsieur le Tellier,  
Elle est du sang d'Aubry Bouché,  
Des maillotins les plus fidelles,  
Dépêchez Monsieur le Tellier.  
A Dame Aubry son escabelle.  
FIN.

#### 14. *Les Triolets de la cour*, mi-mars 1649

Le libelle paraît mi-mars 1649 d'après Hubert Carrier (Cauchie le date de janvier, entre le 6, départ du roi, et le 15, arrivée de Beaufort à Paris). Selon lui, il faut prêter à Scarron les 26 triolets qui forment le noyau central de cet imprimé, certainement le 27<sup>e</sup> (sur le commandant de Jars), voire les 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> couplets<sup>295</sup>. Il s'appuie sur l'attribution de Tallemant des Réaux, dans le recueil factice de mazarinades qu'il a annoté de sa main (Mazarine, cote M. 15432, pièce 17). Seul le dernier est de Retz (ou de son parti), qui satirise « Monsieur d'Elbeuf et ses enfants », comme Retz le signale lui-même dans ses mémoires<sup>296</sup>.

On retiendra que l'unité de signification n'est pas la chanson, mais bien le couplet. Les imprimeurs fabriquent des objets parfois hétéroclites avec des couplets d'origine parfois différentes. Pour autant ici, une certaine cohérence se détache de la succession des médaillons satiriques que constitue chaque couplet : les parlementaires, les robins, les officiers, puis la cour selon le rang : Mazarin et La Rivière\* (ravalés à la place d'intrigants de cour), les maréchaux de France (Gramont\* et La Mothe-Houdancourt\*), les ducs de la « vieille Fronde » (Bouillon Elbeuf, Beaufort), puis les princes du sang (Conti, Condé) et enfin la famille royale dans l'ordre des préséances (Monsieur, la reine, le roi)<sup>297</sup>.

#### **Références et concordance**

Édition : *Les Triolets de la cour*, Paris, Nicolas Bessin, 1649.

Attestation dans des chansonniers manuscrits (sélection) : en note à chaque couplet concerné

Identifiants : Moreau3851

Rééditions : *Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Paris, Didier, 1947, t. I, p. 419-432 (attribue huit strophes à Scarron ; précisé en note).

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Littérature et Arts, cote YE-1195

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

LES  
TRIOLETS  
DE  
LA COUR.  
A PARIS

Chez N. Bessin, ruë des Carmes, au mont S. Hilaire.  
M. DC. XLIX.

[p. 3]

<sup>295</sup> Hubert Carrier, *Les Muses guerrières : les mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 113-114. *Id.*, *Un vent de Fronde*, Paris, Champion, 2004, p. 30-32.

<sup>296</sup> Voir Retz, *Mémoires*, dans *Œuvres*, op. cit., p. 281.

<sup>297</sup> H. Carrier, *Un vent de Fronde*, op. cit., p. 31.

LES TRIOLETS  
DE LA COUR.

Ca, ça, faisons des Triolets,  
Puis qu'aussi bien c'en est la mode,  
Mais faisons-en de bien folets,  
Ca, ça, faisons des Triolets :  
Il en court qui ne sont pas laids,  
Et que j'estime autant qu'une Ode,  
Ca, ça, faisons des-Triolets,  
Puis qu'aussi bien c'en est la mode.

Ne parlons point du temps present,  
Qui cause tant d'inquietude,  
De peur qu'il ne nous soit cuisant,  
Ne parlons point du temps present :  
Tout le monde s'en va disant  
La malle- peste qu'il est rude<sup>298</sup>,  
Ne parlons point du temps present  
Qui cause tant d'inquietude.

On peut bien parler du passé,  
Aux vivans du passé n'importe,  
Puis que tout s'en va renversé,  
On peut bien parler du passé :  
Sans la peur d'estre mal placé  
On parleroit d'estrage sorte,  
Mais on peut parler du passé,  
Aux vivans du passé n'importe.

[p. 4]

La livre du pain vaut cinq souls,  
Et si ce n'est pas du Gonesse<sup>299</sup>,  
La peste que nous sommes fous  
La livre du pain vaut cinq souls  
Nous nous faisons rouer de cous  
Pour des poix, & pour de la vesse,  
La livre de pain vaut cinq souls,  
Et si ce n'est pas du Gonesse,

L'on dit qu'on nous tient à Paris  
Par le nez comme on fait un bufle,  
Je le sçay d'un certain loup gris<sup>300</sup>,  
On dit qu'on nous tient à Paris  
Pour de tres-dangereux esprits,  
Et qu'on nous prendra par le mufle,  
On dit qu'on nous tient à Paris :  
Par le nez comme on fait un bufle.

---

<sup>298</sup> Selon H. Carrier, le mot *mallepeste* signale que le couplet est de Scarron, car il ne l'a rencontré que chez lui en poésie XVII<sup>e</sup> siècle (*Un vent de Fronde s'est levé ce matin, op. cit.*, p. 30) ; attribution à Scarron par Cauchy, p. 421.

<sup>299</sup> Cherté du pain de mauvaise qualité (« Et si [et pourtant] ce n'est pas du [pain de] Gonesse », faubourg qui produit le pain pour la capitale).

<sup>300</sup> *Le loup gris* : « Quelqu'un de connu » (comme le loup blanc). Est-ce Gondi\* ?

Le moyen de vivre à Paris,  
Puis qu'on n'y mange plus de truffes,  
J'oy par tout dire avec grands cris,  
Le moyen de vivre à Paris  
En bonne foy nous sommes pris,  
Et nous ne sommes que des bufles,  
Le moyen de vivre à Paris :  
Puis qu'on n'y mange plus de truffes.

Mes beaux Courtisans de la Cour<sup>301</sup>,  
De qui nous avons tant d'alarmes,  
Nous nous vengerons quelque jour  
Mes beaux Courtisans de la Cour  
Et nous pourrons à nostre tour  
Vous faire aussi crier aux-armes,  
Mes beaux Courtisans de la Cour,  
De qui nous avons tant d'alarmes.

[p. 5]

De vous Messieurs du Parlement<sup>302</sup>,  
Et de la Bourgeoisie armée,  
On attend un grand Reglement  
De vous Messieurs du Parlement :  
Mais on se plaindra grandement  
Si la guerre est trop allumée  
De vous Messieurs du Parlement,  
Et de la Bourgeoisie armée.

Grand President, sage Molé<sup>303</sup>,  
Plus qu'aucun homme de nostre âge,  
De vostre barbe on a parlé<sup>304</sup>  
Grand President, sage Molé :  
Eussiez vous le menton pelé,  
Vous ne laisserez d'estre sage,  
Grand President, sage Molé,  
Plus qu'aucun homme de nostre âge.

*Monseigneur Jules Mazarin*  
La France pour vous n'est plus bonne,  
On vous ayme-mieux à Thurin<sup>305</sup>  
*Monseigneur Jules Mazarin*,  
Gagnez le Pau<sup>306</sup>, gagnez le Rhin,  
Sauvez vostre chere personne,  
*Monseigneur Jules Mazarin*,  
La France pour vous n'est plus bonne.

---

<sup>301</sup> La cour a fui à Saint-Germain depuis deux mois à cette date.

<sup>302</sup> La paix qui mettrait fin au blocus de Paris\*.

<sup>303</sup> Mathieu Molé (1584-1656) est premier président du parlement de Paris pendant la Fronde et garde des sceaux en 1651. Il fait figure de modéré, qui négocie la paix de Rueil signée le 11 mars 1649.

<sup>304</sup> Au moins deux mazarinades prirent la barbe de Molé comme objet de contre-blasons : *L'illustre barbe D. C., en vers burlesques* ou *Poème sur la barbe du prem. Presid.*

<sup>305</sup> Même allusion dans les *Triolets du temps* à cette ville où séjourna Mazarin à l'époque où il fut remarqué par Richelieu.

<sup>306</sup> Le fleuve Pô.

Pour avoir mesprisé les vers,  
Et mal traitté quelque Poëte,  
On dira par tout l'Univers  
Pour avoir mesprisé les vers,  
Que vostre esprit est de travers,  
Et ne scavez ce que vous faites,  
Pour avoir mesprisé les vers,  
Et mal traité quelque poëte<sup>307</sup>.

[p. 6]

Bon la Riviere\*, maistre Abbé<sup>308</sup>,  
Plus habile qu'un maistre Moyne,  
Vous sçavez bien plus qu'A ny B<sup>309</sup>.  
Bon la Riviere, maistre Abbé,  
Vous pensez nous mettre à jubé<sup>310</sup>,  
En nous reduisant à l'avoyne,  
Bon la Riviere, maistre Abbe,  
Plus habile qu'un maistre Moyne.

Brave Mareschal de Grammont\*  
Vostre gloire est bien refleurie,  
Grand cas de vous force gens font  
Brave Mareschal de Grammont !  
Et vos envieux d'accord sont  
Que depuis la lamponerie<sup>311</sup>,  
Brave Mareschal de Grammont  
Vostre gloire est bien refleurie.

Mareschal la Motte-Houdancourt\*  
Paris vaut mieux que Pierrencise<sup>312</sup>,  
Puis qu'icy vous faites sejour  
Mareschal la Motte-Houdancourt,  
Et n'estes pas avec la Cour,  
Tout va bien pour nostre franchise,  
Mareschal la Motte-Houdancourt,  
Paris vaut mieux que Pierrencise,  
Boüillon\* feu Prince de Sedan<sup>313</sup>.  
Si vous pouviez passer la porte  
Les ennemis auroient mal an,  
Boüillon feu Prince de Sedan,

---

<sup>307</sup> La réputation d'avarice de Mazarin envers les gens de lettres est un lieu commun des mazarinades. Scarron l'exploite dans la *Mazarinade* : « Pour avoir, dis-je, envers Pégaze [*ie* les poètes] / Esté par trop raquedenaze [avare] » (1651, p. 5). Attribution à Scarron par Cauchy, probablement en raison de cette similitude (il précise toutefois que c'est un lieu commun chez tous les écrivains de l'époque), *Poésies diverses, op. cit.*, p. 424.

<sup>308</sup> Attribution à Scarron par Cauchy, *Poésies diverses, op. cit.*, p. 425.

<sup>309</sup> « ne savoir A ni B » : être illettré.

<sup>310</sup> « Venir à jubé » : se soumettre. L'abbé de la Rivière est homme d'église, double sens avec l'acception architecturale du mot, puisque le *jubé* est ce qui sépare la nef du chœur dans une église.

<sup>311</sup> Allusion aux vaudevilles ou *lampons* qui se diffusèrent à son sujet, en particulier si l'on en croit Tallemant lors de défaites militaires en 1642 (voir glossaire à *Gramont*)

<sup>312</sup> Pierre-Encice est le lieu de la prison de La Mothe-Houdancourt\*. Voir glossaire.

<sup>313</sup> Le duc de Bouillon a aussi eu le titre de prince de Sedan, mais a dû l'abandonner suite à son implication dans le complot de Cinq-Mars en 1642 (d'où le mot *feu*).

Sur un beau cheval alezan,  
Ou d'autre poil il ne m'importe,  
Bouillon feu Prince de Sedan  
Si vous pouviez passer la porte,  
    Vous & vos enfans Duc d'Elbœuf\*,  
Qui logez près de la Bastille<sup>314</sup>,  
Valez tous quatre autant que neuf,  
Vous & vos enfans Duc d'Elbœuf :  
Le Rimeur qui vous mit au bœuf<sup>315</sup>  
Merite quel que coup d'estrille,  
D'avoir mesdit du Duc d'Elbœuf  
Qui loge au près de la Bastille.

    Pour avoir fait de tels Enfans,  
Que le tout Puissant vous guerdonne<sup>316</sup>,  
Vaillans, beaux, courtois, piaffans,  
Pour avoir fait de tels Enfans,  
Trois Lyons ou trois Elefans :  
Vous meritez une couronne,  
Pour avoir fait de tels E nfans  
Que le tout Puissant vous guerdonne.

    Invincible Duc de Beaufort\*,  
Qui tant de vaillance accompagne  
Sans doute on vous faisoit grand tort,  
Invincible Duc de Beaufort,  
De vous retenir dans un fort<sup>317</sup>,  
Vous estes mieux a la campane,  
Invincible Duc de Beaufort,  
Qui tant de vaillance accompagne.

    Genereux prince de Conty\*,  
Tout jeune, & neantmoins tout sage,  
Il auroit l'esprit perversy,  
Genereux Prince de Conty,  
Qui craindroit pour nostre party<sup>318</sup>  
A cause de vostre jeune age,  
Genereux prince de Conty,  
Tout jeune, & neantmoins tout sage.

[p. 8]

Par vostre visage charmant  
On cognoist que vostre ame est telle,  
Tout homme de bon jugement

---

<sup>314</sup> L'hôtel de Lorraine était dans la rue Pavée, dans l'actuel Marais.

<sup>315</sup> Allusion au couplet sur l'air de « Belle et Charmante Brune » (n° 1), qui dépeignait le duc d'Elbeuf et sa famille comme misérable (voir *infra*, *Triolets de Saint-Germain*, p. 3, texte n° 13, et volume 3, air n° 1). Cette strophe de triolet est nettement un écho à ce premier couplet satirique, qui rappelle aussi que les Elbeuf logent près de la Bastille, comme ici au deuxième vers de la strophe.

<sup>316</sup> « récompense ». Archaïsme, de même que « courtois » au sens de « porteur de valeurs de la cour », ici guerrières, avec *piaffants*, qui signifie « menaçants ». Parodie de langage épique pour ridiculiser la famille du duc d'Elbeuf.

<sup>317</sup> Allusion à l'emprisonnement du duc de Beaufort à Vincennes de 1643 à 1648.

<sup>318</sup> « Celui qui craindrait pour notre parti aurait l'esprit perversy ».

Par vostre visage charmant  
Dira que c'est bien justement,  
Qu'illustre Prince on vous appelle,  
Par vostre visage charmant  
On cognoist que vostre ame est telle.

Grand Condé\*, vaillant comme un coq ;  
Prince du noble sang de France,  
Le coup d'une arquebuse à croc,  
Grand Condé, vaillant comme un coq,  
Vous-donneroit un rude chocq,  
Et lors adieu vostre vaillance,  
Grand Condé, vaillant comme un coq,  
Prince du noble sang de France.

De vostre bras victorieux  
A l'ennemy si redoutable,  
Vous pourriez me semble user mieux  
De vostre bras victorieux,  
Gardez de le rendre odieux,  
Car l'effort est bien dommageable,  
De vostre bras victorieux  
A l'ennemy si redoutable.

Monseigneur le Duc d'Orleans\*<sup>319</sup>  
Bon Prince de nature humaine,  
Pourquoy sortez vous de ceans,  
Monseigneur le Duc d'Orleans ?  
Celuy qui vous meine, & rameine<sup>320</sup>,  
Seroit bien mieux dans la Seine,  
Monseigneur le Duc d'Orléans,  
Bon prince de nature humaine,

[p. 9]

A la paix si vous travaillez  
Bon Prince de nature humaine  
Nos biens ne seront plus pilliez,  
A la paix si vous travaillez  
Et vos beaux faicts seront taillez  
En bronze, c'est chose certaine,  
A la paix si vous travaillez  
Bon Prince de nature humaine.

Grande Reine<sup>321</sup> ne croyez pas  
Ce que la colere conseille,  
Revenez viste sur vos pas,  
Grande Reine ne croyez pas  
Un desir de vengeance bas,  
Que vostre bonté se resveille,  
Grande Reine ne croyez pas

---

<sup>319</sup> Strophe attribuée à Scarron par Tallemant (Ms 673, f. 30r), puis Cauchie (*op. cit.*, p. 429).

<sup>320</sup> L'abbé de la Rivière\*, dont l'influence sur le duc d'Orléans est souvent raillée ou dénoncée dans les libelles et chansons de 1649 jusqu'au début 1650.

<sup>321</sup> Anne d'Autriche\*. De nombreux écrits et chansons réclament son retour à Paris avec la cour pendant le blocus\*.

Ce que la colere conseille.  
Grand Roy que retient S. Germain  
On te souhaite en ceste ville  
Reviens à Paris dès demain  
Grand Roy que retient S. Germain :  
Chacun t'ira baiser la main  
D'une ame devote & civile,  
Grand Roy que retient S. Germain  
On te souhaite en ceste ville.

Monsieur le Commandeur de Jars<sup>322</sup>,  
Facetieux à toute outrance,  
Vous estes confit en brocars  
Monsieur le Commandeur de Jars,  
Et vous discourez comme un jars,  
Q'on appelle un oyson en France,  
Monsieur le Commandeur de Jars  
Facetieux à toute outrance.

[p. 10]

Saint Germain depuis quelque temps  
Passe pour la seconde Rome,  
C'est la retraite des meschans,  
S. Germain depuis quelque temps,  
L'imp..., le b.... & le traictant<sup>323</sup>,  
Subsiste là comme honneste homme,  
S. Germain depuis quelque temps  
Passe pour la seconde Rome.

Mazarin plie ton paquet,  
Car nostre Reine est tres-sage  
La gallanterie luy deplaist,  
Mazarin plie ton paquet,  
Garantis ton rouge bonnet  
Des risques d'un si grand orage,  
Mazarin plie ton paquet,  
Car nostre Reine est tres sage.

Monsieur d'Elbeuf & ses enfans  
Dans la guerre font des merveilles  
Ils sont pompeux & triomphans,  
Monsieur d'Elbeuf & ses enfans :  
On dira pendant deux cents ans,  
Comme une chose nompareille,  
Monsieur d'Elbeuf & ses Enfans  
Dans la guerre ont fait des merveilles<sup>324</sup>.

---

<sup>322</sup> François de Rochechouart (1591-1670), chevalier puis commandeur de Malte. Son père est seigneur de Jars. Il fut condamné à mort sous Richelieu et revint en grâce à la mort de celui-ci. Ce couplet est attribué à Scarron par le Ms f. fr. 865, f. 109r.

<sup>323</sup> « L'impie, le bougre, le traictant » (c'est-à-dire le partisan\*).

<sup>324</sup> Ce couplet a déjà été imprimé dans les *Triolets du temps*. Il est de Marigny selon Retz (*Mémoires, op. cit.*, p. 281).

FIN.

15. « Chanson du Savoyard », dans la *Lettre de Belle-Roze à l'abbé de la Rivière* (24 mars 1649)

Cette mazarinade fait parler le fameux acteur Bellerose (1592-1670), qui dirigeait la troupe de l'Hôtel de Bourgogne et qui s'adresse ici à l'abbé de La Rivière\* pour déplorer le blocus de Paris\* et la mise à l'arrêt du théâtre. La plainte contre le blocus est courante dans les mazarinades, et elle est ici associée à l'attaque *ad hominem* contre le favori du duc d'Orléans, la Rivière : la chanson repose en effet sur l'implicite selon lequel il a été l'amant généreux de la femme de Bellerose et que la fin de leur liaison aurait tari les finances des Bellerose.

Cette chanson est-elle vraiment du Savoyard<sup>325</sup> ? On ne la trouve pas dans les recueils avec permission de ce colporteur (1645, 1665), ce qui n'est pas une preuve en soi. Les chansons imprimées du Savoyard sont moins directement politiques et n'empruntent pas comme ici à la diffamation sexuelle. Il se peut que son répertoire oral, ici capté par l'imprimé non autorisé, ait été plus directement politique. Ou alors il ne s'agit pas d'une de ses chansons, mais son nom est pris comme nom de marque, pour des raisons commerciales.

**Références et concordance**

Édition : *Lettre de Belle-Roze à l'abbé de la Rivière*, Paris, Claude Boudeville, 1649.

Identifiants : Moreau1902

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée.

Réédition : non repérée.

Cote de l'exemplaire édité :

Forme métrique :6\*8ff|XyyX

Air : non identifié

[p. 8]

JE m'estonnois entr'autre chose  
Comment vivoit la Belle-Roze  
Depuis l'exil de Mazarin  
Mais je me suis tiré de peine,  
Ne gagnant plus rien sur la Seine<sup>326</sup>  
Elle trafique sur le Rhin.

Encor est-ce un bon heur pour elle  
Qu'à cinquante ans elle soit belle  
Cela luy fait passer chemin.  
Car je tiens pour chose certaine  
Ne gagnant plus rien sur la Seine  
Qu'elle trafique sur le Rhin.

Sans son travail & son ménage  
Son mary qu'un Grec ombrage  
Seroit mort à faute de pain,  
Mais dès la premiere sepmaine

<sup>325</sup> Sur ce chansonnier du Pont-Neuf, voir *supra*, vol. 1, chapitre 1, D, 2, c.

<sup>326</sup> Jeu de mot filé dans le libelle entre le nom de l'abbé de La Rivière et la rivière parisienne : la Seine.



Que rien ne luy vint de la Seine  
Elle trafiqua sur le Rhin

Lisez, chantez, mais restablissez nos jeux, obligez à ce point au moins par pitié.

MONSIEUR,

Vostre serviteur à tout faire,

BELLE-ROZE,

Comédien d'honneur

De l'Hostel de Bourgogne,

Le 24 mars 1649.

#### 16. Saint-Amant, « Les Nobles Triolets » (1649)

Ce poème de 64 strophes renvoie au blocus de Paris. Le privilège est daté du 10 juillet 1649. De nombreuses autres pièces de cette *Troisième partie des Œuvres du Sieur de Saint-Amant* sont relatives à l'actualité politique et manifestent un légalisme très net pour le pouvoir de la cour (X etX). Les « Nobles Triolets » détonent dans cet ensemble. Une préface ironique et prudente à la fois récuse toute assimilation de ces triolets à un texte critique de l'actualité politique. En fait, nombre d'allusions (voir l'allusion au carême et au mardi-gras annulé, à la troisième strophe) ou de stylèmes (locutions verbales burlesques alternant avec le style simple du vaudeville) peuvent être vus comme des imitations des chansons contemporaines. Pour l'interprétation comme chanson, voir volume, chapitre 3, B, 1.

#### Références

[Saint-Amant, Marc Antoine Girard de,] *Les Œuvres du Sieur de Saint-Amant, Troisième partie*, 1649, p. 80-115.

Forme métrique : 8\*8XyMXMfXy

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non

#### Rééditions :

*Les Œuvres du Sieur de St Amant. Troisième Partie*, éd. Charles-Louis Livet, P. Jannet, 1855, t. I, p. 444-462.

*Rome ridicule (1643) ; Caprice Epistre héroï-comique (1644) Troisième partie des Œuvres (1649) ; L'Albion*, éd. Jean Lagny, Société des textes Français Modernes, 1969, p. 227-256.

Cote de l'exemplaire édité : Munich, Bibliothèque de l'État de Bavière, cote 4 P.o.gall. 142-2/3<sup>327</sup>.

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

[p. 80]

AU LECTEUR

COMME il est de la puissance des Roys, d'ennoblir quiconque il leur plaist de leurs Sujets ; ainsi a-t'il plù à Appolon, Roy du Parnasse, d'ennoblir le pauvre petit Triolet, pour avoir chanté en sa presence, sur le Theatre d'Helicon, quelque chose au dessus de sa portée ordinaire. Mais comme les Gentils-hommes ont leurs Lacquais, qui les devancent, ou qui les suivent ; ainsi ces nouveaux Nobles que je te donne, ont-ils les leurs ; & tu les verras accompagner de quelques uns de leurs Parens mesmes, qui ne peuvent pretendre à leur qualité, que parce que je ne l'ay pas voulu, ou [p. 81] que la matiere ne l'a pas requis. Ce nom de Triolet leur a esté donné, à ce que je pense, tant à cause qu'ils se chantoyent à trois, à la maniere des vieux Triôs de nostre

<sup>327</sup> <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb10055956?q=Saint-Amant&page=,1>.

Scene comique, qu'a cause du Vers qui s'y repette par trois fois, & des trois rimes qui en composent le milieu. C'est un jeu de la Muse, ou il y a des tours de souplesse & de passe-passe, qui ne sont pas tant faciles à faire qu'on s'imagineroit bien ; pourveu que l'on y garde l'Ordre que j'ay observé en ceux-cy ; je veux dire, qu'il y ait tousjours un sens contenu & acheve dans chaque Triolet sans les repetitions ; qu'elles y r'entrent de bonne grace, par quelque mot ; & qu'elles n'y soient ny absolument necessaires, ny absolument inutiles ; autrement il n'y a ny gentillesse, ny esprit ; & j'en dirois bien davantage si le sujet en valoit la peine. Au reste, dans cette Histoire Trioletique, de ce qui s'est passé à Paris, durant ces Mouvemens, où l'indisposition m'avoit reduit à une Neutralité forcée ; tantost c'est moy qui parle : tantost c'est le tiers & le quart : tantost c'est le Bourgeois qui dit de bons mots à sa mode : tantost il y a quelque suite : & tantost il [p. 82] n'y en a point du tout. Que si, contre mon dessein, il s'y estoit glissé quelque heresie d'Estat ; je la desavouë ; je suis tout prest de m'en retracter ; & me sousmets ingenuement a la censure de ceux qui en sont les justes & veritables Correcteurs. Adieu.

[p. 83]

LES

NOBLES

TRIOLETS

Pour construire un bon Triolet  
Il faut observer ces trois choses :  
Sçavoir, que l'air en soit folet  
Pour construire un bon Triolet ;  
Qu'il r'entre bien dans le rolet,  
Et qu'il tombe au vray lieu des pauses,  
Pour construire un bon Triolet  
Il faut observer ces trois choses.

[p. 84]

Ceux d'Albiran m'ont chatoüillé,  
J'en ay la ratte espanoüye :  
Jusqu'en mon timbre tout brouillé<sup>328</sup>  
Ceux d'Albiran m'ont chatoüillé :  
D'ennuy me voilà despoüillé  
Par leur gentillesse inouye,  
Ceux d'Albiran m'ont chatoüillé,  
J'en ay la ratte espanoüye.

Puis qu'il n'est point de Mardy-gras  
Il ne sera point de Caresme ;  
Je n'en feray jour en mes dras  
Puis qu'il n'est point de Mardy-gras ;  
Je veux me refaire le bras  
En deüst crever le Jeusne mesme,  
Puis qu'il n'est point de Mardy-gras  
Il ne sera point de Caresme.

[p. 85]

---

<sup>328</sup> *Avoir le timbre brouillé* : « être un peu fou ».

La Riviere avec sa hauteur<sup>329</sup>  
A fait un desordre incroyable ;  
Tout craint, en son cours destructeur,  
La Riviere avec sa hauteur  
Et j'en voy, d'un œil scrutateur,  
Le Pont-rouge & quelqu'un au diable,  
La Riviere avec sa hauteur  
A fait un desordre incroyable.

On a veu noyer des Poissons,  
Ce m'a dit Perrete la fauve<sup>330</sup> :  
Ouy, dans sa Ruë en cent façons  
On a veu noyer des Poissons :  
Il s'en est pris sans hameçons  
Qui sembloient crier sauve, sauve,  
On a veu noyer des Poissons  
Ce m'a dit Perrette la fauve.

[p. 86]

A force d'estre soufreteux  
Les Quatre-mendiants nous manquent<sup>331</sup> :  
Plusieurs ont l'air maigre & honteux  
A force d'estre soufreteux ;  
Voire en ce temps calamiteux  
Les Celestins mesmes s'esflanquent,  
A force d'estre soufreteux  
Les Quatre-mandiants nous manquent.

Il n'est ny figue, ny raisin<sup>332</sup>,  
Il n'est amande, ny noizette ;  
Chés l'Espicier nostre Voisin  
Il n'est ny figue, ny raisin ;  
On a vuidé le Magasin  
Quoy qu'en rapporte la Gazette,  
Il n'est ny figue, ny raisin,  
Il n'est amande, ny noizette ;

[p. 87]

Du ris, hélas ! il n'en est plus,  
Soit avec, ou sans equivoque<sup>333</sup> ;  
Pois, febve, & lentile ont fait flus,

---

<sup>329</sup> Allusion à la crue de la Seine à Paris autour du premier février 1649. Voir la mazarinade : *Prediction du retour de l'enlèvement du Roy et sur le débordement de la Riviere*, Paris, 1649. Il se peut qu'il y ait une allusion au favori de Gaston d'Orléans, La Rivière\*, allusion très fréquente dans les libelles contemporains. La « hauteur » de l'individu renverrait à son mépris (il représenterait la fuite de la cour à Saint-Germain).

<sup>330</sup> Pour « Perrette la rousse ».

<sup>331</sup> Pour les quatre ordres mendiants (graphié ici tantôt *mendiants*, tantôt *mandiants*) : Carmes, Dominicains, Franciscains, Augustins. Allusion aussi à la friandise du même nom (voir strophe et note suivantes).

<sup>332</sup> « En style prov[erbial], on dit d'un homme, qu'on ne peut définir : Il n'est ni figue, ni raisin » (DAF 1787). Allusion au dessert provençal fait de fruits secs, et nommé *quatre-mendiants* d'après la couleur de la robe de chacun des ordres mendiants cités ci-dessus : la figue serait la robe grise des franciscains, l'amande la robe écarlate des dominicains, la noisette la robe brune des carmes, et le raisin la robe sombre de l'augustin.

<sup>333</sup> Entre *ris* au sens de « rire » et *riz*.

Du ris, hélas ! il n'en est plus :  
J'en voy pleurer jusqu'aux Reclus,  
Ne croyez pas que je me moque.  
Du ris, hélas ! il n'en est plus,  
Soit avec, ou sans equivoque.

Foin, & paille sont achevez,  
On n'en treuve pas pour un double<sup>334</sup> ;  
D'avoine nous sommes privez,  
Foin, & paille sont achevez ;  
Mes Chevaux s'en sont mal treuvez,  
Cela me despité, & me trouble,  
Foin, & paille sont achevez,  
On n'en treuve pas pour un double ;

[p. 88]

On pourra manger de la Chair,  
Les Curez l'ont permis au Prosne ;  
Cela fait rire le Boucher,  
On pourra manger de la chair ;  
Dieu scait comme il la vendra cher  
Quand il se verra sur son Trosne !  
On pourra manger de la Chair,  
Les Curez, l'ont permis au Prosne.

De l'Asne du Catholicon  
Revivra peut estre l'histoire<sup>335</sup> :  
On en rira sur le bacon<sup>336</sup>  
De l'Asne du Catholicon  
Et l'on vuidera le flacon  
Se rafraischissant la memoire,  
De l'Asne du Catholicon  
Revivra peut-estre l'histoire.

[p. 89]

Un Pain qui couste deux escus ?  
Ha ! ma foy c'est un mauvais ordre :  
La peste creve le Blocus ;  
Un Pain qui couste deux escus ?  
Recompensons nous sur Bacchus  
Puis qu'à Cerés on n'ose mordre,  
Un Pain qui couste deux escus ?  
Ha ! ma foy c'est un mauvais ordre.

Dés-qu'il vient du grain au Marché  
Il est aussy-tost invisible :

---

<sup>334</sup> Nom d'une monnaie.

<sup>335</sup> C'est-à-dire mourir en temps de guerre civile. Allusion à un éloge paradoxal fameux, celui d'un âne ligueur, sous forme d'épithape animale, dans l'un des plus fameux libelle de la Ligue : *La Satyre Ménippée de la Vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris*, d'abord paru en 1594 est augmentée à partir de 1595 d'une pièce poétique : *Le Regret sur la mort de l'Âne Ligueur d'une Damoiselle, qui mourut durant le Siège de Paris*, éd. Martial Martin, Paris, Champion, 2007, p. 153-156. La poésie (*Regrets funèbres sur la mort d'un âne ligueur*) est d'abord parue en 1594 (*ibid.*, notice, p. 433).

<sup>336</sup> Note marginale : « Bacon, vieux mot, qui signifie du lard fumé ».

Pour le Grand tout est ensaché<sup>337</sup>  
Dés qu'il vient du grain au Marché ;  
Et comme à tout autre Peché  
A l'Uzure tout est loisible,  
Dés-qu'il vient du grain au Marché  
Il est aussy-tost invisible.

[p. 90]

Les Commaissaires des Quartiers  
Ont part à la regraterie<sup>338</sup> ;  
Ils font leur bourse des Setiers<sup>339</sup>  
Les Commaissaires des Quartiers  
Les Orfevres sont leurs Pintiers<sup>340</sup>,  
Ils ont de bonne Argenterie,  
Les Commaissaires des Quartiers  
Ont part à la regraterie.

Quelque chose qu'on m'en eust dit  
Je n'aurois jamais creu ce Siege :  
Mon cœur en est tout interdit,  
Quelque chose qu'on m'en eust dit ;  
Je n'y donnois point de credit,  
Cependant je suis pris au piege,  
Quelque chose qu'on ma'en eust dit.  
Je n'aurois jamais creu ce Siege.

[p. 91]

Si j'avais esté bon Devin  
J'eusse bien-tost plié bagage ;  
Je humerois l'Air Poitevin  
Si j'avois esté bon Devin  
Et pour avoir & pain, & vin,  
Mes gregues n'yroyent pas en gage<sup>341</sup>,  
Si j'avais esté bon Devin  
J'eusse bien-tost plié bagage ;  
Ce Gouverneur<sup>342</sup> que j'ayme tant,  
Au point du jour troussa ses quilles ;  
Il ne me put voir en partant  
Ce Gouverneur que j'ayme tant ;  
Or pres de l'Onde au sein flotant  
Je croy qu'il cherche des coquilles<sup>343</sup>,  
Ce Gouverneur que j'ayme tant

---

<sup>337</sup> « Mis en sac » à des fins mystérieuses (pour l'usure).

<sup>338</sup> Trafic de revente. Les commissaires des quartiers relèvent de l'autorité du lieutenant de police et ont la charge d'un territoire urbain donné. Ils ne sont pas censés se livrer au commerce de revente !

<sup>339</sup> Mesures de grain ou de vin.

<sup>340</sup> Tenanciers d'auberge.

<sup>341</sup> Au sens de : « je n'y aurais pas trainé mes guêtres » (les « grègues » sont les hauts-de-chausses, et « tirer ses grègues » : « s'enfuir »).

<sup>342</sup> Il s'agit peut-être du maréchal de Villeroy\*, gouverneur de Louis XIV, et donc parti de Paris avec le roi à cette date.

<sup>343</sup> « se dit figurément de toute sorte de marchandise dont on trafique. » (Furetière)

Au point du jour troussa ses quilles.

[p. 92]

Le Diable emporte les Tambours  
Qui m'estourdissent la cervelle :  
Dans la Ville & dans les Fauxbourgs  
Le Diable emporte les Tambours ;  
Ces Maraues sont tout à rebours  
Avec leur main sottte, & nouvelle,  
Le Diable emporte les Tambours  
Qui m'estourdissent la cervelle.

Ouy je voudrois estre au Japon  
Quand j'entens tout ce tintamarre :  
Ce n'est pas parler en fripon  
Ouy je voudrois estre au Japon ;  
Mon Hoste en renasque<sup>344</sup> en Jupon,  
Et sa Femme en hurle en Simarre<sup>345</sup>,  
Ouy je voudrois estre au Japon  
Quand j'entens tout ce tintamarre

[p. 93]

Au lieu de prier à l'Autel  
On caquette à langue affilée ;  
On chapitre Monsieur un tel  
Au lieu de prier à l'Autel ;  
Et de ce temps aspre & mortel  
Chascune dit sa ratelée<sup>346</sup>,  
Au lieu de prier à l'Autel  
On caquette à langue affilée.

Le cas se met sur le tapis  
Dés-que deux Badauts sont ensemble ;  
Soyent debout, ou soyent accroupis,  
Le cas se met sur le tapis  
L'un dit tant mieux, l'autre tant pis.  
Et moy je dy ce qu'il me semble,  
Le cas se met sur le tapis  
Dés-que deux Badauts sont ensemble.

[p. 94]

L'espoir nous en est donc osté  
De la Foire, & de ses negoces ?  
On perdra donc cette beauté ?  
L'espoir nous en est donc osté ?  
Et l'on verra d'un seul costé  
Charlatans, & Bestes feroces ?  
L'espoir nous en est donc osté  
De la Foire, & de ses negoces ?

---

<sup>344</sup> Renacle.

<sup>345</sup> Robe longue, de femme ou de magistrat.

<sup>346</sup> Donne son avis.

Chacun se trouve pris sans vert<sup>347</sup>  
En cette estrange conjoncture :  
De Janus le Temple est ouvert ;  
Chacun se trouve pris sans vert ;  
C'est jouïer à qui-gagne-pert<sup>348</sup>  
Exposant tout à l'aventure,  
Chacun se trouve pris sans vert  
En cette estrange conjoncture.

[p. 95]

Les Partisans sont estonnez,  
Ainsy que des fondeurs de cloches ;  
De se voir par tout mal-menez  
Les Partisans sont estonnez ;  
A bon droit, ils sont condamnez  
De rendre gorge par les poches,  
Les Partisans sont estonnez,  
Ainsy que des fondeurs de cloches.

Pour m'eriger en Amiral,  
J'entens en Amiral d'Eau-douce,  
L'ordre à bien esté liberal  
Pour m'eriger en Amiral ;  
J'en rendrois grace au General,  
Mais on n'a pas jouïé du pouce<sup>349</sup>,  
Pour m'eriger en Amiral,  
J'entens en Amiral d'Eau-douce,

[p. 96]

Il se voit en ce regne-y  
Bien des sottises d'importance  
J'en suis tout confus & transy,  
Il se voit en ce regne-cy ;  
Maistre Destin le veut ainsy  
Pour exercer Dame Constance,  
Il se voit en ce regne-y  
Bien des sottises d'importance.

Que n'en disent les Estrangers  
De nostre horrible tripotage ?  
Se peut-il voir plus de dangers ?  
Que n'en disent les Estrangers ?  
Ha François ; Ha ! Monstres legers  
Mais n'en disons pas davantage,  
Que n'en disent les Estrangers  
De nostre horrible tripotage ?

---

<sup>347</sup> « Être pris sans vert » : « pris au dépourvu » (du nom d'un jeu, qui consistait à pointer quiconque ne portait pas de vêtement vert, et à lui donner un gage).

<sup>348</sup> Le jeu du « qui gagne perd » est une manière d'inverser les règles d'un jeu (c'est l'échec qui est récompensé) ; appelé aussi « coquimbart », *Gargantua*, livre I, chapitre 22) ou « caquimbart » (Furetière).

<sup>349</sup> « on n'a corrompu personne ».

[p. 97]

Aux Armes, ô pauvres Bourgeois ;  
On trouve cent sujets de larmes :  
On meurt de froid au bout des doigts  
Aux Armes, ô pauvres Bourgeois ;  
Et Mars mesme en son propre Mois.  
Met par force la main aux Armes,  
Aux Armes, ô pauvres Bourgeois ;  
On trouve cent sujets de larmes !

Par la mort de nos bons Soudars  
Nostre Party souffre une injure ;  
Nous replions nos Estendars  
Par la mort de nos bons Soudars ;  
Mais fussions-nous percez de dars  
Il ne faut pas pourtant qu'on jure,  
Par la mort, de nos bons Soudars  
Nostre Party souffre une injure.

[p. 98]

Lors que l'on parle de Clanleu\*  
Chascun aux plaintes je convie ;  
Quelle pitié de dire feu  
Lors que l'on parle de Clanleu  
Il perdit la main & le jeu,  
Et je voudrois perdre la vie,  
Lors que l'on parle de Clanleu  
Chascun aux plaintes je convie.

La fin du brave Chastillon\*  
A mon grand regret nous en paye ;  
Elle est dure à maint bataillon  
La fin du brave Chastillon  
Et sa Belle en noir cotillon  
La<sup>350</sup> pleure à Saint Germain-en-laye,  
La fin du brave Chastillon  
A mon grand regret nous en paye.

[p. 99]

Cette rare & triste Beauté  
Au Desespoir s'en abandonne ;  
Elle en est dans l'impiété  
Cette rare & triste Beauté  
Et non plus qu'au Sort detesté  
A soy mesme elle ne pardonne,  
Cette rare & triste Beauté  
Au Desespoir s'en abandonne.

Pardonne-moy pourtant, Lecteur,  
Si contre mes règles je peche,  
Ces Vers sentent le grave Auteur ;

---

<sup>350</sup> Pour « la fin ».



Pardonne-moy pourtant, Lecteur,  
Je suis un habile Docteur,  
A mon propre Mur je fay breche ;  
Pardonne-moy pourtant, Lecteur.  
Si contre mes règles je peche.

[p. 100]

Je n'offence ny Dieu, ny Roy,  
Car devant eux je m'humilie :  
Peu le diront comme je croy,  
Je n'offence ny Dieu, ny Roy ;  
Je suis sage en despit de moy  
Au beau milieu de ma folie,  
Je n'offence ny Dieu, ny Roy,  
Car devant eux je m'humilie.

Je ne me vante point ycy  
D'estre Homme, & Grec, & Philosophe  
Quoy que plein d'un noble Soucy,  
Je ne me vante point ycy ;  
Je me connoy bien Dieu merci,  
Si je ne suis de bonne estoffe,  
Je ne me vante point ycy  
D'estre Homme, & Grec, & Philosophe.

[p. 101]

Qu'un chascun l'imite en ses pas  
Le digne Prelat de Corinthe<sup>\*351</sup> ;  
Bien que chez luy, plus de Repas,  
Qu'un chascun l'imite en ses pas ;  
Son fil ne nous manquera pas  
Pour sortir de ce Labyrinthe  
Qu'un chascun l'imite en ses pas  
Le digne Prelat de Corinthe.

Si l'Hyver nous estoit plus dous  
L'Estat courroit bien plus de risque ;  
Leopolde\* fondroit sur nous  
Si l'Hyver nous estoit plus dous ;  
Ou du moins, nous tastant le pous,  
Sur un Fort il prendroit sa bisque.  
Si l'Hyver nous estoit plus dous  
L'Estat courroit bien plus de risque.

[p. 92, *ie* 102]

La Neige conserve les Lys,  
Leur blancheur commune la touche ;  
En nos Jardins ensevelis  
La Neige conserve les Lys ;  
Ils n'en seront pas moins jolis,

---

<sup>351</sup> Gondi\*. Selon Livet, Saint-Amant était attaché à Retz et à « toute sa famille » : il semblerait qu'il déduise ce fait à partir de ce couplet.

J'en ay tousjours ces mots en bouche,  
La Neige conserve les Lys,  
Leur blancheur commune la touche.

Courage, voycy des Convois  
Et de la Beauce, & de la Brie :  
Cela tonne de Vois en Vois  
Courage, voycy des Convois ;  
Voisin, Compere, tu le vois,  
Enfn le bon Dieu nous abrie<sup>352</sup>,  
Courage, voycy des Convois  
Et de la Beauce, & de la Brie.

[p. 103]

Il vient avecques force Veaux,  
Force Asnes chargez de farine :  
Des choux, des oignons, des naveaux<sup>353</sup>,  
Il vient avecques force Veaux ;  
Ce nous seront des fruits nouveaux  
Dit une bonne Pelerine<sup>354</sup>,  
Il vient avecques force Veaux,  
Force Asnes chargez de farine.

On voit entrer de toutes pars  
Quantité de Bestes-à-corne ;  
Porcs, & Moutons aux Champs espars  
On voit entrer de toutes pars ;  
On en dance sur nos Rempars,  
Il ne faut donc plus estre morne,  
On voit entrer de toutes pars  
Quantité de Bestes-à-corne.

[p. 104]

Le Capitaine en les voyant  
Saute & rit sous son beau pennache<sup>355</sup> ;  
Il en à l'œil tout flamboyant  
Le Capitaine en les voyant  
Et d'un appetit foudroyant  
Il dit bon bon pour ma ganache,  
Le Capitaine en les voyant  
Saute & rit sous son beau pennache.

Les braves Normans sont pour nous,  
Ils ne s'en veulent point desdire ;  
Ne craignons plus Tigres, ny Lous  
Les braves Normans sont pour nous :

---

<sup>352</sup> *Abrier*. D'abord « terme de Jardinier » pour « mettre à couvert du mauvais tems » et au figuré « protéger, mettre à couvert » (*Dictionnaire de Richelet*, Genève, Jean Jacques Dentand, 1694, t. I, *Augmentation du Dictionnaire de Richelet*, p. 6).

<sup>353</sup> Navets.

<sup>354</sup> Nouvelle délégation de la parole à une femme du peuple, comme pour « Perrette la fauve » à la 5<sup>e</sup> strophe, *supra*.

<sup>355</sup> « Panache ».

On en boira du Sidre dous  
A la Grandeur de nostre Sire,  
Les braves Normans sont pour nous,  
Ils ne s'en veulent point desdire.

[p. 105]

Les rares Chansons du Pont-neuf  
Espousent les rares Libelles :  
On les oit<sup>356</sup> entre huit & neuf  
Les rares Chansons du Pont-neuf ;  
Leur papier est moins blanc qu'un œuf,  
Mais mon Laquais les trouve belles,  
Les rares Chansons du Pout-neuf  
Espousent les rares Libelles.

Pour maintenir sa liberté  
Paris souffre ses propres chaisnes ;  
Il se porte à l'extrémité  
Pour maintenir sa liberté ;  
Et respectant la Majesté  
A sa bouche il lasche les resnes,  
Pour maintenir sa liberté  
Paris souffre ses propres chaisnes.

[p. 106]

Par ce juste & sage moyen  
Aux Masaniels<sup>357</sup> on fait la nique  
Le Chanoine ronfle en Doyen  
Par ce juste & sage moyen  
Et chez le riche Citoyen  
On berne la terreur panique,  
Par ce juste & sage moyen  
Aux Masaniels on fait la nique.

Quand on amene un Espion<sup>358</sup>  
On croit avoir fait des merveilles ;  
On dit, le vaillant Champion !  
Quand on amene un Espion ;  
C'est donner eschec d'un pion,  
C'est meriter mille bouteilles ;  
Quand on amene un Espion  
On croit avoir fait des merveilles.

[p. 107]

---

<sup>356</sup> « Entend ».

<sup>357</sup> Note en marge : « Masaniels, à cause de Masanielo, Auteur des premiers mouvemens de Naples ». Voir Naples\*.

<sup>358</sup> Selon Livet, il pourrait d'agir d'arrestation comme celle de La Rallièrre\*. En effet, on lit chez Vallier, que le 27 janvier 1649, ce partisan\* et son associé « le sieur de Launay-Gravé fut envoyé à la Bastille par l'ordre de M. le prince de Conti, soit en haine de ce qu'il étoit très riche et très grand partisan, ou qu'il fût soupçonné de donner des avis à Saint-Germain de ce qui se passoit dans Paris ». (*Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi* (1648-1657), Henri Courteault, Paris, Renouard, Société de l'Histoire de France, 1902, t. I, p. 183).

Un Courrier d'Espagne est venu<sup>359</sup>,  
Mais il ne tient rien, le faux Draule ;  
On va voir nostre cœur à-nù,  
Un courrier d'Espagne est venu ;  
Et tout sera bien-tost connu  
Du costé de la vieille Gaule,  
Un Courrier d'Espagne est venu,  
Mais il ne tient rien, le faux Draule.

Il n'est plus, l'Enfant incertain,  
Sa mort est seure & veritable,  
Soit la Mere ou d'Or, ou d'Estain ;  
Il n'est plus l'Enfant incertain,  
Il n'estoit ny bas, ny hautain,  
Est ce une chose lamentable ?  
Il n'est plus, l'Enfant incertain,  
Sa mort est seure & veritable ?

[p. 108]

Tous les grans Semeurs de billets<sup>360</sup>  
Ont mal espandu leur semence ;  
Ils n'ont pas cüeilly des œillets  
Tous les grans Semeurs de billets ;  
Et pour leurs severes feuillets  
Ils ont eu besoin de Clemence,  
Tous les grands Semeurs de billets,  
Ont mal espandu leur semence.

Les maux croissent de jour-en-jour :  
Les choses vont de pire-en-pire ;  
En l'une comme en l'autre Cour<sup>361</sup>  
Les maux croissent de jour-en-jour ;  
Garde<sup>362</sup> quelque diable de tour  
Au détrimet de cét Empire,  
Les maux croissent de jour-en-jour,  
Les choses vont de pire-en-pire.

[p. 109]

Aux bons François des deux costez,  
La propre Palme est une Ortie ;  
Les Secours sont des cruautez  
Aux bons François des deux costez  
Mais Mars en termes effrontez,  
Dit, qui bien ayme bien chastie,

---

<sup>359</sup> Livet cite la *Gazette burlesque*, qui relate l'arrivé de l'agent espagnol envoyé par l'archiduc Léopold (le 19 février).

<sup>360</sup> Allusion possible aux billets distribués dans les rues notamment par le parti de la cour. Voir *Lis et fais* et *À qui aime la vérité* (S. l. n. d.), distribués par le chevalier de la Vallette le 11 février (voir C. Moreau, *Bibliographie des mazarinades*, *op. cit.*, t. I, n° 8 et t. II, n° 2304. Livet parle de billets diffamatoires contre Mazarin distribués dans sa propre chambre, d'après une lettre de Patin, mais ladite lettre date du 4 février 1661 (À André Falconet, n° 669, édition électronique de Loïc Capron : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>).

<sup>361</sup> Probablement Paris (où sont restés certains princes comme Conti), et Saint-Germain, où se trouve la Cour.

<sup>362</sup> « Gare à ».

Aux bons François des deux costez,  
La propre Palme est une Ortie.

Le mot d'Ennemy se suspent,  
On confond les leurs & les nostres  
Dés-qu'il eschape on s'en repent,  
Le mot d'Ennemy se suspent,  
Cependant est rougy l'Arpent  
Et par les uns, & par les autres,  
Le mot d'Ennemy se suspent,  
On confond les leurs & les nostres.

[p. 110]

Battre celuy qui n'en peut mais,  
Vrayment, c'est une belle affaire ;  
Il ne le faut plus desormais  
Battre celuy qui n'en peut mais ;  
Soit pour un car, soit pour un mais,  
La raison deffend de le faire,  
Battre celuy qui n'en peut mais,  
Vrayment, c'est une belle affaire.

Autant qu'un autre en sa Maison  
LOUIS en la sienne doit estre :  
Il veut Paris, il a raison  
Autant qu'un autre en sa Maison ;  
Et ce grand mot est de saison,  
Il faut que le Roy soit le Maistre,  
Autant qu'un autre en sa Maison  
LOUIS en la sienne doit estre.

[p. 111]

C'est assez, noble Parlement,  
Faisons la paix, je vous en prie  
Saint-Germain<sup>363</sup> parle doucement,  
C'est assez, noble Parlement ;  
Beuvons ensemble vistement  
Aussy bien tout le Peuple crie,  
C'est assez, noble Parlement,  
Faisons la paix, je vous en prie.

De peur d'estre en plus mauvais point  
Rendons-nous au Roy qu'on adore :  
Je tremble sous mon vieux pourpoint  
De peur d'estre en plus mauvais point ;  
Ne disons plus tant point, point, point,  
Clion vous-en conjure encore,  
De peur d'estre en plus mauvais point  
Rendons-nous au Roy qu'on adore.

[p. 112]

---

<sup>363</sup> La cour est à Saint-Germain, où la paix sera entérinée le 1<sup>er</sup> avril 1649.

En doit-on esperer du bien  
De cette illustre Conference ?  
Parlez, vous ne respondez rien,  
En doit-on esperer du bien ?  
Chascun sera-t'il sur le sien ?  
Y voyez-vous quelque apparence ?  
En doit-on esperer du bien  
De cette illustre Conference ?

Mais ! cela s'entend sans parler,  
L'œil sert d'oreille en cette enquete ;  
Vostre voix le voudroit celer,  
Mais ! cela s'entend sans parler :  
Tout yra bien, il faut baler<sup>364</sup>,  
Vous-en respondez de la teste,  
Mais, cela s'entend sans parler,  
L'œil sert d'oreille en cette enquete.

[p. 113]

Avec les grimaces d'esprit  
Fardez-vous point ce qui se couve  
Le Siecle cet Art nous apprit,  
Avec les grimaces d'espnits  
La Morale vous-en reprit ;  
Mais la Politique l'approuve,  
Avec les grimaces d'esprit  
Fardez-vous point ce qui se couve

Non, non, fideles Deputez,  
Le vray s'estale en vostre mine ;  
A tout de l'œil vous repartez  
Non, non, fideles Deputez ;  
Les bons Frondeurs sont bien traitez,  
Et l'on ne craint plus la Famine,  
Non, non, fideles Deputez,  
Le vray s'estale en vostre mine.

[p. 114]

Nostre Olive est nostre Laurier<sup>365</sup>,  
La Paix triomphe de la Guerre  
Dieu le fol Avanturier,  
Nostre Olive est nostre Laurier ;  
Adieu le bruit de l'Armurier  
Puis que l'on chante au son du Verre,  
Nostre Olive est nostre Laurier,  
La Paix triomphe de la Guerre.

Quand l'An qui court se fermera  
J'ouvriray mon douziesme Lustre<sup>366</sup> :

---

<sup>364</sup> « danser ».

<sup>365</sup> Le symbole de la paix (la branche d'olivier) est opposé au symbole de la guerre (le laurier de la victoire).

<sup>366</sup> Né en 1594, Saint-Amant a un effet 55 ans en 1649 (il finit donc son onzième lustre, ou période de 5 ans, et entame son douzième lustre).

J'ignore ce qu'on tramera  
Quand l'An qui court se fermera ;  
Mais je sçay, qu'à qui rimera  
Je pourray passer pour illustre,  
Quand l'An qui court se fermera  
J'ouvriray mon douziesme Lustre.

[p. 115]

Du Monde que j'ay veu par tout,  
Ma foy, je ne sçay plus que dire :  
Parlons-en pourtant jusqu'au bout  
Du Monde que j'ay veu par tout ;  
L'un est ... l'autre me ...<sup>367</sup>  
L'un me fait pleurer, l'autre rire,  
Du Monde que j'ay veu par tout,  
Ma foy, je ne sçay plus que dire.

#### 17. *Le Pour et le Contre de la Cour* (mars-avril 1649)

Rien ne signale cet imprimé comme une chanson, mais la chose est certaine puisque l'air, nommé « Le pour et le contre », est connu jusqu'au recueil Ballard de 1717<sup>368</sup>. C'est la seule occurrence de ce texte et de cet air que j'aie croisée dans mon enquête. Le distique final a une forme de pointe et ressemble à un refrain mais connaît des variations à chaque strophe. Le principe des couplets est celui de la liste satirique de personnalités. C'est une sorte de « revue » : les personnages impliqués dans les négociations de paix entre la cour et le parlement de Paris (en mars 1649) défilent dans de petits médaillons épigrammatiques (la reine, le duc d'Orléans, la grande Mademoiselle, le Prince de Condé, et les principaux maréchaux et hommes de guerre, etc.). Le refrain épingle la réversibilité des positions de chacun, l'opportunisme ambiant et l'opacité des enjeux, notamment grâce à l'emploi absolu, sans nom, des prépositions *pour* et *contre* (« Qu'il est tantost Pour tantost Contre »).

#### **Références et concordance**

Édition : *Le Pour et le Contre de la Cour, ensemble le Pasquin sur les affaires du temps, mis en François*, 1649, 8 p., in-4 (chanson p. 2-6).

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée

Identifiants : Moreau2833

Rééditions : Sautreau de Marsy, *Nouveau siècle de Louis XIV*, 1793, t. I, p. 209.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-1199

Forme métrique : 6\*8fMfM|xx

Air : « Le pour et le contre », n° 33.

LE  
POUR  
ET  
CONTRE  
DE LA COUR

<sup>367</sup> « L'un est *cocu*, l'autre me *fout* » ?

<sup>368</sup> C'est une mélodie dérivée de « Gravelines », appelée pendant la Fronde « Thoinon/Catin la belle jardinière », dont la forme métrique est identique quoiqu'ici avec refrain. Ballard 1717, t. I, p. 52.

ENSEMBLE  
LE PASQUIN  
SUR LES AFFAIRES  
du temps, mis en François.  
M DC. XLIX.

[p. 2]  
LE  
POUR ET CONTRE  
DE LA COUR.

Si la Reyne veut qu'on concluë  
La Paix avec le Parlement,  
Chacun scait qu'elle est absoluë  
Et ferme dans son sentiment :  
A dire vray dans ce rencontre<sup>369</sup>,  
Je voy bien du Pour & du Contre.

Si le Duc d'Orleans se fasche,  
Qu'on ne resous pas promptement  
Il n'est personne qui ne sçache,  
Qu'il peut changer dans un moment  
Et l'on peut voir dans ce rencontre,  
Qu'il est tantôt Pour tantost Contre.<sup>370</sup>

Si Madame le sollicite,  
A l'instant il luy promet tout,  
Mais aussi-tost qu'elle le quitte,  
La Riviere\* cause un dégout :  
Et l'on voit bien en ce rencontre,  
Qu'il est tantost Pour tantost Contre.

Mademoiselle\* à beau ce plaindre,  
On n'entend point son sentiment,  
Mais elle qui ne veut rien craindre,

[p. 3]  
Ayme le peuple uniquement :  
Et l'on voit bien dans ce rencontre,  
Qu'elle prefere Pour au Contre<sup>371</sup>.

Le Prince de Condé s'élançe,  
Et jure de perdre Paris,  
Mais on sçait que sa violence,

---

<sup>369</sup> Le mot *rencontre* est encore souvent masculin au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, malgré la prescription inverse de Vaugelas. Le masculin semble toléré plus longtemps dans la locution « dans/en ce rencontre » au sens de « en cette conjecture », « à cette occasion » (*DAF* 1694), comme c'est ici le cas.

<sup>370</sup> Le couplet roule sur la réputation du duc d'Orléans, d'être irrésolu, raillerie fréquente dans les libelles.

<sup>371</sup> Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite la « Grande Mademoiselle », fille de Gaston d'Orléans. Voir le glossaire à *Grande Mademoiselle*.



Ne provient que de nos Louïs<sup>372</sup> :  
Qui ne voudroit en ce rencontre,  
Tater du Pour & puis du Contre.

Le Comte d'Harcourt\* quoy qu'il die,  
Et quoy qu'il ait quelques soldats,  
N'a peu trouver en Normandie,  
Que des finets attrappe-lacs<sup>373</sup>,  
Et l'on sçait bien en ce rencontre,  
Qu'il n'est pas trop Pour ny trop Contre.

Le Duc de Mercœur sans rien faire<sup>374</sup>,  
Voit son frere agir vaillamment,  
Il ne demande qu'à se taire,  
Attendant tout l'evenement :  
A dire vray dans ce rencontre,  
Il quitte le Pour & le Contre.

Le Duc Duzés ne peut point rire,  
De toute cette hostilité,  
S'il se reserve à se produire,  
Ce n'est que pour l'extrémité<sup>375</sup> ;  
Je sçais bien que dans ce rencontre,  
S'il prend le Pour il n'est pas Contre.

[p. 4]  
Si le Sur-Intendant s'ennuye<sup>376</sup>,  
Des maux que sa goutte luy fait,  
On sçait qu'il n'a plus grande envie,  
D'autoriser aucun forfait :  
Je crois moy que dans ce rencontre,  
S'il prend le Pour il n'est pas Contre.

Quoy que le Mareschal de Guiche\*<sup>377</sup>,  
Veuille signaler sa valeur,  
On sçait s'il nous peut faire niche,  
Que ce sera par grand mal-heur :  
Et l'on luy laisse en ce rencontre,

---

<sup>372</sup> Au sens de « notre argent » (le louis désigne la monnaie) ; allusion aux ponctions fiscales massives depuis le début de la guerre de Trente Ans.

<sup>373</sup> *Finet* : rusé. *Attrape-lacs* : pièges (*lacs* au sens de « filet » ?). L'impression, mauvaise, ne permet de distinguer s'il s'agit de *lacs* ou de *lats* (mot non attesté).

<sup>374</sup> Louis de Bourbon, duc de Vendôme et de Mercœur, fils de César de Vendôme et petit-fils d'Henri IV. Son mariage avec Laure Mancini fait couler beaucoup d'encre en 1651. Il reste fidèle à la cour pendant la Fronde, contrairement à son frère, le duc de Beaufort.

<sup>375</sup> Le duc d'Uzès (1570-1657), âgé de plus de 70 ans pendant la Fronde, fait peu parler de lui. Il rassemble toutefois les ducs et pairs dans l'opposition à l'obtention du tabouret pour la femme du Prince c de Marsillac, qui le réclamait de manière exceptionnelle sans encore être duc (c'est le futur duc de La Rochefoucauld). Voir Lionel d'Albiouse, *Histoire des ducs d'Uzès*, Paris, Champion, 1887, p. 136).

<sup>376</sup> Michel Particelle d'Hémery\*.

<sup>377</sup> Antoine III de Grammont\*, pair et maréchal de France (1604-1678). Il est fidèle à la cour pendant la Fronde.

A choisir le Pour ou le Contre.

Le Viceroy de Catalogne<sup>378</sup>,  
Ne manque pas d'affection,  
Mais s'il s'avance ou s'il s'éloigne,  
Ce n'est pas par aversion :  
Et l'on ne sçait en ce rencontre,  
S'il aime le Pour ou le Contre.

Pour ce bon vieux Duc d'Angoulesme<sup>379</sup> ;  
On sçait qu'il n'aime que Gros-bois,  
Et que dans sa vieillesse extreme,  
On ne le voit faire aucun choix :  
Et tous sçavent en ce rencontre,  
Qu'il ne peut tenir Pour ny Contre.

Personne n'ignore l'adresse  
Du Mareschal de l'Hospital<sup>380</sup>,  
Et l'on sçait que dans sa vieillesse  
[p. 5]  
Il ne peut pas faire grand mal :  
Et l'on ne sçait en ce rencontre,  
S'il tient le Pour ou bien le Contre.

Octroyez l'employ qu'il demande  
Au Mareschal de Villeroy<sup>381</sup>,  
Pourtant sa charge luy commande  
De ne quitter jamais le Roy.  
Il ne sçait pas en ce rencontre,  
S'il tient le Pour ou bien le Contre.

Vostre prison est estonnante,  
Vaillant Mareschal de Rantzau\*,  
Dans cette cruelle tourmente  
Espere le secours d'en haut,  
Car dans ce malheureux rencontre,  
On ne cognoist ny Pour ny Contre.

Le Chancelier malgré l'envie<sup>382</sup>,  
Ayme le Chapeau Cardinal,  
L'un le fit Grand, l'autre l'appuye,  
Et luy fait si fort l'animal :

---

<sup>378</sup> La Mothe-Houcardour\*. Ce Maréchal de France, qui sortait de prison en 1649, prit peu de part à la Fronde, quoiqu'opposé à Mazarin.

<sup>379</sup> Charles de Valois, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême (1573-1650) a alors 76 ans en 1649 ; il possède le château de Grosbois à Boissy-Saint-Léger dans le Val-de-Marne.

<sup>380</sup> François de L'Hospital, comte de Rosnay et pair de France (1583-1660) est gouverneur de Paris en 1649, il aide le maréchal de la Meilleraye à tenter de dissiper les barricades au début de la Fronde fin août 1648.

<sup>381</sup> Alors marquis, Nicolas V de Neufville (1598-1685) est fait duc et pair en 1651 ; il est maréchal de France et gouverneur du jeune roi depuis 1646.

<sup>382</sup> Pierre Séguier\*.

Qu'il monstre bien dans ce rencontre,  
Qu'il n'est point Pour, mais qu'il est Contre.

Jarre<sup>383</sup>, Bautrus<sup>384</sup>, & Seneterre\*,  
L'imitent dans ce beau dessein,  
Et comme ils approuvent la guerre,  
Ils ne recherchent que le gain :  
Qui fait bien voir en ce rencontre,  
Qu'ils n'aiment le Pour ny le Contre.

[p. 6]  
Tubœuf Controlle sans contrainte<sup>385</sup>,  
Alors qu'il prend part au profit,  
Les Partisans n'ont plus de crainte,  
Veu qu'on approuve leur delict :  
Ils auront apres ce rencontre,  
Tousjours le Pour, jamais le Contre.

Mais pourtant chacun est en peine,  
Sçavoir quand le Roy reviendra,  
Je dis, & la chose est certaine,  
Que ce sera quand on voudra :  
A dire vray dans ce rencontre.  
Je vois bien du Pour & du Contre.  
FIN.

#### 18. *Le Salut aux courtisans* (avril 1649)

L'intitulé *Stances* (souvent entendu au sens de « strophes ») sur la page de titre ne doit pas masquer qu'il s'agit très certainement d'une chanson.

Le principe est le même que celui de la chanson précédente : les couplets sont autant de traits satiriques dirigés contre des personnalités en vue, notamment ici les généraux (Condé, Gaston, D'Harcourt, La Meilleraye, La Mothe-Houdancourt, Villeroi) qui avaient assiégé Paris et qui peinent à conclure la paix à la conférence de Saint-Germain-en-Laye (30 mars-1er avril 1649). Le poème doit dater de cette période.

L'amorce du titre (*Salut*) provoque peut-être un effet de reconnaissance générique, puisqu'une autre mazarinade célèbre s'intitule *Le Salut des partisans, et autres pièces du temps*, et est constituée de plusieurs chansons. Elle doit dater à peu près de la même époque et elle est diffusée de manière autonome ainsi que par l'intermédiaire de sa réimpression dans le *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes* de 1649.

Enfin, le moule métrique du poème correspond à l'air du Prévot des marchands (n° 34), ce qui peut accréditer l'identification comme chanson. Même si ce n'est pas une preuve, je n'ai

---

<sup>383</sup> Il s'agit probablement de François de Rochechouart, chevalier puis commandeur de Jars (1591-1670), dans l'ordre de Malte.

<sup>384</sup> Nicolas Bautru (1592-1661), comte de Nogent et marquis du Tremblay, est conseiller du roi aux conseils et capitaine des gardes de la porte du roi (c'est le frère du satiriste Guillaume Bautru (1588-1665), protégé par Richelieu, dont il peut aussi être question ici. Selon Retz, Guillaume et Nicolas Bautru bouffonnent sur la nourrice du vieux Broussel, « qui aimait le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne serait peut-être pas fort éloignée de la farce » (Cardinal de Retz, *Mémoires*, dans *Œuvres*, éd. Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1984, p. 217-218).

<sup>385</sup> Jacques Tubeuf est président de la Chambre des Comptes.

pas rencontré cette coupe pour des poèmes explicitement « à lire », mais en revanche dans bien des chansons sur cet air.

Ce texte est également copié dans le chansonnier dit « de Maurepas » (ce qui n'est certes pas une preuve absolue, car quelques vers non chantés comme des sonnets y sont aussi copiés).

Si on en croit l'attribution à Marigny de certains couplets, la chanson pourrait être commanditée par Gondi.

**Références et concordance**

Édition : *Le Salut aux courtisans*, s. l., 1649.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : Chansonnier dit de Maurepas, BnF Ms f. fr. 12638, vol. 23, p. 140-141.

Identifiants : Moreau3575

Cote de l'exemplaire édité :

Forme métrique : 6\*8MMfNfN

Air : Prévot des marchands, n° 34

Le SALUT  
AUX  
COURTISANS  
M.DC.XLIX

[p. 3]  
\*\*\*\*\*

LE SALUT  
AUX  
COURTISANS  
STANCES

Salut au grand Duc d'Orléans,  
Et à Messieurs ses adherans  
Qui sont sortis par la riviere\*<sup>386</sup> ;  
Mais quand ainsi vous sortirez  
Faudra discuter la maniere,  
Autrement vous ne rentrerez  
\*\*\*

Salut au Prince de Condé  
Vous avez fort long temps rodé,

[p. 4]  
Et molesté l'Isle de France,  
Quel astre icy vous a conduit,  
Passe t'on par la Conference  
Aussi bien de jour que de nuict.  
\*\*\*

Salut à l'invincible Harcourt  
Qui seul estiez sorty de jour  
Pour surprendre la Normandie,

---

<sup>386</sup> L'abbé de la Rivière\*, favori du Duc d'Orléans\*.

Suivez le chemin de la Court  
Car en faisant telle sortie  
Vous y demeureriez bien court.  
\*\*\*

Bondy Seignor Precipalin  
Grand servitor de Mascarin  
Fussiez vous encore à Cremone,  
Pourtant vous estes homme de bien  
A ce que dit Dame Simone  
Car vous ne prenez jamais rien.

[p. 5]

\*\*\*

Dieu gard le Mareschal Lampon<sup>387</sup>  
Dieu gard le Maistre du cann,  
Que vous nous avez mis en peine,  
Avez vous bien pu retrouver  
Le chemin du Cours à la Reyne ?  
Car c'est par là qu'il faut rentrer.

\*\*\*

Salut à tous ces grands guerriers,  
A tous ces chercheurs de lauriers  
Grands conquerans de Catalogne<sup>388</sup>,  
Prenans Paris pour Lerida  
Vous avez eu de la besongne  
Qui est encore vostre agenda.

\*\*\*

La conquete de Charenton\*  
De Brie, S. Clou, & Meudon

[p. 6]

Et de S. Denis la souffrance ;  
Cela est-il en comparaison  
De la perte que fit la France  
Perdant le brave Chastillon.

\*\*\*

Icy gist vostre point d'honneur  
Escoutez si je suis menteur,  
La chose est assez d'importance.  
Si nous eussions voulu boucher  
La porte de la Conference  
Vous n'eussiez sceu par où rentrer.

\*\*\*

Quelque part que soit Mazarin  
Dieu le preserve du farcin  
Que ne fust-il dedans Venise  
Du moins s'il n'y est Cardinal,  
Et n'ayme la faineantise

---

<sup>387</sup> Le Maréchal de La Meilleraye\*. Couplet de Marigny selon Carrier, citant le manuscrit Mazarine Ms 4681.

<sup>388</sup> La Mothe-Houdancourt\*.

Il pourra estre Mareschal

[p. 7]

Mon bon Seigneur de Villeroy\*  
Si vous nous rameniez le Roy,  
Nous serions dans nos allegresses  
Comme veritables François,  
Nous luy ferions mille caresses  
Vivans & mourans sous ses loix.  
FIN

19. « Cette Caballe est peu habile » et « Si les Conty et Longueville ont fait choix de L'Hotel de Ville » dans *L'Interprète des écrits du temps* (fin avril 1649)

Ce libelle cite et signale en marge 2 couplets (voir illustration x ci-dessous), représentés comme se répondant l'un à l'autre. La copie du chansonnier Clairambault indique l'air de la « Petite fronde » ou « Tous les capucins du monde » (il s'agit du même air). Le manuscrit 3288 attribue les deux couplets au baron de Blot, domestique de la cour de Gaston d'Orléans. D'autres documents mentionnent son nom pour le seul second couplet, répondant polémiquement au premier.

Selon Carrier, le 2<sup>e</sup> couplet avait d'abord été affiché en place à l'Hôtel de Ville le 28 janvier 1649, d'après une copie manuscrite contemporaine<sup>389</sup>.

Dans le libelle, le premier est attribué à Mazarin, à qui une voix anonyme répond polémiquement.

Moreau date le libelle du voyage de Flandre de la cour (fin avril 1649).

#### **Références et concordance**

Édition : *L'interprète des écrits du temps tant en proses qu'en rimes et son sentiment burlesque sur iceux*, Paris, 1649.

Attestation des couplets dans des chansonniers manuscrits :

BnF Ms Fr.12686 (Clairambault, vol. 1), p. 109.

BnF Ms Vma7-1, p. 105.

Ars. Ms 3288, f. 22v [attribué à Blot].

BnF f. fr. 12661, p. 585-586.

Mazarine Ms 2195, f. 4r-5r (attribue à Blot la 1<sup>e</sup> strophe, mais pas la 2<sup>e</sup> ; date fautive de 1650).

Réédition : Lachèvre 1919, p. 24 (date fautive : 1650).

Identifiants : Moreau1721

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-3125

Forme métrique : 2\*6\*8ffMNMN

Air :

L'INTERPRETETE  
DES  
ESCRITS DU TEMPS  
TANT EN PROSES  
QU'EN RIMES ET

<sup>389</sup> Papier Carrier, Mazarine Ms 4681. La cote qu'il cite n'est pas identifiable.

SON SENTIMENT  
Burlesque sur iceux.  
A PARIS.  
M. DC. XLIX.  
Avec Permission.

[p. 3]

L'INTERPRETE DES ESCRITS  
du temps, tant en Proses qu'en Rimes,  
Et son sentiment Burlesque sur iceux.

GALLANDS esprits qui voulez rire,  
Devinez ce que je veux dire,  
Car moy-mesme je n'en sçay rien,  
Et si pourtant je voudrois bien  
Debiter force belles choses  
Qui ne sont des Metamorphoses,  
Ny des maximes de l'Estat  
Dont tous les scavans font estat.  
Je ne sçay point la Politique,  
Quoy que le Courtaut de boutique,  
Des Escoliers, des Advocats,  
Qui n'ont jamais veu quatre sacs,  
S'ils ne chantent les petits freres,  
Ne parlent point d'autres matieres<sup>390</sup>.  
L'on ne sçauroit marcher trois pas  
Dans le Palais, icy, là-bas,  
Au Pont-neuf, au Cheval de bronze<sup>391</sup>,  
Que de douze n'en trouviez unze,  
Qui diront que Machiavel  
A fait un Livre bien cruel ;  
Que les maximes de Florence  
Sont bien contraires à la France<sup>392</sup> ;  
Que Jules, ce beau Cardinal,  
Est seul autheur de tout le mal ;

[...]

[p. 6]

*Mots de Mars* Enfin tous ces maux, le sieur Jules  
Nous promet, non pas par cedules<sup>393</sup>,

---

<sup>390</sup> Incipit métadiscursif typique des mazarinades burlesques, qui associe promesse de divertissement, dégradation plaisante de la muse burlesque, annonce d'obscurité. L'*excusatio propter infirmitatem* (l'énonciateur ne s'y connaît pas en politique), s'accompagne du discrédit des autres commentateurs de l'actualité, en chanson ou en parole (« écoliers et avocats », soit parmi les catégories sociales produisant et faisant circuler certaines mazarinades : étudiants, clercs, etc.).

<sup>391</sup> Le Pont-Neuf et sa statue équestre d'Henri IV sont des lieux de passage devenus symbole de la vente de libelles et de chansons depuis le début du siècle.

<sup>392</sup> Allusion aux fréquentes assimilations de Mazarin et de Machiavel dans les mazarinades. Voir Hubert Carrier, « Machiavel dans les pamphlets de la Fronde », *L'Italianisme en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Turin, Societa editrice internazionale, 1986, p. 39-46.

<sup>393</sup> *Cédule* : écrit de reconnaissance de dette.

Mais par un complot medité,  
 Qui depuis peu s'est éventé.  
 L'on dit tout haut, que c'est merveilles  
 Qu'il soit venu à nos oreilles,  
 Comme si Mars, par compromis,  
 N'estoit pas de nos bons amis.  
 C'est luy qui jour & nuict chemine<sup>394</sup>,  
 Amenant pain, bleds & farine  
 Pour guerir le peuple allarmé  
 De ce mauvais mal d'affamé  
 Dont l'on menaçoit nostre teste  
 Dans le plus fort de la tempeste  
 Incontinent apres les Rois,  
 Y a trente jours & deux mois ;  
 Mais grace à luy, pour cette ville,  
 Votre blocus est inutile,  
 Nous avons pris des lavemens  
 Qui feront les débouchements,  
 Quand de trois mois nostre Milice  
 Ne feroit rien que l'exercice  
 Vous avez beau soir & matin  
 Faire chanter à saint Germain :  
 Cette caballe est peu habile,  
 D'avoir choisi l'Hostel de Ville,  
 Pour conferer de leurs exploits

*Chanson* Leur esprit qui tousjours s'esleve<sup>395</sup>,

Ne devoit pas avoir fait choix  
 D'un lieu si proche dela Greve<sup>396</sup>  
 Toubeau, n'en riez pas si tost,  
 Car on répond en peu de mots :  
 Si les Conty & Longueville  
 Ont fait choix de l'Hostel de Ville,  
 N'ont-ils pas fait bien prudemment ?

*Response* Dedans la Greve, sans descendre,

Ils pourront voir commodément  
 Le Mazarin qu'on doit y pendre<sup>397</sup>.

[p. 7]

Ainsi à beau jeu, beau retour,  
 Je voudrois bien voir quelque jour  
 Vous vinssiez voir nos barricades  
 Quand vous faites vos promenades,  
 Huict cens petits livres nouveaux,

<sup>394</sup> Le duc de Beaufort\*, célèbre pour ses combats et son ravitaillement de Paris pendant le blocus\*.

<sup>395</sup> Var BnF Ms Fr.12686 (Clairambault, vol. 1), p. 109 : « Pour y consulter avec poids / Son esprit qui par trop s'élève ».

<sup>396</sup> Var. Bnf Ms Vma7-1, p. 105 : « Cette caballe est peu habile, / D'avoir choisi l'Hostel de Ville, / Pour y Consulter avec poids / Son Esprit qui par trop se leve / Ne devrait point avoir fait choix / D'un lieu si proche de la greve ».

<sup>397</sup> Var BnF Ms Fr.12686 (Clairambault, vol. 1), p. 109 : « Cette caballe est fort habile / D'avoir choisi l'hotel de ville / Pour y consulter sûrement / En greve on n'a point à descendre / Pour y voir plus commodement / Le Mazarin que l'on doit pendre ».



Qu'on appelle Brides à veaux<sup>398</sup>,  
 Marcheroient, ainsi que je pense,  
 Au devant de vostre Eminence ;  
 Peut-estre les a-t'elle veus :  
 Pour moy, apres les avoir leus,  
 Je les nomme des amusettes  
 Et des tire-sols des pochettes<sup>399</sup> :  
 Car interpretant sainement  
 Le fort de leur raisonnement,  
 (Ostez les mots qui vous accusent)  
 Ce sont des fols qui s'y amusent.  
 Et le grave, & le serieux,  
 Et le folastre, & le joyeux,  
 Proses, Vers & rimes Burlesques,  
 La pluspart œuvres Pedantesques :  
 En fin de ces petits discours  
 Qui dans Paris ont tant de cours,  
 Soit des Advis, soit Remonstrances  
 Sur la perte de nos Finances,  
 Ou bouleversement d'Estat,  
 Qu'on dit qui va choir tout à plat  
 Si ne sortez du Ministere,  
 J'en torcherois mon beau derriere,  
 Veu le nombre qu'on en a fait,  
 Et qui n'ont point produit d'effet.  
 Chacun s'escrime du Burlesque,  
 Comme un Bourgeois du Soldatesque,  
 Et jusques au Courrier François,  
 Qui parle en rime cette fois ;  
 Et je croy bien que ma servante  
 Y va devenir fort sçavante :  
 Car j'estime que desormais,  
 Cuisine, ustancilles & mets

[p. 8]

S'en vont se debiter en rime,  
 Puis que l'on en fait tant d'estime.

20. *Triolets à la mode sur la paix, faits dans la Pomme de pin, pour l'heureux retour du roi à Paris, printemps 1649*

Imprimé après la paix de Saint-Germain, le libelle met en scène une série de locuteurs et de locutrices pour montrer l'adhésion de toute la population à la paix retrouvée. Ceci cherche à contrer le fait que cette paix était le fruit d'un compromis mal accepté par une frange du Parlement, que d'autres chansons s'attachaient justement à attaquer. Ces chansons servaient

<sup>398</sup> Bagatelles, niaiseries, absurdités » (*Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Champion, 1925, s. v. *bride*).

<sup>399</sup> Des attrappe-nigauds, qui volent l'argent (« tire-sols ») des « pochettes » (des sacs, des petites « poches »). Pique fréquente selon laquelle les libelles sont de purs objets commerciaux. La « pochette » désigne aussi le petit violon destiné à la musique quotidienne ou aux maitres à danser, mais ce n'est sans doute pas le sens ici.

donc à défendre et exposer une vision unanimiste de la paix, ce dont témoigne en particulier le couplet final, représenté comme étant chanté par toute « la compagnie » (invitant peut-être à une reprise en chœur).

La scénographie de la chanson se fonde sur le lieu qui en fait le décor : le fameux cabaret de la « Pomme de Pin ». Ce cabaret, ouvert dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, est mentionné par Villon et Rabelais y fait allusion (confrérie des Goulues). Il est situé sur l'île de la Cité, rue de la Lanterne, à l'entrée du pont Notre-Dame<sup>400</sup>. Il est tenu au début du XVII<sup>e</sup> siècle par le père de Charles Gruyn des Bordes (hôtel du 17 qui d'anjou, 1656). Le cabaret fonctionne comme un symbole du lieu de création et de diffusion des chansons, un lieu du discours informel, qu'on imagine non instrumentalisé par les pouvoirs, ce qui vise à gommer les effets de contrôle de l'opinion qui semble bien pourtant s'exercer ici.

Ce libelle a fait l'objet d'une réimpression (réimpression à l'identique, hormis la page de titre) : *Triolets nouveaux sur la paix, faits dans la Pomme de Pin, pour l'heureux retour du roy*, Paris, Denys Langlois, 1649 (Moreau3860).

#### **Références et concordances**

Édition : *Triolets à la mode sur la paix, faits dans la Pomme de pin, pour l'heureux retour du roi à Paris*, Paris, Denys Langlois, 11 p., in-4.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée à ce jour.

Identifiants : Moreau3847.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et arts, cote YE-4661

Forme métrique : 8\*8XyXXXyX4y (variante 8\*8MfMMMfMf/rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

TRIOLETS  
A LA MODE  
SUR  
LA PAIX,  
FAITS DANS LA POMME DE PIN.  
POVR  
L'HEUREUX RETOVR DV ROY  
à Paris.  
A PARIS,  
Chez DENYS LANGLOIS, au mont S. Hilaire.  
à l'Enseigne du Pelican.  
Et en sa Boutique au bout du Pont-neuf, vers l'Eschole.  
M. DC. XLIX.

[p.3]

\*\*\*

TRIOLETS  
A LA MODE  
SUR  
LA PAIX,  
FAITS DANS LA POMME DE PIN.

<sup>400</sup> Papiers Carrier, Mazarine Ms 4678-2.

SUR L'HEUREUX RETOUR DU ROY  
à Paris.

*Le veritable Courrier de la Paix*

IL est temps de se réjoüir,  
Chers Compagnons la Paix est faite,  
Nos cœurs peuvent s'épanoüyr,  
Il est temps de se réjouyr,  
La Guerre va s'évanoüyr,  
Et chercher ailleurs sa retraite ;  
IL est temps de se réjoüir,  
la Paix est faite,

[p. 4]

*La Dame resoluë* Ca<sup>401</sup> Fanfarons, hors de Paris,  
Braves Guerriers allez en Flandres ;  
C'est trop tourmenter les maris,  
Cà Fanfarons hors de Paris,  
Les jalous ne sont pas marris  
De voir la fin de vos Esclandres ;  
Cà Fanfarons hors de Paris,  
Allez en Flandres

*L'Hostelier  
de S.  
Cloud.* Au diantre soient les Allemans,  
Ces enragez voleurs de filles,  
Avec tous leurs violemens,  
Au diantre soient les Allemans,  
Ils vont peupler ces Lancemens  
De metis toutes nos familles ;  
Voleurs de Filles.

*La Mar-  
chande  
publi-  
que* Allons infames Polonnois,  
Cruels Bourreaux, loin de la Ville,  
C'est trop manger pour une fois,  
On vous fera mordre vos doigts,  
Si bien-tost vous ne faites gille<sup>402</sup> ;  
Allons infame Polonnois,  
Loin de la Ville.

[p. 5]

*Coridon*<sup>403</sup> Taisez-vous insolens Tambours,  
*le Passionné* C'est trop de bruit, serrez vos Caisses,  
Vous troublez toutes les amours,  
Taisez-vous insolens Tambours ;  
Vous n'avez rien fait tous les jours  
Qu'effrayer nos pauvres Maistresses,  
Taisez vous insolens Tambours,

---

<sup>401</sup> « Ça », au sens de « Allez ! ».

<sup>402</sup> « faire gille » : s'enfuir.

<sup>403</sup> Archétype du berger de pastorale, associé ici aux thématiques pacifiques et amoureuses.

Serrez vos Caisses.

*Le beau Lucidor* Trompettes nous n'en voulons plus,  
Ny de vous, ny de vos chamades,  
Tous vos beaux airs sont superflus,  
Trompettes nous n'en voulons plus ;  
C'est assez de voix & de luts  
Pour faire icy nos Serenades,  
Trompettes nous n'en voulons plus  
De vos chamades.

*Lysandre le libéral* Violons jouëz à vostre tour,  
Réveillez-vous tous Vingt-quatre<sup>404</sup>,  
Cloris m'a donné de l'amour,  
Violons jouëz à vostre tour ;  
Il faut luy donner nuict & jour  
Du plaisir pour la faire ébattre ;  
Violons jouëz à vostre tour  
Tous Vingt-quatre.

[p. 6]

*Cloris* Verds Galands Enfarinez-vous<sup>405</sup>,  
*aux yeux* On ne parle plus de famine,  
*mourans* Il est temps de faire les foux,  
Verds Galands Enfarinez-vous,  
Desormais on aura pour tous  
Dans Paris assez de farine ;  
Verds Galands Enfarinez-vous,  
Plus de famine.

*La Dame* Coquetes fourbez & nuict & jour  
*Mathoise* Pour amuser vos Idolatres,  
Tous les Galands sont de retour,  
Coquetes fourbez nuit & jour ;  
Faites les enrager d'amour,  
Sans rien permettre à ces folâtres,  
Coquettes fourbez nuict & jour  
Vos Idolatres.

*Tyrsis le Doüillet* Adorable & divine Paix,  
Douce beauté que tu me charmes,  
Que je t'aime & que tu me plais ;  
Adorable & divine Paix,  
C'est pour te servir que je fais  
Divorce entier avec les armes,  
Adorable & divine Paix  
Que tu me charmes.

---

<sup>404</sup> La « grande bande » des vingt-quatre violons du Roi est l'ensemble des musiciens ordinaires de la chambre du roi, qui existe depuis 1577 (constituée de vingt quatre violons depuis 1614).

<sup>405</sup> Mode galante de se poudrer le visage.

[p. 7]

*Colinet le  
Pacifique*

Fy de ce grand diable de Mars,  
Fy de son train, & de Bellonne ;  
Je suis las d'aller aux hazars !  
Je laisse la gloire aux Cesars,  
Il me faut garder ma personne ;  
Fy de ce grand diable de Mars,  
Et de Bellonne.

*Michaud  
le Gaillard*

Il vaut mieux boire nostre argent,  
Fy de mousquets, fy de gens-d'armes,  
Ce mestier est trop affligeant,  
Il vaut mieux boire nostre argent.  
On peut devenir indigent,  
Et perir par tout ces vacarmes ;  
Il vaut mieux boire nostre argent,  
Fy de Gens-d'armes.

*M<sup>e</sup> Philippe  
le Résolu*

Je ne veux point d'autres combats,  
Ny de bruit qu'avec le verre,  
Mettons tous ces tonneaux à bas,  
Je ne veux point d'autres combats ;  
Que cét exercice a d'appas,  
Que c'est une agreable guerre ;  
Je ne veux point d'autres combats  
Qu'avec le verre.

[p. 8]

*Le paisible  
Arquebusier*

Versons du vin au lieu de sang,  
Sans faire mal en ce carnage,  
Que chacun me suive à son rang,  
Versons du vin au lieu de sang ;  
Je vay tirer un coup bien franc,  
Qui fera voir mon grand courage ;  
Verson du vin au lieu de sang  
En ce carnage.

*Margot  
l'enluminee<sup>406</sup>*

Dieu garde la Pomme de Pin,  
Nous voicy bien, faisons ripaille,  
Qu'on trouve icy d'excellent vin,  
Dieu garde la Pomme de Pin ;  
Que ce jus me paroist divin,  
Garçon pren garde qu'il ne faille ;  
Dieu garde la Pomme de Pin,  
Faisons ripaille.

---

<sup>406</sup> Au sens de « Rendue rouge par l'excès de boisson » (« On dit proverbialement et bassement. S'Enluminer la trogne, pour dire, Boire avec excès », DAF 1694).

Colas  
*l'altéré*

Beuvons à tire-larigot,  
Ferme la porte, & qu'aucun n'entre ;  
A ta santé, chere Margot,  
Beuvons à tire-larigot,  
Ah que ce vin & ce gigot  
Sont bons pour réjouyr le ventre ;  
Beuvons à tire-larigot,  
Et qu'aucun n'entre.

[p. 9]  
*La Dame  
difficile*

J'aime bien mieux ce cochon gras,  
Ou ces poulets, que du pain d'orge ;  
Fy des poix qui ne cuissoient pas,  
J'aime bien mieux ce cochon gras,  
Que j'ay fait de mauvais repas,  
J'en ay mal encor à la gorge ;  
J'aime bien mieux ce cochon gras  
Que du pain d'orge.

*L'homme  
content*

Agreable & chere Liqueur  
En ce combat sauve ma vie ;  
Vien moy fortifier le cœur,  
Agreable & chere Liqueur ;  
C'est par toy que je suis vainqueur  
De la tristesse & de l'envie ;  
Agreable & chere Liqueur,  
Sauve ma vie.

*Le grand  
Dueliste*

Beuvons en voicy la saison,  
Je meurs de soif, à boire, à boire,  
Jannot tu m'en feras raison,  
Beuvons en voicy la saison ;  
Je n'iray point à ma maison,  
Sans avoir sur tous la victoire ;  
Beuvons en voicy la saison,  
A boire, à boire.

[p. 10]

Parisiens réjouyssons-nous  
D'avoir la Paix dans nostre vile,  
Qu'il y fera desormais doux.  
Parisiens réjouyssons-nous ;  
C'est un bonheur commun à tous  
De nous voir sans guerre Civile ;  
Parisiens réjouissons-nous  
Dans nostre Ville.

*L'heureux  
Prophete*

Il sera bien-tost de retour,  
Ce Roy charmant, ce Roy des Princes ;

Nous le verrons au premier jour,  
Il sera bien-tost de retour ;  
Dans Paris il tiendra sa Cour.  
Sans aller plus par les Provinces,  
Il sera bien-tost de retour,  
Ce Roy des Princes.

*L'homme  
asseuré*            Que craignons-nous à l'avenir,  
Dans la Paix, & dans l'abondance,  
Puis que le Roy va revenir,  
Que craignons-nous à l'avenir ;  
Il ne faut plus se souvenir  
Que des festins & de la danse ;  
Que craignons-nous à l'avenir  
Dans l'abondance.

[p. 11]

*Le Sage  
Politique*            Causeurs, qu'on n'en Cause jamais,  
Ny des Frondeurs, ny de la fronde ;  
Point de Si, de CAR, ny de MAIS,  
Causeurs, qu'on n'en Cause jamais :  
Ils vont bien fronder desormais  
Ces Causeurs qui broüillent le monde ;  
Causeurs, qu'on n'en Cause jamais,  
Ny de la fronde.

*La Compagnie*        Disons cent fois Vive le Roy,  
Vive le Roy, Vive la Reyne,  
François qui Vivez soubz leur Loy,  
Disons cent fois Vive le Roy ;  
Qu'un chacun chante comme moy,  
Puisque nous sommes hors de peine ;  
Disons cent fois Vive le Roy,  
Vive la Reyne.

FIN.

## 21. *Les Triolets royaux présentés à Leurs Majestés sur leur retour à Paris (fin août 1649)*

Ce libelle paraît après le retour du roi à Paris le 18 août 1649 et fait partie des mazarinades portant une permission (de vendre), accordée au libraire Alexandre Lesselin (il ne sera reçu imprimeur qu'en 1656<sup>407</sup>). S'il est difficile d'attester les modalités d'une telle autorisation (et l'instance qui la délivre), il est clair que l'imprimé accompagne une stratégie d'apaisement, comme le montre le relatif unanimisme du propos (célébrant le roi, la reine, Gaston, Conti et même Condé, les deux frères s'étant opposés lors du blocus de Paris). Ne sont célébrés ni Mazarin, ni le Parlement, encore jugé irréductible pour certains de ses membres. C'est ainsi un certain point de vue sur la paix retrouvée qui est ici vanté, qui tend à gommer les aspects qui fâchent.

---

<sup>407</sup> Voir sa fiche sur data.bnf.

Le libelle a connu deux suites, appelées *La Suite des triolets royaux*, et *La seconde suite des triolets royaux*, parus aussi chez Alexandre Lesselin, avec permission en 1649, destinés à fêter la saint Louis (le 25 août) et la naissance du roi (qui a 11 ans le 5 septembre 1649). D'autres triolets encomiastiques paraissent plus tard sous le nom de *Triolets* pour célébrer le roi, son frère et sa mère (*Triolets royaux du roi, de la reine, du duc d'Anjou, sur le bon succès de leur voyage (en Normandie)*, Paris, David Beauplet, 1650), ou encore les *Triolets prophétiques sur la naissance du Prince Duc de Valois* (Paris, Pierre Du Pont, 1650), qui célèbrent la naissance de Jean-Gaston d'Orléans, fils de Gaston (mort à 2 ans en 1652).

Ces différents emplois montrent la souplesse fonctionnelle du genre des triolets, utilisés pour l'épédiclique de l'éloge comme du blâme.

#### **Références et concordances**

Édition : *Les Triolets royaux présentés à Leurs Majestés sur leur retour à Paris*, Alexandre Lesselin, 1649, Avec Permission. In-4, 8 p.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée à ce jour.

Identifiants : Moreau3864

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département Littérature et art, YE-4680 (BIS)

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

LES

TRIOLETS

ROYAUX

Presentez à Leurs Maiestez,  
sur leur Retour à Paris.

A PARIS,

Chez ALEXANDRE LESSELIN, ruë de la vieille  
Bouclerie, proche le Pont saint Michel.

M. DC. XXXXIX.

AVEC PERMISSION.

[p. 3]

LES TRIOLETS ROYAUX,

Presentez à Leurs Majestez sur leur  
Retour à Paris.

Enfin, LOUYS est de retour,

Que le Peuple se réjouisse,

Qu'il s'ecrie en un si beau jour,

Enfin LOUYS est de retour

Il reprend son digne sejour

Garde du François, & du Suisse :

Enfin LOUYS est de retour

Que le Peuple se réjouisse.

Compiegne<sup>408</sup> c'estoit bien à vous

De retenir nostre grand Prince

---

<sup>408</sup> La cour avait fait un arrêt temporaire à Compiègne avant de revenir à Paris le 18 août 1649.



A dit Paris d'un ton jaloux<sup>409</sup> :  
Compiègne c'estoit bien à vous,  
Trouvez bon qu'il vienne chez nous  
Il n'est pas hoste de Province  
Compiègne c'estoit bien à vous  
De retenir nostre grand Prince.

Saint Germain & Fontaine-bleau  
A Paris n'ont rien de semblable,  
Malgré tout ce qu'ils ont de beau  
Saint Germain & Fontaine-bleau  
Tant sur la terre que sur l'eau  
Mon Triolet est veritable :  
Saint Germain & Fontaine-bleau  
A Paris n'ont rien de semblable.

[p. 4]  
Au Palais nommé Cardinal<sup>410</sup>  
Qui vaut bien celui de Compiègne  
Ailleurs je ne voy point d'égal  
Au Palais nommé Cardinal  
Le Roy n'y sera jamais mal  
Et c'est la raison qu'il se tienne.  
Au Palais nommé Cardinal  
Qui vaut bien celui de Compiègne

O la Digne Mere du Roy  
O le Roy digne de la mere  
Est-il bien vray que je la voy,  
O la digne Mere du Roy,  
Pour mes yeux je manque de foy  
Quand tous deux je les considere  
O la digne Mere du Roy  
O le Roy digne de la Mere.

O que Monsieur<sup>411</sup> est ravissant  
Et qu'il nous donne d'esperance  
Tous disent d'un commun accent  
O que Monsieur est ravissant  
Que ce petit Astre naissant  
Promet de bon-heur à la France,

---

<sup>409</sup> Les prosopopées d'inanimés sont très courantes dans les libelles et chansons : ici on fait parler Paris, dans d'autres chansons on fait dialoguer le Palais Royal et le palais du duc d'Orléans (pour déplorer l'absence du roi et de son oncle de la capitale) : *Triolets du Palais Royal envoyez au palais d'Orléans, avec la response du Palais d'Orléans au Palais Royal*, 1649 (Moreau3857).

<sup>410</sup> La mention du « palais Cardinal » (nom donné par Richelieu au bâtiment du Palais-Royal quand il le fit construire) est une manière de faire allusion à Mazarin, sans le nommer directement, d'autant que le palais en question a déjà été renommé Palais Royal à l'époque du libelle : voir les *Triolets du Palais Royal envoyez au palais d'Orléans, avec la response du Palais d'Orléans au Palais Royal* (*op. cit.*), paru pendant le blocus de Paris quelques mois plus tôt).

<sup>411</sup> Philippe d'Orléans, « Petit Monsieur », duc d'Anjou, le petit frère du roi, et qui a alors 9 ans.

O que Monsieur est ravissant  
Et qu'il nous donne d'esperance.

Nous avons plutot veu GASTON,  
Nous avons plutot veu Madame<sup>412</sup>  
Que nostre LOUYS de BOURBON  
Nous avons plutot veu GASTON  
Chantons donc sur un mesme ton  
Et sur une pareille game,  
Nous avons plutot veu GASTON  
Nous avons plutot veu Madame.

[p. 5]

Il se faut réjoüyr aussi  
De voir ensemble les deux Freres  
Le grand Condé\*, le grand Conty\*,  
Il se faut réjoüyr aussi  
De les voir maintenant icy  
Unis pour le bien des affaires,  
Il se faut réjoüyr aussi  
De voir ensemble les deux Freres.

Bourgeois, dressez des échaffauts<sup>413</sup>  
Pour suppléer à vos fenestres  
Sans peur de passer pour badauts,  
Bourgeois, dressez des échaffauts  
Vous ne serez jamais plus hauts  
Qu'en vous soumettant à vos Maistres,  
Bourgeois, dressez des échaffauts  
Pour suppléer à vos fenestres.

Pour bien celebrer ce Retour  
Allumons falots & lanternes,  
Sans Soleil faisons un grand jour  
Pour bien celebrer ce Retour  
Et puis allons faire l'amour<sup>414</sup>  
A nos maistresses les Tavernes  
Pour bien celebrer ce Retour  
Allumons falots & lanternes.

Le merueilleux Duc d'Orleans\*  
Expose des muits<sup>415</sup> au pillage

---

<sup>412</sup> <sup>412</sup> Marguerite de Lorraine (1615-1672) est la seconde épouse de Gaston d'Orléans\*, et à ce titre appelée « Madame ».

<sup>413</sup> Au sens d'« échafaudages ». L'injonction repose sur un paradoxe : c'est en se soumettant (sous-mettant) aux puissants qu'on s'élève.

<sup>414</sup> « faire la cour ». La métaphore (les « tavernes » sont des « maitresses » à qui ont « fait l'amour ») permet de conjindre le retour de la boisson et des liaisons amoureuses, deux motifs dont les libelles du blocus avaient déploré l'absence de manière récurrente.

<sup>415</sup> « Muids ». Unité de mesure (de volume), en particulier pour le grain et les liquides. Variable selon les régions, elle renvoie à un grand volume (plus de 200 litres).

L'on dit jusqu'aux petits enfans  
Le merveilleux Duc d'Orleans  
Puisse-il nous faire long-temps  
Enyvrer de ce bon breuvage  
Le merveilleux Duc d'Orleans  
Expose des nuits au pillage.

[p. 6]

Faisons Carnaval en Esté  
Renversons l'ordre de l'année  
En revoyant sa Maiesté  
Faisons Carnaval en Esté,  
Et puis que cette liberté  
L'Hyver ne nous fut pas donnée  
Faisons Carnaval en Esté  
Renversons l'ordre de l'année<sup>416</sup>.

Qu'on allume par tout des feux  
Ou de nature ou d'artifice  
Que l'on fasse par tout des jeux  
Qu'on allume par tout des feux  
Que les champions amoureux  
Soient en estat d'entrer en lice,  
Qu'on allume par tout des feux  
Ou de nature ou d'artifice.

Sus, qu'on aille arrouser le Cours<sup>417</sup>  
Qu'on fasse boire la poussiere  
Pour y promener les Amours,  
Sus, qu'on aille arrouser le Cours  
L'on y fera tantost des tours  
Tant que durera la lumiere,  
Sus, qu'on aille arrouser le Cours  
Qu'on fasse boire la poussiere.

Je croy que nous aurons la paix  
Dedans & dehors le Royaume ;  
J'en jure par mes Triolets,  
Je croy que nous aurons la paix :  
Ne parlons plus de nos beaux faits,  
Beuvons plutot dans le heaume<sup>418</sup>,  
Je croy que nous aurons la paix  
Dedans & dehors le Royaume.

---

<sup>416</sup> Reprise du thème, là encore récurrent dans les chansons et libelles du blocus de Paris, de l'annulation du Carnaval à cause de la guerre. L'inversion de ce thème figure ici la promesse d'une réparation de la part du pouvoir, conditionnée à un retour au calme et à une injonction à la soumission.

<sup>417</sup> Il s'agit probablement du « cours la Reine », promenade qui allait des Tuileries à l'actuel pont des Invalides. Elle avait été aménagée sur ordre de Marie de Médicis.

<sup>418</sup> « Casque ». Mot déjà vieilli à l'époque.

[p. 7]

François, n'apprehendez plus rien  
Le calme a suivy la tempeste,  
Si vostre Roy vous servez bien  
François n'apprehendez plus rien  
Si vous ne rompez le lien  
Des membres avec la teste<sup>419</sup>  
François n'apprehendez plus rien  
Le calme a suivy la tempeste.

Le Roy revenant à Paris  
Ramene l'aise & l'abondance,  
C'est pourquoy l'on oyt tant de cris  
Le Roy revenant à Paris,  
Les Fils, les Femmes, les Maris  
Chanteront par toute la France,  
Le Roy revenant à Paris  
Ramene l'aise & l'abondance.

Les grands cris de *Vive le Roy*  
Retentissent parmy les ruës,  
J'entens d'un agreable effroy  
Les grands cris de *Vive le Roy*,  
Et de nos orages je croy  
Qu'ils doivent dissiper les nuës,  
Les grands cris de *Vive le Roy*  
Retentissent parmy les ruës,

Ouvrez vos caisses, Traffiquans  
Faites valoir la place au Change,  
Laissez tous les discours piquans  
Ouvrez vos caisses Traffiquans  
Faites cesser tous les enquans  
Vous aurez profits, & louange,  
Ouvrez vos caisses Traffiquans  
Faites valoir la place aux Change<sup>420</sup>.

[p. 8]

Puisque nous avons veu LOUYS  
Faites nous voir les Images  
Ou soit du pere ou soit du Fils  
Puisque nous avons veu LOUYS,  
Nous en serons plus réjoüys  
Et vous en serez bien plus sages  
Puisque nous avons veu LOUYS,

---

<sup>419</sup> Métaphore classique de l'Etat comme corps organique dont le chef est la tête est le peuple les membres.

<sup>420</sup> L'injonction semble être ici d'arrêter le négoce par cri public (« l'encan »), pour privilégier des formes plus régulées (sur la « place au Change », peut-être le Pont-au-Change, qui venait d'être reconstruit et à l'entrée duquel se dressait un monument à la gloire du jeune roi et de ses parents). Les « discours piquants » sont une allusion aux pasquins écrits et oraux qui avaient cours au cœur de Paris (en particulier sur le Pont-Neuf).

Faites nous en voir les Images.

Bourgeois, puisque vous les avez  
Conservez LOUYS & sa Mere,  
Rendez leur ce que vous devez  
Bourgeois, puisque vous les avez  
Car autrement vous le sçavez  
L'on se repent de leur deplaire,  
Bourgeois, puisque vous les avez  
Conservez LOUYS & sa Mere.

FIN.

22. Scarron, « Chanson sur le chant de l'Italienne, » et « Chanson à boire ».

La première chanson fait allusion aux « poètes du blocus \* », qui se serait enrichis par la production de poèmes de circonstance. La deuxième chanson traite de ce qu'on a appelé la « guerre des tabourets » à l'automne 1649, c'est-à-dire les tractations entre la noblesse ayant combattu auprès de la première Fronde début 1649 et cherchant à obtenir des privilèges en rétribution de leur ralliement à la couronne (dont le « tabouret » pour leur épouse à la cour de la reine)<sup>421</sup>.

#### **Références et concordances**

Édition : « Chanson sur le chant de l'Italienne » ; « Chanson à boire », dans *Les Œuvres burlesques de M<sup>r</sup> Scarron. IIIe partie*, Paris, T. Quinet, 1651, achevé d'imprimer le 12 septembre 1650, p. 36-37 ; p. 40-41.

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Identifiants :

Rééditions : *Recueil de diverses poésies Des plus celebres auteurs de ce temps. Reveu, corrigée & augmentée*, Paris, Louis Chamhoudry, 1654, p. 16 ; p. 17.

*Œuvres*, Luynes, 1654, p. 155 ; p. 158.

*Œuvres*, Luynes, 1659, p. 163 ; p. 166.

*Œuvres*, Luynes, 1661, p. 151 ; p. 154.

*Œuvres*, Luynes, 1663, p. 159 ; p. 162.

*Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Didier, 1947, t. I, p. 478-479 ; p. 481-482.

*Recueil de quelques vers burlesques. Une anthologie*, éd. Cl. Nédelec et J. Leclerc, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 417 [section « petits vers galants].

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département Littérature et art, YE-1263

Forme métrique : 6MNNM4OO|5XyXy.

Air : non identifié

[p. 36]

CHANSON  
SUR LE CHANT

<sup>421</sup> Voir la dernière note de la chanson 13, *supra*. Voir la série de mazarinades ayant entretenu la polémique sur ce qui était jugé comme une conduite intéressée des généraux de la Fronde : *De la guerre des tabourets. Livre premier. Sommaire des sections*, 1649 ; *De la guerre des tabourets. Livre second*, 1649 ; *Lettre à Mademoiselle de V. estant à la campagne En suite de la Guerre des Tabourets*, Paris, 1649 ; *L'Élégie sur la Jalousie des culs de la cour*, 1649.

DE L'ITALIENNE

Che lassi ? Che face ?

DEUX yeux noirs, deux fripons,  
Deux petits Abissins,  
Deux larrons assassins  
Font de moy des charbons bis. }  
Helas ! hélas  
Je suis bien las  
D'être l'adorateur  
De qui m'assassine ;  
Ils m'ont gasté le cœur bis.  
Avec la poitrine ;  
Ils m'ont gasté le cœur bis.  
Avec la poitrine.

[p. 37]

\*\*\*

Un fameux Escrivain  
Qui durant le blocus\*  
A gagné force escus  
Et n'en est pas plus vain, bis. }  
M'a mis au net  
Un beau Sonnet,  
Dont les vers toucheront  
La dure Maistresse ;  
Ils la baptiseront bis.  
Du nom de Tigresse ;  
Ils la baptiseront bis.  
Du nom de Tigresse ;

\*\*\*

On ne peut les flechir  
Contre eux les Triolets  
Doux propos & poulets  
Ne font rien que blanchir<sup>422</sup> bis. }  
Ange plaisant,  
Mais mal-faisant :  
Belle au cœur carnassier  
Regardez mes peines :

[p. 38]

Hé quoy point de quartier,  
Vos fièvres quartaines ; bis.  
Hé quoy point de quartier,  
Vos fièvres quartaines.

---

<sup>422</sup> *Blanchir* « se dit aussi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, et y laissent une marque blanche. En ce sens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de persuader quelqu'un, et dont tous les efforts sont inutiles, que tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme ferme et opiniâtre. » (Furetière).

\*\*\*

[...]

[p. 40]

CHANSON

A BOIRE

QUE j'aime le cabaret,  
Tout y rit, personne n'y querelle ;  
    La bancelle<sup>423</sup>  
M'y tient lieu d'un tabouret ;  
    Laissons les interests  
    Des Culs, des tabourets ;  
    La Noblesse  
    Pour la fesse  
    Fait prouesse<sup>424</sup> :  
En bien beuvant  
Taschons d'en faire autant.

Tout respect & tout honneur  
A Messieurs les porteurs de rapières<sup>425</sup> ;  
    Leurs derrieres  
Font pourtant trop de rumeur :  
    Quoy ! pour le cu caduc  
    De la femme d'un Duc  
    Tout le monde  
    S'entre-gronde  
    S'entre-fronde,  
Et pour le cu  
Tout s'en va T. U. tu<sup>426</sup> !

Vray-Dieu ! que le vin est bon !  
Qu'il est frais ! Dans mon verre il petille.  
    Qu'on me grille  
Vistement ce jambon !  
    O que je vay disner !  
    Que je m'en vay donner !  
    Ça ! courage !  
    Faisons rage :  
    Ce potage  
    Bien mitonné  
Est d'un goût raffiné.

---

<sup>423</sup> Banc long et étroit, associé à des usages publics et à un public non noble : « *Les bourgeois se mettent à la porte sur une bancelle* » (DAF 1694), « *Bancelle de cabaret* » (DAF 1873).

<sup>424</sup> Depuis la paix mars-avril 1649, des tractations intenses se faisaient autour de l'obtention de « tabourets » pour les épouses des nobles ayant pris les armes pour la Fronde, pour monnayer leur ralliement. Dans un des libelles qui raille cette guerre d'intérêts, on lit : « Il faut avoir bien peu vécu / Pour ne savoir pas que la guerre / Se fait plutôt pour votre cul » (*La Guerre des tabourets*, Paris, 1649, p. 7).

<sup>425</sup> Mot ironique pour désigner l'épée, et ici la noblesse d'épée.

<sup>426</sup> « Tout s'en va foutu », à prononcer « Tout s'en va té u tu tu » pour avoir le bon nombre de syllabes (note de Cauchy, *Poésies diverses, op. cit.*, p. 482, note 1).

23. « Truie au lait » [Triolet] de Janin dans les *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* (1649)

La série des *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* sont parmi les plus célèbres des mazarinades. La cinquième partie représente la profération d'un couplet, mis dans la bouche d'un des paysans, Janin. Il est supposé avoir été élaboré par un clerc de procureur (« le clar de nout Proculeux »), un de ces hommes de pratique sans doute à l'origine de bien des mazarinades. Il est donné comme un « biau vers » nommé « truie au lait » (triolet) et exécuté comme une chanson (« vla su qui chante »). Il intervient après un récit facétieux, donné comme l'étiologie de l'origine des cornes des cocus associé au nom « Janin » : c'est aussi le sujet de la chanson (les Janins ne sont pas connus seulement dans leur village : ils sont « en crédit » à Paris, grâce, non pas à leur œuvre poétique, mais à leur cocuage). Juste après, des représentants de l'État ou du clergé dispersent le paysan chanteur et son comparse (« la Prouffession s'en reva, à Gieu Janin faut que je men aye »), menaçant sans doute de les empêcher de chanter ou de leur soutirer quelque amende ou impôt.

Le libelle met donc en scène l'origine énonciative de certaines chansons (les clercs), leur circulation (les paysans), la fabrication urbaine de la réputation par la chanson (« en crédit »), la répression éventuelle qui lui est associée. Ce cadre fortement métatextuel n'est pas à prendre comme un témoignage : les cuirs et les motifs facétieux, qui sont la marque de fabrique de cette série d'*Agréables conférences des paysans*, tendent même à mettre à distance les faits représentés. Ainsi, le mot « triolet » n'est sans doute pas choisi au hasard puisqu'il peut devenir une « truie au lait » dans la bouche d'un paysan, la réputation de cocu est mise sur le même plan que celle de « poète maudit », etc. Plus satirique que réaliste, la représentation du phénomène chanson montre du moins les médiations multiples d'un genre rien moins que naïf ou spontané (le littérateur représente un clerc qui donne à chanter des vers métatextuels à un paysan).

**Références et concordance**

Édition : *Cinquiesme partie et conclusion de l'agreable conference de deux paysans de S. Oüen & de Montmorency sur les affaires du temps, par le mesme Autheur*, Paris, 1649, 11 p. [couplet p. 10].

Identifiants : BM00639

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repéré à ce jour.

Rééditions : *Cinquiesme partie et conclusion de l'agreable conference de deux paysans de S. Oüen & de Montmorency* dans *Recueil de diverses pieces*. Qui ont paru durant les mouvemens derniers de l'année 1649 [...], s. l. 1650, p. 564. (BM000059)

*Cinquieme partie de l'agreable conferance de Saint Ouen, & de Mont-morency. Sur les affaires du temps. Par le mesme autheur*, Paris, 1651. (BM00640)

*Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, Paris, 1661, 5<sup>e</sup> partie, p. 54-55.

*Les Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, 1649-1651, Paris, 1961 ; Genève, 1999, p. 118-136.

Frédéric Deloffre (éd.), [Louis Richer], *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)* [Paris 1961], éd. augmentée, Genève, Slatkine Reprints, 1999, p. 117-136.

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine, M 10394 -5

Forme métrique : 8\*8XyXXXyXy (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42



CINQUIESME PARTIE  
ET CONCLUSION  
DE L'AGREABLE  
CONFERENCE  
DE DEUX PAYSANS DE SAINT  
Oüen & de Montmorency.  
*Sur les affaires du temps, par le mesme auteur*

[p. 10]

[Janin narre l'histoire de l'origine des cornes pour les cocus]  
Piarot  
Guian voise é cest don oussi pour ça que nan le lome Janin,

[p. 11]  
morgué si je pourtas ce nom là, je len auras proumené.

Janin  
Va, va tou lé Janin ne son pas cournards<sup>427</sup>, à propou de ça, le Clar de nout Proculeux<sup>428</sup> me  
bayi ce Caresme un biau vers, qui lomet<sup>429</sup> une truye au lait attan je man ressouvan ban, vla su  
qui chante.  
Tou lé Janin à su quon dit  
Ne son pas dan noute village,  
A Paxis ils sont en credit  
Tou lé Janin à su quon dy,  
Yci ce noem nes poen maudit,  
Mai grace au noble cocuage,  
Tou lé Janin à su quon dy,  
Ne sont pas de noute vilage.

Piarot  
Morgué la poente en est bonne, mai vla la proufession qui san reva, à Gieu Janin faut que je  
men aye<sup>430</sup>.

Piarot  
Tou biau hay, nan ne for pas de cian queme d'un Eglise, y faut poigé tnecot<sup>431</sup>.  
Piarot  
Ora pro nobis.<sup>432</sup>

---

<sup>427</sup> « Cornards », cocus.

<sup>428</sup> « Le clerc de notre Procureur ».

<sup>429</sup> « Nomrait ».

<sup>430</sup> « Mon dieu, la chute est bonne, mais voilà la profession qui vient, Adieu Janin, il faut que je m'en aille ».

<sup>431</sup> « Eh tout beau, on ne sort pas d'ici comme d'une église, il faut donner ton écot ». Le proverbe « on ne sort pas d'ici comme d'une église » signifie que Janin réclame un dédommagement à Piarot ou lui rappelle de payer avant de partir s'ils sont au cabaret (c'est l'hypothèse de Frédéric Deloffre (éd.), *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)* [Paris, 1961], éd. augmentée, Genève, Slatkine Reprints, 1999, p. 136).

<sup>432</sup> La quatrième et précédente partie des *Agréables conférences* finit aussi sur cette expression, qui signifie en substance « cause toujours ». Voir F. Deloffre, *Agréables conférences*, éd. cit. p. 182, note 85. Dans l'édition de 1661, ajout de cette dernière réplique de Janin : « Va cherché Piarot Morte paye, où Garde du Chasteau de

Fin & Conclusion de toutes les Conférences de Piarot & de Janin, Paisans de saint Oüen & de Montmorency.

24. « Coulon je dis sans raillerie » et « Encor que que Mazarin en gronde » dans *Les Merveilles de la Fronde du grand Herc[u]les de Paris* (automne 1649)

Prétendument imprimé sur une copie anversoise (pour connoter la clandestinité), l'écrit est, selon toute vraisemblance, fait à Paris<sup>433</sup>. Il a la mauvaise qualité des occasionnels vite produits et vite consommés (format in-4, mauvais encrage des caractères, fautes ortho-typographiques nombreuses<sup>434</sup>). La chanson date sans doute de l'automne 1649 : avec le retour du roi en septembre se multiplièrent des libelles hostiles aux parlementaires intransigeants qui étaient jugés avoir retardé la paix mettant fin au blocus de Paris de l'hiver précédent. Ces vers sont, sous la forme de l'épigramme, l'équivalent illocutoire d'une menace contre ces parlementaires jusqu'aux-boutistes : il leur faut se rallier à l'accommodement avec la cour que certains parlementaires avaient convenu avec les députés du roi, dont Gaston d'Orléans<sup>435</sup>. Le texte a sans doute circulé assez largement : on ne compte certes que 13 exemplaires imprimés encore catalogués, mais au moins deux éditions différentes<sup>436</sup>. Les copies manuscrites sont multiples en revanche, suggérant que la chanson a dû être largement répétée dans les milieux aristocratiques. L'imprimeur aura sans doute récupéré le texte des couplets lors de leur circulation orale (la graphie homophonique « champ » pour « chant de la Fronde » dans le premier couplet pourrait l'indiquer). Ce premier couplet brocarde le conseiller Jean Coulon, en lui conseillant de rompre avec la Fronde. Les couplets suivants se font l'écho et imitent les provocations classiques à l'égard de Mazarin mais, fait original, on y insinue sa rupture avec Condé (fin de la page 5), qui aboutit à son arrestation quelques mois plus tard en janvier 1650.

La deuxième chanson de cet imprimé confirme cette fonction ou du moins ce probable effet : elle fustige un conseiller nommé Lecocq qu'on invite, avec les autres « coquins » de Frondeurs, à « renoncer à la caballe » (à la Fronde intransigeant). La chanson utilise le symbole de la fronde pour en faire celui de la véritable autorité, celle du roi (« David avec sa seule Fronde/Ayant Gollias surmonté,/Se fist le plus grand Roy du monde » p. 7). Cette chanson, vu sa forme métrique, se chante sur l'air dit « de la petite Fronde », qui contribue à la mémorisation du message qu'elle entend diffuser : il existe une fausse Fronde, celle de comploteurs bons à pendre, et une vraie, désormais rangée derrière le roi.

---

Vincenne, pour estre son compeze. » (qui figure sur la page de titre du 6<sup>e</sup> numéro de cette série : *Nouvelle et suite de la cinquième partide l'agreable conférence de Piarot et de Janin, Paisans de Saint Oüen & de Montmorency sur les affaires du temps par le mesme Autheur des precedentes parties. Janin va chercher Piarot mort paye où garde du Havre, pour estre son compeze.*, Paris, 1651).

<sup>433</sup> Sur les fausses adresses, voir Hubert Carrier, *Les Mazarinades : la presse de la Fronde*, op. cit., t. I, p. 76-77.

<sup>434</sup> En particulier cette édition : BnF, Littératures et Arts, cote Inventaire Ye 3576, rééditée avec des corrections dans l'édition qu'on trouve aux cotes BnF YE-3577 ou Mazarine M11621.

<sup>435</sup> *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, t. I : 1643-1650, éd. A. Chérueil, Paris, Imprimerie impériale, 1860-1861, p. 764-765.

<sup>436</sup> 12 exemplaires sur le catalogue mondial (<https://www.worldcat.org/fr>) et 1 à la bibliothèque de l'université de Tokyo (<http://mazarinades.org/>).

### Références et concordance

Édition : *Les Merveilles de la Fronde du grand Herc[u]les de Paris*, Anvers [Paris], 1649.

Identifiants : Moreau2458

Attestation dans des chansonniers manuscrits (sélection) :

Arsenal Ms 3288, f. 51r.

Chansonnier dit « de Maurepas », BnF, Ms f. fr. 12637, p. 91.

Ms f. fr. 12617, p. 289.

BnF, Ms f. NAF 10879, f. 66v-69r.

BnF, Ms f. fr. 865, f. 78r (attribution à Clinchamp et à Blot par deux mains concurrentes).

Recueil « Vaudevilles » (coll. privée/Sotheby's), p. 149.

Réédition : édition corrigée : *Les Merveilles de la Fronde du grand Hercules de Paris*, Anvers [Paris], 1649 (voir exemplaires BnF YE-3577 ou Mazarine M11621).

Lachèvre 1919, p. 40-41 (1<sup>e</sup> chanson).

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Littératures et Arts, cote Inventaire Ye 3576

Forme métrique : 8\*8fMfMggNN (1<sup>e</sup> chanson) ; 6\*8ffMgMg (2<sup>e</sup> chanson)

Airs : Grande Fronde, n<sup>o</sup> 12 (1<sup>e</sup> chanson) ; Petite Fronde, n<sup>o</sup> 13 (2<sup>e</sup> chanson, p. 6-7)

LES  
MERVEILLES  
DE LA  
FRONDE  
DU GRAND  
HERC[U]LES  
DE PARIS  
A Anvers  
M. DC. XXXXIX.

[p. 3]

COULON je dis sans raillerie,  
Que vous devez baiser les mains<sup>437</sup>  
Pour jamais à la Fronderie<sup>438</sup> :  
Car avant qu'il soit la Toussaincts  
Vous serez saint, & tout le monde  
Dira sur le champ de la Fronde,  
Cy gist de son long estendu  
Coulon Frondeur qui fut pendu.

[p. 4]

Comme l'on a gardé Brousselle  
Et transferé le Parlement,  
Affamé ce peuple rebelle  
Et pris Paris en un môtent :  
Reduit Bordeaux & la Provence,  
Et mis en paix toute la France,  
Ainsi vous verrez estendu  
Coulon Frondeur qui fut pendu.

<sup>437</sup> Refuser ce qui nous est offert, par retournement antiphrastique de la formule complimenteuse « Je vous baise les mains » (Oudin 1640, p. 27).

<sup>438</sup> Au sens de « parti de la vieille Fronde » (employé dans ce sens par Mlle de Scudéry, par exemple (voir Correspondance choisie de Mlle de Scudéry, éd. Rathry et Boutron, lettre à Godeau du 4/11/1650, p. 223).

Pour aller en l'Hostel de Ville  
Au bal en toute seureté,  
Mazarin met en homme habille  
Les basteliers de son costé :  
Il s'est fait voir homme de teste  
Car ayant fait telle conqueste,  
On ne peut douter aujourd'huy  
Que la Gréve ne soit pour luy.

Jules tu devient populaire,  
Tu t'es acquis depuis deux Jours  
Dame Jeanne<sup>439</sup> la grosse Harangere,  
Qui te promet un grand secours :  
Veux-tu scavoir ce que j'en pense,  
Je ne croy pas que dans la France  
Desormais tu donnes la loy,  
Bien que Dame Jeanne soit pour toy.

[p. 5]  
Frondeurs vous n'estes que des gruës,  
Vous estes tous en desarroy,  
Le Mazarin va par les ruës,  
Il y va mesme sans le Roy :  
Les basteliers avec la Halle  
Sont maintenant de sa caballe,  
Et voila ce grand Cardinal  
Exempt de la peine & du mal.

Pour Bacha[u]mont<sup>440</sup> la jeune enfance  
Le doit sauver de cette loy,  
De gambiller sous la potence  
Pour avoir irrité son Roy :  
Il se repent comme son pere,  
Et promet un jour de mieux faire,  
Tout prest de dresser un Factum<sup>441</sup>  
Contre le President Charton.

Apprend de moy, Jules de Rome,  
Pauvre Ministre sans vertu,  
Qu'aussi tost que l'on siffle un homme,  
Icy nous le tenons perdu :  
L'on te fait d'horribles pieces<sup>442</sup>

---

<sup>439</sup> Il s'agirait en fait de « Dame Anne », une harengère célèbre (voir *supra* volume 1, I, D, 2, b.). Le vers est hypermétrique en l'état, mais pas avec la leçon « Dame Anne » (cette remarque vaut aussi pour le dernier vers du couplet).

<sup>440</sup> Bauchaumont fils.

<sup>441</sup> Les mots empruntés au (et en) latin se prononcent /ø/ au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>442</sup> Vers hypométrique, la syllabe à suppléer devant être dans ou avant le groupe verbal, la mélodie structurant cet octosyllabe en 44v.

Retire toy prends tes trois niepces,  
Et sur tout sois plustost party  
Que Condé n'en soit adverty.

[p. 6]

Enfin malgré vous Seigneur Jules,  
Nostre Abbé sera Cardinal,  
Si dans quinzaine il n'a ses Bulles  
Je prevois pour vous bien du mal :  
Vostre faute sera notoire  
Vous n'aurez plus d[']eschapatoire,  
Et devant le grand Jubilé  
Vous pourriez bien estre exillé.

AUTRE.

ENCOR que Mazarin en gronde  
Nargue du Coq vive la Fronde<sup>443</sup>,  
Le Coq n'est propre qu'aux faquins :  
La Fronde est une arme Royale  
Qui reduira tous ces coquins  
A renoncer à la caballe.

Que Jules donne des pistolles,  
Et Saintot de bonnes paroles,  
La Railliere de ses bons vins :  
La Fronde sans nulle artifice  
Aura les crochus fantassins  
Incessamment à son service.

[p. 7]

O que de lâchetez infames  
De caresser ses viles ames,  
Pour maintenir l'autorité :  
David avec sa seule Fronde  
Ayant Gollias surmonté,  
Se fist le plus grand Roy du monde.

Fy donc du Coq, vive la Fronde,  
Cét arme est propre à tout le monde,  
Le Coq ne l'est qu'à peu de gens,  
Il n'est bon que pour la Riviere<sup>444</sup> :  
Et les Frondeurs & les Frondans  
Frondent par devant & derriere.

## 25. Triolets pour le temps présent (fin janvier 1650)

---

<sup>443</sup> Invective du conseiller Lecocq après la paix de Saint-Germain (fin mars-début avril 1649). Voir Hubert Carrier, *Les Muses guerrières*, p. 182.

<sup>444</sup> Jeu de mot entre le nom de favori de Gaston, l'abbé de La Rivière\*, et le nom commun *rivière* (Lecoq est bon à noyer).

**Références et concordance**

Édition : *Triolets pour le temps présent*, Paris, Claude Boudeville, 1650.

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Réédition :

Identifiants : Moreau3861

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine, cote M15438-12

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

## TRIOLETS

pour le temps present.

A PARIS

Chez CLAUDE BOUDEVILLE, ruë des  
Carmes, au Lys fleurissant, 1650.

[p. 2]

LA belle rafle qu'on a fait  
De Condé\*, Conty\*, Longueville\*,  
Le trumvirat est defait ;  
La belle rafle qu'on a fait.  
Du preux, du fin, du contrefait,  
Plus fin qu'eux n'est pas mal habile  
La belle rafle qu'on a fait,  
De Condé, Conty, Longueville.

O Dieu le joly triolet  
Que la Reine a fait dans Vincennes,  
Qu'est hardy qu'il est complet,  
O Dieu le joly triolet.  
Si le quadrain estoit parfait,  
Nous serions delivrez de peines,  
O Dieu le joly triolet.  
Que la Reine a fait dans Vincennes.

On a veu passer le Guichet,  
Un Ours, un Regnard, & un Singe  
Qui furent pris au trebuchet,  
On a veu passer le Guichet,  
La troupe que l'on denichoit  
Par Guitaut, Mioissans & Cominge<sup>445</sup>,  
On a veu passer le Guichet,  
Un ours, un regnard, & un singe.

Tous les François en sont joyeux,  
Un chacun reprendra courage,  
Aucun ne se trouve peureux,  
Tous les François en sont joyeux,

---

<sup>445</sup> Les gardes d'Anne d'Autriche.

On ne s'en trouvera que mieux,  
En deussent ils crever de rage,  
Tous les François en sont ioyeux,  
Un chacun reprendra courage.

[p. 3]

Prince le plus grand des rusez,  
Vous avez fait une besveuë,  
Prenant le lieu des accusez  
Prince le plus grand des rusez,  
Tous les vostres sont abusez,  
Par la royauté pretenduë,  
Prince le plus grand des rusez,  
Vous avez fait une besveuë.

Vous vous estes deux fois mespris :  
Certainement c'est grand vergogne,  
Prendre Charenton pour Paris,  
Vous vous estes deux fois mespris,  
Certainement vous estes pris.  
Croyant detenir la Bourgogne,  
Vous vous estes deux fois mespris :  
Certainement c'est grand vergogne.

Brave Condé je vous promets,  
Qu'on veut gratifier vos peines,  
Et que vous aurez à jamais  
Brave Condé je vous promets,  
Où vous reposer desormais  
Ce plaisant Chasteau de Vincennes,  
Brave Condé je vous promets  
Qu'on veut gratifier vos peines.

On voit la fronde avoir gagné  
Par les soins de son Eminence,  
Sa prudence a tout espargné,  
On voit la fronde avoir gagné,  
Que jamais on l'eust deviné,  
Je suis esbahy quand j'y pense,  
On voit la fronde avoir gagné  
Par les soins de son Eminence<sup>446</sup>.

Beaufort\* & Condé n'ont qu'un sort  
Ils sont logez à la pareille,  
L'un entre au lieu de l'autre sort<sup>447</sup>,  
Beaufort & Condé n'ont qu'un sort  
La fortune n'a point de tort,

---

<sup>446</sup> L'arrestation des Princes reposait en effet sur l'alliance de la « vieille Fronde » (Gondi, Chateaufort et Beaufort) avec Mazarin. Improbable, cette association ne dura pas, et les dissensions vont croissant courant 1650.

<sup>447</sup> Allusion à l'emprisonnement du duc de Beaufort à Vincennes de 1643 à 1648.

Nous faisant voir cette merveille,

[p. 4]

Beaufort & Condé n'ont qu'un sort  
Ils sont logez à la pareille.

Cette année de Jubilé  
Est tres heureuse pour la France  
Le grand flatteur est exilé  
Cette année de Jubilé  
Et sera beaucoup exalté  
Le chapeau de son Eminence,  
Cette année de Jubilé  
Est tres-heureuse pour la France,

En ce temps sans faire grand froid,  
On a veu la Riviere\*<sup>448</sup> prise  
Et se loger plus à l'estroit,  
En ce temps sans faire grand froid,  
On feroit bien si l'on chassoit  
Cet habille homme sans remise  
En ce temps sans faire grand froid  
On a veu la Riviere prise

Que voicy d'estranges succes  
Les plus puissans sont en mal aise,  
Hors de Cour entrant en procès,  
Que voicy d'estranges succès  
Le mal pour n'estre dans l'excez  
Est puny ne leur en desplaise  
Que voicy d'estranges succès  
Les plus puissans sont en malaise

Vive Louys vive Beaufort,  
Vive Mazarin & la fronde  
Nous n'aurons plus peur de la mort,  
Vive Louys, vive Beaufort,  
Les traistres ne feront point tort,  
A l'entour d'eux on fait la ronde,  
Vive Louys, vive Beaufort,  
Vive Mazarin & la Fronde.  
FIN.

#### *26. Le Coup de Fronde ou l'écho du Bois de Vincennes (janvier-février 1650)*

Cette chanson est imprimée au moment de l'emprisonnement des princes (Condé\*, Conti\* et le duc de Longueville\*) au château de Vincennes (autour du 18 janvier 1650, peut-être la première

---

<sup>448</sup> Allusion à la disgrâce de l'abbé de La Rivière\*, qui n'avait pas été mis dans le secret de l'arrestation des Princes, ce qui suffisait à signifier qu'il n'était plus le confident du Duc d'Orléans. Voir *supra* volume 1, chapitre 3, A, 2.



semaine de février, selon Hubert Carrier). Le recueil factice qui contient l'exemplaire choisi est consacré à cette « prison des Princes » (c'est-à-dire arrestation), comme indiqué sur le dos de la reliure. Sur les chansons liées à cet épisode, voir *supra* volume 1, chapitre 3, A, 2.

#### **Références et concordance**

Édition : *Le coup de fronde ou l'Écho du bois de Vincennes*, [Orléans, 1650].

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Réédition : deux autres éditions parisiennes : « A Paris, de l'imprimerie de Jacques Canabot, ruë de la Machine, à l'enseigne de Lequinox. M. D. C. L. »

Identifiants : BM00433 (autres éditions parisiennes : BM01519 et BM01520)

Cote de l'exemplaire édité : Mazarine M 15438-13

Forme métrique : 8\*8fMfMggNN

Air : La (grande) Fronde (n° 10)

LE COUP  
DE FRONDE  
OU  
L'ECHO  
Du Bois de Vincenne.

[p. 2]  
LE COUP DE FRONDE  
Où l'Echo du Bois de Vincenne,

Sur le chant des Frondeurs.

Il est certain depuis quinzaine,  
Qu'on entend que gemissemens,  
Au Chasteau du Bois de Vincenne,  
Que font Condé & ses parens\*<sup>449</sup>,  
Lesquels l'un l'autre se querellent,  
Et tres mal-heureux ils s'appellent,  
Le plus vieux disant à Condé,  
C'est pour vous avoir secondé.

De Conty disoit à son frere,  
En qu'elle misere sommes nous,  
Le Roy & la Reyne sa Mere,  
Nous traittent avec grand courroux,  
Est-ce recompencer nos peines,  
De nous tenir en telles gesnes,  
Est-ce le fruit de nos valeurs  
De nous traiter comme voleurs.

Ventrebleu dit Condé j'enrage,  
De me voir pris de la façon,  
C'est Mazarin cét homme Sage  
Qui nous a tendu l'hameçon,  
Mais par la mort si j'en eschappe,  
Je luy donneré bonne tappe,

---

<sup>449</sup> Le prince de Condé, son frère Cadet Conti et son beau-frère le duc de Longueville. Voir le glossaire.

Puisque par son maudit Conseil,  
Nous sommes à l'ombre du Soleil,

[p. 3]

Que n'ay-je pas fait pour ce Maistre  
Il s'en devoit bion souvenir,  
Quoy ne ma-t'on pas veu parestre,  
En tous lieux pour le maintenir,  
J'ay hazardé cent fois ma vie<sup>450</sup>,  
Pour satisfaire à son envye.  
Et aujourd'huy grand Cardinal  
Ne me procure que du mal.

Je veux qu'on me berne & me tonde,  
Dit Longueville jurant Dieu.  
Si ce n'est un grand coup de fronde,  
Qui nous a jeté en ce lieu,  
L'on void l'effect de sa puissance,  
Car elle a de tous jouissance  
Et l'on voit les frondeurs au point,  
Que l'on ne s'imaginoit point.

Considerez un peu le monde,  
Il ny a point de seureté,  
Et qu'il est bien fol qui si fonde,  
Je vous le dis en vérité,  
A-ton pas veu pendant la guerre,  
Le Bourgeois renverser par terre,  
Les partisans de Mazarin,  
Et maintenant c'est leur Cousin.

Conty reprenant leurs parolles  
Dit ma foy il ont bien raison  
Puisque i'aypris de leurs pistolles,  
De nous laisser dans la prison,  
Et vous Monsieur de Longueville,  
Vous vous teniez dans vostre Ville<sup>451</sup>,  
Mon frere faisoit le diable icy,  
Et moy j'allois à Juvizy.

[p. 4]

Mais ne soyons point tant en peine,  
Et cessons un peu de gémir,  
Boüillon\*, la Moussaye<sup>452</sup>, & Turenne\*,  
Nous pourrons venir secourir,  
S'il ny viennent a la mal-heure,  
Nous y ferons longue demoure,  
Et n'aurons pasle mesme sort,

---

<sup>450</sup> Allusion aux faits d'armes de Condé (alors duc d'Enghien) pendant la guerre de Trente Ans depuis 1641.

<sup>451</sup> Rouen. Le duc de Longueville\* est gouverneur de Normandie.

<sup>452</sup> François de Gouyon, baron de La Moussaye, est gouverneur de Stenay et fidèle de Condé.

Qu'a eu cy-devant de Beaufort<sup>453</sup>.  
Ce Beaufort nous fait bien la nique,  
Avecque le Coadjuteur\*,  
Et joignent l'homme de pratique<sup>454</sup>,  
Pour augmenter nostre mal-heur,  
Chacun en rit, chacun en dance,  
Chacun en fait resjouissance,  
Et mesme l'on voit dans Paris,  
Par nostre perte bien des ris.

Nous pensions bien par nostre adresse,  
Venir about de nos projets,  
Mais ils sont tous a la renverse,  
Et la Fronde les a deffaicts,  
Si l'on vouloit un peu attendre,  
A ce que nous voulons pretendre,  
Et nous tirer de ce lieu cy,  
Nous dirons ma foy grand mercy.

C'est une chose veritable,  
Et l'on ne le peut pas nier,  
D'heureux on devient miserable,  
De Prelats on devient meusnier,  
L'on en voit un fort bon exemple,  
En ces messieurs si l'on contemple  
Le commencement & la fin,  
Du Bossu, du Preux, & du Fin<sup>455</sup>.

FIN.

27. « Chanson nouvelle, sur la complainte du prince de Condé », « L'ornement des Chansons de ce temps » et « Chanson Nouvelle sur l'emprisonnement du Prince de Condé » (Placard, février 1650)

---

<sup>453</sup> Le duc de Beaufort avait été emprisonné au Château de Vincennes au moment de la « cabale des Importants » en 1643, et s'en était évadé en 1648.

<sup>454</sup> *Homme de pratique* devrait renvoyer à un homme de loi, mais il s'agit ici plus logiquement de Mazarin (*pratique* au sens d'« habilité », voire « manigance »).

<sup>455</sup> Surnoms fréquents des trois prisonniers : « le Bossu » est Conti (parfois assimilé au singe, il est de santé fragile et contrefait), « le Preux » est Condé (comparé au lion ou à l'ours, il est connu pour ses victoires militaires), et « le Fin » Longueville (assimilé au renard, il est le moins franchement opposé à la cour ou du moins celui qui se ralliera le plus vite à la fin de la Fronde).

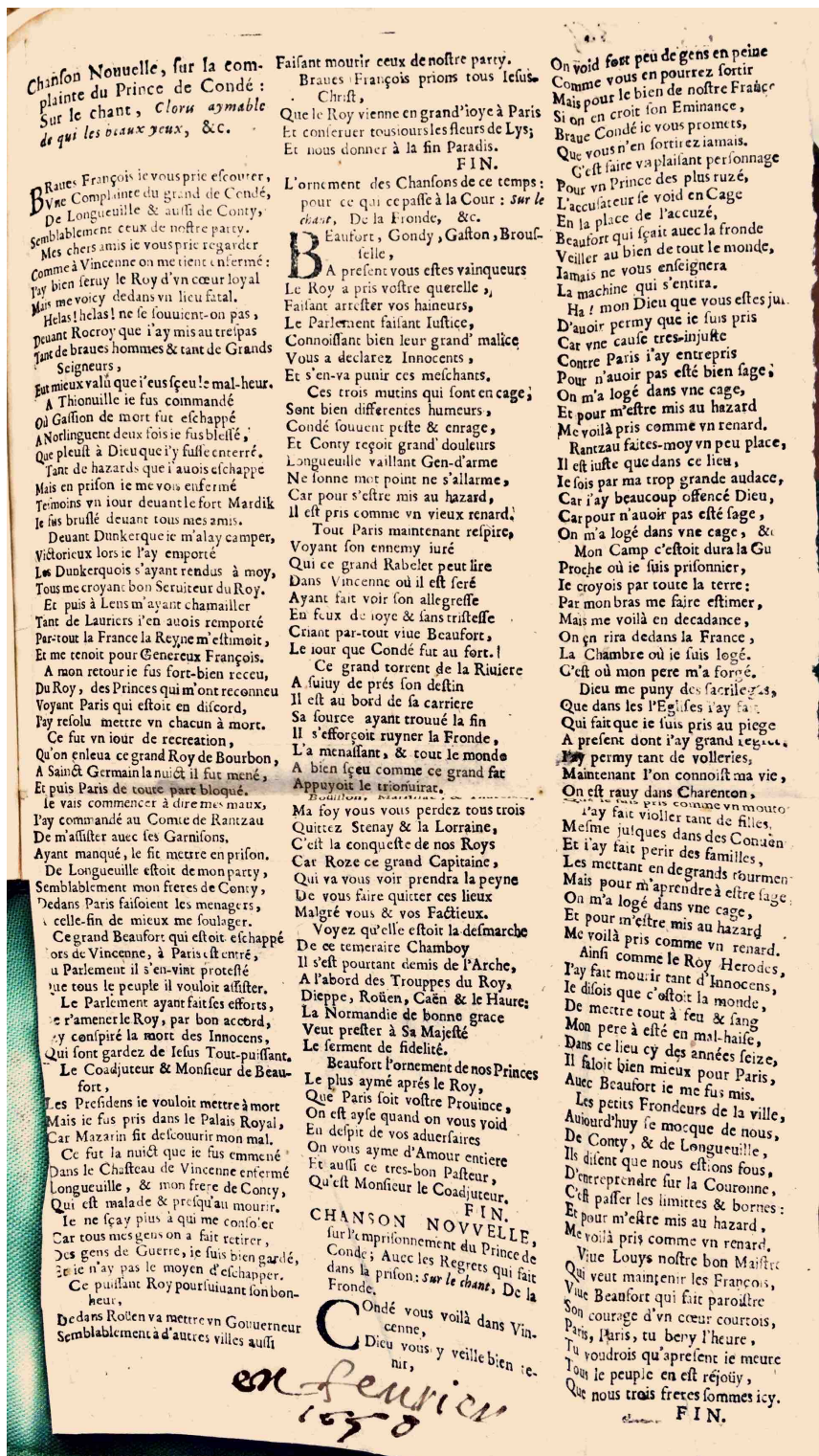


Illustration 23. Placard. Bibliothèque Mazarine, cote M 15010. Photographie personnelle

Ce placard imprimé en trois colonnes et comprenant deux chansons est relatif à l'arrestation de Condé le 18 janvier 1650. La date de février 1650, ajoutée par une main du XVII<sup>e</sup> siècle sur l'exemplaire de la Mazarine, est crédible (les allusions précises au ralliement des villes normandes dans la deuxième chanson permettent de dater le placard de la deuxième quinzaine de février). C'est, sauf preuve du contraire, le seul exemplaire conservé au monde. Il est vraisemblable qu'il a été imprimé et placardé à Rouen (la ville normande la plus prolifique en mazarinades), vu l'insistance sur les événements de janvier-février 1650 en Normandie.

L'orientation partisane de ces chansons épouse la bizarre alliance de compromis de ce moment de la Fronde, où la cour s'est alliée à la vieille Fronde (Gondi et Beaufort en particulier). La première chanson mélange le blâme des Princes et la louange de Beaufort et Gondi. Elle charrie les éléments de critique courants au sujet des princes à ce moment-là (bestiaire satirique, dénonciation de la violence de Condé, etc.) sur le mode de la prosopopée et selon le modèle de la plainte : c'est Condé lui-même qui rappelle ses exploits guerriers pour exprimer sa douleur d'être enfermé. *In extremis* arrivent les louanges de Beaufort et le Coadjuteur, et des acclamations loyalistes. Les effets de cette première chanson sont potentiellement contradictoires, car elle s'étend largement sur les glorieuses victoires de Condé pendant la guerre de Trente Ans. Sur l'air « de la Fronde », les deuxième et troisième chansons moquent les Princes et évoquent le ralliement à la cour des villes frondeuses de Normandie (depuis 1649 sous le gouvernement du duc de Longueville).

### Références et concordance

Édition : *Chanson nouvelle, sur la complainte du prince de Condé, sur le chant « Cloris aymable de qui les beaux yeux. L'ornement des Chansons de ce temps : pour ce qui ce passe à la cour : sur le chant, De la Fronde, &c. Chanson nouvelle Sur l'emprisonnement du Prince de Condé ; avec les Regrets qui<sup>456</sup> fait dans la prison : sur le chant, De la Fronde.*

[Rouen ?, février 1650].

Identifiants : non

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non

Réédition : non

Cote de l'exemplaire édité : Mazarine M 15010

Formes métriques : 1<sup>e</sup> chanson : 4\*10MMNN ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chansons : 8\*8fMfMNNgg

Air : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chansons : « chant de la Fronde » (n° 12)

Chanson nouvelle, sur la complainte du Prince de Condé : Sur le chant, *Cloris aymable de qui les beaux yeux, &c.*

Braves François je vous prie escouter,  
Une complainte du grand de Condé\*,  
De Longueville\* & aussi de Conty\*,  
Semblablement ceux de nostre party.

Mes chers amis je vous prie regarder  
Comme à Vincenne on me tient enfermé :  
J'ay bien servy le roi d'un coeur loyal  
Mais me voicy de dans un lieu fatal

Hélas ! hélas ! ne se souvient-on pas,  
Devant Rocroy\* que j'ay mis au trespas  
Tant de braves hommes & et tant de Grands Seigneurs  
Eut mieux valu que j'eus sçeu le mal-heur,

À Thionville je fus commandé  
Où Gassion\* de mort fut eschappé  
À Norlinguent<sup>457</sup> deux fois je fus blessé,  
Que pleust à Dieu que j'y fusse enterré.

Tant de hazards que j'avois eschappé  
Mais en prison je me vois enfermé

<sup>456</sup> « Qu'il fait ».

<sup>457</sup> La seconde bataille de Nördlingen (en français Norlingue) pendant la guerre de Trente Ans, en aout 1645. Juste avant est mentionné le siège de Thionville, un des premiers sièges où Condé montra sa bravoure, en 1643, après la bataille de Rocroy.

Tesmoins un jour devant le fort Mardik<sup>458</sup>  
Je fus bruslé devant tous mes amis.

Devant Dunkerque<sup>459</sup> je m'alay camper,  
Victorieux lors je l'ay emporté  
Les Dunkerquois s'ayant rendus à moy,  
Tous me croyant bon Serviteur de Roy.

Et puis à Lens\* m'ayant charmailler  
Tant de lauriers j'en avois remporté  
Partout la France la Reyne m'estimoit,  
Et me tenoit pour Genereux François.

A mon retour je fus fort bien receu,  
Du Roy, des Princes qui m'ont reconneu  
Voyant Paris qui estit en discord,  
J'ay resolu mettre un chacun à mort.

Ce fut un jour de recreation,  
Qu'on enleva ce grand Roy de Bourbon\*<sup>460</sup>  
A Saint Germain la nuict il faut mené,  
Et puis Paris de toute part bloqué.

Je vais commencer à dire mes maux,  
J'ay commandé au Comte de Rantzau\*  
De m'assister avec ses Garnisons,  
Ayant manqué, le fit mettre en prison.

De Longueville\* estoit de mon parti  
Semblablement mon frere de Conty\*,  
Dedans Paris faisoient les menagers<sup>461</sup>,  
A celle-fin de mieux me soulager.

Ce grand Beaufort\* qui estoit eschappé  
Hors de Vincenne, à Paris est entré,  
Au Parlement il s'en vint protesté,  
Que tous le peuple il vouloit assister.

Le Parlement ayant fait ses efforts,  
De r'amener le Roy, par bon accord,  
J'ay conspiré la mort des Innocens,  
Qui sont gardez par Jesus Tout-puissant.

Le Coadjuteur & Monsieur de Beaufort,  
Les Presidens<sup>462</sup> je vouloit mettre à mort,  
Mais je fus pris dans le Palais Royal<sup>463</sup>,  
Car Mazarin fit decouvrir mon mal.

Ce fut la nuict que je fut emmené  
Dans le Chasteau de Vincennes enfermé  
Longueville, & mon frere de Conty,

---

<sup>458</sup> Siège d'août 1646, nouvel épisode de la guerre de Trente ans où se signale Condé.

<sup>459</sup> Nouveau siège contre les Espagnoles, en septembre-octobre 1646.

<sup>460</sup> « L'enlèvement » de Louis XIV par Mazarin et la Reine le 5 janvier 1649. Voir le glossaire à « Enlèvement du Roi ».

<sup>461</sup> Administrateurs.

<sup>462</sup> Charges de magistrats dans les parlements, ici en particulier le Parlement de Paris (premier président, président de la Grand'Chambre ou président à mortier, président aux Enquêtes, etc.).

<sup>463</sup> La topographie de l'arrestation des Princes est souvent mentionnée dans les sources mémorialistes : les gardes de la reine arrêterent en effet Condé, Conti et Longueville au Palais Royal (la reine étant retirée en prière avec le jeune roi) avant de les enfermer au Château de Vincennes.

Qui est malade & presque au mourir.

Je ne scay plus à qui me consoler,  
Car tous mes gens on a fait retirer,  
Des gens de Guerre, je suis bien gardé,  
Et je n'ay pas le moyen d'eschapper.

Ce puissant Roy poursuivant son bonheur,  
Dedans Rouen va mettre un Gouverneur  
Semblablement à d'autres villes aussi  
Faisant mourir ceux de nostre party.

Braves François prions tous Jesus-Christ,  
Que le Roy vienne en grand'joye à Paris,  
Et conserver tousjours les fleurs de Lys,  
Et nous donner à la fin Paradis.

FIN.

L'ornement des Chansons de ce temps : pour ce qui ce passe à la cour : *sur le chant*, De la Fronde, &c.

Beaufort\*, Gondy\*, Gaston\*, Brousselle\*,  
A present vous estes vainqueurs  
Le Roy a pris vostre querelle,  
Faisant arrester vos haineurs,  
Le Parlement faisant Justice,  
Connoissant bien leur grand' malice  
Vous a declarez Innocents,  
Et s'en-va punir ces meschants.

Ces trois mutins qui sont en cage,  
Sont bien differentes humeurs,  
Condé souvent peste & enrage,  
Et Conty reçoit grand' douleurs  
Longueville vaillant Gen-d'arme  
Ne sonne met<sup>464</sup> point ne s'allarme,  
Car pour s'estre mis au hazard,  
Il est pris comme un vieux renard.

Tout Paris maintenant respire,  
Voyant son ennemy juré  
Qui ce grand Rabelet<sup>465</sup> peut lire  
Dans Vincenne où il est feré  
Ayant fait voir son allegresse  
En feux de joye & sans tristesse  
Criant par-tout vive Beaufort,  
Le jour que Condé fut au fort<sup>466</sup>.

Ce grand torrent de la Riviere\*  
A suivy de près son destin  
Il est au bord de sa carriere  
Sa source ayant trouvé la fin  
Il s'efforçoit ruyner la Fronde,  
L'a menassant, & tout le monde

---

<sup>464</sup> « Mais » (phonographie).

<sup>465</sup> La lecture de Rabelais propice en prison est-elle une allusion au chapitre VIII de Pantagruel ?

<sup>466</sup> Château de Vincennes.

A bien sçeu comme ce grand fat  
Appuyoit le triumvirat.  
Boüillon\*, Marsillac\*, & Thurenne\*,  
Ma foy vous vous perdez tous trois  
Quittez Stenay & la Lorraine,  
C'est la conquête de nos Roys  
Car Roze ce grand Capitaine,  
Qui va vous voir prendre la peyne  
De vous faire quitter ces lieux  
Malgré vous & vos Factieux.

Voyez qu'elle estoit la desmarche  
De ce temeraire Chamboy<sup>467</sup>  
Il s'est pourtant demis de l'Arche,  
A l'abord des Troupes du Roy,  
Dieppe, Roüen, Caën & le Havre :  
La Normandie de bonne grace  
Veut prester à Sa Majesté  
Le serment de fidelité.

Beaufort l'ornement de nos Princes  
Le plus aymé après le Roy,  
Que Paris soit vostre Province,  
On est ayse quand on vous void  
En despit de vos adversaires  
On vous ayme d'Amour entiere  
Et aussi ce tres-bon Pasteur,  
Qu'est Monsieur le Coadjuteur.

FIN

#### CHANSON NOUVELLE,

Sur l'emprisonnement du Prince de Condé ; avec les Regrets qui<sup>468</sup> fait dans la prison : *sur le chant*, De la Fronde.

Condé, vous voilà dans Vincenne,  
Dieu vous y ve[u]ille bien tenir,  
On void fort peu de gens en peine  
Comme vous en pourrez sortir<sup>469</sup>  
Mais pour le bien de notre France  
Si on en croit son Eminance,  
Brave Condé je vous promets,

---

<sup>467</sup> Le baron (ou marquis, selon les sources) de Chamboy est lieutenant des gendarmes du duc de Longueville (qui souleva Rouen, mais non pas toute la Normandie, contre la cour au début de 1649). Alors que la ville de Pont-de-l'Arche lui avait été donnée pour commandement au nom du duc de Longueville à la paix de Saint Germain (en avril 1649), il est contraint par les habitants de s'en retirer au passage de la cour le 7 février 1650 (d'où le vers « Il s'est pourtant démis de l'Arche »). Comme le duc de Longueville est emprisonné, c'est la duchesse de Longueville qui tâche de soulever la province, et particulier Rouen, où elle se heurte au légalisme du parlement local. Si Dieppe continue de résister, ce voyage normand de Louis XIV aboutit aussi au ralliement de Caen et du Havre (d'où le vers : « Dieppe, Roüen, Caën & le Havre », et les trois suivants). La chanson est donc bien datée de février 1650, après le 7. Voir Michel Pernot, *La Fronde*, Tallandier, 2012, p. 168. Voir aussi Alain Hugon, « Existe-t-il une Fronde normande ? », dans Catherine Bougy et Sophie Poirey (dir.), *Images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p. 233-246.

<sup>468</sup> « Qu'il fait ».

<sup>469</sup> « On voit fort peu de gens se soucier de la manière de vous pourrez en sortir ».



Que vous n'en sortirez jamais.

C'est faire un plaisant personnage  
Pour un Prince des plus ruzés,  
L'accusateur se void en Cage  
En la place de l'accuzé,  
Beaufort qui sçait avec la fronde  
Veiller au bien de tout le monde,  
Jamais ne vous enseignera  
La machine qui s'entira<sup>470</sup>.

Ha ! mon Dieu que vous estes ju[ste]  
D'avoir permy que je suis pris  
Car une cause tres-injuste  
Contre Paris j'ay entrepris  
Pour n'avoir pas esté bien sage,  
On m'a logé dans une cage,  
Et pour m'estre mis au hazard  
Me voilà pris comme un renard.

Rantzau\* faites-moy un peu place,  
Il est juste que dans ce lieu,  
Je sois par ma trop grande audace,  
Car j'ay beaucoup offensé Dieu,  
Car pour n'avoir pas esté sage,  
On m'a logé dans une cage, &c.<sup>471</sup>

Mon Camp c'estoit dura[nt] la Guerre  
Proche où je suis prisonnier,  
Je croyois par toute la terre :  
Par mon bras me faire estimer,  
Mais me voilà en decadance,  
On en rira dedans la France,  
La Chambre où je suis logé.  
C'est où mon père m'a forgé<sup>472</sup>.

Dieu me punit des sacrilèges,  
Que dans les l'Eglises<sup>473</sup> j'ay fait  
Qui fait que je suis pris au piege  
A present dont j'ay grand regret  
J'ay permy tant de volleries,  
Maitenant l'on connoist ma vie,  
On est ravy dans Charenton\*,  
Que je suis pris comme un mouton.

J'ay fait violer tant de filles,  
Mesme jusques dans des Convens,  
Et j'ay fait perir des familles,

---

<sup>470</sup> « [Beaufort] jamais ne vous enseignera [...] / La velhine [ie *ruse*] qui l'en tira » : Beaufort s'était échappé du Château de Vincennes en mai 1648.

<sup>471</sup> Restituer : « Et pour m'estre mis au hazard/Me voilà pris comme un renard ». Refrain qui se met en place de manière aléatoire à quatre reprises dans la chanson.

<sup>472</sup> Allusion à l'emprisonnement d'Henri II de Bourbon Condé, le père du Prince de Condé, et de son épouse à la Bastille puis au donjon de Vincennes de 1616 à 1619. Sa sœur, la future duchesse de Longueville est en effet née dans cette prison en 1619, et il s'en fallut de peu que le futur Condé y soit conçu (plus d'un an quand même, puisque Condé naît en septembre 1621, et ses parents avaient été libérés à l'automne 1619).

<sup>473</sup> « les églises ». Le Prince de Condé passe pour libertin.

Les mettant en de grands tourments,  
Mais pour m'apprendre à être sage  
On m'a logé dans une cage,  
Et pour m'estre mis au hazard  
Me voilà pris comme un renard.

Ainsi comme le Roy Herodes,  
J'ay fait mourir tant d'Innocens,  
Je disois que c'estoit la monde<sup>474</sup>  
De mettre tout à feu & sang  
Mon père à esté en mal-haize,  
Dans ce lieu cy des années seize<sup>475</sup>,  
Il falloit bien mieux pour Paris,  
Avec Beaufort\* je me fus mis<sup>476</sup>.

Les petits Frondeurs de la ville,  
Aujourd'huy se mocque de nous,  
De Conty\*, & de Longueville\*,  
Ils disent que nous estions fous,  
D'entreprendre sur la Couronne,  
C'est passer les limites & bornes :  
Et pour m'estre mis au hazard,  
Me voilà pris comme un renard.

Vive Louys nostre bon Maistre  
Qui veut maintenir les François,  
Vive Beaufort\* qui fait paroistre  
Son courage d'un cœur courtois,  
Paris, Paris, tu beny l'heure,  
Tu voudrois qu'apresent je meure,  
Tout le peuple en est réjoüy,  
Que nous trois freres sommes icy.

FIN.

---

<sup>474</sup> « la mode ».

<sup>475</sup> Voir *supra*, la note sur l'emprisonnement d'Henri II de Bourbon Condé à partir de 1616.

<sup>476</sup> Allusion au blocus\* de Paris, où Condé choisit le parti royal, et non celui de Beaufort et de son frère Conti.

28. « Chanson sur la victoire de la belle Frondeuse » (Placard, juillet 1650)



Illustration 24. *Récit véritable du duel arrivé entre deux sœurs proche de Bordeaux, l'une pour avoir pris le party & deffendu la Fronde & l'autre l'Espée, dont l'avantage a esté remporté par la belle frondeuse*, Bibliothèque Mazarine, M 15043. Image Bibnum.

Cette chanson figure sur le côté gauche d'un placard *in-folio* qu'on intitule le *Récit Véritable du Duel arrivé entre deux sœurs, proche de Bordeaux* en référence à l'histoire tragique qui en constitue le registre inférieur. L'imprimé peut être daté de début juillet 1650, selon une note

manuscrite au bas de l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine (voir illustration 24) et d'après la date de l'événement qui a inspiré l'histoire (30 juin 1650). Cet exemplaire est le seul encore conservé au monde jusqu'à preuve du contraire et donc celui que nous éditons ici. Cette affiche s'offre à de multiples canaux de diffusion (par l'image, le récit, la chanson), à des publics variés voire à diverses formes d'action par l'écrit, comme l'a montré Christian Jouhaud qui consacre à ce placard un chapitre de son livre sur les mazarinades<sup>477</sup>.

Aucun répertoire ni aucun des manuscrits consultés ne connaît d'air noté qui corresponde au timbre indiqué : « le chant de l'amour coquet ». Mais il est très possible que l'air soit celui qu'on a appelé plus fréquemment l'air de la « (Grande) Fronde », comme l'indique la forme métrique (huitains d'octosyllabes à rimes croisées), qui n'est utilisé que pour cet air dans ce répertoire. De plus, la rime entre *Fronde* et d'autres mots en *-onde* (notamment au 5<sup>e</sup> vers) est toujours présente dans les chansons connues sur ce timbre, sans exception<sup>478</sup>. Les vers qui associent *fronde* et *monde* sont en particulier fréquentes, comme dans les deux premiers couplets de la présente chanson, ou *fronde/gronde* comme dans le dernier couplet, à quoi s'ajoute ici la paire *fronde/onde* : ces mots-rimes fonctionnent comme un effet de signature de cette mélodie. Cet air est associé à des contextes railleurs voire menaçants envers les individus représentés, que ce soit des frondeurs jusqu'au-boutistes (comme Coulon), ou Condé au moment de son emprisonnement. Il semblerait que la chanson soit toujours utilisée pour prôner une vision de la Fronde contre une autre.

Par ailleurs, il existe une chanson de Sarasin dont le refrain finit par *Enfin, vive l'amour coquet* (ici le timbre est nommé « l'amour Coquet »), sur la même coupe (huitains d'octosyllabes) quoique dotée d'un refrain constitué par le dernier quatrain<sup>479</sup>. On connaît une version écrite de ces couplets, datant d'avant 1651, qui figure dans les recueils Conrart<sup>480</sup>. Cette trouvaille pourrait associer l'air au milieu où Sarasin prête sa plume, c'est-à-dire Mme de Longueville et Conti.

Il est vraisemblable que ces cinq couplets soient ironiques ou équivoques. Ils ont pourtant été lus jusqu'ici comme une célébration univoque d'une Fronde unifiée (si on lit au premier degré la fin du texte : « que chacun suive donc la Fronde »). Mais le contexte est celui d'une division de deux partis qui se réclament de « la Fronde ». À cette date, la princesse de Condé arrive à Bordeaux avec son armée, et cette Fronde aristocratique doit se mêler avec la Fronde parlementaire. Cette union n'allant pas de soi, le récit porté par le texte et l'image du placard plaide pour une union, nécessaire par pragmatisme politique pour maintenir la Fronde dans cette ville, mais malaisée car le Parlement règne sans partage sur la ville au cours de l'année

---

<sup>477</sup> Voir Christian Jouhaud, *Les Mazarinades. La Fronde des mots*, Aubin, rééd. 2009, p. 65-80. Nous renvoyons aux pages 68-71 de cet ouvrage pour la transcription du placard entier.

<sup>478</sup> Voir les chansons éditées *infra* : n° 24, « Coulon je dis sans raillerie » : « Vous serez saint, & tout le monde/Dira sur le champ de la Fronde » ; n° 26, *Le Coup de Fronde ou l'écho du Bois de Vincennes* « Je veux qu'on me berne & me tonde, /Dit Longueville jurant Dieu./ Si ce n'est un grand coup de fronde, » ; dans le placard n° 27, *L'ornement des Chansons de ce temps* : « Il s'efforçoit ruyner la Fronde,/L'a menassant, & tout le monde » et *Sur l'emprisonnement du Prince de Condé* : « Beaufort qui sçait avec la fronde/ Veiller au bien de tout le monde ». Ou encore dans la chanson 54 *Sur la prison des princes* : « Et si ce fat an parle ou gronde / Faison bien claqué nostre fronde » (Arsenal 8-H-7888, pièce15).

<sup>479</sup> L'air de la « Grande Fronde » ne comporte pas exactement de refrain, quoique le dernier quatrain soit souvent initié par un vers finissant par « Fronde », comme c'est le cas ici pour les premiers couplets. Ainsi associer le chant de l'amour coquet au chant de la « Grande fronde » n'est pas contradictoire : d'une part ce timbre possède au moins sept titres concurrents pendant la Fronde ou peu après, et plus de vingt par la suite (voir air n° 12 du volume 3). D'autre part, il est fréquent que des airs servent à la fois dans des contextes galants et pour chanter l'actualité.

<sup>480</sup> Une chanson dont le refrain est « Vive l'amour coquet » est citée juste avant une lettre datée de décembre 1651 dans le Recueil Conrart n° 3135, p. 86 (visible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550143350/f92.item>). Voir aussi S. Perret, *Édition critique des œuvres de Sarasin*, thèse de Littérature de l'Université Paul Valéry - Montpellier III, 2020, p. 506-509 ; chanson p. 508 ; disponible sur l'archive ouverte Hal : <https://theses.hal.science/tel-03260703v1/document>.

précédente et n'entend pas se laisser diriger (à fortiori par une femme, probablement). Christian Jouhaud a montré que le caractère contre-nature de cette alliance de compromis est suggéré par divers indices, dans le placard, de ridiculisation de la Fronde des Princes (montrée comme un « monde à l'envers » où une « mère folle » de Carnaval conduit les troupes). La chanson semble, comme le reste du placard, plaider l'union avec la Fronde des Princes, tout en teintant d'une certaine ironie la célébration de cette association. Plusieurs éléments vont en ce sens : les allusions au fait que la Fronde est une mode (on la porte au chapeau, c'est un « bel ornement ») ; la référence au monde à l'envers qu'on retrouve dans la chanson (au 4<sup>e</sup> couplet : « Renversant sa sœur à l'envers ») ; ou encore l'envoi final du locuteur chantant, parodiant une signature épistolaire (« Qu'and à moy je suis serviteur A tous les Frondeurs de bon cœur »), et se présentant comme un opportuniste, capable de chanter à la faveur de n'importe qui se dirait frondeur ; enfin, la connotation railleuse et polémique du timbre, utilisé dans des contextes de division des Frondes, semble un argument de poids.

Ainsi, il ne faut sans doute pas présupposer que la chanson réalise une action moins complexe que le reste du placard, parce que ce genre en soi devrait servir à l'unanimité, à une forme de spontanéité et de consensus. Ici, elle permet d'entonner un encouragement pour le ralliement à une Fronde des Princes, qui est dans le même temps discrètement moquée.

#### **Références et concordance**

Édition : *Recit véritable du duel arrivé entre deux sœurs proche de Bordeaux, l'une pour avoir pris le party & deffendu la Fronde & l'autre l'Espée, dont l'avantage a esté remporté par la belle frondeuse*, [Sans lieu], [1650]. – Placard in-folio.

Identifiants : Labadie299, BM01484

Cote de l'exemplaire : Mazarine M 15043

Forme métrique : 8\*8fMfMggNN

Air : « La grande Fronde » (?), n° 12

RECIT VERITABLE DU DUEL ARRIVÉ ENTRE DEUX SŒURS, PROCHE DE BORDEAUX, l'une pour avoir pris le party & deffendu la Fronde & l'autre l'Espée, dont l'avantage a esté emporté par la belle Frondeuse.

[En marge à gauche]

Chanson sur la victoire de la belle  
Frondeuse, remportée sur sa sœur :  
*Sur le chant*, de l'amour coquet.

La Fronde a donc eu la victoire<sup>481</sup>  
Elle a remporté le dessus,  
Et cette Dame aura la gloire,  
Que tout son combat sera sçeu  
Et qu'elle a pû avec la Fronde  
Vaincre l'espée de tant de monde,  
Que parmy tout cét embarras  
On ne l'a sçeu blesser qu'au bras<sup>482</sup>.

Belle et généreuse Frondeuse,

<sup>481</sup> Victoire de la Fronde de Bordeaux sur le duc d'Épernon, à la fin du mois de décembre 1649.

<sup>482</sup> Allusion au fait divers relaté dans le placard, un duel entre un parlementaire et un noble, et par allégorie entre la Fronde et la Noblesse.

Nous admirons ce grand combat,  
Vous ne fustes jamais peureuse,  
Lors que vous prist un tel ébat<sup>483</sup>,  
J'entend[s] qu'exerçant vostre Fronde,  
Vous apprenez à tout le monde,  
Que qui la Fronde chérira  
Sur tout la victoire il aura.

C'est pourquoi la Fronde est en règne  
Et qu'on la porte à son chapeau<sup>484</sup>,  
Le Conseiller ne la dedaigne,  
Aux autres le trouvant fort beau  
Que chacun suive donc la Fronde  
Dessus la terre & dessus l'onde,  
Car c'est le plus belle ornement  
Que puisse porter un vray galand.

Chantons l'honneur de cette femme  
Jusques aux deux bouts de l'univers,  
Montront qu'elle fust cét[te] dame  
Renversant sa sœur à l'envers,  
Faisons paroistre son courage  
Disant qu'elle a esté bien sage,  
Et qu'elle a fait tres prudemment  
De se deffendre vaillamment.

Enfin qu'on estime la Fronde  
Que chacun l'ait en grand honneur,  
Et quoy qu'un mal-veillant<sup>485</sup> en gronde  
Enrageant de nostre bon-heur,

---

<sup>483</sup> Au sens de « passe-temps », « divertissement ». Le mot est jugé vieilli et/ou burlesque par les dictionnaires de l'époque (par exemple Richelet 1680). La connotation sexuelle n'apparaît au pluriel, dans les dictionnaires du moins, qu'au 20<sup>e</sup> siècle.

<sup>484</sup> A partir de 1650, on lit dans les libelles la mention de signes de ralliement à la Fronde, d'ordre vestimentaire, sans qu'on puisse clairement les identifier. Ici l'idée d'ornement « galand » évoque un ruban. Une chanson célébrant des combats de rue entre des « généraux » du peuple énonce ainsi : « Puisque la Fronde à present,/A eu l'honneur de la victoire,/Elle nous servira d'ornement/[...] Au chapeau & habillement,/Un chacun prend part à sa gloire » (*La perle des triolets, ou l'Antiquité renouvelée, avec les noms et surnoms des plus généreux frondeurs de la ville et faubourgs de Paris*, s. l., François Noël, 1650, p. 1). À partir de 1652 en revanche, on identifie clairement le signe de ralliement comme le brin de paille que les condéens portent lors de la tentative de conquête de Paris par Condé entre juillet et octobre 1652. Selon Augustin Chalamelle, le prince de Condé utilisa ce signe pour ses soldats dès les sièges victorieux de Philisbourg puis de Lens\* pendant la guerre de Trente Ans (1644 puis 1648), de sorte que la paille « avait été changée en laurier » (*Histoire anecdotique de la Fronde*, Paris, Librairie nouvelle, 1860, p. 210-211). Mais les libelles ne le mentionnent guère qu'à partir de 1652, (voir *Le Caquet de la paille*, s. l., 1652 ; *L'apothéose de la paille, prise par les dieux et les déesses en faveur de messieurs les princes, et l'abjection du papier, pris par Priape, les Sylvains, Faunes et Satyres. Galanterie ou caprice*, [septembre] 1652) ; *Les triolets de la paille qui court*, [juillet] 1652). Marigny écrit dans une lettre à Lenet (7 juillet 1652) que même les moines devaient mettre la paille à leur capuchon, de même que les chevaux, « à peine d'être déclarés Mazarin et en même temps assomés [...] Il en fallait prendre, car, mon cher Monsieur, la paille n'est plus paille, la la la ! c'est fleur d'anti-Mazarin ! » (cité par Carrier, *Papiers Carrier, Mazarine Ms 4678-1. Lettres inédites de l'Abbé de Marigny à Pierre Lenet durant la Fronde*, Paris, Wittersheim, 1855, p. 19). Ici il s'agit sans doute d'un autre ornement du chapeau.

<sup>485</sup> Le Duc d'Épernon.

Ne laissons pas malgré l'envie  
En joye de passer nostre vie,  
Qu'and à moy je suis serviteur  
A tous les Frondeurs de bon cœur.

29. *L'Adieu des escrivains. Triolets* (vers avril 1650)

Il s'agit d'une édition abrégée (11 strophes au lieu de 14) de l'édition parisienne chez Denis Pelé en 1650 (7 p.). Elle est probablement éditée à Orléans, d'après l'analyse par Hubert Carrier d'un exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale d'Orléans (Bibliothèque Mazarine, Ms 4682-1, f. 29) et la présence de l'exemplaire Bibliothèque Mazarine M 15438-35, similaire au précédent, dans un recueil éditorial de pièces d'origine orléanaise. Ce texte daterait d'avril 1650 d'après H. Carrier (peut-être à cause de la mention du printemps p. 3 et du « poisson d'avril », p. 4). Le texte est en tout cas postérieur à l'emprisonnement des Princes de février 1650, puisque son propos est de manifester une lassitude vis-à-vis de l'écriture des libelles, qui ont fleuri au début de cette année-là. Les derniers refrains en appellent à la paix (par allusion à la guerre du parti des Princes), et répètent « Vive Louis ce grand frondeur ».

**Références et concordance**

Édition : *L'Adieu des escrivains. Triolets*, [Orléans], 1650, in-4, 4 p.

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Identifiants : Moreau42, BM00597

Réédition de : *L'Adieu des escrivains. Triolets*, Paris, Denis Pelé, 1650, 7 p. (BM00597).

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine, cote M15438-35

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

L'ADIEU  
DES  
ECRIVAINS  
TRIOLETS.

[p. 2]

Avec ces petits Triolets

Je veux icy finir mes veilles,

Beaucoup estoient affriolés

Avec ces petits Triolets

Adieu Maistres, adieu Valets

Qui les ont chantez à merveilles,

Avec ces petits Triolets

Je veux icy finir mes veilles.

J'ay de l'ancre dans mon cornet,

Personne n'a tari ma veine,

Mon Cas est Dieu mercy fort net,

J'ay de l'ancre dans mon cornet,

Vous aurez un coup de bonet<sup>486</sup>,

Amy lecteur pour vostre peine,

<sup>486</sup> « Vous aurez un coup de bonnet » : je vous saluerai bien bas.

J'ay de l'ancre dans mon cornet,  
Personne n'a tari ma veine.

Adieu Messieurs les curieux,  
Vous estes tout dignes, de gloire :  
Mais n'estant plus pernicieux,  
Adieu Messieurs les Curieux,  
L'argent m'acomode des mieux,  
Luy seul reveille ma memoire,  
Adieu Messieurs les Curieux,  
Vous estes tout dignes de gloire.

Pour l'appetit d'un sol tapé<sup>487</sup>,  
Quoy ! voudriez vous faire pendre ?  
Vivre en crainte d'estre hapé  
Pour l'appetit d'un sol tapé,  
Penseriez-vous estre eschapé,  
Et rester quitte pour le rendre,  
Pour l'appetit d'un sol tapé ?  
Quoy ! vous voudriez vous faire pendre ?

[p. 3]

Cherchez donc d'autres rimailleurs  
Vous avez fait avec ma Muse,  
Elle veut des sujets meilleurs,  
Cherchez donc d'autres rimailleurs,  
N'ayez peur qu'ici & ailleurs  
A vous complaire elle s'amuse,  
Cherchez donc d'autres rimailleurs  
Vous avez fait avec ma Muse.

Qu'on ne parle plus de la Cour,  
Ny de l'Estat, ny de Vincennes<sup>488</sup>,  
Il vaut mieux se taire tout cour,  
Qu'on ne parle plus de la Cour,  
On pourroit faire un mauvais tour.  
A ces mesdisans pour leurs peines,  
Qu'on ne parle plus de la Cour  
Ny de l'Estat ny Vincennes.

Par un destin capricieux  
Dans l'estat present ou nous sommes,  
Un chacun est triste-joyeux  
Par un destin capricieux,  
Et il n'est que des envieux  
Qui veulent la perte des hommes,  
Par un destin capricieux,  
Dans l'estat present ou nous sommes.

Qu'un chacun se tienne à recoy<sup>489</sup>,  
Et se mesle de son affaire :

---

<sup>487</sup> « Sol tapé » se dit de certains sous parisis (1/20<sup>e</sup> de livre parisis) démonétisés (une marque de fleur de lis les convertissait en sous tournois).

<sup>488</sup> Lieu où ont d'abord été emprisonnés les Princes, avant leur transfert à Vincennes.

<sup>489</sup> « se tienne tranquille ».



Heureux celuy qui a dequoy,  
Qu'un chacun se tienne à recoy :  
Si vous me demandez pourquoy  
Je dis, qu'en avez-vous affaire ?  
Qu'un chacun se tienne à recoy,  
Et se mesle de son affaire.

[p. 4]

Voicy le printemps de retour,  
Desja par tout le Cocu chante,  
Le poisson d'Avril a son tour  
Voicy le printemps de retour :  
Mais on en peut voir chaque jour  
De tous les deux que je ne mente,  
Voicy le printemps de retour,  
Desja par tout le Cocu chante.

Attendant une bonne paix  
Qui se traite à nostre avantage,  
Entonnez-moy de bon Vin frais,  
Attendant une bonne paix :  
Et vous serez bien-tost refais<sup>490</sup>,  
Que desirez-vous d'avantage ?  
Attendant une bonne paix  
Qui se traite à nostre avantage.

Vive LOUIS ce grand Frondeur,  
Qui doit tout vaincre avec sa fronde,  
La Terre & toute sa rondeur,  
Vive LOUIS ce grand frondeur,  
Rien n'est égal à sa grandeur,  
Disons donc chacun à la ronde,  
Vive LOUIS ce grand frondeur,  
Qui doit tout vaincre avec sa fronde.

FIN

### 30. Scarron, « Il faut désormais filer doux » (vers septembre 1650)

Ce couplet unique, paru dès la 3<sup>e</sup> partie des *Œuvres burlesques* est une palinodie de frondeur. L'achevé d'imprimé de ce volume est le 12 septembre 1650<sup>491</sup>, soit avant l'impression de la *Mazarinade* en 1651. Aucun des deux écrits n'est à prendre comme des positions politiques de Scarron lui-même. Le service de plume qu'il rend à Gondi<sup>492</sup> pourrait expliquer ce couplet à cette date, puisque Gondi et la vieille Fronde s'étaient rapprochés de Mazarin au moment de l'arrestation des Princes en janvier précédent. Le propos, hostile aux frondeurs intransigeants,

---

<sup>490</sup> « refaits » : enrichis.

<sup>491</sup> Achevé d'imprimé pour les p. 1-89 ; plusieurs pièces sont ajoutées ensuite vers la fin de janvier 1651, selon M. Cauchie : *Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Didier, 1947, t. I, p. 448.

<sup>492</sup> Laurence Giavarini, « Le roman (comique) de la Fronde », *Pratiques et formes littéraires* [En ligne], 19 | 2022, mis en ligne le 27 janvier 2023, consulté le 24 octobre 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=441>.

pourrait avoir servi à véhiculer un discours de mise au pas de cette frange de la première Fronde, d'autant que l'influence de Scarron sur les auteurs de mazarinades est patente.

Juste avant le présent couplet de triolet est republié, sous le titre de « Chanson », le libelle *Sur la conférence de Ruel en mars. Vers burlesques du sieur S.* (d'abord paru en mars 1649) ; peut-être s'agit-il de rappeler la violence de Condé pendant le siège de Paris (argument anti-Condé souvent réactivé au début de 1650 pour justifier son arrestation). *La Mazarinade*, quant à elle, paraît un peu plus tard, à un moment où l'alliance avec Mazarin s'est renversée et où tout le monde tonne contre le ministre en exil à partir du 6 février 1651.

#### Références et concordance

Édition : Paul Scarron, *Les Œuvres burlesques de M<sup>r</sup> Scarron. III<sup>e</sup> partie*, Paris, T. Quinet, 1651, p. 57.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non repérée.

Réédition : sous le titre de « Triollet contre les Frondeurs » dans *Œuvres*, Luynes, 1654, p. 171 ; *Œuvres*, Luynes, 1659, p. 179 ; *Œuvres*, Luynes, 1661, p. 167 ; *Œuvres*, Luynes, 1663, pt. I, p. 175.

*Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchie, Didier, 1947, t. I, p. 493.

Sautreau I, 184

Cote de l'exemplaire édité :

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

Triollet

Il faut désormais filer doux,  
Il faut crier miséricorde ;  
Frondeurs vous n'estes que des foux !  
Il faut désormais filer doux.  
C'est mauvais presage pour vous  
Qu'une fronde n'est qu'une corde<sup>493</sup> :  
Il faut désormais filer doux,  
Il faut crier miséricorde.

#### 31. Voiture, « [Chanson] sur l'air des Lanturlu », décembre 1650

Cette chanson est attestée dans un recueil Conrart, datant sans doute des années 1630. Le poète est alors à la cour de Gaston d'Orléans. Le texte renvoie aux tensions entre Marie de Médicis et Louis XIII, peut-être après la journée des Dupes de 1630. Ajoutée aux *Poésies* de Voiture à la fin de 1650, dans un volume dédié au Prince de Condé, il est vraisemblable que la chanson ait eu une application politique avec l'actualité de la Fronde dans cet écrit puisque la libération des princes était imminente (à ce sujet, voir le volume 1, chapitre 3, B, 2).

L'exemplaire ici édité, qu'on trouve sur Gallica, est annoté par Pierre-Daniel Huet, qui ajoute des notes manuscrites, dont de nouveaux couplets, qu'il attribue sans doute à Voiture, comme l'avait déjà remarqué A. Ubicini<sup>494</sup>.

<sup>493</sup> Au sens propre, une fronde est une arme constituée d'une poche prolongée par des lanières (« une corde ») qui permet de jeter un projectile. La corde est aussi celle du pendu, bien sûr.

<sup>494</sup> Couplets manuscrits, sans doute de la main de P.-D. Huet possesseur de l'imprimé selon *l'ex libris*, avant la page de titre : « Le jour où naquit Châtillon / L'on sonna double carillon/Dans tous les cochers de Cythère / Lerela, lerelanlere ». Voir aussi *Œuvres*, éd. Ubicini, *op. cit.*, t. II, p. 360. Voir l'exemplaire : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k119231x/>

### **Références et concordance**

Édition : Voiture, Vincent, « Chansons », dans *Poésies de Monsieur de Voiture* dans *Les Œuvres de Monsieur de Voiture*, seconde édition revue, corrigée & augmentée, Paris, Augustin Courbé, 1650, avec Privilege du Roi (« Autre [chanson] sur l'air des lanturlu », p. 98-100).

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

BnF Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 1), p. 507-508 (« Par Voiture, impr[imé]

Arsenal Ms 4115, *Recueil formé par Valentin Conrart, connu sous le nom de Recueil Conrart in-4*, Tome X, p. 1072-1074.

Identifiants : non

Rééditions :

- *Œuvres de Voiture*, éd. A. Ubicini, Paris, Charpentier, 1855, t. II, p. 358-361.

- Vincent Voiture, *Poésies*, éd. critique publiée par Henri Lafay, Paris, Librairie Marcel Didier, 1971, t. I, p. 115-117.

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, cote RES-Z-1125

Forme métrique : 5fMfMNO|12x

Air : Lanturlu, n° 20

[p. 98]

AUTRE

SUR L'AIR DES LANTURLU

LE Roy nostre Sire<sup>495</sup>,

Pour bonnes raisons,

Que l'on n'ose dire,

Et que nous taisons ;

Nous a fait deffence,

De chanter Lanterelu<sup>496</sup>,

Lanturlu, lanturlu, lanturlu, lanture.

\*\*\*

La Reyne sa Mere

Reviendra bien-tost,

Et Monsieur son Frere<sup>497</sup>

Ne dira plus mot ;

Il sera paisible,

Pourveu qu'on ne chante plus,

Lanturlu, &c.

[p. 99]

De la Grand Bretagne

Les Ambassadeurs,

Ceux du Roy d'Espagne,

<sup>495</sup> « Louis XIII », en note BnF Ms. Fr. 12616 (Maurepas, vol. 1).

<sup>496</sup> Var. Ms Conrart : « De plus chanter Lanturlu ».

<sup>497</sup> Allusion à Marie de Médicis et à Gaston d'Orléans, en exil au début des années 1630.

Et des Electeurs<sup>498</sup>,  
Se sont venu plaindre,  
D'avoir partout entendu,  
Lanturlu, &c.

\*\*\*

Ils ont fait leur plainte  
Fort éloquemment,  
Et parlé sans crainte  
Du Gouvernement ;  
Pour les satisfaire,  
Le Roy leur a respondu,  
Lanturlu,<sup>499</sup>

\*\*\*

Dessus cette affaire,  
Le Nonce parla,  
Dit que le Saint Père<sup>500</sup>  
N'entend point cela,  
Qu'un François dans Rome,  
Ait crié comme un perdu<sup>501</sup>,  
Lanturlu, &c.

[p. 200, *ie* 100]

Pour finir en France  
Ces troubles nouveaux,  
Avec grand prudence,  
Le Garde des Sceaux,  
A scellé des lettres,  
Dont voicy le contenu,  
Lanturlu, lanturlu, lanturlu, lanture.

32. « Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les généreux frondeurs » (après le 6 février 1651)

---

<sup>498</sup> Les princes allemands (qui ont le privilège d'élire l'empereur) (note d'H. Lafay, Vincent Voiture, *Poésies*, éd. critique publiée par Henri Lafay, Paris, Librairie Marcel Didier, 1971, t. I, p. 116).

<sup>499</sup> Var. Ms Conrart : « Dans cette querelle / Le bon Cardinal, / Dont l'ame fidèle / Ne pense à nul mal, / A promis merveilles, / Et puis a dit à Bautru / Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu. » Guillaume de Bautru est un familier de Richelieu.

<sup>500</sup> Urbain VIII, pape de 1623 à 1644. On pouvait peut-être appliquer, en 1650, ces vers aux tensions croissantes entre Mazarin et le Saint-Siège pendant la Fronde, relayées par le nonce Bagni : « On dit que le nonce du pape [...] est allé à Saint-Germain-en-Laye signifier au dit cardinal une citation de la part du pape, lui commandant d'aller à Rome pour besoin que Sa Sainteté y a de lui. Le peuple dit que c'est pour le dégrader de la dignité de cardinal. » (François-Nicolas Baudot Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubenay : 1648-1652*, éd. Gustave Saige, Paris, Champion, 1883-1885, 2 vol., t. I, p. 171-172 ; 22 février 1649).

<sup>501</sup> Var. Ms Conrart : « Dessus cette affaire / Le nonce parla, / Et notre [Saint-Père] / Entendant cela, / Au milieu de Rome, / S'écria comme un perdu, / Lanturlu [...] ».

**Références et concordance**

Édition : *La chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs*, placard, 1651 [chanson en bas de page : « Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les généreux frondeurs »]

Identifiants : Antonomaz4

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Réédition/citation : *Recueil general de toutes les chansons mazarinistes*, éd. augmentée, [1649 ie] 1651, p. 26-27 [chanson XXVIII]

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Vaticane, Fonds Chigi, IV, 1152 (reproduit à la Mazarine, fonds Madeleine Laurain-Portemer, LP Ms 55/10 et repris dans Madeleine Laurain-Portemer, *Études mazarines*, Volume 2, 1981, Planche XVI)

Forme métrique : 8MM6ff|8X4X8X4X

Air : non repéré

**La chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs: Avec la déroute des Mazarinistes.**

**H** à la mal-heure, il faut que le fût: Jacques d'Orléans, le plus proprement que le pourray, sûrement le pensé que les Frondeurs me voulesse oster ce qui luy de plus cher au monde: je veux dire cette piece, par laquelle on reconnoist que le fuis homme; Allons donc à grands pas en ce pays où l'on voit tant de polâtres je veux dire tant de Polonois, peut-estre que l'air de la Pologne me fera plus favorable que celui de Normandie. [Tenez derrière moy le clac de la Froude, & pou s'en faut que deux pierres ne m'ayeât déjà donné dans la Caboché. O pource Caboché où j'y a peu de conseil, comme me le dit autre-fois ma bonne mere, qu'on voudroit bien avoir fait quelque mes aïeu grand-pere y feroient un pain d'au fil, & m'alloient mener que n'effraye point pour me secourir contre ces rudes Frondeurs qui sont plus adroits que moy & dont je ne puis me défendre: Je fais au bout de toutes mes malouïes, mes talons n'ont plus d'effet qu'elles auroient autrefois, on est lassé de toutes mes artouces, il faut malgré m'y que je tire mes gregues, & que je ne sasse sans dire Adieu à personne: O! quel creux e cœur, il faut que le diable m'ait trompé & fait l'Amour, & comme vu faquis bien fait que je suis se fasse un trou à la Lune. O! que le fuis bien long de mon conseil, je projette de grandes chasses dans mon jardin, & quoy que l'en aye fort peu, j'allois manier mes petites Chambrières de Neaples sur plus grande de Royaume, & que j'allois faire de belles chasses, mais la fortune a pris la Froude, elle commence à jangler en diable contre moy & contre Mazarin, & se peut que je seray bien-tôt réduit à prendre place dans le Regiment de Vatan. Voilà sans doute un étrange fouler de Monsieur le Duc, de m'aller ainsi faire la sardane sur ma mouffache, & fait un pot au nez, dont la pesanteur me fait encore mal au cœur: Que j'ay de regret de quitter la grande & belle Ville de Paris, où la posterité verra les pompeuses marques de ma Magnificence en ces belles Jardins que j'ay habillés par les Chevaliers. C'estoit par un effet de providence ou de prouoiance, me douant bien qu'il faudroit tôt ou tard faire banqueroute, & que j'aurois besoin de Chasseux & de Malroy pour traquer ville bagage. O! he aux momens de ma libéralité, belles d'écuyer, vous êtes à seule chose que je regrette le plus à mon départ, & la douleur que l'on se v'oblige à se fermer la bouche, car vous si grande douleur ne peut mieux s'exprimer que par le silence. Adieu encore un coup belles mangeoires & beaux racheurs, ha! quel regret, il est si grand qu'il m'empêche la parole, Adieu donc.

Contentes avec moy, Messieurs, qu'il a bien raison de se plaindre de la force, & de témoigner tant de douleur pour une Étable où l'on a accouronné de loger ceux qui luy ressembloient, vous sçavez le m'ont, le vous en appelle tous à témoin. Mais laissons-les aller où il voudra le passer de belle d'écuyer, & vous en vous en foutez guère, le m'en foucis encore moins.

**Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs: Sur un chant nouveau.**

Mazarin le cappe est lésé, Dix ton Pater & ton Aïe, Puis gagge la Sicille, Il se fait faire gille, Trouffe tes chasses Cardinal Ton cas est si Trouffe tes chasses Cardinal Ton cas va mal. Bonnet rouge, mauvais Print Casse de trouble de l'Élie, Il se fait gagge Rome Fous qu'on se fait fous, Trouffe tes chasses Cardinal Ton cas est si, Trouffe tes chasses Cardinal	Ton cas va mal Lais ta teste et mis à prix Les Parisiens t'ont tant mespris Ils veulent que tu t'écarte La Cour veut que tu parte, Trouffe tes chasses, &c. La fortune qu' t'avoit mis Au rang de tesmeilleurs amis Se lasse de bien faire, Se retire en cois, Trouffe tes chasses, &c. C'est le grand fuy de Cédé, Qui de la Froude est secondé L'on voit son apparence, Adieu donc l'honneur,	Trouffe tes chasses, &c. Prends-tout la Fré-de à la main Il faut chasser cet thumain Et salue Son Altesse Chamrons en allégresse, Trouffe tes chasses, &c. Médit pour le Duc de Beau- sart, Ne fait t'il pas tous ses efforts Pour chasser l'Émouence, Qui rayne sotto France, Trouffe tes chasses, &c. Aïe Monsieur l'Écuyer Ce pendant se fuge par-tout N'y a il pas peis la Froude	Peur soulager le monde, Trouffe tes chasses, &c. Retire-toy donc Card mal Car chacun reconnoit to mal Peur que tu fasses gille Tes forces sont inutilles, Trouffe tes chasses, &c. Il faut faire gage en sa Frou- deurs, Montrer que ne y a gués de cœur, Et me tux sembl a rombe, L'enne my de la Froude, Trouffe tes chasses, &c. F I N.
--	---	---	--

Illustration 24 bis. *La chasse donnée à Mazarin par les généraux Frondeurs : Avec la déroute des Mazarinistes.* Bibliothèque Vaticane, Fonds Chigi, IV, 1152 (reproduit à la Mazarine, fonds Madeleine Laurain-Portemer, LP Ms 55/10 et repris dans Madeleine Laurain-Portemer, *Études mazarines*, Volume 2, 1981, Planche XVI)

Ha la mal-heure, il faut que je fasse Jacques Déloges<sup>502</sup>, & le plus promptement que je pourray, autrement je pense que les Frondeurs me veullent oster ce que j'ay de plus cher au monde : je veux dire cette piece, par laquelle on reconnoist que je suis homme ; Allons donc à grands pas en ce pays où l'on void tant de polacres je veux dire tant de Polonois, peut-estre que l'air de la Pologne me sera plus favorable que celui de Normandie. J'entens derriere moy le clac de la Fronde, & peu s'en faut que deux pierres ne m'ayent déjà donné dans la Caboche. O pauvre Caboche où il y a peu de cervelle, comme me le dit autrefois ma bonne mere, qu'on voudroit bien avoir fait quelque trou assez grand pour y fourrer un pain d'un sol, ô ma bonne mere que n'estes-vous icy pour me secourir contre ces rudes Frondeurs qui sont plus adroits que moy & dont je ne puis me deffendre : Je suis au bout de toutes mes matoiseries, mes ruses n'ont plus d'effet qu'elles n'avoient autrefois, on est lassé de toutes mes artifices, il faut malgré moy que je tire mes greges, & que je me sauve sans dire Adieu à personne : O ! quel creve cœur, il faut que je déloge sans Trompette & sans Tambour, & comme un faquin bien fait que je suis je fasse un trou à la Lune. O ! que je suis bien loing de mon compte, je projettois de grandes choses dans mon intelle, & quoy que j'en aye fort peu, j'allois marier mes petites Chambrions de Niepces aux plus grands du Royaume, ô que j'allois faire de belles choses, mais la fortune à pris la Fronde, elle commence à sangler en un estrange soufflet de Monsieur le Destin, de m'avoir ainsi fait la nazarde sur ma moustache, & fait un pet au nez, dont la puanteur me fait encore mal au cœur : Que j'ay de regret de quitter la grande & belle Ville de Paris, où la posterité verra les pompeuses marques de ma Magnificence en ces belles Estables que j'ay bâties pour les chevaux. C'estoit par un effet de providence et de prevoiance, me doutant bien qu'il faudroit tost ou tard faire banqueroute, & que j'aurois besoin de Chevaux & de Mulets pour trousseer viste bagage. O ! beaux monumens de ma liberalité, belle Escuries, vous estes la seule chose que je regrette le plus à mon départ, & la douleur que j'en ay m'oblige à feremr la bouche, car une si grande douleur ne peut mieux s'exprimer que par le silence. Adieu encore un coup belles mangeoires & beaux rateliers, ha ? quel regret, il est si grand qu'il m'empesche la parolle, Adieu donc.

Confessez avec moy, Messieurs, qu'il a bien raison de se plaindre de la sorte, & de témoigner tant de douleur pour une Estable où l'on a accoustumé de loger ceux qui luy ressemblent, vous sçavez si je mens, je vous en appelle tous à tesmoins. Mais laissons-lé aller où il voudra le pauvre drille drillant, si vous ne vous en souciez guere, je m'en soucie encore moins.

*Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs : Sur un chant nouveau*

Mazarin le casque est levé,  
Dit ton Pater & ton Avé,  
Puis gagne la Sicile,  
Il te faut faire gille<sup>503</sup>,  
Trousse tes chausses Cardinal  
Ton cas est sal<sup>504</sup>  
Trousse tes chausses Cardinal  
Ton cas va mal<sup>505</sup>.  
Bonnet Rouge, mauvais Prelat

<sup>502</sup> « que je fuie ».

<sup>503</sup> « fuir » (locution verbale très courante dans les libelles en vers burlesques). « Tire tes chausses » signifie la même chose (de même vraisemblablement que « trousse tes chausses », au vers suivant).

<sup>504</sup> « Ton sexe est sale ».

<sup>505</sup> Expression idiomatique : « On dit d'Un homme, *Que son cas va mal*, pour dire, qu'Il est en danger pour quelque crime, ou qu'il a quelque mauvaise affaire. » (DAF 1694).

Cause du trouble de l'Etat,  
Il te faut gagner Rome  
Peur qu'on ne t'asomme,  
Trousse tes chausses Cardinal  
Ton cas est sal  
Trousse tes chausses Cardinal  
Ton cas va mal.

Jules ta teste est mise à prix  
Les Parisiens t'on tant mespris  
Ils veulent que tu t'écarte  
La Cour veut que tu parte,  
Trousse tes chausses, &c.

La fortune qui t'avoit mis  
Au rang de tes meilleurs amis  
Se lasse de bien faire,  
Se retire en colere,  
Trousse tes chausses, &c.

C'est le grand Prince de Condé,  
Qui de la Fronde est secondé  
L'on void son innocence,  
Adieu donc l'éminence,  
Trousse tes chausses, &c.

Prenons tous la Fronde à la main  
Il faut chasser cet inhumain  
Et suivre son Altesse  
Chantons en allegresse :  
Trousse tes chausses, &c.

Monseigneur le duc de Beaufort,  
Ne fait t'il pas tous ses efforts  
Pour chasser l'Eminence,  
Qui ruyne nostre France,  
Trousse tes chausses, &c.

Aussi Monsieur le Coadjuteur  
Ce prudent & sage pasteur  
N'a-t-il pas pris la Fronde  
Pour soulager le monde,  
Trousse tes chausses, &c.

Retire-toy donc Cardinal  
Car chacun reconnois ton mal  
Faut que tu fasses gille<sup>506</sup>  
Tes forces sont inutilles,  
Trousse tes chausses, &c.

Il nous faut genereux Frondeurs,  
Montrer que nous avons du cœur,  
Et mettre sous la tombe,  
L'ennemy de la Fronde,  
Trousse tes chausses, &c.

FIN.

---

<sup>506</sup> *Faire gille* : « s'enfuir ».

### 33. *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes, 2<sup>e</sup> édition augmentée (1651)*

Ce recueil de trente-sept chansons date de 1651, contrairement à ce qui est inscrit sur la page de titre (qui reprend à l'identique celle du *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* de 1649). En effet, les chansons ajoutées évoquent les mois qui suivent l'arrestation de Condé (janvier 1650, chanson n° XXXI), la libération des Princes (XXXV) et l'exil de Mazarin (février 1651, chansons XVIII, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII) et le siège de Bordeaux (été 1650, chansons XXVI-XXVII), et la chanson XXVIII reprend la chanson du placard *La chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs* de 1651 (*supra*, n° 32), et dont le refrain est cité dans la sixième livraison de la série des *Agréables conférences de Piarot et Janin, paysans de Saint-Ouen et de Monmorency*, qui date de 1651. Il s'agit donc d'une réédition partielle et augmentée du parolier de 1649 (*supra*, n° 7), avec des chansons sur des événements récents en 1651 mais sans que la page de titre soit adaptée, pas même la date. Ce parolier actualise les motifs de haine contre Mazarin après la libération des Princes et l'exil du ministre en février 1651.

Le *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* de 1649, très bien diffusé, comportait six cahiers. Ces six cahiers A à F lui sont repris, avec suppression de deux chansons : la chanson XXII, « Le courrier de la Cour, rapportant toutes les nouvelles qui se passent à présent à Paris [...] sur le chant De Praslin a pris Rose », et la chanson XXVII, « L'histoire véritable d'un malheureux Monopoleur [...] sur le chant de Bois-Vignon ». L'augmentation commence après la chanson XXV (« Les preparatifs du Lucifer, de Pluton & de Caron, pour recevoir Mazarin dans les Enfers, *sur le chant*, des Qu'en dira-t-on », chanson XXVI du précédent recueil de 1649). Sont ajoutées douze chansons, sur deux cahiers (G et H). Je ne transcris pas les vingt-cinq premières chansons, disponibles *supra*, n° 7.

Quant à la musique, il comporte 21 mélodies aujourd'hui inconnues (dont dix parmi les douze nouvelles chansons).

#### **Références et concordance**

Édition : *Recueil general de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estées chantées*, Paris, 1649 [ie 1651], 32 p. ; in-4

Identifiants : BM01238

Attestation dans des chansonniers manuscrits : en note pour chaque chanson

Réédition : partielle en 1651 et 1652. Voir *infra*, textes n° 40 et 41.

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque Mazarine : M 10252

Forme métrique : en note pour chaque chanson

Air : en note, quand disponible

RECUEIL  
GENERAL,  
DE toutes les Chansons Mazarinistes.  
ET AVEC PLUSIEURS QUI N'ONT  
point estées chantées.  
A PARIS,  
M. DC. XLIX

[cahier A, p. 3]

[I] Arrest de la Cour de Parlement, donné contre Jules Mazarin : *Sur le chant*, Le Roy d'Hongrie & l'Empereur, &c.



[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, Air de « Jean de Vert », n° 18.]

[II] LA MENACE DU TRES fidelle peuple de Paris, faites à Mazarin : *Sur le chant*, Thoinon la belle Jardiniere, &c

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de « Graveline », n° 16]

[III] LES QU'EN DIRA-T'ON des Monopoleurs, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air du « Qu'en dira-t-on », n° 36]

[cahier B, p. 5]

[IV] CHANSON D'UN BON garçon, qui boy de réjouÿssance sur la fuite des Monopoleurs : Sur un chant qui coure, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[V]

L'arrivée de Monsieur de Beaufort, dans la ville de Paris, *sur le chant*, Adieu donc belle Aminte, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[VI] Le Salut des Partisans, & autres pieces du Temps.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649 ; air de « O filii et Filiae », n° 27]

[VII] AIR DU TEMPS :

*Sur le chant*, Laissez paistre vos bestes

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 19]

AUTRES PIECES.

ANAGR[A]MME.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[VIII] Air de Cour nouveau, sur la plainte de l'Amour, contre la Guerre Parisienne : *sur le chant*, De la Courante de la Reyne, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 7]

[IX] La Chanson des Barricades de Paris, composée par six Harangeres, *sur le chant*, Lerenre, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 22]

[cahier C, p. 9]

[X] La chasse donnée à Mazarin, par les Paisans des Bourgs & des Villages, sur le Tocsain : *Sur le chant de Monceaux*.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 10]

[XI] LE LIBERA DE JULES Mazarin, ce meschant perfide Ministre d'Estat : Sur le chant, *des Enfarinez*.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 9]

[XII] CHANSON NOUVELLE, de Jules Mazarin, dit Je suis l'Arman : *Sur le chant*, Ha ! la voila, ha la voicy, celle qui charme mon soucy.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 6]

[cahier D, p. 11 *ie* 12]

[XIII] SUPLICATION A MONSIEUR le Prince, de quitter le party Mazariniste : *sur le chant*, Bachus est l'Amour ce Vollages.<sup>507</sup>  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XIV] CHANSON NOUVELLE sur la genereuse resolution d'une Fille, qui veut mourir pour le service du Roy & sa patrie, & comme elle prend les Armes à se sujet : *Sur le chant*, Elle est revenuë Denise<sup>508</sup>.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XV] L'ADIEU DE MAZARIN à la France, & la Confession qu'il a fait de toute ses fourberies, auparavant son départ : *Sur le chant*, Pourquoi cher Celadon, &c.<sup>509</sup>  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XVI] La vie & la mort de Monsieur de Clanleu, Gouverneur de Chara[n]ton, lequel fut tué dans la Bataile, au grand regret des Parisiens : *Sur le chant*, Pauvres Pescheurs resveillez-vous, &c.<sup>510</sup>  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XVII] Les Regrets de Madame de Chatillon, sur la mort de son cher Espoux : *sur le chant*, Que de tristesse & de deuil, &c.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de la petite Fronde, n° 13]

[cahier E, p. 17]

[XVIII] Les Adieux qu'à fait Monsieur de Chastillon avant que de mourir, à sa Mere & à sa Femme : *Sur le chant*, O ! mort, tres-rigoureuse mort, &c.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XIX] L'aparision de l'esprit de Monsieurle Duc de Chatillon, au Prince de Condé : *sur le chant*, je fuis vostre beauté, &c.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XX] Les trahysons de Mazarin descouverte ; Avec le *Salvé Regina*, & *l'In-manus*, qu'il doit chanter à la mort : *sur le chant*, De Lampon, &c.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de « Lampons », n° 20]

[p. 20-21]

[XXI] LE GRAND COURRIER General, rapportant toutes les Nouvelles qui ce passe dans la France : *sur le chant*, Dites-moy Roy d'Espagne, &c.  
[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[p. 22]

---

<sup>507</sup> Coupe : 8ffMgMg. Ce peut être chanté sur l'air de la petite Fronde, n° 13.

<sup>508</sup> Air « Elle est revenue Dame Anne », n° 8.

<sup>509</sup> Coupe : 6\*6MMfNfN.

<sup>510</sup> Coupe : 6\*8M6N8M6N8O10O.

[XXII] Chanson nouvelle, Sur la Declaration de nos Princes & Generaux, & de tout le peuple de Paris, sur le refus de Mazarin, & ne veulent point qu'il revienne jamais, *Sur le chant, J'entend la trompette, &c.*

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XXIII] CHANSON NOUVELLE, Sur la delivrance de Monsieur de Brousel, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Paris : *sur le chant*, Thoinon la belle Jardiniere, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de « Graveline », n° 16.]

[p. 23]

[XXIV] LA HARANGUE DU Peuple aux Generaux, pour reduire au Tombeau Mazarin, & la menace de tous les Bourgeois de la France pour le mal traité : Sur le chant, *Helas Prince débonnaire, &c.*

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, chanson XXV]]

[p. 24]

[XXV] Le preparatif de Lucifer, de Pluton, & de Caron, pour recevoir Mazarin, dans ses Enfers : Sur le chant, *Des Qu'en-dira-t'on ? &c.*

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, Air des « Qu'en dira-t-on », n° 36]

[Cahier G, p. 25]

[XXVI] LE VISAGE DE BOIS DE  
Mazarin qu'il a trouvé devant  
Bordeaux : *Sur le chant* Haro haro<sup>511</sup>.

L'on a refuser Mazarin,  
Devant Bordeaux chose certaine  
L'on ne veut de luy n'y son train  
C'est pourquoy il est grand' en peine  
Jules Mazarin,  
Devant Bordeaux à cette-fois  
A trouvé visage de bois.

Il croyoit entrer dans Bordeaux  
Tambour battant armes & bagage  
On luy a fait tourner le dos  
Avec tout son esquipage  
Jules Mazarin, &c.

Le Cardinal fut bien camus  
Quand on luy refusa les portes  
Il dit tout haut estant esmeu  
Je void bien l'amour qu'on me porte  
Jules Mazarin, &c.

Il trouva son visage de bois

---

<sup>511</sup> Les paroles traitent de la résistance frondeuse à Bordeaux (union de la fronde parlementaire et du parti de Condé) de juin à octobre 1650.

Coupe : 7\*8MfMf5X8YY. Serait-ce une reprise, avec refrain augmenté, de l'air du « Confiteor » (n° 6), utilisé plus haut à la chanson n° XII, p. 11 de l'imprimé ? En effet, dans cette première occurrence, le refrain est « Haro, haro dessus ce Cardinal/ Qui ne nous fasse plus de mal » (voir *supra*, édition de 1649, texte n° 7, chanson XII). Cette chanson pourrait avoir repris le refrain comme nouveau nom de timbre. Cela implique d'augmenter le refrain de cinq syllabes (« Jules Mazarin »).

Estant rentré en connoissance  
Dit d'une pitoyable voix  
Je ne suis pas aymé en France, Jules<sup>512</sup>.

Dit à son Cocher aussi-tost  
Retourne en prompte diligence,  
Se ne sont pas là des nigauts,  
Ils se battent avec assurance, Jules.

Ce n'est pas ici Charenton\*,  
Mazarin dit, sauve bagage  
Car j'entends brouyr leur canon  
Je commence à perdre courage, Jules.

Les Bordelois luy font l'amour,  
C'est à grands coups de canonades  
Mazarin autant nuict que jour,  
N'ose approcher des palissades, Jules.

Les portes sont ouvertes au Roy,  
Et fermées à son Eminence,  
Il [est] ennemy des François,  
C'est luy qui ruyne nostre France, Jules

Les Bordelais, sages & puissans  
Pour servir nostre Roy de France,  
Veulent tous reprendre leur sang,  
Mais non-pas pour son Eminence, Jules.

Pour un coquin de Mazarin,  
Faut-il perdre tant de braves hommes  
Que son corps n'est-il dans le Rhin,  
Et sa teste aussi dedans Rome, Jules.

Mon Dieu, faites mon Souverain,  
Tomber vos foudres & vos orages,  
Sur ce traistre de Mazarin,  
Pour empescher tant de carnage,  
Jules Mazarin, &c. FIN.

[XXVII] Les Cassandres de Bordeaux, sur la fuite  
de Jules Mazarin<sup>513</sup>

Je suis Cassandre,  
Qui est descendu des Cieux  
Pour vous apprendre  
A vous autres Messieurs,  
Ce qu'est de nouveau,  
Autour de Bordeaux  
Mazarin pleure

[p. 26]

---

<sup>512</sup> Ellipse du refrain, comme pour tous les couplets suivants.

<sup>513</sup> Les paroles sont relatives à l'opposition bordelaise à la cour (peut-être début juin 1650, en raison de l'allusion à Marcillac et Bouillon au 2<sup>e</sup> couplet, puisque ces ducs arrivent à Bordeaux le 2 juin pour prêter main forte au parti des Princes).

Air « Voici Cassandre », n° 43. Coupe (normalisée) : 6\*4f6M4f6M4N6N. La coupe suit en principe l'alternance rimes féminine/masculine à la fin.

Et Marsillac\* s'en rit,  
Bouillon\* sans peur  
Dit qu'il fera perir  
Jules Mazarin,  
Ce traistre inhumain.

En croyant prendre  
La ville de Bordeaux,  
Puor [*sic*] luy apprendre  
Qu'ils ne sont pas badauts,  
Trois milles Soldats  
Ont mis au trespas.

Sauve bagage  
Dit Mazarin tout haut  
Je perds courage<sup>514</sup>  
Fuat [*sic*] laisser-là Bordeaux,  
Je sçay pour certain,  
Qu'ils sont trop mutins.

Morbleu dit Jules,  
Ce n'est pas là Paris,  
Sus qu'on recule  
Car je crains d'estre pris  
Messieurs de Bordeaux,  
Ne sont pas badauts.

Croyoit leur faire  
Manger du pain de son  
Par la misere, Les prendre outre raison  
Marazin vaincu, Leur tourne le cu.

L'on fait la chasse,  
A ce loup de Mazarin  
Ce gros gavache  
A perdu son butin  
Bagage & Chevaux  
Autour de Bordeaux.

La Fronde gronde  
Contre Jules Mazarin<sup>515</sup>  
Et tout le monde, Haït cét inhumain,  
Ce pernicieux,  
Ce traistre envieux.

Vuidons les verres  
Les bouteilles & les pots,  
Car ce temeraire,  
Leur a tourné le dos,  
A ceux de Bordeaux  
Qui ne sont pas badauts.      FIN

[XXVIII] CHANSON NOUVELLE  
Sur l'exille de Mazarin hors du

---

<sup>514</sup> Mêmes formules que dans le 6<sup>e</sup> couple de la chanson précédente.

<sup>515</sup> On reconnaît des éléments du couplet « Un vent de Fronde / S'est levé ce matin / Je crois qu'il gronde / Contre le Mazarin » (voir *infra*, n° 110).

Royaume de France : Sur un chant  
nouveau<sup>516</sup>.

Mazarin le casque est levé,  
Dit ton Pater & ton Avé,  
Puis gagne la Sicile,  
Il te faut faire gille :  
Trousse tes chausses Cardinal,  
Ton cas est sal  
Trousse tes chausses Cardinal,  
Ton cas va mal.

Bonnet rouge, mauvais Prelat  
Cause tu trouble de l'Estat,  
Il te faut gagner Rome  
Peur qu'on ne t'asomme,  
Trousse tes chausses, &c.

Jules ta teste est mise à prix  
Les Parisien t'on tant mesprix  
Ils veulent que tu t'escarte  
La Cour veut tu [ta] perte  
Trousse tes chausses, &c.

La fortune qui tavoit mis  
Au rang de tes meilleurs amis  
Se lasse de bien faire,  
Se retire en colere,  
Trousse tes chausses, &c.

C'est le grand Prince de Condé,  
Qui de la Fronde est secondé  
L'on void son innocence  
Adieu donc l'Eminence  
Trousse tes chausses, &c.

Prenons tous la Fronde à la main  
Il faut chasser cet inhumain,  
Et suivre son Altesse  
Chantons en allegresse :  
Trousse tes chausses, &c.

Monseigneur le Duc de Beaufort\*,  
Ne fait t'il-pas tous ses efforts  
Pour chasser l'Eminence  
Qui ruyne nostre France :

[p. 27]

Trousse tes chausses, &c.

Aussi Monsieur le Coadjuteur\*,  
Ce prudent & sage pasteur  
N'a-t'il pas pris la Fronde

---

<sup>516</sup> Air non identifié. Coupe : 8MM6ff]8X4X8X4X. Chanson reprise dans le (ou au) placard *La chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs* de 1651. Le refrain est également cité dans la *Nouvelle et suite de la cinquiesme partie de l'agreable conference de Piarot et de Janin Paisans de S.Oüen & de Montmonreny. Sur les Affaires du temps, par le mesme Autheur des precedentes parties*, Paris, 1651, p. 7.

Pour soulager le monde :  
Trousse tes chausses, &c.  
Retire-toy donc Cardinal,  
Car chacun reconnois ton mal  
Faut que tu fasse gille  
Tes forces sont inutiles,  
Trousse tes chausses, &c.  
Il nous faut genereux Frondeurs  
Monstrer que nous avons du cœur  
Et mettre sous la tombe  
L'ennemy de la Fronde,  
Trousse tes chausses, &c. FIN.

[XXIX] LE TOCSAIN SONNÉ SUR  
Mazarin : sur le chant, Loüons fai-  
sons la Fronde<sup>517</sup>.

Aux armes, aux amres (*sic*)  
Faut mettre Mazarin,  
Dessous la froide l'ame<sup>518</sup>  
Et aussi tout son train,  
Courons sur l'Eminence  
En grand diligence :  
Relin, din din, Soir & matin  
Faut sonner le tocsain<sup>519</sup>.  
A coup de Fronde  
Il le faut assomer,  
Dessus terre & sur l'Onde  
Amis nous faut armer, Courons, &c.  
Maistre Guillaume  
Retroussant son Chapeau,  
D'y je veux ce Sodome  
Mettre dans le Tombeau : &c.  
Aussi maistre Edme,  
D'y je suis du party,  
Car ce n'est pas de mesme,  
La Guerre de Paris, Courons, &c.  
Cette Eminence  
Troubloit nostre repos,  
Ruynant toute la France  
Par les Tailles & Imposts : &c.  
Quelle misere,  
Des pauvres Laboueurs,  
Ce méchant a fait faire  
Sans craindre le Sauveur, Courons.  
Dedans Venise,

---

<sup>517</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*4f6MfM|xx8YY

<sup>518</sup> « Lame ».

<sup>519</sup> Ces deux vers finaux du refrain reprennent des éléments du timbre n° 10 (« Fuat sonner le tocsain », « Drelin Din »).

Ce mal-heureux l'arron<sup>520</sup>  
A fait sans nulle remise,  
Poser dix-huict millions<sup>521</sup>, Courons.  
Il faut qu'il rende,  
L'argent qu'il a volé,  
Tous nos bons Princes mande  
Qu'il soit viste arrêté : Courons, &c.  
Son entreprise,  
N'est que de s'en barquer,  
Pour aller à Venise :  
Mais le faut empescher, &c.

[XXX] Les Rodomontades que fait Mazarin  
contre la ville de Paris : sur le chant, Zeste<sup>522</sup>.

Je veux Paris promptement  
Reduire en fumée,  
Et les Bourgeois mesmement  
Dans une nuitée  
Je veux mettre sans tarder, Zeste  
Au fil de l'espée.  
Je m'apelle Mazarin  
Remply de vaillance,  
J'ay maintenu pour certain  
Bravement la France ;  
Je suis homme de raison, Zeste  
Et de conscience.  
Je suis le plus grand Seigneur  
Qui soit dans le monde,  
Je veux vaincre les Frondeurs,  
Sur terre & sur l'onde  
Je veux par mon bras vaillant, Zeste  
Renverser la Fronde.  
A coups de canon de bois,  
Mettez en poussiere  
La Bastille à cette fois, ne durera guere  
A ce coup le Parlement, Zeste  
Je mettez par terre.  
Tous mes valeureux soldats  
Se sont je vous jure  
Des souris aussi des rats  
De bonne posture  
Je feray les Parisiens, Zeste  
Coucher sur la dure.  
Morbleu si je prends Paris,

---

<sup>520</sup> « larron ».

<sup>521</sup> Allusion à l'avance faite à la République de Venise de 100 000 écus d'arget au moment de l'invasion de Candie par les Turcs (Claude Dulong, *Mazarin et l'argent banquiers et prête-noms*, Paris, École des Chartes, 2002, p. 38).

<sup>522</sup> Air n° 45. Coupe : 6\*7M5f7M5f7M3x5f



[p. 28]

J'en feray bien pendre  
Des Bourgeois je vous le dis  
Sans plus rien attendre  
Je veux les femmes & enfants, Zeste  
Tous reduire en cendre.

Si jamais je puis rentrer  
Dedans cette ville  
Lors qu'on me verra passer  
Veut qu'on soit civile  
Et qu'on m'oste le chapeau, Zeste  
D'action habille.

Si aucun j'entend parler  
Mal de l'Eminence  
Je les feray sans tarder  
Mettre à la potence  
Car j'ay beaucoup de pouvoir, Zeste  
Par toute la France.

Les François feray ranger  
Dessus ma puissance  
Car d'Espéron grand guerrier  
Remply de vaillance  
De son vend les mettera, Zeste,  
Tous en decadence.

FIN.

[XXXI] LA RAILLERIE DES FRON-  
deurs contre maistre Jules Mascarin :

*Sur le chant* : La lurluron, &c.<sup>523</sup>

Mazarin s'en est en allé,  
Mazarin s'en est en allé,  
Le Diable le puisse emporter  
La lurluron, la lurluré :  
D'avoir faict emprisonner  
La lurlurette  
Ce grand Prince de Condé,  
La lurluré.

De luy il ne faut plus parler, bis.  
Quand j'y songe suis enragé  
La lurluron, la lurluré :  
On le devoit arrester,  
La lurlurette  
Le faire mourir en prison  
La lurluron.

Si dans Rome on l'avoit mené, bis.  
Son corps on auroit deschiré  
La lurluron, la lurluré :  
Sans aucune remission

---

<sup>523</sup> Coupe : 8\*7MMN|YN4x7O4O

La lurlurette  
 Eut fait le saut de Breton  
 La lurluron.  
 Il n'est pas si sot d'y aller, bis  
 En France il sera enterrer,  
 La lurluron, la lurluré :  
 Par nos braves Champions  
 La lurlurette  
 Pour ses noires trahisons, La lurluron.  
 Enfin ses chausses il a tiré, bis  
 Et la nuict il s'est esquivé  
 La lurluron, la lurluré :  
 Luy & toute sa Nation,  
 La lurlurette  
 Sans Trompette & sans Canon  
 La lurluron.  
 Paris vistement a quitté bis.  
 Ayant peus d'y estre frotté  
 La lurluron, la lurluré  
 Il nous a bien fait manger,  
 La lurlurette,  
 Malgré nous du pain de son,  
 La lurluron.  
 Mais je le voudrois bien prier, bis.  
 De s'en venir chez nous disner :  
 La lurluron, la lurluré :  
 Bien-tost je serois apprester :  
 La lurlurette  
 Pour luy l'auge à nos Cochons,  
 La lurluron.  
 Si en Enfer pouvois<sup>524</sup> aller,  
 Les Diables pouroient s'assurer ;  
 La lurluron, la lurluré :  
 D'avoir le plus fin Larron,  
 La lurlurette  
 Venu pour leur compagnon,  
 La lurluron.  
 Vous qui desirez de railler, bis.  
 Mon livre il vous faut achepter  
 La lurluron, la lurluré :  
 Pour vous j'en ay à foyson  
 La lurlurette  
 Me donnant un sol marqué  
 La lurluré.  
 FIN.

[cahier H, p. 29]  
 [XXXII] CHANSON NOUVELLE,

---

<sup>524</sup> « il pouvait ».

Des regrets des Niepces de Mazarin : *Sur le chant*, Le mauvais Riche fut damné, &c.<sup>525</sup>

Nous devons maudire le destin,  
Qui nous a tourné le visage,  
Puis que nostre Oncle Mazarin,  
N'est plus dans les honneurs & charges.

A present il est le jouët  
De toute la menuë commune :  
Car il receu un soufflet  
De Mademoiselle fortune.

Il estoit par trop haut monté :  
Mais il luy a fallu descendre  
Las sa grande temerité,  
Le faisoit par trop entreprendre.

Bref il nous faisoit espérer,  
Par une folle outrecuidence,  
Qu'il desiroit nous Marier,  
Aux plus grands Seigneurs de la France.

Mais à present nous sommes a cu,  
Nous & toutes nostre esperance,  
Car puisque nostre Oncle est dechu  
Nous sommes aussi en décadence.

Quittons nos habits de Satin,  
Nous qui voulions estre Princesses ;  
Car on va dire pour certain,  
Adieu Mazarin & ses Niepces.

Car au lieu d'habits de Veloux  
Il nous faut porter de la toille :  
Et puis aller crier des Choux,  
Ou bien quelque autre bagatelle.

Au lieu que nos patins dorez,  
Nous faut des souilliers de Limoge  
Puis voyant nos estats changez,  
On en rira a plaine gorge.

Ha ! Quel estrange changement,  
De nous voir ainsi devenuës :  
Que d'aller crier hautement  
Des choux & des poreaux par les ruës.

Ou bien il nous faudra servir,  
Comme des pauvres Chambrieres :  
Mais celà nous fera mourir,  
Nous qu'estions glorieuses et fieres.

Qu'est-ce que le monde dira,  
De nous qui estions si poupines :  
Bref tout chacun s'en mocquera,  
Disant voyla les Mazarines.

---

<sup>525</sup> Air non identifié. Coupe : 4\*8MfMf. Sur les nièces\* de Mazarin, voir le glossaire.

Qui le portoient un peu trop haut,  
Mais elles ont bien changé de cotte :  
Car pour à present il leur faut,  
Chanter d'une piteuse Notte. FIN.

[XXXIII] CHANSON NOUVELLE,  
En forme de Dialogue, d'une ven-  
deuse de Choux d'Aubervilliers :  
Et d'une crieuse de Navets de Vau-  
girard : *sur le chant*, Thoinon, &c<sup>526</sup>.

Pacquette.  
Bon jour ma Commere Pacquette<sup>527</sup>,  
Par mon p[r]ince<sup>528</sup> tu ne sçays pas :  
Mazarin a ployé toillette :  
Mais il emporte nos Ducats,  
Que de luy le Diable se pendre,  
Il faudra bien qu'il nous les rende.

Valentine.  
Parqué tu as raison Commere,  
Il emporte tous nos Thresors,  
Dequoy il fera bonne chere :  
Et se traittera bien le corps,  
Et nous nous sommes ramaigries  
A force d'estre mal nourries.

Pacquette.  
Helas, comment serions nous grasses,  
Il nous a succez jusqu'aux os ;  
Je n'ay plus ne bled ne filasses  
Ny une chemise à mon dos,  
Encore ce qui plus me fasche,  
Je n'ay plus mon bœuf ny ma vache.

Valentine.  
Et ses fortes fievres quartaines,  
A ce pendent de Mazarin :  
Faut que je luy frotte la coiënne,  
Y passea dessous ma main :  
Car si une fois je le sappe,  
Je morderay comme à la grappe.

Pacquette.  
L'autre jour filant ma quenouille

[p. 30]  
Comme je ne songeois a rien :  
Vint chez-moy un Cofredouille<sup>529</sup>  
Il me sembloit Italien :

---

<sup>526</sup> Air de Thoinon la Belle jardinière, ou Gravelines, n°16. Coupe : 6\*8fMfMgg.

<sup>527</sup> IL y a ici une erreur d'adresse, puisque c'est la commère Pacquette qui parle.

<sup>528</sup> Lecture malaisée : « nince » ? « pince » ?

<sup>529</sup> « Pauvre diable, personne ridicule ».

Qu'il me fit faut payer la Taille  
Ou je vendray jusqu'à la paille.

Valentine.

Pargué tu as raison Cousine,  
Ce baqué vient aussi chez nous  
Il me sembloit à voir sa mine,  
Que se fut quelque Loup Garou,  
Puis nombre de Mazarinistes,  
S'en vinrent apres luy à la piste.

Pacquette.

Je n'estois pas accoustumée  
D'aller ainsi crier des Choux,  
Helas, j'en suis si enrhumée,  
Que je croy mourir de la toux,  
Il m'ennuyve de crier des Raves  
Des Oygnons & des Bétraves.

Valentine.

Moy j'estois bonne Laboureuse,  
Ayant chez nous force Valets,  
A present je suis toute heureuse,  
Que d'aller crier des Navets,  
J'en ay la pauvre teste a[r]mée  
De crier toute la journée.

Pacquette.

Adieu donc ma pauvre Commere  
Consolons nous dans nostre mal,  
Possible en n'aurons plus guere,  
Puis que s'en va ce Cardinal :  
Mais il a bien faict du ravage  
Avant que de p[l]oyer Bagage. FIN.

[XXXIV] Les Bailles-lybelles de Jules Mazarin<sup>530</sup>.

Près de Thou en Lorraine,  
J'ay veu Mazariny,  
Qui juroit que Vincenne  
Prenderoit & Paris, ce dit-il  
Bon ce dit-on  
Tu me la baille-lybelle<sup>531</sup>, ce dit-t'elle  
Tu me la baille-lybelle.

Qui juroit que Vincenne  
Prenderoit & Paris,  
Enleveroit sans doute  
Nostre bon Roy Louys, ce dit-il, &c.

---

<sup>530</sup> Coupe : 6fMfM|3X4Y6z3z6z. Chanson à couplets enchainés (du type « En passant par la Lorraine »). Sur cette forme, voir Paul Verrier, *Le vers français, formes primitives, t. 1 : La formation de poème*, Paris, H. Didier, 1931, p 221-226.

<sup>531</sup> Jeu de mots entre et le mot *libelles* (pamphlet, brochure) et la locution « baille lui belle » « pour témoigner qu'on ne croit rien [...] de ce qu'on nous dit. On prononce d'ordinaire *baille li belle*. » Gui Barôzai [B. de la Monnoye], *Noei borguignon de Gui Barôzai, quatreime ediçion, don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai*, Dijon, 1720, p. 136.

Enleveroit sans doute,  
 Nostre bon Roy Louys  
 Surprendroit les portes  
 A l'heure de midy, ce dit-il, &c.  
     Surprendroit les portes  
 A l'heure de midy,  
 Et romperont les chesnes  
 Et aussi ponts-levis, ce dit-il, &c.  
     Et romperoit les chesnes,  
 Et aussi ponts-levis,  
 Les Bourgeois dans leur chambre  
 Fera vifs rotis, ce dit-il, &c.  
     Les Bourgeois dans leur chambre  
 Fera vifs rotis,  
 Et des testes des femmes  
 Fera bastir son logis, ce dit-il, &c.  
     Et des testes des femes  
 Fera bastir son logis,  
 Il vainquera la Fronde,  
 Et les Frondeurs aussi, ce dit-il &c.  
     Il vainquera la Fronde,  
 Et les Frondeurs aussi,  
 Quand il ne void personne  
 Il se montre hardy, ce dit-il, &c.  
     Quand il ne void personne  
 Il se montre hardy,  
 Dans une de ses bottes  
 Mettera Saint Denys, ce dit-il  
     Dans une de ses bottes  
 Mettera Saint Denys,  
 Battera la Bastille  
 A coups d'oygnons pourris, ce dit-il, &c.  
     Battera la Bastille  
 A coups d'oygnons pourris,  
 La butte de Mont-marthe  
 Emportera la nuict, ce dit-il, &c.  
     La butte de Mont-marthe  
 Emportera de nuict,  
 Et tous les Diables ensembles  
 Fera joindre avec luy, ce dit-il, &c.  
     Et tous les Diables esembles  
 Fera joindre avec luy,  
 C'est pour reduire en cendre  
 La Ville de Paris, ce dit-il, &c.  
     C'est pour reduire en cendre  
 La Ville de Paris  
 Voilà donc la menace,  
 Que fais Mazariny, ce dit-il, &c. FIN.

[p. 31]

[XXXV] Les rejouyssances des bons & fidelles  
François, sur la liberté de Messieurs les Princes : Sur le chant, Du  
Visage de bois de Mazarin, &c.<sup>532</sup>

Amys crions vive le Roy,  
Condé\*, Conty\*, & Longueville\*,  
Mazarin est en desaroy  
Car nuictamment il a fait gille<sup>533</sup>  
Du vin, du vin,  
Nos Princes sont en liberté  
Il nous [faut] boire à leur santé.  
Où te pourras-tu retiré  
Cardinal remply de malice  
Il n'y a point de lieu assuré  
En France qui te soit propice, &c.  
Condé, Longueville & Conty,  
Te tailleront bien des croupieres<sup>534</sup>  
Et tous les Français sans mentir  
Te veulent mettre dans la biere, &c.  
Il est enjoint aux Villageois,  
A quelque endroit qu'il soit au monde  
A tous Habitans & Bourgeois  
Mettre Mazarin sous la tombe &c.  
Tous nos Messieurs du Parlement  
D'un conseil tres-sage & civile  
Veulent qu'on mette au monument  
Ce meschant tyran de Sicilles, &c.  
Il n'y a plus de Mazarin,  
A present il a pris la fuite  
Il s'est sauvé luy & son train  
La nuict a gagné la gueritte<sup>535</sup>, &c.  
Il ne se puis jamais sauver  
Je donne au Diable l'Eminence  
Il est en joint de l'arrester  
Dans toutes les villes de France, &c.  
Ce coup faut sonner le Tocsain  
Dans tous les Bourgs & les Villages  
Enfin de tuer Mazarin  
Et le faire mourir au passage, &c.  
La Fronde en a porté l'honneur,  
De plus est couverte de palme  
Tous les plus grans Princes & Seigneurs  
Cherissent & honorent cét arme, &c.  
Beaufort ce genereux guerrier,

---

<sup>532</sup> Air « Haro, haro » utilisé *supra*, dans le même recueil, chanson XXVI, dont le titre est « Le visage de bois de Mazarin » (qui lui-même adapte peut-être l'air du Confiteor, n°6, utilisé dans le précédent parolier de 1649 avec le refrain « Haro, haro dessus le cardinal ». La coupe : 7\*8MfMf]5X8YY s'adapte facilement ici avec un mélisme sur « du vin, du vin »).

<sup>533</sup> « faire gille » : s'enfuir.

<sup>534</sup> « Te persécuteront ».

<sup>535</sup> « gagner la guérite » : s'enfuir.

Merite bien que l'on luy donne  
Une Couronne de laurier,  
Il nous faut cherir sa personne, &c.

Monseigneur le Coadjuteur,  
Pour exiller son Eminence,  
Comme sage & prudent Pasteur  
Ce Prelat a fait sa puissance, &c.

En France l'on sera en paix,  
Le Diable n'a plus de puissance  
Ce Jules ennemy des François  
On fera mourir à la potence, &c.

Prenons tous le verre à la main,  
Pour boire à la santé des Princes  
Mazarin ce traistre inhumain  
Plus nos Finances il ne pince  
Du vin, du vin, &c. FIN.

[XXXVI] L'ombre du Marquis d'Ancre<sup>536\*</sup> aparu à  
Mazarin : *sur le chant*, Quelle fut  
l'effroy[a]ble furie<sup>537</sup>.

Voicy l'ombre du Marquis d'Ancre\*  
Aparu à Jules Mazarin,  
Sur le minuict dedans sa chambre  
Une voix luy dit pour certain  
Quoy que tu change de couleur  
Parle à moy & n'aye point peur.  
Mazarin dans son premier somme  
S'éveilla demeurant confus  
De voir devant luy ce fantosme  
Il s'escria je suis perdu  
Crayant que ce fut Lucifer  
Qui l'alloit porter dans l'Enfer.

Ce fantosme de luy s'approche  
Rudement le pris par la main  
Et luy dit viença cœur de roche  
Traistre perfide Mazarin,  
Sans redouter le Tout-puissant  
Tu cause grand' perte de sang.

Je m'appelle le Marquis d'Ancre  
Il ne t'en faut pas estonné  
Un jour mon corps fut mis en cendre  
Par-tout Paris je fus traisné,  
Je n'avois pas fait tant de mal  
Que toy malheureux Cardinal.

Quand je reignoys dedans le monde

---

<sup>536</sup> Le genre de la prosopopée du fantôme est très fréquente dans les libelles, depuis la Ligue. Voir, entre des dizaines d'exemples, *L'ombre du maréchal d'Ancre apparue au cardinal Mazarin en la ville de Sedan*, s. 1., 1651. Voir le glossaire à *Concini*.

<sup>537</sup> Coupe : 6\*8fMfMNN.



[p. 32]

L'on ne voyoit point tant d'impots  
Par-tout sous la machnie ronde  
Le peuple vivoit en repos  
Mazarin songe après la mort  
Que l'ame paty pour le corps.

J'estois un petit Dieu sur terre  
Je possedois tout les Thresors  
L'on ne me pouvoit faire accroire  
Qu'un jour je souffrirois la mort  
Ayant quantité d'ennemis  
Dedans le tombeau je fus mis.

Tu cause tant de sacrilege  
De sang versé dans les combats  
Le Diable te prendra au piege  
Alors que tu n'y penseras pas  
Prends bien garde de tresbuché  
Dans les Enfers pour ton peché.

L'Espagne & aussi l'Empire,  
Tu as trahy & les François,  
A present le peuple souspire  
Car tu l'as mis en desaroy  
Ce bas monde n'est qu'un monument  
Mazarin songe au Jugement.

Mazarin ne sçeut que respondre  
Car il fremisoit de frayeur  
Du depuis qu'il est dans le monde  
Il n'a jamais eu telle peur  
Tout chacun dit qu'il en moura  
Fut-il déjà dedans le drap. FIN.

[XXXVII] Les embrassemens de Madame la Prin-  
cesse<sup>538</sup> fais à son cher Espoux : Sur le chant,  
De la petite Nichon<sup>539</sup>.

Dieu vous gard Prince de Condé,  
La moitié de mon ame  
De Dieu secondé  
Dieu vous gard mon mary  
Pour vous grand Prince aymable  
J'ay pensé mourir.

Durant le siege de Bordeaux,  
J'ay exposé ma vie  
Dedans les assauts,

---

<sup>538</sup> Claire-Clémence de Maillé, épouse de Condé.

<sup>539</sup> Coupe : 8M6f5N|6Xg5X. Air non retrouvé. Le titre fait allusion au personnage de la petite Nichon, figure de prostituée attachée à Condé, surtout dans les libelles du blocus de Paris début 1649. C'est la femme de Condé qu'on fait plaisamment parler sur cet air ici. Sur le personnage de la petite Nichon, voir l'air n° XXIII (p. 24) du recueil n° 33 *infra*.

Et pour vous mon mary  
Au milieu des alarmes  
Je voulois mourir.

Durant vostre emprisonnement  
J'ay souffert mon grand Prince  
De cruels tourments,  
L'on m'avoit commandé  
De sortir hors de France  
Mon grand de Condé.

Ayant receu lettre de vous,  
De vostre delivrance  
Ce plaisir si doux  
Me fit esvanoüyr  
De joye je vous assure  
J'ay pensé mourir.

J'ay désiré cent-fois ma mort  
De me voir dans le monde  
Sans aucun support :  
Mais maintenant je void  
Le miroir de ma vie  
Qui est près de moy.

Son Altesse\*<sup>540</sup> & le Parlement  
Et Beaufort\* tres-aymable  
Tous ensemblement,  
Et le Coadjuteur\*  
Pour vostre delivrance  
Ont esté Frondeurs.

La Bourgongne aussi le Berry,  
La Brie & la Champagne  
En sont réjouys,  
De voir vostre bonté  
Grand support de la France  
Dans la liberté.

Vous avez pour un Cardinal  
Souffert genereux Prince  
Quantité de mal ;  
De nous à pris congé  
Fut-il au bout du monde  
Nous en faut venger.

Aussi mon frere de Conty\*,  
Le Duc de Longueville\*  
Tous deux ont paty :  
Dieu fera le vainqueur  
Sur celuy qu'est la cause  
De tout le malheur.

Mon Dieu au pied de vos Autels  
Au profond de mon ame  
Sauveur eternel,

---

<sup>540</sup> Pour : « Son Altesse Royale », titre de Gaston d'Orléans\*.

Je vous offre mon cœur  
 Vous remercie des graces  
 Et de la faveur.

FIN

34. « La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courrier de Bruxelles de ce qui ce passe en France sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, Sur le chant, Dites-moy compagnon Lance » (placard de 1651)

RECIT DE CE QUI C'EST FAIT ET PASSE A LA MARCHE MAZARINE, DEPVIS SA SORTIE DE PARIS  
 jusques à Sedan.

La Justice avec la Fronde, Ont mis à bas le Mazarin, Et du Tyrann de tout le monde Elle l'en a fait le fagrin. Il sort de Paris la grand' Ville, Enfant la fureur des Bourgeois, Et ie pense qu'à cette fois Il ne fut pas trop mal habillé.

Ce grand Condé qui l'envoie En recevant la liberté, Il ne peut plus (dit il) le gage Nous tenir en captivité. Voyez tout ce ch'rif cangre Qui laisse tomber son argent, Et l'ombre du Maréchal d'Ancre Qui luy fait plus pour un sergent.

Amis la tyrannie nefut de durée en France, à cause que la Justice y est établie par des Loix saintes & inviolables, depuis qu'elle a fait son Thronne des Fleurs de Lys, elle s'y est maintenue comme dans son siège le plus naturel, & si quelq'un s'est voulu emparer de cette place elle l'en a toujours précipité par des reuers de sa franche épée, & en a fait vne chute memorable à la postérité. Le Mazarin a bien senty quel estoit son pouuoir & combien la force estoit au dessus de ses fourberies, elle luy a fait lancer vn coup de Fronde qui l'a fait tomber d vne place dont il estoit si indigne; & pourtant elle l'a encor épargné jusquicy de l'accabler de son glaive foudroyant, le reseruant peut estre à quelque chastiment plus grand hors du Royaume, & n ayant point voulu fouiller d vn sang si vil & abject la candeur des Fleurs de Lys, auprès desquels il auoit l'impudence de s'asseoir, & dont il a tenu le lustre par son infame Ministère: mais ceste Diuinité luy prepare vne vengeance digne de ses crimes par la main des estrangers auquel elle la justement abandonné.

La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courrier de Bruxelles de ce qui ce pass' en France sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, Sur le chant, Dites-moy compagnon Lance.

Courier d'vn amour fidelle  
 Toy qui reuieus de Paris,  
 Apprens moy quelque nouvelle  
 D'vn cœur dispos & contry,  
 Mon bon Seigneur  
 N'y a plus d'Eminence  
 Les bons Frondeurs  
 L'ont chassé hors de France.  
 L'on m'a dit pour assurance  
 Qu'il s'est fauut nuïdamment,  
 Craignant les Princes de France  
 Et Messieurs du Parlement  
 Sur le minuit  
 A gage la guerite  
 Matchant la nuit  
 Avec toute la suite  
 Qu'esperoit il donc de faire  
 De lortir de la façon,  
 Estoit ce pour quelque affaire  
 D'y moy toutes les raisons;  
 Dans saint Germain  
 Croyoit pour assurance

Le lendemain  
 Tenit le Roy de France.  
 S'il eut tint le Roy de France  
 Tres sage plein de douceur  
 Ce meliant plein d'arrogance  
 N'eust il pas fait grand malheur,  
 Eur empesché  
 La sortie des trois Princes  
 Et fait ruyné  
 Paris & nos Prouinces.  
 On a mis vn si bon ordre  
 Pour empelcher son dessein  
 Et pour rompre le desordre  
 De ce perfide inhumain  
 Le mesme iour  
 L'on se mit sur ses gardes,  
 Et tour à tour  
 Les Bourgeois montent en garde.  
 L'on tient qu'au Hauc de grace  
 Ce malheureux est entré  
 Pour y vñter les Princes  
 Et les mettre en liberté,  
 Les saluant,  
 D'vn langage bigeatre,  
 Leur dit Messieurs  
 Voila vostre delcharge.  
 N'a t'on point donné quelq'ordre

A Messieurs les Gouverneurs  
 Pour luy deslatare le couste  
 De l'ennemy des Frondeurs  
 Ouy, vn Arrest  
 De mort pour l'Eminence  
 Est delormais  
 Donné par tout' la France.  
 Oude on qu'il ferait  
 Ce Cardinal inhumain,  
 Car l'Espagne & l'Empire  
 Ny les Flamans n'en veulent point,  
 Plusieurs voye disent  
 Qu'il s'en va en Suède  
 Ou en Savoye  
 Pour son lieu de retraire.  
 On luy taillera des croupieres,  
 Car le Prince de Condé  
 Le veut mettre dans la bierre  
 Pour l'ouir si mal traité,  
 Assurément,  
 Que sur mer ou sur terre  
 Au monument  
 Sera mis se temeraire.  
 L'Espagnol pour assurance  
 Veut la paix à ceste fois,  
 Car il dit que l'Eminence  
 A present n'a plus de voix,

Affürément, l'auros la paix en Præce  
 Car ce tirant  
 N'a aucune puissance.  
 Condé, Conty, Longueuille  
 Quand il entra dans Paris,  
 Les Bourgeois sages & agilles  
 En estoient ils reioüys,  
 Tous les Bourgeois  
 En prompte diligence  
 Des feus de ioye  
 Firent en reioüissance.  
 L'on m'a dit que les trois Princes  
 Ont prié leurs Maistres  
 Afin d'offer nos Prouinces  
 Hors de la captivité,  
 Le Parlement  
 Et les Princes travaillent  
 Journellement  
 Pour le rabais des tailles.  
 Prions d'affection bonne  
 Pour nostre bon Roy Louys  
 Que Dieu maintienne la Couronne  
 Et les nobles fleurs de Lis  
 Dans ces bas lieux  
 Pour la paix generale  
 Pour priet Dieu  
 D'vn amour martiale. F I N.

© Bibliothèque Mazarine - Bibliothèque Mazarine, M 15042

Illustration

Cette chanson se trouve dans le placard intitulé *Recit de ce qui s'est fait et passé a la marche mazarine, depuis sa sortie de Paris jusques à Sedan* date 1651 : l'arrêt de bannissement relatif à Mazarin est prononcé le 6 février, date à laquelle il quitte précipitamment Paris, et son séjour

à Sedan est mentionné dans une affiche du 14 juillet placardée à Paris<sup>541</sup>. Les illustrations historiées évoquent la rupture avec Gaston d'Orléans, la fuite de Paris du 6 février, la libération des Princes au Havre le 13 février, puis l'exil à l'étranger<sup>542</sup>. La chanson s'arrête quant à elle au retour des Princes à Paris le 16 février ; si elle n'évoque pas les étapes de l'exil de Mazarin dans le nord de l'Europe au printemps (contrairement à ce qu'annonce le titre du placard), l'énonciation de nouvelliste mise en scène par la chanson fait référence à la circulation des nouvelles hors du Royaume (*La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courrier de Bruxelles*). Chaque strophe est organisée par la polyphonie linguistique : les quatre premiers vers vient d'un énonciateur qui cherche à s'informer, et les quatre derniers constituent la réponse du courrier (en fait deux décasyllabes textualisés sous forme de quatre vers cours 4-6). Cette énonciation invite à chanter la chanson à deux chanteurs ou chanteuses.

Le timbre mentionné (« Dites-moy compagnon Lance ») permet de relier la chanson avec une chanson des guerres de Religion : « Chanson nouvelle de deux compagnons réistres qui estoient venus en France en espérance d'y bien piller. *Sur le chant* Allongez la moy, ma mère, ma ceinture », dont l'incipit est « Dictes-moy compagnon Lance<sup>543</sup> ». Le timbre indiqué pour cette chanson du XVI<sup>e</sup> siècle pourrait correspondre à celui utilisé pour la « Chanson nouvelle faite & composee de deux amans, qui ne peuvent jouïr de leurs amours : & se chante sur le chant la ceinture que j'ay »<sup>544</sup>.

Il existe un autre exemplaire de ce placard dans la collection Châtre de Cangé à la BnF, où la chanson est manquante, manifestement été découpée le long du trait noir, qui la sépare du texte souscrit à l'image<sup>545</sup>.

#### Références et concordance

Édition : *Recit de ce qui s'est fait et passé a la marche mazarine, depuis sa sortie de Paris jusques à Sedan*, 1651, Placard in-folio.

Identifiant : BM01481 ; Antonomaz5

Cote de l'exemplaire : BnF, département Estampes et photographie (collection Hennin), RESERVE QB-201 (40)-FOL.

Forme métrique : 6\*7fMfM10NN<sup>546</sup>

<sup>541</sup> Second avertissement aux Parisiens, affiché à Paris le 14 juillet 1651, s. l.

<sup>542</sup> Le placard est donc postérieur au 6 février, contrairement à la notice de la BnF.

<sup>543</sup> Le Roux de Lincy, t. II, p. 420. La concordance est faite par John Romey dans « Singing the Fronde : Placards, Street Songs, and Performed Politics », art. cit., p. 58-61.

<sup>544</sup> *Chansons nouvelles composées sur les plaisans chans qu'on chante à présent. Ensemble des gaillardes verbales : Avec un recueil des plus belles chansons anciennes nouvellement corrigées*, Lyon, 1553, in-12°, [64] f. 7<sup>e</sup> chanson (« Je fermay au soir de sorte / La fenestre que scavez »). Merci à A. Tacaille et T. Debaggi pour l'accès à la base en cours *Trésor des chansons 16-17*, qui m'a permis de pister cet air. Je ne pense pas qu'il s'agisse de l'air « La ceinture trop étroite » recueilli comme chanson populaire dans le Nivernais au XX<sup>e</sup> siècle, dont la forme métrique ne peut correspondre au texte de ce placard. C'est l'hypothèse que fait John Romey dans son article très fouillé et très nouveau : « Singing the Fronde : Placards, Street Songs, and Performed Politics », art. cit., p. 60. Il s'appuie, pour lier les deux airs, sur la collecte de Jean-Grégoire Pénavaire (*Littérature orale et traditions du Nivernais : chansons anecdotiques*, Paris, Ernest Leroux, 1908, p. 253-254). Le refrain « Allonge moi, ma mère, ma ceinture » est, il est vrai, cité comme timbre de la chanson éditée par Le Roux de Lincy avec l'incipit « Dites-moy compagnon Lance ». Ce timbre a manifestement servi aussi à former des chansons à marier et des Noëls (des concordances apparaissent avec « Joliet est marié » et le fameux « Joseph est bien marié » : mais on ne peut non plus prendre la mélodie de ces Noëls, même adaptée, pour musiquer les paroles du présent placard. Rappelons que le nom d'un timbre peut désigner des mélodies différentes, surtout sur une longue période de transmission orale. L'ajustement de la forme métrique (*modulo* des ajustements de mélismes parfois) demeure un indice plus sûr que le nom pour suivre une mélodie.

<sup>545</sup> BnF, Estampes, Réserve F-224 (Recueil Cangé, mélanges historiques et administratifs, t. 66, boîte 2, premiers ministres), f. 258.

<sup>546</sup> Il s'agit de sizains et non de huitains malgré la présentation typographique du placard, où les deux derniers décasyllabes sont disposés en quatre lignes sans rimer systématiquement. Cette disposition souligne la structure

[ ]

*La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courrier de Bruxelles de ce qui ce passe en France sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, Sur le chant, Dites-moy compagnon Lance.*

Courier d'un amour fidelle  
Toy qui reviens de Paris  
Aprends moy quelque nouvelle  
D'un cœur dispos et contry,  
Mon bon Seigneur  
N'y a plus d'Eminence  
Les bons Frondeurs  
L'ont chassé hors de France.

L'on m'a dit pour assurance  
Qu'il s'est sauvé nuictamment,  
Craignant les Princes de France  
Et Messieurs du Parlement  
Sur le minuict  
A gagné la guerite  
Marchant la nuict  
Avec toute sa suite.

Qu'esperoit il donc de faire  
De sortir de la façon,  
Estoit-ce pour quelque affaire  
D'y moy toutes les raisons ;  
Dans saint Germain  
Croyoit pour assurance  
Le lendemain  
Tenir le Roy de France.

S'il eut tint le Roy de France  
Tres sage plein de douceur  
Ce meschant plein d'arrogance  
N'eust-il pas fait grand malheur  
Eut empesché  
La sortie de trois Princes<sup>547</sup>  
Et fait ruyné  
Paris & nos Provinces.

On a mis un si bon ordre  
Pour empescher son dessein  
Et pour rompre le desordre  
De ce perfide inhumain  
Le mesme jour  
L'on se mit sur ses gardes,  
Et tour à tour  
Les Bourgeois montent en garde.

L'on tient qu'au Havre de grace

---

intrarimique en 46v des désasyllabes. Cette organisation en sizains est d'ailleurs conforme à la « Chanson nouvelle de deux compagnons réistres » éditée par Le Roux de Lincy qui se chantait certainement sur le même timbre (*Dites-moy compagnon Lance/La ceinture que je porte* (sans transcription à ce jour), ou *La ceinture que j'ai*).

<sup>547</sup> Mazarin libère lui-même les Princes de Condé et Conti et du duc de Longueville, le 13 février 1651 au Havre.

Ce malheureux est entré  
Pour y visiter les Princes  
Et les mettre en liberté,  
Les saluant,  
D'un langage bigeare,  
Leur dit Messieurs<sup>548</sup>  
Voilà vostre descharge.

N'a-t-on point donné quelque ordre  
A Messieurs les Gouverneurs  
Pour luy desfaire l'escorte  
De l'ennemy des Frondeurs  
Ouy, un Arrest  
De mort pour l'Eminence  
Est desormais  
Donné par tout' la France<sup>549</sup>.

Ou dit-on qu'il se retire  
Ce Cardinal inhumain,  
Car l'Espagne & l'Empire  
Ny les Flamans n'en veulent point,  
Plusieurs voye disent  
qu'il s'en va en Suède  
Ou en Savoye  
Pour son lieu de retraire<sup>550</sup>.

On luy taillera des croupieres,  
Car le Prince de Condé  
Le veut mettre dans la bierre  
Pour l'avoir mal traicté,  
Assurément,  
Que sur mer ou sur terre  
Au monument  
Sera mis ce temeraire.

L'Espagnol pour assurance  
Veut la paix à cette fois,  
Car il ditque l'Eminence  
A present n'a plus de voix,  
Assurément,  
J'aurons la paix en France<sup>551</sup>  
Car ce tirant  
N'a aucune puissance.

Condé, Conty, Longueville  
Quand il entra dans Paris<sup>552</sup>,  
Les Bourgeois sages & agilles  
En estoient ils réjouys,

---

<sup>548</sup> Probable caricature de l'accent italien, souvent raillé, de Mazarin.

<sup>549</sup> Le 29 décembre 1651, trois jours après le retour de Mazarin à Sedan, un Arrêt du Parlement met sa tête à prix comme « perturbateur du repos public ». Au plan de la métrique, l'apocope du -e instable est matérialisée par l'apostrophe (fait très rare dans la graphie des libelles).

<sup>550</sup> Retraite.

<sup>551</sup> Le décasyllabe 46v est ici restitué comme un seul vers.

<sup>552</sup> Le 16 février 1651, les princes font leur entrée triomphale dans Paris.

Tous les Bourgeois  
 En prompt diligence  
 Des feux de joye  
 Firent en réjouissance.  
 L'on m'a dit que les trois Princes  
 Ont prié leurs Majestez  
 Afin d'oster nos Provinces  
 Hors de sa captivité,  
 Le Parlement  
 Et les Princes travaillez  
 Journallement  
 Pour le rabais des tailles.  
 Prions d'affection bonne  
 Pour nostre bon Roy Louys  
 Que Dieux maintienne sa Couronne  
 Et les nobles fleurs de Lis  
 Dans ces bas lieux  
 Pour la paix generale  
 Faut prier Dieu  
 D'un amour martiale.  
 FIN.

35. La « Mazarinade composée à quatre parties lorsque le Mazarin assiegeoit la Ville de Bordeaux », dans *La Mort funeste du cardinal Mazarin* (1<sup>e</sup> semaine de mars 1651)

C'est la seule autre mazarinade à s'intituler *Mazarinade* à part celle de Scarron (c'est le titre de la dernière page seulement, soit la chanson). Le titre global du libelle est *La Mort funeste du cardinal Mazarin*.

Ce libelle est en faveur des héros de la première Fronde (Gondi, Beaufort, à qui est dédié l'ouvrage, signé : « S. C. sieur de D.P. et l'Anti-Mazarin »). L'avis au lecteur est particulièrement intéressant sur les lieux et conditions de circulation des chansons urbaines. Il se justifie de nommer le compositeur, qu'en ce cas il « n'y a point de danger » à le faire, ce qui suggère que ce pourrait être le cas dans d'autres libelles chantés, ou que c'est le cas pour l'auteur du texte (anonyme dans ce libelle, comme dans 80 % des cas). Ou alors c'est en raison de l'exil de Mazarin (depuis février 1651, le libelle datant sans doute de début mars<sup>553</sup>) que l'imprimeur peut nommer sans crainte le compositeur : « Tu ne dois point craindre de le concerter [donner en concert, ou répéter] dans l'absence de Mazarin, puis que estant mesme dans Paris, on la chanté avec des Instrumens dans plusieurs bonnes compagnies ». L'encouragement vaut argument à fortiori : si on a pu jouer cette chanson même quand Mazarin n'était pas exilé (et donc exerçait une censure sur les chansons d'actualité), alors à plus forte raison il n'y a pas de risque de le faire après son bannissement. S'il déplore que l'impression de la musique notée soit réservée à Ballard, l'auteur ou l'imprimeur signale qu'elle circule (en manuscrit donc) « dans les mains de plusieurs particuliers ». Par ailleurs, les chantres des principales paroisses parisiennes sont donnés comme vecteurs de la musique, exécutée ou notée : les « Chantres de Nostre-Dame, de la Sainte Chapelle, de Saint Germain de Lauxerois, & de Saint Innocent » sont des sources de connaissance d'une musique ici manquante.

---

<sup>553</sup> Hubert Carrier estime que ce texte est paru la première semaine de mars 1651, au moment de la fuite de Mazarin vers Sedan : Papiers Carrier, *Bibliothèque Mazarine*, Ms. 4682-4, f. 77v.

Cet « avis » est aussi le seul commentaire trouvé à cette période sur la composition de la musique de vaudeville. Le cas de la chanson dont il est question est toutefois particulier puisqu'elle est écrite « à quatre parties », c'est-à-dire à quatre voix (alors que le vaudeville est massivement monodique). La destination de la chanson se veut largement urbaine (cabarets et ruelles), par opposition (plus ou moins construite) avec des exécutions à la cour : c'est un « air Bachique plus propre dans le Cabaret que dans le Palais », et qui a été chanté « avec des Instrumens dans plusieurs bonnes compagnies ». Trois compositeurs auraient proposé des mises en musique du texte (ils « s'escriment dessus »), mais la mélodie finalement choisie dans les versions manuscrites notées (non retrouvées) a été composée par un certain G. Lefebvre de Many. Il n'est pas rare qu'un texte soit ainsi proposé à des mises en musique concurrentes, avant qu'une version soit élue (on trouve le cas dans les chansons de Malherbe, par exemple<sup>554</sup>). L'auteur déplore que le privilège d'impression de la musique soit réservé à (Robert) Ballard, tout en espérant que ce système restrictif pourra bientôt s'étendre, ce qui en soit est un témoignage intéressant sur la perception du privilège d'imprimer pour la musique dans ces années-là.

La copie d'après l'imprimé dans le chansonnier Maurepas (première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) ne nomme ni ne note l'air à quatre voix : il semblerait qu'il ait été oublié.

#### **Références et concordance**

Édition : *La Mort funeste du cardinal Mazarin, avec son épitaphe, dédiée à monseigneur le duc de Beaufort, duc et pair de France, et protecteur du peuple* [chanson p. 8 : « La Mazarinade composée à quatre parties lorsque le Mazarin assiegeoit la Ville de Bordeaux »]

Identifiants : Moreau2497, BM00591

Attestation dans des chansonniers manuscrits : BnF Ms. Fr. 12617 (Maurepas, vol. 2), p. 91 (copie d'après l'imprimé).

Réédition : L'avant-coureur de la fin tragique du cardinal Mazarin (BM00592).

Cote de l'exemplaire édité : Bibliothèque de l'État de Bavière (Munich), cote 4 Gall.g. 161 m.

Forme métrique : 6\*8fMMf12XX

Air : non conservé.

LA MORT FUNESTE

DU CARDINAL

MAZARIN

AVEC SON EPITAPHE.

Dédiée à Monseigneur le Duc de Beaufort, Duc &

Pair de France & Protecteur du Peuple.

M. DC. LI.

[...]

[p. 7]

\*\*\*

ADVIS AU LECTEUR

---

<sup>554</sup> « Vous m'avez veu, ce me semble, quelques couplets d'une meschante chanson que j'avoys commencé à faire sur un air que m'avoit baillé M. le marquis d'Oraison. A ceste heaure que l'ay achevée, je vous prie, Monsieur, de me faire ce bien de prier M. le marquis, de votre part et de la mienne, de vous en donner l'air et me le donner par le premier, et tout aussitost je vous enverrai les paroles ; j'y feray mettre icy un autre air, et nous retiendrons le meilleur », Malherbe, Lettre à Peiresc du 12 février 1610, dans *Œuvres poétiques*, éd. René Fromilhague et Raymond Lebègue, Belles Lettres, 1968, t. II, p. 136.



AMY Lecteur, Si ta curiosité te porte de lire ces Rimes Françaises, tu y verras en suite la Mazarinade composée à quatre parties, lors que le Mazarin assiegeoit la ville de Bourdeaux : C'est un air Bachique plus propre dans le Cabaret que dans le Palais. Pour ta satisfaction j'y aurois fait imprimer ces quatre parties en Musique, si ce genre d'impression n'estoit trop rare dans Paris, & qu'il n'y a que le seul M. Balard à present qui en ait le Privilege. On espere neantmoins que d'autres l'auront bien-tost. Si neantmoins tu desires de le voir & de l'ouyr à quatre parties, je t'advertis qu'outre qu'il est dans les mains de plusieurs particuliers ; tu le trouveras aisément chez quelques Chantres de Nostre-Dame, de la Sainte Chapelle, de Saint Germain de Lauxerois, & de Saint Innocent. Lors que j'en eus composé la parole, au temps que le Mazarin emmenoit le Roy au siege de Bourdeaux, il y eut trois Compositeurs de Musique qui s'escriment dessus, mais entre tous un seul a le mieux rencontré, il n'y a point de danger de le nommer icy, c'est G. le Febvre de [p. 8] Many, qui a esté eslevé Page dans la Musique du feu Roy, & du depuis a servy de domestique à la maison de Vendosme. Tu ne dois point craindre de le concerter<sup>555</sup> dans l'absence de Mazarin, puis que estant mesme dans Paris, on la chanté avec des Instrumens dans plusieurs bonnes compagnies. Adieu & boy à ma santé.

[...]

[nouvelle pagination, p. 8]

#### LA MAZARINADE COMPOSEE

A quatre parties lors que le Mazarin assiegeoit la Ville de Bordeaux

Amis ne parlons plus d'affaire,  
Surtout dedans le cabaret,  
Ce verre vaut mieux qu'un arret,  
Et que la Lettre circulaire,  
Laissons la Mazarin, & vivons sans soucy,  
Au Diable soit le sot, s'il revient plus icy.

Qu'il bloque par mer, et par terre,  
Les murailles des Bordelois,  
Qu'il meine la Reyne, et nos Roys,  
Dans les confins de l'Angleterre,  
Laissons là Mazarin et vivons sans soucy  
Au Diable soit le sot s'il revient plus icy.

Si l'Archevesque de Corinthe\*<sup>556</sup>  
Revestu de son habit gris,  
A pris les armes pour Paris,  
Qu'importe, vidons cette pinte,  
Beuvons a la santé de ce digne Prelat,  
La France le verra dans le Cardinalat.

Que Beaufort\* en aimant la fronde,  
Plus que le tiltre d'Admiral,  
Grand Enemy du Cardinal,  
Se fasse aimer de tout le monde,  
Prenant le verre en main, beuvons a sa santé,

---

<sup>555</sup> « Donner en concert, jouer ».

<sup>556</sup> Voir glossaire à *Gondi (Retz)*.

Les Princes par ses soins seront en liberté.

Sus beuvons à cette assemblée,  
Qu'on nous dit estre un coup d'Etat,  
Pour dethrouer<sup>557</sup> ce Potentat,  
Par qui la France est accablée,  
Laissons là Mazarin et vivons sans soucy  
Au Diable soit le sot s'il revient plus icy.  
FIN.

36. [Scarron ?], *Les triolets de Mazarin sur le sujet de sa fuite* (après février 1651)

Cette chanson pourrait être de Scarron, selon Hubert Carrier<sup>558</sup>. On la trouve reliée juste avant la *Mazarinade* de Scarron dans un recueil factice de la Mazarine<sup>559</sup>, et son registre obscène et véhément peut aussi plaider pour ce rapprochement.

À la libération des princes début février 1651, Mazarin fuit en exil, par le nord de l'Europe.

**Références et concordance**

Édition : *Les triolets de Mazarin sur le sujet de sa fuite*, sur la copie imprimée à Anvers, 1651.

Identifiants : Moreau3853

Attestation dans des chansonniers manuscrits : Bnf f. fr. Vma Ms7, p. 116-117 (deux premiers couplets).

Réédition : Hubert Carrier, *Un vent de Fronde s'est levé ce matin*, Champion, 2012, p. 97-101.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-4667

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : « Triolets », n° 42

LES  
TRIOLETS  
DE  
MAZARIN.  
Sur le sujet de sa fuite.  
Sur la copie imprimée à Anvers.  
M. DC. LI.

[p. 3]  
\*\*\*

LES  
TRIOLETS  
de Mazarin.

BOUGRES il faut quitter Paris<sup>560</sup>,  
Puisque son Eminence pette,

<sup>557</sup> « détrôner ».

<sup>558</sup> Hubert Carrier, *Un vent de Fronde s'est levé ce matin*, Champion, 2012, p. 85-101.

<sup>559</sup> *Recueil de diverses pièces de l'année 1650*, en fait en majorité de 1651, cote A12833, pièces 79 et 81 – la n° 80 étant manquante.

<sup>560</sup> Var Bnf f. fr. 12686 (« Clairambault », t. I), p. 135 : « Bougres il vous faut quitter Paris ».

Si vous ne voulez estre pris,  
Bougres il faut quitter Paris,  
Son cul vous est-il à mépris ?  
Oyez Jossier<sup>561</sup> qui vous trompette  
Bougres il faut quitter Paris,  
Puisque son Eminence pette<sup>562</sup>.  
\*\*\*

Suivez, empaleurs de garçons  
Jules qui vos Docteurs enseigne,  
Il vous donnera des leçons,  
Suivez empaleurs de garçons,  
Le Bougre sçait en cent façons  
Pescher un estron à la ligne,  
Suivez empaleurs de garçons  
Jules qui vos Docteurs enseigne.

[p. 4]  
\*\*\*

Ce coquin & tout son party  
Sent aujourd'huy rude secousse :  
On accommode de rosty  
Ce coquin & tout son party :  
Condé\*, Longueville\* & Conty\*  
Ne s'en rongeront point le pousse,  
Ce coquin & tout son party  
Sent aujourd'huy rude secousse.  
\*\*\*

Lors que je pense à ce voleur,  
Contre moy mesme je me fasche,  
Au front me monte la chaleur,  
Lors que je pense à ce voleur ;  
De Paris il est le malheur  
Et Paris toutefois le lâche :  
Lors que je songe à ce voleur.  
Contre moy mesme je me fache.  
\*\*\*

Au lieu de le laisser partir.  
Mieux monté que ne fut Saint George  
Devions nous pas le devestir,  
Au lieu de le laisser partir :

[p. 5]  
Couper son membre & le rostir,  
Et puis luy faire rendre gorge :  
Au lieu de le laisser partir  
Mieux monté que ne fut Saint George.

---

<sup>561</sup> Jossier est un des trompettes ou jurés-crieurs du roi dans la ville, prévôtés et vicomtés de paris (avec l'autre juré, nommé Canto). Ils sont chargés de publier les annonces officielles à coup de trompe aux carrefours de Paris.

<sup>562</sup> La rumeur qui insiste sur les pratiques homosexuelles de Mazarin est une des plus tenaces pendant la Fronde. Copié dans une longue série de 125 couplets en triolets dans Mazarine Ms 2156, f. 38r.

\*\*\*

Contre luy ne point decretter<sup>563</sup>  
Ce n'est pas faire un coup de Fronde,  
C'est trop doucement le traiter,  
Contre lui ne pas decretter :  
Son Arrest<sup>564</sup> devoit l'arrester,  
Ou l'envoier en l'autre monde :  
Contre luy ne pas decretter  
Ce n'est pas faire un coup de Fronde

\*\*\*

Que nous sert qu'il soit exilé,  
Puis que nos loüis il emporte,  
Après avoir dix ans volé  
Que nous sert qu'il soit exilé,  
Pour luy c'est un grand jubilé,  
Que la liberté d'une porte :  
Que nous sert qu'il soit exilé  
Puis que nos loüis il emporte,

[p. 6]

\*\*\*

Ce maraut qui n'a point d'esprit,  
Ny de vertu que dans les Coüilles,  
De nostre bestise se rit,  
Ce maraut qui n'a point d'esprit  
Et fait gloire qu'il soit écrit  
Qu'il est riche de nos dépouilles,  
Ce maraut qui n'a point d'esprit,  
Ny de vertu que dans les Coüilles.

\*\*\*

On manqua bien de jugement  
Lors qu'on voulut choisir cét homme  
Pour remplir la place d'Armand,  
On manqua bien de jugement :  
Il pouvoit bien plus dignement  
Gouverner les Bordeaux de Rome:  
On manqua bien de jugement,  
Lors qu'on voulut choisir cét homme,

\*\*\*

Jule & le defunct Cardinal  
Se ressemblent-ils je vous prie,  
L'un fut homme, l'autre est cheval,  
Jule & le defunt Cardinal,

[p. 7]

L'un bastit un Palais Royal,

---

<sup>563</sup>« Ne pas décréter un ajournement personnel à comparaître en justice » (note de Carrier, Hubert Carrier, *Un vent de Fronde s'est levé ce matin*, op. cit., p. 98).

<sup>564</sup> L'arrêt du Parlement du 7 février 1651 qui frappait le ministre d'exil.

L'autre bastit une Escurie<sup>565</sup> :  
Jule & le defunct Cardinal,  
Se ressemblent-ils, je vous prie.  
\*\*\*

Tous deux ont aimé le ballet,  
La farce, & la Scene Tragique,  
L'un en Prince, l'autre en valet,  
Tous deux ont aymé le balet,  
Jules comme un vrai Jodelet,  
Armand comme un bon Politique,  
Tous deux ont aymé le ballet,  
La farce, & la Scene Tragique.  
\*\*\*

Pour un estat le Pellerin<sup>566</sup>  
Avoit trop debile l'échine,  
Il avoit trop foible le rein,  
Pour un estat le Pelerin,  
Puis que pour mouvoir Tabarin  
Il avoit besoin de machine<sup>567</sup>,  
Pour un estat le Pellerin  
Avoit trop debile l'échine.

[p. 8]  
\*\*\*

Ce fat eut le Cardinalat,  
Benefices & ministere  
Plus ignorant qu'un frere Oblat<sup>568</sup>,  
Ce fat eut le Cardinalat,  
Et quoy qu'il n'eut regy l'Estat  
Que de Gommorre & de Cytere ;  
Ce fat eut le Cardinalat,  
Benefices & Ministere

37. « Dans le Parlement la Fronde se réveille » [« Air de cour nouveau »], 1651

Cette chanson relative aux frondeurs du Parlement de Paris, connue des manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle, est ici imprimée à la fin d'une brochure de deux feuillets (deux pages imprimées sur le *verso* du premier et le *recto* du deuxième, non paginées. Un mince bandeau de fleurons surmonte la première page seulement). Les chansonniers Maurepas et Castries datent la chanson de 1650, mais des recoupements avec les mazarinades contemporaines suggèrent que le premier couplet fait plutôt allusion à un arrêt du Parlement condamnant Mazarin le 11 mars 1651. Le chansonnier Maurepas donne l'air de « La chasse de la Fronde », et celui-ci est noté dans les

---

<sup>565</sup> La riche écurie que Mazarine s'était fait bâtir est un élément récurrent de charge dans les libelles : voir « Sur les Escuries de Mazarin » dans *L'oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin, avec quelques autres pièces du temps contre lui*, 1649, p. 5, et texte n° 4, *supra*.

<sup>566</sup> « Le mot de *pellerin* est choquant, & veut dire libertin, gaillard, fripon & scélérat » (Richelet).

<sup>567</sup> Allusion aux pièces à machine que Mazarin importa d'Italie (en faisant venir le scénographe Giacomo Torelli notamment).

<sup>568</sup> C'est-à-dire membre d'une communauté religieuse sans avoir prononcé ses vœux. Mazarin était chanoine, mais n'est jamais rentré dans les ordres, même étant Cardinal.

trois sources manuscrites citées ci-dessous (timbre n° 5). Le chansonnier *Vaudevilles* (collection privée) donne Blot comme auteur ; Tallemant (Ms 673) mentionne Marigny. Je n'ai trouvé la chanson imprimée qu'à la date de 1651, dans une brochure recueillie dans un recueil factice de 131 pièces, manuscrites et imprimées, conservé à la Médiathèque d'Orléans (MS 968, pièce 73)<sup>569</sup>. Le colophon indique le point de vente, qui serait exclusif : « *Ces beaux Airs de Cour & Chansons Bachiques, se vendent seules à Paris par le gaillard Boiteux* ». Il s'agit du surnom de Guillaume de Limoges, colporteur célèbre pour ses chansons, qu'il vendait sur le Pont-Neuf. Plusieurs estampes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le représentent, lui ou son successeur ou descendant, accompagnées de strophes qui soulignent sa notoriété et la diffusion de sa musique (voir volume 1, Illustration 13). L'affichage du mot « FIN » à la fin de chaque chanson évoque les pratiques manuscrites et imprimées de collecte de chansons depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : rémunérés à la pièce, les copistes ou ouvriers du livre signalaient la somme forfaitaire due, en émergeant à la pièce, en quelque sorte, grâce au mot *fin*. Sont reproduites ci-dessous les quatre chansons de cette feuille volante, pour montrer dans quel environnement textuel apparaît la chanson traitant explicitement de la Fronde (la dernière). Ce sont des airs bachiques et galants ; la chanson politique « Dans le Parlement, la Fronde se réveille » est elle-même étiquetée « Air de cour ».

#### **Références et concordance**

Édition : [brochure de 4 chansons, sans titre]. Colophon : « Ces beaux Airs de Cour & Chansons Bachiques, se vendent seules à Paris par le gaillard Boiteux, 1651 ».

Identifiants : non

Attestation dans des chansonniers manuscrits (dernière chanson : « Dans le parlement la Fronde se réveille ») :

BnF Ms Fr. 12638 (Maurepas, vol. 23), p. 91

Ms Fr. 12656, (air noté) p. 163) ;

BnF Ms Fr. 12661 (Lallemant de Betz, vol. 2), p. 671 (attribuée à Blot).

BnF Ms Fr. 12666 (Castries, vol. 1), p. 302-303, air noté p. XLVI-XLVII.

Manuscrit *Vaudevilles* (collection privée), p. 116, air noté.

Tallemant Ms 673, f. 55r.

Réédition : Sautreau de Marsy, *Nouveau siècle de Louis XIV*, 1793, t. I, p. 338 (en date de l'automne 1651).

Cote de l'exemplaire édité : Médiathèque d'Orléans, Ms 968-73.

Forme métrique : 4\*11f9M6M9f (ou 6\*5M6f5MM6M9f selon la notation Castries)

Air : « La chasse du Cardinal » (n° 5)

Air de Cour Bachique fort Gaillard.  
 Par la vertu-bleu mon cher Compere  
 L'Amour s'en veut prendre à moy  
 Mais je me ris bien de sa colere  
 Car je le crains moins que toy :  
 Ha ! petit drolle  
 Donneur de colle,  
 Oste d'icy ton divin flambeau,  
 Porte tes flammes  
 Au sein des Dames,

<sup>569</sup> Exemplaire de la Médiathèque d'Orléans, pour la numérisation gracieuse de cet exemplaire pour utilisation scientifique (merci à Hélène Métreau, médiathécaire aux Fonds ancien, spécialisés et locaux patrimoniaux).

Car je ne veux que celles du tonneau.

Cet enfant tout nud & à sa mode,  
Me voulut remplir d'effroy,  
Il faut ce dit-il ô Maistre Claude  
Que tu vive sous ma loy,  
Ha ! petit drolle, &c.

J'apporte avec moy quatre ou cinq fleches,  
Qui percent mieux qu'un Foiret,  
Pour faire à ton cœur de douces brèches  
Quitte donc le Cabaret :  
Ha ! petit drolle, &c.

Je luy dis Monsieur je vous rend grace,  
Bachus possede mon cœur,  
Ma femme au besoing prendra ma place  
Car elle a force vigueur  
Ha ! petit drolle, &c.      FIN.

Air bachique serieux

Amy sans le secours de l'eau  
Et Paris & Fontainebleau  
Seroit une terre inconnüe,  
Cét élément enrichit tout,  
Et je l'ayme autant pour la veüe,  
Comme je le crains pour le goust.  
Comme je le crains pour le goust.  
Quand la terre crève en Esté  
A faute d'un peu de santé,  
C'est par l'eau qu'elle l'a [la] retrouve  
Et certes elle fait du bien,  
Et je suis ravy qu'elle abreuve  
Ce grand corps, plustost que le mien  
Ce grand corps, plustost que le mien  
C'est aux prez à vouloir de l'eau  
C'est par le courant d'un ruisseau  
Qu'une Campagne est bien heureux  
Mais la mettre en un corps vivant  
Je l'y tiens aussi d'angereuse [sic]  
Qu'un Moine hors de son Convent  
Qu'un Moine hors de son Convent  
Jamais ce liquide Christal,  
N'est si-bien qu'en son lieu natal,  
Et sans sa place naturelle,  
Amis tenons nous au bon vin,  
Et laissons l'eau puis qu'elle est belle  
Aux Aveugles des Quinze-vingts  
Aux Aveugles des Quinze-vingts      FIN

La petite Altesse Royale.  
Si je n'ay pas la plume sur l'oreille,  
Au moins Philis  
J'ay l'Amour dans le cœur,  
Traitez-moy donc ; à la pareille,  
Jeune merveilles,  
Point de rigueur,  
Qu'un feu Bourgeois vous eschauffe à son tour,  
Et renvoyez les Plumets à la Cour.

Je souffriré Philis sous vostre Empire  
Paisiblement toutes vos cruautéz,  
Mais permettez  
Que j'ose dire  
Que je souspire  
Pour vos beautez,  
Et que je suis dans mon sort amoureux  
Aussi constant que je suis malheureux.

Dans mon amour ne craignez point de noise  
Je suis Bourgeois  
J'ayme discrettement,  
A cét adveu soyez courtoise,  
Belle Bourgeoise  
Car franchement  
C'est à nous seuls à vous traité d'Amour,  
Et les plumez ne sont bons qu'à la Cour.

Quand je me plains à vous de ma souffrance  
Vous m'aleguez qu'un autre à vôtre foy  
Vous opposez à ma constance  
Vostre impuissance,  
Mais croyez moy  
L'engagement qu'on doit à un mari  
Peut avec soy souffrir un favory.

Dequoy vous sert Philis de voir ma peyne,  
Si vous n'avez dessein de me guerir,  
Monstrez-vous un peu plus humaine,  
Divine Reyne,  
Je veux mourir,  
Et vous direz qu'en mon sort malheureux  
Je suis fidel aussi bien qu'Amoureux.

Belle Philis craignez la médisance  
Sans doute on vous reprochera à ma mort  
Hélas ! donnez à ma souffrance  
Quelque esperance  
D'un meilleur sort,  
Et vous direz qu'en cét estat heureux



Je suis constant aussi bien qu'Amoureux.  
FIN

Air de Cour nouveau  
Dans le Parlement la Fronde se réveille, bis.  
Escoutez comment, Au Parlement  
L'on Fronde vertement  
Le drosle en a la puce à l'oreille<sup>570</sup>.

Ha ! qu'il y fait bon, la chasse sera belle, bis.  
Tacout, à Coulon, Chou, Bachomon<sup>571</sup>  
Chou, chou, chou, Barillon<sup>572</sup>, bis.<sup>573</sup>  
Vaurouis, Tacout, Tacout à Bruxelles<sup>574</sup>.

Il est sur les fins, faut que le drolle creve, bis.<sup>575</sup>  
Tayau, Vertamon<sup>576</sup>, y va ha Nemonde<sup>577</sup>,  
Voilvale, Pinson, Voilvale, Transon, bis.  
Haye, haye, tire à lire à ly Boileve<sup>578</sup>.  
FIN<sup>579</sup>.

---

<sup>570</sup> *Avoir la puce à l'oreille* : être inquiet, et « avoir quelque affaire qui nous sollicite » (Oudin 1640, p. 459). Dans les mazarinades, l'expression reste associée à la mobilisation antimazarine par les parlementaires, comme le montre cette quasi-citation de la chanson dans un libelle de 1651, au moment de l'arrêt décrétant l'exil de Mazarin (11 mars 1651) : « desja partout on se reveille/Chacun à la puce à l'oreille/Pour son dernier banissement/Tout se va joindre au Parlement » (*Les Larmes mazarines*, sur la copie imprimée à Bruxelles, 1651, p. 5-6) ; ou encore : « Partout la Fronde se réveille/Chacun a la puce à l'oreille » (*La nouvelle Mazarinade*, Paris, 1652, p. 4).

<sup>571</sup> Les deux derniers couplets mêlent des noms de parlementaires frondeurs célèbres (Coulon, Bachaumont, Barillon) et des cris de chasseurs qui excitent leurs chiens à traquer une bête : « Ourvari », « Tayau », « Chou », « Chou pille ! »).

<sup>572</sup> Var. Ms 12666 (Castries) : « Chou pille Barillon ». Var. Ms *Vaudevilles* (coll. privée) : « Chouchon, Pille, Barillon ».

<sup>573</sup> Var. Ms *Vaudevilles* (coll. privée) : « Ecoute » pour « Tacout ». Var. Ms 12666 (Castries) : « Acoute » pour « Tacout ». Selon B. de la Monnoye, « acoute » est une variante de « écoute » fréquente en chanson dans les sources bourguignonnes (*Noei borguignon de Gui Barôzai, quatreime édition, don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai*, Dijon, 1720, p. 119).

<sup>574</sup> Var. Ms 12666 (Castries) : « Vauroui, vauroui, acoute à Brousselle ». Var. Ms *Vaudevilles* (coll. privée) : « Vaurouy, a coute, a Brousselle ».

<sup>575</sup> Var. Ms 12666 (Castries) : « Il est a ses fins/ Faut que la beste creve,/ Tayau, Vertamon, Va va là Nesmont/Rancé, Pinon, Tronçon/Ourvari tira tiraly Boilievre ». Ajout d'une strophe : « Retournons aux bois pour relancer la bete/Elle est aux abois/Et ne veut dit-on/Que prendre le Buisson/Afin de mieux refaire sa teste ». Var. Ms *Vaudevilles* (coll. privée) : « Il est a ses fins faut que la bete creve,/ Tayau, Vertamon, Vala le nemonde/Lancé, Pinon, ourevari, Tronçon/Tiratiraly Boisleve ».

<sup>576</sup> François de Vertamond, conseiller au Parlement et maître des requêtes.

<sup>577</sup> François-Théodore de Nesmond, Sieur de Saint Dysant, fils d'André de Nesmond, premier président au Parlement de Bordeaux ; lui-même président à mortier.

<sup>578</sup> « Boislève étoit gagné – On crie ainsi aux chiens qui ne font pas bien en les battant » (note de Tallemant des Réaux, Ms 673, f. 55r). Gabriel Boislève, conseiller au Parlement de Bretagne puis de Paris, est nommé évêque d'Avranches en 1651 pour sa loyauté envers Mazarin.

<sup>579</sup> Ms *Vaudevilles* (coll. privée) : Ajout d'une strophe : « Retournons aux bois pour relancer la beste/Il ne veut dit [-on] brave Gaston/Que prendre le Buisson/Afin de mieux refaire sa teste ». Arsenal Ms 3288, f. 38r ; même couplet dans *Manuscrit Vaudevilles* (collection privée, Sotheby's), p. 116, et BnF Ms f. fr. 12638 (Maurepas, vol. 23), p. 91. Voir d'autres copies dans Harvard, Houghton, Ms fr. 134, f. 8r. BnF Ms f. fr. 12656 (« Maurepas », vol. 1 des airs notés), p. 163. BnF Ms f. fr. 12666 (« Castries », vol. 1), cahier d'airs, p. XLVI-XLVII. BnF Ms f. fr. 12666 (Castries, vol. 1), p. 302-303 (paroles). Tallemant des Réaux, BM La Rochelle, Ms 673, f. 55r (éd. V. Maigne : *Le Manuscrit 673, op. cit.*, p. 252).

Ces beaux Airs de Cour & Chansons Bachiques, se vendent seules à Paris par le gaillard Boiteux, 1651.

38. Couplets insérés dans *La Juljade, ou Discours de l'Europe à monseigneur le duc d'Orléans sur l'éloignement du cardinal Mazarin et le retour des princes*, 1651.

Ce long libelle, qui évoque la fuite de Mazarin le 6 février 1651 et le retour des Princes à Paris le 16, imite la *Mazarinade* de Scarron qui avait dû paraître peu avant (reprise de procédés comme l'anaphore, dans la suite de 44 vers qui débutent par le mot « Adieu », par exemple). Le libelle est assez répandu (le *Catalogue collectif de France* recense au moins 12 exemplaires). C'est un mélange des procédés mis au point dans les libelles burlesques les plus polémiques, en particulier l'insertion de genres discursifs satiriques (chansons, épitaphes parodiques) ou adressés (*vivat*). Les chansons sont signalées par les italiques dans le corps du texte.

La première occurrence de chanson citée dans le libelle (le couplet de triolet, p. 29) présuppose que le couplet a été chanté avant d'être imprimé (les paroles aurait « prédit » l'exil de Mazarin). Le texte du libelle se tisse autour de celui du couplet : le refrain « Il s'en va ce grand Cardinal / Qui n'a ny vertu ny science. » est repris par : « Mais Jule que deviendras-tu / N'ayant science ny vertu ». Suivent deux vers signalés comme « vieille chanson », puis trois couplets sur l'air du « Pour et du contre », qui sert à mimer la cacophonie des opinions, mais aussi le fait que Mazarin est mal conseillé, car des flatteurs le louent « par complaisance ». Enfin un couplet de triolet clôt le libelle, qui montre l'usage encomiastique de ce genre de chansons (il s'agit de « Vivat » adressés à Gaston et à son épouse Marguerite de Lorraine).

#### Références et concordance

Édition : *La Juljade, ou Discours de l'Europe à monseigneur le duc d'Orléans sur l'éloignement du cardinal Mazarin et le retour des princes*, s. l., 1651, 47 p.

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Identifiants : Moreau1778.

Rééditions : non

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-3153

Formes métriques : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b) ; 6\*8fMfM|xx

Airs : « Triolets », n° 42 ; « Le pour et le contre », n° 33

[...]

[p. 29]

[...]

Et qu'il [Mazarin] aille en Californie,

Établir une Colonie,

Et puis au son du flageolet,

Nous chanterons le Triolet.

Qui par subtile conjecture,

A bien prédit cette aventure.

\*\*\*

*Il s'en va ce grand Cardinal*

*Qui n'a ny vertu ny science.*

*Paris tu n'auras plus de mal*

*Il s'en va ce grand Cardinal,*

*Un vaisseau luy sert de Cheval,  
Ne crains pas qu'il revienne en France,  
Il s'en va ce grand Cardinal  
Qui n'a ny vertu ny science.*

Mais Jule que deviendras-tu  
N'ayant science ny vertu,  
Ny mesme de belles paroles ?  
Il est bien vray que les pistoles  
Font avec leur excellent goust  
Qu'on est le bien venu par tout.  
Et que les richesses en somme,  
Font d'un maraud un honnest'homme :  
Mais personne ne veut de toy,  
Parce que tu nas point de foy,

[p. 30]

Et dans tout païs c'est sans doute  
Que l'on te hait ou te redoute.  
Je sçay qu'un jour à ta façon  
Tu chantois la vieille Chanson :  
\*\*\*

*Puis qu'il faut que je m'esloigne,  
Je m'en vay droit en Pologne<sup>580</sup>.*

Mais tu n'as qu'à t'y en aller  
Tu trouveras à qui parler :  
Car ces bonnets de peau de beste  
T'ostans le tien dessus la teste  
Et se mocquans de tes avis  
Comme indignes d'estre suivis,  
Crieront apres l'Eminence,  
Point de Mazarin<sup>581</sup> comme en France.  
Et tes conseils seront meilleurs  
Si tu te retires ailleurs :  
Mais ne va pas en Italie :  
Car tu ferois une folie  
De retourner en un païs,  
Où les tiens mesmes sont hays.  
[...]

[p. 39]

Après il songe à demeurer  
Sur ce qu'il entend murmurer  
Quelques flateurs de son Escorte :  
De ce qu'il s'en va de la sorte.

---

<sup>580</sup> Non identifiée.

<sup>581</sup> Mot d'ordre souvent crié pendant la Fronde. Voir par exemple Dubosc de Montandré, Le point de l'ovale faisant voir que pour remédier promptement aux maladies de l'État pendant qu'elles ont encore quelque ressource, s. l., 1652, p. 13.

Car dans un tel evenement  
Chacun en dit son sentiment.  
L'un le blâme, l'autre le loüe,  
L'un le flate, l'autre le joüe :  
Et mesmes icy dans Paris  
J'eus hier l'esprit bien surpris,  
D'entendre au milieu de la ruë  
Une vendeuse de morüe,  
Qui disoit avec un garçon  
Cette croustilleuse Chanson<sup>582</sup>.

\*\*\*

*L'UN dit par tout pour luy complaire  
Que Jule est fort homme de bien,  
Un autre dit tout au contraire,  
Que jamais il ne valut rien,  
Pour moy je suis dans ce rencontre,*

[p. 40]

*Contre le Pour, & pour le Contre.*

*L'un dit par tout pour luy complaire  
Que c'est un esprit fort charmant,  
Un autre dit tout au contraire  
Qu'il n'eut jamais du jugement,  
Pour moy, je suis dans ce rencontre  
Contre le Pour, & pour le Contre.*

*L'un dit par tout pour luy complaire  
Qu'un jour en France il reviendra,  
Un autre dit tout au contraire  
Que jamais il n'y petera,  
Pour moy je suis dans ce rencontre  
Contre le Pour, & pour le Contre.*

Mais quoy, n'en veut-il pas sortir,  
Il est tantost temps de partir,  
La quinzaine est toute passée,  
Et c'est sa plus rude pensée :

[...]

[p. 41]

[...]

Après pour l'achever de peindre,  
Quoy qu'il ne cesse de se plaindre  
Et quoy qu'il rende malgré luy  
Tout le bien qu'il a pris d'autrui  
On le fera sauter dans l'onde  
Ainsi qui pillà tout le monde

[p. 42]

Et le mangea de cent façons,  
Sera mangé par les poissons.  
Voilà ce que je luy presage,

---

<sup>582</sup> Air : « Le pour et le contre » (n° 33), coupe : 6\*8fMfM|xx.

Et s'il s'arreste davantage  
Il va faire naufrage au port :  
Car telle vie & telle mort.  
J'en ay mesme fait l'Epitaphe,  
Non pas comme d'un Cosmographe  
Mais bien d'un Cosmometre errant,  
Qu'on à pris mesmes en courant  
Et voicy sur cette aventure  
Un dixain pour sa sepulture.

\*\*\*

EPITATHE

de Mazarin.

*CY git dans ce vaste Tombeau,  
Ce grand Amateur de la guerre  
Qui se laissa prendre sur l'eau.  
Ce qu'il avoit pris sur la terre.  
Ceux qui l'ont volé n'ont pas tort,  
C'est justement qu'un pareil sort  
De pareils hommes persecute.  
Adieu le pauvre Mazarin.  
Ainsi ce qui vient par la flute  
S'en va tout par le Ta[m]bourin.*

[...]

[p. 44]

Mais qu'il tienne au moins sa parole,  
Que jamais le peuple il ne vole,  
De peur d'estre encore chassé  
Et qu'il y soit fort caressé,  
J'en seray tousjours satisfaite<sup>583</sup>  
Pourveu que je m'en sois defaite.  
Et pour l'esloigner de ces lieux  
Je vay luy faire mes Adieux.  
Adieu l'Honneur de ta Patrie,  
Adieu l'Homme à tant d'industrie,  
Adieu le Maistre des pipeurs,  
Adieu le Prince des trompeurs,  
Adieu le Voleur de Finance,  
Adieu le Tyran de la France,  
Adieu le fourbe Cardinal,

[p. 45]

Adieu l'ignorant Politique,  
Adieu Charlatan Authentique,  
Adieu nouveau Mars sans lauriers,  
Adieu la perle des Courriers,  
Adieu grand picqueur de Mazetes,  
Adieu grand porteur de Gazetes,  
Adieu le Dieu des Partisans,  
Adieu Veau d'or des Courtisans,

---

<sup>583</sup> Rappelons que c'est l'Europe qui parle.

Adieu le Joüet de la Fronde,  
Adieu l'Horreur de tout le monde,  
Adieu le Chancre des Estats,  
Adieu Serpent des Potentats,  
Adieu l'Artisan de malices,  
Adieu l'Inventeur d'artifices,  
Adieu le Ministre chassé,  
Adieu l'Eminent abaissé,  
Adieu l'Eminence abatuë,  
Adieu la Peste qui tout tuë,  
Adieu le Diable de Bordeaux,  
Adieu l'Autheur de tous nos maux,  
Adieu la Haine de la terre,  
Adieu le Tison de la guerre,  
Adieu l'Ennemy de la Paix,  
Adieu Mazarin pour jamais.  
Et Vous<sup>584</sup> dont les genoux j'embrasse,  
Gaston faites moy cette grace  
Qu'il ne puisse plus revenir,  
Ny gouverner à l'avenir,  
Et que vostre Altesse Royale  
Me donne la Paix Generale,  
A moy triste comme je suis,  
Pauvre Europe pleine d'ennuis,  
A moy qui ne suis plus moy mesme,  
Estant plus maigre qu'un Caresme,

[p. 46]

Et plus seche qu'un haran-sor,  
Sans bien, sans argent & sans or.  
A moy qui n'ay plus de quoy rire,  
A moy qui n'ay plus de quoy frire,  
Car on m'a sans aucun repos  
Rongé le corps jusques aux os,  
Et mangé toute ma substance,  
Loin de me donner assistance.  
Je n'ay que des membres perclus  
La France mesme n'en peut plus.  
La France si fort estimée,  
La plus aimable & plus aimée  
Des Provinces de mon ressort,  
A senty la rigueur du sort,  
La guerre l'a si bien pelée  
Que tout dit, la Gaule est gaulée.  
Ayez pitié d'elle & de moy,  
Vous l'Oncle & l'appuy d'un grand Roy  
Envoyez cette guerre au diable,  
Faites la Paix si desirable

---

<sup>584</sup> Gaston d'Orléans\*.

Et si désirée en tout lieu,  
Je vous en prie au nom de Dieu.  
Au nom de cette rare Femme  
Qui vous ayme plus que son ame,  
Et de ce cher Enfant si beau  
Que vous avez eu de nouveau.  
Dans la douceur de cette attente,  
Je m'en retourne tres contente,  
En vous souhaitant tout bon-heur,  
O grand Prince remply d'honneur,  
Et je vay pendant mon voyage  
Chanter par tout de bon courage.

[p. 46]

*Vive Marguerite*<sup>585</sup> & *Gaston*,  
*Vive Gaston & Marguerite*,  
*Qu'on chante sur le plus haut ton*  
*Vive Marguerite & Gaston :*  
*Car autrement qu'en diroit-on*  
*Puis que leur vertu le merite,*  
*Vive Marguerite & Gaston,*  
*Vive Gaston & Marguerite,*  
FIN.

Hec olim meminisse Juvabit<sup>586</sup>.

Voilà l'illustre Juliade,  
Qui plaira plus que l'Iliade.

### 39. Chanson à boire dans *L'Expression de joye publique de la ville d'Agen* (début juin 1651)

Ce libelle a paru pendant les fêtes aristocratiques du 26 au 31 mai 1652 pour la nomination de Condé comme gouverneur de Guyenne, en lieu et place du duc d'Epéron (le « Mazarin de la Guyenne<sup>587</sup> »). La fête populaire est octroyée le 2 juin. La chanson a été associée à une appropriation populaire<sup>588</sup>, mais rien ne le prouve explicitement dans l'imprimé qui fait le récit de ces fêtes, où l'inscription de la chanson a plutôt un rôle rassembleur de toute la population.

---

<sup>585</sup> Marguerite de Lorraine (1615-1672) est la seconde épouse de Gaston d'Orléans, et à ce titre appelée « Madame ». Épousée secrètement en 1632 pendant l'exil de Gaston en Lorraine suite à la journée des Dupes en 1630, elle peut connoter ici les alliances européennes des Bourbons (puisque c'est l'Europe qui est censée parler). Elle sera, après la Fronde et la mort de son époux, la protectrice de Jean de La Fontaine.

<sup>586</sup> *Forsan et hæc olim meminisse juvabit* : « Peut-être un jour même ces souvenirs auront pour nous des charmes ». (Virgile, *Énéide*, I, 203).

<sup>587</sup> André Mateu, *Fête et révolte à Agen pendant la Fronde*, Agen, « Revue de l'Agenais », 1979, p. 298.

<sup>588</sup> « Le peuple, retenu, un instant, à l'écart des fêtes bourgeoises, poncutant de ses cris et de ses "vivats" les manifestations, entra dans le mouvement pour fêter, à grand renfort de vin, la chute du "Pharaon" », *ibid.*, p. 306.

**Références et concordance**

Édition : *L'Expression de joye publique de la ville d'Agen Et les magnificences de la Cour Présidiale d'Agenois pour la nomination de Monseigneur le Prince de Condé au Gouvernement de la Province de Guyenne. Ensemble le récit du balet dansé publiquement dans ladite ville le premier jour de juin, avec les Stances et explications des Figures et Emblemes*, à Agen, par Jean Fumaderes Imprimeur ordinaire du Roy, de la Ville, et Pays d'Agenois, 1651, 16 p. + 7 p.

Identifiants : Labadie183

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Réédition : André Mateu, *Fête et révolte à Agen pendant la Fronde*, Agen, « Revue de l'Agenais », 1979, p. 293-311 (annexe repaginée, chanson p. 27).

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, LK 2 800

Forme métrique :

Air : non identifié

[...]

[p. 16]

[...]

CHANSON A BOIRE  
POUR LA MUSIQUE

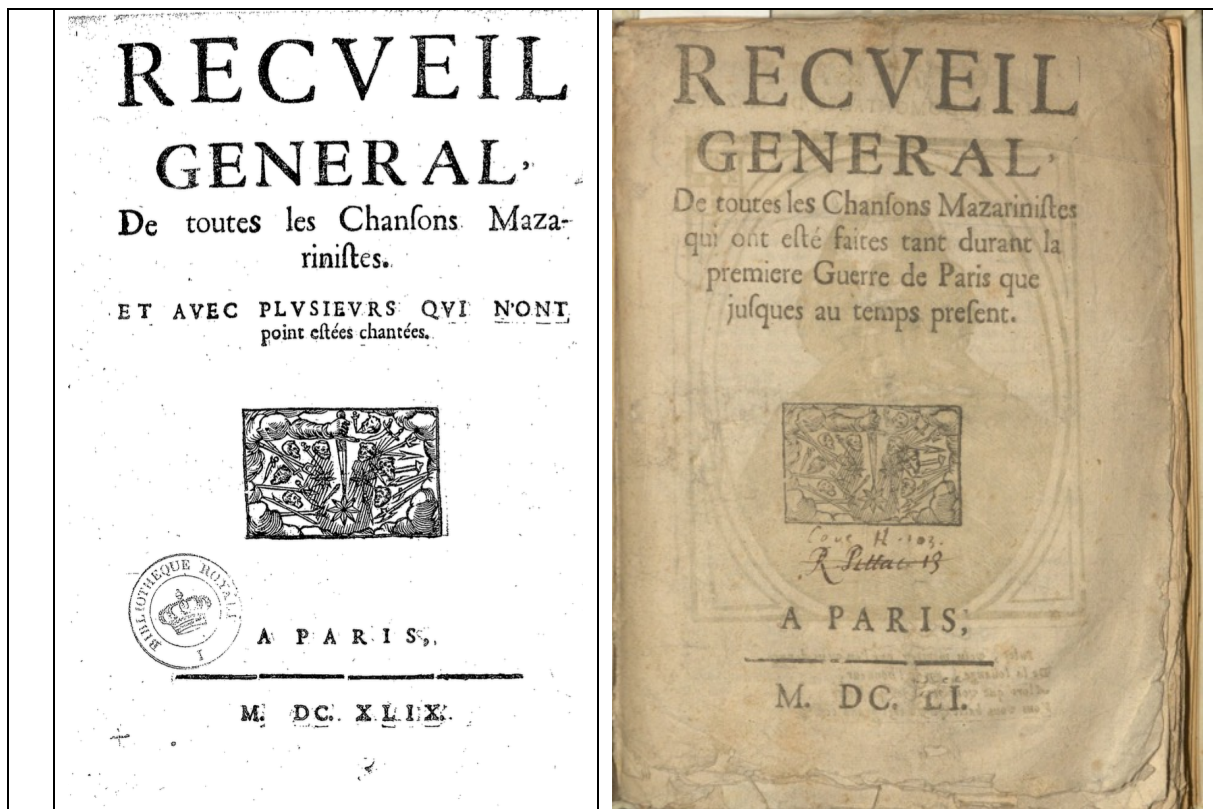
Premier Motet.      La cour a contenté nos vœux  
                                 Et n'a plus fait la sourde oreille  
                                 Que chacun vuide la Bouteille,  
                                 Afin d'esteindre tous nos feux.  
                                 AGEN le cœur de la Province,  
                                 N'a plus de passion que de boire à son PRINCE.

Autre.                CONDE, l'amour de cette Terre,  
                                 LA FRONDE, qui vous a conquis :  
                                 A laissé maintenant au verre,  
                                 Tout son aymable claquetis.  
                                 AGEN, etc...

Autre Pour la Fontaine De vin.      TOUT est calme, rien plus ne bouge,  
                                 LA FRONDE, ne fait plus besoing :  
                                 Nous avons trouvé la Mer Rouge,  
                                 Pharaon est noyé, noyons y nostre soing.  
                                 AGEN le cœur etc...

40. *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes (1651, fin décembre ?) (recueil « Kansas »)*





Illustrations 25.

A gauche : *Recueil general de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, 1649, 27-[1 bl.] p. ; in-4 (voir *supra*, texte n° 7).

A droite : *Recueil général de toutes les Chançons Mazarinistes qui ont esté faites tant durant la premiere Guerre de Paris que jusques au temps present*, Paris, 1651, University of Kansas Archives, MSS, Rare Books, Kenneth Spencer Research Library, Lawrence (Kansas), cote 3874751.

Il semble qu'un seul exemplaire de ce parolier ait été conservé, aujourd'hui à Lawrence (Kansas).

Ce recueil de trente-et-une chansons est une réémission, augmentée, des cinq premiers cahiers (A à E) du parolier de 1649 (*Recueil general de toutes les chansons mazarinistes*, *supra* n° 7), c'est-à-dire une réutilisation de cahiers d'une édition précédente qu'on remet au goût du jour avec une nouvelle page de titre et un cahier et demi supplémentaire comportant de nouvelles chansons.

Le nouveau titre est le suivant : *Recueil général de toutes les Chançons Mazarinistes qui ont esté faites tant durant la premiere Guerre de Paris que jusques au temps present*. Le recueil contient trente et une chansons, dont vingt-quatre reprises à la seconde édition du *Recueil général de toutes les Chançons Mazarinistes*, probablement datant aussi de 1651 (voir *supra*, n° 33) dont les vingt-et-une premières chansons (cahiers A à F) étaient déjà présentes dans le *Recueil général de toutes les Chançons Mazarinistes* de 1649 (n° 7), le plus connu et le plus diffusé.

Les six nouvelles chansons (XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXIX, XXX) sont pour certaines relatives à la Fronde des Princes (la dernière chanson « se chante à la cour et devant l'armée de Monsieur le Prince ») et à l'exil de Mazarin le 6 février 1651 (chanson XXIV, « Les derniers adieux que Mazarin fait à la France »). La vignette en page de titre est celle de l'édition de 1649, et le portrait gravé de Mazarin sera réutilisé en 1652 (voir ci-dessous, n° 41, Illustration 26). Visuellement ce recueil est ainsi un hybride des deux paroliers les plus connus de la Fronde (n° 7 et n° 41).

L'avant-dernière chanson (XXX) connaît une copie manuscrite qui la date du 26 décembre 1651 (Mazarine Ms 16034<sup>589</sup>), soit le jour du retour de Mazarin en France et quelques jours avant l'arrêt du Parlement qui met sa tête à prix comme perturbateur du repos public (29 décembre 1651). Cela pourrait être une hypothèse de datation du recueil, étant donné que les dernières chansons sont probablement les plus tardives à être récoltées. Le recueil interviendrait dans une offensive de l'imprimé contre Mazarin.

J'édite ici les six chansons nouvelles de ce recueil (les vingt et une premières chansons étant disponibles *supra*, au n° 7, cahier A à F ; et les chansons XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX dans la 2<sup>e</sup> édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, 1651, *supra*, au n° 33). Elles s'inscrivent nettement dans les discours de la Fronde des Princes : elles appellent à défendre leur parti, en publiant notamment le ralliement de Gaston d'Orléans à ce parti (chansons XXX et XXXI).

Sur ces six nouvelles chansons, quatre sont sur des airs qui ne sont plus connus (pour l'ensemble du recueil : seize airs connus et quinze non connus).

#### **Références et concordance**

Édition : *Recueil général de toutes les Chansons Mazarinistes qui ont été faites tant durant la première Guerre de Paris que jusques au temps présent*, Paris, 1651, 29 p.

Identifiants : Antonomaz3

Cote de l'exemplaire édité : University of Kansas Archives, MSS, Rare Books, Kenneth Spencer Research Library, Lawrence (Kansas), cote 3874751.

Forme métrique : Précisé en note pour chaque chanson

Air : Précisé en note pour chaque chanson

RECUEIL  
GENERAL,  
De toutes les Chansons Mazarinistes  
Qui ont été faites tant durant la  
premiere Guerre de Paris que  
jusques au temps present.  
A PARIS,  
M. DC. LI.

[cahier A, p. 3]

[I] Arrest de la Cour de Parlement, donné contre Jules Mazarin : *Sur le chant*, Le Roy d'Hongrie & l'Empereur, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, Air de « Jean de Vert », n° 18.]

[II] LA MENACE DU TRES fidelle peuple de Paris, faites à Mazarin : *Sur le chant*, Thoinon la belle Jardiniere, &c

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de « Graveline », n° 16]

[III] LES QU'EN DIRA-T'ON des Monopoleurs, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air du « Qu'en dira-t-on », n° 36]

---

<sup>589</sup> Mazarine Ms 16033 est aussi une copie de cette chanson, moins complète.

[cahier B, p. 5]

[IV] CHANSON D'UN BON garçon, qui boy de réjouïssance sur la fuite des Monopoleurs : Sur un chant qui coure, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[V]

L'arrivée de Monsieur de Beaufort, dans la ville de Paris, *sur le chant*, Adieu donc belle Aminte, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[VI] Le Salut des Partisans, & autres pieces du Temps.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de l'Alleluya, n° 27]

[VII] AIR DU TEMPS :

*Sur le chant*, Laissez paistre vos bestes

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 19]

AUTRES PIECES.

ANAGR[A]MME.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[VIII] Air de Cour nouveau, sur la plainte de l'Amour, contre la Guerre Parisienne : *sur le chant*, De la Courante de la Reyne, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 7]

[IX] La Chanson des Barricades de Paris, composée par six Harangeres, *sur le chant*, Lerenre, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 22]

[cahier C, p. 9 ]

[X] La chasse donnée à Mazarin, par les Païsans des Bourgs & des Villages, sur le Tocsain : *Sur le chant de Monceaux*.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 10]

[XI] LE LIBERA DE JULES Mazarin, ce meschant perfide Ministre d'Estat : Sur le chant, *des Enfarinez*.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 9]

[XII] CHANSON NOUVELLE, de Jules Mazarin, dit Je suis l'Arman : *Sur le chant*, Ha ! la voila, ha la voicy, celle qui charme mon soucy.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 6]

[cahier D, p. 11 *ie* 12]

[XIII] SUPLICATION A MONSIEUR le Prince, de quitter le party Mazariniste : *sur le chant*, Bachus est l'Amour ce Vollages.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XIV] CHANSON NOUVELLE sur la genereuse resolution d'une Fille, qui veut mourir pour le service du Roy & sa patrie, & comme elle prend les Armes à se sujet : *Sur le chant*, Elle est revenuë Denise.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air n° 8]

[XV] L'ADIEU DE MAZARIN à la France, & la Confession qu'il a fait de toute ses fourberies, auparavant son départ : *Sur le chant*, Pourquoi cher Celadon, &c.<sup>590</sup>

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XVI] La vie & la mort de Monsieur de Clanleu, Gouverneur de Chara[n]ton, lequel fut tué dans la Bataile, au grand regret des Parisiens : *Sur le chant*, Pauvres Pescheurs resveillez-vous, &c.<sup>591</sup>

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XVII] Les Regrets de Madame de Chatillon, sur la mort de son cher Espoux : *sur le chant*, Que de tristesse & de deuil, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de la petite Fronde, n° 13]

[cahier E, p. 17]

[XVIII] Les Adieux qu'à fait Monsieur de Chastillon avant que de mourir, à sa Mere & à sa Femme : *Sur le chant*, O ! mort, tres-rigoureuse mort, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XIX] L'aparision de l'esprit de Monsieur le Duc de Chatillon, au Prince de Condé : *sur le chant*, je fuis vostre beauté, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[XX] Les trahysons de Mazarin descouverte ; Avec le *Salvé Regina*, & *l'In-manus*, qu'il doit chanter à la mort : *sur le chant*, De Lampon, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649, air de « Lampons », n° 20]

[p. 20-21]

[XXI] LE GRAND COURRIER General, rapportant toutes les Nouvelles qui ce passe dans la France : *sur le chant*, Dites-moy Roy d'Espagne, &c.

[voir *supra*, *Recueil general* de 1649]

[p. 21-22, cahier F]

[XXII] CHANSON NOUVELLE,  
Ou Raillerie Universelle de Mazarin : *Sur le chant*, des Petits sauts de Bordeaux<sup>592</sup>.

C'est à ce coup que nos Princes  
Vont fronder plus fort que jamais,  
Et qu'ils veulent nos Provinces  
Faire vivre en Paix désormais,  
Car son Altesse Royale<sup>593</sup>

---

<sup>590</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*6MMfNfN.

<sup>591</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8M6N8M6N8O100..

<sup>592</sup> Air n° 32. Coupe : 8\*7fMfMgNgN.

<sup>593</sup> Le duc d'Orléans\*.

Assisté du Parlement,  
Ont faict chasser la caballe  
Des Mazarins promptement. bis.

Font<sup>594</sup> claquer par tout le monde,  
Contre ce Jules Mazarin,  
Le Clac de nostre Fronde  
Affin de tuer ce Philistin,  
Chargeons-là je vous en prie  
D'un gros et pesant Caillou,  
Affin d'oster mieux la vie  
A ce traistre de Hibou.

Le Tellier\* Servient & Lionne<sup>595</sup>  
Vous avez trop fait les zelez,  
Pour conserver la personne  
De celui qui nous a vollé,  
En despit de vos finesses,  
La Fronde aura le dessus ;  
Mazarin ny ses trois Niepces\*  
En France n'entrerons plus. bis.

L'on s'estonne qu'à Cologne  
On ayt souffert ce Tabarin  
Que déjà ceste charogne,  
Ils n'ont jetté dedans le Rhin,  
Pour le vol de nos Finances,  
N'y a point de vray Frondeur,  
Qui ne voulu qu'à la potence  
On n'eust mis ce franc voleur. bis.

Tous ces quatre personnages  
Ont choqué les Princes & Seigneurs,  
Mesme ont causé l'esclavage  
De tant de braves gens de cœur,  
Tesmoins Beaufort\* Prince sage :  
Mesme la Mothe Houdancourt\*,  
Les ont tenus en servage  
Six ans dedans une Tour<sup>596</sup>. bis.

Condé\* Conty\*, Longueville\*  
Furent mis en captivité,  
Par ce monstre de Sicille,  
Qui opprimoit leur liberté :  
Cela fit voir sa malice,  
Et perdre tout son credit,  
Car ou regne l'injustice,

---

<sup>594</sup> « Faut ».

<sup>595</sup> Ces trois secrétaires d'Etat sont renvoyés par Anne d'Autriche sous la pression de Condé le 18 juillet 1651. Abel Servien, ministre d'État, demeure fidèle à la cour pendant la Fronde ; il est fait garde des sceaux des ordres du roi en remplacement du favori de Gaston, l'abbé de la Rivière, en 1650. Son neveu Hugues de Lionne est secrétaire des commandements de la reine. Comme Le Tellier, Servien et Lionne incarnent les créatures de Mazarin, parvenus au pouvoir grâce à lui après la mort de Louis XIII.

<sup>596</sup> Comprendre : « ces quatre personnages [Mazarin, Le Tellier, Servien, Lionne] ont tenu en servage Beaufort et La Mothe Houdancourt dans une tour ». Allusion à l'emprisonnement de ces deux généraux de la première Fronde avant 1648 (Beaufort à Vincennes et La Mothe Houdancourt à Pierre Encise).

Il n'y eust jamais d'esprit. bis.

Nostre Senat tres-Auguste  
Assisté du Duc d'Orléans\*  
Et Condé\* ce Prince Illustre,  
Chasseront tous les Partisans  
Et malgré tous ces canailles  
Qui nous ont tant fait de mal,  
On abaissera les Tailles,  
En despit du Cardinal. bis.

Si jamais tu rentres en France  
Julle tu te peut assurer,  
Que pour toute recompense,  
Tu ne sçauois rien esperer  
Que la Rouë ou la Galere,  
La Potence & le Boureau,  
Pour avoir trop fait la Guere  
A Paris Roïen & Bordeaux. bis.

Va t'en donc trousse tes quilles,  
Puis que nos Princes sont unis,  
De peur que tes triquebilles<sup>597</sup>  
Ne demeure en ce Pays,  
Tu sçais que le Marquis d'Ancre\*  
Qu'on appelloit Conchiny\*<sup>598</sup>,  
Devroit bien servir d'exemple  
A toy Julle Mazariny. FIN.

[XXIII] LES VRAYS REGRETS  
Qui se chantent à la Cour du Prince  
de Condé, faits à la petite Nichon<sup>599</sup>  
du Marais : *Sur un air nouveau*<sup>600</sup>.

Je vous dis A-Dieu desormais,  
Ma pauvre petite  
Nichon du Marais,

[p. 23]

A Dieu mon petit cœur  
Vous faut faire recherche  
D'un autre Seigneur.

Vous souvient-il qu'à Charenton\*,  
Pensa perdre la vie  
Dans l'occasion,

---

<sup>597</sup> Testicules.

<sup>598</sup> Voir glossaire à *Concini*.

<sup>599</sup> Figure de prostituée donnée comme interlocutrice de de Condé dans plusieurs mazarinades. Voir, entre autres : *Lettre de replique de la petite Nichon du Marais à M. le prince de Condé, à Saint-Germain*, s. l., 1649. *Lettre de la petite Nichon du Marais, a monsieur le prince de Condé, a S. Germain*, s. l., 1649. *Consolation de la petite Nichon à monsieur le prince de Condé*, s. l., 1650.

<sup>600</sup> Coupe : 6\*8M5fM6Ng5N. Voir, dans le précédent parolier, la chanson XXXVII, « *Les embrassemens de Madame la Princesse fais à son cher Espoux : Sur le chant, De la petite Nichon* », coupe : 6\*8M6f5N|6Xg5X. Il se peut que ce soit le même air, avec ajout de mélisme et d'un pseudo reffarin dans la présente version.

Pour un traistre coquin,  
Qui cause ma misere,  
Jules Mazarin.

Je m'ennuys voyant tous les jours  
Poser ses sentinelles  
Devant mon sejour ;  
Tant de grilles de fer  
Sont misent à mes fenestres  
Semble estre en Enfer.

Ceux qui me garde tour à tour,  
Sont des Mazarinistes  
Qui m'ont taint de court<sup>601</sup>,  
Ma petite Nichon,  
Viens-t'en pour me resoudre  
Dans cette prison.

Je donne aux Diables les Tambours,  
Qui me rompent avec la teste  
Dans ses hautes Tours,  
Et ses maudits verroux  
Lors qu'ils ferment ses portes  
Me mettent en courroux.

Maugré-bleu soit fait les Guichets<sup>602</sup>,  
Qui me tiennent en Cage  
Comme un Perroquet,  
Vaudrois estre un Oyseau  
Et avoir des hailles<sup>603</sup>  
Vollerais à Bordeaux<sup>604</sup>.

Ce qui me fait bien enragé,  
Perconne ne me parle,  
J'en suis affligé,  
Je suis entre les mains  
Des Turcs & barbares  
Qui sont Mazarins.

Messieurs les Bourgeois de Paris,  
Si vous ait fait outrage  
J'en suis tres-merry<sup>605</sup> :  
Mais c'est par son conseil,  
Et ses sorts Diaboliques  
Qu'accusa Broussel.

Un jour je revins dans mes sens,  
Reconnoissant mes fautes  
Dit au mesme instant,  
Faut pour mettre en repos,  
Que je tuë l'Eminence  
Qui a tant fait d'Impots.

---

<sup>601</sup> Pour « tenu de court », soit « laissé peu de liberté ».

<sup>602</sup> Portes de prison.

<sup>603</sup> « Ailes ».

<sup>604</sup> L'animalisation des Princes est très fréquente dans les chansons et libelles sur leur emprisonnement.

<sup>605</sup> « Marri » : fâché.

Luy ayant sceu tout mon dessein,  
M'accusa par finesse,  
Et dit pour certain,  
Que je voulois trahy  
Le Roy aussi la France  
Que j'ay bien servy.  
Si jamais je me sauvé,  
Il se peut bien attendre  
Que je le turé :  
Afin que les François  
Qui m'ont dit tant d'injures  
Prient Dieu pour moy. FIN.

[XXIV] LES DERNIERS ADIEUX  
Que Mazarin fais à la France : *sur  
le chant*, Puisque le monde n'est  
que vent, &c.<sup>606</sup>

C'est à ce coup que je puis dire  
Adieu à tous les bons François,  
Car je me void en desaroy  
Las c'est pourquoy mon cœur souspire !  
Adieu la France, adieu la Cour,  
Adieu Paris ce beau séjour.

Je croyois revenir en France,  
Mais pour moy tout y est Frondé,  
Le vaillant Prince de Condé  
A reconneu mon arrogance,  
Adieu la France, &c.

J'ay causé des sanglants carnages,  
La Champagne j'ay fait ruyné  
J'ay fait pillé de tous costez  
Les Bourgs, Villes & Villages, Adieu.

J'ay empescher la paix en France,  
Pour mieux dans l'eau trouble pescher<sup>607</sup>,  
Je connois mon sanglant pesché  
Et aussi mes cruelles offenses, adieu, &c.

Je croyois par une alliance  
En France estre le bien venu,

[p. 23 *ie* 24]

Mais pour moy tout y est perdu  
Mazarin t'est en decadence, Adieu, &c.

Contre moy le Ciel crie vengeance,  
Et tous les pauvres innocens,  
J'ay tant fait respendre de sang  
Par ma malheureuse arrogance, &c.

Comme un Diable incarné sur terre  
Vouloit faire mourir Beaufort,

---

<sup>606</sup> Coupe : 6\*8fMMfNN.

<sup>607</sup> « pêcher en eaux troubles » : « Prendre ses avantages dans les desordres publics, ou particuliers » (DAF 1694).



En despit de tous mes efforts  
Sur moy a gagné la victoire ; Adieu, &c.

Je voulois reduire les Princes,  
Dedans une captivité  
Pour mieux avoir ma liberté  
Me rendre maistre des Provinces,  
Adieu la France, &c.

L'on devoit mettre par mes ordres  
Ces deux Princes en piteux estat,  
C'est moy qui trouble tout l'Estat,  
Et qui cause un si grand desordre,  
Adieu la France, &c.

Tous mes esperances sont vaines,  
En France je n'iray jamais,  
Pour moy il n'y a point de paix  
Je suis jugé chose certaine, Adieu, &c.

J'ay fait tiré mon Oroscope<sup>608</sup>,  
L'on tient que je seray pendu,  
Cardinal te voilà vaincu  
Cherche un lieu qui te soit propre, &c.

Si j'estois près des Harangeres,  
Bien-tost serois mis au trespas,  
Mais par ma foy je n'y vas pas  
J'ayme mieux tourné le derrière, adieu.

L'on ne verra jamais en France  
Le Cardinal Mazarin,  
En ce lieu l'on ne m'y doit rien  
J'emporte toutes les Finances,  
Adieu la France, &c. FIN.

[XXV] CAHNSON [CHANSON] BACHIQUE,  
Sur un air nouveau<sup>609</sup>.

Amy qu'on se resveille,  
Voicy du vin nouveau  
Caressons la bouteille  
Faisons feste au tonneau  
Que maudit soit la Guerre,  
Chacun y meure de fain,  
Armons-nous d'un grand verre,  
Beuvons jusqu'à demain.

Je veux que l'on me tonde  
Comme un pauvre animal,  
Si je n'ayme la Fronde  
Et hayt le Cardinal  
Que la Fronde l'emporte

---

<sup>608</sup> Le genre de l'horoscope parodique, qui permet de raconter l'actualité et de prédire l'avenir (souvent prétexte aux menaces) de Mazarin, est fréquent dans les libelles : *L'horoscope de Jules Mazarin, naïvement et fidèlement expliquée des Centuries de M. Nostradamus, tant du passé, présent qu'avenir, ensemble des épithètes et thème céleste sur toutes les lettres de son nom et surnom. Le pourtrait de son Père*, Paris, François Musnier, 1649.

<sup>609</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*6fMfMgNgN.

Je chery sa faveur,  
Et veux que l'on m'apporte  
Cette aymable ligueur [liqueur].

Son Altesse Royale<sup>\*610</sup>,  
Et le Coadjuteur\*,  
D'une amour martiale,  
Aymons les d'un grand cœur,  
Beuvons troupe frondeuse  
A ces deux grands appuys  
D'une humeur genereuse  
Ils soutiennent nos Lys.

Condé\* Beaufort\* aymables,  
Longueville\* & Conty\*,  
Ces quatre Princes affables,  
Soustenons leur party,  
Quoy que Mazarin gronde,  
Beuvons à leur santé,  
Lacquais verse à la ronde  
Ils sont en liberté.

Amy que doit on faire  
Dedans ce Ciecle icy  
Chacun à son affaire,  
Chacun à son soucy  
Pour moy qui vit sans gloire  
Loing des superbes cours,  
Je veux passer à boire  
Le reste de mes jours.

Je ne suis point esclave  
D'un favory facquin,  
Ma Cloris est ma cave,  
Son cœur est mon destin

[Cahier G, p. 25]

L'un emply ma bouteille,  
L'autre mon appetit  
Et l'autre me resveille  
Quand je suis endormy.

Il vaut mieux estre à table  
Que d'estre en faction  
La paix est preferable  
A la sedition :  
Quittons nos hallebardes  
Dieu que nous sommes sots,  
S'il faut aller en garde  
Que ce soit près des pots.

Pour moy qui vit sans crainte  
Je ne m'en soucie pas  
Qu'and j'embrasse une pinte,

---

<sup>610</sup> Duc d'Orléans\*.

C'est où sont mes ébas  
Je boy au Roy mon maistre :  
Et a toute sa Cour  
C'est où je fais parestre  
Mon aymable sejour.      FIN.

[XXVI] LE VISAGE DE BOIS DE  
Mazarin qu'il a trouvé devant  
Bordeaux : *Sur le chant* Haro haro.  
[Voir supra, 2<sup>e</sup> édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, 1651 ; air : peut-être « Confiteor », n° 6]

[XXVII] Les Cassandres de Bordeaux, sur la fuite  
de Jules Mazarin.  
[Voir supra, 2<sup>e</sup> édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, 1651 ; air n° 43]

[XXVIII] CHANSON NOUVELLE  
Sur l'exille de Mazarin hors du  
Royaume de France : Sur un chant  
nouveau.  
[Voir supra, 2<sup>e</sup> édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, 1651]

[cahier Gij, p. 28]  
[XXIX] *Les* LE TOCSAIN SONNÉ SUR  
Mazarin : sur le chant, Loüons fai-  
sons la Fronde.  
[Voir supra, 2<sup>e</sup> édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes*, 1651]

[XXX] CHANSON NOUVELLE  
Du bout-trouble de Mazarin : *Sur  
le chant*, Laissez paistre vos bestes<sup>611</sup>.

Gaston jamais ne faut souffrir  
Jules dans Paris restablir,  
Ny revenir<sup>612</sup>,  
Faut mieux mourir  
Au milieu des alarmes,  
Grand Prince fidelle Frondeur,  
Prenons en main les armes  
Monstrons nostre valeur :  
Parisiens qu'on s'apreste  
On dit que Mazarin revient  
Luy faut couper la teste

---

<sup>611</sup> Air « Laissez paitre vos bêtes », n° 19. S'adapte sur la coupe habituelle de ce timbre : 6x8Y6xY|4MM8MM|6x8Y6xY. Les deux formes de refrain s'enchainent à la fin du couplet, qui est versifié différemment : 8MM4MM6f8N6f8N|6x8Y6xY. Le refrain à proprement parler est : « Parisiens qu'on s'apreste / On dit que Mazarin revient / Luy faut couper la teste / Où nous ne valons rien ».

Cette chanson est copiée avec varnates dans les manuscrits Mazarine Ms 16033 et 16034. Ce dernier date le texte du 26<sup>e</sup> décembre 1651. Sont indiquées ci-dessus les principales variantes.

<sup>612</sup> Allusion du retour de Mazarin en France le 26 décembre 1651.

Où nous ne valons rien<sup>613</sup>.

N'entendons nous pas de Condé  
De ce grand Gaston secondé<sup>614</sup>  
Et redouté  
Qui a Frondé,  
Dessus cette Eminence  
Ce pervers & Perturbateur<sup>615</sup>,  
Qui a mise la France  
En grand trouble & mal-heure :  
Parisiens qu'on s'appreste, &c.  
N'a-t-il pas assez de mal ;  
Au Diable soit du Cardinal,  
De l'aminial, & du Cheval :  
Souffririez vous Simonne,  
Que cét enragé de Mazarin,  
Vienné encore en personne  
Nous encherir le pain, Parisiens, &c.

[p. 29]

Nany nany, mercy ma foy,  
Nous nous en irons plaindre au Roy,  
Si tu me croy, Gillette & moy<sup>616</sup> :  
Si viendera la grand' Jeanne,  
Avec ma Commere Alizon,  
Et Perette & Dame Anne,  
Fera bien la leçon, Parisiens, &c.  
N'a-tu pas oüy dire à Paris  
Qu'on a mandé ce favory  
Pour revenir, bien-tost icy ;  
Il est ainsi Robine  
Prends comme moy ton couperet,  
Et toy Dame Martine,  
Le manche du balet, Parisiens, &c.  
Armés vous donc brave Beaufort,  
Sus monstre vous nostre support,  
Et reconfort, A cét abord,  
Reprenez vostre Fronde  
Nous en avons tous grand besoin,  
Il faut que tout le monde  
Vienné la Fronde au poing, Parisiens.  
Et vous brave Coadjuteur,

---

<sup>613</sup> Var. de ces quatre vers de refrain dans Mazarine Ms 16033 : « Bourgeois à cette feste / On dit que Mazarin revient / Luy faut rompre la teste / Ou je ne vallons rien ».

<sup>614</sup> L'imprimé insiste sur le ralliement de Gaston, ce que ne font pas les leçons manuscrites, qui évoque plutôt le passage de Turenne du côté Mazarin contre les troupes du Prince : « Attend un peu brave Condé / Qui as toujours si bien frondé / On doit aller te seconder / Va-donc vaillant Turenne/Debvrais tu pas avoir rougi / De voir le Prince en péne / Et d'estre encore icy ».

<sup>615</sup> Possible allusion aux termes de l'arrêt du Parlement du 29 décembre 1651, qui met à prix la tête de Mazarin comme *perturbateur* du repos public.

<sup>616</sup> « Nanin, nanin, nanin ma foy / Je nous en irons plaindre au roy / Si tu m'en crois de cét esmoy » ou « Nenny, nenny, nenny ma foy, [...] » (Var. Mazarine Ms 16033 et Ms 16034).

Soyez nostre bon protecteur  
 Et vray Frondeur, Dans ce mal'heur,  
 Vous faut ce mechant homme.  
 Mettre s'il revient au tombeau  
 Ce postillion de Rome  
 Ce badin & maraut<sup>617</sup>, Parisiens, &c.  
 Retirez-vous Monsieur d'Elbeuf,  
 Vous avez un habit neuf  
 Et par nostre adveu de bon Bœuf,  
 Gardez vostre esquipage  
 Et conservez bien vostre train,  
 Car de vostre courage  
 Nous n'avons pas besoing<sup>618</sup>, Parisiens.  
 Et prions tous nostre Seigneur  
 De nous sauver en sa faveur,  
 De ce voleur, grand Imposteur,  
 Et qu'en bref il envoie,  
 Dedans l'Enfer ce Mazarin,  
 Et puis en toute joye  
 Nous boirons de bon vin,  
 Parisiens qu'on s'appreste    FIN.

[XXXI] Chanson qui se chante à la Cour & de-  
 dans l'Armée de Monsieur le Prince :  
 Sur un chant nouveau<sup>619</sup>.

Cardinal Mazarin,  
 Veut-tu pas prendre fin,  
 Et t'en aller au Diable avec tout ton train,  
 Laisse-là les François en paix,  
 Et aussi tous nos Princes,  
 Retourne-t'en dans ta Province.  
 Tout chacun dans Paris,  
 De toy fait grand mespris,  
 Jules le Parlement ta teste a mises à prix :  
 Jamais ne pretend revenir,  
 Va-t'en desloyal homme,  
 En ton Palais qui est dans Rome.  
 Tu escrit à Gaston\*,  
 Est-tu hors de raison,  
 Croit-tu gagner ce vaillant Prince de Bourbon,  
 Il est trop sage & trop courtois,  
 Pour se laisser surprendre,

<sup>617</sup> La version manuscrite est plus caustique envers Gondi, dont on se moque des prétentions au cardinalat, pas encore tout à fait assouvies : « Et notre bon Coadjuteur/ Doit revenir aussy frondeur / De tout son cœur dans ce malheur / Il toussé le pauvre homme / Il est enrumé du cerveau / Car le courrier de Rome/ A perdu son chapeau ». (Var. Mazarine Ms 16033).

<sup>618</sup> Ajout Ms 16033 : « Et vous mareschal de Grammont / Avez-vous la mule au talon / Que dira-ton de vostre nom / Un jour à la bataille / Vous donniez si bien de l'espron / Allez de par le diable / Au secours de Bourbon ». Satire du maréchal de Grammont\* pour accentuer la dénonciation de la cour.

<sup>619</sup> Coupe : 6\*6MM12M8N6f8f.

Mazarin il te fera pendre.  
 Toy & tes Allemans<sup>620</sup>,  
 Vous faites les mouvans,  
 Malgré eux tu seras surpris de tous nos gens,  
 Fuyt-t'en voilà le grand Beaufort\*,  
 Qui s'est mis en Campagne,  
 Ta teste aura à perte ou gaigne<sup>621</sup>.  
 Tes Nouveaux Mareschaux  
 Te servent de Boureaux  
 Pour nous, nous avons de fidelles Generaux  
 Jamais n'ont esté Mazarins,  
 Dans le cœur de la France,  
 Surprnderont ton Eminence.  
 Mareschal d'Hocquincour\*,  
 Tu le r'ameine en Cour,  
 Mais les Parlemens te joüeront un mauvais tour,  
 Si il te pouvent attrapper,  
 Ta teste sans nulle trêve,  
 Te feront trancher dans la Grêve.  
 Tu supporte un coquin  
 Un traistre Mazarin,  
 Tu le r'ameine en France avec tout son train,  
 Ne devroient tu pas bien songer,  
 Qu'il a mit les Provinces,  
 En discord avec les Princes.  
 FIN.

#### 41. *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes (fin aout 1652)*

Ce libelle date probablement de fin août 1652 (au moment de l'éloignement de Mazarin de la cour). L'imprimeur indiqué est « Marignon Jacquet », qui désigne certainement l'atelier de la veuve de Claude Morlot, qui s'appelait Marguerite Jacquet d'après une archive notariée<sup>622</sup>. On reconnaît la marque d'imprimeur de Morlot sur la page de titre, avec sa devise dans le phylactère : « *Inveniet viam aut faciet* ». L'adresse est indiquée dans une discrète contrefaçon : son enseigne est sise « rue de la Bûcherie »<sup>623</sup> et non « rue de la Boucherie » comme mentionné ici. Claude Morlot avait été condamné en juillet 1649 pour avoir imprimé *La Custode de la reine* et d'autres pamphlets séditieux ; libéré grâce à une émeute de gens de divers petits métiers du livres et de commerçants, il est repris et réincarcéré au Châtelet au plus tard à l'été 1650. On ne sait pas s'il en est sorti. Il se pourrait que ce soit ici d'autres personnes de son atelier qui travaillent avec son matériel d'imprimerie. Cette officine d'imprimeurs affiche le même

<sup>620</sup> Mazarin avait fait appel à des mercenaires allemands pendant le blocus\* de Paris ; il est peut-être fait allusion aussi au fait qu'il est en exil en Allemagne pendant l'année 1651 (à Brühl, dans l'électorat de Cologne).

<sup>621</sup> *A perte ou gain* : « Quoi qu'il en coûte ».

<sup>622</sup> *Inventaires des Archives nationales* : « Marguerite Jacquet, femme de Claude Morlot, imprimeur condamné à Mort, demeurant à Paris rue Saint-Victor, paroisse Saint-Etienne du Mont : donation sous certaines conditions à Adam Beny, bourgeois de Paris de tous les biens meubles et immeubles qui lui appartiennent et lui appartiendront lors de son décès ». Notice n° 1341. Date de l'acte : 22 octobre 1652 (source : Châtelet de Paris. Y//188-Y//190 ; fol. 324. Insinuations (3 mars 1651 - 10 mars 1654).

<sup>623</sup> D'autres écrits imprimés par l'officine de Morlot indiquent que sa boutique est « au coin de la Rue de la Bûcherie, vis-à-vis la rue Saint-Julien-le-Pauvre, Aux Vieilles Étuves », entre 1644-1649.

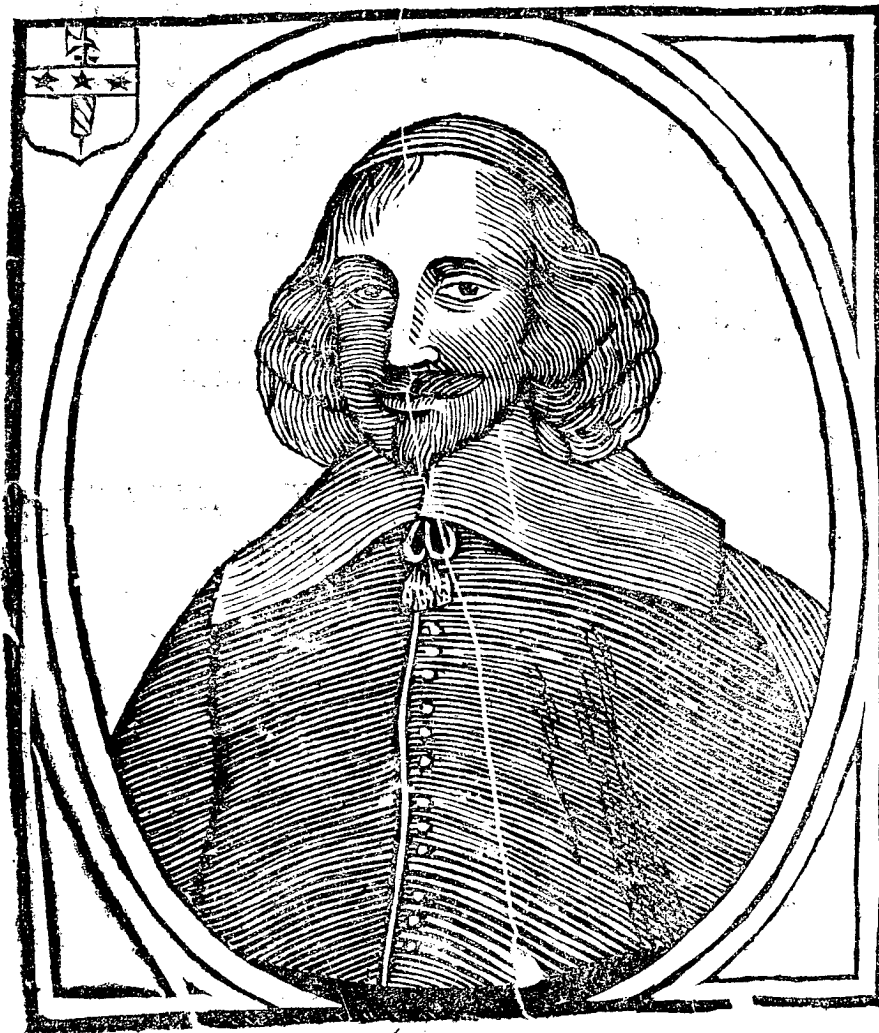
pseudonyme sur une autre mazarinade de 1652, le *Second Babillard du temps* : il s'agit d'une contrefaçon augmentée d'une édition avec permission (chez Jacob Chevalier). Ce *Second Babillard du temps* contient une chanson, mais seulement dans l'édition de Marignon Jacquet : cette chanson est rééditée dans le présent recueil, p. 27 (« Les triolets sur la prise de Miradoux », datant du siège de Miradoux de février 1652). Cet atelier d'imprimerie semble donc participer particulièrement aux éditions de chansons.

L'orientation du recueil est anti-mazarine, et surtout pro-condéenne (la parole est par exemple donnée au Prince dans la deuxième chanson, et ses célèbres victoires contre les armées royales, par exemple à Bléneau au mois d'avril précédent). Elle célèbre aussi Gaston d'Orléans, alors du côté du Prince.

Ce recueil comprend vingt-cinq chansons inédites. Les douze chansons déjà parues sont signalées par leurs titres, sans être reproduites. Elles proviennent du *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* de 1649 (*supra*, n° 7, ici chansons XXXII, XXXIII, XXXIV), ou du *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes* de 1651 (« Kansas », *supra*, n° 40 : ici chansons V, VI, XII, XIII). Enfin les cinq chansons en triolets ont été publiées séparément, probablement avant (chansons n° XXVI, XXVII, XXIX, XXXVI, XXXVII).

Vingt-deux chansons sont sur des airs qui ne sont plus connus, soit presque toutes les nouvelles chansons publiées hors Triolets.

QV A T R A I N  
SVR LES RODOMONTADE DE MAZARIN.



*Iules, vous meritez que l'on vous donne  
De la louange, & de l'onneur,  
Alors que vous ne voyez personne  
Nous vous battez d'yn tres-grand cœur.*

Illustration 26. Portrait de Mazarin, avec quatrain ironique.  
Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes, 1652, verso de la page de titre, et  
p. 9.



**Références et concordance**

Édition : *Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes, et plusieurs qui n'ont point estéés chantées depuis la sortie de messieurs les princes, avec les tricotets et triolets de Mazarin depuis sa sortie*, Paris, Marignon Jacquet, ruë de la Boucherie, aux trois Oyson, 1652, in-4, 35 p.

Identifiants : Moreau2538

Attestation dans des chansonniers manuscrits : en note pour chaque chanson.

Cote de l'exemplaire édité : BnF, Département littérature et art, YE-3696

Forme métrique : en note pour chaque chanson.

Airs identifiés : « Triolets » (n° 42).

NOUVEAU  
RECUEIL  
GENERAL  
CONTENANT TOUTES LES  
CHANSONS MAZARINISTES, ET  
plusieurs qui n'ont point estéés Chantées, de  
puis la sortie de Messieurs les Princes.  
AVEC LES TRICOTETS ET TRIOLETS  
de Mazarin, depuis sa sortie.  
A PARIS,  
Chez Marignon Jacquet, ruë de la Boucherie,  
aux trois Oyson.  
M. DC. LII

QUATRAIN  
SUR LES RODOMONTADE DE MAZARIN  
[Portrait gravé de Mazarin]

Jules, vous meritez que l'on vous donne  
De l'a louange, & de l'onneur,  
Alors que vous ne voyez personne  
Vous vous batez d'un tres-grand cœur.

\*\*\*

[I] LE TRIOLET  
MAZARIN<sup>624</sup>.

Messieurs il vo[us] faut faire accueil  
A tant de jolies Chansonnettes,  
Qui sont mises dans ce Recueil,  
Messieurs il vous faut faire accueil,  
Mazarin en Créve de dueil :  
Car c'est de luy qu'elles sont faites,  
Messieurs il vous faut faire accueil  
A tant de jolies Chansonnettes.

Mazarin y est estrillé,  
On l'y tient au cul & aux chausses,

---

<sup>624</sup> Air n° 42.

A present il est bien grillé  
Mazarin y est estrillé,  
Dans ces Chansons il est raillé,  
Ma foy tout le monde s'en gausse,  
Mazarin y est estrillé,  
On l'y tient au cul & aux chausses.

En un mot dedans ces Chansons,  
Ces meschancetez sont comprises  
Ses fourbes & ses trahisons,  
En un mot dedans ces Chansons,  
On les verra en cent façons,  
Point du tout on ne les deguises,  
En un mot dedans ces Chansons,  
Ces meschancetez sont comprises.

Par toute sorte de moyens  
Il a vollé nostre Finance,  
Pour agrandir luy & les siens  
Par toute sorte de moyens  
Mais si dans Paris il reuiens  
Il fera piteuse cadance,  
Par toute sorte de moyens  
Il a vollé nostre Finance,

Mazarin cause du malheur  
Et de la perte de la France  
Tu n'est rien qu'un perturbateur  
Mazarin cause du malheur  
Tu és le principal Autheur,  
Que tout chacun est en souffrance  
Mazarin cause du malheur  
Et de la perte de la France.

Mais n'estois tu pas bien mauvais,  
Ame traistresse & desloyale,  
Lors que tu empescha la Paix,  
Mais n'estois tu pas bien mauvais,  
Va t'en au diable à tout jamais  
Avecque tout ta cabale,  
Mais n'estois tu pas bien mauvais,  
Ame traistresse & desloyale.

Pour affin de t'asseurer mieux  
Tu fis emprisonner les princes,  
Avec t'on advis cauteleux,  
Pour affin de t'asseurer mieux  
Ruinant Bourgs, Villes & Provinces  
Pour affin de t'asseurer mieux  
Tu fis emprisonner les princes.

Mazarin croy-tu eschapper  
Tu sentiras nostre colere,  
Ne viens pas icy te camper,  
Mazarin croy-tu eschapper  
Ma foy nous te ferons Lamper,  
Au beau milieu de la Riviere,  
Mazarin croy-tu eschapper  
Tu sentiras nostre colere,

[n. p.]

Mais pour moi je croy Mazarin  
Que tu as quelque Caractere  
Ou bien quelque esprit malin,  
Mais pour moi je croy Mazarin  
Qui t'a suscité pour certain,  
Et nous causer tant de misere,  
Mais pour moi je croy Mazarin  
Que tu as quelque Caractere<sup>625</sup>.

Mais enfin à bis ou a blanc<sup>626</sup>,  
Faut que de toy on se defasse,  
Et que malgré toy & tes dents,  
Mais enfin à bis ou a blanc,  
On renvoyera dans peu de temps  
Comme un jeux porter la besasse,  
Mais enfin à bis ou a blanc,  
Faut que de toy on se defasse,  
FIN.

\*\*\*

[II] CHANSON NOUVELLE,  
sur la sortie de prison de messieurs  
les Princes les Princes, *Sur le chant*, depuis  
que le monde est monde<sup>627</sup>.

Son Altesse tres Auguste<sup>628\*</sup>,  
Prudent & judicieux,  
Fit remonstrance tres-juste,  
Par des propos genereux,  
Representa la misere  
De ces trois braves Seigneurs,  
Disant il est necessaire  
Qu'on les oste de douleurs.  
Beaufort\* ce Prince invincible  
Aussi le Coadjuteur\*,

---

<sup>625</sup> « caractère » : marque ou signe d'un pacte fait avec le diable.

<sup>626</sup> « à bis ou à blanc » : de toute façon.

<sup>627</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*7fMfMgNgN (même coupe que l'air des « Petits sauts de Bordaux », n° 32).

<sup>628</sup> Le duc d'Orléans\*.

Ils ont fait tout leur possible,  
Pour les tirer de langueur,  
De Nemours<sup>629</sup> Prince tres-sage  
Avecque le Parlenent,  
Il ont oste de l'esclavage  
Ces Prince sage & prudent  
    Dans les Bourg Ville & village  
De belles receptions,  
L'on faisoit d'un grand courage  
Et de bonne affection :  
A ces Princes de merite  
Qui feront pour le certain :  
Contre Mazarin poursuite  
Ce barbare & inhumain.

    Les Villageois tres-aymables  
Ont fait de tres-beaux festins,  
Et avoient dressé des Tables,  
Quantité sur les chemins ;  
Voyans arrivé ces Prince  
Ils beuvoient à leur santé,  
Esperant que nos Princes  
Ils mettront en liberté.

    A Condé\* plein de vaillance,  
Chacun crioit hautement,  
Mon Seigneur point d'Eminence  
Ne voulons aucunement :  
Il a ruyné la France,  
Il a emporté nos Louys,  
Le faut mertre en decadance  
Et tous nos fiers ennemis.

    Luy de parolle agreable  
Leurs répondoit humblement,  
Je mettray ce detestable  
Bien-tost dans le monument,  
Ne faut il point dedans la France  
Qu'il y ait de Mazarin :  
Cela vous mit en souffrance  
Mais j'y mettray bientost fin.

    Une foulle incomparable  
De peuple aller au devant,  
Chacun de voix agreable  
Cryoient assez hautement,  
Vive le Roy & les princes,  
Point jamais de Mazarin  
Ne voulons dans les Provinces,  
Car c'est un traistre coquin.

    Condé, Conty, Longueville

---

<sup>629</sup> Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours (1624-1652), est le beau-frère du duc de Beaufort, qui le tue en duel en juillet 1652. La chanson pourrait dater d'avant cet événement, puisqu'elle évoque plutôt le camp unis des frondeurs, autour de Beaufort, de Retz, avec Nemours comme lieutenant général des armées du Prince de Condé.

Respondoient courtoisement,

[p. 1]

En entrant dedans la Ville  
Messieurs tres-certainement,  
De Mazarin dans la France  
Il n'y en aura jamais ;  
Et allons d'assurance  
Faire une tres bonne Paix.

Grande quantité de carrosse  
Estoient le long du chemin,  
Des Seigneurs & Dames à force  
L'on voyoit pour le certain,  
Les Bourgeois d'humeur agille  
Les saluent de tous costez,  
Faisoient par tout & dans la Ville,  
Voyant ces trois Princes entré.

Ils furent par reverence  
Salüer sa Majesté ;  
Et par une grande prudence  
Deux il fut complimenté,  
Après Monfieur son Altesse  
Les traitta dans son Palais :  
Ces Princes pleins de sagesse  
Se trouverent fort satisfaits.

Le lendemain ils allerent  
Remercier le Parlement,  
Ce fut où ils témoignerent  
Leur tres-grand ressentiment :  
Le peuples dedans les ruës  
Voyant ces Prince passer,  
Avoyent tous la teste nuë  
Afin de les saluër.

Menons tous rejouyssance  
Dans Paris & dans les champs,  
Ces Seigneurs pleins de vaillance  
Nous vont oster de tourment,  
Par une Paix generale,  
Et le rabais des impôts,  
D'une amitié martiale  
S'en vont soulager nos maux.  
FIN

\*\*\*

[III] LE GRAND COURIER,  
Apportant toutes sortes de Nou-  
velles de toutes les contrées des  
Provinces : *Sur le chant*, Enfin

dans l'Amoureux, &c.<sup>630</sup>

Courier mon cher Camarade,  
Asseure-moy certainement,  
A Paris ne fait-on plus garde  
Ne crains-t'on rien pour le present,  
Non Monsieur car nos braves Princes  
Veulent soulager nos Provinces,  
La Majesté prie humblement,  
Pour le Peuple oster de tourment ?

Parle moy un peu de Champagne,  
Est-il vray ce qu'on m'a conté,  
Des Habitans dans la campagne,  
On tient qu'il en meurt quantité :  
Ouy mon Seigneur je certifie,  
Qui luy a grande maladie,  
De Famine & de pauvreté,  
Et bien d'autre necessité.

Qui cause ce furieux desastre,  
Courier je prie dis-le moy,  
Nos gens ont-ils fait du Massacre,  
Ont-ils mis tout en desaroy,  
Ouy par l'ordre d'un meschant homme,  
Julles Mazarin je le nomme,  
Et par son conseil desloyal  
Il a causé tout ce grand mal.

L'on tient aussi dans la Bourgogne,  
Par une trop noire action,  
Qu'il exerça de grand' vergongne,  
En tesmoignant sa trahison.  
Ouy il fit mettre dans Vincenne,  
Les trois Princes en tres-grande peine,  
Mais Dieu mercy ils sont sortis  
Malgré luy & leurs ennemis.

[p. 2]

Ce meschant trop remply de rage.  
En Normandie s'acheminant,  
Fit-il point faire de Carnage,  
Ne me le celle nullement  
Ce Tyran natif de Sicile  
Hayssant le grand Longueville\*,  
Dans tous les lieux où il passoit,  
Faisoit du pire qu'il pouvoit.

Dy moy dedans la Picardie  
Ne les a t'il point fait patir,  
Par sa cruelle tyrannie,  
Je croy qu'il les a fait languir.

---

<sup>630</sup> Coupe : 8\*8fMfMggNN. Air non identifié (même coupe que l'air de la Grande Fronde, n° 12, sans les rimes typiquement associées à cet air, ni les accents linguistiques et musicaux correspondants).

Monsieur dans les Bourgs & villages  
Tout le Peuple à perdu courages.  
Ne pouvant souffrir le dessein  
De ce perfide Mazarin.

Dans le Bordelois, & Provence,  
A-t'il tesmoigné sa fureur  
N'a-t'il pas mis en décadance,  
Ces Provinces d'un tres-grand cœur  
Ouy ce pervers remply d'enuie,  
Il leur vouloit oster la vie,  
Il n'en a pust venir à bout  
Car les armes avoient pris par tout.

Nostre Roy ce jeune Monarque  
Dans ce pays tres perillieux,  
Avoit-il dessein dans la parque,  
De le mettre dedans ces lieux  
Ouy ce Julles tres-detestables,  
Ayant une ame abominable,  
Nostre ROY alloit fatigant,  
Croyant le mettre au monument.

Son Altestesse\*<sup>631</sup> sage & agile.  
Conjoint avec le Parlement,  
Ont-ils d'une action civile,  
Contre luy donné Jugement  
Cognoissant sa noire malice  
Ils ont par Arrest de Justice,  
Dit que la France il sortira,  
Où qu'a la mort on le mettra.

La France sera deslivrée,  
Lors qu'elle perdra ce tyran,  
Qui a perdu tant de contrée,  
Et Paris aussi mesmement,  
Ouy Monsieur on a esperance,  
Puis qu'on a perdu sa presence,  
De vivre en paix & en repos,  
Rabaissant quantité d'Impots.

Je voudrois que Dieu fit son foudre  
Tomber dessus ce desloyal,  
Affin de le reduire en poudre,  
Estant autheur de tout le mal  
Et moy je voudrois d'un grand zelle,  
Qu'il fut dans le port de Marseille  
En Gallere pour ses forfaits,  
Afin qu'il n'en revint jamais.

FIN.

[p. 3]  
[IV] CHANSON NOUVELLE,

---

<sup>631</sup> Le duc d'Orléans\*.

Faite à Bordeaux, Sur la Deffaicte de quelque Troupes  
Mazarines.

*Sur le chant* : Nous avons la Rochelle, Tin, tin, &c.<sup>632</sup>

Vous qui parlez de Mazarin,  
Vous qui parlez de Mazarin,  
Le prenez vous pour un coquin, b.<sup>633</sup>  
De rapporter en France  
Tin, tin, relin tin tin, relin tin tin.  
De l'Or en abondance  
Avec tout son butin.

Laissez passer ce grand Courier, b.  
Qui met le pied à l'estrier, bis.  
Pour apporter Nouvelle,  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
De la guerre cruelle,  
Qu'on fait aux Mazarins.

Il nous apprend que dans Thoulon<sup>634</sup>  
Il nous apprend que dans Thoulon,  
On y a pris un million, bis  
Qui en grand diligence  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
Venoit pour l'Eminence  
De Julles Mazarin.

Thoulouse & tout le Languedoc<sup>635</sup>,  
Thoulouse & tout le Languedoc,  
Ne posent pas les Armes au croc, b.  
Cette grande Province, Tin tin, &c.  
Soustient Messieurs les Princes  
Contre le Mazarin.

S. Luc venant de Montaubant<sup>636</sup>, b.  
Vient de perdre tout maintenant, b.  
Sans mesconter personne  
Tin tin, relin, tin tin, &c.  
Trois mille cinq cens hommes  
Et tout leur Magazin<sup>637</sup>.

Cette belle Execution, bis.  
Fut faicte p[r]oche de Coudron<sup>638</sup>, bis  
La Sepmaine passé, Tin tin, &c.  
Mal heureuse Journée  
Pour tous les Mazarins.

Ce pauvre monsieur de S. Luc,  
Ce pauvre monsieur de S. Luc,

---

<sup>632</sup> Air n° 39 (« Tintin, relintintin, tintin »). Coupe : 6\*8MM6f|8x|6fM.

<sup>633</sup> « Bis ».

<sup>634</sup> Allusion à la résistance de la ville derrière le comte d'Alais, contre le duc de Mercœur à l'été 1652.

<sup>635</sup> Le Parlement de Toulouse et les Etats du Languedoc soutiennent Condé et Gaston d'Orléans jusqu'en aout 1652.

<sup>636</sup> François II d'Espinay, marquis de Saint-Luc (1603-1670) est gouverneur de Montauban.

<sup>637</sup> « Lieu où on serre, où on fait provision de marchandises, de vivres, de munitions » (Furetière 1690).

<sup>638</sup> Lieu-dit au sud de Bourges.



N'a plas qu'à se torcher le cul, bis  
Car de son Cimetiere<sup>639</sup>, Tintin, &  
Ne fera plus la Guerre  
Pour Jules Mazarin.

D'Hoquincourt\* le Mazarineau<sup>640</sup>,  
D'Hoquincourt le Mazarineau,  
A Desja trouvé son Tombeau, b.  
D'un grand coup dans sa panse  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
Voyla la Recompense  
De servir Mazarin.

Du Mont-Marsan les Habitans<sup>641</sup>, b.  
Se sont aussi monstrez vaillans, b.  
Ont deffait deux mille hommes  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
Pris deux Canons en somme  
A Jules Mazarin.

Mon cher Amy prepare-toy, bis  
De boire à la sancté du Roy, bis  
C'est pour luy que la France  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
Fait Narque à l'Eminence  
De Julles mazarin.

Maistre Estienne donnez du vin. b.  
Et que chacun de main en main, bis  
Nous beuvions à la Ronde  
Tin tin, relin tin tin, &c  
A cette Illustre Fronde  
Qui poursuit mazarin.

Gros Jean ne sois pas endormy,  
Nous allons jurer aujourd'huy, b.  
De celebrer la Feste  
Tin tin, relin tin tin, relin tin tin.  
Qu'on coupera la Teste  
A Jules Mazarin.  
FIN.

[p. 4]

[V] CHANSON BACHIQUE,  
Sur un Air Nouveau<sup>642</sup>.

Voir *supra* *Recueil Général* de 1651 « Kansas » [XXV]

[p. 5]

[VI] CHANSON NOUVELLE,  
Ou Raillerie Universelle de Maza-

---

<sup>639</sup> Pour *cimeterre*, au sens de *sabre*.

<sup>640</sup> Ce maréchal de France, du parti de la cour, est battu par Condé à Bléneau le 7 avril 1652.

<sup>641</sup> La ville de Mont-de-Marsan est condéenne.

<sup>642</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*6fMfMgNgN.

rin : *Sur le chant*, des Petits sauts de Bordeaux<sup>643</sup>.  
Voir *supra Recueil Général* de 1651 « Kansas » [XXII]

[p. 6]

[VII]

LA LETTRE DE MON.

Seigneur le Duc d'Orleans\* écrite  
à Sa Majesté après sa descente  
du Palais luy priant de faire un  
bon accord avec les Princes, *Sur  
le chant*, De Dorimaine<sup>644</sup>.

CHer Nepveu de Bourbon,  
Avec bonne intention,  
Je vous prie de me permettre,  
Que pour les Princes vaillans  
De recevoir cette Lettre  
Qu'est selon mes sentimens.

Sire je trouve à propos  
Que vous soulagiez les maux  
Du peuple très debonnaires  
Qui paty incessamment,  
Par les fleaux de la Guerre,  
Qui sont en France à present.

Vous vous pouvez accordé,  
Avec le grand de Condé,  
Et Conty plain de sagesse,  
Et tant de braves Seigneurs  
Et tant d'honneste Noblesses  
Qui sont vos bons serviteurs.

Les Armes asseurement,  
Ils n'ont pris aucunement  
Contre vous n'y vostre mere,  
Mais bien contre Mazarin,  
Qui cause la grand misere  
De vos sujets pour certain.

N'est-ce pas luy qu'est l'hauteur<sup>645</sup>  
De la France le mal-heur  
La guerre il à allumée  
Grand Roy excessivement  
Faisant ruiner les contrées  
De jour en jour hardiment.

Bien qu'il n'est plus à Paris,  
Il luy a de ses amis  
Qui sont contre tous les Princes  
Contre moy pareillement  
C'est ce qui fait les Provinces

---

<sup>643</sup> Air n° 32. Coupe : 8\*7fMfMgNgN.

<sup>644</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*7MMfNfN.

<sup>645</sup> « l'auteur ».

Mettre en trouble maintenant.

Quoy Condé Prince prudent,  
Qu'à tant respendu de saug,  
Pour vous dans plusieurs Batailles,  
Dans les sieges & les assauts  
Faut-il que pour des canailles  
Il se refuge a Bordeaux,

Par un fascheux mauvais temps  
On vous emmeine aux champs,  
Vous faisant quitter de sorte  
Les aymables Parisiens  
Qui tant d'amitié vous porte,  
En vous offrant tous leurs biens.

Sire il n'estoit point besoing,  
De vous esloigner si loing  
Pour la Guerre aller faire  
Qui cause grand Potentast  
A present la ruine entiere  
Du Royaume & de l'Estat.

Je vous supplie d'un grand cœur  
De me faire la faveur,  
Mettre toutes les provinces  
En repos pour tout jamais,  
Faictes avecque les Princes,  
Une heureuse & bonne paix.

Quand la paix vous aurez fait  
Chacun sera satisfait,  
Vous verrez ces Princes affables,  
Chasser l'Espagnol meschant<sup>646</sup>,  
Qui faict des choses execrables  
Dans la France insolemment.

Grand Roy Nepveu de Bourbon<sup>647</sup>,  
De cœur & d'affection  
Demeure avecque prudence,  
Comme un genereux Seigneur,  
Gaston\* remply de Clemence  
Vostre humble & bon serviteur.

FIN.

[p. 7]

\*\*\*

[VIII] LETTRE DE MONSEIGNEUR  
le Prince escrite à l'Archiduc Leo-  
pol\* pour la paix general entre la  
France & l'Espagne, *Sur le chant*.  
Depuis que le monde, &c<sup>648</sup>.

---

<sup>646</sup> L'Archiduc Léopold\*.

<sup>647</sup> Condé\*.

<sup>648</sup> Air non identifié (déjà utilisé *supra* chanson II, n. p.). Coupe : 8\*7fMfMgNgN

ARchiduc plain de sagesse  
Cette lettre d'un grand cœur,  
Recevez la d'allegresse,  
Comme un tres prudent Seigneur  
C'est pour l'Espagne & la France  
Oster de peine & tourment  
Prions nos Rois par prudence  
Qu'il s'accorde ensemblement.

Vous sçavez que dans la Guerre,  
Il c'est<sup>649</sup> tant versé de sang  
Grand Prince tres debonnaire,  
Il nous faut diligemment  
Hoster le peuple hors de peine  
Qui patit depuis long-temps,  
La chose en est tres certaine  
Dans les villes & dans les champs.

Tant de genereux grand Princes,  
Ont esté mis au tombeau  
Et tant de nobles Provinces,  
Sont ruinées par ce fleau,  
Quoy faut-il pour tant de Villes  
Que tant de soldats soient morts  
Ces pertes sont inutiles.  
Taschons de faire un accord.

Tant en France que dans Flandre  
Tout y est entierement,  
Apresent reduit en cendre,  
Par des efforts violents,  
Tant de meurtres & de massacres,  
Il c'est fait dans vos pays,  
Et de tres fascheux desastres,  
Qui causoient de grands ennuis.

Mon Cousin le Roy mon maistre  
Je supplie journallement,  
Son pouvoir fasse paroistre  
Et je le prie humblement,  
Qu'avecque le Roy d'Espagne  
Ils se puissent accorder,  
Et que dans cette campagne,  
Les armes on fasse cesser.

D'une amour tres martiale,  
Tous les jours au Parlement,  
Va son Altesse Royale,  
Moy & les prince du Sang,  
Pour voir ce qu'est necessaire,  
Pour les affaires d'Eftat,  
Desirant cesser la Guerre,  
Qui tout le commerce abat.

---

<sup>649</sup> « s'est ».

Le Roy Dom Philippe d'Espagne  
Suppliez avec ardeur,  
Que ce bon heur accompagne  
Nous & luy d'un très grand cœur  
Afin qu'on voye la France  
Et l'Espagne mesmement  
Tous deux mise hors de souffrance  
Par la paix entierement.

Je vous assure & proteste,  
Avec grand civilité  
Archiduc sage & honneste,  
Remply de fidélité,  
Qu'il faut pour nostre patrie,  
Avoir un soing très exquis  
Et oster de tyrannie  
Les peuples nes chers amis.

A Longueville mon frere,  
Et a vous pareillement,  
D'une amour particuliere,  
Avez tachez prudemment,  
Que l'Espagne & la France,  
A leurs malheurs prise fin,  
Mazarin plain d'arrogance  
Empescha vostre dessein.

Servient, Tellier\* & Lyonne<sup>650</sup>  
Tous trois en ont empesché  
Que ces deux nobles Couronnes  
Ne se sont pas accordé,  
Pour espuiser nos Finances,  
La Guerre ils entretenoient,

[p. 8]

Enfin leurs grandes insolences  
Depuis peu on recognoient.

De jour en jour fais priere,  
A Jesus-Christ mon Sauveur,  
Et à la Vierge sa mere  
Nous faire cette faveur  
Que nos deux grands Rois s'accorde,  
Pour vivre paisiblement,  
Par une paix & concorde  
Vous & moy ensemblement.

FIN.

---

<sup>650</sup> Hugues de Lionne (1611-1671), secrétaire de commandements d'Anne d'Autriche, et son oncle Abel Servien (1593-1659), ministsre d'État et surintendant des finances, passent, avec Le Tellier, pour être des créatures de Mazarin et de la reine (voir le libelle *Le Manifeste des sieurs Servient, Le Tellier et Lionne : rendant un fidelle tesmoignage de toute l'administration du gouvernement qu'ils ont eu, depuis la deslivrance de messieurs les Princes*, s. l., 1652).

\*\*\*

[IX] ARRETS DE LA COUR

de Parlement donné contre Mazarin en presence de son Altesse Royale<sup>651</sup>, *Sur un chant*, Frere frappart disoit en dance, &c<sup>652</sup>.

DEs loüanges a son Altesse,  
Il nous faut donner grandement  
Ce Prince remply de sagesse  
Avec Messieurs du Parlement  
Ont encore donné d'assurance  
Contre Mazarin un Arrest  
Qu'il faut qu'il sorte de la France  
Ses parents aussi ses suiets.

Ce monstre issu de l'Italie  
N'a-t'il pas esté si hardy  
De revenir en Picardie  
Mais il se void fort estourdy  
Ce Mazarin peste & enrage,  
D'avoir receu un pied de nez  
Habillement ploye bagage,  
Car beaucoup l'ont abandonnez.

Il est la cause que les Princes  
Sont en discord avec le Roy,  
Il trouble toutes les Provinces  
Mettant le peuple en desaroy,  
Ce Mazarin, &c.

A nos Gouverneurs des Frontieres,  
Faut il que des gens de courage  
Enfin deffence on leur a fait  
De retenir ce temeraire  
Si ce n'est pour mettre au gibet  
Ce Mazarin, &c.

Aux mauvais François qui l'assiste  
A ses Conseils impertinent,  
Ont leurx commendent qui le quite,  
Sur peine de grands chastimens  
Ce Mazarin, &c.

Faut-il que des gens de courage  
Se mettent sous la sujettion  
D'un homme qui pour tout potage  
N'est qu'un coquin & qu'un Fripon,  
Ce Mazarin, &c.

Au Pape & aux grands de l'Europe,  
Son Altesse leur a escrit  
Le sujet comme il si comporte  
Contre ce pernicieux esprit  
Ce Mazarin, &c.

---

<sup>651</sup> Gaston d'Orléans\*.

<sup>652</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*8fMfMgNgN, ou avec un refrain à partir de la strophe 2 : 8\*8fMfM|XyXy.

Par tout le Parlement de France  
Des Arrest ont pareillement  
Donné contre cette Eminence  
Ce faquin & cét ignorant,  
Ce Mazarin, &c.

Villes bourgs & aussi villages  
Prenez tous les armes hardiment  
Sur son corps faites des descharges  
De fusils mousquets promptement  
Le tocsin sonnez d'allegresse  
Puis que voyez le Parlement,  
Qui est joint avec son Altesse,  
Mettez ce Jule au monument.

Ceux qui apporteront sa teste  
Bonne resconspense ils auront  
Paris leur fera bonne feste  
Tous les Francçois les cheriront  
Ce me sera que resjouisance  
Car n'y aura plus tant d'Impots  
Dedans les Enfers cette engeance  
Ira droit & tous ses supots.

FIN.

[p. 9]

[X] LES GRANDES RODOMONTADES DE JULES

Mazarin, qui fait contre les François pour l'Arrest que l'on a donné  
Dernier contre luy.

[ici Portrait de Mazarin, avec quatrain ironique, voir *supra* Illustration 26]

LES GRANDES RODOMONTADES DE JULES

Mazarin : *Sur le chant*, Je veux à coups de Sabres<sup>653</sup>.

Tost viste mon espée,  
Mon casque promptement,  
Que je mette en fumée  
Dedans un seul moment,  
Je fais peur aux François.  
Les Parisiens sans doute, Fa la la,  
Et du bruit de ma voix  
Je faix peur aux François ;  
Dés alors que je marche  
Fais trembler l'Univers,  
D'un doigt le Pont de l'Arche  
Jetteray dans Anvers,  
Je veux à coups de pommes, Fa la la

[p. 10]

---

<sup>653</sup> Air non identifié. Coupe : 9\*6fMfMNgN|3X|8g.

En cendre les Normands  
Mettre par les Flamands.

De mon vent femmes & filles  
Je feray abismer,  
Moy Mazarin habille  
Ma Cour feray puer  
De testes d'Harengeres, Fa la la  
Des os des Bordelois  
J'en feray mon Palais.

De mon regard se tuë  
Quantité de soldats,  
Je fais fendre les nuës,  
Je gaigne des Combats,  
D'une de mes paroles, Fa la la  
Je feray de Conty  
Fuyr & tout son party.

Condé voyant mon ordre  
Viste il se cachera,  
Les Cloches feray fondre  
Enfin tout bruslera,  
De mon bras veut abbatre, Fa la la  
Le Palais par fureur  
Quand seray en chaleur.

Par la Samaritaine  
Feray venir la mer,  
Dedans une Balaine  
Paris vont emporter  
De ma calotte Rouge, Fa la la  
Je veux les Mariniers  
Faire tous foudroyer.

Tous les ruisseaux des ruës  
Alors que j'entreray  
Dedans les avenuës  
Dans le sang baigneray  
Du peuple trop rebelle, Fa la la  
Qui se deffendra  
Et sur moy tirera.

Je veux par grand'prudence  
Qui m'otte son Chapeau,  
En voyant ma presence  
Il dira de nouveau  
Voilà le Roy des hommes, Fa la la  
Il est en grand credit  
C'est par son bon esprit.

Mes Soldats je vous jure  
Se sont de grands Baudets,  
Leurs mousquets chose seure  
Sont manches de balets,  
Ils ont pour bandoüillier, Fa la la



Des boyaux de pourceaux  
Montez sont sur des Veaux.  
Mes canons de Campagne  
Sont navets & poireaux,  
Quatre gros chats d'Espagne  
Les braquent devant Meaux,  
La pouldre qu'on les chargent, Fa la la.  
Est de plure de noix,  
Les boulets sont des poix.  
Les rouës sont fait de cartes  
Mes bombes sont d'ossier.  
Tirant elles s'escarres<sup>654</sup>  
Mais ce n'est que papier,  
Mes petites grenades, Fa la la  
Se sont des gros marons  
Pour jetter dans Chaalons.  
Mes Chevaux de Batailles.  
Se sont des Singes vert,  
De grandes pierres de tailles  
Mangent mesme le fer  
Quand ils sont en colere, Fa la la  
Mettent en poudre les Tours  
Tant les nuicts que les jours.  
Voilà la belle armée  
Que j'ay pour le certain,  
Elle est bien composée  
Moy Jules Mazarin,  
Enfin j'en suis le Maistre, Fa la la  
Et vaillant General  
Comme un grand animal.  
FIN.

Quatrain sur les Rodomontade de  
Mazarin.

*Jules, vous meritez que l'on vous donne  
De la loüange, & de l'honneur,  
Alors qu'où ne voyez personne  
Vous vous battez d'un tres-grand cœur,*

[p. 11]  
[XI] CHANSON NOUVELLES  
du voyage & départ des Parle-  
ment de France vers leurs Majesté,  
*sur le chant* Qui n'aime pas do-  
rimene, &c.<sup>655</sup>

Resjouïssons nous bons François,

<sup>654</sup> « s'écartert ».

<sup>655</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*7MMfNfN. Déjà utilisé *supra* p. 6, chanson VII.

Adieu nous veut donner la Paix,  
Jesus Christ par sa clemance,  
Met les mutins aux affroys,  
Et l'on connoit l'Innoceace,  
De nos Princes à ceste fois.

Le Cardinal Mazarin,  
Ce perfide & ce mutin,  
Est entrée dedans la France,  
Mais l'Ilustre Parlemens,  
Luy ont fait une Sentence  
Qu'il soit mis au monument.

Puis nos braves députez  
S'en vont vers leurs Majesté,  
Tous les Parlemens de France  
Se sont joints a cette fois  
Demandans que l'Eminence  
Soit reduit aux abois.

Alors nostre bon Roy  
Respondit a haute voix  
Je vœux r'auoir tous mes Princes  
Et pour le plus court chemin  
Je vœux mettre en decadence.  
Le Cardinal Mazarin.

Lors le Prince de Condé  
De grande joye il fut comblé  
Et son Altesse Royale  
D'aise il fut tout ravy  
Sçachant que le Roy & nos Princes  
Viendront bien-tost dans Patis.

Mais pour chasser leur chagrin  
Lors le petit Duc d'Enguin<sup>656</sup>  
Dit que l'on m'apporte a boire  
Car je sçay bien le moyen  
Mais que j'aye ma bonne espée  
Je tuerai bien Mazarin.

Nos Messieurs du Parlement,  
Sont satisfaits & contens  
A la chasse a Mazarin  
Nous avons veu la clemence  
De nostre Roy tres-benin.

Beuvons tous a cette fois  
Puis que nous aurons la paix,  
Les Nonopoleurs<sup>657</sup> de France  
Aurons perdu leur procez  
Sus compagnons prens ton verre  
Et criens Vive le Roy.

FIN.

---

<sup>656</sup> Henri Jules de Bourbon (1643-1709), fils ainé de Condé et de Claire-Clémence de Maillé.

<sup>657</sup> « Monopoleurs » : Partisans\*.

\*\*\*

[XII] CHANSON NOUVELLE, du bout-trouble de Mazarin : *Sur le chant*, Laissez paistre vos bestres.

Voir *supra Recueil Général* de 1651 « Kansas », chanson XXX, p. 28, air n° 19.

[p. 12]

[XIII] Chanson qui se chante à la Cour & dedans l'Armée de Monsieur le Prince : *Sur un chant Nouveau*<sup>658</sup>.

Voir *supra Recueil Général* de 1651 « Kansas », chanson XXXI, p. 28.

[p. 13]

\*\*\*

[XIV] CHANSON NOUVELLES,  
De l'entrée de Mazarin en Frances,  
*Sur le chant*, Robin est d'umeur gentil, &c.<sup>659</sup>

Mazarin est honneste homme  
Et d'un bon maintient  
Il est arrivé de Rome  
Il nous veut du bien,  
Il dit qu'il fera ramené  
Tout ce qu'il nous a pillé.

Il est entré dans la France  
Pour nous assurer  
Qu'il rapporte les pistoles  
Qu'il nous a volé  
Il vient demander pardon  
A ce Monarque si bon.

Il promet a la Rochelle  
Et aux Bourdelois  
Et a Messieûrs de Brouage<sup>660</sup>  
Qu'ils auront la Paix  
Pourveu qu'il soit assuré  
Auprés de sa Majesté.

Le Parlement de Provence  
Ils luy ont promis  
Que s'il entre leurs terres  
Ils le feront perir  
Et le donneront a manger  
A leurs grans chiens affamez.

Le Parlement de Grenoble  
Luy ont protesté  
Qu'ils ont fait une grande chaisne  
Pour bien l'enchainé  
Et pour le recompensé

---

<sup>658</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*6MM12M8N6f8f. Le texte est recomposé par rapport à l'édition du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes* de 1651.

<sup>659</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*7f5M7g5M7NN

<sup>660</sup> Base arrière et arsenal de l'armée royale pendant le siège de La Rochelle (1627-1628).

Il le feront escorché.  
 Tous les Bourgeois de Thoulouse  
 Jurent en verité  
 Qu'ils ont desja pris les armes  
 Pour le bien froté  
 Et s'ils le peut attrapé  
 Ils le sçauront bien traité.  
 Il voudroit chose assurée,  
 Venir dans Paris,  
 Il a peur que son Altesse<sup>661</sup>  
 Le fasse mourir  
 Et Monsieur de Beaufort\*  
 Qui le hayt jusqu'à la mort.  
 Mazarin fera penitence  
 Pour devenir bon,  
 Il aura son hermitage  
 Dessus mon faucon<sup>662</sup>  
 Ce grand Prince de Condé\*.  
 Viendra pour le Consolé.  
 Ayant dit son In manus<sup>663</sup>,

[p. 14]  
 Aussi son Salvé  
 L'on verroit le pauvre Jule  
 Qui seroit attaché  
 Mais sçachant la verité,  
 Il n'a garde d'approché.  
 FIN.

\*\*\*

[XV] Chanson d'une Poictevine Amou-  
 reuse de Mazarin : Sur le chant, Ma  
 Mere donnée moy un Mary, &c.<sup>664</sup>

MA Mere il faut marier,  
 Ma Mere il me faut marier,  
 Car Mazarin est arrivez,  
 J'ay promis à ce drolle,  
 Que je desir l'espouser,  
 Pour avoir ses Pistolles.  
 Ma fille il nous vient d'efroyer bis<sup>665</sup>  
 Par tout le monde il a volé,  
 Ce meschant personnage,

<sup>661</sup> Probablement Condé\* (ou Son Altesse Royale : Gaston d'Orléans\*).

<sup>662</sup> Montfaucon : grand gibet au nord-est du Paris actuel.

<sup>663</sup> L'*In manus* et le *Salvé*, cité au vers suivant, sont des prières récitées lors de l'extrême onction, souvent souhaitée à Mazarin dans les chansons.

<sup>664</sup> Air non identifié. Coupe 6\*8MMM6fM6f. L'air encore chanté au Québec, « Ma mère donnez moi z'un mari » n'a pas la même coupe.

<sup>665</sup> « Il vient de nous effrayer ».

L'autre jour je le vis passez,  
Monstez en Jean fromage.

Ma mere il a bien de l'argent, bis.  
Il est Seigneur haut & puissant,  
Je seray Damoiselle :  
Ayant mis plusieurs fois ma maim  
Dedans son escarselles.

Helas ma fille il est bien fin<sup>666</sup>, bis.  
Je scay qu'il a bien des moyens,  
Et si je croy qu'il m'ayme,  
Il est venu jusques a Poictiers<sup>667</sup>,  
M'apporter mes estreines.

Ma fille que vous a-t'il donné, bis.  
Un beau bouquet m'a présenté,  
Et encor d'avantage,  
Il m'a offert son Paroquet  
Pour mettre dans ma Cage<sup>668</sup>.

Ma fille il vous le faut uitter, bis.  
Et tous les presents refusez,  
Quoy qu'il ayt bonne mine :  
Car si vous l'aviez espousez  
Vous seriez Mazarine.

Ma mere vous avez grand tort, bis  
Vous savez que je l'ayme fort,  
Il a mon pucelage,  
Et scachez que je sçay fort bien  
Jouër mon personnage.

Meschante si tu l'avois pris, bis.  
Mazarin je serois mourir,  
Au bout d'une potence,  
Ne parlons plus des Mazarins,  
Se sont maudit engence.

FIN.

\*\*\*

[XVI] *Les regrets de Monsieur de Bitault  
Deputé du Parlement de Paris, se  
voyant pris par Mazarin*<sup>669</sup>, Sur le  
chant, *Puis que le monde n'est que  
vent, &c.*<sup>670</sup>

---

<sup>666</sup> Rusé.

<sup>667</sup> Mazarin, après son exil de 1651, revient en France, et à Poitiers le 28 (ou le 30) janvier 1652 (Michel Pernot, *La Fronde*, p. 281).

<sup>668</sup> Allusion sexuelle.

<sup>669</sup> Cette chanson traite d'un épisode de la guerre condéenne de janvier 1652 : à Pont-sur-Yonne, deux conseillers du Parlement sont envoyés pour faire barrage au retour de Mazarin : François Bitault et Jacques du Coudray de Geniers. Ils sont battus par l'envoi de la cavalerie mazarine. Coudray s'enfuit et Bitault est fait prisonnier (Michel Pernot, *La Fronde*, *op. cit.*, p. 280-281).

<sup>670</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8fMMfNN. L'air est utilisé à la chanson XXIV du recueil de 1651 « Kansas » (p. 23). C'est un air de complainte.

QUel regret j'ay dedans l'ame  
Me voyant pris de Mazarin,  
J'ay peur que ce traistre inhumain  
Me mette sous la froide lame,  
Où ce malheureux d'Hocquincour  
Qui me tient captif nuict & jour.

J'alois empescher son passage  
Par l'ordre du grand Parlement,  
Il m'avoit choisi humblement  
Et Gaston ce Prince tres-sages,  
Mais je fus surpris d'Hocquincour,  
Qui me tient captif nuict & jour.

Du Coudray en grand'diligence,  
Monta à cheval hardiment  
Et moy aussi pareillement  
Pour empescher cette Eminence  
Qui cause le trouble à present  
De la France entierement.

Nous allions tous deux faire rompre  
Un pont où il devoit passer,  
De ses gens nous fusmes attaqué  
Qui s'envinrent dessus nous fondre,  
Et le malheureux d'Hocquincour,  
Qui me tient captif nuict & jour.

[p. 15]

Ce grand Coudray brave courage,  
Ce batit<sup>671</sup> genereusement,  
Et moy aussi semblablement  
Voulant empescher ce passage  
Mais je fus surpris d'Hocquincour,  
Qui me tient captif nuict & jour.

Dans cette sanglante meslée  
Un homme de Chambre fut blessé  
De cet honneste Deputé  
Qui sa vie à tant hazardée  
Pour le peuple oster de tourent  
Le servant tres-fidellement.

Ce courage tres-invincible  
Ce Valet de Chambre vaillant,  
Quoy qu'il en est tout en sang  
Pour son Maistre il fit son possible,  
Tout blessé il mit hardiment  
Un Cravate au monument<sup>672</sup>.

Avecque grande ignominie  
A present je me void traité

---

<sup>671</sup> « Se battit ».

<sup>672</sup> *Cravate* pour « Croate ». « Mettre au monument » : tuer (envoyer au tombeau).

Je suis mis en captivité  
Par ce monstre de l'Italie,  
Et ce malheureux d'Hocquincour\*,  
Qui me tient captif nuit & jour.  
FIN.

\*\*\*

[XVII] LES A-DIEUX DE MON-  
Seigneur le Duc de Beaufort à  
Son Altesse Royale\* & a plusieurs  
personnes de condition : *sur le*  
*chant*, Pourquoi cher Celladon<sup>673</sup>.

Adieu brave Gaston\*  
Mon grand Prince tres-bon  
Batailler vaillamment,  
C'est pour oster la France,  
De peine & de tourment.

Puis que m'avez esleu,  
Et aussi reconnu,  
Pour un Prince fidelle,  
Je vais dans les combats  
Pour vous faire merveille  
Avecque mes soldats.

Duchesse d'Orleans,  
Je vous dis humblement,  
Adieu grande Princesse<sup>674</sup>  
Adieu Duc de Vallois<sup>675</sup>,  
Le support & liesse,  
De tous les bons François.

Adieu d'affection,  
Marie de Bourbon<sup>676</sup>,  
Adieu illustre Dame,  
Je m'en vais pour certain,  
Dessous la froide lame  
Mettre le Mazarin.

Adieu ma chere sœur,  
Je m'en vais d'un grand cœur  
Pour oster les Provinces  
Hors de captivité,  
Secourant tous les princes  
De bonne volonté.

Adieu Parisiens

---

<sup>673</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*6MMfNfN. Déjà utilisé dans le *Recueil général des chansons mazarinistes*, 1649 (*supra*, n° 7, chanson XVI, p. 13-14).

<sup>674</sup> Probablement la Grande Mademoiselle\*, princesse d'Orléans et duchesse de Montpensier, fille de Gaston, à qui s'adresse la prosopopée de Beaufort.

<sup>675</sup> Jean-Gaston d'Orléans, fils de Gaston et de sa seconde épouse Marguerite de Lorraine, qui meurt à 2 ans le 10 aout 1652.

<sup>676</sup> Première épouse de Gaston d'Orléans, mère de la grande Mademoiselle. Elle est morte en 1627.

Qui m'offrez tous vos biens,  
En regrets je vous quitte :  
Pour vous je veux mourir,

[p. 16]

Avec toute ma suite

Mazarin veut punir.

Adieu mes chers amis,

Adieu aussi Paris,

Adieu Seigneur & Dames :

Le Palais d'Orleans,

Je quitte avec larmes

Et ceux qui sont dedans.

Adieu Grand Parlement,

Tres-sage & tres-prudent

Par grande reverance

De vous je prend congé :

Et m'en vais d'assurance

Le peuple soulager.

Pour mon Roy, & l'Estat

Comme un vaillant Soldats,

Je veux perde la vie:

Moy Grand Duc de Beaufort.

Pour ma bonne patrie

Vais faire grand effort.

Je prie nostre Sauveur

Que je sois le vainqueur

Dessus ce temeraire

Mal-heureux Cardinal

Qui a dessus la terre

Causé par tout du mal. FIN.

[XVIII] LA MARCHÉ DE MES-  
Sieurs les Princes & Seigneurs de  
France pour l'entouement de Ma-  
zarin : *Sur le chant*, Et Turlu-tu-  
tu-tu, &c.<sup>677</sup>

Soldats chacun s'appreste,

Allons suivre Beaufort\*,

Tenons nos armes preste

Pour reduire à la mort

Mazarin ce perfide,

Et tous ceux qui le guide.

D'Hocquincour\* ce meschant,

D'Aumont, & Manicamp.<sup>678</sup>

Il va suivre les ordres

---

<sup>677</sup> Air n°40. Coupe : 8\*6fMfMgNfN.

<sup>678</sup> Antoine II d'Aumont (1601-1669), marquis de Villequier est maréchal de France depuis l'année précédente (depuis janvier 1651). Manicamp est le nom d'un capitaine des troupes royales.



Du grand duc d'Orléans\*  
C'est pour mettre en desordre  
Mazarin & ses gens :  
Tant de braves gens d'armes,  
Sont désja sous les armes,  
Courageux & dispos

Pour aller aux assauts.

Ce Prince débonnaire  
Ce vaillant de Condé\*,  
Contre ses adversaires  
De Dieu est secondé,  
Il fera voir sa vaillance  
Contre cette Eminence,  
Ce meschant animal  
Qui cause de tant de mal.

Conty\* Prince très sage,  
Et Marsillac\* aussi,  
D'un genereux courage  
N'ont point d'autre soucy  
Que de chasser les traistres,  
Servir le Roy leur Maistre,  
Et oster maintenant  
La France hors de tourment.

Ce Prince tres-agille  
Ce grand Duc de Nemours\*<sup>679</sup>,  
D'une façon subtile  
D'un cœur rempy d'amour,  
Il veut mettre en poussiere  
Ce meschant temeraire  
Malheureux Cardinal,  
Qui cause tant de mal.

Le Duc d'Oygnon en teste ;  
Et Monsieur de Marsin<sup>680</sup>  
Te vont faire la feste  
Rudement Mazarin :  
Rohan à l'avantage  
Te bouchant le passage  
Il te faut maintenant  
Faire ton Testament.  
Enfin dans la Ratiere  
Tu és pris comme un Rat,  
Condé va dans la bierre

[p. 17]

---

<sup>679</sup> Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours. Voir *supra*, chanson [II], « Chanson nouvelle, sur la sortie de prison de messieurs ».

<sup>680</sup> Jean-Gaspard Ferdinand, comte de Marchin ou Marsin (1617-1691), général Saint Empire. Le nom de timbre « Je bois à toi, mon cher Marsin » est parfois donné à l'air n° 39 (« Tintin, relintintin, tintin »), d'après un incipit fréquent (voir Bnf Ms f. fr. 12656, chansonnier dit de « Maurepas », vol. 1 des airs notés, p. 343).

Te mettre scelerat,  
Beaufort chose certaine,  
Et le Duc de Lorraine<sup>681</sup>  
Vont r'entourer tous deux  
Perfide malheureux.

Desplore ta misere  
Pauvre Sicilien,  
Tu ne vivras plus guerre  
Au despens de nos biens ;  
Ton or ny ta Finance  
N'ont aucune puissance,  
Jules il te faut mourir.  
Tes pauvres jours finir.  
Jules il te faut mourir,  
Tes pauvres jours finir.

Prions Dieu qu'il maintienne  
Le Roy nostre support,  
Et aussi qu'il r'ameine  
Monseigneur de Beaufort,  
De luy ayons mémoire  
Il aura la victoire  
Contre tous ces mutins  
Insolens Mazarins.

FIN.

\*\*\*

[XIX] LE D'EPART DE MON-  
sieur le Duc de Beaufort pour aller  
entourer Mazarin : *Sur le chant*, Pa-  
[ri]siens qu'on s'apreste, &c.<sup>682</sup>

Gentils-homes d'un bon accord,  
Allons avec ce grand Beaufort,  
Nostre support,  
Et reconfort :  
Il va oster la France  
Hors de peyne & captivité  
Suivons en diligence  
Ce Prince redouté :  
Il faut aller en guerre  
Braves Soldats suivons Beaufort :  
Deffendons nostre terre  
Car Mazarin a tort.

Il faut desroüiller nos mousquets,  
Nos fuzils & nos pistolets,  
Nos corcelets,  
Tenons nous pres :

---

<sup>681</sup> Probablement le duc Charles II de Lorraine d'Elbeuf\*.

<sup>682</sup> Air non identifié. Coupe : 12\*8MM4MM6f8N|6x6Y6x6Y

Prend donc ta Carabine  
Frere Nicolas promptement  
C'est pour mettre en ruyne  
Mazarin trop meschant, Il faut, &c<sup>683</sup>.

Voisin Pierre prend ton Fleau,  
Il faut retroussé ton Chapeau  
Jusques au coupeau<sup>684</sup>,  
De ton cerveau,  
Pour luy casser la teste  
A ce Cardinal Mazarin,  
Sans faire d'autre enquete  
Car il est trop mutin, Il faut, &c.

Taitigué qu'il est effronté  
C'a dit Christophle l'edenté,  
Et l'eventé<sup>685</sup>  
Faut le frotté,  
Il emmene nos Vaches,  
Nos moutons aussi nos brebis,  
Faut que son poil i'arache  
S'il revient à Paris : Il faut, &c.

Morquoy Eustache prend ta Faux,  
Pour le mettre sur les carreaux,  
Et ses Boureaux  
De Generaux,  
Qui le r'ameine en France  
Pour nous achever de ruyné  
Il faut en assurance  
Bien-tost l'exterminé, Il faut, &c.

Du grand Beaufort Prince vaillant  
Mettons nous de son Regiment,  
Habillement  
Maistre Clement,  
Allons nous le faut suivre  
Monstrons que nous avons du cœur  
Nous mourir & vivre  
Avec ce bon Seigneur, Il faut, &c.

Il nous a succé jusqu'au os  
Par les Tailles & les impots,  
Par ses suppots  
Mal a propos :  
C'est pourquoy Maistre Blaise

[p. 18]

Courir viste noüs faut dessus  
Coupons sa teste Ambroise  
J'en aurons des escus : Il faut, &c.

---

<sup>683</sup> Reprise des quatre vers de la strophe précédente en refrain.

<sup>684</sup> « Sommet ».

<sup>685</sup> « Homme qui a l'esprit léger » (DAF 1694).

Mordienne dit Jean sans deffaut  
 Je feray bien faire le saut,  
 A ce maraut,  
 Et ce nigaut :  
 Il a tout pris nostre orge.  
 Nos avoines & nos fromens ;  
 Faisons luy rendre gorge  
 Et a ses Allemans<sup>686</sup>, Il faut, &c.  
 Combattons tous avec Beaufort,  
 Ce Mazarin mettons d'abord,  
 Par grand effort  
 Viste à la mer,  
 De peur qui ne revienne  
 Encor plus puissant que iamais,  
 Dieu nous donne maintienne  
 Une durable Paix,  
 Il faut aller en guerre  
 Braves Soldats suivons Beaufort :  
 Deffendons nostre terre,  
 Car Mazarin a tort.  
 FIN.

[XX] DIALOGUE DE LA FRANCE  
 parlant à la Paix : *sur le chant*, Adieu  
 donc belle Aminte, &c.<sup>687</sup>

Douce paix que retarde tu ?  
 N'a-tu pas pitié de nos peines,  
 Pourquoi ne rompt-tu pas les chaisnes  
 Dont nous sommes ainsi retenus,  
 Extermine la guerre,  
 Prend soing de nos malheurs  
 Retire de la terre,  
 Ceux qui causent nos pleurs.  
 De murs l'on void les Estandars  
 Eslevé dessus nos murailles.  
 Le bruit des lugubres batailles  
 Sont entendus de toutes pars,  
 Extermine la guerre, &.<sup>688</sup>  
 Souffre-tu que ton Olivier  
 Qui autre fois fait en Couronne,  
 Triomphoit de Mars & Bellonne  
 Soit surmonté par leurs Lauriers,  
 Extermine la guerre, &c.  
 En tous lieux l'on void le Dieu de Mars,

<sup>686</sup> Mazarin fait appel à des mercenaires étrangers pour fournir les armées royales pendant la Fronde.

<sup>687</sup> Air non identifié. Coupe : 8MffM|6xYxY. Air utilisé dans le *Recueil général* de 1649, p. 5, chanson V. L'air est repris au chansonnier Le Savoyard : *Recueil de chansons du Savoyard*, 1665 [réimpression à Paris, Jules Gay, 1862,] p. 100-101.

<sup>688</sup> Les quatre derniers vers de la strophe précédente sont ici repris en refrain.

Porter le flambeau de la guerre ;  
Les peuples de toutes la terre  
Se ranger sous ses Estandars :  
Extermine la guerre, &c.

L'on void ce Jules Mazarin  
A la queuë de son armée,  
Faire exalter sa renommée  
Tournant les talons en faquin :  
Extermine la guerre, &c.

L'on void les Autels abbatus  
L'on a cessé le sacrifice,  
L'on se mocque de la Justice,  
Et l'on se rit de la vertu,  
Extermine la guerre, &c.

Laisse-toy ô paix esmouvoir,  
Et ne souffre plus nos miseres,  
Exauce nos longues prieres  
Et monstre encore ton pouvoir,  
Extermine la guerre,  
Prend soing de nos malheurs  
Retire de la terre,  
Ceux qui causent nos pleurs.

FIN.

\*\*\*

[XXI] LE COURIER D'ANGERS  
apportant toutes sortes de Nou-  
velles : *Sur le chant*, Amy qu'on se resveille<sup>689</sup>.

Courier très-debonnaire  
Toy qui revient d'Angers,  
Conte-moy les affaires  
Que font nos bons Guerriers,  
Contre cette imcommode

[p. 19]  
Cardinal tres-meschant,  
Qui fait tout comme Herodes  
Mourir les innocens.

Dans Angers bonne Ville  
Le Grand Duc de Rohan,  
D'une façon habille  
Vaillamment ce deffend,  
Et ce bat tort & ferme  
Tant la nuict que le jour.  
Ne craignant point l'allarme  
De Monsieur d'Hoquincour\*,

---

<sup>689</sup> Air non identifié. Coupe : 8\*6fMfMgNgN. Même air que la chanson bachique [XXV] du *Recueil général* de 1651 (« Kansas »). L'air est simplement dit « air nouveau » dans ce précédent recueil, et c'est son incipit qui est repris ici comme nom de timbre.

A t'il donné l'attaque  
Ce Monsieur d'Hoquincour,  
De ce lieu de remarque  
A t'il pris le faux-bourg,  
A son desavantage  
Monsieur il te l'a pris,  
Dans ce furieux carnage  
Son fils a mort fut mis.

Les Bourgeois très-civiles  
Ce deffendent t'ils bien,  
Les femmes & les filles  
Ont t'elles armes en main ;  
Ouy Monsieur d'assurance  
Pour servir nostre Roy,  
Elles ce mettent en deffence.  
En belle ordre & arroy.

Des coups de Canonades  
Tirent t'ils bien souvent,  
Les coups de mousquetades  
Vont elles rudement,  
Ouy Monseigneur sans cesse ;  
Dessus les Mazarins,  
Rohan plain d'hardiesse  
Repousse ces mutins,

Fait t'il faire sortie  
Ce grand Duc genereux,  
D'y le moy je te prie  
Sur ces seditieux,  
De la sortie derniere  
Qu'il fit dessus Grancé,  
Son fils fut dans la biere  
Mis, & luy bien blessé.

Le Faux-bourg en grand haste  
Ont t'ils abandonnez,  
Avecq ;<sup>690</sup> une grand'perte  
S'en sont t'ils esloignez,  
Ouy je vous le proteste  
Pour eux tout va bien mal,  
Car d'Hoquincour deteste  
Contre le Cardinal.

A t'il quitté les armes  
Ne commande t'il plus,  
Dedans ces rudes allarmes  
Voyans ces gens battus,  
Non, plus il ne commande  
Car il c'est retiré,  
D'une tristesse grande  
Voir son fils enterré.

---

<sup>690</sup> Le mot *avec* est graphié deux fois ainsi dans la chanson.

Manquent t'ils point de vivre  
Se sont t'ils bien munis,  
Le Canon font t'ils suivre  
Avecq ; eux au pays,  
Ny Canon ny bagage  
Ils n'ont aucunement,  
Ny poudre & esquipage,  
Ny de pain mesmement.

L'on tient qu'il brusle & vole  
D'une estrange façon,  
Les femmes & les filles viole  
Et les prennent à rançon,  
Monsieur n'y a point d'ordre  
Car tout leur est permis  
De faire ce desordre  
Sans qu'aucuns soient punis.

Dieu en prendra vengeance  
Braves Courier d'Angers,  
Punira l'insolence  
De tous ces meurtriers,  
Adieu d'Amour fidelle  
Humblement je te dis,  
Va porter ces nouvelles  
A Messieurs de Paris.

Monsieur en diligence  
Je m'en vais proaptement,  
Ce paquet d'assurance

[p. 20]

Porter asseurement,  
A Monsieur son Altesse  
Aussi au parlement,  
Qu'il envoie en vitesse  
Du secours a Rohan.

FIN.

\*\*\*

[XXII] LES REGRETS DU FILS  
du Mareschal d'Hoquincour\* qu'il  
a fait avant sa mort d'avoir pris  
le party d'un Mazarin, *Sur le chant*,  
Chassant le long d'un bois, &c.<sup>691</sup>

COLONEL Offi[ci]ers,  
A l'attaque d'Angers,  
Moy Seigneur de remarque,  
Pour un traistre coquin  
Perfide Mazarin,  
Je suis mis dans la parque.

---

<sup>691</sup> Air non identifié. Coupe :6\*

Pour l'avoir soustenu,  
J'ay esté abbatu  
D'un coup de Canonade,  
Qui me pris par le corps,  
Me mis au rang des morts,  
Proche la barricade.  
Que j'estois malheureux,  
De me mettre de ceux,  
Qui tiennent l'injustice,  
Suivant d'un sort fatal  
L'Ordre du Cardinal,  
Et sa noire malice.

Si mon pere m'eust creu,  
Il n'auroit pas receu  
L'ordre Cardinaliste,  
Tous ceux là qui en sont,  
De mesme periront,  
Si bien-tost ne le quitte.

Faut-t'il qu'un jeune enfant  
Soit mis au momument  
Dés sa tendre jeunesse,  
Las ! que n'ay-je servy,  
Et de bon cœur suivy  
L'ordre de son Altesse.

Son party est tres-bon,  
Il a juste raison  
De soustenir la France,  
Le peuple mesmement.  
Comme un prince vaillant  
Et remply de Clemence.

Quel regret dans le cœur.  
Quelle triste douleur  
Recevra ma mere,  
Sçachant la triste mort  
De son grand reconfort.  
Et son fils débonnaire.

Las! mon corps est couppé  
En deux quelle cruauté  
Que ce mal m'est sensible,  
Faut-t'il pour un meschant  
Que souffre ce tourment.  
Celà m'est bien horrible.

Je n'ay consolation  
En aucune façon,  
Dans ce lieu de mon pere  
Du feu incessamment  
Les Bourgeois hardiment,  
Font d'estrange maniere.



Quel regret dans la Cour  
On reçoit a ce jour  
Sçachant ma mort funeste,  
Plusieurs braves Officiers  
Comme vaillans Guerriers.  
De sa mort en deteste.

Si je meurs en regret  
J'en ay juste sujet  
Car le mal tant m'opresse  
Qu'il me convint mourir  
Sans avoir le loisir  
Qu'a Dieu je me Confesse.

Mareschal d'Hoquincour\*,  
Et vous Comte d'Harcour\*,  
A cecy prenez garde,  
Car pour vous conserver  
Il vaut mieux renoncer  
A la Mazarinade

[p. 21]

Le Comte de Grancé  
Aussi fut t'il blessé  
Prés d'Hoquincour le jeune,  
Pareillement son fils,  
Dans le tombeau fut mis  
Sans assistance aucune.

Que de sang respandu :  
Que de monde perdu  
En tous lieux & rencontre,  
Et par la void on bien  
Qu'en suivant Mazarin,  
On aura malencontre.

FIN.

[XXIII] CHANSON NOUVELLES,  
sur l'Union des Princes qui vont  
donner la chasse au Mazarin, *Sur le  
chant*, Nous avons la Rochelle,  
Tin, tin, &c.<sup>692</sup>

Vive Gaston, Beaufort & Condé,  
Vive Gaston, Beaufort & Condé.  
Amys nous les faut secondé, bis

---

<sup>692</sup> Air n° 39 (« Tintin, relintintin, tintin »). Coupe : 6\*8MM6f|8x|6fM. Plusieurs adaptations de la coupe sont visibles. Les deux premiers ennéasyllabes peuvent se chanter sur un octosyllabe (par la diminution d'une noire en deux croches, sur « Beaufort », par exemple, o uen élidant le -e instable de « Vive »). Le dernier vers de la chanson est un heptasyllabe, qui peut se chanter sur l'hexasyllabe par les mêmes moyens. Le refrain en tralala est légèrement varié par rapport aux versions notées du timbre : « tintin, relin, tin, tin, tin, tin » (« relin » est ici remplacé par « ferlin », et parfois « frelin » ou « fredin »).

Puis qu'ils ne font la guerre,  
Tin, tin, ferlin, tin, tin, tin, tin,  
Puis qu'ils ne font la guerre  
Qu'à Jules Mazarin.

Nemours<sup>693</sup>, Longueville & Conty, b.  
Veulent mainenir leur party, bis  
Et maintiendront la guerre,  
Tin, tin, ferlin, tin, tin, tin, tin,  
Et maintiendront la guerre  
Contre le Mazarin.

Nous avons huict milles Lorains, b.  
Qui s'en vont trouver Mazarin, bis  
Esperant que sa teste  
Tin, tin, ferlin, tin, tin, tin, tin,  
Esperant que sa teste  
Ils auront pour certain

Les Cravattes<sup>694</sup> & les Allemans, bis  
Se retireront promptement,  
Lors qu'ils verront la guerre  
Tin, tin, ferlin, tin, tin, tin, tin,  
Lors qu'ils verront la guerre  
Contre ce Mazarin.

Le fils d'Hoquincourt\* à Angers, b.  
Y a bien trouvé le d'anger, bis  
Il ne fera plus la guerre  
Tin, tin, ferlin, tin, tin, tin, tin,  
Il ne fera plus la guerre  
Pour Jules Mazarin.

Son pere voyant le mal-heur, bis  
Il s'est retiré de bon-heur, bis  
Il craignoit que sa teste,  
Tin, tin, frelin, tin, tin, tin, tin,  
Il craignoit que sa teste  
Sautast pour Mazin.

Seneterre\*<sup>695</sup>, d'Aumont<sup>696</sup>, & d'Elbœuf, b.  
Vous venez manger nostre bœuf, bis  
A Condé débonnaire  
Tin, tin, frelin, tin, tin, tin, tin,  
Venez ruyner ses terres  
Tandis qu'il est bien loing.

Au tombeau quatre milles a mis, bis

---

<sup>693</sup> Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours. Voir *supra*, chanson [II], « Chanson nouvelle, sur la sortie de prison de messieurs ».

<sup>694</sup> *Cravattes* pour « Croates ».

<sup>695</sup> Henri II, duc de La Ferté-Senneterre (1599-1681) reste fidèle à la cour pendant la Cour : il est maréchal de France depuis l'année précédente (le 5 janvier 1651).

<sup>696</sup> Antoine II d'Aumont de Rochebaron (1601-1669), marquis de Villequier et premier duc d'Aumont. Récompensé après la bataille de Rethel le 15 décembre 1650. Il est fait maréchal de France quelques semaines plus tard, le même jour que La Ferté-Senneterre.

De vos plus grands Mazarines, bis  
C'a vous met en colere  
Tin, tin, frelin, tin, tin, tin, tin,  
C'a vous met en colere,  
Et Jules Mazarin

Beaufort son bagage il a pris,  
Beaufort son bagage il a pris.  
Son or & argent a surpris,  
Son or & argent a surpris,  
Dont il s'en desespere  
Tin, tin, frelin, tin, tin, tin, tin,  
Dont il s'en desespere  
Cc traistre Mazarin.

Nous faut donc fidelles François, b  
Prier Dieu pour nostre bon Roy, bis.  
Et qu'en bref il revienne,  
Tin, tin, fredin, tin, tin, tin, tin,  
Et qu'en bref il revienne  
Malgré Jules Mazarin.

FIN.

[p. 22]

\*\*\*

[XXIV] DIALOGUE DU MAZARIN  
& de la Fronde ; *Sur le chant*, De la  
Fronde mesme<sup>697</sup>

*Mazarin.*

ENfin malgré nos adversaires  
Amys nous voicy de retour,  
Une troupe de Janissaires<sup>698</sup>  
M'escorteront jusqu'à la Cour :  
Et vous verrez mon Eminence  
Recommencer la manigance  
Pour attrapper l'argent du Roy,  
Je vous le jure sur ma foy.

*La Fronde.*

Cardinal à la teste Folle,  
N'as-tu point quelque caution,  
On n'estime point la parole,  
D'un sot, d'un fourbe & coyon :  
Et sçache aussi que tous nos Princes  
Les Parlemens & les Provinces,  
Se sont tous unis du party

---

<sup>697</sup> Air de la Grande Fronde, n° 12.

<sup>698</sup> Soldat ou garde du corps, en particulier turc. La connotation orientale du mot active les ressources de la xénophobie (sur la turcophobie dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle, voir Yann Rodier, *Les Raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVII<sup>e</sup> siècle*, préface de Denis Crouzet, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019).

De Gaston\*, Condé\* & Conty\*.

*Mazarin.*

Que tout s'arme, que tout s'apreste  
Pour voir Mazariny destruit,  
Je suis bon cheval, de trompette,  
Qui ne m'estonne point du bruit,  
Et vous verrez mon Eminence &c.<sup>699</sup>

*La Fronde.*

Que tu sois cheval ou bardache  
Si tu ne regagne le Rhin,  
Je te friseray la moustache,  
Ou t'enleveray tout ton crin,  
Et sçache aussi que tous nos Princes,  
Les Parlemens & les Provinces, &c.<sup>700</sup>.

*Mazarin.*

J'ay de bons passeports en somme  
Que j'estime plus assurez,  
Que toutes les Bulles de Rome,  
Données pour nos Tonsurez,  
Et verrez mon Eminence, &c.

*La Fronde.*

Ton r'appelle n'est que trop injuste  
Bien qu'il soit extorqu » du Roy,  
Ta condamnation est juste,  
Le Canon fait garder la Loy  
Et sçache aussi que tous nos Princes,  
Les Parlemens & les Provinces, &c.

*Mazarin.*

Pour passer la Loire où la Seyne  
Je m'en vay faire un grand effort,  
Mais que je sois pres de la Reyne,  
Je seray tousjours le plus fort,  
Et vous verrez mon Eminence, &c.

*La Fronde*

Gaston\*, & le Duc de Lorraine<sup>701</sup>,  
Beaufort\*, Nemours\* ces grands Frondeurs,  
Destruirons c'est chose certaine,  
Au passage tous tes voleurs,  
Et sçache aussi que tous nos Princes

---

<sup>699</sup> « &c. » vaut pour le refrain de la strophe 1 : « Recommencer la manigance / Pour attrapper l'argent du Roy, / Je vous le jure sur ma foy ».

<sup>700</sup> « &c. » vaut pour le refrain de la strophe 2 : « Se sont tous unis du party / De Gaston, Condé & Conty ».

<sup>701</sup> Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf\*.

Les parlemens & les Provinces  
Se sont tous unis du party,  
De Gaston, Condé & Conty.  
FIN.

\*\*\*

[XXV] LES REMONTRANCES  
De Mademoiselle Marie de Bour-  
Bon<sup>702</sup> à son Altesse Royale\* son Pere,  
Pour le soulagement du pauvre  
peuple : *Sur le chant*, Je suis le plus  
Heureux berger, &c.<sup>703</sup>

Illustre Prince redouté,  
Illustre Prince redouté,  
Mettez hors de captivité,  
Le peuple de la France,  
Tous les jours il vous tend les bras,  
Donnez luy allegeance.

Il vous ayme si tendrement, bis.

[p. 23]  
C'est pourquoy vous faut maintenant  
L'hoster hors de souffrance,  
Tous les jours il vous tend les bras  
Donnez-luy allegeance.

Dans le combat voudroit perir b.  
Pour vous grand Prince veut mourir  
D'une grande vaillance,  
Tous les jours il vous tend les bras,  
Donnez luy allegeance.

Faut-il que pour un Cardinal, bis.  
La France souffre tant de mal  
Dieu en aura vengeance,  
Les François vous tendent le bras  
Donnez-leur allegeance.

Combien en a-t'il au tombeau, b.,  
Fait mettre & dessus le cerreau<sup>704</sup>  
Par sa lasche impudence,  
Les François vous tendent les bras  
Donnez leur allegeance.

Tout est rüyné entierement, bis.

---

<sup>702</sup> Probablement Marie Anne d'Orléans, encore nouvelle-née, puisque sa naissance est datée du 9 novembre de l'année de ce recueil. Morte quatre ans plus tard, c'est la fille du second mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. Il serait improbable qu'on désigne ainsi la Grande Mademoiselle (c'est-à-dire du nom de sa propre mère, Marie de Bourbon [1605-1627], première épouse du duc d'Orléans). L'emploi de l'appellatif falimier « mon papa » à la fin du texte évoque plutôt la parlure d'un petit enfant.

<sup>703</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8MMM6f8N6f.

<sup>704</sup> Le « carreau » (du tombeau).

Par le Conseil de ce meschant,  
Et sa noire arrogance.  
Les François vous tendent les bras  
Donnez leur allegeance,  
Les Innocens patissent fort, bis.  
Helas! combien en est-il mort  
Mon Papa monstrez-vous Frondeur.  
Contre ces temeraires.

FIN.

\*\*\*

[XXVI] NOUVEAUX TRIOLETS  
Frondeurs, Ou les Triomphes de la Fronde<sup>705</sup>

Les jolis Triolets frondeurs  
Par qui la Fronde est exaltée,  
Car des plus grands Triomphateurs,  
Les jolis Triolets frondeurs  
Et des plus superbes vainqueurs  
Elle ne fut jamais domptée,  
Les jolis Triolets frondeurs  
Par qui la Fronde est exaltée.

A ce grand Geant Philistin<sup>706</sup>  
Elle a sceu abbattre l'audace,  
Qui fut par un bras enfantin,  
A ce grand Geant Philistin  
Elle fit rencontrer la fin,  
D'un coup le jettant sur la place,  
A ce grand Geant Philistin  
Elle a sceu abbattre l'audace.

Fut du petit Pasteur David<sup>707</sup>,  
Qui apres fut Roy & Prophete.  
Du Geant vainqueur il se vid,  
Fut du petit Pasteur David,  
A qui un grand bon-heur suivit,  
Après une telle deffaitte,  
Fut du petit Pasteur David,  
Qui apres fut Roy & Prophete.

Il faut que dans nos Triolets,  
Nostre Fronde soit bien prisée,  
Ses coups vallent bien des boulets,  
Il faut que dans nos Triolets  
Aussi bien que des pistolets  
Elle a une belle visée,  
Il faut que dans nos Triolets,  
Nostre Fronde soit bien prisée.

---

<sup>705</sup> Ce texte a déjà paru en 1650 (sans lieu ni nom d'imprimeur), au moment de l'arrestation des Princes.

<sup>706</sup> Condé\*.

<sup>707</sup> Figure souvent associée à Gondi\* dans les chansons. Il est en effet un des responsables de l'arrestation de Condé en janvier 1650.

[p. 24]

Car nos bons François aguerris  
Par le seul moyen de la fronde,  
Avec elle ils font grand debris,  
Car nos bons François aguerris,  
Des morts, des blessez, des meurtris,  
Faisant ranger tous ceux qui grondent,  
Car nos bons François aguerris  
Par le seul moyen de la fronde.  
Ils ne veulent point pour fronder  
Des casques & des cottes de maille,  
Ne craignent point se hasarder,  
Ils ne veulent point pour fronder,  
On se plaist à les regarder  
Victorieux dans ces chamailles,  
Ils ne veulent point pour fronder,  
Des casques & des cottes de maille,  
Si vous entendez un bel air.

La Fronde y sera eslevée :  
Car ses coups vont comme un esclair,  
Si vous entendez un bel air.  
Et Beaufort\* ce grand Duc & Pair  
Fort agreable l'a trouvée,  
Si vous entendez un bel air.  
La Fronde y sera eslevée.

Parisiens vous emporterez  
Sur tous les autres l'avantage,  
Et pendant que vous fronderez  
Parisiens vous emporterez,  
Sans cesse l'honneur vous aurez,  
Ne quittez donc pas le frondage,  
Parisiens vous emporterez  
Sur tous les autres l'avantage.

Nostre Fronde un temps a esté  
Qu'elle estoit comme ensevelie,  
Son Nom n'estoit plus esclatté,  
Son honneur presque plus vanté,  
Bref elle estoit comme abolie,  
Nostre Fronde un temps a esté  
Qu'elle estoit comme ensevelie,

Souvent ce qui est abbatu  
Glorieusement se releve :  
Car nostre Fronde & sa vertu,  
Souvent ce qui est abbatu  
Pourra vaincre le plus testu,  
Il faut donc que d'elle on se serve,  
Souvent ce qui est abbatu  
Glorieusement se releve.

Vive le Monarque François,

Et sa Mere sage & pieuse,  
Et de Beaufort Prince courtois,  
Vive le Monarque François,  
Et puis qu'on crie à haute voix,  
Vive aussi la troupe frondeuse,  
Vive le Monarque François,  
Et sa Mere sage & pieuse,  
Frondeurs vos Noms seront gravez  
Sur de l'or, non sur de la cire,  
Car braves gens estes trouvez,  
Frondeurs vos noms seront gravez,  
Et vos Tombeaux mesmes eslevez  
Sur pilliers de Jaspe & Porphire,  
Frondeurs vos noms seront gravez  
Sur de l'or, non sur de la cire.<sup>708</sup>

FIN

[p. 25]

\*\*\*

[XXVII] TRIOLETS DE LA COUR  
*Sur le sujet de Mazarin*

Laissé passer le Mazarin,  
Il s'en va faire des merveilles  
Avec son magnifique train,  
Laissé passer le Mazarin,  
Il dit qu'il s'en va pour certain  
Mettre à raison tous les rebelles,  
Laissé passer le Mazarin  
Il s'en va faire des merveilles.  
Puis qu'il a donc son passeport  
Ne luy faictes aucune peine,  
Qu'on ne luy fasse aucune peine,  
Puis qu'il a donc son passe-port,  
Le passage ouvrez luy d'abort,  
Le Roy le veux aussi la Reyne  
Puis qu'il a donc son passeport,  
Ne luy faictes aucune peine.  
Si vous le voulez mal-traicté  
L'on vous prendera pour rebelles,  
Allez le faut laissez passé,  
Si vous le voulez mal traicté,  
Dans les Villages est redouté  
Car ses actions sont tres-belles

---

<sup>708</sup> Ce dernier couplet est aussi utilisé à la fin des *Triolets de la cour à l'arrivée de Mazarin*, 1652 (datant selon Moreau des environs du 28 janvier, au moment de l'arrivée du cardinal Mazarin à Poitiers : Célestin, *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, Jules Renouard, 1851, t. 3, numéro Moreau 3852).



Si vous le voulez mal-traicté  
 L'on vous prendra pour rebelles.  
 Quoy que sa teste est mise a prix,  
 Morbleu il ne s'en soucie guerre,  
 Il jure qu'il prendra Paris,  
 Quoy que sa teste est mise a prix ;  
 De tous les Arrests fait mespris  
 Il s'en rit & donne carriere,  
 Quoy que sa teste est mise a prix,  
 Morbleu il ne s'en soucy guerre,  
 Ces gens d'armes sont gens de cœur,  
 De valeur & plain de vaillance,  
 L'un est fils d'un Monopoleur,  
 Ces gens d'armes sont gens de cœur,  
 L'un est Banqueroutier & voleur,  
 QU'il devroit estre à la potence,  
 Ces gens d'armes sont gens de cœur,  
 De valeur & plain de vaillance  
 Il a quantité d'Allemans<sup>709</sup>  
 Qui se soüent comme Polacres,  
 Aux despens de nos Paysans  
 Il a quantité d'Allemans,  
 Le Diable soit fait de ses gens,  
 Que ne fussent-ils dans la parque,  
 Il a quantité d'Allemans  
 Qui se saoullent comme Polacres,  
 Qu'il a de plaisans Mareschaux,  
 En bref il faut que je le nomme,  
 D'Hoquincourt\*, d'Aumont ses vas[saux]  
 Qu'il a de plaisans Mareschaux,  
 Seneterre\*, tous tes travaux,  
 Ne pourront point sauver cet homme,  
 Qu'il a de plaisans Mareschaux  
 En bref il faut que je les nomme.  
 Ils meritent cent milles fois  
 Que l'on les loüent avec prudence  
 C'est pour avoir tous les François  
 Ils meritent cent milles fois,  
 Trahy & reduits aux aboix,  
 La peste créve cette engeance,  
 Ils meritent cent milles fois, &c.  
 Enfin il ruyne nostre Roy,  
 Son Estat aussi sa Couronne,  
 La France ils mettent en desaroy,  
 Enfin il ruyne nostre Roy,  
 Où est-yu homme de Rocroy  
 Vien t'en destruire ses personnes,  
 Enfin il ruyne nostre Roy

---

<sup>709</sup> Allusion aux mercenaires étrangers embauchés pendant la guerre de Trente Ans.

Son Estat aussi sa Couronne.

[p. 26]

Gaston, vous le Duc de Beaufort,  
Prenez tous deux en main la Fronde,  
Pour les aller reduire à mort,  
Gaston, vous le Duc de Beaufort,  
Du peuple vous estes supports,  
Tant dessus terre, que sur l'Onde,  
Gaston, vous<sup>710</sup> le Duc de Beaufort,  
Prenez tous deux en main la fronde.

Poictiers tu t'offre tous les jours  
A Mazarin ouvrir la porte,  
Chez toy il te fais de bons tours,  
Poictiers tu t'offre tous les jours  
De toy je me ris, car Nemours\*  
Nous est venu revoir en poste,  
Poictiers tu t'offre tous les jours  
A Mazarin ouvrir la porte.

FIN

[XXVIII] LES TRICOTETS  
DE MAZARIN<sup>711</sup>

A Present te voila vaincu  
Monsieur le bonnet Rouge,  
En effet te voila a cu<sup>712</sup>  
Comme putains de Bourges.

On a rabaissé t'on caquet,  
Tu as la gneille morte<sup>713</sup>,  
Dépesche de faire Fourquet<sup>714</sup>  
Dans quelque vieille Grotte.

Tu sçais fort bien qu'on a mis  
Dessus t'a Cermoniere,  
Prend donc garde d'estre surpris  
Soit devant ou derriere.

Je crois si tu pouvois t'enfuir  
Tu chercherois retraite,  
Mais tu n'en n'auras pas loisir

---

<sup>710</sup> « vous ».

<sup>711</sup> Air non identifié. Coupe : 4\*8M6f8M6f. Texte imprimé dans *La My-Caresme de Mazarin, ensemble les Tricotets envoyés à ses nieces*, Paris, jouxte la copie imprimée à Bordeaux, 1652, p. 6-7, sous le titre « Les tricotets de Mazarin », comme ici.

<sup>712</sup> « On dit proverbialement et bassement *Estre à cu*, pour dire, Ne sçavoir plus que devenir, n'avoir plus aucune ressource » (DAF 194 s. v. *cul*).

<sup>713</sup> *Gneille* n'est pas attesté dans les ressources disponibles. Peut-être « tu as la *gueule* morte » : « Et l'on dit, qu'il a la gueule morte, la gueule de mise, lors qu'il est confondu par raison, ou qu'il est triste et qu'il ne dit mot » (confondu par raison au sens de « réduit au silence », voire « détruit » « à bon droit »).

<sup>714</sup> Le mot *fourquet* ne figure dans aucune ressource textuelle de l'époque, mais les locutions verbales en « faire + nom » sont nombreuses dans ce coprus, et signifient « prendre la fuite » (*faire gille* ; *faire un trou à la lune*, etc.).

Car par tout on te guitete<sup>715</sup>.

Et puis où pourrois-tu aller  
Car personne ne t'ayme,  
Tu as beau ta teste gratter  
T'on malheur est extremesme.

Va dans les Indes où le Perrou  
Te bastir quelque Hutte,  
Où te cacher dedans un trou  
Car chacun te rebutte.

Enfin donc Maistre Mazarin  
Prend garde à ta Vaisselle<sup>716</sup>,  
Car peut estre quelque matin  
Tu en auras dans l'aisle<sup>717</sup>.

[p. 27]

[XXIX] TRIOLETS NOUVEAUX,  
*Sur la Prise de la Ville de Miradoux, par Monsieur  
le Prince de Condé.*<sup>718</sup>

Condé à forcé Miradoux  
Et surpris la Gendarmerie,  
Il estoit en tres grand couroux  
Condé à forcé Miradoux  
Les Habitans à deux genoux  
Supplions Condé pour leur vie  
Condé à forcé Miradoux  
Et surpris la Gendarmerie.

Condé à grand coups de Canon,  
Plusieurs jours a battu la Ville,  
Il c'est acquis un beau Renom,  
Condé a grands coups de Canon,  
Il a octroyé le pardon ;  
Gardant l'honneur aux Femme & fille,  
Condé à grand coups de Canon,  
Plusieurs jours a battu la Ville,

Il y avoit deux Regiments  
Dans Miradouc chose certaine  
Marin les alloit commendant  
Il y avoit deux Regiments  
Il n'estoit pas si arrogants  
Que lors qu'ils venoient de Lorraine

---

<sup>715</sup> Var. La My-Caresme de Mazarin, ensemble les Tricotets envoyés à ses niepces (p. 6) : « guitte ». Comprenons : « guette ».

<sup>716</sup> « On dit proverbialement, Prenez garde à vostre vaisselle, pour dire, Prenez garde à ce que vous ferez, consultez bien vostre affaire » (Furetière 1690).

<sup>717</sup> *En avoir dans l'aile* : avoir reçu du dommage, avoir été atteint d'un mal, avoir été frappé (Oudin 1640, p. 7). L'expression est fréquente dans les chansons. Voir Scarron, « Courante », *Poésies diverses*, éd. Maurice Cauchy, Didier, 1947, t. I, p. 477.

<sup>718</sup> Déjà paru dans *Le second babillard du temps*. Racontant tout ce qui s'est fait & passé, entre les armées mazarines & celles de messieurs les Princes. En vers burlesques. Ensemble les triolets de la ville de Miradoux, renduë à l'obeissance de monsieur le prince de Condé, Paris, Marignon Jacquet, 1652.

Il y avoit deux Regiments  
Dans Miradouc chose certaine  
Il se sont Rangez sous les Loix,  
De Condé remply de vaillance  
Promettent de mettre aux abois  
Il se sont Rangez sous les Loix,  
Ceux qu'ils voudront aux vrais François  
Monstrer des traits d'impertinace  
Il se sont Rangez sous les Loix,  
De Condé remply de vaillance.

Marcin<sup>719</sup> d'autre part a fait voir,  
Un trait de son hardy courage  
Faisant Harcour & son pouvoir  
Marcin d'autre part a fait voir  
Faisant remestre en leurs devoir  
Beaucoup de vaillants personnage  
Marcin d'autre part a fait voir,  
Un trait de son hardy courage

Mazarin est bien estonné  
Voyant que son monde le quitte  
Il voudroit bein s'en retourné,  
Mazarin est bien estonné,  
Tant il a peur de la poursuite  
Mazarin est bien estonné  
Voyant que son monde le quitte.

Considerez ce grands Benests<sup>720</sup>  
Qui ne veut plus parler au monde,  
Il ne parle que par Billets  
Considerez ce grands Benests  
Le Diable emporte ce Niaists  
Ou le jette aux milieu de l'onde  
Considerez ce grands Benests  
Qui ne veut plus parler au monde.

FIN.

[p. 28]

\*\*\*

[XXX] CHANSON NOUVELLE,  
Qui se chante dans Angers bonne  
Ville, de Jules Mazarin, *Sur le chant*  
Helas il nous auront pas<sup>721</sup>.

Paris ne veut pour certain  
De Mazarin,  
De Mazarin,

---

<sup>719</sup> Comte de Marchin ou Marsin (1601-1673), fidèle à Condé. Son nom revient dans les chansons, et il a donné son nom au timbre n° 39 (« Je bois à toi mon cher Marsin »).

<sup>720</sup> *Benêt* (qui rime plus avec *niais*).

<sup>721</sup> Air non identifié (même air que les couplets sur « hélas Prince débonnaire / (Hélas) Ne nous tuez pas ». Voir *infra*, n° 48). Coupe : 7M4MM7x|xY.

Vivement faut qu'il recule,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Si Angers le peut tenir  
Pour le punir,  
Pour le punir,  
N'en feroit point de scrupule,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Si le tenoient à Bourdeaux,  
Sur les carreaux,  
Sur les carreaux,  
Le mettroient fusse un Hercule  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Au Havre, il voudroit aller  
Pour se sauver,  
Pour se sauver,  
Sa puissance a esté nulle,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Ils vouloit aller à Caën,  
Ou à Roïen,  
Ou à Roïen,  
Bien monté dessus sa mule,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Il voudroit à Orleans,  
Estre, & ses gens,  
Estre, & ses gens,  
Sa cause est trop ridicule,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

A Renne s'il il alloit,  
On luy feroit,  
On luy feroit,  
Bien-tost faire la bascule,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Xainte ne veut nullement  
De ce meschant,  
De ce meschant  
Car son dessein dissimule  
Par-tout, l'on ne veut de Jule,  
Par-tout, on n'en veut en tout.

Il n'ose aller ce Tyran,  
A Montauban,  
A Montauban,  
Car il craint qu'on ne l'y brusle  
Par-tout, l'on ne veut de Jule, &c.

Pareillement les Romains,  
Les Mazarins, les Mazarins,  
N'obtiendornt jamais de Bulle,  
Par-tout, l'on ne veut de Jule, &c.

Aussi tous les Diablotins,  
N'en veulent point,  
N'en veulent point,  
Car il les mettoit en guerre,  
Helas Jules temeraire,  
Helas qu'est-ce que tu feras

[XXXI] L'INMANUS DE JULES  
Mazarin : *Sur le chant* : Des petits  
Sauts de Bordeaux<sup>722</sup>.

Faut que la postume<sup>723</sup> créve,  
Traistre Cardinal Mazarin,  
Tu n'auras aucune tréve,  
Nos Princes le promettent bien  
Songe à ta conscience

[p. 29]

Dis viste ton Inmanus,  
Contre toy toute la France  
S'arme sans aucun abus.  
N'est-tu pas un meschant homme  
D'estre revenu à la Cour,  
Que n'alois-tu dedans Rome  
Faire à tous jamais ton sejour :  
Songe à ta conscience &c.<sup>724</sup>

Tu fais piller nostre France  
Par tes insolens Mareschaux,  
Dieu en prendra vengeance  
Contre tous ces traistres Boureaux :  
Songe à ta conscience &c.

D'Elbeuf\*, & toi Seneterre\*,  
Tous deux vous vantez qu'à Paris,  
Vous voulez livrer la guerre,  
Mais gardez bien d'estre surpris ;  
Allez ames deloyalles  
Qui destruisiez vostre Roy,  
Vous aussi vostre cabalke  
Seray mis en desaroy.

D'Aumont<sup>725</sup>, Quincé, & Nanaille,

---

<sup>722</sup> Air des « Petits sauts de Bordeaux », n° 32. Coupe : 8\*7fMfMgNgN.

<sup>723</sup> L'apostume (abcès).

<sup>724</sup> « &c. » vaut pour les trois derniers vers du refrain : « Dis viste ton Inmanus, / Contre toy toute la France / S'arme sans aucun abus. »

<sup>725</sup> Antoine II d'Aumont de Rochebaron (1601-1669), marquis de Villequier et premier duc d'Aumont, maréchal de France depuis janvier 1651.

Vous supporté un Mazarin,  
Pour luy dedans les batailles  
Vous avez les armes à la main,  
Quoy ? Vous mettez au pillage  
Tout le bien du Paysans,  
Les femmes & filles au Village  
Faites violer par vos gens.

Vous nous faites de la peyne,  
Mais un jour l'on vous payera,  
Dedans le Bois de Vincenne  
Finement on vous mettra :  
Ma foy pour moy je souhaite  
Que y fussiez à présent,  
Et qu'on vous trancha la teeste  
Pour nous oster de tourment.

Mazarin quoy que tu fasse,  
De quartier jamais tu n'auras,  
L'on punira ton audace  
Lors que ty n'y pensera pas.  
Songe à ta conscience, &c.

Quoy que tu ait la personne  
De Sa Majesté près de toy,  
De repos tu ne te donne  
Tu tremble de peur & d'effroy ;  
Songe à ta conscience, &c.

De tous costez chacun s'arme  
Pour t'aller surprendre d'assaut,  
Sera pour toy rude alarme  
Franc coquin, infame maraut,  
Songe à ta conscience, &c.

Si on n'estoit pas en France  
Trahy par tous tes adherans  
Tu fusse en décadence  
Des-ja mis y auroit quatre ans :  
Songe à ta conscience, &c.

Tu periras incommode  
Bourreau des pauvres innocens,  
Ne sçait tu point comme Herodes  
Est mort bien miserablement,  
Songe à ta conscience,  
Dit viste ton Immanus,  
Contre toy toute la France,  
S'arme sans aucun abus.

FIN.

\*\*\*

[XXXII] Le Salut des Partisans, & autres  
pieces du Temps.

Voir *supra*, *Recueil général* de 1649, n° 7, pièce VI, p. 7 ; Air n° 27.

[p. 30]

[XXXIII] AIR DU TEMPS

*Sur le chant* Laissez paistre vos bestes

Voir *supra*, *Recueil général* de 1649, n° 7, pièce VII, p. 7, air n° 19.

[p. 31] Anagramme et quantrain non chantés

Voir *supra*, *Recueil général* de 1649, n° 7, p. 7.

[XXXIV] Air de Cour nouveau, sur la plainte

de l'Amour, contre la Guerre Pari-

sienne : *sur le chant*, De la Cou-

rante de la Reyne, &c.

Voir *supra*, *Recueil général* de 1649, n° 7, p. 8, air n° 7.

[p. 32]

\*\*\*

[XXXV] CHANSON NOUVELLE,

sur la sortie de Messieurs les Prin-

ces, hors de la Ville de Paris, *Sur*

*le chant*, Je vous dis adieu desormais, &c.<sup>726</sup>

Je ne sçay pas qu'elle nouvelle

Dedans la Cour est arrivée,

On a voulu saisir & prendre,

Ce vaillant Prince de Condé\*,

Monseigneur le Duc d'Orleans\*,

Assemblez les Princes du Sang.

Ce fut la nuict chose assurée

Que Monsieur\* en fut adverty,

Qu'on vouloit prendre les deux Princes

Affin de les faire perir

A Saint Maur les a envoyez,

Empeschant leur captivité.

Mais ce grand Prince<sup>727</sup> de remarque

A son frere<sup>728</sup> a fait demander

Avons-nous fait quelque insolence,

Quelqu'un se tient il offensé

Mazarin n'est-il point content

De nous mettre dans les tourmens.

Qu'il s'en revienne dans la France,

Pour moy je ny veux point signer

J'aimerois mieux je vous assure

Mourir dans la captivité,

Il a pris l'argent des François

Et mis tout le peuple aux abois,

Et mesme par sa perfidie

---

<sup>726</sup> Air non identifié. Coupe : 6\*8fgfgMM. Le nom du timbre est l'incipit de la chanson XXIII du parolier de 1651 (« Kansas », *supra* n° 40, p. 22-23) : « Je vous dis A-Dieu desormais ». Mais les coupes sont différentes.

<sup>727</sup> Condé\*. Suit une prosopopée de Condé.

<sup>728</sup> Conti\*.



Le Roy la Reine a emmené,  
Taschant de les mettre en exil,  
Mais Jesus les a conservez  
Il a fait couper par morceaux,  
Les petits enfants du Berceau.  
Et puis aux Chasteau de Vincenne  
Tous trois il nous a faict loger  
Et mesmement dedans le Havre,  
Aussi nous fusmes transferez.

[p. 33]

Moy & mon frere de Conty,  
Nous estions presque au mourir.  
Le Parlement plein d'excellence  
Pour nous il a tant procuré  
Envers le Roy aussi la Reine  
Qu'en fin nous sommes delivrez,  
Mais sans mon Cousin de Beaufort  
Nous serions tous trois à la mort.

Puis nous voila mis en exil,  
Hors de la Ville de Paris,  
Le peuple remply d'inocence,  
Croyra que nous avons trahy  
J'aymerois mieux cent fois mourir  
Je desire le Roy servir.

Quand on m'apportera ces nouvelles  
Je n'eus le soin de m'abiller  
Je mis toute ma diligence,  
Durant la nuict à me sauver,  
J'avois l'esprit tout transporté  
Ne sachant où me retirer.

S'il eust esté devant ma porte  
Il se pouvoit recommander  
A celui qui est plus grand diable  
Qui un jour le doit emporter  
Jamais ne le fut esquité<sup>729</sup>  
J'eusse fait à ma volonté.

Tousles Monopoleurs de France  
Voudroient bien fut arrivé  
Pour maientenir leurs Monopoles  
Mais il n'y a rien à grater  
Il se peut bien frotter le cul,  
Car d'argent il n'en aura plus.

Il pourra bien aller à Rome,  
Dans son Palais si tapissé  
Qu'il ne viennent plus dans la France  
Autrement il sera accablé  
Si jamais il vient à Paris

---

<sup>729</sup> Pour « inquiété » ?

Le peuple le fera mourir.  
Il faut exiler de la France  
La race de Mazariny,  
Car ces traistres pains d'arrogance,  
Ne font que piller le pays  
Je viendray comme un bon François  
Dans le Conseil aupres du Roy.

Il faut punir leur insolence  
Ou jamais ny veux entrer  
Puis que son Altesse Royale\*  
M'a promis la fidélité  
Et tout le peuple mesmement  
Me voir ainsi est mal content.

Je m'en doutois choses assurée,  
L'autre jour en allant chasser  
Si j'eusse entré dedans Vincenne  
Le Gouverneur m'eust arrêté,  
La sainte Vierge me disoit  
Non, n'entre point dans ce bois.

C'est cette Vierge debonnaire  
Bon François, qu'il nous faut prier,  
Par sa bonté & sa clemence,  
Vueille la France proteger  
En l'honneur de la Passion  
D'appaiser nos afflictions.

FIN

[XXXVI] LES  
TRIOLETS SUR LA JONC-  
tion des Princes, sur la déroute  
des Mazarins<sup>730</sup>.

JE m'en vais chanter hautement,  
Les loüanges de son Altesse<sup>731</sup>,  
Et de nostre grand Parlement,  
Je m'en vais chanter hautement  
Porté d'un mesme sentiment,  
Pour nos Princes & pour la Noblesse  
Je m'en vais chanter hautement  
Les loüanges de son Altesse.

[p. 34]

Car nostre grand Duc d'Orleans,

---

<sup>730</sup> Ce texte est paru en 1652 à Paris chez Noël Le Poutier, sous le titre de *Triolets sur la jonction des princes pour la déroute des Mazarins*. Probablement au moment du combat de Bleneau le 7 avril 1652. Le texte est ici recomposé en deux colonnes, à l'exception du dernier couplet. Sinon avec très peu de variantes (mêmes coquilles, notamment). Le couplet supplémentaire (p. 7) est celui-ci : « Pour moy Mazarin je te d'y,/Qu'on chastiera ta perfidie,/Prend garde d'estre abazourdy,/Pour moy Mazarin je te d'y,/Que d'un à l'autre samedy,/Beaucoup de choses on expedie/Pour moy Mazarin je te d'y/Qu'on chastiera t'a perfidie ».

<sup>731</sup> Ici « Son Altesse Royale » : Gaston\*.

Dont la prudence est sans pareille  
Sera des plus grands Triomphans,  
Car nostre grand Duc d'Orleans,  
Bref luy & tous ses descendans  
Seront pour nous une merveille,  
Car nostre grand Duc d'Orleans,  
Dont la prudence est sans pareille.

Ce cœur Genereux de Condé  
De sa Valeur fait-il pas monstre<sup>732</sup>,  
Par tout s'est-il pas hazardé  
Ce cœur Genereux de Condé  
Par luy sera accommodé,  
Mazarin dans quelque rencontre,  
Ce cœur Genereux de Condé  
De sa Valeur fait-il pas monstre,

Aussi la Generosité  
Du Prince de Conty\* son Frere,  
Qui d'un mesme desir porté  
Aussi la Generosité  
Punira la Temerité  
De Mazarin leur adversaire,  
Aussi la Generosité  
Du Prince de Conty son Frere,

Et puis ce grand cœur de Beaufort\*  
En qui tout nostre espoir consiste,  
Qui malgré l'envie & le sort,  
Et puis ce grand cœur de Beaufort,  
Fera un Glorieux effort  
Sur l'engeance Mazariniste.

Et puis ce grand cœur de Beaufort  
En qui tout nostre espoir consiste,

Son Altesse pour l'honorer,  
Luy a donné la Lieutenance  
Ou son courage il va monstrier  
Son Altesse pour l'honorer  
Bien-tost l'on entendra parler  
De la vertu de sa vaillance,  
Son Altesse pour l'honorer,  
Luy a donné la Lieutenance

Que fera Monsieur de Nemours\*,  
Envers Mazarin & sa suyte,  
Il leur jouëra de fort bons tours  
Que fera Monsieur de Nemours,  
Ce Prince fera voir tousjours  
Qui<sup>733</sup> faict bon dessous sa conduiste,  
Que fera Monsieur de Nemours  
Envers Mazarin & sa suyte.

Nostre Cardinal de Gondy\*,

---

<sup>732</sup> *faire montre* : « démontrer ».

<sup>733</sup> Pour « Qu'il ».

En qui toute science abonde  
 Est tres courageux & hardy,  
 Nostre Cardinal de Gondy,  
 Jamais n'a esté reffroidy  
 Pour le party de nostre Fronde,  
 Nostre Cardinal de Gondy,  
 En qui toute science abonde  
     De nostre Auguste Parlement,  
 Dont l'arrest est irrevocquable,  
 Tost ou tard tres asseurement,  
 De nostre Auguste Parlement,  
 Fera subir se jugement,  
 A Mazarin l'abominable  
 De nostre Auguste Parlement,  
 Dont l'arrest est irrevocquable,  
     Mazarin tu és l'instrument,  
 De tous ses troubles de la France,  
 Tu cause tout son remuement  
 Mazarin tu és l'instrument,  
 Mieux voudrois t'on éloignement  
 Que non pas icy ta presence  
 Mazarin tu és l'instrument,  
 De tous les troubles de la France.

Et quoy failloit-il Mazarin,  
 Que tu vint troubler nostre jone<sup>734</sup>  
 Fut tu dans un lieu sous terreins  
 Et quoy failloit-il Mazarin,  
 Que tu gaste nostre bon grein  
 Car tu y seme de l'ivroye<sup>735</sup>,  
 Et quoy failloit-il Mazarin,  
 Que tu vint troubler nostre joye.

[p. 35]

De nos Princes la fonction<sup>736</sup>,  
 Te devroit faire mettre enfuiste<sup>737</sup>  
 Car une si belle union,  
 De nos Princes la fonction,  
 Ruynera ta pretention  
 Qui avec toy sera destruite,  
 De nos Princes la fonction  
 Te devroit faire mettre enfuiste.

Je ne sçay là où tu iras,  
 D'autant que tout chacun t'abhorre  
 N'y le lieu que tu choisiras,  
 Je ne sçay là où tu iras,  
 Poinct assuré tu ne seras,

---

<sup>734</sup> *Joye (joie)*. La coquille ne figure pas dans la première impression d'avril 1652.

<sup>735</sup> Allusion à la parabole du bon grain et de l'ivraie (Matthieu, 13, 24-30).

<sup>736</sup> Pour jonction.

<sup>737</sup> Pour en fuite.

De quoy t'on malheur je déplore  
Je ne sçay là où tu iras,  
D'autant que tout chacun t'abhorre  
FIN,

\*\*\*

[XXXVII] TRIOLETS DE MAISTRE  
Jules, pour servir d'entretien aux  
Interessez de ce temps.<sup>738</sup>

QUoy, Mazarin est revenu !  
Au diable soit sa contenance,  
Il est de bien près retenu,  
Quoy Mazrin est retenu<sup>739</sup> !  
Il croyoit estre maintenu  
Dans le noble pays de France :  
Quoy Mazrin est revenu,  
Au diable soit sa contenance.

Il croyoit de nos bons François,  
Faire une capilotade,  
Et mettre nos Princes aux abois,  
Il croyoit de nos bons François ;  
Mais il se voit en desarrois  
Avec ces Rodemontade ;  
Il croyoit de bons François  
Faire une capilotade.

Il a suborné d'Hocquincour\*  
Pour luy faciliter passage,  
Pour le ramener à la Cour  
Il a suborné d'Hocquincourt,  
S. Luc<sup>740</sup> & le Comte d'Harcourt\*,  
Ce sont hommes qui sont pen<sup>741</sup> sages,  
Il a suborné d'Hocquincourt  
Pour luy faciliter passe<sup>742</sup>.

Il amena avecque luy  
Une tres-belle & bonne armé  
Ce coup il souffre grand ennuy,  
Il amena avecque luy ;  
Condé l'a battu aujourd'huy,  
Et mis tous ces gens en fumée ;  
Il amena avecque luy.  
Une tres-belle & bonne armée.  
Il fust mené auprès du Roy,

---

<sup>738</sup> Déjà paru dans : Triolets à faire le Tacet sur le temps présent, suivis des Triolets de Maistre Jules composez par le Babillard, pour servir d'entretien aux Interessez de ce temps, Paris, Simon le Porteur, 1652 (Moreau3846). Et dans Le Babillard du temps, en vers burlesques, racontant tout ce qui s'est fait et passé entre les armées mazarines et celles de messieurs les princes, avec des triolets sur le mesme sujet, Paris, Jacob Chevalier, 1652, p. 8.

<sup>739</sup> En principe, le 4<sup>e</sup> vers est identique au premier. Ici deux paronymes alternent : *revenu* et *retenu*.

<sup>740</sup> Le marquis de Saint-Luc, gouverneur de Montauban, déjà évoqué *supra*, chanson IV, p. 3.

<sup>741</sup> Peu.

<sup>742</sup> Passage.

Jusqu'à Poitiers la bonne Ville,  
En grand & magnifique arroy,  
Il fust mené auprès du Roy,  
Maintenant il est en esmoy,  
Car trop salle sont ses guenilles  
Il fust mené auprès du Roy ;  
Jusqu'à Poitiers la bonne Ville.

Je croyois bien perdre Condé,  
Conty & Beaufort sans doutance,  
Estant du diable secondé,  
Il croyoit bien perdre Condé ;  
A cela il a trop tardé  
Dont il en est défaillance ;  
Il croyoit bien perdre Condé,  
Conty & Beaufort sans doutance.

Ce coup il est en déconfort,  
A peu qu'il ne perde patience ;  
Il craint Condé, conty, Beaufort,  
Ce coup il est en déconfort ;  
Et moy je predis que sa mort  
Sera au bout d'une potence ;  
Ce coup il est en déconfort,  
A peu qui perde patience.

FIN.

#### 42. *Triolets sur la mode de la paille qui court* (été 1652)

L'imprimeur Nicolas Lerrein n'est connu que pour des impressions de mazarinades, et seulement en 1652, au moment de la guerre condéenne. Il pourrait s'agir d'un pseudonyme (son nom est graphié en deux mots, LER REIN : « le pur » ?). La « mode de la paille » désigne le fait de porter un bouquet de paille, signe de ralliement qui avait été convenu au moment du combat de l'Hotel de Ville (4 juillet 1652) pour se déclarer partisan de Condé et en l'absence duquel on risquait d'être pris pour un mazarin<sup>743</sup>. Ces triolets se donnent d'abord comme une chanson à boire, épinglant une mode du temps, mais milite en réalité en faveur du parti de la paille (réunion de Condé et de Beaufort évoquée p. 5), et véhicule de violents mots d'ordre antimazarins (on veut « étriller », « exiler », faire « carnage » du ministre et ses partisans, « pour notre France nettoyer », p. 8). On peut dater cette chanson de la guerre condéenne de l'été 1652.

---

<sup>743</sup> Voir les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, éd. Chéruel, *op. cit.*, vol. II, p. 117. Selon Dubuisson-Aubenay, ce serait la Grande Mademoiselle qui aurait imposé ce signe de ralliement.

**Références et concordance**

Édition : *Triolets sur la mode de la paille qui court*, Paris, Nicolas Lerrein, 1652.

Identifiants : Moreau3869

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Réédition :

Cote de l'exemplaire édité : BnF, département Littérature et art, YE-4685

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : Triolets, n° 42.

TRIOLETS  
SUR LA MODE  
DE LA  
PAILLE  
QUI COURT.  
A PARIS,  
Chez NICOLAS LER REIN, près le  
College d'Aras.  
M. DC. LII.

Triolets  
Sur la mode de la Paille qui  
Court.

JE veux faire des Triolets,  
Beuvant du jus de la Fustaille,  
Qui serons des plus Nouvelets,  
Je veux faire des Triolets,  
Parlant des Cordons & Bouquets  
Que l'on porte à present de Paille,  
Je veux faire des Triolets.  
Beuvant du jus de la Futaille.

\*\*\*

Tout Chacun porte ce Signal  
A celle fin que l'on Remarque  
Que l'on n'est pas au Cardinal,  
Tout chacun porte ce Signal,  
Plus on porte un Cordon Royal  
Montrant des vrays François la marque  
Tout Chacun porte ce Signal  
A celle fin qu'on les Remarque.

[p. 4]  
Bref ce dessein est tout Nouveau,  
Chacun y Travaille à l'Envie<sup>744</sup>,  
Pour faire Cordon de Chapeau,  
Bref ce dessein est tout Nouveau

---

<sup>744</sup> « À l'envi ».

C'est à qui aura le plus Beau  
De la Paille la mieux choisie,  
Bref ce dessein est tout Nouveau  
Chacun y Travaille à l'Envie.

\*\*\*

Pour ces petites Nouveautez,  
Le Marchand vendra d'avantage,  
Pour ces petites Nouveautez,  
Les Esprits se sont Inventez,  
Affin d'embellir leur ouvrage,  
Pour ces petites Nouveautez  
Le Marchand vendra d'avantage.

\*\*\*

Peur d'estre appellé Mazarin,  
Faut que l'on porte de la Paille,  
N'en n'auroit-on qu'un petit Brin ;  
Peur d'estre appellé Mazarin,  
Celuy qui n'en n'a, pour certain  
Faut qu'il s'assure qu'on le Raille,  
Peur d'estre appellé Mazarin,  
Faut que l'on porte de la Paille.

\*\*\*

[p. 5]

Bref tous les Soldats en ont pris,  
Dedans l'Armée de son Altesse,  
Aussi le Peuple de Paris,  
Bref tous les Soldats en ont pris  
Cela est un Joly Advis,  
Affin que mieux l'on se connoisse,  
Bref tous les Soldats en ont pris  
Dedans l'Armée de son Altesse.

\*\*\*

Je m'en vais prendre mon Essor,  
Pour Exalter le haut Courage,  
Du grand Condé\* & de Beaufort\*,  
Je m'en vais prendre mon Essor,  
Qui par un Glorieux Effort,  
Mettrons Mazarin au Carnage,  
Je m'en vais prendre mon Effort<sup>745</sup>,  
Pour Exalter le haut Courage.

\*\*\*

Le Mazarin a tout broüillé,  
Et mis l'Estat en Decadance :  
C'est pour avoir mal Conseillé,  
Le Mazarin à tout broüillé,  
Mais il en sera Estrillé,  
Par nos braves Princes de Frances,

---

<sup>745</sup> Ou « essort ».



Le Mazarin a tout broüillé,  
Et mis l'Etat en Decadance.

[p. 6]

Enfin tous les Mararinis,  
Qui ont des ames Criminelles,  
Poucez par les mauvais esprits,  
Enfin tous les Mazarinis,  
Blasmant le Peuple de Paris  
Et l'accusant d'estre Rebelle,  
Enfin tous les mazarinis  
Qui ont des ames Criminelles.

\*\*\*

Bien-tost nous verrons Exillé,  
Mazarin dans quelques Journées,  
Dont chacun sera consolé,  
Bien-tost nous verrons Exillé,  
De joye le cœur sera comblé  
Après tant de peines passées,  
Bien-tost nous verrons Exillé  
Mazarin dans quelques journées.

\*\*\*

Le Pere aussi bien que le fils,  
A present de la Paille porte,  
Sur le Chapeaux & les Habits,  
Le Pere aussi bien que le fils,  
Autant les grands que les petis  
Tout chacun en met à sa poste,  
Le Pere aussi-bien que le fils  
A present de la Paille porte.

[p. 7]

François il nous faut employer  
Tout nostre soin & nostre peine,  
Pour nostre France Netoyer,  
François il nous faut employer,  
Et à tous les Diables envoyer  
Mazarin avecque sa Greine,  
François il nous faut employer,  
Tout nostre soin & nostre peine.  
FIN.

43. « Qu'on me l'attrape, qu'on me le fouille » dans *Le Vin émétique* (1652)

La page de titre à rallonge (*Le Vin émétique, l'unique antidote & le dernier remede, Pour les maux dont la France est menacée par son plusgrand Enemy le Cardinal Mazarin. Revelé à un bon François : & Proposé A tous les Amateurs du bien public*) contraste avec les deux vers qui constitue le deuxième feuillet imprimé. Ce genre de titre chausse-trappe est très fréquent dans les libelles (Naudé déplore qu'on agite devant la « populace » des titres trompeurs, pour « lui

faire approuver ou condamner sur l'étiquette du sac tout ce qu'il contient<sup>746</sup> »). L'allusion au « vin émétique » avait dans ces années une couleur politique. La querelle de l'antimoine (l'émétique pouvant être poison ou remède) qui secouait les milieux savants depuis un siècle avait été ranimée en 1651 par un procès opposant Guy Patin à Pierre Chartier, accusé de mazarinisme pour avoir usé d'antimoine. La brève chanson, presque une formulette, va dans le sens d'une menace punitive du cardinal, sur le thème fréquent de l'émascation<sup>747</sup>. Un exemplaire remarquable se trouve dans un recueil dans la collection de Châtre de Cangé<sup>748</sup>, les deux feuillets étant découpés et assemblés pour former une sorte d'affiche. (Illustration 27).

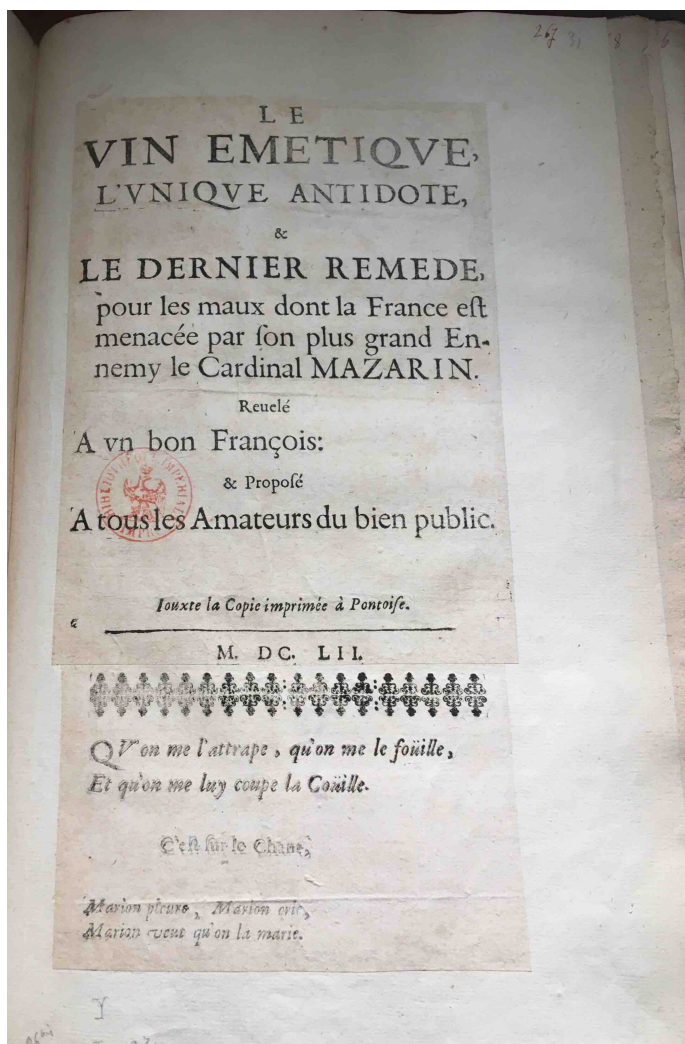


Illustration 27. BnF, Estampes, Réserve F-224 (*Recueil Cangé, mélanges historiques et administratifs*, t. 66, boîte 2, « premiers ministres »), f. 267.

<sup>746</sup> Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* [1639], éd. 1667, éd. Frédérique Marin et Marie-Odile Perulli, Les Éditions de Paris, 1988, p. 141.

<sup>747</sup> Voir la *Mazarinade* [Scarron, 1651], p. 8 : « On te coupera pauvre Jule/Et l'un & l'autre Testicule, / Et lors ô Cardinal Pelé. / Cardinal detesticulé, / N'estant plus, ny femme, ny homme/Comment paroistras tu dans Rome, / Mutilé du fatal boudin/Qui t'a fait Prince de Gredin [...] ». Pour un autre exemple de mutilation imaginée, voir *Le Tempérament amphibologique des testicules de Mazarin, avec sa médecine par maître Jan (sic) Chapoli, son médecin ordinaire. Tales fuimus ex quibus nutrimur*, Cologne, 1651.

<sup>748</sup> Les collections de Jean-Pierre-Imberes Châtre de Cangé constituent, avec la bibliothèque de Gaston d'Orléans, un des noyaux originels des collections imprimées de littérature française à la BnF. Ce grand collectionneur du début du XVIIIe siècle (il meurt en 1746) était le fils d'un apothicaire attaché au duc d'Orléans\*. Voir la notice de J. M. Chatelain sur ce fonds : <http://comitehistoire.bnf.fr/dictionnaire-fonds>.

**Références et concordance**

Édition : *Le Vin émétique, l'unique antidote & le dernier remede, Pour les maux dont la France est menacée par son plusgand Enemy le Cardinal Mazarin. Revelé à un bon François : & Proposé A tous les Amateurs du bien public*, s. l., 1652.

Identifiants : Moreau4028

Attestation dans des chansonniers manuscrits : Clairambault (Blot), p. 61.

Cote de l'exemplaire édité : Arsenal 8h7732, 20<sup>e</sup> pièce

Forme métrique : 2\*7ff

Air : « Marion pleure », n° 24.

LE  
VIN EMETIQUE,  
L'UNIQUE ANTIDOTE  
&  
LE DERNIER REMEDE,  
pour les maux dont la France est  
menacée par son plusgand En-  
nemy le Cardinal Mazarin.  
Revelé  
A un bon François :  
& Proposé  
A tous les Amateurs du bien public  
M.DC.LII

Qu'on me l'attrape, qu'on me le fouille,  
Et qu'on me luy coupe la Coüille.

C'est sur le chant,  
Marion pleure, Marion crie,  
Marion veut qu'on la marie.

## Section 2. Copies manuscrites du XVII<sup>e</sup> siècle

Dans cette section est présentée une sélection de quelques copies manuscrites de couplets. Il peut s'agir de copies de feuilles volantes et de re-copie de celles-ci. Il se peut que certaines soient des transcriptions de l'oral.

Deux fonds d'archives, les plus riches au monde concernant les mazarinades, ont été explorés (par sondages) : le fonds de l'Arsenal et celui de la Bibliothèque Mazarine<sup>749</sup>. Un manuscrit de tablature de guitare (Bibliothèque Sainte-Geneviève), ainsi que les manuscrits de Tallemant des Réaux, collecteur de grand nombre de vaudevilles, complètent cette aperçu (ces documents sont conservés à la Bibliothèque municipale de La Rochelle et la BnF-Richelieu, ainsi qu'à Chantilly). Enfin, un extrait d'une lettre de Lenet conservée dans ses papiers montre un usage de la copie de chanson dans le genre épistolaire.

À l'Arsenal, les copies manuscrites que j'ai trouvées étaient insérées dans des recueils factices de mazarinades imprimées (ce qui a supposé le dépouillement complet de 42 recueils factices, car les pièces manuscrites ne sont pas toujours signalées dans les tables de matières dont sont souvent dotés ces recueils<sup>750</sup>). Ces copies de chansons jouxtent souvent des nouvelles à la main dans les recueils factices : Hubert Carrier a signalé l'importance des gazettes manuscrites, pour la circulation, y compris vers la province, de contenus textuels<sup>751</sup>. Dans les recueils Conrart, on ne retiendra qu'une chanson, la seule repérée en lien avec les épisodes de la Fronde (vol. XXIV, cote Arsenal Ms-4129).

À la Bibliothèque Mazarine, ces copies sont à la fois plus faciles à repérer (grâce au catalogue Calames) et moins faciles à contextualiser. Conformément à la politique bibliothéconomique du XIX<sup>e</sup> siècle dans cette bibliothèque, un grand nombre de recueils factices ont été dépecés et les pièces qui y étaient contenues, reliées de manière autonome. L'unité « mazarinade » est ainsi cataloguable et cataloguée, mais se voit détachée de cette forme de contextualisation qu'est la proximité avec d'autres pièces dans les recueils de collectionneurs. Pour les chansons reliées à l'unité sont concernées (au moins) les cotes Mazarine M 16027, M 16033, M 16034, M 16043, M 16044, 16045, M 16052, M 16055, M 16057, M 16061-16065, M 16071, M 16074, M 16075, M 16096, M 16097, M 16101, M 16107. Un seul exemple de cet ensemble est édité *in extenso* ci-dessous (Mazarine M 16045). Des extraits de ces copies sur feuillets autonomes sont données par ailleurs en variantes.

Il est vraisemblable que ces copies manuscrites ont été dispersées entre ces plusieurs fonds, alors que certaines émanent sans doute du même scripteur : la même main copie les pièces manuscrites du recueil factice Arsenal 7756 (chansons contre Mazarin, Condé, Gondé, ainsi qu'une copie de la *Custode de la reine*, et une table des matières) et les manuscrits Mazarine Ms 16034, Ms 16045, Ms 16066, peut-être Ms 16064.

### 44. « Le Cardinal est mort, je vous assure »

---

<sup>749</sup> Voir B. Blasselle et S. Pascal, « Le fonds des mazarinades de la bibliothèque de l'Arsenal », et Christophe Vellet, « Les Mazarinades à l'affiche ? Armand d'Artois et la collection de la Bibliothèque Mazarine », dans Stéphane Haffemayer, Patrick Rebollar et Yann Sordet (dir.), « Mazarinades, nouvelles approches », *Histoire et civilisation du livre*, XII, Droz, 2016 p. 15-32, p. 51-67.

<sup>750</sup> Merci à Nadine Férey-Pfalzgraf, conservatrice chargée du fonds de livres anciens à la BnF-Bibliothèque de l'Arsenal, qui m'a fourni un tableur mentionnant 40 recueils factices contenant des pièces manuscrites, ce qui n'est, bien sûr, pas le cas de tous les recueils.

<sup>751</sup> Voir Papiers Carrier, Mazarine Ms 4678-1. Dans son livre Carrier cite le manuscrit où Broussel a fait copier des libelles et divers papiers sur la Fronde comme source de copies de vers et de vaudevilles (BnF Baluze 291, Archives et manuscrits), mais ce volume contient en fait essentiellement de la prose (Carrier *PdF* I 1989, p. 174).

Le recueil factice qui comporte cette copie manuscrite contient essentiellement des mazarinades imprimées, parmi les plus précoces (la Déclaration d'union de 1648, par exemple, puis des pièces du blocus de Paris de début 1649). Un cahier initial de 15 feuillets manuscrits donne une sorte de préhistoire à la Fronde, en fournissant des copies de pièces manuscrites à charge contre Richelieu (sonnets, ci-gît, épigrammes et chansons). Ce cahier, considéré comme un tout et numéroté « première pièce », contient 41 poésies (dont 2 en latin).

La chanson sur la mort de Richelieu connaît probablement une circulation pendant la Fronde, comme le suggère le fait qu'elle est copiée et reliée avec des mazarinades ou des chansons contre Mazarin :

On va disant que la reine est si bonne  
Qu'elle ne veut faire mal a personne  
Mais  
Si l'etranger en ordonne  
Tout ira pis que jamais  
(Arsenal Ms 3118, p. 114)

Le manuscrit Arsenal Ms 3288 attribue ces couplets au baron de Blot, comme l'accrédite l'adresse à Gaston dans le troisième couplet édité ci-dessous.

#### **Références et concordance**

Source : Arsenal 8-H-7787 (1), n. p.

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

Clairambault, 12722 [t. XXXVII, vol. A], p. 15.

Arsenal Ms 3118, p. 114.

BnF NAF 10879, f. 65v.

Arsenal Ms 3288, f. 54r.

Forme métrique : 5\*10ff|1X7fX

Air : Mais (n° 23)

Le cardinal est mort je vous l'assure<sup>752</sup>

O le grand mal pour la race future

Mais

La presente je vous jure

Ne s'en fachera jamais.

\*\*\*

Il a vescu d'une vie non commune

Qu'il a quitté plustot que sa fortune

Mais

Que deviendra sa pecune

Ne la verrons nous jamais.

\*\*\*

S'il eust vescu, Gaston de haut merite

Il eust rompu les pieds de ta marmite<sup>753</sup>

Mais

Donnons luy de l'eau benitte

<sup>752</sup> Autre couplet dans BnF NAF 10879, f. 65v : en note marginale : « 1648. Après la mort de Louis XIII [sic !] » : « Un mort causoit nostre réjouissance / Les gens de bien vivoient en espérance / Mais / Je crains que sous la regence / On ne soit pis que jamais ».

<sup>753</sup> Var. Arsenal Ms 3118, p. 114 : « Pardonnez lui, Gaston de haut merite / Il s'en alloit renverser la marmite ». (c'est-à-dire « Il t'aurait ruiné »)

Et qu'on n'en parle jamais.

45. « Nostre Cardinal fait très mal » et « Je me ris des rodomontades » (1648)

Ces deux couplets se suivent dans le portefeuille de Tallemant des Réaux conservé à la BM de La Rochelle sous la cote Ms 673. Ces couplets renvoient à des événements de 1648 : la libération de Broussel (en aout) est comparée à l'échec des troupes françaises à Courtrai\* pendant la guerre de Trente Ans.

Source : Tallemant Ms 673, f. 20r

Forme métrique : 6\*5M3M12f7N7fN et 6\*8fMfMgg

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non

Air : « Graveline » (n° 16) pour le deuxième couplet noté ici (d'après les similitudes avec la chanson c), *supra*).

Couplet

Nostre Cardinal

Fait tres mal

D'oser penser encore à conquestes nouvelles

S'il se moque je ne scay

Mais il a gardé Brusselles<sup>754</sup>

Encore plus mal que Courtray\*

Autre

Je me ris des rodomontades

De ces fanfarons de la cour

Depuis le jour des baricades

En liberté je fais l'amour

Et n'est pas jusqu'aux Maquerelles

Qui ne crient Vive Brusselles<sup>755</sup>.

46. « Je ne crains point en cette guerre / Qu'on jette mes chasteaux par terre ».

Ces trois couplets sont copiés dans un volume des recueils Conrart. Le premier est plusieurs fois copié parmi d'autres couplets sur le même air au XVIII<sup>e</sup> siècle (mais pas les deux autres notés ici à la suite). Le premier couplet a souvent été attribué au baron de Blot. L'individu chansonné, Coulon, est un parlementaire à la réputation libertine (voir la note en marge dans le manuscrit Arsenal 3288 : « Blot fit ce couplet sur Coulon qui sortait souvent de la ville pour aller boire avec ses amys dans le camp des assiegeants »). La copie Conrart ne signale pas cette attribution. Rappelons que les « recueils Conrart » in-quarto comme celui-ci est « avant tout conservatoire et “monumentale” », conservant des textes « soigneusement recopiés, destinés à être offerts en partage aux visiteurs<sup>756</sup> ». Conrart est « globalement hostile à la Fronde », et voit dans les « brouilleries domestiques » un danger pour le Royaume face aux ennemis espagnols<sup>757</sup>.

---

<sup>754</sup> Brousselles\*..

<sup>755</sup> Ibid.

<sup>756</sup> Nicolas Schapira, Un professionnel des lettres au XVII<sup>e</sup> siècle : Valentin Conrart, une histoire sociale, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 422.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 453.

Source : *Recueil Conrart*, vol. XXIV, Arsenal Ms-4129, p. 422-423.

Forme métrique : 6\*8ffMgMg

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

1<sup>er</sup> couplet seulement (parmi d'autres sur la même coupe) : Mazarine Ms 2244, f. 176v.

BnF f. fr. 12686 (Clairambault, vol. 1), p. 112.

BnF f. fr. 12661, p. 584.

BnF, f. fr. 865, f. 36r (en marge, par une première main : « Blot fit ce couplet sur Coulon qui sortait souvent de la ville pour aller boire avec ses amis dans le camp des assiégeants ». Une seconde main inscrit : « il est de Des Barreaux ».

Sautreau t. I, p. 211.

Arsenal 3288, f. 21v [Blot] (le premier couplet ici transcrit est copié dans la même unité que ceux transcrits au numéro suivant, texte n° 47, sur le même air).

Air : « Petite Fronde » (n° 13)

[p. 422]

[...]

Chanson

Je ne crains point en cette guerre  
Qu'on jette mes chasteaux par terre,  
Qu'on mette mes biens à l'encant,  
Je vay partout comme un Apostre,

[p. 423]

Et si je disne dans un camp  
J'iray fort bien souper dans l'autre

Je suis bon françois pour la vie  
Qui m'enrolle en Philosophie  
Exempt de partialité,  
Et cette belle indiffernece  
Assure ma neutralité  
Par tout le Royaume de France

Ouy je prosteste indifference  
Et parcourray toute la France  
Monté sur un petit bidet,  
Aucun party ne m'est contraire,  
Et soit l'aisné, soit le cadet<sup>758</sup>  
Je ne puis manquer d'un bon frere.

47. « Vers en chansons faicts vers le mardy gras durant le siège » [« Il a battu son petit frère »]

Ces couplets, sous de nombreuses variantes, ont souvent été copiés, par exemple dans le chansonnier de Maurepas, sous ce titre : « Chanson 1649. Sur l'air : il a batu son petit frère. Sur

---

<sup>758</sup> Condé et Conti.

Monsieur le prince de Condé<sup>759</sup> ». Tallemant transcrit aussi ces paroles juste après un autre couplet contre Condé sur l'air en tralala (« Lère, lère »)<sup>760</sup>.

Les couplets partent de l'allusion à la gloire militaire de Condé depuis la bataille victorieuse de Rocroy, en 1643, pour réprocher son action contre la population parisienne pendant le blocus de Paris\*.

La main qui copie ces couplets est peut-être la même que celle qui copie les pièces manuscrites du recueil factice Arsenal 7756 et le manuscrit Mazarine Ms 16034.

Source : Mazarine Ms 16045

Forme métrique : 6\*8ffMgMg

Attestations autres :

Tallemant Ms 673, f. 28r (« Epigramme »)

Arsenal Ms 3288, f. 22r

Ms BnF f. fr. 12617 (chansonnier dit « de Maurepas »), p. 63-64

Mazarine Ms2165, p. 4-5

BnF Vma Ms7, p. 97-98

Ms BnF Fonds Français 12617 (chansonnier dit « de Maurepas », vol. 2), p. 63-64 (je souligne) : « Chanson 1649. Sur l'air : il a batu son petit frère. Sur Monsieur le prince de Condé ».

BnF Arsenal Ms 3288, f22r :

Ms BnF f. fr. 12753, f. 54r. (« Chanson de la Fronde », 6<sup>e</sup> couplet note ici),

Air : « Petite Fronde », n<sup>o</sup> 13 (d'après le refrain et la forme métrique)

Vers en chansons

Faits vers le mardy gras

Durant le siege.

Après avoir sauvé la France

Pourquoy mettre dans l'Indigence

Le conseiller et le marchand<sup>761</sup>

Quoi que vous puissiez jamais faire

On dira voyez le meschant

Il a battu son petit frere<sup>762</sup>

Condé quelle sera ta gloire

D'avoir remporté la victoire

Sur le bourgeois et l'artisan<sup>763</sup>

Veux tu faire dire a ta mere

Helas mon fils est bien meschant

Il a batu son petit frere.

---

<sup>759</sup> Ms BnF f. fr. 12617 (chansonnier dit « de Maurepas », vol. 1), p. 63.

<sup>760</sup> « Si le Prince de Condé

N'est prestement secondé

Il pourra ne pas mieux faire

Lère la... Qu'a Lerida. » (éd. Maigne, p. 207). L'enlèvement\* du roi (6 janvier 1649) fait l'objet d'une longue chanson un peu plus haut dans le manuscrit sur le timbre des Lan-lère (Tallemant Ms 673, f. 24v-28r).

<sup>761</sup> Var. Tallemant Ms 673 : « Voulez-vous remettre en souffrance / Le laboureur et le marchand ».

<sup>762</sup> Conti\*.

<sup>763</sup> Var. Mazarine Ms16071 : « Sur les bourgeois et les marchands ».



Tu dois bien craindre les ministres<sup>764</sup>  
Qui d'un cahier de leurs registres  
Te pourroient envoyer aux champs  
Ils n'ignorent pas ton affaire  
Et sont parfois assés méchants  
Sans qu'ils battent leur petit frère

Prince Intendant de la Régence  
En voulant servir l'Eminance  
Vous risqués vostre autorité  
Comme vous ne le pouvés faire  
Adieu pour vous la Royauté  
Songez y bien, c'est vostre affaire

Songe que la Gent Cardinale,  
Est d'une maudite cabale,  
Qu'elle n'en veut qu'au gouvernement  
Elle a desolé nos Provinces  
Et qu'elle choque en Parlement<sup>765</sup>  
Pour perdre impunement nos Princes.

Et Condé tu n'es pas bien sage  
D'hazarder ainsi ton courage  
Contre des François si vaillants  
Tu dois prendre garde a l'affaire  
Car tu choques un grand Parlement  
Qui ta fait et te peut défaire<sup>766</sup>.

Helas grande Royne de France  
Que tu manques bien de prudence  
De conserver cet éminent  
Comme dut estre ta folie  
D'avoir donné a ton enfant  
Le plus grand faquin d'Italie<sup>767</sup>.

Pour prendre la judicature  
Fault-il perdre la signature [prince de Conty par son frere de Condé]  
Le sang n'a il rien de constant  
Tu ravis l'honneur de ta mere  
Et mon fils n'est pas si meschant  
Tu n'es pas le fils de son pere.

---

<sup>764</sup> Var. Vma Ms1, p. 98 : « Tu dois ménager nos ministres ».

<sup>765</sup> Var. Maurepas, vol. 1, Ms f.fr. 12617 ; p. 200 : « Et veut pousser le Parlement »

<sup>766</sup> Ms BnF f. fr. 12753, f. 54r, Arsenal Ms3288, f. 22r. : « Condé vous n'êtes pas trop sage [...] Que qui vous fit peut vous défaire ».

<sup>767</sup> Mazarin est le parrain de Louis XIV. La lecture des trois derniers vers est très malaisée.

48. « Le Cardinal dit au Roy/Sire baisez moi » (mars 1649)

J'édite une copie manuscrite d'un seul couplet, insérée dans un recueil factice (illustration 28) puis la copie de Tallemant, qui copie une suite cohérente de 5 couplets avec le même refrain, puis intègre ce couplet (copie manifestement plus tardive). Les premiers couplets traitent du Prince de Condé pendant le blocus de Paris, ce qui confirme que le « Prince débonnaire » mentionné dans le refrain désigne le Prince de Condé.

Les deux textes édités ici (celui-ci n° 48 et le suivant n° 49) se trouvent à la fois copiés sous formes de feuillets isolés (portant 1 couplet seulement) dans un recueil factice de l'Arsenal et chez Tallemant des Réaux, à quelques feuillets de distance seulement, dans le portefeuille BM La Rochelle Ms 673. Est-ce que Tallemant avait pu feuilleter ce recueil factice ? Les deux documents ont-ils une source commune ? On ne peut le savoir, mais les deux exemples sont intéressants à comparer : un couplet copié de manière isolée se voit contextualisé par Tallemant, qui donne une chanson entière, faisant des chansons un objet historiographique, ce qui ne semble pas le but des copies sur feuillets isolés, où domine l'attrait pour le scandale (non indexés dans la table, le feuillet de l'illustration 28 est comme dissimulé dans le recueil).

L'insertion dans le recueil factice de l'Arsenal permet de dater le couplet de mars 1649, si du moins on se fie au titre manuscrit inscrit au recto du premier feuillet : « 2e volume des pièces faits depuis l'arrest de L'Ouverture de la Conférence Jusques à la Déclaration de la paix d'avril 1649 » (les dernières pièces sont des *Declarations du roy pour faire cesser les mouvement & restablir le Repos & la Tranquillité* des 1 et 3 avril 1649).

Ce recueil collecte les pièces les plus connues du blocus (la *Lettre à M. le cardinal, burlesque*, de Laffemas, les *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen*), des articles concernant la paix de Ruel, des arrêts de la cour du parlement datant du 22 mars 1649. Plus précisément, les pièces qui entourent la copie manuscrite peuvent être datées de mars : au n°41, la *Lettre du vrai soldat françois au cavalier Georges*, datée du 15 mars 1649 et au n° 43, *Le nocturne enlèvement du roy* (p. 4 : en marge « le 5 mars »).

Sources :

Arsenal 8-H-7756, sans numéro de pièce. Feuillet sur recto simple, seule pièce non numérotée, non indexée dans la table des matières (entre deux pièces manuscrites : n° 42 « Rondeau à Mazarin », et n° 43, « Stances » plaintives sur la guerre). Page de 16 cm sur 22 cm. Au verso, empiècement de papier collé.

Tallemant Ms 673, f. 32v-33r (éd. Maigne 1994, p. 216-217).

Forme métrique : 5\*7M10M7ff5M

Attestation dans des chansonniers manuscrits :

Air : non retrouvé, utilisé aussi dans le *Recueil Général de toutes les chansons mazarinistes*, 1649, n° XXV (p. 25) ; voir *supra* texte n° 7.

*Copie Arsenal 8-H-7756*

Le Cardinal dit au roy  
Sire baisés moy, sire baisés moy  
J'ai bien baisay votre mère  
Helas  
Prince débonnaire  
Ne nous tués pas.

*Copie Tallemant de Réaux, Ms 673, f. 32v-33r*

Prince<sup>768</sup> de qui la valeur  
Tient dans la peur (bis)  
Tant de terres étrangères  
Vous voyez nos misères  
Hélas ne nous tuez pas  
\*

Nous chantasmes tant de fois  
Vos beaux exploits (bis)  
Et vostre magnificence  
Hélas usez de clémence  
Hélas ne nous tuez pas  
\*

Nous avons esté connus  
Et bien venus  
De feu Monsieur votre père<sup>769</sup>  
Hélas Prince débonnaire  
Hélas ne nous tuez pas  
\*

Allez porter loin de nous  
Le grand courroux (bis)  
Et cette cruelle envie  
Hélas nous aimons la vie  
Hélas ne nous tuez pas  
\*

Nous sommes les Généraux  
De ces Badauts (bis)  
Qui Prince vous sceurent faire  
Hélas Prince débonnaire  
Hélas ne nous tuez pas »  
\*

[puis strophe éditée *supra* : Le cardinal dit au roy »].

---

<sup>768</sup> Condé\*.

<sup>769</sup> Henri II de Bourbon, prince de Condé, père du Grand Condé\*.

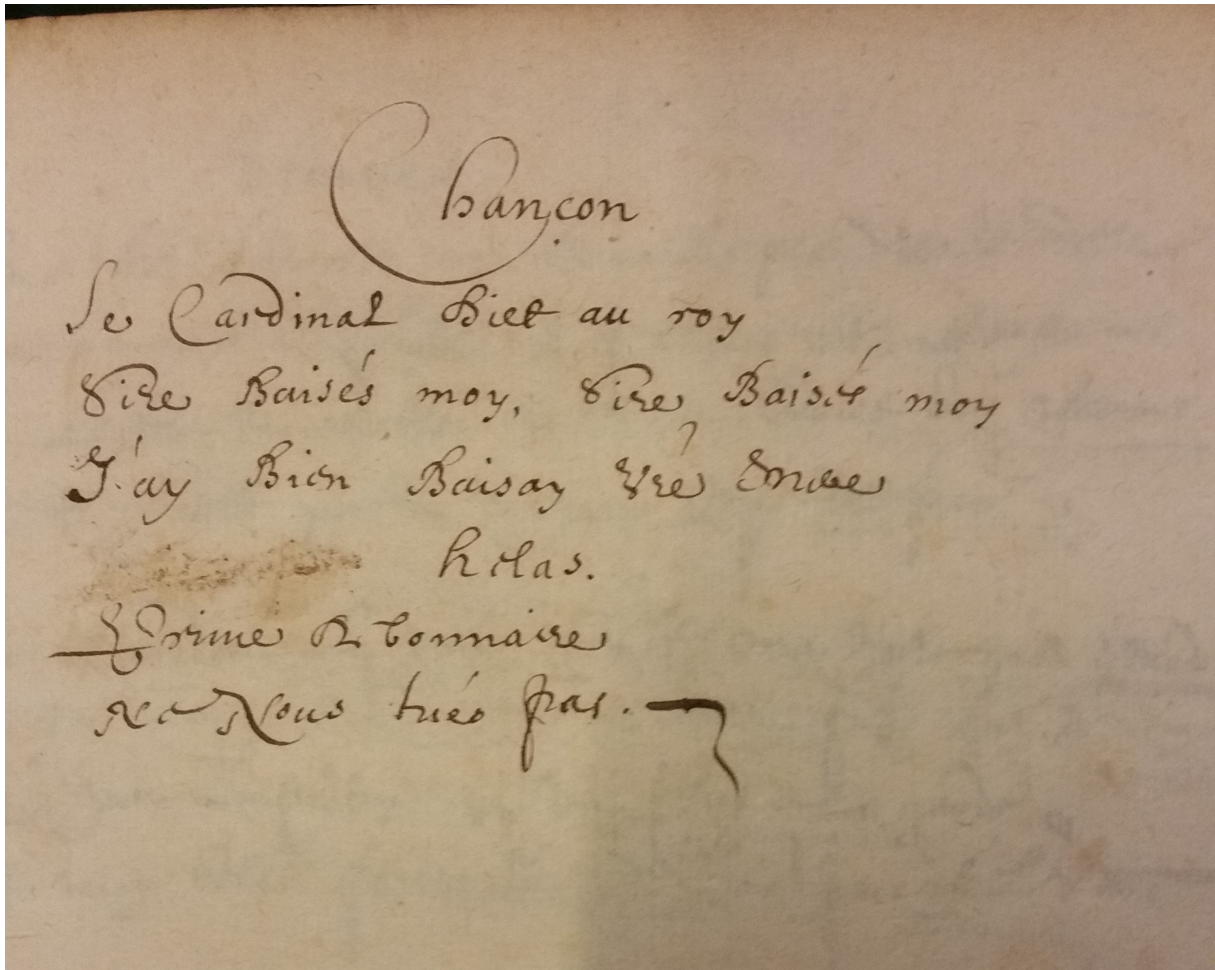


Illustration 28. Arsenal 8-H-7756, sans numéro de pièce. Feuillet sur recto simple. 16 cm sur 22 cm.

49. « Monseigneur le Coadjuteur/Prend sa crosse pour une Fronde »

Ce couplet est recopié à plusieurs reprises, et imprimé, par exemple dans *La Fine Galanterie du temps*, sous le titre de « Paroles de raillerie »<sup>770</sup>. C'est le coadjuteur de Paris, Gondi\*, futur cardinal de Retz, qui est la cible : ses prétentions politiques sont clairement apparues dès le début de la Fronde. L'analogie avec David vainquant Goliath sert ici à montrer que son implication dans la Fronde est intéressée : il s'y engage pour sa propre carrière politique (il « vend sa crosse » dans l'espoir d'égaliser « le plus grand roi du monde »).

Si cette raillerie aurait pu être prononcé à peu près n'importe quand pendant la Fronde, le couplet date très vraisemblablement du blocus de Paris. Par exemple, on en trouve une copie du couplet « Monseigneur le Coadjuteur » sur un feuillet manuscrit inséré dans un recueil factice à l' Arsenal 8-H-7756 (le même recueil factice qui contient le feuillet édité juste au-dessus au n° 48, illustration 28), daté de mars 1649.

C'est la version copiée Tallemant qui éclaire le mieux le contexte, qui est celui du blocus de Paris\*. Parmi les 125 couplets de triolets copiés dans le manuscrit Mazarine Ms 2156, il est aussi copié parmi une longue série de strophes consacrées au blocus de Paris.

<sup>770</sup> *La Fine Galanterie du temps*, Composée par le Sieur Faure, Paris, Jean Ribou, 1661, p. 71.

Source :

- 3<sup>e</sup> couplet : Arsenal 8-H-7756, Feuillet non numérotés comme pièces, non indexés dans la table des matières (entre les pièces 48 et 49)
- 4 couplets : Tallemant des Réaux, Manuscrit 673, f 28v.

Attestation dans des chansonniers manuscrits : recueil Arsenal 8-H-7756 (feuillet manuscrit non numéroté, entre la pièce n° 43 et 44) ; BnF f. fr. 12637 (Maurepas, vol. 22), p. 85 ; Mazarine Ms 2156, f. 33v.

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Air : Les Triolets (n° 42)

*Copie Arsenal 8-H-7756*

Monseigneur le Coadjuteur  
Vend sa crosse pour une Fronde  
Il est un grand Prédicateur  
Monseigneur le Coadjuteur  
Et sachant qu'un petit frondeur  
Devient le plus grand roy du monde  
Monseigneur le coadjuteur  
Vend sa crosse pour une Fronde.

Copie Tallemant de Réaux, Ms 673, f. 32v-33r

Contre l'Arrest noslre prélat  
N'a pas laissé d'aller en masque.  
Portant dentelle à son rabat,  
Contre l'Arrest nostre prélat.  
Il a pris l'habit de soldat,  
Il a changé la mitre en casque.  
Contre l'Arrest nostre prélat  
N'a pas laissé d'aller en masque.

A t-on rien veu de plus plaisant  
Que le Coadjuteur en guerre ?  
Son habit gris, son régiment,  
A t-on rien veu de plus plaisant ?  
Cet homme de grand jugement  
Veut reFoi'mer le Ministère.  
A t'on rien veu de plus plaisant  
Que le Coadjuteur en guerre ?

Monsieur nostre Coadjuteur.  
Change la crosse en une fronde.  
Il est vaillant et bon pasteur,  
Monsieur nostre Coadjuteur,  
Sachant que jadis un frondeur  
Fut un des plus grands Roys du monde<sup>771</sup>,  
Monsieur nostre Coadjuteur.

---

<sup>771</sup> David, contre Goliath.

Change la crosse en une fronde<sup>772</sup>.

Corinthien, c'est trop de chaleur;  
Vous avez l'esprit trop al'erte.  
Pour chapeau de rouge couleur.  
Corinthien, c'est trop de chaleur.  
Quand vous ne seriez pas pasteur  
Il vous le faut de couleur verte.  
Corinthien, c'est Irop de chaleur;  
Vous avez l'esprit trop al'erte.

#### 50. Point de guerre

Ces paroles, notées dans un recueil manuscrit de tablature de guitare daté en page de titre de 1649, sont contemporaines du blocus de Paris\* pour les deux premiers couplets. Il se peut qu'il ait été complété plus tard car les trois derniers couplets ne se comprennent guère qu'en relation avec l'emprisonnement des Princes\*. Condé est présenté comme embarrassé d'être aux coté de Conti et Longueville, ses adversaires de 1649 ; Conti a le temps de lire Machiavel (ce qui raille autant son oisiveté de prisonnier que ses fautes supposées en stratégie politique contre un adversaire italien, Mazarin, dont la figure se confond dans les mazarinades avec Machiavel<sup>773</sup>), et Longueville est « en cage ».

Même si la forme métrique n'est pas exactement la même, ce texte se chantait sur l'air de « Grand guenippe, grand guenippe » (n° 15) : on reconnaît la duplication du premier trisyllabe féminin, et refrain inséré en « flonflon » ou « tralala » (« la la la » ou « Ture lure lure », selon les versions). La notation donnée pour ces couplets se retrouve un peu plus haut dans le recueil, à quelques adaptations rythmiques près, sous le titre de « Vaudeville. Grand' Guenippe » (f. 15r). C'est une chanson à boire utilisée pour musiquer des textes particulièrement railleurs voire injurieux (voir la version relative à Mme de Montbazon : « Grande Connasse, grande connasse », au volume 3, n° 15).

On trouve le premier couplet, sans refrain, dans le chansonnier Maurepas, mais l'air n'y est plus connu.

Source : *Tablettes de guitare, fait par M. Dupille commissaire des guerres demeurant rue de l'Espron, chez M. Mascron, avocat en Parlement, 1649 [complété jusqu'au début de 1650 ?], Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 2344, f. 26v-27r (même air noté f. 15r, sans que la correspondance soit signalée).*

Forme métrique : 7\*3ff5M12M4NN

Attestation dans des chansonniers manuscrits : premier couplet : BnF f. fr. Ms 12638, p. 138 (Maurepas, vol. 23).

Air : « Grand Guenippe », n° 15.

1.

<sup>772</sup> Var. la plus copiée : « Monsieur nostre Coadjuteur, / Quitte la Crosse pour la fronde ; / Il a leu dans un bon autheur, / Monsieur nostre Coadjuteur, / Qu'en frondant un Petit Pasteur/ S'est fait le plus grand Roy du monde ; / Monsieur nostre Coajuteur / Quitte la Crosse pour la fronde ». Voir lachèvre 73. Sautreau I, 135). Var Mazarine Ms 2156, f. 33v : « Monsieur nostre Coadjuteur / Il est vaillant et bon pasteur / Monsieur nostre Coadjuteur, / Scachant qu'autrefois un frondeur / Devint le plus grand Roy du monde / Monsieur : ».

<sup>773</sup> Sur l'assimilation parfois sans reste de Mazarin à Machiavel, voir Hubert Carrier, « Machiavel dans les pamphlets de la Fronde », *L'Italianisme en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, art. cit., p. 39-46.

Point de guerre,  
Point de guerre,  
Nous en sommes saouls,  
Paris et Saint Germain  
Ont fait assez les fous  
Un bon buveur la la la  
Vaut bien un bon frondeur

2.  
On y berne, on y berne  
Le Gouvernement  
Aussi le Mazarin  
Comme le parlement  
Un bon buveur &t.

3.  
Pauvre prince, pauvre prince,  
Tu es attrapé  
Conti\*, & Longueville\*  
Sont avec toi placés  
Et te voilà lalala au lieu tant souhaité

4.  
Estudie, estudie  
Prince de Conti  
Te voilà en repos  
Tu n'as plus de souci  
Et tu pourras lalala lire Machiavelli

5.  
Longueville, Longueville  
Tu es mal mené  
Pour un vieux courtisan  
Tu n'es guères rusé  
Tu apprendras lalala en cage ton mestier<sup>774</sup>.

#### 51. Quand vous seriez comme le prince (1650 ?)

Le timbre est en principe celui des « Enfarinés » (n° 9)<sup>775</sup>, mais Tallemant des Réaux donne le « Branle de Metz » (n° 1), habituellement aligné avec des heptasyllabes. Les deux airs fonctionnent, avec quelques aménagements indiqués dans le volume 3. Il est notable que Tallemant, peut-être assez tard (il copie des couplets jusqu'aux années 1680) réutilise cet air populaire sous Louis XIII (alors que l'air « des Enfarinés » est typique des années 1640) : le Branle de Metz était redevenu véhiculaire puisqu'on le retrouve aussi dans l'histoire du siège de Toulon en 1707 dans le *Mercure Galant*<sup>776</sup>. A priori il n'est pas utilisé pendant la Fronde, mais plus tard, donc, pour musiquer des paroles relatives à la Fronde.

---

<sup>774</sup> Sous-entendu : ton métier d'homme de cour rusé.

<sup>775</sup> Ars. Ms 3288, f. 39r.

<sup>776</sup> *Histoire du siège de Toulon, seconde partie*, [Mercure galant], octobre 1707 [tome 12], p. 85-96. Merci à Anne Piéjus pour le travail ensemble sur ce texte.

Une note du chansonnier dit « de Maurepas » date la chanson de 1650 (sur l'air des Enfarinés) dans cette circonstance : « Lardinier se fit annoncer Lardinieri pour avoir audience du Cardinal, et l'eut. Il s'apelloit N... le Peigné Seigneur de Lardinier Lieutenant Colonel du Regiment de Champagne frere du Seigneur d'Arques Conseiller au Parlement. »

#### **Références et concordance**

Témoin : BM La Rochelle, Ms672, Tallemant des Réaux, f. 120r

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits : Arsenal 3288, f. 39rv (air des Enfarinés) ; Bnf Ms f. fr. 12638 (« Maurepas », vol. 23), p. 125-126 (air des Enfarinés).

Forme métrique : 8\*8fMMf|XyXX

Air : Enfarinés (n° 9) ou Branle de Metz (n° 2)

Chanson sur l'air des Bransles de Metz

Quand vous seriez comme ce prince<sup>777</sup>  
Devant qui tout l'Empire a fuy  
Et que vous auriez, comme luy,  
Au Roi conquis mainte province,  
Sy vous n'estes Italien,  
Adieu l'espoir de la fortune !  
Sy vous n'estes Italien,  
Vous n'attrapperez jamais rien.

Eussiez forcé cent murailles  
Et comme luy par vos exploits  
Exalté l'Empire François  
Et gagné trois grandes batailles  
Sy etc.<sup>778</sup>

Qu'on soit de la plus noble race  
Fils de Duc ou de mareschal  
Jamais au palais cardinal  
On ne verrait faire place  
Sy etc.<sup>779</sup>

Vous dittes je suis gentilhomme

---

<sup>777</sup> Même si vous étiez comme ce Prince (Condé), [...] si vous n'êtes Italien, vous n'attrapperez jamais rien.

<sup>778</sup> « Etc. » abrège le refrain : « Sy vous n'estes Italien, / Adieu l'espoir de la fortune ! / Sy vous n'estes Italien, / Vous n'attrapperez jamais rien. ».

<sup>779</sup> Ajout Arsenal Ms 3288, f. 39 v° :

« Bien qu'a l'assaut de trente villes  
L'on auroit connu votre nom  
Et qu'on scauroit que le canon  
Vous auroit fait jambe de quille  
Si vous etc.

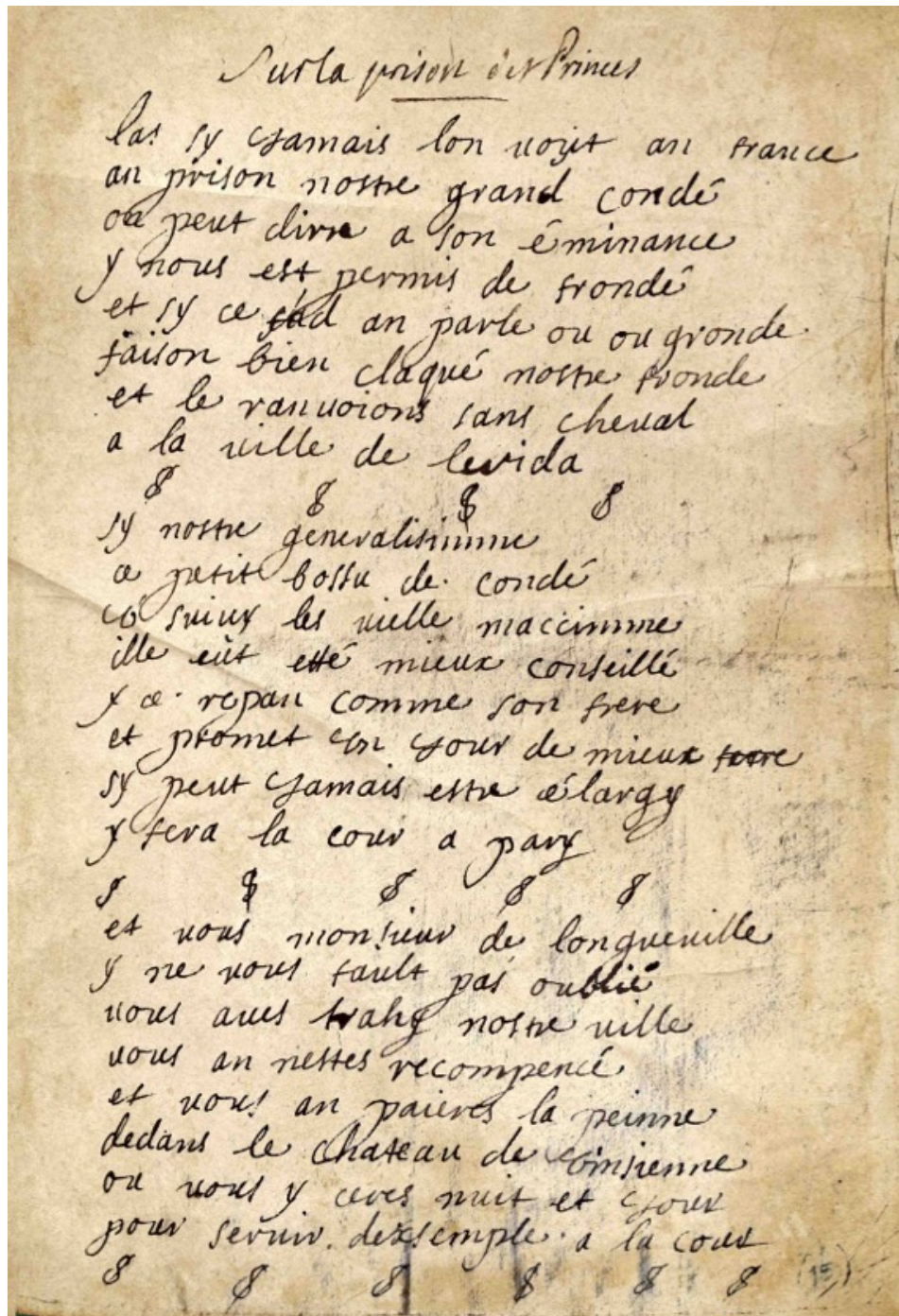
\*

Croire que c'est une injustice  
De mepriser les gens de cœur  
Si l'on connoit votre valeur  
Mais l'on vit de vos services  
Si vous n'estes etc. »



Et je suis tout percé de coups  
Mon bon amy reitrez vous  
Car vous ne venez pas de Rome  
Sy etc.

52. Sur la prison des princes (« Las sy jamais lon voyt en France ») (1650)



Sur la prison des Princes  
Las sy jamais lon voyt en France  
en prison nostre grand condé  
ou peut dire a son éminance  
y nous est permis de fronde  
et sy ce fad an parle ou ou gronde  
faison bien claqué nostre fronde  
et le ranuorons sans cheval  
a la ville de levida  
§ § § § §  
y nostre generalissime  
a petite boste de condé  
co suivy la ville maximme  
ille eut esté mieux conseillé  
y ce ropan comme son frere  
et promet en tout de mieux faire  
sy peut jamais estre élargy  
y fera la cour a parv  
§ § § § §  
et nous monieur de longueville  
y ne vous fault pas oublié  
vous auez trahy nostre ville  
vous an nettes recompencé,  
et vous an paiés la peine  
dedans le chateau de comienne  
ou vous y eues nuit et jour  
pour servir d'exemple a la cour  
§ § § § §

Illustration 29. Arsenal 8-H-7888 (15)

C'est dans un recueil factice de 75 pièces consacrées à la prison des princes (pour et contre) qu'on trouve ces deux pages manuscrites inscrites au recto seulement. Numérotés (pièce n° 15) et signalés comme des « Vers sur la prison des princes » dans la table des matières, ces feuillets

sont manifestement l'objet d'une copie (écriture lisible, couplets séparés par des fleurons, titre). L'orthographe demeure très erratique. La présentation en strophes nettement séparées, et surtout le principe de la « personnalité » (on dénonce ou satirise un individu par couplet) permettent de supposer qu'il s'agit d'une chanson, d'autant que la coupe est celle de l'air de la grande Fronde. L'emprisonnement des princes a donné lieu à de très nombreux couplets.

Source : Arsenal 8-H-7888 (15)

Forme métrique : 8\*8fMfMggNN

Air : (?) Grande Fronde, n° 12

### Sur la Prison des Princes

Las sy jamais lon voyt en France  
En prison nostre grand condé  
On peut dire a son éminance  
Y nous est permis de frondé  
Et si ce fat an parle ou gronde  
Faison bien claqué nostre fronde  
Et le ranvoions sans cheval  
A la ville de Lerida

\*\*\*

Sy nostre generallisime  
Ce petit bossu de Condé<sup>780</sup>  
A suivy les vielle maccimme  
Ille eut etté mieux conseillé  
Y ce repa comme son frere  
Et promet un jour de mieux fere  
Sy peut jamais estre élargy  
Y fera la cour a pavy<sup>781</sup>

\*\*\*

Et vous monsieur de longueville\*  
Y ne vous fault pas oublié  
Vous avez trahi nostre ville  
Vous an nettes recompencé  
Et vous an paierez la peinne  
Dedans le château de Vinsienne  
Ou vous y cerez nuit et jour  
Pour servir d'exemple a la cour

[p. 2, n. p.]

Pour vous madame la doirierre<sup>782</sup>  
Je vous voudrois bien consolé

---

<sup>780</sup> Pour Conti\*.

<sup>781</sup> On suggère ici que Conti, s'il ne voulait pas être emprisonné, aurait dû suivre la politique de Mazarin (les « maximes » peuvent faire allusion au machiavélisme supposé du ministre). S'il se « repentait ainsi », il pourrait, une fois libéré (« élargi »), rejoindre une cour italienne où Mazarin a eu de l'influence en 1630 avant d'arriver en France, la cour de Pavie.

<sup>782</sup> La princesse de Condé douairière, Charlotte-Marguerite de Montmorency, est la mère de Condé et Conti ; elle œuvra pour la libération de ses fils avant sa mort en décembre 1650.

Sil eut suivy vos bons preceptte  
Y ne seroy pas en cagé<sup>783</sup>  
Ne pleuré donc plus cette affaire  
Il est de l'humeur de son père  
Y vous le faut laissé meury  
Pour vous redonner du plaisir  
\*\*\*

Parlons de la jeunne princesse<sup>784</sup>  
Elle ne doit pas tant pleuré  
Il luy a esté trop severre  
Pour lobliger a regreté  
Son naturel trop debonnaire  
Luy faict oublier la missere  
Contre cette érode ennemy<sup>785</sup>  
Qui vouloit affamer Paris  
\*\*\*

Pour pairot de qui la malice  
A peu sy longtemps supsisté  
Qui a fait des choses si indigne  
Dedans la maison de Condé  
Il a vollé il a faict piece  
Il a faict contre la noblesse  
Mais y nan sortira jamais  
Qui ne soit reduit aux abois.

53. « Fronde au croc, si le vilain » et « Pelerin, beau pèlerin » (1652)

Dans une lettre trouvée dans les papiers de Lenet (conseiller d'État, au service du parti des Princes en 1652-1653), sont copiées deux chansons dont les paroles sont faites par Marigny sur le départ de Mazarin de Paris le 19 août 1652. Marigny y présente à Lénéet ces couplets comme ordonnés par Gaston d'Orléans\*. La lettre est datée de Paris, 21 août 1652<sup>786</sup>. C'est un contexte de tension très forte à Paris entre le parti des Princes auquel appartient les épistoliers. Le début de la lettre insiste sur l'instabilité politique à Paris et sur le retour de Mazarin, qui semble certain à Marigny (« le Cardinal qui est enfin parti avec la plus grand joye du monde de nous veoir bien brouillés et bien divisés croit que pour terminer nos troubles on sera contraint de négotier avec luy, et que ce sera un moyen de le retablir et plus puissant que jamais »). Il fait sans doute allusion aux brouilles entre le parti des Princes et celui de Retz notamment, qui répandait le bruit que le prince de Condé et Gaston étaient complice de Mazarin. La lettre de Marigny évoque la même hypothèse : Mazarin ne serait parti que pour mieux revenir en ayant négocié ce faux départ avec le prince de Condé. Dans ce contexte, les couplets qui raille Mazarin, troussés par Marigny sur l'ordre de Gaston puis de Condé, semblent manifester un relatif aveuglement sur la situation politique de la part de ces deux maîtres. Marigny se montre comme conscient de ces contradictions, et sa lettre met en scène les couplets comme de pures

<sup>783</sup> « Ecagé » pour « emprisonné ».

<sup>784</sup> Mme de Longueville\*.

<sup>785</sup> Condé\* (un « hérode ennemi »).

<sup>786</sup> Reproduite dans les *Lettres inédites de l'Abbé de Marigny à Pierre Lénéet durant la Fronde* (Paris, Wittersheim, 1855, p. 66) date la lettre du 20 août 1652, mais la lettre est du 21 août (d'après le Ms autographe dans les Papiers de Lénéet : BnF Ms f. fr. 6709, f. 146r).

œuvres de commande, déconnectées de la réalité politique qu'il connaît par ailleurs (par Bussy par exemple, qui roule pour Mazarin, de son côté).

Source : *Lettres inédites de l'Abbé de Marigny à Pierre Lénéet durant la Fronde*, Paris, Wittersheim, 1855, p. 68-69, ici revu d'après le Ms autographe dans les Papiers de Lénéet : BnF Ms f. fr. 6709, f. 147r.

Forme métrique :

Attestation dans des chansonniers manuscrits : non réperée

Air : « Filles la légèreté » (non retrouvé)

[Marigny à Lénéet]

À Paris, le 21 d'aout

[...] Apres cela, j'allay voir S. A. R.\* qui me fit l'honneur de me penser fait bouillir la cervelle au soleil, et il fallut rire sur le depart du vilain, et chanter, et afin que vous en ayez votre part voicy ce que je fis sur l'air que l'on chante, en votre Guyenne : *Filles la légereté etc.*

Fronde au croc si le vilain

S'en va tout de bon demain

Mais s'il va plonger

De peur du danger

Et qu'il revienne sur l'onde,

Par ma foy, sans beaucoup songer,

Je reprendray ma fronde.

Le soir nous souppames dans le cabinet de M. le Prince je le trouvay fort guay, on y rit et on y chanta cela me fait croire que ses affaires vont selon son desir. Notre ami qui fait le Mazarin<sup>787</sup> à La Charité, m'avoit mandé par des lettres du 15 de ce mois la prise de Montrond, on disoit à l'hostel de Condé des nouvelles toutes contraires, je luy fis hier force railleries sur ce sujet et mille amitiés de votre part ; et le soir chez S. A. après avoir veu la relation espagnole du combat naval on parla fort du depart du Card[inal], et votre ami se trouvant en bonne humeur au soupper, s'ecria sur le second voiage du pelerin Mazarin :

Pelerin, beau pelerin<sup>788</sup>,

Remettés vous en chemin.

Il faut que Gaston

Et nostre Bourbon

Demeurent tous deux les maistres,

Et pour vous, pauvre<sup>+</sup> pantalon, + ou bien *foutu*. il me semble qu'il est meilleur<sup>789</sup>

Que vous tiriez vos gwestres<sup>790</sup>.

Il faut que vous preniez patience en lisant ces folies. [...]

#### 54. « Sur l'emprisonnement de Monsieur le Cardinal de Retz. Dialogue entre la Reyne et un curieux » (décembre 1652)

Cette chanson est copiée, d'une écriture soignée, dans le *Dix-Neuvieme Recueil des journaux et relations de tout ce qui s'est passé dans le Royaume de plus remarquable en l'année 1652*.

<sup>787</sup> Bussy, selon l'édition de 1855 chez Wittersheim.

<sup>788</sup> « Le mot de *pellerin* est choquant, & veut dire libertin, gaillard, fripon & scélérat » (Richelet). L'auteur des *Triolets de Mazarin, sur le suejt de sa fuite* (Scarron ?) a déjà utilisé cette insulte (voir *supra*, texte n° 36).

<sup>789</sup> Une croix sert d'appel de note au-dessus de ce mot. La note en marge n'est pas mentionné par l'éditeur du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>790</sup> « Tirer ses grègues » ou ses « guêtres » : « s'enfuir ».

Il s'agit du XIX<sup>e</sup> tome d'une série de recueils factices de l'Arsenal appelés les « Jardins de plaisance<sup>791</sup> », recueils factices de mazarinades principalement imprimées, qui contiennent occasionnellement des pièces manuscrites, presque toujours des nouvelles à la main ou des copies d'arrêts du Parlement, de lettres et parfois de poésies.

Si rien ne signale explicitement que ces quatrains en dialogue pouvaient être chantés, mais l'incipit contrefait nettement un cantique très connu : « Or nous dites Marie », qui n'avait pas besoin d'être noté pour être reconnu. Célébrant la naissance de Jésus, on le trouve par exemple dans des livrets de colportage recueillant des Noël<sup>792</sup>. Le timbre peut être utilisé sous forme de question réponse, comme c'est le cas ici, ou de manière monologique, comme dans la version transcrite plus bas avec la partition.

Le texte est postérieur au 19 décembre 1652, quand Retz est arrêté et emprisonné à Vincennes. En réalité, il s'agit plutôt d'attaquer la « nouvelle Eglise » (les jansénistes). C'est un des exemples des couplets anti-jansénistes, dont le nombre va croissant après la Fronde et jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>793</sup>.

Source : *Jardin de Plaisance [...] tome qui commence au mois d'octobre de l'an 1652 et finit au Mois de May de l'an 1653*, t. XIX (Recueil factice Arsenal, 8h7826) (41<sup>e</sup> pièce : ensemble de 6 pièces manuscrites copiés d'une même main, 4 f.).

Forme métrique : 8\*6fMfMgNgN

Air : « Or nous dites Marie », n<sup>o</sup> 30.

[f. 5v]

Sur l'emprisonnement de Monsieur le Cardinal de Retz. Dialogue entre la Reyne et un Curieux.

Le Curieux.

Or nous dites, Madame,  
Qui vous fist maltraiter  
L'homme à rouge Soutane  
Que vous fistes arrester ?

La Reyne.

Ce sont les artifices  
Dont usa ce prélat  
Et les mauvais offices  
Qu'il rendit à l'Estat.

Le Curieux.

Mais dans cette entreprise

[f. 6r]

<sup>791</sup> Tomes XI à XIX aux cotes 8-H-7808 à 8-H-7827 du fonds de l'Arsenal. Merci à Mme Nadine Ferey-Pfalzgraf, conservatrice responsable du fonds de livres anciens à l'Arsenal, pour m'avoir communiqué une liste des recueils factices de mazarinades susceptibles de contenir des éléments manuscrits (non catalogués ni recensés dans la base Calame).

<sup>792</sup> On le trouve notamment dans deux des livrets de colportage consacré en 1729 aux Noël<sup>s</sup> (la *Gra[n]de Bible renouvelée ou Noël<sup>s</sup> Nouveaux*, Troyes, Pierre Garnier, 1729) sous le nom de *Contemplation de la passion de notre Seigneur Jesus Christ*, composé sur *O vos Omnes qui transitis par viam*, [...] sur l'air *Or nous dite Marie* ». VmaMs7, p. 89-92.

<sup>793</sup> Sur le rôle de la chanson dans la querelle janséniste, voir Henri Duranton, « Les voies cachées de la propagande janséniste au XVIII<sup>e</sup> siècles un provisoire état des lieux », dans Pierre Bonnet (dir.), *Littérature de contestation : pamphlets et polémiques du règne de Louis XIV aux lumières*, Paris, Le Manuscrit, 2011, p. 309-334.

Craignez tous point le bruit  
De la nouvelle Eglise [note : ce sont les jansénistes]  
Qui l'aime et qui le suit ?

La Reyne.

Ces gens n'ont que la langue  
Et n'ont pas grand effect,  
Ou ils sont leur harangue  
Aussi tost s'en est fait.

Le Curieux.

Quoy ces Femmes devotes  
Qui suivent leur Pasteur  
Et toutes ces Bigotes  
Ne nous font point de peur ?

La Reyne.

Le bruit qu'on leur doit faire  
Ne porte pas grand coup,  
Et quand à leurs prieres  
Je n'y crois pas beaucoup.

Le Curieux.

Mais vostre fille aînée  
Qui nous veut tant de bien  
Après s'estre crottée,  
Ne fera-elle rien ? [Note. L'Université estant allée par un fascheux temps saluer le roy  
Henry IV, sa Majesté dit à l'introducteur, que sa fille aînée estoit bien crottée.]

[f. 6v]

La Reyne.

Elle, ny la Sorbonne  
N'estonnent point mon cœur,  
Elle est bonne personne  
Ainsi que le Recteur.

Le Curieux.

Et cette populace  
Qu'on redoutte si fort,  
Peut estre aura l'audace  
De faire quelqu'effort ?

La Reyne.

Elle est desabusée  
De voir ce beau pasteur  
En une mesme année  
Mazarin et Frondeur.

Le Curieux.

Peut estre la justice  
Cét auguste Senat  
Se montrera propice  
À ce pauvre prelat ?

La Reyne.

N'aye point d'esperence,  
Dedans le parlement,  
Et bien tost s'il n'y pense

[f. 7r]

Il luy en pend autant.

Le Curieux.

Peut estre le Sainct pere

Aussi se faschera,

Et dedans sa colere

Vous excommuniera.

La Reyne.

Aupres ce bon Apostre

Qui bien tost partira,

Il en tiendra un autre

Qui nous pardonnera.

\*\*\*

### Section 3. Attestations dans les grands chansonniers manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle

#### 3.1 Chansonnier « Clairambault », tome consacré au baron de Blot (Bnf Ms f. fr. 12726, t. E)

Cette section contient la transcription suivie d'un volume du recueil dit « de Clairambault ». Ce chansonnier constitue un maillon indispensable pour comprendre les emplois de la chanson d'Ancien Régime (dans son lien avec l'histoire de la noblesse<sup>794</sup>). C'est la source principale du chansonnier dit « de Maurepas », qui l'éclipse beaucoup aujourd'hui, notamment parce que les airs sont notés, à la différence du « Clairambault », et que l'indexation y est bien meilleure. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une sélection du chansonnier Clairambault a été publiée par Raunié, complétée par Maurepas et d'autres sources pour la période postérieure à 1759<sup>795</sup>. Mais cette édition est expurgée des textes référant à la sexualité, et donc de la majeure partie du volume ici édité.

Ce volume en particulier (Bnf Ms f. fr. 12726, t. E) permet de restituer la source, ou une des sources, des textes de ce poète-chansonnier, le baron de Blot, attaché à Gaston d'Orléans. Actuellement, on ne dispose que d'une édition lacunaire, celle de Frédéric Lachèvre, en 1919, qui ne cite pas les manuscrits qui lui ont servi de sources, qui classe, recompose et juge. Il semble que le regard moralisateur de Lachèvre (qui condamnait l'obscénité et l'athéisme) a grevé jusqu'ici les quelques analyses dont les chansons de Blot ont fait l'objet<sup>796</sup>. Pour retravailler cette production chansonnrière, il m'a semblé utile de donner accès à une des copies les plus complètes et les plus précoces qu'on a gardée de sa production, telle qu'elle a manifestement beaucoup circulé à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce recueil E de la série alphanumérique du chansonnier de Clairambault est aussi exceptionnel par son objet : aucun autre recueil de chansons de l'époque n'est consacré à un seul chansonnier (jusqu'aux recueils de Coulanges, en 1694<sup>797</sup>). Les textes concernent pour une bonne partie l'époque de la Fronde, de même que la musique : 19 airs des 45 airs fréquents

---

<sup>794</sup> Voir volume 1, chapitre 1, C, 1.

<sup>795</sup> Émile Raunié, dans *Recueil Clairambault-Maurepas : chansonnier historique du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Quantin, 10 vol., t. I, 1879-1884.

<sup>796</sup> Frédéric Lachèvre (éd.), *Les Chansons libertines de Claude de Chouigny, baron de Blot l'Eglise (1605-1655) Précédées D'une Notice Et Suivies De Couplets De Ses Amis : Ch. De Besançon, Condé, Cyrano De Bergerac, Hotman, Carpentier De Marigny, Patris, Le Chevalier De Rivière*, Paris, coll. « Le libertinage au XVII<sup>e</sup> siècle », 1919. Pour plus de détails sur les chansons de Blot, voir volume 1, chapitre 3, C, 2.

<sup>797</sup> Philippe-Emmanuel de Coulanges, *Recueil de chansons choisies*, Paris, Simon Benard, 1694, p. 102.

pendant la Fronde sont utilisés, quasiment à l'exclusion d'autres timbres<sup>798</sup>. Certains sont utilisés de manière récurrente : l'air de la petite Fronde (n° 13) est utilisé 27 fois sur 109 chansons notées.

Sur les 256 pages<sup>799</sup>, au moins sept mains peuvent être distinguées, témoignant d'une circulation importante du volume. D'abord, celle, soignée, d'un secrétaire (p. 3-231), qui n'écrit qu'aux pages impaires (recto de la feuille), sauf à de rares exceptions<sup>800</sup>. Cette textualisation en page impaire manifeste le souci de donner à voir d'un coup d'œil le couplet, le plus souvent unique, ou les deux ou trois couplets proposés, sur tel ou tel air. La deuxième main, en cursive, écrit sur un des seuls versos non vierges de la première section (p. 28) un seul couplet, obscène, sur l'air de « Grand Guenippe » (air n° 14). Une troisième écriture annote les marges pour donner quelques éclaircissements (identifier les individus chansonnés) ; ces annotations sont certainement tardives car elles seraient inutiles à un contemporain (Mazarin, Louis XIII, font l'objet de notes, par exemple). De la p. 235 à la p. 253, une quatrième main, moins lisible, transcrit plusieurs couplets déjà présents au début du recueil, aux recto et verso, et annote en marge pour éclaircir le sens des couplets. Il semble qu'il s'agit d'un ensemble autonome de copies, récupéré par le collecteur. Le dernier feuillet est consacré à l'épithaphe de Blot par Saint-Pavin et à une copie du passage du voyage de Chappelle et Bachaumont consacré à Blot. Le premier feuillet qui note la première chanson « que fit Blot au Colege » semble être une cinquième main. Une sixième main au crayon à papier fait quelques commentaires, sans doute tardifs (certaines dates données sont fausses)<sup>801</sup> ; ce commentateur a un point de vue anthologique (il écrit « inutile » devant plusieurs couplets, en particulier ceux à thématique galante et non historique).

Enfin une dernière main, très soignée, s'observe dans le péri-texte : le titre « Chansons par Belot, Libertin Debauché », et une table des noms d'individus et des incipits (foliotée de A à E).

Sont transcrites et éditées ci-dessous les 125 premières pages du recueil, qui globalement concernent la Fronde.

Chansons par Belot

Libertin Debauché

Vol<sup>e</sup>

E

TABLE

Du Vol.E

[...]

[p. 1]

55. [I] [La première que fit Blot au Collège]

CHANSON Sur l'air

La première que fit Blot au Colege

Quoy que je ne sois pas porté

A parler bien dignement de M.<sup>802</sup> de la Trinité

---

<sup>798</sup> On note trois autres airs seulement, utilisés exceptionnellement : « Amants infortunés » (1 fois), « Petit Brissac » (2 fois), et « Allons petit chien de Fripon », autre nom pour « Nouveau Germanicus » (1 fois : air n° 4).

<sup>799</sup> Feuillet de 195 mm sur 253 mm, sauf les feuillets blancs : 310-235 mm. Les pages 19-26, 41-48, 53-54, 71-94, 103-110, 185-190, 207-214, 225-226 et 233-234 sont blanches.

<sup>800</sup> P. 28 et p. 118.

<sup>801</sup> À la p. 67, l'annotateur date le couplet sur le retour de Mazarin de 1656 est faux : il s'agit de 1652.

<sup>802</sup> Var. portée au dessus de la ligne : « Mastere ».



Si faut'il louer des c[ieux] l'art divin  
Qui changea l'eau en vin.

\*\*\*

56. [II] [Quant à Monsieur le Comte]

[p. 3]

CHANSON

Sur l'air de gaigne petit<sup>803</sup>

Quand a monsieur le comte<sup>804</sup>

Il n'a ny vice ny vertu

Mais il fait moins de compte

Que d'un festu

Que d'un festu

Du Bransle pique

Du frere Unique<sup>805</sup>

Et de nostre begue f...tu

\*\*\*

57. [III] [Sire, si votre frère]

[p. 5]

Chanson

Sur l'air de Gaigne petit<sup>806</sup>

Sire, sy vostre frere

Prend pour femme la Combalet<sup>807</sup>

Prenés un monastere

C'est vostre fait

C'est vostre fait

Donne avantage

A ce cardinal, qui le fait

58. [IV] [Le Cardinal est mort, je vous assure]

[p. 7]

Chanson

Sur l'air de Mais<sup>808</sup>

Le Cardinal est mort, je vous assure<sup>809</sup>

Oh, le grand mal pour la race future

Mais

La presente je vous jure

Ne s'en faschera jamais

---

<sup>803</sup> Air n° 14.

<sup>804</sup> Note en marge : « Louis de Bourbon, comte de Soissons » (Louis de Bourbon-Soisson, adversaire de Richelieu).

<sup>805</sup> Note en marge : « Gaston d'Orléans ».

<sup>806</sup> Air n° 14.

<sup>807</sup> La marquise de Combalet, duchesse d'Aiguillon, est la nièce de Richelieu. C'est donc à Richelieu que correspond l'apostrophe « Sire ».

<sup>808</sup> Air n° 23.

<sup>809</sup> Note en marge : « Jean Armand du Plessis Cardinal de Richelieu ».

\*\*\*

Il a vescu de vie non commune  
Qui la quitté plustost que la fortune  
Mais  
Que deviendra sa pecune  
Nous ne la verrons jamais.

\*\*\*

S'il eust vescu, Gaston de haut merite  
Nous eussions veu renverser la marmite<sup>810</sup>

Mais  
Donnons luy de l'eau benite  
Et qu'on n'en parle jamais.

\*\*\*

59. [V] [Un mort causait notre réjouissance]

[p. 9]

Chanson

Sur l'air de Mais<sup>811</sup>

Un mort causoit nostre réjouissance<sup>812</sup>  
Les gens de bien vivoient en espérance

Mais  
Je crains que sous la regence  
On ne foit pis que jamais

\*\*\*

On va disant que la Reine est<sup>813</sup> bonne  
Qu'elle ne veut faire mal a personne

Mais  
Sy l'Estranger en ordonne<sup>814</sup>  
Tout ira pis que jamais.

\*\*\*

60. [VI] [Que Gaston prétende à l'histoire]

[p. 11]

Chanson

---

<sup>810</sup> Analogie avec l'espace domestique, où l'expression signifie « renverser l'ordinaire ». Ici : « renverser le royaume ». L'expression est courante dans la polémique religieuse depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, d'abord chez les protestants : (voir Caroline Mellet et Paul-Alexis Mellet, « La “marmite renversée” : construction discursive et fonctionnement argumentatif d'une insulte dans les polémiques des guerres de religion (1560-1600) », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 8 | 2012, URL: <http://journals.openedition.org/aad/1273>; DOI: <https://doi.org/10.4000/aad.1273>). Le thème est repris et inversé par les zélés catholiques dans un placard, collecté par Pierre de l'Estoile : *La marmite renversée des huguenots, Politiques, Atheistes, Espéronistes, Libertins. Avec la Complainte des Ministres & predicans du Royaume de France*, dans *Les belles Figures et Drolleries de la Ligue* collectée par Pierre de l'Estoile (f. 29v), Bibliothèque nationale de France, département Réserve des livres rares, RES FOL-LA25-6.

<sup>811</sup> Air n<sup>o</sup> 23.

<sup>812</sup> Note en marge : « Louis 13 ».

<sup>813</sup> Ajout au-dessus de la ligne : « si », pour éviter le vers hypométrique.

<sup>814</sup> Note en marge : « Le Cardinal Mazarin ».

Sur l'air de je vous le dis et le repete<sup>815</sup>

Que Gaston pretende a l'histoire  
Et le Père Gauffre a la gloire  
La Riviere au Cardinalat  
Que Condé<sup>816</sup> n'aime que l'inceste  
Pour moy je n'aime que le plat  
Et je me ris de tout le reste.

\*\*\*

L'histoire avec sa renommée  
N'est que vapeur et que fumée  
Pour la gloire je n'y croy pas  
La pourpre n'est que bagatelle  
Et l'inceste ne me plaist pas  
Car ma sœur n'est pas assez belle.

\*\*\*

61. [VII] [Adieu la Flandre, adieu l'Espagne]

[p. 13]

Chanson

Sur l'air de je vous le dis et le repete<sup>817</sup>

Adieu la flandre, adieu l'Espagne  
Gaston va se mettre en campagne  
Accompagné de son pedant<sup>818</sup>  
Flandre vostre perte est certaine  
Par les conseils du confident<sup>819</sup>  
Et la valeur du capitaine

\*\*\*

62. [VIII] [De tous les Princes de la terre]

[p. 15]

Chanson

Sur l'air de Graveline<sup>820</sup>

De tous les Princes de la terre  
Gaston est le plus malheureux  
Ses armes ne sont que de verre  
Ses coups ne sont point dangereux  
Il est vaillant comme fidelle  
N'est ce pas un fort beau modelle

\*\*\*

---

<sup>815</sup> Air n° 13 (« Petite fronde »).

<sup>816</sup> Note en marge : « Louis de Bourbon, prince de Condé, avec Mad. La Duchesse de Longueville.

<sup>817</sup> Air n° 13 (« Petite fronde »). Note en marge gauche : « 1644 ».

<sup>818</sup> Note en marge : « l'abbé de la Rivière ». Voir glossaire.

<sup>819</sup> Note en marge : « le Card. Mazarin ».

<sup>820</sup> Air n° 16.

63. [IX] [Courtisans, vous brûlez]

[p. 17]

Chanson

Sur l'air

Courtisans, vous bruslés  
Prés de monsieur\* vos bottes  
Sy vous ne courisés  
Monseigneur de la motte  
Monsieur aime cet homme  
Il en fait sy grand cas  
Qu'il la fait gentilhomme  
Car il ne l'estoit pas.

\*\*\*

[feuillet blancs]

64. [X] [Sire, vous n'êtes qu'un enfant]

[p. 27]

Chanson

Sur l'air de Lere la, lere lan lere<sup>821</sup>

Sire, vous n'estes qu'un enfant  
L'on vous vole impunément  
Et le cardinal f...t vostre mere  
Lere la  
Lere lan lere  
Lere la  
Lere lan la  
\*\*\*

Mesme on dit qu'il a protesté  
De f...tre vostre majesté  
Et le Prince vostre frere  
Lere la  
Lere lan lere  
Lere la  
Lere lan la  
\*\*\*

65. [XI] [Dans le Louvre dans le Louvre]

[p. 28]

Sur l'air Grand Guenipe<sup>822</sup>

Dans le louvre dans le Louvre  
Le Roy va disant  
Ma petite maman

---

<sup>821</sup> Air n° 22.

<sup>822</sup> Air n° 15. D'une autre main, au verso du feuillet précédent (les versos sont presque tous blancs dans ce portefeuille).

Pourquoy ...<sup>823</sup> vous tant  
Je ne m'en scaurois la lanla  
Je ne m'en scaurois passer.

66. [XII] [Dame Anne que ne prenez vous]

[p. 29]

Chanson

Sur l'air des Triolets<sup>824</sup>

Dame Anne que ne prenés vous  
Jules Mazarin pour Epoux  
Il est Italien de nation  
Vous estes Espagnolle  
Vous aimés le drôle  
Vous scavés qu'il est bon compagnon.  
\*\*\*

67. [XIII] [La goutte nous va venger]

[p. 31]

Chanson

Sur l'air des Triolets<sup>825</sup>

La goutte nous va vanger  
De ce maudit estranger  
Car quand la Reine l'appellera  
S'il faut qu'il la f...  
Et qu'il ait la goutte  
La Double putain l'estranglera.

68. [XIV] [Mazarin ce grand fripon]

[p. 33]

Chanson

Sur l'air de O gay<sup>826</sup>

Mazarin ce grand fripon  
Dit qu'il n'aime pas les c...<sup>827</sup>  
C'est un scélérat  
Un franc renegat  
De les avoir en haine  
Il n'eust jamais esté qu'un fat

---

<sup>823</sup> « Foutez ».

<sup>824</sup> L'air des Triolets (n° 42) ne correspond pas à la coupe, manifestement par une erreur du copiste : avec le couplet suivant, c'est la seule fois dans la centaine de manuscrits consultés que l'air des triolets est mentionné sur cette coupe. Par ailleurs, l'air des Triolets ne connaît pas d'airs homonymes.

D'une autre main : « 1650 ».

<sup>825</sup> L'air des Triolets (n° 42) ne correspond pas à la coupe. Le même air est signalé avec ces paroles dans le BnF Ms f. fr. 12638 (« Maurepas », vol. 23), p. 118. Sans doute une copie de la présente leçon.

<sup>826</sup> Air n° 28.

<sup>827</sup> « Cons ».

Sans celuy de la Reine  
L'ingrat  
Sans celuy de la Reine.  
\*\*\*

69. [XV] [Le foutu Scilien]

[p. 35]  
Chanson  
Sur l'air des feillantines<sup>828</sup>

Le f... Scilien<sup>829</sup>  
Ne vaut rien  
Il est bougre comme un chien  
Elle en a, sur ma parole  
Dans le cul nostre Espagnolle.  
\*\*\*

70. [XVI] [Le Cardinal est fort en peine]

[p. 37]  
Chanson  
Sur l'air de il a battu son petit frere ou  
de Je vous le dis et le repete<sup>830</sup>

Le Cardinal est fort en peine  
Comme il doit f[ou]tre la Reine  
N'ayant jamais f[ou]tu de c[on]  
Il craint qu'au consistoire on sçache  
Qu'il a meprisé la leçon  
Qu'on luy donnoit estant bardache<sup>831</sup>.

71. [XVII] [Vous demandez d'où vient ma peine]

[p. 39]  
Chanson  
Sur l'air de<sup>832</sup>

Vous demandés d'où vient ma peine  
Et ce qui me tient desolé  
C'est qu'on dit que j'ay mal parlé  
Du cu et du c... de la Reine  
Ils ont menty les mazarins  
Je n'ay point merité leur haine  
Ils ont menty les mazarins  
J'estime trop ces deux voisins.

---

<sup>828</sup> Air n° 11.

<sup>829</sup> Note en marge : « Card. Mazarin ».

<sup>830</sup> Air n° 13 (« Petite Fronde »).

<sup>831</sup> La diffamation porte ici sur le fait que Mazarin aurait appris du consistoire (des cardinaux) à être « bardache » (homosexuel passif). Il bafouerait cette « leçon » puisqu'avec la reine, il a un rôle actif auquel il ne serait pas habitué : il est « fort en peine » sur la manière dont il doit « foutre la Reine / N'ayant jamais foutu de con ».

<sup>832</sup> Air n° 44, apparemment inconnu du copiste.

\*\*\*

Je n'ay rien dit qui vous déplaie  
Je vous honore infiniment  
J'estime vostre fondement  
Je tiens le c... chaud comme braize  
Ils ont menty &c.  
\*\*\*

[Feuillets blancs]

72. [XVIII] [Ainsi disait dans son balustre]

[p. 49]

Chanson

Sur l'air de<sup>833</sup>

Ainsy disoit dans son balustre  
La triste et dolente Manon  
En disant f...tre du renom<sup>834</sup>  
Mazarin est un bougre illustre  
Vendés jupes et cottillons  
Sauvés le v ... et les coüill...<sup>835</sup>

73. [XIX] [Le Bougre de Sicile]

[p. 51]

Chanson

Sur l'air des Gridelins<sup>836</sup>

Le Bougre de Sicile<sup>837</sup>  
A fait de vilains coups  
Bonnelle et Romainville  
Ne feroient pas sy fou  
Ils aimeroient mieux chevres et biches  
Ou f...tre quelque garçon  
Que f...tre femme en c...  
Quand elle seroit du sang d'Autriche  
Ou la veufve d'un Bourbon.  
\*\*\*

74. [XX] [Je dis foutre du Prince]

[p. 55]

Chanson

Sur l'air des Gridelins<sup>838</sup>

---

<sup>833</sup> Coupe : 6\*8fMMfMM.

<sup>834</sup> foutre.

<sup>835</sup> Copie à l'identique dans BnF Ms f. fr. 12617 (« Maurepas », vol. 2), p. 393. « Nanon » est un sobriquet burlesque pour Anne (d'Autriche). Le dernier vers est : « Sauvez le vit et les couillons » (les couilles).

<sup>836</sup> Air n° 3 (« Braves troupes frondeuses »).

<sup>837</sup> Le Card. Mazarin.

<sup>838</sup> Air n° 3 (« Braves troupes frondeuses »).

Je dis foutre du Prince  
Comme du cardinal  
Puisque dans nos provinces  
Ils nous font tant de mal  
Ce sont deux tirans qui nous tourmentent  
De differente façon  
Pour chasser les barbons  
L'un se sert de Wallons  
L'autre avec la gouvernance  
Fait la guerre en caleçons  
\*\*\*

75. [XXI] [Dedans Poitiers la Grand ville]

[p. 57]

1652.

Chanson

Sur l'air des petits Saults de Bourdeaux<sup>839</sup>

Dedans Poitiers la grand ville  
Gallerie on fait basitr  
Fort commode et fort utile  
Pour entrer et pour sortir  
Le Cardinal s'y promene  
Et peut le jour et la nuit  
En pantoufle et sans mitaine  
Trouver la Reine en son lit  
\*\*\*

Que l'on peste et que l'on crie  
Elle veut le mazarin  
Par la mesme gallerie  
Le Roy va voir son parrain  
Je ne sçay qu'a fait cet homme  
Pour les rendre sy soumis  
S'il vit comme on vit a Rome  
Adieu la mere et le fils  
\*\*\*

76. [XXII] [Sur l'air de Gaigne Petit]

[p. 59]

Chanson

Sur l'air de Gaigne Petit

Je veux que Dieu me damne  
Sy vous ne faites deloger  
Bonne vieille dame Anne  
Vostre estranger  
Vostre estranger

---

<sup>839</sup> Air n° 32, « Petits sauts de Bordeaux ».



Les barricades  
Et les frondades  
Les feront bientôt denicher<sup>840</sup>.

77. [XXIII] [Qu'on me l'attrape, qu'on me le fouille]

[p. 61]

Chanson

Intitulée, Remede Universel à tous  
Les maux de la France, Sur l'air de  
Marion pleure, Marion crie<sup>841</sup>

Qu'on me l'attrape, qu'on me le fouille,<sup>842</sup>  
Et qu'on me luy coupe la Coüille.

C'est sur le chant,  
Marion pleure, Marion crie,  
Marion veut qu'on la marie.

78. [XXIV] [Mazarin devant Étampes]

[p. 63]

1652.

Chanson. Sur l'air des petits saults de Bourdeaux

Mazarin devant Estampes  
Est venu de tout son soing  
Mais il faut qu'il en decampe  
Et qu'il aille un peu plus loing  
La place est trop bien gardée  
Il n'en viendra pas a bout  
On ne bat pas une armée  
Sy facilement qu'on f...<sup>843</sup>  
\*\*\*

79. [XXV] [Faites taire cette canaille]

[p. 65]

1652.

Chanson

Sur l'air de il a battu son petit frere<sup>844</sup>

Faites taire cette canaille  
Qui veut que Mazarin s'en aille  
Quand il n'en est plus de besoing  
C'est une inutile chicane

---

<sup>840</sup> Var. Tallement des Réaux, Ms 673, éd. Maigne, p. 201 : « Je veux que Dieu me damne / Si tu ne le fais desloger / Bonne femme Dame Anne / Ton estrangier / *La Barricade / Et la Frondade* / Vous feront tous deux enrager ».

<sup>841</sup> Imprimée en 1652 (voir *supra*, n° 43).

<sup>842</sup> En marge : « Le Cadinal Mazarin ». D'une autre main, la date fautive : « 1655 ».

<sup>843</sup> Fout.

<sup>844</sup> Air n° 13 (« Petite fronde »).

Il ne sçauroit aller plus loing  
Quand il est porté par un asne.  
\*\*\*

80. [XXVI] [Allez vous faire foutre]

[p. 67]  
Chanson  
Sur l'air des Gridelins<sup>845</sup>

Allés vous faire f...  
Monsieur de Mazarin  
Qu'oy pour un peu de f...  
Qui sort de vostre engin  
Vous embarbouillés toute la France  
Sy Dame Anne le vouloit  
On la baiseroit  
On la chevaucheroit  
Bien mieux que vostre Eminence  
Et sy tout mieux en iroit  
\*\*\*

81. [XXVII] [Hélas bon Dieu quel malheur]

[p. 69]  
Chanson  
Sur l'air de O guay<sup>846</sup>

Helas, bon Dieu, quel malheur  
Nostre Saint père est frondeur  
Je le beniray  
Je l'honoreray  
Tout le reste de ma vie  
Et je jure que je l'aimeray  
Plus qu'il n'aime Olimpie,  
Plus qu'il n'aime Olimpie,  
\*\*\*  
S'il nous delivre a la fin  
De ce bougre de Mazarin  
Je le signeray  
Et declareray  
Que je l'honore et prise  
Et je croy que je deviendray  
Grand Pilier de l'Eglise, o guay  
Grand pilier de l'Eglise  
\*\*\*

---

<sup>845</sup> Air n° 3 (« Braves troupes frondeuses »).

<sup>846</sup> Air n° 28.

[Feuillets blancs]

82. [XXVIII] [Chanson sur l'air de la Fronde]

[p. 95]

Chanson

Sur l'air de la Fronde<sup>847</sup>

Chevallier<sup>848</sup>, je bois à ton maistre

Je luy ay obligation

Et pour te le faire connoistre

C'est qu'il m'a donné pension

La chose ne fut point frivole

Il m'a bien tenu sa parolle

Car le Jean f... me dit bien

Cela ne tiendra lieu de rien.

\*\*\*

Cette chanson est adressée au ch[eva]ll[ie]r d'Aubeterre sur ce que le Cardinal mazarin pour detacher Belot de Monsieur, a qui il estoit, luy donna une pension en luy disant que cela ne luy tiendrait lieu de rien<sup>849</sup>. Le Cardinal oublia de la luy faire payer.

[p. 96]

Surquoy Belot fit ce couplet devant le chevallier qui l'ayant dit au cardinal le fit payer aussy tost.

83. [XXIX] [Lorsque Vigeon vit l'assemblée]

[p. 97]

Chanson

Sur l'air de Graveline<sup>850</sup>

Lorsque Vigeon<sup>851</sup> vit l'assemblée

Qui l'assistoit dans son malheur

D'une voix forte et non troublée

Il luy dit, vous me faite honneur

Vraiment, voila bien de la foule

Pour un simple f...teur de Poule

\*\*\*

Quoy, messieurs, quand cette potence

Devroit soutenir aujourd'huy

Bautru<sup>852</sup> premier bougre de France

Vous ne feriez pas plus pour luy

Vraiment, voilà bien de la foule

---

<sup>847</sup> Air n° 12 (« Grande Fronde »).

<sup>848</sup> Note : « d'Aubeterre ». Louis d'Esparbès de Lussan (vers 1616-1693), comte de La Serre et vicomte d'Aubeterre.

<sup>849</sup> Au sens de « sans rien donner en échange ». Sur cette annotation, voir volume 1, p. 74.

<sup>850</sup> Air n° 16.

<sup>851</sup> Cette chanson figure aussi dans le Ms BnF f. fr. 12666, p. 207-208, avec la note suivante qui explicite ce procès pour bestialité : « Vigeon était un Maître d'Ecole qui fut brûlé à Paris pour avoir été convaincu de foutre des Poules. Il avoit été valet de Chambre de M. le Duc de Grammont ». La chanson est datée de 1649, même si les dates sont sujettes à caution dans ce manuscrit.

<sup>852</sup> Guillaume Bautru, comte de Serran (1588-1665), conseiller d'Etat, académicien et poète du temps de Louis XIII et Richelieu. Protégé par ce dernier, il passe ensuite chez Gaston d'Orléans.

Pour un simple f...teur de Poule  
\*\*\*

[p. 98]  
Sy c'estoit le Duc de Vendosme<sup>853</sup>  
Fils naturel d'un tres grand Roy  
Premier marguiller de Sodome  
Vous n'en feriés pas plus qu'à moy  
Vraiment, voilà bien de la foule  
Pour un simple f...teur de poule  
\*\*\*

A dieu, au Roy, a la Justice  
Je m'en vais demander pardon  
Mais je souffriray le suplice  
Sans m'excuser aupres du c...<sup>854</sup>  
Je veut mourir en galand homme  
A paris, comme on meurt a Rome.  
\*\*\*

84. [XXX] [Petit Beaupuy quitte là ton chagrin]

[p. 99]  
Chanson  
Sur l'air de petit Brissac<sup>855</sup>

Petit Beaupuy quitte là ton chagrin  
Laisse l'esclat a monsieur mazarin  
Les importants ne sont plus de saison  
Un chacun dit  
Qu'en perdant leur credit  
Ils perdent la raison  
\*\*\*

85. [XXXI] [Je bois à Monsieur de Candale]

[p. 101]  
Chanson  
Sur l'air de la Fronde<sup>856</sup>

Je bois à monsieur de Candale  
Et j'y boiray jusqu'à demain  
Pour luy toute nostre cabale  
Aura tousjours le verre en main  
C'est un gouverneur que j'honore  
Et que de tout mon cœur j'adore  
Mais s'il f... la Mancini  
Morbleu, mon amour est finy.

---

<sup>853</sup> César de Vendôme (1594-1665) est le fils légitimé d'Henri IV.

<sup>854</sup> Con.

<sup>855</sup> Coupe : 10MMN4O6ON.

<sup>856</sup> Air n° 12 (« Grande Fronde »). Date d'une autre main : « 1652 ».

\*\*\*

86. [XXXII] [À la fin malgré tout le monde]

[p. 111]

1653.

Chanson

Sur l'air de Je vous le dis et le repete<sup>857</sup>

A la fin malgré tout le monde  
Malgré Prince<sup>858</sup> malgré la Fronde  
Malgré nos plaintes et nos cris  
Après d'effroyables tempestes  
Jule est rentré dedans Paris  
Et remonte dessus sa beste.

\*\*\*

87. [XXXIII] [La Reine a dit, j'ai souffert en chrétienne]

[p. 113]

Chanson

Sur l'air de mon chapeau de paille

La Reine a dit, j'ay souffert en chrestienne  
Un sy sensible affront  
Je gageray qu'avant que je reveinne  
Ils s'en repentiront  
Elle a, ma foy, sa gageure perdue  
Elle est revenue Dame Anne  
Elle est revenue<sup>859</sup>

\*\*\*

88. [XXXIV] [Sachez que la gent cardinale]

[p. 115]

Sçachés que la gent cardinale

Est une maudite cabale

Qui n'en veut qu'au gouvernement

Elle a desolé nos provinces

Et veut choquer le Parlement

Pour prendre impunement nos princes

---

<sup>857</sup> Air n° 13 (« Petite Fronde »).

<sup>858</sup> Même leçon (sans l'article « le » devant « Prince ») dans les autres copies disponibles : Arsenal Ms 3288 ,f. 22v, 22<sup>e</sup> couplet sur l'air de la Petite Fronde » ; *idem* dans Mazarine Ms 2165, p. 11[1652 Retour du Cardinal a la Cour] ; Bnf f. fr. Ms 12638 (« Maurepas », vol. 23, p. 61). Pierre Barbier et France Vernillat donne « Malgré Paris, malgré la Fronde », mais cette leçon n'a pas pu être retrouvée (*L'Histoire de France par la chanson, op. cit.*, t. 2, p. 41).

<sup>859</sup> Voir aussi un fameux couplet sur ce timbre : « Sur l'air Elle est revenue Dame Anne [d'une autre main] ou Un chapeau de paille. [en marge, d'une troisième main] Par Blot. La Reine a dit, en sortant de la Ville/ Je m'en ressouviendray / Sachez Français, que je suis de Castille / Que je m'en vengeray / Où bien j'auray, la mémoire perdue / Elle est revenuë Dame Anne, elle est revenuë » (Clairambault, 12722, t. XXXVII, vol. A, p. 20) ; voir aussi les copies dans Arsenal Ms 3288, f. 40r ; BnF ms f. fr. 12617 (« Maurepas, vol. 2), p. 30-31.

\*\*\*

Tu dois menager ces ministres  
Qui d'un cahier de leurs registres  
Pouroient bien t'envoyer aux champs  
Ces messieurs sçavent t'on affaire  
Et sont parfois assés meschants  
Sans qu'ils battent leur petit frere

\*\*\*

Sy ta mere te certifie  
Qu'elle en connut un en sa vie

[p. 116]

Quy fut l'honneur des braves gens  
Garde de te laisser surprendre  
Les Nogarets sont obligeans  
Mais les Mazarins sont a pendre.

\*\*\*

89. [XXXV] [Pour moi, je suis sans chagrin]

[p. 117]

Chanson  
Sur l'air de O guay

Pour moy, je suis sans chagrin  
Contre Jules le Mazarin  
C'est un Estranger  
Qui se veut vanger  
Je pardonne a sa haine  
Mais je voudrois bien estrangler  
Nostre putain de Reine o guay  
Nostre putain de Reine

\*\*\*

90. [XXXVI] [Ils ont force pistolles]

[p. 119]

Chanson  
Sur l'air des Gridelins

Ils ont force pistolles  
Nos amis de Madrid  
Ils sont gens de parolle  
D'honneur et de credit  
Sy le bon vin encor accompagne  
La piastre et le doublon de poids  
Chantons tous d'une voix  
Avec bon Bourdelois  
Vive tout ce qui vient d'Espagne  
Hors la fille de leurs Rois

91. [XXXVII] [Cette maison est impudique]

[p. 121]

Chanson

Sur l'air de Il a battu son petit frere

Cette maison est impudique  
Les Pages sy branlent la pique  
Les gardes f[ou]tent les Exempts  
Pour achever la bougriniere  
On dit que tres assurement  
Guitaut f[ou]t en cul la Ralliere\*  
\*\*\*

92. [XXXVIII] [Messieurs encor un mot]

[p. 123]

Chanson

Sur l'air de, allons petit chien de fripon

Messieurs encor un mot  
Avant que je me taise  
Je ne suis pas sy sot  
De croire a la genese  
Eh allons, petit chien de frippon

93. [XXXIX] [Gaston à la fin je me lasse]

[p. 125]

Chanson

Sur l'air de Je te dis et le repete ou de  
Il a battu son petit frere

Gaston à la fin je me lasse  
De tant recommencer la chasse  
Après avoir dit je le tiens  
Puisque sans cesse il tourne et ruze  
Au lieu de fatiguer nos chiens  
Je suis d'avis qu'on l'arquebuze.  
\*\*\*

[même main, jusqu'à p. 231 ; autre main, du XVII<sup>e</sup> siècle, de la p. 235 à 253]

### 3.2 Les « tubes » des chansonniers tardifs sur la Fronde : choix de couplets récurrents dans les sources manuscrites fin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

Puisqu'il est impossible de rendre compte des milliers de couplets de chansons transcrits dans les recueils du XVIII<sup>e</sup> siècle, je ne donne ici que quelques couplets, choisis selon deux critères : soit leur incipit ou leur pointe (ou leur refrain) ont donné leur nom à un timbre, soit leur présence dans les sources manuscrites est récurrente.

Ces critères en font des couplets iconiques : les noms de timbre sont parfois donnés en mémoire d'un temps où ils furent particulièrement utilisés, sur telles ou telles paroles (d'où la variation des noms de timbres dans le temps : les paroles d'actualité éponymes du nom de timbre deviennent peu à peu caduques).

L'unité est ici le couplet : c'est le niveau fondamental de circulation de la chanson d'actualité sous l'ancien régime. Certaines tables des matières des recueils manuscrits de chansons indexent les couplets par incipit : c'est cette unité que les lecteurs venaient chercher. Il arrive que le couplet constitue le début d'un récit ou appelle une réponse généralement copiée avec le couplet initial : en ce cas je reproduis une suite de couplets. Il se peut que des couplets aient été imprimés pendant la Fronde et figurent déjà en Annexe 1 (ce n'est pas le cas de la majorité) : c'est sans doute une preuve qu'ils ont eu une vaste surface de diffusion : populaire, bourgeoise, aristocratique.

Cette méthode, qui revient à découper l'archive et à jouer le jeu de l'anthologie n'est pas idéale : il faudrait pouvoir rendre compte du nombre parfois exhubérant de couplets produit par et pour un timbre (par exemple le manuscrit Mazarine Ms 2156, *Recueil de chansons historiques du temps* (XVII<sup>e</sup> s.), t. I, f. 24r-33r collecte 125 couplets de triolets). Une édition de ce type de collecte anthologique permettrait de montrer combien le moule métrique du timbre a pu être vecteur d'incitation poétique, voire satirique.

#### 94. « Veut-on savoir la différence »

Ce couplet souvent copié compare le pouvoir de Richelieu à celui de Mazarin, tout en insinuant une allusion obscène sur les relations entre Mazarin et Anne d'Autriche (« monter sur sa bête » signifie « faire l'acte vénérien », selon Oudin 1640).

#### **Références et concordance**

Copie transcrite : BnF NAF 10879, f. 26v [attribution à Blot]

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

BnF f. fr. 12726, p. 251.

BnF, Ms f. fr. 12638 (« Maurepas », vol. 23), p. 219.

BnF f. fr. 12686 (« Clairambault », vol. 1), p. 15-17.

Mazarine Ms 2195, f. 5v. (date fautive de 1652).

Réédition : Sautreau, I, 93

Forme métrique : 8ffMgMg

Air : La petite Fronde (n° 13).

Veut-on sçavoir la difference<sup>860</sup>

<sup>860</sup> Var. Arsenal Ms 3288, f. 21v : « Mon Dieu la grande difference/ Qu'il y a de son Eminence/Avec le deffunt Cardinal / La raison en est toute preste / L'un conduisoit son animal / Et l'autre monte dessus sa beste. »



Qu'il y a de son Eminence  
A feu Monsieur le Cardinal<sup>861</sup>  
La response en est toute preste  
L'un conduisoit son animal  
Et l'autre monte sur sa beste

Note en marge du premier vers : « 1642. Belot<sup>862</sup>. Paralele du Cardinal de Richelieu et de Mazarin le premier ministre de Louis 13 qui le menoit par le menton, dont il possedoit l'esprit sans en avoir le cœur. L'autre ministre de la Reine mere (Anne d'Autriche) dont il possedoit le cœur et l'esprit ».

95. « Ce fut une étrange rumeur »

**Références et concordance**

Copie transcrite : BnF Vma Ms7 (1), p. 57-61.

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits : BnF Ms. NAF 10879, f. 69v-72r.

Réédition : Sautreau 1793, t. I, p. 96-106.

Forme métrique : 4\*8MMX|4X

Air : O filii (n° 27).

Alleluya<sup>863</sup>

Ce fut une étrange rumeur<sup>864</sup>,  
Lorsque Paris tout en fureur  
S'emeut et se barricada  
Alleluya

Sur les deux heures après dîné,  
Dedans la rüe Saint Honoré  
Toutes les vitres l'on cassa,  
Alleluya

[p. 58]  
Le Maréchal de l'Hospital,  
Fut sur le Pont neuf a cheval,  
Afin d'y mettre le hola  
Alleluya

Un tas de faquins en esmoy,  
Lui fit crier vive le Roy  
Tant de fois qu'il s'en enruma  
Alleluya

Aussitôt le grand Maitre<sup>865</sup> y vint,

---

Var. Arsenal Ms 3127, f. 74r : « sur sa beste ».

<sup>861</sup> Richelieu. L'« Eminence » du vers précédent désigne Mazarin.

<sup>862</sup> Graphie fréquente pour le patronyme du baron de Blot.

<sup>863</sup> Voir Maurepas, vol 12617, Volume 2, p. 3.

<sup>864</sup> En marge : « 1648 Baricades de Paris dans le tems des guerres civiles ».

<sup>865</sup> La Meilleraye\*.

Suivi de braves, plus de vint,  
Montez chacun sur un dada  
Alleluya

Mais pour faire trop l'arrogant,  
Et n'estre pas trop complaisant,  
Bien lui prit qu'il s'en retourna  
Alleluya

[p. 59]  
Le Coadjuteur de Paris,  
Disoit humblement, mes amis,  
La Reyne a dit qu'il viendra  
Alleluya

Le Chancelier<sup>866</sup> eut si grand peur,  
Que pour echaper au malheur,  
Plus d'une chandelle il voua  
Alleluya

Mais le peuple qui l'attendoit,  
Auprès de la Croix du Trahoir<sup>867</sup>,  
Le pressa tant qu'il retourna  
Alleluya

Ils dirent a sa Majesté,  
Que Paris estoit revolté,  
Lors la Reine s'humilia,  
Alleluya

[p. 60]  
On vit Monsieur le Cardinal,  
De rage que tout alloit mal,  
Ronger les glands de son rabat<sup>868</sup>  
Alleluya

On entendit toute la nuit,  
Par la ville une etrange bruit,  
De courtauts chantant qui va là

---

<sup>866</sup> Séguier\*.

<sup>867</sup> Var. Maurepas, Bnf f. fr. 12617 (Volume 2) : *du Tiroir*. La croix du trahoir est un des piloris de Paris.

<sup>868</sup> Allusion à une comparaison maladroite que fit Mazarin entre le droit de porter des glands (ornement de vêtement) et le droit pour les chambres de s'unir : « Le cardinal Mazarin ayant appris que l'union des Cours souveraines pourrait ruiner son autorité, tâcha d'attirer les plus forts des Compagnies. Et voulant un jour persuader à M. de Boucqueval, Doyen du Grand conseil, que les Assemblées n'étaient point permises, il se servit de la comparaison des glands & lui dit en ce mêmes termes : "Venez ça, Monsieur de Boucqueval, vous portez des glands, Si le Roi vous défendait d'en porer, vous serait-il permis d'en avoir après sa défense ? [...]". Cette comparaison servit le lendemain de matière à tous les rieurs ». (Laffemas, *Lettre a monsieur le cardinal, burlesque*, Paris, Arnoud Cotinet, 1649, p. 13). Voir aussi les *Vers à la Fronde sur la mode des hommes, présentés aux curieux du temps*, 1650, p. 4. Retz raconte également l'épisode (*Mémoires, op. cit.*, p. 267) et parle d'une « paraphras[e] » de « ce mot, en prose et en en vers » par Marigny (pièce non retrouvée).

Alleluya

Chastillon\* se treuva surpris,  
Lorqu'en arrivant à Paris,  
Un corps de garde l'arresta  
Alleluya

Il leur dit Chapeau bas, ainsy,  
Vive le Roy, Broussele aussy,  
Et tel autre qu'il vous plaira  
Alleluya

[p. 61]  
Chacun veut avoir son portrait,  
Pour mettre dans son Cabinet,  
Parmy les arrests qu'il y a<sup>869</sup>,  
Alleluya

Si les Bourgeois eussent voulu,  
Le Cardinal etoit pendu,  
Mais son bonnet on respect  
Alleluya

Le moindre petit artisan,  
Parlant de ce soulevement,  
Dit qu'il fit mirabili  
Alleluya

Or prions tous notre seigneur,  
Pour cet illustre Senateur,  
Dont a jamais on parlera  
Alleluya

96. « Le bien est chez les partisans »

**Références et concordance**

Copie transcrite : BnF f. fr. 12686 (« Clairambault », vol. 1), p. 33.

Autres attestations manuscrites : BnF f. fr. 12637 (« Maurepas », vol. 22)

Air : Les Triolets (n° 42)

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Autre sur l'air des Triolets  
En 1648, sur les Maltotiers

Le bien est chez les Partisans,  
Et chez les peuples est l'indigence ;  
Tous François en sont déplaisans,

---

<sup>869</sup> Maurepas, vol 12617, Volume 2 : *Parmy les raretez qu'il a.*

Le bien est chez les Partisans.  
Est-ce là donc cet heureux tems  
Qu'on eseroit sous la Régence ?  
Le bien est chez les Partisans  
Et chez les peuples l'indigence.  
\*\*\*

Par un equitable revers  
Leur fortune sera changée  
[p. 34]  
Et nous les verrons à leurs airs  
Par un equitable revers  
La France par eux mise aux fers  
De leurs larcins sera vangée  
Par un equitable revers  
Leur fortune sera changée  
\*\*\*

Ces beaux ameublements exquis  
Qui faisoient honte à ceux des Princes  
Ne pareront plus leurs Logis  
Ces beaux ameublements exquis  
On sçait bien qu'ils les ont acquis  
Du sang de toutes nos Provinces  
Ces beaux ameublements exquis  
Qui faisoient honte à ceux des Princes  
\*\*\*

Ces gros Messieurs nés paisans  
Parmy les sabots et les giestres  
Devenoient riches en deux ans  
Ces gros Messieurs nés paisans  
Plus nobles que des Courtisans  
Ces Coquins vantent leurs ancêtres,  
Ces gros Messieurs nés paisans  
Parmy les sabots et les giestres  
\*\*\*

Quand on les renverrait tout nuds  
Ce n'est pas leur faire injustice,  
Ils sont de la sorte venus  
Quand on les renverrait tout nuds ;  
Leur oster biens et revenus  
C'est pour eux le moindre suplice  
Quand on les renverrait tout nuds  
Ce n'est pas leur faire injustice.  
\*\*\*

Grande Reine, on l'attend de vous  
Cette reforme est nécessaire  
Ce suplice est encpre trop doux  
Grande Reine, on l'attend de vous,  
De ces Tigres délivrés nous  
Quoi qu'on vous presche le contraire  
Grande Reine, on l'attend de vous

Cette reforme est nécessaire.

\*\*\*

Leurs fortunes ils ont bâtis  
De la France sur les ruines  
Par la maltote et les partis  
Leurs fortunes ils ont bâtis  
Par eux Paris est investy  
Pour vouloir punir leur rapines,  
Leurs fortunes ils ont batis  
De la France et les ruines

\*\*\*

Par un coup de vostre Equité  
Daignés retourner la medaille  
Changés leurs biens en pauvreté  
Par un coup de vostre Equité  
Et changés en propriété  
Cette rigueur qui nous accable  
Par un coup de vostre Equité  
Daignés retourner la medaille.

\*\*\*

Le Conseil n'est juste ni bon  
Qui veut que Mazarin s'en aille  
Il fait grand tort a votre nom  
Le Conseil n'est juste ni bon,  
Vous vous en servés, ce dit-on  
Quoi qu'il ne soit qu'un rien qui vaille,  
Le Conseil n'est juste ni bon  
Qui veut que Mazarin s'en aille.

#### 97. Revenez Monsieur le cardinal

Ces paroles relatives à la Fronde donnent leur nom à un timbre encore connu par Ballard en 1717 (voir vol. 3, timbre n° 38). Le chansonnier « de Maurepas » date les couplets notés (dont une réponse de Marigny) de 1649, soit pendant le blocus\* de Paris, où le ministre est hors de Paris. La mention de « Zongo » à la rime du premier couplet (Joseph Zongo Ondedei), abbé de l'ordre des Théatins (souvent dénoncés dans les mazarinades), confirme approximativement cette date : Zongo est emprisonné par la suite (au retour des Princes en 1651), de même que Bartet dès 1650. Les trois derniers couplets, transcrits ici d'après d'autres sources, montrent le réemploi du timbre en 1652, au moment de l'exil de la Grande mademoiselle et de ses proches à Saint-Fargeau.

#### **Références et concordance**

Copie transcrite : Maurepas Ms 12637, vol. 22, f. 189r ;

Autres attestations manuscrites :

BnF Ms f. fr. 12666 (« Castries », vol. 1), texte p. 346-347.

Arsenal Ms 3288, f. 64r.

Mazarine Ms 2244, f. 130v.

Air : « Revenez Monsieur le Cardinal », n° 38

Forme métrique : 9M8M6f4f5N8N

Sur l'air : Revenez M.r le Cardinal  
Sur le Cardinal Mazarin 1649.

Revenez Monsieur le Cardinal,  
Paris ne vous veut plus de mal.  
Chacun vous y désire  
L'on y voit rire,  
Et vivre à gogo  
Bartet<sup>870</sup>, Brachet<sup>871</sup>, Fouquet<sup>872</sup>, Zongo<sup>873</sup>.  
[Variante : « On n'y ressent aucun bobo<sup>874</sup> »]

Réponse par Marigny

Demeurez Monsieur le cardinal,  
Paris, sans vous, ne va pas mal.  
Notre Roy n'a qu'a dire  
Ce qu'il désire,  
Tout filera doux  
Si il se peut passer de vous.

[Autre couplet dans Arsenal 3288, f. 64r]  
Jeune Roy qui chassant nos beautez [Melle de Monpensier. Mesdames de Chatillon, de  
Montbazon, de Frontenac et de Fiesque<sup>875</sup>].

L'empire amoureux desertez  
N'irritez point pour plaire  
A votre mere  
Celle de l'amour  
Vous en aurez besoin un jour.

[Autre couplet dans Mazarine Ms 2244, f. 130v]

L'on y void sa jeune Majesté  
Remettre son autorité  
Le palais ou l'on plaide  
Au Louvre cede  
Luy qui fut si mal  
Avec le palais Royal  
\*\*\*

---

<sup>870</sup> Isaac Bartet, agent secret de Mazarin, est embastillé en avril 1650, d'après le Journal de Jean Vallier : maître d'hôtel du roi, du 8 septembre 1649-31 août 1651, éd. Henri Courteault & Pierre de Vaissière, Paris, Renouard, 1912, t. II, p. 105.

<sup>871</sup> Théodore Brachet, sieur de la Milletière, est de la famille du financier Catelan, et un des familiers du Cardinal Mazarin (*ibid.*, p. 394).

<sup>872</sup> Nicolas Fouquet (1615-1680) est intendant des armées royales pendant le siège de Paris. Il est informateur de Mazarin par l'intermédiaire de son frère Basile (l'abbé Fouquet), chef de la police secrète du cardinal.

<sup>873</sup> Josph Zongo Ondedei (1608-1674) est l'homme de confiance de Mazarin.

<sup>874</sup> BnF Ms f. fr. 12666 (« Castries », vol. 1), texte p. 346.

<sup>875</sup> Il s'agit de la grande Mademoiselle et de celles qu'on a appelées ses « maréchaes de camp » pour avoir suivi leur maitresse à Orléans en mars 1652, lors de la bataille opposant le camp condéen dont elles font partie, du parti de la cour. Elles suivirent la Grande Mademoiselle dans son exil à Saint-Fargeau en

Ne trouvez [vous] pas qu'il y fait beau  
Mon Camarade a St. Fargeau  
En depit de la Reyne  
L'on s'y promene  
Et l'on a le bal  
Malgré Monsieur le Cardinal<sup>876</sup>

98. « Gens attachez au Cardinal » et « Aujourd'huy finir a Chaillot »

L'air des triolets, peut-être le plus emblématique de la Fronde, a donné lieu à d'innombrables couplets, souvent copiés dans de longues séries dans les chansonniers manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Même s'il circule depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qu'on le retrouve au XVIII<sup>e</sup> siècle, il reste associé à cette séquence historique, comme l'indique Bernard de la Monnoye à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>877</sup>. Le manuscrit Mazarine Ms 2156 présente du folio 24 au folio 33 une longue série de 125 couplets notés, qui concernent l'actualité politique du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup sont consacrés aux épisodes de la Fronde. Sont reproduits ici les deux premiers couplets.

#### Références et concordance

Copie transcrite : Mazarine Ms 2156, *Recueil de chansons historiques du temps* (XVII<sup>e</sup> s.), t. I, f. 24r-v.

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits : Ms 2244, Maurepas 12617 vol. 2, Ms 2165, Vma Ms7, Vaudevilles (« Sotheby's »).

Air : Les Triolets (n<sup>o</sup> 42)

Forme métrique : 8\*8MfMfMfM

[f. 24v]

Gens attachez au Cardinal<sup>878</sup>  
N'en dittes rien en nulle sorte,  
Et nous n'en dirons point de mal  
Gens attachez au Cardinal  
Le party n'est pas fort egal

[f. 25r]

[Note marginale]

Pendant la guerre de Paris\*, M<sup>r</sup>. le prince de Conty\* et Mons<sup>r</sup> de Longueville\* eurent un entretien a Chaillot ou ils firent un accommodement, Saintot s'estoit mêlé de procurer cette entrevüe.

Nous y perdons mais il n'importe  
Gens attachez :  
Aujourd'huy finir a Chaillot

<sup>876</sup> Dans les deux dernières sources suivent un autre couplet galant, sans allusion à l'actualité. Ils ne sont pas reproduits ici.

<sup>877</sup> Gui Barôzai [B. de la Monnoye], *Noei borguignon de Gui Barôzai, quatreime édition, don le contenun at an fransoi aipré ce feuillai*, Dijon, 1720, p. 389 : « Triôlai. Triolet, triolets, sorte de poésie ancienne, renouvelée en 1649, pendant le blocus de Paris ».

<sup>878</sup> Les deux couplets qui suivent sont copiés aussi dans Ms 2244, Maurepas 12617 vol. 2, Ms 2165, Vma Ms7, Vaudevilles (« Sotheby's »).

Toute la discorde publique,  
Tout ce qui fit courrir Saintot  
Aujourd'huy finit a Chaillot  
Nos princes se sont dit le mot  
Serviteur a la Republique  
Aujourd'huy :

99. « Parlement appaise toy, il faut obéir au roy »

**Références et concordance**

Copie transcrite : Arsenal Ms 3288, f. 70r : sans air noté ni mentionné

Autres attestations manuscrites : Mazarine Ms 2244, f. 227r

Air : ?

Forme métrique : 7MMff6M

Parlement appaise toy  
Il faut obéir au Roy  
Va finir toutte querelle  
Mais quand finira celle  
De Philis et de moy

100. « Devant la reine Mazarin/A fait une trivelinade »

**Références et concordance**

Copie transcrite : Ms. f. fr. 12686 (Clairambault, t. I), 83<sup>e</sup> strophe, p. 86.

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

Mazarine Ms 2156, *Recueil de chansons historiques du temps (XVII<sup>e</sup> s.)*, f. 29v.

Mazarine Ms 2165, p. 36.

Réédition : Lachèvre p. 79

Sautreau I, 242

Air : Les Triolets (n° 42)

Forme métrique : 8\*8MfMMMfMf (rA-b-A-rA-A-b-rA-b)

Note après le premier vers : « En1649. Apres la guerre de paris le Cardinal Mazarin pour relever sa reputation chez cette étrangere, fit assieger Cambray par le Comte d'Harcourt\*, qui fut obligé de lever le siege : Un jour qu'il était à la promenade avec la Reine et toute sa cour, il sauta par-dessus la portiere de son carrosse sans attendre qu'on l'aie baissée ».

Devant la Reine Mazarin  
A fait une Trivelinade  
Il a sauté comme Arlequin  
Devant la Reine Mazarin  
Mais devant Cambray\* le Faquin  
A fait une mazarinade  
Devant la reine Mazarin  
A fait une trivelinade.



101. « Aupres de la Bastille/ On void d'Elbeuf »

Ce couplet fait une peinture misérabiliste du duc d'Elbeuf et de sa famille, par opposition au faste de Guénégaud. Plusieurs couplets de triolets, très circulants, ont ensuite raillé cette supposée misère du duc d'Elbeuf. C'est Tallemant qui suggère que les couplets ont été produits dans une polémique et dans cet ordre : « Tous le beuf dont on fait la guerre à Mr d'Elbeuf dans les triolets est fondé sur ce couplet de Chanson<sup>879</sup> ».

**Références et concordance**

Copie transcrite : Mazarine Ms 2244, f. 135v-136r : « Chanson » (ici couplets 2, 3 et 4).

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits : Mazarine Ms2165, p. 23 (troisième couplet : « Auprès de la Bastille »)

Air : Belle et Charmante Brune, n° 1.

Forme métrique : 6\*6f4M6f4M6N4N

En certaine fournaise  
On void Brissac<sup>880</sup>  
Aussi mal à son aise  
Que Marcillac\*  
Tandis que Guenegaud\*  
Vit à gogo  
\*

Dans Paris la grand ville  
Pour le certain  
En honneste famille  
On meurt de faim  
Tandis que Guenegaud  
Vit à gogo.  
\*

Auprès de la Bastille,  
Monsieur d'Elbeuf\*<sup>881</sup>,  
Dans sa pauvre famille,  
Mange du bœuf :  
Tandis que Guénégaud<sup>882</sup>,  
Vit à gogo<sup>883</sup>

102. « Le cardinal Mazarin pour certain » (ou « Les couilles de Mazarin pour certain »)

Cet air est généralement attesté plus tôt dans les années 1640 : c'est sans doute pourquoi Lachèvre date la chanson de 1643. L'origine (et le nom) de cette chanson viennent de la rumeur autour des aventures sexuelles de l'épouse du président aux Enquêtes Lescalopier en 1646, conduite au couvent des Feuillantines du Faubourg Saint-Victor (le refrain était alors : « On me fou-, on me fourre aux Feuillantines »).

<sup>879</sup> Tallemant Ms 673, f. 20 en marge du couplet 1 des *Triolets de St Germain*.

<sup>880</sup> Louis de Cossé de Brissac (1625-1661), du côté de la Fronde, cousin de Retz par alliance.

<sup>881</sup> En note : « Mr. le Duc d'Elbeuf Charles de Lorraine ».

<sup>882</sup> Var. Mazarine Ms 2165 « Guénego ». En note : « Guenegaud Tresorier de l'Epargne ».

<sup>883</sup> Var. Mazarine Ms 2165 : « Est à gogo, est à gogo » (formule mélodique écrite répétée : quatre mesures au lieu de deux).

Carrier pense que cet air peut être daté de la Fronde « car la licence n'était pas telle en 1643<sup>884</sup> ». C'est en effet une des chansons les plus obscènes. Le manuscrit 127853 l'attribue à Blot.

#### Références et concordance

Copie transcrite : BnF Ms. F. fr. 12753, f. 53v. (« Air des feillantines par le baron de Blot »)

Autres attestations manuscrites :

Bnf f. fr. 12637 (Maurepas, vol. 22), p. 125.

BnF Ms f. NAF 10789, f. 79v-80r

Bnf f. fr. 12666, p. 350 (daté de 1652).

Air : Les feillantines (n° 11)

Forme métrique : 5\*7M3M7M7ff

Le cardinal Mazarin<sup>885</sup>,  
Pour certain  
Ne travaille pas en vain  
Car à chaque coup qu'il donne,  
Il fait branler la couronne<sup>886</sup>  
\*\*\*

Ce f[outu] Sicilien  
Ne vaut rien  
Il est bougre comme un chien  
Elle en a sur ma parole  
Dans le cul notre espagnole.

#### 103. « Grand' connasse, grand'connasse »

Voici un couplet « pas trop honnête », pour reprendre les mots de Tallemant des Réaux<sup>887</sup>. Ces paroles ordurières visent Mme de Montbazou, connue pour sa grande beauté et ses nombreux amants. Cet air est dévolu à des couplets brutalement sexuels<sup>888</sup>, comme le montre son nom de timbre alors le plus commun : « Grand Guenippe, Grand Guenippe » (ce qui renvoie aussi à une femme de mauvaise vie). Il possède un refrain inséré (en « tralala » ou « flon flon » : « lon lan la » ou « ture lure »). Or cette forme est souvent utilisée pour laisser entendre des contenus grivois<sup>889</sup>, ici plus qu'explicites.

Il est difficile d'affirmer que ce couplet date de la Fronde, même si le chansonnier dit « de Maurepas » le date de 1649. Voici quelques indices qui pourraient étayer cette date. C'est le

---

<sup>884</sup> Papiers Carrier, Mazarine Ms 4678-1.

<sup>885</sup> Var. Bnf f. fr. 12666, p. 350 : « Les couillons de Mazarin pour certain ».

<sup>886</sup> Var. Bnf f. fr. 12666, p. 350 : « Il fait trembler la couronne ». Var. BnF Ms f. NAF 10789, f. 79v : « Il ébranle la couronne ».

<sup>887</sup> « Il y avait un vaudeville contre elle qui n'est pas trop honneste, mais qui est plaisant », *Historiettes, op. cit.*, t. II, p. 220.

<sup>888</sup> BnF, Ms f. fr. 12638 (« Maurepas », vol. 23), p. 72. « Sur l'air de Grand guenipe. Sur Anne d'Autriche : « Dans le Louvre, dans le Louvre, le Roy va disant / Ma petite Maman, pourquoi baisés vous tant ? / Je ne scaurois lon lan la, Je ne scaurois m'en passer »).

<sup>889</sup> Voir l'air de « Tourlourirette » (étymon de « A la volette »), qui joue sur les parties du corps : « A l'ombre d'un chêne, j'étais l'autre jour (bis) / Au près de Climène, Parlant de Tourlourirette, Parlant de Lanlanderirette / Parlant de l'amour [...] Lors cette brunette connut mon dessein (bis) / De sa main folette, elle me prit Tourlourirette, Elle me prit Lanlanderirette / Elle me prit la main ». (Sieur Faure, *La Fine galanterie*, Paris, Jean Ribou, 1661, p. 29-30).

dernier des quatre vaudevilles cités dans l'historiette sur Mme de Montbazou\*, juste après la mention de ses aventures avec M. de Beaufort\* (qui durent depuis la cabale des Importants en 1643). Dans le Manuscrit 673 de la BM de La Rochelle, Tallemant cite un autre couplet qui associe Beaufort à « Montbazou la frondeuse » (et sa belle-fille Madame de Chevreuse). Enfin, on parle souvent de la rivalité entre la duchesse de Longueville (sœur de Condé) et Mme de Montbazou (qui était avant son mariage la maîtresse du duc de Longueville) : il n'est pas incongru de penser que cette dernière fut vertement chansonnée, au moins à l'hôtel de Condé où l'on chantait beaucoup (comme le montre l'attribution de certains couplets à Condé lui-même).

Ce qui est sûr en revanche c'est que cet air à boire connaît des parodies pendant la Fronde, comme en témoigne les copies de Tallemant des Réaux et le recueil de tablature de guitare.

#### **Références et concordance**

Copie transcrite : Maurepas Ms 12637, vol. 22, p. 191.

Tallemant des Réaux, Ms 673, 241

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits : Arsenal 3288, f. 11v. air non noté.

Ms BnF f. fr. 12666, air noté p. XLV.

Air : Belle et Charmante Brune, n° 1.

Forme métrique

Air : Grand guenippe, n° 15.

Grand Connasse grand Conasse pourquoy fous tu tant  
Les v[its] sont petits  
Et ton c[on] est si grand  
Grand connasse Grand connasse  
Je ne m'en scaurois lon [lan la  
Je ne m'en saurais passer].<sup>890</sup>

Couplets copiés par Tallemant<sup>891</sup> :

Que la table  
Que la table  
Donne de plaisirs  
Quand on y peut et boire et manger à loisir  
Parmy les pots  
L'on trouve son repos

On y berne  
On y berne  
Le gouvernement  
Autant le Mazarin comme le Parlement  
Un bon beûveur Vaut bien mieux qu'un Frondeur.

---

<sup>890</sup> Var. Ms 12637, (« Maurepas », vol. 22, p. 191.

« Je ne m'en scaurois lolanla,  
Je ne m'en scaurois lonlanla  
Je ne m'en scaurois passer ».

<sup>891</sup> Ed. de V. Maigne, *Manuscrit 673*, p. 241.

104. « Brave troupe frondeuse, Voici le grand Condé »

Le couplet daterait de la libération des Princes de la prison du Havre en février 1651. Sautreau de Marsy<sup>892</sup> attribue le couplet à Blot.

Brave troupe frondeuse  
Voici le grand Condé  
N'êtes-vous pas heureuses  
De l'avoir secondé ?  
Voyez combien il est agréable  
Quand il est dans nos repas !  
Ne vous charme-t-il pas  
En prenant ses ébats ?  
Sachez qu'il n'est moins formidable  
Quand il est dans les combats.

105. « Le Cardinal ce grand pretre »

**Références et concordance**

Copie transcrite : NAF 10879 f. 73rv (à partir du 4<sup>e</sup> couplet noté dans ce manuscrit).

Autres attestations manuscrites :

Air : Jean de Nivelles (n° 17)

Forme métrique : 6\*7ffMxxM

Le Cardinal ce grand prestre  
De Valet devenu maitre  
Range tout sous son baton  
Il tient Louis en tutelle  
Qu'en dis tu Jean de Nivelles  
Il rendra compte à Gaston

Il court un bruit par la ville  
Que monsieur de Longueville  
Est petit et sans cheveux  
Il veut caresser les belles  
Qu'en dis tu Jean de Nivelles  
N'est-il pas fort dangereux

La France est bien accablée  
Elle en est toute ruinée  
Par un démon infernal  
Qui n'aura point pitié d'elle  
Qu'en dis tu Jean de Nivelles  
C'est Monsieur le Cardinal

---

<sup>892</sup> *Nouveau siècle*, t. I, p. 331.

106. « Or écoutez peuple français »

Ces deux couplets sont une prosopopée de l'échelle du Temple, c'est-à-dire une échelle patibulaire, un des piloris de Paris, où on faisait la justice aux criminels. Dans le chansonnier « de Maurepas », on lit que la chanson, attribuée à Blot, date de 1649, « lorsque Mrs du Marais brûlerent » l'échelle du temple. Qui sont ces « messieurs du marais » ? Une autre note indique : « [Couplet] de Blot sur l'échelle du temple qui fut abatüe C'etoit une justice Les Chefs de cette entreprise furent Le Vieux Rouville, le Duc de Brissac, le Marquis de Jarcy qui avoit été amoureux de la Reine mere, Coulon conseiller au Parlement, Camus filz d'un avocat depuis Lieutenant civil, le duc de Candale, filz du duc d'Epéron, Fontaille qui avoit été de la conjuration de Mr. de Cinqmars. Tous grands frondeurs<sup>893</sup> ».

La leçon donnée ci-dessous est celle du chansonnier « Maurepas ». On remarque qu'un annotateur a corrigé, probablement en ayant le manuscrit « de Clairambault » sous les yeux. Par exemple, de nombreux chansonniers annotent la chanson en parlant de ces « messieurs du Marais », mais il est plus probable qu'il s'agisse de « Messieurs du Palais », comme le transcrit Clairambault, f. fr. 12686 (p. 131).

Pour une brève analyse de ces couplets, voir volume 1, chapitre 3, A, 1.

**Références et concordance**

Copie transcrite : BnF Ms 12637 (Maurepas, vol. 22), p. 173-174.

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

Mazarine Ms 2165, p. 18 (2 couplets).

Ms fr 12637, p. 173

Clairambault, f. fr. 12686, p. 130-135 (15 couplets dont les 12 reproduits ci-dessous, avec variantes).

Lachevre, p. 62-64.

Verderonne selon Ms 789 de la BSG, f. 176v.

Chanson 1649  
Sur l'air du petit Comte de Tallard.  
Complainte de l'Eschelle du Temple  
lorsque Mrs du Marais l'a brûlerent.  
par Blot.

Or escoutez Nobles<sup>894</sup> François  
Les triste accens de ma voix ;

<sup>893</sup> Mazarine Ms 2165, p. 18. Le 4<sup>e</sup> couplet copié a la même source d'information : « Ce sont Messieurs du Marais / Qui m'ont causé tant de regrets ; / C'est le brave Monsieur Rouville, / Candale, Brissac et de Gerzé, / Coulon, et le Marquis de Ville, / Camus, qui m'ont ainsi traité [en note : fils d'un Notaire] ».

<sup>894</sup> Var. Mazarine Ms 2165, p. 18 et Clairambault, f. fr. 12686, p. 130 : « pauvres François ».

Mon aventure<sup>895</sup> est sans exemple,  
Venez gens de bal<sup>896</sup> et de cour,  
C'est la pauvre Eschelle du Temple  
Qui vous apelle à son secours

\*\*\*

Je faisois trembler autrefois<sup>897</sup>  
Le Courtisan et le Bourgeois.  
Tous ceux qui passoient dans la ruë,  
Les Filoux et les garnemens<sup>898</sup>,  
Devant moy faisoient pied de gruë  
Pour la crainte du chastiment.

\*\*\*

Mais maintenant à<sup>899</sup> mon malheur,  
Je suis sans force, et sans vigueur.  
Helas ! je n'ay plus de courage,  
Et dans le mal que je ressens,  
Tous les Laquais et tous les Pages,  
Me font les cornes en passant.

\*\*\*

[p. 174]

Ce sont Messieurs du Marais<sup>900</sup>  
Qui m'ont causé tant de regrets ;  
C'est le brave Monsieur Rouville,  
Candale, Brissac et de Gerzé<sup>901</sup>,  
Coulon<sup>902</sup>, et le Marquis de Ville,  
Camus, qui m'ont traité ainsi<sup>903</sup>.

\*\*\*

Pour asseurer les Combatans,  
Et les rendre des plus vaillans  
Candale déploya sa langue,  
Et d'un ton qui n'eut point d'egal,  
Leur fit une belle harangue,  
En qualité de Général.

\*\*\*

Messieurs, dit il si nôtre Roy,  
Ne vous a point donné d'employ  
Sans que vous sortiez de la France ;  
Vous avez au devant des yeux  
Un sujet d'assez d'importance

---

<sup>895</sup> Ajout au-dessus de la ligne : « infortune ». C'est la leçon de Clairambault, f. fr. 12686, p. 130.

<sup>896</sup> Ajout au-dessus de la ligne : « robbe ». C'est la leçon de Clairambault, f. fr. 12686, p. 130.

<sup>897</sup> Le 2<sup>e</sup> couplet sur ce sujet copié dans Mazarine Ms 2165 (p. 18) syntétise les deux couplets qui suivent : « Je fesois trembler autrefois / Le Courtisan et le Bourgeois, / Mais las j'ay perdu tout courage / Et dans le mal que je ressens / Tous les Laquais et tous les Pages / Me font les Cornes en passant ».

<sup>898</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 131 : « Le conseiller et le marchand ».

<sup>899</sup> Ajout au-dessus de la ligne : « dans ». C'est la leçon de Clairambault, f. fr. 12686, p. 130.

<sup>900</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 131 : « Ce sont ces messieurs du Palais »

<sup>901</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 131 : « Jarcy ». En note : « Le vieux Rouville, le duc de Cnadale et le marquis de Jarcy qui étaient tous les 3 amoureux de la Reine. »

<sup>902</sup> Note de Clairambault, f. fr. 12686, p. 132 : « Coulon C[onseill]er au Parlement. »

<sup>903</sup> En note marginale : « fils d'un Notaire ».

Pour rendre vos noms glorieux.

\*\*\*

Pour assurer ce coup d'Etat,  
Ils en passerent un contract,  
Dont le Camus fut secretaire,  
Par son zele leur temoignant<sup>904</sup>  
Qu'il est digne fils de son pere<sup>905</sup>,

[p. 175]

Et comme lui fort obligent.

\*\*\*

Fût present le grand général,  
Le brave et généreux Candal,  
Rouville Sergent de bataille,  
Gerzé<sup>906</sup> fait Mareschal de camp,  
Et le malheureux Fonterailles  
En la qualité d'Intendant.

\*\*\*

Aussitôt dit, aussitôt fait,  
L'on joint la parole a l'effet;  
Nôtre grand général d'Armée,  
Sans peur de mort, ny d'accident,  
Brusquement la main à l'Espée  
Tout le premier donna dedans.

\*\*\*

L'on vit après de toutes parts  
Accourir tous les jeunes gens;  
Qui ayant la main à l'Espée,  
Jeunes et vieux, petits et grands,  
Plus rudement qu'à la Bassée  
Choquerent<sup>907</sup> le monstre arrogant.

\*\*\*

Pendant tout ce fâcheux combat<sup>908</sup>  
Le brave et valeureux soldat.  
Craquenelle l'Apoticaire

[p. 176]

Quoiqu'il ne fut du compromis<sup>909</sup>,  
Accourut avec un clistaire.  
Pour combattre les Ennemis.

\*\*\*

Cependant on voyoit de loin  
Le pauvre Coulon\* dans un coin,  
Qui regardant cette entreprise

---

<sup>904</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 132 : « Par ce beau tiltre témoignant ».

<sup>905</sup> Le père de ce « Camus » est dit notaire, plus haut dans le texte.

<sup>906</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 133 : « Jarcy ».

<sup>907</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 133 : « chargerent ».

<sup>908</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 134 : « Pendant ce genereux combat ».

<sup>909</sup> Au sens de « du groupe qui se compromet ».

A genoux sous un petit toit ;  
Joignoit les mains comme Moïse  
Lorsque la troupe combattoit<sup>910</sup>.

107. « Or écoutez, peuple de France, / Le bel avis en termes exprès »

Je privilégie le manuscrit de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui sert aussi de source aux airs notés *infra*, au volume 3 (Arsenal Ms 3288, ici f. 34r-36r<sup>911</sup>). L'épisode est le discours prononcé par Beaufort devant le Parlement le 30 décembre 1650.

La version du Chansonnier « de Maurepas » est antidatée, et coupée en plusieurs chansons éparpillées entre plusieurs tomes (dans le volume 22, on trouve la parodie de la harangue de Beaufort, séparée d'une « réponse critique de Blot », puis, dans le tome 23 la réfection des paroles au sujet de l'aventure de la grande Mademoiselle à Orléans<sup>912</sup>).

La version du manuscrit Arsenal 3288 est typique des chansonniers non anthologiques tels qu'ils se pratiquent au XVII<sup>e</sup> siècle et encore parfois au XVIII<sup>e</sup> siècle : des couplets sur des faits historiques (ici parodiés) se mêlent à des couplets de circonstance liés à la vie curiale (raillerie de Voiture par Blot, soit deux protégés du duc d'Orléans, au 17<sup>e</sup> couplet, f. 35r), et à des couplets galants (ici une adresse à Philis, au 14<sup>e</sup> couplet, f. 34v).

**Références et concordance**

Copie transcrite : Arsenal 3288

Réédition : De Marigny selon Lachèvre, p. 70-71.

Autres attestations manuscrites :

Ms f. fr. 12660, p. 292-295 (strophe « Beaufort de grande renommée », p. 292, attribuée à Blot ; 4 dernières strophes p. 294-295)

Ms f. fr. 12666, p. 300-301.

Mazarine Ms 2244, f. 137rv, 4 premiers couplets.

Mazarine Ms 2156, 93 rv (184<sup>e</sup> à 188<sup>e</sup> dans une série de 300 couplets).

Air : « Or écoutez peuple de France », n<sup>o</sup> 29

Forme métrique : 4\*8fMfM

Or Escoutez peuples de france<sup>913</sup>  
Le bon avis en terme expres,  
Du grand Beaufort fait en presence  
Du parlement dans le palais.

\*\*\*

Il salua la Compagnie

<sup>910</sup> Var. Clairambault, f. fr. 12686, p. 134 : « Joignoit les mains comme un Moïse / Lorsque la troupe commandoit »

<sup>911</sup> Je ne reproduis pas les feuillets 35v et 36r où sont copiés des couplets relatifs au troisième mariage du duc d'Elbeuf (Charles III d'Elbeuf), à 64 ans, avec Françoise de Montaut de Navailles, en 1684. Les couplets portent sur la différence d'âge des époux (le duc à 64 ans et sa femme 31). Le chansonnier Maurepas donne le même découpage final que celui choisi ici (Ms 12638, vol. 23, p. 201).

<sup>912</sup> Sautreau, I, p. 332-333.

<sup>913</sup> Note en marge : « Blot. Mons. De Beaufort voulut se facher contre ceux qui avaient mis son avis en vers et Mr. de Guimené luy dit qu'il avoit tort parce qu'auparavant son avis n'avait ni rime ni raison ». Le chansonnier dit « de Maurepas » (Ms 12637 [vol. 22], p. 77) reproduit exactement la même note. Il découpe les sept premiers couplets et en fait une chanson datée de 1648 (l'épisode date du début 1651) ; ce chansonnier intitule « Réponse critique de la précédente » la suite des couplets commençant par « Beaufort de bonne renommée », les datant de 1647 (*ibid.*, p. 79).



De son chapeau fort humblement  
Et d'une voix assez hardie  
Leur fit ce beau raisonnement  
\*\*\*

Il y a trois points en cette affaire  
Les princes font le premier point  
Je les honnore et les revere  
C'est pourquoy je n'en parle point  
\*\*\*

Le second c'est de l'Eminence  
Du Cardinal ou Mazarin  
Sans barguiner j'aime la france  
Je vais toujours mon grand chemin  
\*\*\*

J'ay le cœur franc comme la mine  
Je suis pour les bons sentiments  
Enfin je conclue et j'opine  
Comme fera Monsieur d'Orleans<sup>914</sup>.  
\*\*\*

Beaufort de grande renommée      [Blot]  
Qui sceut ravitailler paris  
Doit toujours tirer son epée  
Sans jamais dire son avis.  
\*\*\*

S'il veut servir toute la france  
Qu'il n'aproche pas du bareau  
Qu'il rengaine son eloquence  
Et tire le fer du fourreau  
\*\*\*

[f. 34 v]

Dans son combat il bruit il tonne  
L'on l'y redoute avec raison  
Mais de la sorte qu'il raisonne  
On le prendroit pour un oyson  
\*\*\*

Gaston pour faire une harangue  
Trouve beaucoup moins d'embaras  
Pourquoy beaufort n'a t il sa langue  
Pourquoy gaston n'a t il son bras.  
\*\*\*

Il tiendrait un autre langage  
Par qui l'etat se calmeroit  
Mazarin trousseroit bagage  
Ou le diable l'emporteroit.  
\*\*\*

Les bourdelois que l'on attaque  
Seulement pour son interest  
Et qui s'en vont tourner casaque

---

<sup>914</sup> Autre couplet dans Mazarine Ms 2244, f. 137v : « A ces beaux mots la compagnie / Battit des mains et dit tout haut / Voyez comme pour sa Patrie / Beaufort opine comme il faut ».

Laisseroient l'habit comme il est.  
\*\*\*

Turenne\* qui du cœur de flandre  
Amene tant de cavaliers  
Ne feroit point tomber d'esclandre  
Dessus les choux d'aubervilliers.  
\*\*\*

Sur le cheval et sur l'anesse  
De meme qu'avec le charoy  
Toujours le bon pain de gonnesse  
Fera crier vive le Roy.  
\*\*\*

Je veux vivre sous votre empire<sup>915</sup>  
Philis et vous faire la cour  
A bon droit pour vous on soupire  
Vous donnez plus que de l'amour.  
\*\*\*

Si cossé languit pour vos charmes  
Il pleure la nuit et le jour  
Il est bien payez de ses larmes  
Vous donnez plus que de l'amour.  
\*\*\*

Mais par fois vous estes rebourse  
Certain con[seill]<sup>er</sup> de la cour<sup>916</sup>  
Dit qu'il vous a donné la bourse  
Et n'a pû vous donner d'amour.  
\*\*\*

35 r Ah voiture tu degenere<sup>917</sup>  
Retire toy si tu me crois  
Tu ne vaudras jamais ton pere  
Tu ne vends de vin ny n'en bois.  
\*\*\*

Non je ne seray plus devotte<sup>918</sup>  
Et ne diray plus d'oremus  
Si l'on ne dit vita la mothe  
Come l'on dit vita salus  
\*\*\*

Or escoutez peuples de france<sup>919</sup>

---

<sup>915</sup> Note en marge : « Pour Mad<sup>e</sup> de Bundau, femme du bailly de St Germain en Laye ».

<sup>916</sup> Note en marge : « Prevost con<sup>er</sup> de la cour ».

<sup>917</sup> Note en marge : Blot fit ce couplet sur Voiture qui ne vouloit point boire de vin a un repas qu'ils faisoient ensemble, le pere de voiture estoit marchand de vin.

<sup>918</sup> Note du copiste : « La Reine avoit une fille d'honneur qu'on appelloit Melle de salusse et une autre qu'on appelloit la mothe. Cette derniere s'impatientant pendant qu'on chantoit un motet et dans lequel il y avoit vita salus, on fit sur le champ ce couplet ».

<sup>919</sup> Ces douze strophes relatives à l'entrée de Mademoiselle à Orléans constituent une unité chanson dans plusieurs copies : voir par exemple le manuscrit Mazarine 2244, qui les attribue à Segrais (Ms 2244 f. 18v-19v). Elles sont aussi copiées de manière autonome sur Mazarine Ms 16043, ou encore dans le chansonnier Maurepas (Ms f.fr. 12638, vol. 23, p. 199-200), et par Sautreau de Marsy, *Nouveau siècle*, t. I, p. 347. Voir aussi Maurepas Ms 12638, vol. 23, p. 201 (Sur l'air : Reveillez vous belle endormie). Note : « Mademoiselle d'Orleans Montpensier, fut envoyée à Orleans par le Duc d'Orleans son pere. Elle trouva les Portes fermées. Elle y entra par une fenestre, et fit déclarer la ville contre le Roy, qui devoit y arriver le lendemain, et qui fut obligé de rebrousser chemin ».

Comme en la ville d'orleans  
Mademoiselle en assurance<sup>920</sup>  
A dit je suis maitre ceans  
\*\*\*

On luy voulut fermer les portes  
Mais elle a passé par un trou  
S'escriant souvent de la sorte  
Il ne m'importe pas par ou.  
\*\*\*

Deux belles et jeunes comtesses  
Ses deux marechalles de camp  
Suivirent sa royalle altesse  
Dont on faisoit un grand cancan.  
\*\*\*

Fiesque nostre bonne comtesse  
Alloit baisant les bateliers  
Et frontenac quelle detresse  
Y perdit un de ses souliers.

108. « La belle rafle qu'on a fait / De Condé, Conti, Longueville

**Références et concordance**

Copie transcrite : BnF Ms. Fr. 12638 (« Maureaps », vol. 23, p. 53)

Air : « Les Triolets », n° 42

Triolets 1650  
pour le temps présent.

La belle raffle qu'on a fait  
De Condé, Conty, Longueville,  
Le Triumvirat est défait;  
La belle rafle qu'on a fait  
Du preux, du fin, du contrefait;  
Plus fin qu'eux n'est pas mal habile,  
La belle rafle qu'on a fait  
De Condé, Conty, Longueville.

109. « Cet homme gros et court »

Le couplet est encore connu par le chansonnier de Ballard en 1717, alors qu'il est assez rare dans les sources antérieures. D'après le Ms BnF f. fr. 12753 (intitulé « Chansons de la vieille cour », f. 1v), c'est Condé lui même qui troussa ce couplet quand Mazarin fit transférer de Vincennes au Havre les trois princes prisonniers. Condé aurait rapporté ce couplet dans une réponse à Monsieur le 29 septembre 1651<sup>921</sup>. Sautreau de Marsy reprend cette attribution, quand Lachèvre, lui, suit le Ms BnF f. fr. 865 donne comme attribution Blot.

L'idée du couplet est de faire passer Harcourt pour l'exécutant des basses œuvres de Mazarin (un « recors »).

<sup>920</sup> Note du copiste : « Melle de Monpensier ».

<sup>921</sup> Papiers Carrier, Ms 4681. Fiche Condé.

### Références et concordance

Copie transcrite : BnF Ms. Fr. 12666, p. 306 (air noté p. XLV)

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

Ms BnF f. fr. 12753, f. 1v.

Ms f. fr. 865, f. 31v. (en marge : « Par Blot. Sur ce que le comte d'Harcourt transféra messieurs les Princes du Château de Vincennes au Havre »).

Éditions : Sautreau 1793, t. I, p. 273 ; Lachèvre 1919, p. 44

Forme métrique : 6\*6MfMf12NN

Air : « Cet homme gros et court » (n° 4)

Cet homme<sup>(a)</sup> gros et court  
Si fameux dans l'histoire  
Ce grand comte d'Harcourt\*  
Tout couronné<sup>922</sup> de gloire  
A secouru Cazal et regagné Turin  
Et maintenant, bis, il est recors<sup>923</sup> de Mazarin.

(a.) Henri de Lorraine comte d'Harcourt grand Ecuier de France, Sur ce qu'il transféra de Vincennes au Havre le quatre novembre mil six cent cinquante les Princes de Condé, Conti et Longueville. On l'appelloit de son vivant vulgairement le Cadet à la perle a cause qu'il portoit une perle a l'oreille et qu'il etoit cadet de sa maison.

#### 110. « Un vent de fronde / S'est levé ce matin ».

Ce couplet n'a été vraiment connu qu'à partir d'Alexandre Dumas ! Il le connaît vraisemblablement par les mémoires de Mademoiselle de Montpensier qui ont fait circuler ce couplet par l'écrit, avec une attribution à Barillon<sup>924</sup>.

C'est un bon exemple du paradoxe entre un contenu représenté comme chanté dans l'écrit et la littérature, mais dont on n'a pas ou peu de trace de performance et de chantabilité. Les grands chansonniers ne le mentionnent pas, et il a été trouvé ici dans un recueil mêlé de vers, lettres et chansons<sup>925</sup>. Le timbre sur lesque il est donné (« La cassade ») correspond à sa forme métrique, mais sans refrain : il se pourrait donc qu'il ait été chanté sur un autre air, non retrouvé.

[f. 62r]

N° 57 Autre

Sur la Cassandre

Montglas sans cesse

<sup>922</sup> Var. Ms BnF f. fr. 12753 : « entouré »

<sup>923</sup> Var. Ms BnF f. fr. 12753 : « est maintenant recours de Jules Mazarin ».

<sup>924</sup> Alexandre Dumas, *Vingt ans après*, dans *Les Trois Mousquetaires* (éd. Gilbert Sigaux, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, 2<sup>e</sup> chapitre : « Une ronde de nuit », p. 717). Dumas a pu lire ces mémoires dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris conclue en 1763 (Mémoires de Mlle de Montpensier*, éd. Petitot, 2<sup>e</sup> série, t. 41-43, Paris, Foucault, 1825 pour la seconde partie, où se trouve la chanson à l'année 1648 : t. 42, p. 31-32 ; ou dans l'édition des *Mémoires de Mlle de Montpensier* par Michaud et Poujoulat, parue en 1838, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 46-47). Voir aussi l'édition critique de Jean Garapon : Anne Marie Louise de Montpensier, duchesse de Montpensier, *Œuvres complètes. Volumes I et II : Mémoires*, Paris, Champion, 2020, t. I, p. 197.

<sup>925</sup> BM Ms 2244, Recueil de Vers, épigrammes, lettres, madrigaux, poèmes et chansons. de 1643 à 1656, f. 62 rv (pièce n° 57).

chante le Triolet  
En allegresse  
Saute le Triolet  
fait la diablesse  
pour un colifichet  
\*\*\*

Un vent de fronde

[f. 62v]

s'est leve ce matin  
J'entends qu'il gronde  
contre le Mazarin  
Un vent de fronde  
s'est levé ce matin

111. « Les gens que Monsieur de Turenne mène »

**Références et concordance**

Copie transcrite : Arsenal Ms 3288, f. 56r (sans le dernier couplet copié, sans lien avec la Fronde)

Autres attestations manuscrites :

Ms BnF f. fr. 865 f. 70r-71r : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> couplet attribué à Sarasin ; dernier couplet (transcrit ici) attribué à Blot.

Ms BnF f. fr. 12661, p. 657-658.

BM Ms 2244, 121 r.

Vma Ms 7, p. 62.

Réédition : Lachèvre 1919, p. 26 (attribution à Blot).

Festugière le reproduit dans son édition de Sarasin (t. I, p. 316-317).

Air : « Par la morguienne », n° 31.

Forme métrique : 15\*8f1f5fM11M4gg8g1g5g8X|5y3y1X

[Air noté]

Ces gens que Mons. de Turenne\*  
Menne  
Sont grands capitaines  
Et fort vigoureux  
Le bois de vincennes  
Est trop faible pour eux  
Porte cochere  
Ne dure guere  
Devant gens de cette maniere  
Fiers  
Vaillants des croupieres  
Aux faquins de mazariny  
Et ouy par la morguienne vertugienne ouy.

\*\*\*

Voicy venir turenne recule

Julles  
Monté sur ta mulle  
Prend ton habit gris  
Crainte qu'on te brusle  
A la greve a paris  
Porte cochere...

\*\*\*

A notre abord la grande ville emeüe  
Hüe  
Beaufort dans la rüe  
Et sur le blondin  
On s'ecrie tue tue  
C'est un mazarin  
Le Roy des halles  
Troussez ses malles  
Aux premiers bruits de nos timballes

[f. 56 v]

Pasle  
Dit a la cabale  
Tout est perdu les princes sont sortis  
Et ouy par la...

\*\*\*

J'ay veu beaufort dans son ire  
Dire  
Je me veux dire j'aime mazarin  
Puisqu'a mon pere  
Et frere  
Il donne du pain  
Vieille chevreuse  
Grande coureuse  
Et vous monbazon\* la frondeuse  
Gueuse  
Soyez vigoureuse  
Tenez conseil au pillory  
Pour sauver dame A. et son favory.

\*\*\*

Scavez vous pourquoi Jars<sup>926</sup> est morne  
Corne  
Mais je dis sans borne  
Menace son front  
Plus grande licorne  
Jamais n'en auront  
Le pauvre here<sup>927</sup>  
Se croira pere  
D'enfant que maints blondins esperent [Gaston de France]  
Faire  
Une telle affaire

---

<sup>926</sup> François de Rochechouart, chevalier puis commandeur de Jars (1591-1670), dans l'ordre de Malte.

<sup>927</sup> Note du Ms 865, f. 70v : « M. le c[omte] de Fiesque ».

Affligeroit le plus rejouis  
Et oui par la et oui...

\*\*\*

Grand lieutenant general de france<sup>928</sup>

Pense

Quelle est la souffrance

D'un prince en prison

Toujours dans la transe

Du fer ou du poison

Sois plus habile

Il est facile

Fait faire au gremlin de sicile [Le cardinal mazarin]

Gille

Suit cet evangile

Chacun en sera rejouis

Et oui par la...

#### 112. Dedans poitiers bonne ville

Le Ms Bnf 12753 note : « Pendant la première guerre civile, la cour s'avança jusqu'à Poitiers pour observer les mécontents de Guienne. Le C. Mazarin qui quoique retiré à Cologne gouvernoit comme s'il eust été présent, vint là rejoindre la cour. Et comme les logements n'étoient point assez condissérables, on fit une galerie en bois pour les étendre » (f. 55r).

#### **Références et concordance**

Copie transcrite : Arsenal, Ms 3288, f. 5r (2 premiers couplets sur 16).

Autres attestations dans des chansonniers manuscrits :

Bnf Ms f. fr. 12753, f. 55r

Bnf Ms f. fr. 12661, p. 730.

Bnf Ms f. fr. 12666, p. 400 : « Mazarin devant Étampes » associé à l'air « Ton humeur est Catherine » (noté p. LXI). Date : 1652.

Réédition : Lachèvre p. 29

Forme métrique : 8\*7fMfMgNgN

Air : 32, 32bis (« ton humeur est Catherine ») et 32ter (« C'est l'amour qui nous menace »)

[Air noté]

Dedans Poitier bonne ville

Gallerie on fait bastir

Fort commode et fort utile

Pour entrer et pour sortir

Le Cardinal se promene

Tant le jour comme la nuit

Sans Pantoufle et sans mitaine

Va voir dame Anne en son lit.

\*\*\*

Mazarin devant Etampe

Est venu de tout son soin

Mais il faut qu'il en decampe

---

<sup>928</sup> Note du Ms 865, f. 70v : « Blot ».

Et qu'il aille un peu plus loin  
La place est trop bien gardée  
Il n'en viendra pas a bout  
On ne bat pas une armée  
Si facilement qu'on joüe<sup>929</sup>

113. « Vous demandez quelle est ma peine »

Le chansonnier de Maurepas attribue ces couplets à Blot, les date de 1650, mais se trompe dans le timbre (le copiste mentionne l'air de « Coulon Frondeur », c'est-à-dire l'air de la Grande Fronde, n° 12, mais la forme métrique du poème ne correspond pas à celle de ce timbre). On trouve un air peut-être composé *ad hoc* dans le manuscrit Arsenal 3288. La copie suivie ici avance la date de 1651.

**Références et concordance**

Copie transcrite : Ms f. NAF 10879, f. 140v-141r. Attribuée à Blot (par une seconde main), date : 1651.

Autres attestations manuscrites : Arsenal Ms 3288, f. 13v

Ms f. fr. 12638 (Maurepas, vol. 23), p. 119.

Ms 12726, p. 39, 235-236.

Ms f. fr. 12660 p. 166-167.

Réédition : Lachèvre 1919, p. 20.

Air : « Vous demandez quelle est ma peine », n° 42

Forme métrique : 8fMMfXfXX

Vous demandez d'où vient ma peine<sup>930</sup>,  
Et ce qui me tient désolé  
C'est qu'on dit que j'ay mal parlé  
Du cul et du c[on] de la Reine.  
Ils ont menty les Mazarins ;  
Je n'ay point mérité leur haine.  
Ils ont menty les Mazarins,  
J'estime trop ces deux voisins.

Je n'ay rien dit qui vous déplaise,  
Je vous honore infiniment  
J'estime votre fondement  
Et tiens le front<sup>931</sup> chaud comme braise.  
Ils ont menti les Mazarins,  
Ne faites donc plus la mauvaise  
Ils ont menti les Mazarins,  
J'estime trop ces deux voisins.

114. « Tuteur des Rois de France, Coulon, quoi que l'on ait dit »

<sup>929</sup> Var. Bnf Ms f. fr. 12666, p. 400 : « Si Aisement qu'on fout ».

<sup>930</sup> Var Ms f. fr. 12660 p. 166 : « Vous demandez quelle est ma peine ».

<sup>931</sup> Var. Ms f. fr. 12638 (Maurepas, vol. 23), p. 119 : « le C.... ».



### Références et concordance

Copie transcrite : Arsenal 3288, f. 27r

Autres attestations manuscrites : Bnf f. fr. 12637 (Maurepas, vol. 22), p. 193 (attribution des deux premiers couplets à Blot).

Bnf f. fr. 865, f. 28rv. (les deux premiers couplets sont aussi attribués à Blot, et le dernier copié ici, à Bensérade)

Manuscrit *Vaudevilles* (collection privée, Sotheby's), p. 85 : note (d'une autre main que la transcription) : « Au conseiller Coulon, sur le titre de Tuteur des Rois que s'attribuaient les membres du Parlement de Paris<sup>932</sup> »)

Réédition : Lachèvre 1919, p. 41.

Air : « Tuteurs des Rois de France » (n° 41)

Forme métrique : 6\*7fM9M5f12N10N

Air

Tuteur des Roys de la france<sup>933</sup> [Blot]  
Coulon quoÿque l'on ait dit  
Jusques icy vous avez eu repit  
Jusqu'à la potence  
Mais a l'avenir ma foÿ je trouve pourtant  
Un peu de gibet a votre ascendant  
\*\*\*

Votre charge est assez belle [Blot]  
J'apprehende seulement  
Si vous rendez comte exactement  
De votre tutelle  
Que votre pupille estant devenu majeur  
Ne fasse broncher Mr. son tuteur.  
\*\*\*

Vous pouvez danser et rire  
Fosseuse avec liberté  
Chez vous meme en toute sureté  
Mais l'on a beau dire  
Les petits enfants en vont bien mieux a dada  
Quand ils sont un peu loin de leur papa

### 115. « Mazarin ce bougeron »

---

<sup>932</sup> Plusieurs mazarinades relaient en effet cette périphrase, pour appuyer l'idée qu'il faut substituer l'autorité du Parlement à celle de Mazarin, tuteur de Louis XIV mineur : « Sans doute que cet auguste sénat [...] comme étant tuteur naturel des rois mineurs, de chercher les moyens convenables pour remédier aux abus que l'ambition & l'avarice de ce Cardinal avait formée dans l'État », *L'apparition de la guerre et de la paix à l'hermite du mont Valérien*, et le dialogue de ce religieux avec un gentilhomme, sur les desseins pernicioeux du cardinal Mazarin, sur le mérite du sacerdoce et la gloire du parlement, p. 10. Ou encore *Manifeste au roi, contenant quel doit être le conseil d'un prince, à la gloire du Parlement*, par L. S. D. T., Paris, Denys Langlois, 1649, p. 8, etc.

<sup>933</sup> Note dans Bnf f. fr. 12637 (Maurepas, vol. 22) : « Le Parlement ».

### Références et concordance

Copie transcrite : Bnf Ms f. fr. 12726, t. E, p. 236-237 (volume du chansonnier Clairambault consacré au baron de Blot dont le début est édité *supra*).

Autres attestations manuscrites : - Bnf f. fr. 12686 (« Clairambault », t. I), p. 128.

Air : « O gué », n° 28.

Forme métrique : 9\*7MM5NN6f8O|6x2O6x

[p. 236]

Chanson sur l'air de ô gué

Mazarin ce bougeron  
De Paris chasse les c[ons]  
C'est un Renegat  
C'est un B[ougre] ingrat  
De les avoir en haine  
Il n'eut jamais esté qu'un fat  
Sans celui de la Reine  
O gué

\*\*\*

Pourquoy je ne veux point de mal  
A Monsieur le Cardinal

[p. 237]

C'est un étranger  
Qui veut se vanger  
C'est une juste haine  
Mais je voudrais bien changer<sup>934</sup>  
Nostre Putain de R[eine].

---

<sup>934</sup> Var. Bnf f. fr. 12686, p. 129 : « Je pardonne à sa haine / Mais je voudrais bien étrangler ».

## Table des illustrations du volume 2

**Illustration 21a.** *Chanson Nouvelle à la louange de nos chefs*. Bibliothèque nationale centrale de Florence, BID: CFIE030529

**Illustration 21b.** *Le Salut de la France dans les armes de la ville de Paris*. Bibliothèque Mazarine, cote M 15159

**Illustration 22.** Gravure en page de titre du *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point été chantées*, Paris, 1649.

**Illustration 23.** Placard. Bibliothèque Mazarine, cote M 15010 : « Chanson nouvelle, sur la complainte du prince de Condé », « L'ornement des Chansons de ce temps » et « Chanson Nouvelle sur l'emprisonnement du Prince de Condé ».

**Illustration 24.** *Récit véritable du duel arrivé entre deux sœurs proche de Bordeaux, l'une pour avoir pris le parti & défendu la Fronde & l'autre l'Épée, dont l'avantage a été remporté par la belle frondeuse*, Bibliothèque Mazarine, M 15043.

**Illustration 24 bis.** *La chasse donnée à Mazarin par les genereux Frondeurs*, placard, 1651 [chanson en bas de page : « Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les généreux frondeurs »]. Bibliothèque Vaticane, Fonds Chigi, IV, 1152

### **Illustrations 25.**

À gauche : *Recueil général de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point été chantées*, Paris, 1649, 27-[1 bl.] p. ; in-4 (voir *supra*, texte n° 7).

À droite : *Recueil général de toutes les Chansons Mazarinistes qui ont été faites tant durant la première Guerre de Paris que jusques au temps présent*, Paris, 1651, University of Kansas Archives, MSS, Rare Books, Kenneth Spencer Research Library, Lawrence (Kansas), cote 3874751.

**Illustration 27.** Libelle *Le Vin Émélique* (1652), collecté dans le *Recueil Cangé, mélanges historiques et administratifs*, t. 66, boîte 2, « premiers ministres »).

**Illustration 28.** Arsenal 8-H-7756, sans numéro de pièce. Feuillet sur recto simple. 16 cm sur 22 cm.

**Illustration 29.** Arsenal 8-H-7888 (15)

Seules les informations nécessaires dans le contexte des chansons sont précisées. Les lieux et les évènements sont en italiques, les anthroponymes en romain.

**Altesse Royale, Son Altesse Royale** : voir Orléans, duc d'

**Ancre** (marquis d') : voir à Concini

**Anne d'Autriche** (1601-1666) : régente du royaume de France depuis 1643, elle est l'objet d'attaques dans les libelles pour plusieurs motifs, en particulier au début du conflit : l'arrestation de Broussel en août 1648, la fuite de Paris à Saint-Germain début janvier 1649 avec le jeune roi. Sa proximité avec Mazarin est transformée dans les libelles en une relation charnelle, et surtout on l'accuse de se laisser gouverner par le cardinal.

**L'Archiduc, ou Léopold** : Léopold-Guillaume de Habsbourg (1614-1662), Archiduc Léopold, appelé aussi « l'Espagnol », le « grand Léopold », gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Frère de l'empereur Ferdinand III, c'est une figure majeure de la guerre de Trente Ans dans les années 1640, sur les zones frontalières du nord du royaume (comme Landrecies, qu'il reprend aux Français en 1647, ou Courtrai à l'été 1648).

**Bachaumont (fils)**, François Le Coigneux, seigneur de Bois-Chaumont ou sieur de (1624-1702). Fils d'un chambellan de Gaston d'Orléans, ce conseiller en Parlement se signale comme frondeur. C'est l'auteur, avec Chapelle, du *Voyage à Encausse*.

**Beaufort, François de Bourbon-Vendôme, duc de** : le 2<sup>e</sup> duc de Beaufort (1616-1669) est le petit-fils d'Henri IV, cousin de Louis XIV. Il mène la « cabale des Importants » en 1643, qui lui vaut un emprisonnement au fort de Vincennes jusqu'à son évasion en 1648. Il est un des meneurs de la première Fronde à partir de janvier 1649 (son arrivée à Paris le 15 janvier est accompagnée d'imprimés à sa gloire). Il en retire une grande popularité à Paris, autant qu'une réputation d'être soutenu par « la populace ». Le surnom « Roi des Halles » fait allusion à cette assise populaire et à une manière de parler réputée illogique et fautive. Il est le protagoniste brouillon de l'affaire du « jardin de Renard » en juin 1649, une rixe qui opposa son parti (de la vieille Fronde) à quelques mazarins. Il s'ensuivit une prise de distance de Gondi et des autres frondeurs « sérieux ». Au moment de la libération des Princes, une chanson parodie un discours confus qu'il fit devant le Parlement pour faire mine d'infléchir le cours des choses (« Or écoutez peuple de France », n<sup>o</sup> 29). Il se rallie à Condé au printemps 1652, et participe aux émeutes de l'été. Il se soumet dès 1653.

**Blocus de Paris**, ou Guerre de Paris, ou Siège de Paris (6 janvier au 11 mars 1649). Suite à de nombreuses protestations du Parlement, la cour quitte Paris pour Saint-Germain. Condé, à la tête de l'armée royale, fait le siège de Paris, qui est levé à la signature de la paix de Rueil le 11 mars, enregistrée au Parlement le 1<sup>er</sup> avril suite à une déclaration royale faite à Saint-Germain. C'est un des moments de la Fronde où le plus de chansons ont été produites, sans doute en raison de l'absence de censure. Les conditions de vie (misère, famine) motivèrent aussi la plainte en chansons.

**Bouillon**, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de (1605-1652). Prince de Sedan, il a dû abandonner cette principauté suite à son implication dans le complot de Cinq-Mars en 1642 (c'est pourquoi les *Triolets de la cour* en font le « feu Prince de Sedan »). C'est le frère aîné de Turenne. Il est moqué pour sa goutte dans les chansons.

**Broussel, Pierre** (1575-1654). Conseiller au parlement de Paris, il est à l'origine de l'arrêt d'union en mai 1648, c'est-à-dire l'union des cours souveraines pour la réforme de l'État. C'est une figure très présente dans les libelles. Son arrestation brutale en août 1648 (qui donna lieu à un épisode de barricades) est l'occasion de libelles, de chansons et de portraits gravés, distribués dans des formats très peu coûteux, qui accèdent à une vraie popularité. En 1652, il est fait

prévôt des marchands de Paris, mais cette élection est déclarée nulle par le Conseil. Excepté de l'amnistie d'après Fronde, il meurt en exil.

**Conférence de Rueil** : Les députés du roi et ceux des frondeurs se réunissent à Rueil le 4 mars 1649, et aboutissent à un traité de paix le 11 mars.

**Charenton** : combat du 8 février 1649, pendant le blocus\* de Paris entre les troupes de l'armée royale (dirigée par Condé et le duc d'Orléans) et celles de la Fronde (commandées par le marquis de Clanleu), dans la ville de Charenton-le-Pont. Clanleu y trouve la mort du côté des Frondeurs, et le duc de Châtillon, du côté de Condé.

**Châtillon** : Gaspard IV de Coligny, duc de Châtillon, du parti de la Cour, meurt le 9 février 1649, suite aux blessures reçues à la bataille de Charenton\*.

**Clanleu** : Bertrand d'Ostove, marquis de Clanleu ou Clanleu, dirigeait les régiments de la ville de Charenton\* soulevée pendant le siège de Paris, et meurt lors de l'assaut donné contre l'armée royale dirigée par Condé à Charenton, le 8 février 1649.

**Coadjuteur** : voir à *Gondi*.

**Concini, Concino**, marquis d'Ancre (1569-1617) : favori pendant la précédente régence, sous Marie de Médicis, auquel est souvent comparé Mazarin. Assassiné au moment de la prise de pouvoir de Louis XIII en avril 1617, son corps est mutilé puis pendu dans les rues de Paris. De nombreux libelles appellent à sa mise à mort, et les mazarinades reprennent le motif de la mise à mort populaire pour l'appliquer à Mazarin par analogie.

**Condé, Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé** (1621-1686) : il a 27 ans quand commence la Fronde, et est auréolé de ses victoires pendant la guerre de Trente Ans (Rocroi en 1643, Lens\* en 1648). Du côté de la cour d'Anne d'Autriche et de Mazarin pendant le siège de Paris\* de janvier à mars 1649 (ce qui le rend impopulaire), il s'éloigne du parti de Mazarin au cours de l'année 1649. À la faveur d'une alliance entre la vieille Fronde et Mazarin, il est emprisonné avec son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville le 18 janvier 1650, ce qui occasionne un grand nombre de chansons. 1650, année de leur captivité, voit l'équilibre des alliances se renverser. Les princes sont libérés le 7 février 1651, et Condé se met à la tête de la Fronde des Princes. Il est battu à Bléneau puis à Étampes au printemps 1652. Au printemps il marche vers Paris, et son parti noyauté le « massacre de l'Hôtel de Ville » le 4 juillet 1652. Le retour du roi puis de Mazarin signe son échec. Condamné à mort, exilé, il passe au service de l'Espagne après la Fronde, et revient en grâce en 1660.

**Conti ou Conty**, Armand de Bourbon, Prince de (1629-1666). Il a 20 pendant la Fronde, et cette jeunesse est souvent rappelée dans les chansons (où il est l'éternel « petit frère » de Condé). Il est à la tête du conseil des frondeurs au début de la guerre de Paris\*.

**Coulon**, Jean (1627-1686), conseiller au parlement de Paris, est représenté dans les chansons comme un des frondeurs « jusqu'aux-boutistes », refusant le ralliement à la cour, notamment en 1649.

**Courtrai** : Ville de Flandres assiégée par les armées françaises dirigées par Gaston d'Orléans en mai 1646, et qui capitule devant l'archiduc Léopold.

**Elbeuf, duc d'** : Charles II de Guise-Lorraine, 2<sup>e</sup> duc d'Elbeuf (1596-1657). Du côté de Marie de Médicis pendant la journée des Dupes, il est rentré en grâce auprès de Louis III, et gouverne la Picardie. Du côté des Parisiens pendant le blocus\* de Paris, il est largement moqué dans les chansons où on le montre comme se plaignant de ne manger que « du bœuf ». Sans doute commandité par Gondi à l'origine, ses couplets visant discréditer d'Elbeuf et ses enfants sont une réponse aux exigences d'Elbeuf lors des pourparlers de paix suivant le blocus de Paris<sup>935</sup>. Les frondeurs qui n'acceptaient pas cette paix de compromis (dont Retz) entendaient ridiculiser les nobles ayant pris les armes pendant le blocus, qui venaient, en somme, réclamer leur dû. Ses

---

<sup>935</sup> « Mr le Duc d'Elbeuf demande Montreuil : le paiement de tout ce qui est dû à Madame sa femme : cent mille francs pour le Comte de Rieux son second fils, & recompenses des services du Comte de l'Isle bonne son cadet », *Demandes des Princes et des Seigneurs qui ont pris les armes avec le Parlement & le peuple de Paris*, p. 4.

filis sont Charles III de Lorraine, futur duc d'Elbeuf, François-Louis de Lorraine, comte de Rieux et François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne. Ses enfants sont raillés avec lui dans ces couplets connus du blocus contre leur soi-disant simplicité désintéressée. C'est également le frère aîné du comte d'Harcourt\*, lui aussi raillé par les chansons.

**Émery**, Particelli d', ou Michel Particelle d'Hémery (1596-1650) est un Lyonnais d'origine italienne. Il est le très impopulaire surintendant des Finances du gouvernement de Régence, nommé par Mazarin. Il est à l'origine de l'Édit du tarif (établissant un droit de douane sur les produits de consommation entrant dans Paris) et de plusieurs taxes destinées à soutenir l'effort de guerre contre les Espagnols (impôt du Toisé, taxe des Aisés), autant de mesures fiscales qui contribuèrent à la révolte frondeuse.

**Emprisonnement des Princes** : le 18 janvier 1650, contre toute attente, les princes de Condé, Conty et le duc de Longueville sont emprisonnés par une commune décision de Mazarin et de la « vieille Fronde » (Gondi, Châteauneuf, Beaufort), avec l'assentiment de Gaston d'Orléans. Cette arrestation provoque le soulèvement de leur clientèle et des provinces qui leur sont fidèles. C'est le début de ce qu'on appelle communément la « Fronde des Princes ». Ils sont libérés le 13 février 1651.

**Enlèvement du roi** : la nuit du 5 au 6 janvier 1649, Anne d'Autriche quitte discrètement le Palais Royal avec Louis XIV et son jeune frère Philippe d'Orléans. Avec Mazarin et Gaston d'Orléans, ils se réfugient au château de Saint-Germain.

**Gaston** : voir *Orléans*.

**Gondi**, Jean-François Paul de (1613-1679). Coadjuteur, puis archevêque de Paris, devenu cardinal de Retz le 19 février 1652. Dans les chansons, il est parfois appelé « Paul » ou « l'illustre pasteur » (car il prêche pendant la Fronde, dans des sermons qui visaient à rallier les curés de Paris). Son parti y est appelé les « Corinthiens », car il est archevêque de Corinthe *in partibus*. Plusieurs chansons émanent de son parti, qui lui donnent le beau rôle, notamment pendant le blocus de Paris (voir plusieurs couplets des *Triolets de Saint-Germain*, ou des *Triolets du temps selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus*). Plusieurs couplets, notamment manuscrits, raillent ses revirements politiques, qui trahiraient un engagement intéressé dans la Fronde qui lui aurait servi à devenir cardinal. Ses mémoires contiennent quelques indices sur sa manipulation politique de la chanson, notamment par l'intermédiaire de Marigny, dans son parti au début de la Fronde.

**Gramont, Antoine III, duc et maréchal de** (1604-1678) (*Grammont* dans les sources). Comte de Guiche, duc et pair en 1648, il reste fidèle à la cour pendant la Fronde. D'une réputation sulfureuse et suite à une défaite pendant la guerre de Trente Ans, il est la cible des vaudevilles, au point qu'on l'appelle « Maréchal Lampon<sup>936</sup> » (du nom de l'air « Lampons<sup>937</sup> », métonymique des vaudevilles médisants). Son homosexualité est aussi chansonnée dans un timbre dont un des noms est éponyme : « Turlu-tu-tu -tu-tu », aussi appelée : « Le maréchal de Guiche<sup>938</sup> ».

**La Grande Mademoiselle** : Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite (1627-1693). Fille de Gaston d'Orléans et cousine de Louis XIV. Elle fait parler d'elle surtout en 1652, lors de la guerre condéenne. Fin mars, elle entre dans la ville d'Orléans pour défendre la ville contre les troupes royales. Lorsque celles-ci combattent Condé lors de la bataille du faubourg Saint-Antoine le 2 juillet, elle fait tirer le canon de la Bastille. Elle est exilée dans son

---

<sup>936</sup> Tallemant raconte ainsi : « La bataille d'Honnecourt [défaite des Français contre les Espagnols le 26 mai 1642], qu'il perdit, le décria si fort que plusieurs vaudevilles, qu'on appelait *les Lampons* [...] ayant été faits contre lui, on l'appela quelque temps *le maréchal Lampon*. On l'y traita de sodomite. « Monseigneur, prenez courage, / Il vous reste encore un page. / Lampons, etc. » (*Historiettes, op. cit.*, t. I, p. 528.) Voir aussi la chanson de La Fontaine évoquant le « maréchal Lampon » (*Œuvres complètes*, éd. Pierre Clarac, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1943, t. II, p. 479).

<sup>937</sup> Air n° 20, volume 3.

<sup>938</sup> Air n° 40, volume 3.

domaine de Saint-Fargeau, de 1652 à 1657, où elle commence à écrire ses mémoires, source importante pour l'histoire de la Fronde. Sa culture de la chanson est manifeste dans ce texte<sup>939</sup>  
**Guénégaud**, Henri du Plessis-Guénégaud (1609-1676). Après avoir été trésorier de l'épargne, il devient secrétaire d'État de la Maison du Roi. Sa fidélité à la couronne pendant la Fronde lui vaut d'être impopulaire. Dubuisson-Aubenay (auteur du *Journal des guerres civiles*) loge chez lui, et témoigne de plusieurs tentatives de pillage de sa demeure.

**Guerre de Paris** : voir Blocus de Paris.

**Harcourt**, Henri de Lorraine, comte d' (1601-1666) : surnommé « Cadet la Perle<sup>940</sup> », il demeure du parti de la cour pendant la Fronde et est envoyé pacifier la Normandie ; il fit le transfert des Princes à la prison du Havre fin 1650. Un couplet sur son compte donne son nom à un timbre dans lequel Harcourt est présenté comme exécutant servile de Mazarin (« Cet homme gros et court », air n° 4).

**Hémery** : voir à *Émery*.

**Hoquincourt** (aussi graphié **Hocquincourt**), Charles de Monchy, marquis d' (1599-1658). Il est fait maréchal de France le 5 janvier 1651, après avoir combattu contre les Espagnols pendant la guerre de Trente Ans. Il est du parti de la cour et combat Condé qui le bat à Bléneau en 1652. Après la Fronde il passera du côté espagnol, et sera tué dans une bataille contre la France à Dunkerque.

**La Meilleraye** : Charles de La Porte, seigneur puis duc de La Meilleraye (1602-1664), cousin germain de Richelieu, fut grand maître de l'artillerie en 1634, maréchal de France en 1639. Il succéda à d'Émery comme surintendant des Finances en juillet 1648, mais celui-ci repris la charge en novembre 1649. Ce « grand assiégeur de villes » selon Tallemant des Réaux<sup>941</sup> fut le bras armé, avec le maréchal de l'Hôpital, de la répression des barricades d'aout 1648. C'est lui qui fit arrêter Broussel et réprimer le soulèvement. Il est particulièrement impopulaire dans les mazarinades, dont plusieurs sont à charge contre lui : par exemple, *L'Homme qui ne craint rien et qui dit tout à Monsieur le mareschal de La Meilleraye*, Paris, 1649 (Moreau, n° 1660), ou la *Relation véritable, contenant la deffaitte des forces que le Mareschal de La Meilleraye envoyoit contre Angers*, Paris [1652] (Moreau, n° 3182). Ses origines nobles, qui seraient douteuses, sont moquées dans les chansons.

**La Mothe d'Houdancourt, ou La Mothe** : Philippe de La Mothe-Houdancourt (1605-1657), duc de Cardone, maréchal de France, commande les armées du Roi depuis 1641, pendant la guerre de Trente Ans. Il est associé à la déroute de Lérida en 1644, puis accusé de malversations et surtout soupçonné d'infidélité envers la Couronne. Il a été disgracié et enfermé à la prison de Pierre Encise à Lyon (château de Pierre Scize, aujourd'hui disparu). Il est très souvent cité dans les chansons de 1649, où il est appelé *Hodancourt*, *Houdancourt*, *La Mothe*, *le duc de Cardone*, ou *vice-roi de Catalogne* (qui est un de ses titres de 1642 à 1644). Il retrouve ses titres en Espagne en 1651. Quoiqu'opposé à Mazarin, il prit en fait peu de part à la Fronde. On lui avait enlevé ses régiments le 22 février 1649.

**La Rallièrre**, Samuel Gaudon, sieur de la (1594-1650) : issu d'un milieu protestant, c'est un des partisans\* souvent pris pour cible par les libelles. Proche de Mazarin, il est fait conseiller secrétaire du roi en 1648. Embastillé le 27 janvier 1649, son arrestation passe dans les écrits de l'époque pour une preuve des malversations des financiers.

**La Rivière**, Louis Barbier dit de (1593-1670). Fils d'un tailleur, il est placé par l'évêque de Cahors, dont il est l'aumônier, auprès de Gaston \*d'Orléans dont il devient « maître de l'oratoire » et favori. En 1645, il est chancelier et garde des sceaux, puis grand aumônier de la reine. Il est chassé par Gaston en janvier 1650, au moment de l'arrestation des Princes. Il aurait

---

<sup>939</sup> Voir Jean Garapon, *La Culture d'une princesse : écriture et autoportrait dans l'œuvre de la Grande Mademoiselle, 1627-1693*, Paris, Champion, 2003.

<sup>940</sup> Voir *Les Larmes de la reine et du cardinal Landriguet*, 1652, p. 17.

<sup>941</sup> *Historiettes*, op. cit., t. I, p. 326.

brigué la pourpre cardinalice pendant la Fronde. Il devient évêque de Langres en 1655, et duc et pair. Son ascension sociale rapide est souvent dénoncée dans les libelles, et sa pédanterie raillée (jusqu'à Boileau : « D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair », *Satire I*, 1660).

**La Rochefoucauld** : voir Marcillac.

**Le Tellier**, Michel (1603-1685). Il est fait secrétaire d'État de la Guerre en 1643 par Mazarin, dont il est une créature. Il fait partie des négociateurs pour la cour lors de la paix de Rueil en 1649. C'est le père de Louvois.

**Lens** : victoire française, par le prince de Condé, lors de la guerre de Trente Ans, le 20 août 1648. C'est suite au *Te Deum* célébré à Paris pour fêter cette victoire qu'Anne d'Autriche fait arrêter Pierre Broussel et deux autres parlementaires, ce qui déclenche les barricades du 26-28 août 1648.

**Longueville**, Henri II d'Orléans, duc de (1595-1663), gouverneur de Picardie puis de Normandie. Il épouse en 1642 Anne-Geneviève de Bourbon, sœur de Condé et Conti. Il soutient la première Fronde parlementaire contre son beau-frère Condé, et soulève la Normandie. Suite au revirement d'alliances au cours de l'année 1649, il est emprisonné avec ce dernier et le prince de Conti en janvier 1650, et libéré avec eux en février 1651.

**Maltôtiers** : voir Partisans

**Marcillac**, François VI, duc de La Rochefoucauld et prince de (1613-1680). Associé aux conspirations de Gaston d'Orléans sous Richelieu, il prend le parti de la Fronde, aux côtés de la duchesse de Longueville, sa maîtresse (qui donne naissance à leur fils Charles-Paris pendant le blocus de Paris en 1649). Il devient duc de La Rochefoucauld à la mort de son père en 1650.

**Marquis d'Ancre** : voir *Concini*

**Monsieur** : voir à *Orléans*

**Naples** : les allusions à Naples concernent la révolution de 1647-1648, dont un des symboles est le pêcheur Masaniello, qui mène la révolte contre les taxes imposées par la Vice-royauté espagnole dans le cadre de la guerre de Trente Ans. La ville se constitue en république, dont le duc de Guise cherche à prendre la tête, mais lui manque le soutien de Mazarin qui contre la puissance du duc de Guise dans la région. La révolte s'éteint au printemps 1648 avec l'échec de Guise et l'exécution des premiers meneurs de la révolte.

**Nemours** : Charles-Amédée de Savoie, duc de (1624-1652), est le beau-frère du duc de Beaufort, qui le tue en duel en juillet 1652. Il a été lieutenant général des armées du Prince de Condé. Il n'est question de lui que dans les chansons de 1652.

**Nièces de Mazarin** : les sept nièces de Mazarin, parfois appelées « Mazarinettes » sont les sœurs Mancini et Martinozzi. Le ministre leur offre des privilèges (Laura Mancini épouse par exemple le duc de Mercœur en 1651) qui suscitent l'indignation et expliquent qu'elles soient l'objet de plaintes et de satires, comme leur oncle.

**Noirmoutier**, Louis II de La Trémoille, marquis, puis duc de, (1612-1666). Dans le parti de Gondé au début de la Fronde, il aide au ravitaillement de Paris pendant le blocus. Il rallie ensuite la Fronde des Princes.

**Orléans, Gaston d'** : Gaston de France, Gaston, Monsieur ou le Grand Monsieur, parfois appelé S. A. R. pour *Son Altesse Royale* (1608-1660) est le frère de feu Louis XIII et l'oncle du jeune Louis XIV. Figure majeure de la Fronde en tant que pivot politique de certaines alliances (comme au moment de l'emprisonnement des Princes en janvier 1650), il est lieutenant général du royaume et apparaît parfois comme le chef de l'État (comme au cours de 1650). Rallié à Condé en 1652, il est exilé dans son château de Blois à la fin de la Fronde, où il meurt en 1660. Sa popularité à Paris, autant que son rôle de mécène et le gout manifeste de sa cour pour la chanson, en font un personnage important de la « bande-son » de la Fronde.

**Partisans** : ce sont les fermiers de l'impôt, aussi appelés péjorativement *maltôtiers* (pour percepteurs de la maltôte, ou impôt, surtout quand celui-ci est perçu comme abusif). Leur nom vient du fait qu'ils ont contracté un « parti » ou un traité (on les appelle aussi *traitants*) avec la



couronne pour financer les affaires du royaume. Ce sont des sortes de sous-traitants des fermiers généraux. Ces hommes d'affaires sont des figures honnies dans les libelles pendant la Fronde (et au-delà), comme nouveaux riches parvenus et malhonnêtes, et suppôts de Mazarin.

**Rantzau** : Josias Rantzau ou Ranzau (1609-1650) sert la France pendant la guerre de Trente Ans ; de nombreuses fois blessé et prisonnier, il affronte notamment le fameux Jean de Wert. Déclaré traître après la paix de Munster, il est emprisonné à partir de 1649.

**Retz** : voir *Gondi*.

**Rocroy** : bataille du 19 mai 1643 pendant la guerre de Trente Ans, remporté par les troupes françaises dirigées par le duc d'Enghien, futur Condé, contre les Espagnols. Cette victoire scelle la légende de héros militaire de Condé.

**Rueil** : voir *Conférence de Rueil*.

**Séguier, Pierre** (1588-1672) : il fait partie du Conseil d'en-haut après la mort de Louis XIII, et devient un appui de Mazarin pendant la Régence (sauf en 1652, mais il rentre rapidement dans le rang).

**Senneterre, Henri II, duc de La Ferté-Senneterre** (1599-1681), est gouverneur de Lorraine et fidèle à la cour pendant la Cour : il est fait maréchal de France en 1651 et duc et pair en 1665.

**Turenne, Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte et maréchal de** (1611-1675) : maréchal qui connaît de grands succès pendant la guerre de Trente Ans, il s'estime mal récompensé, ainsi que son lignage, et passe du côté des Frondeurs en 1649, avec le soutien de l'Espagne. Quoique amnistié nommément par la paix de Rueil, il demeure dans l'opposition mais échappe à la prison des Princes. Il est battu à Rhetel en décembre 1650. Il passe alors du côté de l'armée royale et fait face à la Fronde des Princes en 1652 (Bléneau), et bat l'armée de Condé à la bataille du faubourg Saint-Antoine le 2 juillet.

**Villeroy, Nicolas de Neufville de Villeroy** (1598-1685). Il est gouverneur de Louis XIV (« surintendant au gouvernement et à la conduite du Roi »). Fidèle à la couronne il est fait duc et pair en septembre 1651.

## Table des matières

### **Un genre de la communication politique : les chansons d'actualité sur la Fronde (1648-1661), Volume 2**

<b>Note sur l'édition</b> _____	<b>3</b>
<b>Note sur l'encodage métrique</b> _____	<b>3</b>
<b>Références et abréviations</b> _____	<b>4</b>

## **Section 1. Les chansons imprimées pendant la Fronde** \_\_\_\_\_ **6**

A.	Bibliographie des chansons imprimées en France pendant la Fronde _____	7
a)	Placards _____	7
b)	Libelles _____	8
c)	Imprimés avec privilège ou permission _____	12
B.	Édition des chansons imprimées (placards, libelles, <i>Œuvres</i> ) _____	13
1.	<i>Chanson Nouvelle à la louange de nos chefs</i> (janvier-février 1649) _____	13
2.	« Sur les barricades » (1648-1649) _____	17
3.	<i>Chanson nouvelle à la louange de M. de Broussel</i> (début 1649) _____	18
4.	« Grand Cardinal que la fortune » et « Qu'en Direz-vous », dans <i>L'Oygnon ou l'union qui fait mal à Mazarin</i> (début février 1649) _____	20
5.	« Courante de la princesse » dans <i>La Farce des courtisans de Pluton, et leur pèlerinage en son royaume</i> (fin janvier 1649) _____	23
6.	<i>La Gazette de la place Maubert, ou Suite de la Gazette des halles, touchant les affaires du temps. Second nouvelle</i> , Paris, Michel Mettayer, 1649 [chanson p. 10-12]. (fin février 1649) _____	24
7.	<i>Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes</i> (fin février 1649) _____	28
8.	<i>Nouvelle courante. A la reine</i> (février-mars 1649) _____	79
9.	<i>Mazarin aux pieds du Parlement</i> (avant fin mars 1649) _____	80
10.	« Pendons l'épée au crocq » ou « Monsieur Parlement » dans <i>Les Trahisons découvertes, ou le Peuple vendu</i> . (février-mars 1649) _____	84
11.	<i>Les Triolets du temps selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus. Faits pour la consolation des bons François et dédiés au Parlement</i> (4 mars 1649) _____	86
12.	Scarron, Paul, <i>Sur la conférence de Ruel en mars. Vers burlesques du sieur S.</i> (entre le 4 et le 11 mars 1649) _____	101
13.	<i>Triolets de Saint-Germain</i> (fin mars-avril 1649, ou automne 1649) _____	104
14.	<i>Les Triolets de la cour</i> , mi-mars 1649 _____	112
15.	« Chanson du Savoyard », dans <i>Lettre de Belle-Roze à l'abbé de la Rivière</i> (24/03/1649) _____	119
16.	Saint-Amant, « Les Nobles Triolets » (1649) _____	120
17.	<i>Le Pour et le Contre de la Cour</i> (mars-avril 1649) _____	134
18.	<i>Le Salut aux courtisans</i> (avril 1649) _____	138
19.	« Cette Caballe est peu habile » et « Si les Conty et Longueville ont fait choix de L'Hotel de Ville » dans <i>L'Interprète des écrits du temps</i> (fin avril 1649) _____	141
20.	<i>Triolets à la mode sur la paix, faits dans la Pomme de pin, pour l'heureux retour du roi à Paris</i> , printemps 1649 _____	144
21.	<i>Les Triolets royaux présentés à Leurs Majestés sur leur retour à Paris</i> (fin août 1649) _____	150
22.	Scarron, « Chanson sur le chant de l'Italienne, » et « Chanson à boire ». _____	156
23.	« Truie au lait » [Triolet] de Janin dans les <i>Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps</i> (1649) _____	159
24.	« Coulon je dis sans raillerie » et « Encor que que Mazarin en gronde » dans <i>Les Merveilles de la Fronde du grand Herc[u]les de Paris</i> (automne 1649) _____	161
25.	<i>Triolets pour le temps présent</i> (fin janvier 1650) _____	164
26.	<i>Le Coup de Fronde ou l'écho du Bois de Vincennes</i> (janvier-février 1650) _____	167

27.	« Chanson nouvelle, sur la complainte du prince de Condé », « L'ornement des Chansons de ce temps » et « Chanson Nouvelle sur l'emprisonnement du Prince de Condé » (Placard, février 1650)	170
28.	« Chanson sur la victoire de la belle Frondeuse » (Placard, juillet 1650)	178
29.	<i>L'Adieu des escrivains. Triolets</i> (vers avril 1650)	182
30.	Scarron, « Il faut désormais filer doux » (vers septembre 1650)	184
31.	Voiture, « [Chanson] sur l'air des Lanturlu », décembre 1650	185
32.	« Chanson nouvelle, sur la chasse donnée à Mazarin par les généreux frondeurs » (après le 6 février 1651)	187
33.	<i>Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes</i> , 2 <sup>e</sup> édition augmentée (1651)	191
34.	« La demande d'un Gentil-homme Flamand au Courrier de Bruxelles de ce qui ce passe en France sur l'éloignement du Cardinal Mazarin, Sur le chant, Dites-moy compagnon Lance » (placard de 1651)	210
35.	La « Mazarinade composée à quatre parties lorsque le Mazarin assiegeoit la Ville de Bordeaux », dans <i>La Mort funeste du cardinal Mazarin</i> (1 <sup>e</sup> semaine de mars 1651)	214
36.	[Scarron ?], <i>Les triolets de Mazarin sur le sujet de sa fuite</i> (après février 1651)	217
37.	« Dans le Parlement la Fronde se réveille » [« Air de cour nouveau »], 1651	220
38.	Couplets insérés dans <i>La Juliade, ou Discours de l'Europe à monseigneur le duc d'Orléans sur l'éloignement du cardinal Mazarin et le retour des princes</i> , 1651.	225
39.	Chanson à boire dans <i>L'Expression de joye publique de la ville d'Agen</i> (début juin 1651)	230
40.	<i>Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes</i> (1651, fin décembre ?) (recueil « Kansas »)	231
41.	<i>Nouveau recueil général contenant toutes les chansons mazarinistes</i> (fin aout 1652)	245
42.	<i>Triolets sur la mode de la paille qui court</i> (été 1652)	301
43.	« Qu'on me l'attrape, qu'on me le foüille » dans <i>Le Vin émétique</i> (1652)	304

## Section 2. Copies manuscrites du XVII<sup>e</sup> siècle 307

44.	« Le Cardinal est mort, je vous assure »	307
45.	« Nostre Cardinal fait très mal » et « Je me ris des rodomontades » (1648)	309
46.	« Je ne crains point en cette guerre / Qu'on jette mes chasteaux par terre ».	309
47.	« Vers en chansons faicts vers le mardy gras durant le siège » [« Il a battu son petit frère »]	310
48.	« Le Cardinal dit au Roy/Sire baisez moi » (mars 1649)	313
49.	« Monseigneur le Coadjuteur/Prend sa crosse pour une Fronde »	315
50.	Point de guerre	317
51.	Quand vous seriez comme le prince (1650 ?)	318
52.	Sur la prison des princes (« Las sy jamais lon voyt en France ») (1650)	320
53.	« Fronde au croc, si le vilain » et « Pelerin, beau pèlerin » (1652)	322
54.	« Sur l'emprisonnement de Monsieur le Cardinal de Retz. Dialogue entre la Reyne et un curieux » (décembre 1652)	323

## Section 3. Attestations dans les grands chansonniers manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle 326

3.1	Chansonnier « Clairambault », tome consacré au baron de Blot (Bnf Ms f. fr. 12726, t. E)	326
55.	[I] [La première que fit Blot au Collège]	327
56.	[II] [Quant à Monsieur le Comte]	328
57.	[III] [Sire, si votre frère]	328
58.	[IV] [Le Cardinal est mort, je vous assure]	328
59.	[V] [Un mort causait notre réjouissance]	329
60.	[VI] [Que Gaston prétende à l'histoire]	329
61.	[VII] [Adieu la Flandre, adieu l'Espagne]	330
62.	[VIII] [De tous les Princes de la terre]	330
63.	[IX] [Courtisans, vous brûlez]	331
64.	[X] [Sire, vous n'êtes qu'un enfant]	331

65.	[XI] [Dans le Louvre dans le Louvre] _____	331
66.	[XII] [Dame Anne que ne prenez vous] _____	332
67.	[XIII] [La goutte nous va venger] _____	332
68.	[XIV] [Mazarin ce grand fripon] _____	332
69.	[XV] [Le foutu Scilien] _____	333
70.	[XVI] [Le Cardinal est fort en peine] _____	333
71.	[XVII] [Vous demandez d'où vient ma peine] _____	333
72.	[XVIII] [Ainsi disait dans son balustre] _____	334
73.	[XIX] [Le Bougre de Sicile] _____	334
74.	[XX] [Je dis foutre du Prince] _____	334
75.	[XXI] [Dedans Poitiers la Grand ville] _____	335
76.	[XXII] [Sur l'air de Gaigne Petit] _____	335
77.	[XXIII] [Qu'on me l'attrape, qu'on me le fouille] _____	336
78.	[XXIV] [Mazarin devant Étampes] _____	336
79.	[XXV] [Faites taire cette canaille] _____	336
80.	[XXVI] [Allez vous faire foutre] _____	337
81.	[XXVII] [Hélas bon Dieu quel malheur] _____	337
82.	[XXVIII] [Chanson sur l'air de la Fronde] _____	338
83.	[XXIX] [Lorsque Vigean vit l'assemblée] _____	338
84.	[XXX] [Petit Beaupuy quitte là ton chagrin] _____	339
85.	[XXXI] [Je bois à Monsieur de Candale] _____	339
86.	[XXXII] [À la fin malgré tout le monde] _____	340
87.	[XXXIII] [La Reine a dit, j'ai souffert en chrétienne] _____	340
88.	[XXXIV] [Sachez que la gent cardinale] _____	340
89.	[XXXV] [Pour moi, je suis sans chagrin] _____	341
90.	[XXXVI] [Ils ont force pistoles] _____	341
91.	[XXXVII] [Cette maison est impudique] _____	342
92.	[XXXVIII] [Messieurs encor un mot] _____	342
93.	[XXXIX] [Gaston à la fin je me lasse] _____	342

3.2 Les « tubes » des chansonniers tardifs sur la Fronde : choix de couplets récurrents dans les sources manuscrites fin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle \_\_\_\_\_

94.	« Veut-on savoir la différence » _____	343
95.	« Ce fut une étrange rumeur » _____	344
96.	« Le bien est chez les partisans » _____	346
97.	Revenez Monsieur le cardinal _____	348
98.	« Gens attachez au Cardinal » et « Aujourd'huy finir a Chaillot » _____	350
99.	« Parlement apaise toy, il faut obéir au roy » _____	351
100.	« Devant la reine Mazarin/A fait une trivelinade » _____	351
101.	« Aupres de la Bastille/ On void d'Elbeuf » _____	352
102.	« Le cardinal Mazarin pour certain » (ou « Les couilles de Mazarin pour certain ») _____	352
103.	« Grand' connasse, grand' connasse » _____	353
104.	« Brave troupe frondeuse, Voici le grand Condé » _____	355
105.	« Le Cardinal ce grand pretre » _____	355
106.	« Or écoutez peuple françois » _____	356
107.	« Or écoutez, peuple de France, / Le bel avis en termes exprès » _____	359
108.	« La belle rafle qu'on a fait / De Condé, Conti, Longueville _____	362
109.	« Cet homme gros et court » _____	362
110.	« Un vent de fronde / S'est levé ce matin » _____	363
111.	« Les gens que Monsieur de Turenne mène » _____	364
112.	Dedans poitiers bonne ville _____	366
113.	« Vous demandez quelle est ma peine » _____	367
114.	« Tuteur des Rois de France, Coulon, quoi que l'on ait dit » _____	367
115.	« Mazarin ce bougeron » _____	368

**Table des illustrations du volume 2 \_\_\_\_\_ 370**

**Glossaire des noms de personnes et d'évènements \_\_\_\_\_ 371**

